This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

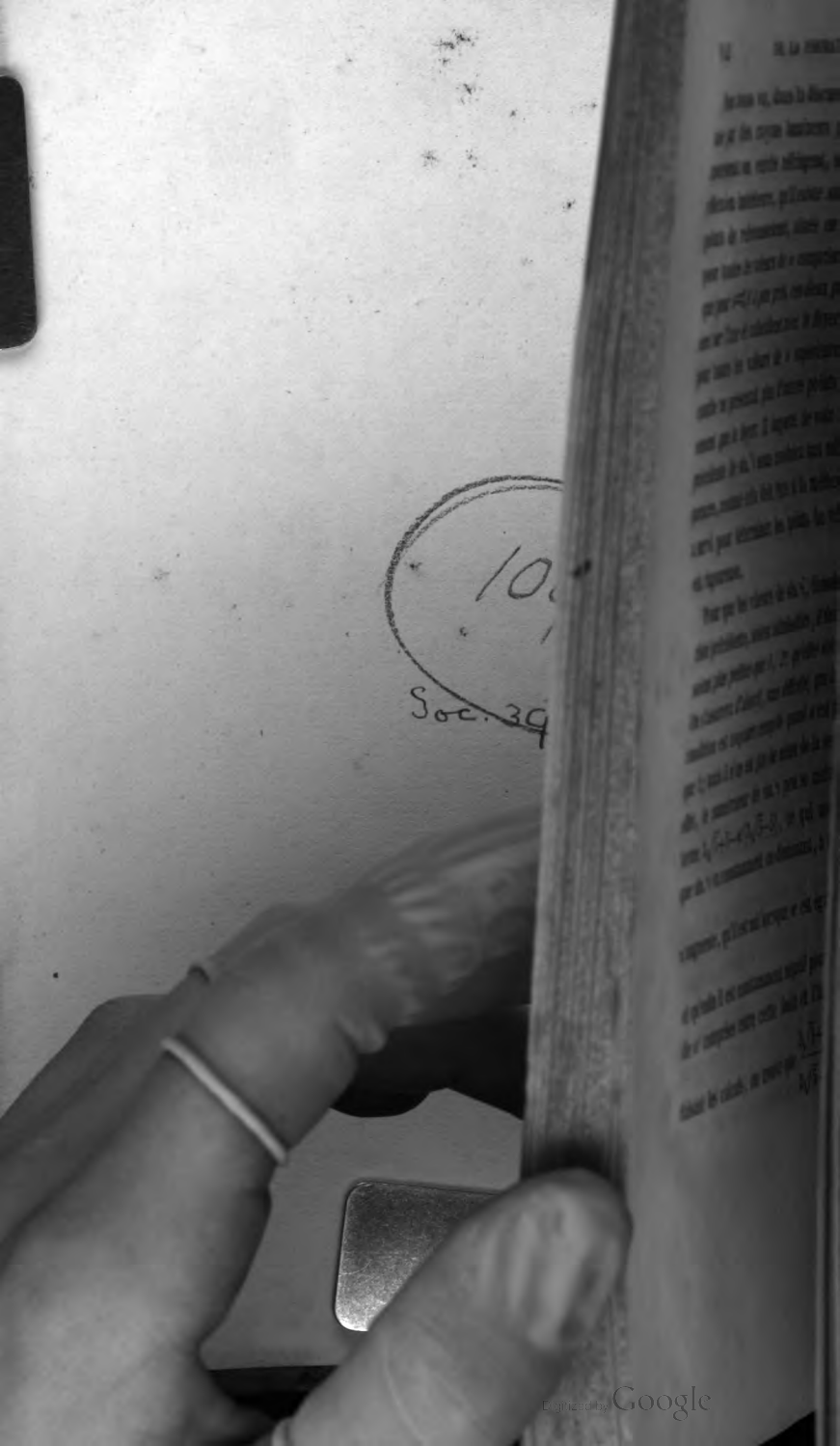
Soc. 39
Digitized by Google

rès cette
Fresnaye,
nes et des
isme; ce
vrai que
que par

91, rela-
re, pour
de Bras
statuer,
ville. Il
on grand
son nom

Etat des
nier nom
eville. »

Digitized by Google

1099
Soc. 3974 e. 139
1852

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DE CAEN.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS & BELLES-LETTRES

DE CAEN.

CAEN,
CHEZ A. HARDEL, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE FROIDE, 2.

1852.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES.

Digitized by Google

BIBLIOTECA·BODLEIANA·

Digitized by Google

MÉMOIRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

RECHERCHES

SUR

LA THERMOMÉTRIE [1],

Et en particulier sur la comparaison du Thermomètre à air avec les Thermomètres à liquides ;

Par M. J.-Isidore PIERRE,

Professeur à la Faculté des sciences de Caen.

Depuis les premières tentatives de Drebbel et des Académiciens del Cimento, beaucoup d'habiles physiciens se sont occupés de Thermométrie. Il suffit de citer Newton, Réaumur, De Saussure, Dulong et Petit, Gay-Lussac, MM. Pouillet, Despretz, Rudberg, G. Magnus et V. Regnault, pour montrer tout à la fois et l'importance du sujet, et les sérieuses difficultés qu'il doit présenter, puisque les plus habiles physiciens se sont crus dans l'obligation de reprendre si souvent les travaux de leurs prédécesseurs.

On s'expliquera facilement cette multiplicité de

(1) Ce mémoire a été lu à l'Académie dans sa séance du 27 mai 1848.

Digitized by Google

travaux remarquables sur un même sujet, faits par les physiciens les plus recommandables, si l'on veut bien se rappeler que, dans les phénomènes de l'ordre de ceux qui constituent les sciences physiques et les sciences naturelles, la chaleur joue un rôle tellement important qu'il est tout-à-fait indispensable d'en pouvoir tenir compte avec la plus grande exactitude, sous peine de tomber dans de graves méprises.

Le thermomètre, et un bon thermomètre, doit donc faire indispensablement partie du bagage de première nécessité du physicien, du chimiste, du naturaliste.

Si je me permets d'inscrire aujourd'hui mon nom à la suite de tant de noms recommandables et si chers aux amis de la science, c'est parce que mon travail devra son principal mérite, si toutefois mérite il peut y avoir, aux inspirations puisées dans les leçons publiques ou dans la conversation particulière de ceux d'entre ces illustres physiciens dont je m'honorerai toujours d'avoir été l'élève. Puissent ceux d'entr'eux que la mort ne nous a pas encore ravis, voir dans ce travail un témoignage de sympathique reconnaissance !

Les divers travaux publiés jusqu'à ce jour sur le sujet qui nous occupe sont si connus, ils sont devenus, pour la plupart, tellement classiques, que je croirais abuser de la bienveillante attention de l'Académie en les signalant d'une manière particulière.

Il suffit de rappeler que les physiciens ont été conduits à proposer, comme appareils thermométriques, des instruments que l'on peut diviser en quatre genres principaux, savoir :

Digitized by Google

1°. Les appareils dans lesquels les substances thermométriques sont des solides;

2°. Les appareils dans lesquels les substances thermométriques sont des liquides;

3°. Les appareils renfermant, comme substances thermométriques, des substances gazeuses;

4°. Enfin, les appareils thermoélectriques, c'est-à-dire, ceux qui sont fondés sur la production des courants électriques sous l'influence des variations de température.

Un thermomètre parfait, dans la rigoureuse acception du mot qui exprime son usage, serait celui dont les indications seraient constamment proportionnelles aux quantités de chaleur qu'il absorberait.

M. Regnault a montré, il y a quelques années, qu'il est extrêmement difficile de faire, avec les appareils du quatrième genre, des instruments bien comparables, c'est-à-dire, tels que le même instrument, placé dans des circonstances identiques, donne toujours la même indication, et tels en outre que des instruments différents, mais construits de la même manière et d'après les mêmes principes, avec les mêmes substances, donnent la même indication dans les mêmes circonstances.

Quant aux instruments des trois autres genres, ils sont fondés sur ce fait général que lorsqu'on échauffe un corps solide, liquide ou gazeux qui ne change pas de nature, il augmente de volume, et qu'il reprend son volume primitif lorsqu'il revient ensuite au même degré d'échauffement qu'il avait primitivement.

Digitized by Google

Les appareils thermométriques construits avec des substances solides nous offrent plusieurs inconvénients très-graves, qui ne permettent guère de les employer dans des recherches, dans des observations d'une grande précision.

D'abord ils se dilatent fort peu, même lorsqu'on les échauffe considérablement.

Ensuite ils sont rarement comparables, par suite des modifications lentes que beaucoup d'entr'eux sont susceptibles d'éprouver dans l'arrangement de leurs molécules; modifications qui sont d'autant plus profondes et plus rapides, que ces corps ont été exposés à de plus grandes, à de plus fréquentes variations de température.

Pour ne citer qu'un seul exemple de ces modifications, je rappellerai le fait, bien connu de tout le monde, du fer le plus nerveux qui passe peu à peu à l'état de fer grenu, cristallin, cassant. Et il est hors de doute qu'un changement si grand dans l'arrangement moléculaire doit en amener un non moins considérable dans la dilatabilité.

Les deux autres genres d'appareils thermométriques sont-ils susceptibles d'une plus grande perfection que ceux que nous venons de mettre en quelque sorte hors de cause? C'est ce que nous allons essayer d'examiner sommairement.

Et d'abord, peut-on les considérer comme des thermomètres parfaits dans le sens que nous avons attribué à ce mot?

Il est certain qu'il existe, entre les variations de volume qu'éprouve un corps et les variations des

Digitized by Google

quantités de chaleur sous l'influence desquelles se produisent ces variations de volume, un rapport définissable; mais quelle est cette relation? C'est ce qu'il serait bien difficile de dire avec exactitude, dans l'état actuel de la science.

La quantité de chaleur qui produit, sur un corps, un accroissement donné de volume, peut être divisée en deux parties, dont l'une est destinée à élever la température du corps, et dont l'autre a pour effet de produire l'écartement de ses molécules, de le dilater.

Pour qu'un thermomètre construit avec une substance donnée fût parfait, pour que ses indications fussent proportionnelles aux quantités de chaleur qu'il absorbe, il serait nécessaire que chacune des deux quantités de chaleur partielles dont nous venons de parler, fût elle-même proportionnelle à la quantité totale de chaleur absorbée. En effet : Désignons par Q la quantité totale de chaleur nécessaire pour faire monter le thermomètre de $o°$ à $t°$; par Q′ celle qui est nécessaire pour le faire monter jusqu'à t' degrés;

Soient q_1 et q_2 les deux parties dans lesquelles se décompose la quantité de chaleur Q;

Soient q'_1 et q'_2 les deux parties correspondantes de Q′;

Si notre thermomètre est parfait, nous aurons

$$\frac{Q}{Q'}=\frac{t}{t'} \quad (1)$$

mais, si q_1 et q'_1 sont les fractions de Q et de Q′ respectivement employées pour les accroissements de

Digitized by Google

volumes qui correspondent aux températures t et t', nous devrons avoir aussi $\frac{q_1}{q'_1}=\frac{t}{t'}$ (2). Pour que les deux conditions (1) et (2) soient remplies, il est nécessaire que l'on ait également $\frac{q_2}{q'_2}=\frac{t}{t'}$.

Deux quelconques de ces trois conditions étant remplies, la troisième le sera toujours aussi.

Lors donc que l'on voudra s'assurer si une substance est propre à la confection d'un thermomètre parfait, on devra déterminer le rapport de Q et Q′ et le comparer à celui de t à t', ce qui n'est pas impossible. La détermination du rapport de q_1 à q'_1 ou celle du rapport de q_2 à q'_2 offrirait de plus grandes difficultés.

Quelques phycisiens ont cru pouvoir dire que, pour les gaz, la dilatation doit être rigoureusement proportionnelle à la quantité de chaleur qui la produit, et que les thermomètres à gaz sont des thermomètres parfaits.

Ils fondaient leur opinion sur les lois suivantes :

1°. Tous les gaz se dilatent exactement de la même fraction de leur volume à 0°, lorsqu'on les porte de la température 0° à celle de 100°;

2°. Cette uniformité de dilatation est indépendante de la pression, pourvu que cette pression soit la même au commencement et à la fin de l'expérience.

La simplicité de ces lois si remarquables avait naturellement porté les phycisiens à croire qu'il devait exister, pour les gaz, un rapport plus simple que pour les solides et les liquides, entre l'accrois-

Digitized by Google

sement du volume et la quantité de chaleur qui le produit.

On se trouvait encore fortifié dans cet idée en pensant que l'état moléculaire particulier des gaz, dont les particules ne sont liées que par une cohésion très-faible, si elle n'est pas tout-à-fait nulle, leur permet d'obéir plus facilement, plus librement à toutes les forces susceptibles d'en faire varier le volume.

On sait maintenant, d'après les belles recherches de M. Regnault, que la première des deux lois précédentes n'est pas rigoureusement vraie, et que la seconde ne l'est que dans certaines limites; par conséquent, il n'est plus permis d'espérer avec la même confiance, et en quelque sorte à priori, que les gaz puissent nous fournir des substances thermométriques parfaites.

Cependant, M. Regnault a montré que, si les thermomètres à gaz ne sont pas doués d'une perfection absolue, on ne peut néanmoins leur refuser une perfection relative assez remarquable.

Ainsi, cet habile physicien a montré, par des expériences directes, que deux thermomètres à air s'accordent à toutes températures, lors même que l'un est chargé avec de l'air sous la pression de 438 millimètres de mercure et l'autre avec de l'air soumis à une pression de 1486 millimètres.

Il a également reconnu et constaté que les thermomètres à hydrogène s'accordent entr'eux et avec le thermomètre à air, dans des limites de pression très-étendues.

Digitized by Google

Il en est de même des thermomètres à acide carbonique, mais dans des limites de pression un peu moins étendues.

Le thermomètre à acide sulfureux retarde d'une manière notable sur le thermomètre à air, lors même que la pression n'est pas très-considérable.

Ces résultats prouvent que les thermomètres à air et à hydrogène sont toujours exactement comparables, mais ne suffisent pas pour établir que, dans ces thermomètres, les variations de température sont exactement proportionnelles aux variations des quantités de chaleur qui produisent ces variations de température.

Cependant, la propriété d'être parfaitement comparables rend ces instruments précieux lorsqu'il s'agit de recherches de précision.

Malgré ce grand avantage, l'emploi de ces instruments n'en restera pas moins très-restreint, à cause de leur volume considérable, et de la complication des manipulations et des calculs qu'il est nécessaire de faire pour en déduire la température avec une certaine exactitude.

Pour les liquides, nous n'éprouvons pas moins de difficulté que pour les gaz, lorsqu'il s'agit de démontrer que des quantités égales de chaleur produisent des variations égales dans la température d'une même substance, ou d'établir au moins le rapport qui peut exister entre les valeurs de ces deux ordres de quantités.

Cependant, il ne paraît pas impossible, théoriquement et à priori, de construire un thermomètre

Digitized by Google

dont les indications expriment des variations égales dans les quantités absolues de chaleur qu'il absorbe; voici comment je comprends cette question :

Supposons que l'on détermine la quantité de glace que fond l'unité de poids d'un liquide en passant du volume $1+v$ au volume 1, et en descendant de sa température primitive à 0° (1); déterminons de même la quantité de glace fondue par la même substance pour reprendre le volume 1 et descendre à la température 0°, son volume étant primitivement $1+v'$; supposons qu'on opère des déterminations semblables à d'autres températures correspondant à des volumes $1+v''$, $1+v'''$, etc.; nous aurons ainsi une relation plus ou moins compliquée entre les accroissements de volume v, v', v'', v''', etc., d'un même poids de la même substance et les quantités de chaleur qui produisent ces accroissements; on comprend qu'en rapprochant ces déterminations suffisamment, on pourrait obtenir, d'une part, des accroissements égaux de quantités de chaleur, et de l'autre, les accroissements de volume qui correspondent à ces variations égales de la quantité de chaleur du corps.

Ces accroissements de volume pourront donc servir à indiquer des degrés véritablement égaux, et l'on aura construit ainsi un véritable thermomètre.

Les thermomètres ordinaires, dans lesquels les degrés sont proportionnels aux variations de volume,

(1) Il est à peine utile d'ajouter que nous supposons la glace prise à 0°.

Digitized by Google

ne satisfont certainement pas à cette condition, et il n'est pas encore prouvé que le thermomètre à air y satisfasse lui-même; ce sont donc de véritables *Thermoscopes*, donnant des indications qui ont quelque chose d'empirique, et dont nous sommes obligés de nous contenter, faute de mieux, en exigeant, toutefois, qu'ils soient autant que possible comparables entr'eux.

Les thermomètres à liquide ont l'avantage d'être d'un emploi commode, d'être peu volumineux, et, par cela même, de pouvoir être employés pour l'appréciation des températures de très-petites quantités de matières; enfin, d'être à peu près insensibles aux variations de la pression atmosphérique.

Aussi, ce genre de thermomètre a-t-il été en usage dès l'origine de l'emploi de ces instruments.

Les liquides dont on a fait usage exclusivement jusqu'ici sont le mercure et l'alcool. Ce dernier est ordinairement coloré en rouge par du carmin.

Je n'ai nullement l'intention d'insister ici sur les avantages ou sur les inconvénients que peut offrir la première de ces deux substances; on les trouve énumérés avec détail dans tous les traités de physique. Quant à l'alcool dont se servent les constructeurs, il a le grand désavantage de n'avoir pas une composition bien constante, parce qu'il n'est qu'un mélange d'alcool absolu et d'eau en proportions dont la constance ne saurait être établie avec assez de précision par les procédés que l'on suit ordinairement. Il en résulte que les thermomètres à alcool, tels qu'on les construit habituellement, sont rarement com-

Digitized by Google

parables entr'eux; ils ne sont d'ailleurs pas non plus comparables avec le thermomètre à mercure.

Ces deux sortes de thermomètres sont d'ailleurs défectueux, lorsqu'il s'agit d'observer des températures de beaucoup inférieures à celle de la glace fondante.

On s'est occupé, dans ces derniers temps, surtout en Allemagne, de la question de savoir par quelle substance on pourrait avantageusement remplacer le mercure et l'alcool pour l'appréciation des basses températures.

Pour résoudre la question d'une manière rationnelle, il m'a semblé que la première chose à faire, c'était d'étudier avec soin la dilatation absolue d'un très-grand nombre de substances liquides, et j'ai consacré plusieurs années à l'étude de la dilatation de *quarante-quatre* substances liquides, simples ou composées, appartenant à plusieurs des principales familles naturelles de corps dont s'occupe la chimie. J'ai pu alors comparer entr'elles les indications fournies dans les mêmes circonstances par des thermomètres construits avec ces diverses substances, et c'est sur les résultats de cette comparaison que je viens aujourd'hui appeler un moment l'attention de l'Académie.

Il est évident que ce travail ne pouvait offrir d'intérêt qu'à la double condition d'opérer sur des matières suffisamment pures, et de faire les observations avec des instruments d'une suffisante précision.

J'ai décrit ailleurs (Ann. de Ch. et de Phy., t. V, p.

Digitized by Google

427, 3e. série; t. XV, p. 325; — t. XIX, p. 193; — t. XX, p. 5; — XXI, p. 336; — ibid., p. 439, et t. XXI, p. 236; — t. XXXI, p. 118) les procédés que j'avais suivis pour graduer et construire mes thermomètres, le mode de préparation des substances que j'y ai introduites, les résultats de l'analyse de ces substances, la description d'une partie des appareils dont je me suis servi, et les méthodes d'observation que j'ai mises en pratique (1).

Je ne me suis pas toujours trouvé complètement d'accord, sur les propriétés physiques de ces liquides, avec les chimistes qui en ont fait antérieurement l'objet de leurs études; mais, toutes les fois que ce désaccord s'est rencontré, j'ai cru devoir répéter plusieurs fois mes observations avant de me mettre ainsi en opposition avec mes maîtres. Du reste, j'ai toujours eu soin d'exposer avec détail mes méthodes d'observations, pour faciliter le contrôle des résultats.

Je partagerai en deux catégories les liquides dont j'ai fait l'étude :

L'une renferme ceux dont la température d'ébullition est supérieure à 100°;

L'autre catégorie comprend les liquides dont la température d'ébullition est inférieure à celle de l'eau.

Avant d'exposer les résultats de la comparaison

(1) Pour quelques substances, tous les résultats n'ont pas encore été publiés; ils feront l'objet d'un prochain mémoire.

Digitized by Google

de ces nombreux thermomètres avec le thermomètre à air, j'ai pensé qu'il pourrait être utile de rappeler sommairement, sous forme de tableau synoptique, quelques-unes des propriétés physiques importantes de ces liquides, lorsque ces propriétés sont susceptibles d'être exprimées en chiffres.

Le premier tableau contient l'expression numérique de quelques-unes de ces propriétés pour les liquides dont la température d'ébullition est inférieure à 100°.

Le second tableau renferme les données correspondantes pour les liquides bouillant au-dessus de 100°.

Digitized by Google

TABLEAU

Représentant l'expression numérique de quelques-unes des liquides bouillant

NOMS DES LIQUIDES.	FORMULES par lesquelles on les représente.	Températures d'ébullition.	Pressions barométriques correspondantes.
			mm
Acide sulfureux anhydre. . .	SO_2	— 8°,0	759,18
Chlorure d'Ethyle.	C_4H_5Cl	11,0	758,00
Bromure de Méthyle.	C_2H_3Br	13,0	759,00
Aldéhyde.	$C^4H_4O_2$	22,0	758,22
Oxyde d'Éthyle (Ether). . .	C_4H_5O	35,5	755,80
Bromure d'Éthyle.	C_4H_5Br	40,7	757,10
Iodure de Méthyle.	C_2H_3I	43,8	750,20
Sulfure de Carbone.	CS^2	47,9	755,80
Formiate d'oxyde d'Éthyle. .	C_2HO_3,C_4H_5O	52,9	752,00
Chlorure de Silicium.	$Si\ Cl_3$	59,0	760,08
Acétate d'oxyde de Méhtyle.	$C_4H_4O_3,C_2H_3O$	59,5	761,20
Brôme.	Br	63,0	760,00
Esprit de Bois.	$C_2H_4O_2$	63,0	764,00
Chloroforme.	C_2HCl_3	63,5	772,53
Chlorure d'Éthyle monochloré. .	$C_4H_4Cl_2$	64,8	754,05
Iodure d'Éthyle.	C_4H_5I	70,0	751,70
Acétate d'oxyde d'Éthyle. . .	$C_4H_4O_3,C_4H_5O$	74,14	766,50
Chlorure d'Éthyle bichloré. .	$C_4H_3Cl_3$	74,9	758,26
Bichlorure de Carbone. . . .	C_2Cl_4	78,1	748,27
Alcool.	$C_4H_6O_2$	78,3	758,00
Trichlorure de phosphore. .	$Ph\ Cl_3$	78,34	751,50
Liqueur des Ch. Hollandais. .	$C_4H_4Cl^2$	84,92	761,88
Sulfure d'Éthyle.	C_6H_4S	91,0	759,43

(1) Nous appelons coefficient vrai de la dilatation absolue d'un liquide ment petit de volume et l'accroissement correspondant de la température du existe, pour un liquide donné, entre le volume et la température, le coefficient

Digitized by Google

YNOPTIQUE

ropriétés physiques principales d'un certain nombre de u-dessous de 100°.

POIDS spécifique à 0°.	Variation de volume depuis 0° jusqu'à la température de leur ébullition.	COEFFICIENT VRAI DE LA DILATATION (1) à 0°.	à la température d'ébullition du liquide.	Différence pour 100°.
à—20°,48	de-25°,85à-8° 0	à—25°,85	0,001 819 947	21,60
1,491 10	0,031 007 977	0,001 496 377		
0,921 38	0,017 327 324	0,001 574 578	0,001 642 177	4,31
1,664 43	0,019 218 001	0,001 415 206	0,001 559 038	10,17
0,805 51	0,040 195 404	0,001 653 523	0,002 121 090	28,33
0,735 74	0,057 305 713	0,001 513 245	0,001 832 171	21,12
1,473 29	0,058 963 337	0,001 337 628	0,001 540 060	15,11
2,199 22	0,058 128 551	0,001 199 591	0,001 446 938	28,95
1,293 12	0,059 477 315	0,001 139 804	0,001 402 735	23,07
0,935 65	0,079 093 437	0,001 325 205	0,001 679 323	26,73
1,523 71	0,092 248 672	0,001 294 119	0,001 978 592	52,89
0,866 84	0,088 307 477	0,001 295 954	0,001 687 434	30,21
3,187 18	0,073 560 240	0,001 038 186	0,001 318 677	27,01
0,820 74	0,083 746 608	0,001 185 570	0,001 491 250	25,80
1,525 23	0,083 851 127	0,001 107 146	0,001 488 703	34,47
1,240 74	0,088 900 518	0,001 290 718	0,001 544 953	19,71
1,975 46	0,088 458 112	0,001 142 251	0,001 480 311	29,60
0,906 91	0,110 394 506	0,001 258 496	0,001 719 623	36,59
1,346 51	0,105 806 446	0,001 174 820	0,001 611 246	37,14
1,629 83	0,104 378 188	0,001 183 844	0,001 571 522	32,85
0,845 09	0,093 588 629	0,001 048 630	0,001 347 576	28,51
1,616 16	0,102 418 411	0,001 128 619	0,001 589 242	40,80
1,280 34	0,108 902 276	0,001 118 932	0,001 530 055	36,74
0,836 72	0,129 774 319	0,001 196 426	0,001 721 026	43,87

le rapport qui existe, à une température donnée, entre un accroissement infini-
liquide; en d'autres termes, si la fonction $y=f(t)$ représente la relation qui
rai de la dilatation absolue sera exprimé par $\frac{dy}{dt}$

Digitized by Google

TABLE

Représentant l'expression numérique de quelques-u
de liquides bouill

NOMS DES LIQUIDES.	FORMULES par lesquelles on les représente.	Températures d'ébullition.	Pressions barométriques cor-
		°	mi
Eau.	HO	100,00	760,
Chlorure d'amyle.	$C_{10}H_{11}Cl$	101,75	752,
Butyrate d'oxyle de Méthyle.	$C_8H_7O_3$, C_2H_3O	102,1	743,
Bisulfure de Méthyle.	$C_2H_3S_2$	112,1	743,
Liqueur des Hollandais monochlorée. . . .	$C_4H_3Cl_3$	114,2	755,
Bichlorure d'Etain.	$Sn Cl_2$	115,4	753,
Bromure d'amyle.	$C_{10}H_{11}Br$	118,7	763,
Butyrate d'oxyde d'éthyle.	$C_8H_7O_3$, C_4H_5O	119,0	746,
Protochlorure de carbone.	C_2Cl_4	123,9	761,
Alcool amylique.	$C_{10}H_{12}O_2$	131,8	751,
Bromhydrate de bromure d'aldéhydène (1)	$C_4H_4Br_2$	132,6	756,
Sulfocyanure de méthyle.	C_2H_3, CyS_2	132,86	757,
Trichlorure d'arsenic.	$AsCl_3$	133,81	756,
Bichlorure de titane.	$TiCl_2$	136,0	762,
Liqueur des Hollandais bichlorée.	$C_4H_2Cl_4$	138,6	763,
Bromure de silicium.	$SiBr_3$	153,36	762,
Liqueur des Hollandais trichlorée.	C_4HCl_5	153,8	763,
Sulfite d'oxyde d'éthyle.	SO_2, C_4H_5O	160,3	763,
Térébène.	$C_{20}H_{16}$	161,0	765,
Acide butyrique monohydraté.	$C_8H_7O_3$, HO	163,0	750,
Tribromure de phosphore.	$PhBr_3$	175,3	760,

(1) On n'a pu, pour le bromhydrate de bromure d'aldéhydène, prendre le poids spécifi

(2) Il ne faut pas perdre de vue que cet accroissement de 52,52 °/₀ a lieu non à partir

(3) La différence de dilatabilité qui existe entre le tribromure de phosphore et le buty elle s'élève à 56,43 pour 100.

Digitized by Google

OPTIQUE

propriétés physiques principales d'un certain nombre dessus de 100°.

POIDS pécifique à 0°.	VARIATION DE VOLUME depuis 0° jusqu'à 100°.	COEFFICIENT VRAI DE LA DILATATION ABSOLUE à 0°.	COEFFICIENT VRAI DE LA DILATATION ABSOLUE à la température d'ébullition.	DIFFÉRENCE pour 100°.
,999 88	0,044 673 065	—0,000 066 301	+0,000 440 307	1669,01
,895 84	0,135 699 503	0,001 173 742	0,001 362 651	16,15
,029 28	0,143 315 506	0,001 239 896	0,001 776 201	43,25
,063 58	0,119 372 657	0,001 017 049	0,001 440 298	41,52
,422 34	0,120 809 877	0,001 056 414	0,001 431 592	35,52
,267 12	0,129 976 973	0,001 132 801	0,001 647 378	45,42
,165 76	0,123 278 155	0,001 023 212	0,001 602 729	56,64
,901 93	0,140 627 875	0,001 202 792	0,001 534 408	27,63
,649 00	0,116 015 282	0,001 002 627	0,001 299 404	29,66
,827 05	0,106 855 998	0,000 890 011	0,001 606 382	80,49
+20°,79	de 20°,09 à 120°,09	à 20°,09		
,162 92	0,109 442 288	0,000 952 696	0,001 453 206	52,52 (2)
,087 94	0,117 822 866	0,000 970 072	0,001 494 627	54,08
,204 95	0,109 353 961	0,000 979 073	0,001 333 209	36,18
,760 88	0,108 602 864	0,000 942 569	0,001 357 899	44,66
,611 58	0,109 074 932	0,000 835 620	0,001 335 024	59,77
,812 80	0,103 116 740	0,001 112 682	0,001 205 180	26,51
,662 67	0,103 961 101	0,000 899 044	0,001 452 752	61,59
,106 34	0,111 791 209	0,000 990 479	0,001 461 725	47,60
,871 79	0,104 294 120	0,000 896 554	0,001 327 673	48,12
,981 65	0,114 469 521	0,001 025 720	0,001 598 958	55,87
,924 89	0,091 624 906 (3)	0,000 847 205	0,001 149 896	35,73

parce que ce liquide se solidifie au-dessus de cette température.

mais à partir de 20°,09.

yde de méthyle, pour l'intervalle commun de 0° à 100°, est extrêmement considérable,

Digitized by Google

Avant de passer à la comparaison des indications des thermomètres construits avec ces divers liquides, il ne sera pas hors de propos de faire quelques remarques sur les deux tableaux qui précèdent :

Par exemple, on trouve, dans la dernière colonne de chacun de ces tableaux, des nombres qui expriment la variation du coefficient de la dilatation absolue de chaque liquide, lorsqu'on passe de la température 0° à celle de son ébullition.

Il est important, lorsque l'on compare ces nombres, de ne pas perdre de vue la température à laquelle a lieu l'ébullition des liquides; car, sans cette attention, l'on pourrait se faire une idée inexacte de l'étendue relative de ces variations.

Un exemple suffira pour éclaircir ma pensée :

Dans le premier tableau, on trouve que le coefficient de la dilatation absolue du chlorure de silicium éprouve, de 0° à la température d'ébullition de ce liquide, un accroissement de 52,89 pour 100 de sa valeur primitive ;

Dans le second tableau, on trouve que l'acide butyrique monohydraté éprouve, dans son coefficient de dilatation absolue, un accroissement de 55,87 °/₀ de sa valeur primitive en passant de la température 0° à celle de son ébullition.

Si l'on concluait de là que le coefficient de la dilatation absolue de ce dernier liquide a éprouvé, dans ces limites de température, un plus grand accroissement que celui du chlorure de silicium, on se ferait une idée fausse de cet accroissement.

Il est nécessaire de faire intervenir, dans cette

Digitized by Google

comparaison, un élément dont nous n'avons pas encore tenu compte, l'étendue de l'échelle de température qui correspond à ces variations dans chacun des deux liquides.

Pour le premier, cette étendue comprend 59° seulement ;

Pour le second, elle comprend 163 degrés.

Si, par une réduction proportionnelle, nous ramenons, avec le secours du cacul, cette dernière variation à ce qu'elle serait pour un intervalle de 59°, nous trouvons seulement 20,22 °/₀, au lieu de 55,87 ; ce nombre ne représente même pas les deux cinquièmes de 52,89 °/₀, que nous trouvons pour le chlorure de silicium.

Cet exemple suffira pour faire comprendre la manière dont il faut interpréter les nombres inscrits dans la dernière colonne de ces deux tableaux.

Les nombres inscrits dans les autres colonnes peuvent être compris sans aucune difficulté.

Passons maintenant à l'objet essentiel de ce mémoire, à la comparaison des thermomètres construits avec les divers liquides dont il vient d'être question.

Les résultats numériques de cette comparaison se trouvent résumés dans les deux séries de tableaux qui vont suivre ; la première (pages 23 à 29) comprend les liquides bouillant au-dessous de 100 degrés, tandis que la seconde (pages 30 à 37) renferme les substances dont la température d'ébullition est supérieure à celle de l'eau.

Pour les liquides appartenant à la dernière catégorie, on a pris les points fixes de l'échelle thermométrique

Digitized by Google

de la même manière que dans les thermomètres ordinaires, c'est-à-dire que l'on a pris pour point fixe inférieur de l'échelle la température de la glace fondante, et pour point fixe supérieur celle de l'ébullition de l'eau sous la pression normale de 760 millimètres de mercure.

Il est évident qu'il n'était pas possible d'adopter les mêmes points fixes pour les thermomètres construits avec les liquides bouillant au-dessous de 100 degrés.

On a bien pu encore, sauf une seule exception, prendre pour l'un des points fixes la température de la fusion de la glace, mais il a fallu choisir un nouveau point fixe supérieur.

La basse température à laquelle plusieurs de ces liquides entrent en ébullition, nous aurait obligé de prendre le second point fixe trop rapproché du premier, si nous avions voulu qu'il fût le même pour tous; il en serait évidemment résulté une moindre précision dans les indications, surtout pour les basses températures. C'est ce qui m'a porté à choisir, pour chacun de ces liquides, un second point fixe différent pour chacun d'eux, et, pour le prendre le plus haut possible, j'ai pris la température d'ébullition même du liquide.

Deux objections se présentent tout naturellement contre un pareil choix: N'est-il pas à craindre que le liquide entre en ébullition dans le thermomètre et que la colonne thermométrique se divise? Ne doit-on pas craindre aussi qu'à cette température il se produise, dans la chambre thermométrique, une quantité de vapeur suffisante pour diminuer d'une manière notable la masse du liquide et la hauteur de la colonne?

Digitized by Google

L'inconvénient exprimé dans la première objection ne se présente jamais si le liquide est bien pur et ne contient pas en mélange d'autre liquide plus volatil, sans doute parce que l'ébullition commence plus difficilement dans un tube de verre étroit que dans un vase large et à l'air libre.

D'ailleurs, on laissait toujours un peu d'air dans la chambre thermométrique, excepté pour le thermomètre à eau.

J'ai même pu déterminer la dilatation de plusieurs liquides à des températures supérieures de 10 à 12 degrés à celle de leur ébullition, sans que la colonne se soit divisée (1).

Quant à la seconde objection, la présence d'une petite quantité d'air dans la chambre thermométrique et le peu de capacité de cette chambre elle-même en atténuent beaucoup l'importance. Je n'ai jamais observé de différence un peu notable dans les indications voisines de la température d'ébullition du liquide, soit en y arrivant brusquement, soit en y parvenant lentement; soit en refroidissant la chambre thermométrique à l'aide d'un manchon plein d'eau constamment refroidie, soit en l'abandonnant tout simplement au refroidissement imparfait qu'elle éprouve dans l'air ambiant.

Toutes les températures que nous donnons ici sont rapportées au thermomètre à air, auquel avait été com-

(1) Dans ce cas, elle se divise presque toujours lorsque le thermomètre est refroidi brusquement, et seulement dans sa partie inférieure.

Digitized by Google

paré avec soin le thermomètre étalon à mercure qui m'a servi dans le cours de toutes ces recherches.

Comme j'avais reconnu, dans un travail précédent (1), que la dilatation des tubes thermométriques construits avec la même espèce de verre pouvait présenter de notables différences entre les mêmes limites de températures, j'ai rapporté, par le calcul, les indications de tous ces thermomètres à leur volume absolu ; elles sont ainsi dégagées de l'influence de la dilatation du verre, dont elles sont tout-à-fait indépendantes.

On a donc ainsi, pour chaque liquide, une espèce de thermomètre idéal dont l'enveloppe est supposée insensible aux variations de la température.

Il est, d'ailleurs, très-facile de ramener toutes ces indications à ce qu'elles seraient dans des tiges d'une espèce de verre donné, dont le coefficient de dilatation serait connu.

(1) V. Ann. de Chimie et de Physique, 3e. série, t. XV, p. 385.

Digitized by Google

PREMIÈRE SÉRIE.

TABLEAU COMPARATIF

indications du thermomètre à air et de thermomètres construits avec différents liquides, en prenant pour point fixe supérieur la température d'ébullition du liquide, et pour point fixe inférieur la température de la glace fondante.

Thermomètre à air.	Thermomètre à iodure de méthyle.	Thermomètre à sulfure de carbone.	Thermomètre à formiate d'oxyde d'éthyle.	Thermomètre à chlorure de silicium.	Thermomètre à acétate d'oxyde de méthyle.
91°	»	»	»	»	»
90	»	»	»	»	»
85	»	»	»	»	»
84,92	»	»	»	»	»
80	»	»	»	»	»
78,34	»	»	»	»	»
78,3	»	»	»	»	»
78,1	»	»	»	»	»
75	»	»	»	»	»
74,9	»	»	»	»	»
74,14	»	»	»	»	»
70	»	»	»	»	»
65	»	»	»	»	»
64,8	»	»	»	»	»
63,5	»	»	»	»	»
63	»	»	»	»	»
60	»	»	»	»	»
59,5	»	»	»	»	59°,5
59	»	»	»	59°,0	»
55	»	»	»	54,09	54,43
52,9	»	»	52°,9	»	»
50	»	»	49,66	48,14	48,92
47,9	»	47°,9	»	»	»

Digitized by Google

Suite du TABLE

des indications du thermomètre à air et de thermomètres construits av
d'ébullition du liquide, et pour point f

Thermomètre à air.	Thermomètre à acide sulfureux anhydre (1).	Thermomètre à chlorure d'éthyle.	Thermomètre à bromure de méthyle.	Thermomètre à aldéhydène.	Thermomètre à oxyde d'éthyle.
45°	»	»	»	»	»
43,8	»	»	»	»	»
40,7	»	»	»	»	»
40	»	»	»	»	»
35,5	»	»	»	»	35°,5
35	»	»	»	»	»
30	»	»	»	»	29,60
25	»	»	»	»	24,56
22	»	»	»	22°,00	»
20	»	»	»	19,69	19,53
15	»	»	»	14,58	14,48
13	»	»	13°,00	»	»
11	»	11°,00	»	»	»
10	»	10,18	9,87	9,55	9,54
5	»	5,04	4,85	4,65	4,73
0	»	0,00	0,00	0,00	0,00
—5	»	—4,80	—4,78	—4,41	—4,65
—8	—8°,00	»	»	»	»
—10	—10,32	—9,41	—9,43	—8,62	—9,25
—15	—16,44	—14,06	—14,11	—12,65	—13,68
—20	—21,73	—18,62	—18,93	—16,52	—18,36
—25	—26,90	—23,14	—23,83	—20,26	—22,91
—30	—31,43	—27,40	—28,78	—23,91	»
—35	—35,00	»	—33,24	—27,48	»
—40	»	»	»	»	»

(1) Comme l'acide sulfureux bout à —8°, il était impossible de suivre, pour le choix
générale ; on a pris pour point fixe supérieur — 8°, température de son ébullition, d

Digitized by Google

IPARATIF

ents liquides, en prenant pour point fixe supérieur la température ieur la température de la glace fondante.

...mètre à bromure d'éthyle.	Thermomètre à iodure de méthyle.	Thermomètre à sulfure de carbone.	Thermomètre à formiate d'oxyde d'éthyle.	Thermomètre à chlorure de silicium.	Thermomètre à acétate d'oxyde de méthyle.
»	»	44°,77	44°,20	42°,46	43°,52
»	43°,8	»	»	»	»
40°,7	»	»	»	»	»
»	39,69	39,52	38,80	37,12	38,28
»	»	»	»	»	»
34,45	34,20	34,22	33,56	31,80	33,08
29,20	28,79	28,93	28,43	26,79	28,04
23,91	23,72	23,88	23,42	21,97	23,10
»	»	»	»	»	»
18,98	18,79	18,92	18,53	17,32	18,27
14,13	13,95	14,07	13,74	12,82	13,55
»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»
9,35	9,21	9,31	9,06	8,44	8,93
4,64	4,56	4,58	4,48	4,18	4,41
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
—4,60	—4,48	—4,56	—4,39	—4,11	—4,32
»	»	»	»	»	»
—9,14	—8,88	—9,08	—8,68	—8,16	—8,54
-13,66	—13,32	—13,40	—12,88	—12,19	—12,66
-18,15	—17,50	—17,89	—17,00	—16,20	—16,70
-22,18	—21,88	—22,02	—21,03	—20,23	—20,78
-26,29	—26,20	—26,12	—24,99	—24,28	—24,91
»	—30,72	—30,13	»	—28,38	—28,96
»	»	»	»	»	»

points fixes de l'échelle du thermomètre construit avec cette substance, la règle
r point fixe inférieur, la température de —35°.

Digitized by Google

Suite du TABL

des indications du thermomètre à air et de thermomètres construits
d'ébullition du liquide, et pour point

Thermomètre à brôme.	Thermomètre à chloroforme.	Thermomètre à chlorure d'éthyle monochloré.	Thermomètre. à acétate d'oxyde d'éthyle.	Thermomètre à chlorure d'éthyle bichloré.	Thermomètre [illegible] de carbone.
»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	78°,
»	»	»	»	»	74,
»	»	»	»	74°,9	»
»	»	»	74°,14	»	»
»	»	»	69,25	69,32	68,
»	»	»	63,64	63,72	63,
»	»	64°,8	»	»	»
»	63°,5	»	»	»	»
63°,0	»	»	»	»	»
59,63	60,17	60,12	58,08	58,19	57,
»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»
54,11	54,03	54,60	52,66	52,77	52,
»	»	»	»	»	»
48,70	48,81	49,21	47,35	47,44	47,
»	»	»	»	»	»
43,21	43,38	43,91	42,15	42,21	42,

Digitized by Google

IRATIF.

ts liquides, en prenant pour point fixe supérieur la température r la température de la glace fondante.

à alcool.	Thermomètre à trichlorure de phosphore.	Thermomètre à chlorhydrate de chlorure d'aldéhydène.	Thermomètre à sulfure d'éthyle.	Thermomètre à iodure d'éthyle.	Thermomètre à air.
»	»	»	91°,0	»	91°
»	»	»	89,83	»	90
»	»	»	83,84	»	85
»	»	84°,92	»	»	84,92
»	»	79,52	78,04	»	80
»	78°,34	»	»	»	78,34
78°,3	»	»	»	»	78,3
»	»	»	»	»	78,1
74,51	74,30	73,43	72,36	»	75
»	»	»	»	»	74,9
»	»	»	»	»	74,14
69,07	68,42	67,70	66,82	70°,0	70
63,53	62,71	62,38	61,39	64,70	65
»	»	»	»	»	64,8
»	»	»	»	»	63,5
»	»	»	»	»	63
58,16	57,17	57,03	56,08	59,26	60
»	»	»	»	»	59,05
»	»	»	»	»	59
52,89	51,79	51,80	50,91	53,84	55
»	»	»	»	»	52,9
47,67	46,56	46,67	45,80	48,61	50
»	»	»	»	»	47,9
42,46	41,46	41,64	40,81	43,39	45

Digitized by Google

Suite du TABL

des indications du thermomètre à air et de thermomètres construits
d'ébullition du liquide, et pour point

Thermomètre à brôme.	Thermomètre à chloroforme.	Thermomètre à chlorure d'éthyle monochloré.	Thermomètre à acétate d'oxyde d'éthyle.	Thermomètre à chlorure d'éthyle bichloré.	Thermomètre à bichlorure
»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»
38°,21	38°,14	38°,77	37°,05	37°,08	37°
»	»	»	»	»	»
33,12	32,92	33,70	32,06	32,05	32,
28,03	27,88	28,72	27,17	27,13	27,
23,22	22,87	23,82	22,39	22,32	22,
»	»	»	»	»	»
18,49	18,08	18,98	17,71	17,62	18,
13,77	13,33	14,18	13,13	13,03	13,
»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»
9,04	8,72	9,43	8,65	8,57	8,
4,48	4,28	4,71	4,28	4,22	4,
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,
—4,41	»	— 4,70	—4,28	—4,22	»
»	»	»	»	»	»
»	»	—9,42	—8,98	—8,57	»
»	»	—14,14	—12,23	»	»
»	»	—18,91	—16,12	»	»
»	»	»	—19,91	»	»
»	»	»	—23,59	»	»
»	»	»	—27,20	»	»
»	»	»	»	»	»

Digitized by Google

PARATIF

ents liquides, et en prenant pour point fixe supérieur la température eur la température de la glace fondante.

a alcool.	Thermomètre à trichlorure de phosphore.	Thermomètre à chlorhydrate de chlorure d'aldéhydène.	Thermomètre à sulfure d'éthyle.	Thermomètre à iodure d'éthyle.	Thermomètre à air.
»	»	»	»	»	43°,8
»	»	»	»	»	40,7
7°,51	36°,48	36°,71	35°,93	38°,27	40
»	»	»	»	»	35,5
12,55	31,63	31,88	31,15	33,14	35
17,67	26,87	27,13	26,45	28,13	30
12,87	22,22	22,45	21,85	23,29	25
»	»	»	»	»	22
18,14	17,64	17,86	17,33	18,38	20
13,49	13,15	13,30	12,88	13,67	15
»	»	»	»	»	13
»	»	»	»	»	11
8,92	8,71	8,81	8,51	9,09	10
4,42	4,34	4,38	4,23	4,50	5
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
4,35	—4,31	—4,34	»	—4,48	—5
»	»	»	»	»	—8
8,62	—8,58	—8,65	»	—8,89	—10
12,83	—12,85	—12,96	»	—13,17	—15
16,97	—17,11	—17,19	»	—17,50	—20
21,03	—21,38	—21,43	»	—21,70	—25
25,03	—25,67	—25,66	»	—25,85	—30
»	—29,99	»	»	»	—35
»	—34,34	»	»	»	—40

Digitized by Google

DEUX

TABL

des indications du thermomètre à air avec celles des thermomètres cons
mune de graduation la température de la glace fond

Thermomètre à air.	Thermomètre à eau.	Thermomètre à chlorure d'amyle.	Thermomètre à butyrate d'oxyde de méthyle.	Thermomètre à bisulfure de méthyle.	Thermomètre à bichlorure
175°	»	»	»	»	»
170	»	»	»	»	»
165	»	»	»	»	»
160	»	»	»	»	»
155	»	»	»	»	»
150	»	»	»	»	»
145	»	»	»	»	»
140	»	»	»	»	»
135	»	»	»	»	»
130	»	»	»	»	»
125	»	»	»	»	»
120	»	»	»	»	»
115	»	»	»	»	118°
110	»	»	»	111°,77	112
105	»	»	»	105,84	105
100	100°,00	100°,00	100°,00	100,00	100
95	91,54	93,90	93,96	94,23	94
90	81,11	87,95	88,06	88,54	88
85	73,33	82,18	82,30	82,83	82
80	66,59	76,54	76,67	77,46	77
75	59,36	71,03	71,19	72,05	71

Digitized by Google

IE.

MPARATIF

: *divers liquides*, *en prenant pour points fixes de leur échelle com-* :elle *de l'ébullition de l'eau sous la presion* 0m,760.

à bromure d'amyle.	Thermomètre à butyrate d'oxyde d'éthyle.	Thermomètre à liqu. des Holland. monochlorée.	Thermomètre à protochlorure de carbone.	Thermomètre à alcool amylique.	Thermomètre à bromhydrate de bromure d'aldéhydène.
»	»	»	»	»	On a pris pour point fixe supérieur, la température de +120°.
»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	
»	»	»	»	140°,75	131°,63
»	»	»	»	133,43	125,66
»	»	»	122°,38	126,38	120,00
18°,57	117°,60	»	116,77	119,52	114,28
12,14	111,67	111°,62	111,16	112,83	108,66
06,01	105,92	105,79	105,60	106,32	103,13
00,00	100,00	100,00	100,00	100,00	97,72
94,10	93,99	94,23	94,42	93,82	92,50
88,31	88,16	88,53	88,86	87,81	87,16
82,65	82,60	82,88	83,32	81,86	81,96
77,09	76,78	77,38	77,82	76,28	76,77
71,60	71,08	71,99	72,21	70,60	71,69

Digitized by Google

Suite du TABLE

des indications du thermomètre à air avec celles des thermomètres cons
commune de graduation la température de la glace fond

Thermomètre à air.	Thermomètre à eau.	Thermomètre à chlorure d'amyle.	Thermomètre à butyrate d'oxyde de méthyle.	Thermomètre à bisulfure de méthyle.	Thermomètre à bichlorure d'étha
70°	52°,36	65°,65	65°,83	66°,67	66°,
65	44,15	60,42	60,59	61,40	61,
60	36,40	55,36	55,46	56,23	56,
55	30,90	50,27	50,43	51,12	51,
50	26,97	45,32	45,49	46,10	46,
45	22,13	40,51	40,65	41,16	41,
40	16,79	35,76	35,89	36,21	36,
35	12,19	31,09	31,21	31,47	31,
30	8,99	26,50	26,60	26,79	26,
25	6,39	21,97	22,04	22,15	22,
20	3,99	17,49	17,48	17,58	17,
15	1,59	13,07	13,11	13,08	13,
10	0,31	8,68	8,71	8,65	8,
5	—5,24	4,33	4,34	4,29	4,
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,
—5	+1,34	»	—4,32	—4,23	—4,
—10	+3,94	»	—8,62	—8,39	—8,
—13,14	+6,27	»	»	»	
—15	»	»	—12,84	—12,49	—12,
—20	»	»	—17,22	—17,36	—17,
—25	»	»	—21,50	—22,18	—21,
—30	»	»	—25,81	»	—25,
—35	»	»	»	»	»

Digitized by Google

PARATIF

divers liquides, en prenant pour points fixes de leur échelle lle de l'ébullition de l'eau sous la pression 0^{m},760.

à bromure d'amyle.	Thermomètre à butyrate d'oxyde d'éthyle.	Thermomètre à liqu. des Holland. monochlorée.	Thermomètre à protochlorure de carbone.	Thermomètre à alcool amylique.	Thermomètre à bromhydrate de bromure d'aldéhydène.
°,20	65°,64	66°,63	66°,60	65°,11	66°,66
0,90	60,23	61,25	61,15	59,78	61,70
5,70	54,98	56,00	55.86	54,58	56,81
0,66	49,87	50,87	50,68	49,51	52,00
5,55	44,90	45,86	45,68	44,57	47,23
0,62	40,06	40,96	40,70	39,74	42,53
5,77	35,33	36,15	35,90	35,01	37,94
1,01	30,69	31,43	31,19	30,38	33,33
6,33	26,19	26,78	26,56	25,84	28,83
1,74	21,67	22,20	22,00	21,38	24,40
7,23	17,25	17,68	17,51	16,99	20,00
2,80	12,89	13,21	13,07	12,67	»
8,46	8,57	8,78	8,69	8,40	
4,19	4,28	4,38	4,33	4,18	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
»	—4,28	»	»	—4,15	
»	—8,71	»	»	—8,28	
»	»	»	»	»	
»	—12,87	»	»	—12,39	
»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	

On a pris, pour point fixe inférieur, la température de +20°.

Digitized by Google

Suite du TABL

des indications du thermomètre à air avec celles des thermomètres const
mune de graduation la température de la glace fond

Thermomètre à chlorure d'arsenic.	Thermomètre à sulfocyanure de méthyle.	Thermomètre à bichlorure de titane.	Thermomètre à liq. des Holland. bichlorée.	Thermomètre à bromure de silicium.	Thermomètre à liq. des Holland.
»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	153°,79	161°
»	»	»	»	148,44	154
»	»	»	»	143,09	148
»	»	141°,51	141°,97	137,84	141
135°,06	136°,32	135,35	135,68	132,60	135
128,74	130,04	129,28	129,49	127,38	129
122,85	123,95	123,28	123,41	122,17	123
117,05	117,86	117,36	117,44	116,54	117
111,30	111,84	111,50	111,54	110,89	111
105,61	105,89	105,71	105,72	105,44	105
100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100
94,43	94,17	94,34	94,34	94,73	94
88,93	88,41	88,75	88,77	89,39	88
83,49	82,74	83,23	83,28	84,09	83
78,12	77,14	77,69	77,87	78,23	78
72,81	71,64	72,53	72,53	73,61	72
67,57	66,27	67,11	67,27	68,44	67

Digitized by Google

MPARATIF

e divers liquides, en prenant pour points fixes de leur échelle com-elle de l'ébullition de l'eau sous la pression de 0^{m},760.

Thermomètre à sulfite d'oxyde d'éthyle.	Thermomètre à térébène.	Thermomètre à acide butyrique monohydraté.	Thermomètre à bromure de phosphore.	Thermomètre à air.
»	»	»	187°,57	175°
»	»	»	181,40	170
»	»	»	175,29	165
172,10	171°,97	173°,64	169,20	160
165,85	165,65	167,05	163,17	155
158,96	159,43	160,44	157,19	150
152,95	153,27	154,05	151,15	145
147,01	147,13	147,70	145,37	140
140,97	141,07	141,45	139,53	135
134,84	135,05	135,29	133,74	130
128,85	129,08	129,19	128,00	125
122,95	123,16	123,05	122,31	120
117,10	117,30	117,30	116,66	115
111,34	111,47	111,40	111,06	110
105,64	105,71	105,63	105,51	105
100,00	100,00	100,00	100,00	100
94,40	94,33	94,33	94,51	95
88,89	88,72	88,78	89,09	90
83,43	83,18	83,31	83,73	85
78,04	77,61	77,90	78,42	80
72,72	72,43	72,63	73,19	75
67,46	67,28	67,35	68,01	70

Digitized by Google

Suite du TABL

des indications du thermomètre à air avec celles des thermomètres constr
mune de graduation la température de la glace fondan

Thermomètre à chlorure d'arsenic.	Thermomètre à sulfocyanure de méthyle.	Thermomètre à bichlorure de titane.	Thermomètre à liq. des Holland. bichlorée.	Thermomètre à bromure de silicium.	Thermomètre à liq. des Holland. trichlorée.
62°,38	60°,76	61°,88	62°,09	63°,30	62°,7
57,25	55,39	56,71	56,99	58,20	57,7
52,19	50,18	51,62	52,16	53,13	52,6
47,18	45,08	46,45	47,32	48,11	47,5
42,23	40,12	41,64	42,18	43,12	42,5
37,33	35,28	36,75	37,03	38,19	37,5
32,49	30,55	31,93	32,07	33,28	32,6
27,70	25,93	27,17	27,08	28,41	27,7
22,95	21,41	22,49	22,15	23,58	22,8
18,22	16,97	17,87	17,34	18,79	18,1
13,64	12,62	13,30	12,79	14,04	13,4
9,04	8,35	8,81	8,21	9,32	8,8
4,50	4,15	4,37	3,97	4,64	4,3
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
—4,45	»	—4,31	»	»	»
—8,87	»	—8,56	»	»	»
»	»	»	»	»	»
—13,24	»	—12,74	»	»	»
—17,57	»	—16,87	»	»	»
—21,86	»	—20,94	»	»	»
—26,11	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»

Digitized by Google

)MPARATIF

ec divers liquides, en prenant pour points fixes de leur échelle com- celle de l'ébullition de l'eau sous la pression 0m,760.

Thermomètre à sulfite d'oxyde d'éthyle.	Thermomètre à térébène.	Thermomètre à acide butyrique monohydraté.	Thermomètre à bromure de phosphore.	Thermomètre à air.
62°,27	62°,16	62°,17	62°,86	65°
57,13	57,06	57,05	57,78	60
51,88	51,95	52,00	52,76	55
47,05	46,97	47,01	47,77	50
42,09	41,98	42,08	42,83	45
37,19	37,05	37,27	37,92	40
32,36	32,17	32,39	33,06	35
27,58	27,33	27,79	28,24	30
22,85	22,60	22,86	23,46	25
18,18	17,92	18,26	18,70	20
13,55	13,31	13,62	13,99	15
8,99	8,78	9,04	9,30	10
4,47	4,34	4,50	4,63	5
0,00	0,00	0,00	0,00	0
—4,42	»	»	»	—5
—8,79	»	»	»	—10
»	»	»	»	—13,14
—13,11	»	»	»	—15
—17,39	»	»	»	—20
»	»	»	»	—25
»	»	»	»	—30
»	»	»	»	—35

Digitized by Google

La lecture attentive de la dernière série de ces tableaux, nous conduit à un certain nombre de remarques, dont quelques-unes ne sont pas sans importance.

D'abord, une première remarque tout-à-fait spéciale concerne le thermomètre à eau.

Un pareil thermomètre présente, par rapport au thermomètre à air, des différences qui atteignent quelquefois un chiffre extrêmement considérable, plus de 23 degrés; c'est donc un instrument défectueux au suprême degré.

Il offre, en outre, un autre inconvénient bien grave, c'est qu'il peut donner la même indication à des températures très-différentes. Par exemple, à — 13°,14, le thermomètre à eau donne la même indication qu'à +25°, et cependant ces températures présentent l'énorme différence de plus de 38°.

Cette singulière anomalie, dont l'eau nous offre le seul exemple bien constaté jusqu'à ce jour parmi les liquides purs, est une conséquence de l'existence de son maximum de densité, par suite duquel, au-dessous de 4 degrés, le volume de l'eau éprouve un accroissement constamment croissant, bien que la température aille en diminuant.

Les physiciens savent encore que l'eau peut offrir de bien plus grandes différences de volume aux températures inférieures à 0 degré, lorsque l'on compare son volume à l'état liquide au volume qui correspond à la même température quand elle est à l'état solide; par exemple, à —10 degrés, son volume à l'état solide est 0,9191 en prenant pour unité le volume

Digitized by Google

qui correspond au maximum de densité; le volume de l'eau liquide à — 10 degrés est 1,0017; différence 0,0826, c'est-à-dire près du double de la variation de volume qu'éprouve l'eau en passant de 0° à 100 degrés.

Tous les autres thermomètres sont en retard sur le thermomètre à air, entre 0° *et* 100 *degrés; tous, au contraire, sont en avance sur lui, lorsqu'on se place en dehors de ces limites,* soit au-dessous de 0°, soit au-dessus de 100 degrés.

En laissant de côté le thermomètre à eau, l'on trouve que *ces divers thermomètres s'accordent généralement mieux entr'eux qu'ils ne s'accordent avec le thermomètre à mercure ou avec le thermomètre à air.*

C'est vers 50 *degrés, ou plutôt entre* 50 *et* 55 *degrés que se trouve le plus grand écart,* la plus grande différence entre les indications du thermomètre à air et celles des thermomètres construits avec ces divers liquides, entre 0° et 100 degrés.

En dehors des points fixes de l'échelle thermométrique, l'écart paraît d'autant plus grand que l'abaissement de température est plus considérable, au-dessous de 0°, *ou que la température s'élève davantage au-dessus de* 100 *degrés.*

Entre les points fixes de l'échelle, la grandeur de cette différence d'indications ne paraît pas avoir de rapport bien évident avec la plus ou moins grande volatilité des liquides.

On est tenté de croire, à priori, que les liquides les plus volatils sont ceux qui doivent offrir le plus d'irrégularité dans la marche de leur dilatation entre

Digitized by Google

des limites données; cette présomption, fondée dans un certain nombre de cas, nous induirait en erreur dans beaucoup d'autres; ainsi, le chlorure d'amyle qui bout à 101°,75 n'est en retard que de 4°,68 sur le thermomètre à air, à 50°, tandis qu'à la même température le thermomètre construit avec l'alcool amylique qui bout à 131°,8, est en retard de 5°,43.

De tous les liquides inscrits dans cette dernière série de tableaux, c'est, après l'eau, l'alcool amylique dont les indications *s'accordent le moins* avec celles du thermomètre à air.

Le thermomètre à brômure de silicium est, au contraire, celui qui présente les écarts les moins considérables; à 50°, le retard ne s'élève qu'à 1°,89.

De ce que la plupart de ces thermomètres s'accordent mieux entre eux qu'ils ne s'accordent avec les thermomètres à air et à mercure, peut-on en conclure qu'ils soient susceptibles de donner, avec le système de graduation ordinaire, des indications approchant davantage de la nature de celles qui constitueraient des thermomètres parfaits?

Ce serait, je pense, aller beaucoup trop loin, d'autant plus que cet accord est un peu moins parfait dans les températures élevées.

Ce fait me semble néanmoins devoir être enregistré avec soin, à cause de sa grande généralité.

La lecture des nombres inscrits dans la première série de ces tableaux nous apprend que la comparaison du thermomètre à air avec les thermomètres formés par des liquides bouillant au-dessous de 100 degrés, offre, en général, moins de régularité qu'avec les thermomètres qui figurent dans la dernière série.

Digitized by Google

Si nous cherchons, pour chacun d'eux en particulier, le maximum d'écart par rapport au thermomètre à air, nous trouvons encore que *ce maximum se trouve vers le milieu de l'intervalle compris entre les points fixes.*

Nous trouvons aussi que cet écart est, en général, d'autant plus grand que les points fixes de l'échelle thermométrique comprennent entr'eux un intervalle plus grand. Cependant, nous voyons que, pour le thermomètre à chlorure de silicium, dont les points fixes ne comprennent qu'un intervalle de 59 degrés, l'écart s'élève à plus de quatre degrés, tandis que pour le thermomètre construit avec l'acétate d'oxyde de méthyle, dont les points fixes comprennent un intervalle de 59°,5, cette différence ne s'élève qu'à 2 degrés.

Pour le thermomètre à brôme, dont les points fixes sont distants de 63 degrés, ce maximum d'écart n'est que de 2 degrés.

Enfin, pour le thermomètre à chlorure d'éthyle monochloré, dont les points fixes comprennent un intervalle de 64°,8, l'écart maximum s'élève à peine à 1°,3.

Une autre remarque assez importante encore, c'est que *certains thermomètres formés avec des liquides bouillant à des températures peu différentes s'accordent assez bien entre eux.*

Tels sont *les thermomètres à chlorure d'éthyle bichloré* et celui qui renferme pour liqueur thermométrique *l'acétate d'oxyde d'éthyle.*

Leur accord est aussi parfait que celui de deux ther-

Digitized by Google

momètres à mercure construits dans de bonnes conditions.

Nous pouvons faire une remarque analogue au sujet *des thermomètres à alcool et à bichlorure de carbone*, dont l'accord est presque aussi parfait que celui des deux précédents.

Que nous sera-t-il permis de conclure de ce travail, au point de vue purement pratique? Car il ne faut pas oublier que nous nous proposions de voir s'il était possible de remplacer avantageusement l'alcool par un autre liquide pour la construction des thermomètres destinés à l'observation des basses températures.

N'oublions pas non plus que la substance que nous cherchons doit remplir plusieurs conditions importantes :

1°. Être d'une préparation facile;

2°. Être inaltérable ou très-peu altérable au contact de l'air;

3°. N'être pas dangereuse à manier;

4°. Avoir une dilatation aussi régulière que possible, et un peu considérable, pour augmenter la sensibilité des thermomètres;

5°. N'être congelable à aucune température connue, ou du moins ne l'être qu'à une température extrêmement basse;

6°. Avoir une température d'ébullition assez élevée pour que la détermination des points fixes de l'échelle thermométrique puisse donner à celle-ci une certaine étendue, sans laquelle on n'aurait qu'une graduation peu susceptible d'une grande précision.

Digitized by Google

Parmi les quarante-quatre substances que j'ai étudiées, celles qui rempliraient le mieux l'ensemble de ces conditions sont :

Le sulfure de carbone,
Le chloroforme,
Le protochlorure et le bichlorure de carbone,
La liqueur des Hollandais.

Presque tous les autres liquides sont, ou très-difficiles à obtenir dans un état suffisamment régulier de pureté, ou très-altérables au contact de l'air et surtout de l'air humide.

Quel que soit notre choix, si nous prenons comme termes de comparaison les indications du thermomètre à air, et je crois que nous ne pouvons faire mieux dans l'état actuel de la science, nous trouvons que des thermomètres construits avec l'une quelconque de ces substances ne marcheraient pas d'accord avec lui.

Mais ce désaccord ne serait pas une difficulté insurmontable; il suffirait d'établir, une fois pour toutes, une bonne table de comparaison entre ces deux sortes d'instruments. On arriverait ainsi à pouvoir substituer avec avantage au thermomètre à air un thermomètre ordinaire à liquide.

Il est bien entendu que l'avantage dont nous voulons parler, concerne la plus grande commodité dans l'emploi usuel et nullement la rigoureuse précision.

Digitized by Google

DE LA FORMATION DES CAUSTIQUES

DANS LES MILIEUX RÉFRINGENTS, TERMINÉS PAR DEUX SURFACES SPHÉRIQUES CONCENTRIQUES;

Par M. LEBOUCHER,

Professeur à la Faculté des sciences.

TROISIÈME PARTIE (1).

Des caustiques formées par les rayons lumineux qui, après avoir pénétré dans un milieu réfringent, limité par deux circonférences concentriques, en sortent par la circonférence opposée à celle d'entrée, après avoir éprouvé intérieurement un nombre quelconque de réflexions.

Dans la seconde partie de ce travail, nous sommes entrés dans des détails fort étendus sur les différents cas qui peuvent se présenter, lorsque des rayons lumineux passent d'un milieu réfringent dans un autre, et donnent naissance à une caustique par leurs intersections deux à deux. Cela nous dispensera de traiter aussi longuement les autres parties du problème gé-

(1) Voir les deux 1res. parties dans le volume précédent (1851).

Digitized by Google

néral que nous nous sommes proposé de résoudre, et désormais nous n'étudierons plus qu'un seul cas, celui où les rayons lumineux, partant d'un même point, passent du vide dans le milieu réfringent.

Lorsque des rayons lumineux, partant d'un point donné, situé dans le vide, traversent une couche réfringente, limitée par deux circonférences concentriques, il peut arriver ou bien que les rayons lumineux pénètrent dans la couche réfringente par la circonférence concave, ou bien qu'ils y pénètrent par la circonférence convexe; nous aurons donc à rechercher les formules qui permettent de déterminer la caustique dans chacun de ces deux cas.

§ 1er.

Les rayons lumineux pénètrent dans la couche réfringente par la circonférence concave.

La fig. 29 montre suffisamment la marche de deux rayons lumineux infiniment voisins si et si'. Après s'être réfractés deux fois, ils émergent aux points I et I′, et leurs prolongements viennent se couper en un certain point x qui appartient à la caustique. Pour que la position du point x soit déterminée, il faut que l'on connaisse 1°. la position du point d'émergence I; 2°. la direction du rayon émergent; 3°. la distance $Ix=z$ du point I au point correspondant x de la caustique.

Occupons-nous d'abord de la position du point d'émergence. Elle sera connue, si on peut assigner la valeur, en fonction de l'angle $iso=\alpha$, de l'angle IOA

Digitized by Google

que nous représenterons par λ. Si nous désignons par γ l'angle ioa, et par u l'angle ioi, nous aurons évidemment :

$$\lambda = \gamma - u \ldots\ldots (\lambda)$$

Ainsi, tout se réduit à trouver les valeurs de γ et de u en fonction de α. Or le triangle iso nous donne les deux équations : $\gamma = i + \alpha$, et $\sin. i = \varphi \sin. \alpha$, en représentant par φ, comme précédemment, le rapport $\frac{so}{ao}$. L'angle γ doit donc être considéré comme connu, et il ne reste plus qu'à déterminer l'angle u. Or, en appelant s et s' les angles que forme le rayon réfracté ii avec les normales oi et oI, nous tirerons du triangle oii : $\sin. s' : \sin. s :: oi : oI$, ou bien $\sin. (s - u) : \sin. s :: oi : oI$, ce qui fournit l'équation :

$$\text{Sin.}\,(s - u) = \rho \sin. s \ldots. (u)$$

en représentant par ρ le rapport $\frac{oi}{oI}$ entre les rayons des circonférences intérieure et extérieure. Quant à l'angle s qui entre dans cette formule, il sera facile de l'obtenir, car on a d'abord, d'après la loi de la réfraction, $\sin. s = \frac{\sin. i}{n}$, et en remplaçant $\sin. i$ par la valeur qu'on vient de trouver, $\sin. s = \frac{\varphi \sin. \alpha}{n}$. Ainsi les angles λ et u peuvent être considérés comme connus, puisqu'il est facile de les calculer au moyen des équations (λ) et (u), et la position du point d'émergence I est par conséquent déterminée.

La direction du rayon émergent sera donnée par l'angle d'émergence e que forme ce rayon avec la normale oI. Or, la loi de la réfraction donne d'abord

Digitized by Google

$\sin.e=n\sin.s'$; mais le triangle oil donne $\sin.s'=\rho\sin.s$, et puisque $\sin.s=\frac{\varphi\sin.\alpha}{n}$ on aura, par la substitution :

$$\sin.e=\rho\varphi\sin.\alpha.\ldots(e)$$

Il ne nous reste plus qu'à trouver la valeur de la quantité z, c'est-à-dire l'expression de la distance Lx du point d'émergence I au point x de la caustique. Nous considérerons pour cela les deux triangles infiniment petits $x\Pi'$ et xEE'. Ces deux triangles sont semblables, et donnent la proportion : $z:IE-z::\Pi':EE'$. Mais si du point o on abaisse la perpendiculaire OP sur IE, on aura : $IE=2IP=2R\cos.e=2R\sqrt{1-\rho^2\varphi^2\sin.^2\alpha}$, en représentant par R le rayon OI. La proportion précédente donne donc : $\frac{z}{2R\sqrt{1-\rho^2\varphi^2\sin.^2\alpha}-z}=\frac{\Pi'}{EE'}$. Mais Π' et EE' sont les différentielles des arcs AI et AIE, qu'on peut remplacer par les différentielles des arcs qui correspondent aux mêmes angles dans un cercle dont le rayon est égal à 1. Or, le premier de ces arcs n'est autre chose que λ, et le deuxième se compose de ce même arc λ augmenté de l'arc qui mesure l'angle IOE, c'est-à-dire augmenté de $180°-2e$. Par conséquent on aura : $\frac{\Pi'}{EE'}=\frac{d\lambda}{d\lambda-2de}=\frac{di+d\alpha-du}{di+d\alpha-du-2de}$. En faisant donc la substitution et réduisant, on trouve :

$$z=R\sqrt{1-\rho^2\varphi^2\sin.^2\alpha}\,\frac{di+d\alpha-du}{di+d\alpha-du-de}$$

Il ne reste donc plus qu'à calculer les trois différentielles di du et de. Au moyen des équations précédentes, on trouvera sans difficulté :

Digitized by Google

$$di=\frac{\varphi\sqrt{1-\sin.^2\alpha}}{\sqrt{1-\varphi^2\sin.^2\alpha}}d\alpha$$

$$du=\frac{\varphi\sqrt{1-\sin.^2\alpha}\left(\sqrt{n^2-\rho^2\varphi^2\sin.^2\alpha}-\rho\sqrt{n^2-\varphi^2\sin.^2\alpha}\right)}{\sqrt{n^2-\varphi^2\sin.^2\alpha}\sqrt{n^2-\rho^2\varphi^2\sin.^2\alpha}}d\alpha$$

$$de=\frac{\rho\varphi\sqrt{1-\sin.^2\alpha}}{\sqrt{1-\rho^2\varphi^2\sin.^2\alpha}}d\alpha$$

En substituant ces trois différentielles dans l'expression précédente de z, on obtiendrait cette quantité en fonction de la variable indépendante α, et des quatre constantes R, ρ, φ et n; mais comme la formule serait très-longue, nous représenterons par une seule lettre chacun des cinq radicaux qui y entrent, et nous poserons en conséquence.

$$\sqrt{1-\sin.^2\alpha}=A.....\sqrt{1-\varphi^2\sin.^2\alpha}=B$$
$$\sqrt{n^2-\varphi^2\sin.^2\alpha}=C...\sqrt{1-\rho^2\varphi^2\sin.^2\alpha}=D$$
$$\sqrt{n^2-\rho\,\varphi^2\sin.^2\alpha}=E$$

En substituant dans l'expression de z toutes les valeurs précédentes, et faisant les simplifications convenables, on trouve :

$$(z)\qquad z=RD'\frac{CE(\varphi A+B)-\varphi AB(E-\rho C)}{D\left\{CE(\varphi A+B)-\varphi AB(E-\rho C)\right\}-\rho\varphi ABCE}$$

Si on veut que la formule (z) soit applicable pour toutes les directions du rayon incident, il faudra avoir soin de changer le signe du radical $\sqrt{1-\sin.^2\alpha}$, ou A, pour toutes les valeurs de α plus grandes que 90°. Nous ne discuterons pas cette formule pour déterminer la

Digitized by Google

forme des courbes qu'elle représente, parce qu'elle est trop compliquée, et que d'ailleurs la discussion n'offrirait ici rien de bien intéressant. Nous nous contenterons de déterminer la position des foyers.

Pour obtenir les distances focales, il faut faire, dans la formule (*z*), successivement $\alpha=o$ et $\alpha=180°$. Si on fait d'abord $\alpha=o$, les radicaux deviennent :

$$A=1,\ B=1,\ C=n,\ D=1,\ E=n,$$

et en représentant par z_o la distance focale, on trouve :

$$z_o=R\frac{n(1+\varphi)-\varphi(1-\rho)}{n(1+\varphi)-\varphi(1-\rho)-n\rho\varphi}.$$

Si maintenant on fait $\alpha=180°$, tous les radicaux prennent encore la même valeur, excepté A qui devient -1, et en appelant z_π cette deuxième distance focale, on trouve :

$$z_\pi=R\frac{n(1-\varphi)+\varphi(1-\rho)}{n(1-\varphi)+\varphi(1-\rho)+n\rho\varphi}.$$

Occupons-nous d'abord du premier foyer. La valeur de z_o est toujours positive, car son numérateur peut se mettre sous la forme $n+\varphi(n-1+\rho)$, quantité toujours positive, et son dénominateur peut s'écrire $n+\varphi(1-\rho)(n-1)$, et demeure aussi par conséquent toujours positif. De là il résulte que le premier foyer est toujours virtuel. Il est aisé de prouver maintenant que ce premier foyer est toujours situé entre le centre et le point lumineux, c'est-à-dire qu'il est placé sur la ligne *os* (fig. 29). Il suffit pour cela de faire voir que z_o est plus grand que Ao et plus petit que As.

Digitized by Google

D'abord puisque le numérateur de z_0 est plus grand que son dénominateur, on a : $z_0 > R$, ou $z_0 > Ao$. D'un autre côté, il est aisé de voir que z_0 est plus petit que As. En effet, As est égal à $Ao + os$, ou bien à $R + \varphi r$, ou bien encore à $R + \varphi\rho R = R(1 + \rho\varphi)$. Donc tout se réduit à prouver que l'on a : $\frac{n(1+\varphi) - \varphi(1-\rho)}{n(1+\varphi) - \varphi(1-\rho) - n\rho\varphi} < 1 + \varphi\rho$. Pour cela, remarquons que, si on ajoute au numérateur du premier membre, et qu'on en retranche en même temps le terme $n\rho\varphi$, l'inégalité peut se mettre sous la forme $1 + \frac{n\rho\varphi}{n(1+\varphi) - \varphi(1-\rho) - n\rho\varphi} < 1 + \rho\varphi$, ou bien en la simplifiant, $\frac{n}{n(1+\varphi) - \varphi(1-\rho) - n\rho\varphi} < 1$. Or le dénominateur du premier membre étant égal, comme nous l'avons vu précédemment, à $n + \varphi(1-\rho)(n-1)$, il est visible que ce premier membre est plus petit que 1, et que l'inégalité a réellement lieu.

Nous pouvons donc conclure de cette discussion que, quelle que soit la position du point lumineux sur l'axe, le premier foyer est toujours virtuel, et qu'il est situé entre le centre et le point lumineux.

Occupons-nous maintenant du second foyer. Il faut d'abord remarquer qu'ici φ est toujours une fraction ; cela étant, il est évident que le numérateur et le dénominateur de z_π sont toujours positifs. On conclut de là que le second foyer est aussi toujours virtuel. Il est aisé de prouver encore que ce second foyer est toujours compris entre le point d'émergence B et le point lumineux s (fig. 29). Pour cela, il suffit de prouver que z_π est plus grand que o et plus petit que Bs. D'abord z_π est plus grand que o, puisque son numé-

Digitized by Google

rateur est essentiellement positif. Pour prouver maintenant que z_π est plus petit que Bs, il faut remarquer d'abord que Bs est égal à Bo—so, ou bien à R—φr, ou bien enfin à R$(1-\rho\varphi)$. Ainsi il faut montrer que l'on a :

$$z_\pi < R(1-\rho\varphi), \text{ ou bien : } \frac{n(1-\varphi)+\varphi(1-\rho)}{n(1-\varphi)+\varphi(1-\rho)+n\rho\varphi} < 1-\rho\varphi.$$

Si on ajoute au numérateur du premier membre, et qu'on en retranche en même temps le terme $n\rho\varphi$, l'inégalité précédente, après quelques simplifications, se réduit à celle-ci : $\frac{n}{n(1-\varphi)+\varphi(1-\rho)+n\rho\varphi} > 1$. Or, le dénominateur du premier membre peut se mettre sous la forme $n-\varphi(1-\rho)(n-1)$, quantité plus petite que n. L'inégalité existe donc, et le second foyer est situé, comme nous l'avons dit, entre le point B et le point s.

Lorsque, dans les valeurs de z_0 et de z_π, on fait l'une des trois hypothèses suivantes, $\varphi=0$, $\rho=1$, $n=1$, on trouve que les deux foyers coïncident avec le point lumineux. C'est, en effet, ce qui doit arriver; car, dans le premier cas, le point lumineux est situé au centre, et il n'y a plus de réfraction; dans le second, l'épaisseur de la couche réfringente est nulle, et dans le troisième, le milieu compris entre les deux sphères, et le milieu extérieur ont le même pouvoir réfringent.

On pourrait obtenir les équations de la caustique principale et de la caustique diamétrale, en faisant $\varphi=\infty$ et $\varphi=1$ dans les équations précédentes; mais ces calculs ne présentant aucune difficulté, nous ne nous y arrêterons pas.

Nous n'avons considéré jusqu'ici que la portion du rayon ri qui émerge au point I; mais, en réalité, le

Digitized by Google

rayon réfracté ıI se partage au point I en deux parties : une partie qui émerge pour produire la caustique que nous avons étudiée, et une autre partie qui se réfléchit suivant Im. Le rayon réfléchi Im se dédouble lui-même au point *m*, une portion émerge pour produire une caustique que nous étudierons plus tard, et une autre portion se réfléchit suivant *m*M. Le rayon *m*M se comportera encore comme le rayon ıI, c'est-à dire qu'il donnera aussi un rayon émergent et un rayon réfléchi, et ainsi de suite indéfiniment. On peut donc se proposer de rechercher les équations de la caustique que forment, par leurs intersections, les rayons lumineux qui émergent par la circonférence extérieure, après avoir éprouvé sur cette circonférence un nombre quelconque *m* de réflexions.

Supposons d'abord que le rayon n'ait éprouvé qu'une seule réflexion sur la circonférence extérieure. Alors le rayon arrive au point M, et émerge suivant une droite dont le prolongement est MN. De l'égalité des angles d'incidence et de réflexion en I et en *m*, il résulte évidemment que l'angle UOM est égal à l'angle UOI, c'est-à-dire à *u*. Par conséquent, l'angle de réfraction *m*MO est égal à l'angle de réfraction ıIO. Donc les angles d'émergence en M et en I sont égaux. Ainsi le rayon qui émerge en M sortira en faisant avec la normale au point M un angle égal à *e*, et il est évident qu'il en sera toujours de même, quel que soit le nombre de réflexions que le rayon ait éprouvées avant d'émerger.

La position du point d'émergence M sera donnée, comme précédemment, par l'angle MOA. Or, cet angle

Digitized by Google

est égal à IOA—IOM, c'est-à-dire à $\lambda-2u$; mais, nous avons trouvé précédemment $\lambda=i+\alpha-u$, donc MOA$=i+\alpha-3u$. Ainsi, après une réflexion sur la circonférence extérieure, l'angle λ diminue de $2u$. Si le rayon éprouvait encore une réflexion pareille, λ diminuerait encore de $2u$, et ainsi de suite. Si donc on suppose que le rayon a éprouvé m réflexions sur la circonférence extérieure, l'angle λ aura diminué de m fois $2u$, ou de de $2mu$; en le représentant donc par λ_m, on aura : $\lambda_m=\lambda-2mu$, ou bien :

$$\lambda_m=i+\alpha-(2m+1)u.$$

Il ne reste plus qu'à trouver la distance du point M au point correspondant de la caustique. Si on fait les mêmes constructions que précédemment, on trouvera encore deux triangles infiniment petits qui donneront :

$$\frac{z_m}{1\sqrt{1-\rho^2\varphi^2\sin.^2\alpha}-z_m}=\frac{d.\text{AM}}{d.\text{AMN}}=\frac{d.\lambda_m}{d.\lambda_m+d.(18^\circ-2e)}=\frac{di+d\alpha-(2m+1)du}{di+d\alpha-(2m+1)du-2de}$$

d'où on tire sans difficulté :

$$z_m=\text{R}\sqrt{1-\rho^2\varphi^2\sin.^2\alpha}\,\frac{di+d\alpha-(2m+1)du}{di+d\alpha-(2m+1)du-de}$$

en faisant toutes les substitutions, au moyen des équations précédentes, on trouve finalement :

$$(z_m)\qquad z_m=\text{RD}^2\frac{\text{CE}(\varphi\text{A}+\text{B})-(2m+1)\varphi\text{AB}(\text{E}-\rho\text{C})}{\text{D}\{\text{CE}(\varphi\text{A}+\text{B})-(2m+1)\varphi\text{AB}(\text{E}-\rho\text{C})\}-\rho\varphi\text{ABCE}}.$$

Digitized by Google

§ 2.

Les rayons lumineux pénètrent dans la couche réfringente par la circonférence convexe.

Les raisonnements et les constructions étant absolument semblables à ceux que nous avons faits dans le paragraphe premier, nous nous dispenserons de les répéter ici, et nous nous contenterons de faire connaître les équations qui permettent de déterminer la position d'un point quelconque de la caustique. Il faut, pour cela, que l'on connaisse 1°. la position du point d'émergence; 2°. la direction du rayon émergent; 3°. la distance du point d'émergence au point correspondant de la caustique.

La position du point d'émergence sera donnée par l'angle que forme la normale menée au point d'émergence avec l'axe. En représentant, comme précédemment, cet angle par λ, et supposant qu'il n'y ait aucune réflexion intérieure, on aura :

$$\lambda = i - \alpha + u,$$

l'angle i étant donné, comme précédemment, par l'équation $\sin.i = \varphi \sin.\alpha$, dans laquelle φ exprime le rapport entre la distance du point lumineux au centre, et le rayon R de la circonférence extérieure. Quant à l'angle u, c'est-à-dire l'angle formé par les normales menées au point d'incidence et au point d'émergence, il sera donné par l'équation :

Digitized by Google

$$\sin.(u+s)=\frac{1}{\rho}\sin.s$$

s étant le premier angle de réfraction.

La direction du rayon émergent sera donnée par l'angle e qu'il forme avec la normale au point d'émergence. Or, on trouve pour l'expression de cet angle :

$$\sin.e=\frac{\varphi}{\rho}\sin.\alpha.$$

Dans la formule qui donne la valeur de z, il entre deux nouveaux radicaux, savoir le radical $\sqrt{\rho^2-\varphi^2\sin.^2\alpha}$ et $\sqrt{\rho^2n^2-\varphi^2\sin.^2\alpha}$. Or, je poserai

$$\sqrt{\rho^2-\varphi^2\sin.^2\alpha}=F \quad . \quad . \quad . \quad \sqrt{\rho^2n^2-\varphi^2\sin.^2\alpha}=G$$

et alors la formule devient :

$$(z_1) \qquad z=RF^2\frac{\varphi AB(C-G)+CG(\varphi A-B)}{\varphi ABCG-F\{\varphi AB(C-G)+CG(\varphi A-B)\}}$$

A, B et C représentent dans cette formule les mêmes radicaux que dans le paragraphe premier.

Il est évident qu'ici il n'y a plus qu'un seul foyer, que l'on obtiendra en faisant $\alpha=o$ dans la formule (z_1). Il vient alors :

$$z_o=r\frac{\varphi(1-\rho)+\rho n(\varphi-1)}{\varphi n-\varphi(1-\rho)-\rho n(\varphi-1)}.$$

Le numérateur de cette expression est toujours positif, et il en est de même de son dénominateur, car on a toujours $\varphi n>\varphi(1-\rho)+\rho n(\varphi-1)$. Si on supposait en effet que le dénominateur pût être négatif, on en déduirait par φ, ρ et n des valeurs inadmissibles. Ainsi

Digitized by Google

z_0 est toujours positif. Or, d'après la manière dont les constructions ont été faites, les valeurs positives de z doivent être comptées sur les prolongements des rayons émergents. Il faut donc conclure de là que le foyer est virtuel.

On peut faire voir de plus que le foyer est toujours compris entre le point lumineux et le point d'émergence. Pour cela il suffit de prouver que la distance du point lumineux au point d'émergence est toujours plus grande que z_0. Or, il est aisé de voir que cette distance a pour expression $\varphi R - r = \varphi R - \rho R = R(\varphi - \rho)$. Ainsi, il faut qu'on ait l'inégalité :

$$R(\varphi-\rho) > r\frac{\varphi(1-\rho)+\rho n(\varphi-1)}{\varphi n-\varphi(1-\rho)-\rho n(\varphi-1)}.$$

Mais si on ajoute au numérateur et qu'on en retranche en même temps φn, on pourra mettre l'inégalité précédente sous la forme $\varphi-\rho > \rho\left(\frac{\varphi n}{\varphi n-\varphi(1-\rho)-\rho n(\varphi-1)}-1\right)$ d'où on tire, en simplifiant, $1 > \frac{\rho n}{\varphi n-\varphi(1-\rho)-\rho n(\varphi-1)}$; et enfin, cette inégalité conduit à celle ci :

$$\varphi(1-\rho)(n-1) > 0,$$

laquelle est évidemment toujours satisfaite. Ainsi le foyer est toujours compris entre le point lumineux et le point d'émergence.

On pourrait encore se proposer de déterminer la caustique formée par les rayons lumineux qui émergent après avoir éprouvé un certain nombre de réflexions entre les deux circonférences ; mais tout ce que nous avons dit sur ce sujet dans le paragraphe

Digitized by Google

premier est encore rigoureusement applicable ici, et ce problème général ne peut présenter aucune difficulté nouvelle.

APPLICATION DES FORMULES PRÉCÉDENTES.

RECHERCHE DE LA CAUSTIQUE FORMÉE PAR LES RAYONS LUMINEUX QUI, PARTANT D'UN POINT DONNÉ, TRAVERSENT UNE LAME RÉFRINGENTE A FACES PARALLÈLES.

Lorsqu'un point lumineux envoie des rayons sur la face antérieure d'une lame réfringente, à faces parallèles, ces rayons pénètrent dans la lame, et, après avoir éprouvé un nombre quelconque de réflexions intérieures, ils sortent par l'autre face. Tous les rayons qui émergent ainsi, après avoir éprouvé le même nombre de réflexions intérieures, donnent, par leurs intersections consécutives, une caustique dont il serait facile de déterminer directement l'équation ; mais nous préférons la déduire des formules générales qui ont été trouvées précédemment, parce qu'elle servira ainsi à en montrer l'exactitude.

Si on suppose que les deux rayons R et r des surfaces sphériques qui limitent la couche réfringente deviennent infinis, il est évident que cette couche sphérique se transforme en une lame à face parallèles. Par conséquent, en introduisant ces hypothèses dans l'une des formules précédentes, qui donnent la valeur de z, elle devra devenir applicable à la lame réfringente. Mais il faut remarquer d'abord qu'il y a un choix à faire entre ces formules. En effet, les deux

Digitized by Google

faces de la lame réfringente étant considérées comme des surfaces sphériques dont les rayons sont infinis, le centre commun de ces surfaces est situé à l'infini, et il faut, par conséquent, choisir parmi les formules précédentes qui donnent la valeur de z, celle qui se rapporte au cas où le point lumineux est situé entre la surface sphérique et le centre.

Cela étant, on ne pourrait se servir de la formule (z) du paragraphe premier, en conservant à tous ses termes les signes dont ils sont affectés, car alors elle se rapporterait au cas où le point lumineux est au-delà du centre. Mais si, d'après la remarque qui a été faite précédemment, on change les signes de tous les termes qui contiennent le radical A, elle se rapporte alors au cas où le point lumineux est situé entre le centre et la circonférence, et elle peut dès-lors être employée pour opérer la transformation que nous voulons faire. Si de plus on veut obtenir une équation applicable aux rayons lumineux qui ont éprouvé un nombre quelconque de réflexions intérieures avant d'émerger, il n'y aura qu'à prendre la formule (z_m), après avoir changé les signes de tous les termes qui contiennent A. La formule (z_m) devient alors :

$$z_m = \mathrm{RD}^2 \frac{\mathrm{CE}(\mathrm{B}-\varphi\mathrm{A}) + (2m+1)\varphi\mathrm{AB}(\mathrm{E}-\rho\mathrm{C})}{\mathrm{D}\left\{\mathrm{CE}(\mathrm{B}-\varphi\mathrm{A}) + (2m+1)\varphi\mathrm{AB}(\mathrm{E}-\rho\mathrm{C})\right\} + \rho\varphi\mathrm{ABCE}}$$

Lorsqu'on fait les hypothèses $\mathrm{R}=\infty$, $r=\infty$, il en résulte $\rho=1$, $\varphi=1$; mais en introduisant ces valeurs dans l'expression de z_m, les binômes $\mathrm{B}-\varphi\mathrm{A}$ et $\mathrm{E}-\rho\mathrm{C}$ deviennent nuls, et, par suite, le dénominateur se réduit à la quantité finie $\mathrm{ABCE}=(1-\sin.^2\alpha)(n^2-\sin.^2\alpha)$,

Digitized by Google

et le numérateur, après la multiplication par R, prend la forme indéterminée $\infty.0$. Pour faire disparaître cette indétermination, il faut remarquer d'abord que les deux rayons R et r, quoique devenant tous les deux infinis, doivent cependant conserver entre eux une différence constante e, qui exprime l'épaisseur de la couche réfringente, de sorte qu'on a toujours. $r=R-e$, d'où $\rho=\frac{R-e}{R}$. D'un autre côté, si on représente par d la distance du point lumineux à la circonférence intérieure, on aura : $\varphi=\frac{r-d}{r}$. Avant de substituer ces valeurs, il faut faire subir une transformation aux deux parties qui composent le numérateur de z_m, en multipliant et divisant la première par le binôme $B+\varphi A$, et en multipliant et divisant également la seconde par le binôme $E+\rho C$. La première partie devient alors : $\frac{CE(1-\varphi^2)}{B+\varphi A}$, et la seconde devient : $\frac{(2m+1)\varphi n^2 AB(1-\rho^2)}{E+\rho C}$

Mais, des valeurs précédentes de φ et de ρ, on déduit : $1-\varphi=\frac{2d}{r}-\frac{d^2}{r^2}$, $1-\rho^2=\frac{2e}{R}-\frac{e^2}{R^2}$. Si on substitue ces valeurs dans les expressions précédentes, et qu'on fasse la multiplication par R, elles deviennent, après quelques simplifications : $\frac{CEd\left(2-\frac{d}{r}\right)}{\rho(B+\varphi A)}$, et $\frac{(2m+1)\rho n^2 ABe\left(2-\frac{e}{R}\right)}{E+\rho C}$.

Si maintenant on les substituait dans la valeur de z_m, l'équation qui en résulterait conserverait toute sa généralité, et pourrait par conséquent la remplacer. C'est dans cette équation, ainsi transformée, que nous allons introduire les hypothèses $R=\infty$, $r=\infty$, $\rho=1$,

Digitized by Google

$\rho=1$. En supprimant les termes qui se détruisent, et simplifiant, on trouve :

$$z_m=\frac{d\sqrt{(n^2-\sin.^2\alpha)^3}+(2m+1)n^2e\sqrt{(1-\sin.^2\alpha)^3}}{\sqrt{1-\sin.^2\alpha}\,\sqrt{(n^2-\sin.^2\alpha)^3}}.$$

Cette équation ne serait pas suffisante pour construire la caustique, car il faut encore connaître la position du point d'émergence et la direction du rayon émergent. D'abord il est aisé de voir que le rayon émergent est parallèle au rayon incident. Quant à la position du point d'émergence, il faut, pour l'obtenir, abaisser du point lumineux (fig. 30) une perpendiculaire sur la face antérieure de la lame, la prolonger jusqu'à la face postérieure, et prendre, à partir du pied de cette perpendiculaire, et sur l'intersection du plan d'incidence avec la face postérieure, une longueur égale à $\frac{d\sin.\alpha}{\sqrt{1-\sin.^2\alpha}}+\frac{(2m+1)e\sin.\alpha}{\sqrt{n^2-\sin.^2\alpha}}$.

Il nous serait facile maintenant de déterminer la forme de la courbe; mais nous préférons employer, pour cette recherche, son équation en coordonnées rectangulaires qu'il est facile d'obtenir. Soit ABCD (fig. 30) la lame réfringente, s le point lumineux et z le point où le rayon qui émerge au point e est rencontré par un autre rayon émergent provenant d'un autre rayon incident, infiniment voisin du rayon incident si; z est alors un point de la caustique, et il s'agit de trouver une relation entre les coordonnées de ce point et les constantes n d e m. Je prends pour origine des coordonnées le point a, pied de la perpen-

Digitized by Google

diculaire abaissée du point lumineux sur la face AB ; pour l'axe des abscisses positives, la droite aB, et as pour l'axe des ordonnées positives. Cela étant, si j'abaisse du point z une perpendiculaire zp sur l'axe des x, on aura $x=ap$, $y=zp$. Mais, en prolongeant la perpendiculaire zp jusqu'en q, il est aisé de voir que l'on a : $ap=bq=be-qe=bg+ge-qe=ai+ge-qe$. Ainsi, pour avoir x, il n'y a qu'à calculer les quantités ai ge et qe. Or, en remarquant que $sa=d$ et $ab=e$, on trouve facilement : $ai=\frac{d\sin.\alpha}{\sqrt{1-\sin.^2\alpha}}$, $ge=\frac{e\sin.\alpha}{\sqrt{n^2-\sin.^2\alpha}}$ $qe=z\sin.\alpha$. Nous avons supposé que le rayon émergeait sans éprouver de réflexions intérieures ; mais il est aisé de voir comment les valeurs précédentes seraient modifiées, s'il y avait une ou plusieurs réflexions sur la face postérieure de la lame avant l'émergence. Il est évident, d'abord, que les valeurs de ai et de qe ne changeront pas ; quant à ge, il est aisé de voir que, à chaque réflexion sur la face postérieure de la lame, cette ligne augmentera de deux fois sa valeur, de sorte que pour m réflexions sur la face postérieure, elle augmentera de m fois $2ge$ ou de $2m.ge$, et deviendra, par conséquent $\frac{(2m+1)e\sin.\alpha}{\sqrt{n^2-\sin.^2\alpha}}$. Ainsi, on aura, pour l'abscisse du point z, en supposant que le rayon lumineux ait éprouvé m réflexions sur la face postérieure de la lame, avant d'émerger,

$$x=\frac{d\sin.\alpha}{\sqrt{1-\sin.^2\alpha}}+\frac{(2m+1)e\sin.\alpha}{\sqrt{n^2-\sin.^2\alpha}}-z_m\sin.\alpha.$$

Digitized by Google

Si on remplace z_m par sa valeur trouvée précédemment et qu'on fasse les simplifications convenables, on trouve

$$x=\frac{(2m+1)(n^2-1)e\sin.^3\alpha}{\sqrt{(n^2-\sin.^2\alpha)^3}}.$$

Pour obtenir maintenant la valeur de y, observons que l'on a : $y=zp=zq-pq=zq-e$. Il n'y a donc qu'à chercher la valeur de zq. Or, le triangle zqe donne : $zq=z\cos.\alpha=z\sqrt{1-\sin.^2\alpha}$. Cette expression ne changera pas, quel que soit le rayon émergent auquel z se rapporte; on a donc aussi : $zq=z_m\sqrt{1-\sin.^2\alpha}$, et, par suite, $y=z_m\sqrt{1-\sin.^2\alpha}-e$, et, en remplaçant z_m par sa valeur, on trouve :

$$y=d-e+(2m+1)n^2e\sqrt{\left(\frac{1-\sin.^2\alpha}{n^2-\sin.^2\alpha}\right)^3}.$$

Pour obtenir l'équation de la courbe, il ne reste donc plus qu'à éliminer $\sin.\alpha$ entre les deux équations qui donnent x et y. Pour faire cette élimination, on prendra la valeur de $\sin.^2\alpha$ dans la première, puis on formera les quantités $1-\sin.^2\alpha$, $n^2-\sin.^2\alpha$, et on les portera dans la valeur de y. On trouvera ainsi :

$$y=d-e+\frac{(2m+1)e}{n}\sqrt{\left(1-\sqrt[3]{\frac{n^2-1}{(2m+1)^2e^2}\sqrt[3]{x}}\right)^5}.$$

Il est facile de faire disparaître de l'équation la quantité $d-e$; il suffit pour cela de transporter l'origine des coordonnées en un point o distant du point a d'une quantité égale à $d-e$, et de conserver la même direction aux axes. L'équation devient alors :

Digitized by Google

$$(m)\quad y=\frac{(2m+1)e}{n}\sqrt{\left(1-\sqrt[3]{\frac{n^2-1}{(2m+1)e^2}}\sqrt[3]{x^2}\right)^3},$$

et c'est celle-là que nous allons discuter pour étudier la forme de la courbe. En faisant $x=o$, on a les points où la courbe coupe l'axe des y. On trouve ainsi :

$$y_o=\pm\frac{(2m+1)e}{n}.$$

Celui de ces points qui correspond à la valeur positive de y_o représente le foyer de la caustique. Si on donne à m toutes les valeurs entières, depuis o jusqu'à l'infini, on aura les foyers de toutes les caustiques formées par les rayons lumineux qui émanent du point s et qui traversent la lame réfringente. On voit donc que chacun de ces points est distant de celui qui le précède de la quantité constante $\frac{2e}{n}$.

Pour chaque valeur de x, positive ou négative, on a deux valeurs de y égales et de signes contraires; donc la courbe est composée de deux parties symétriquement placées par rapport à l'axe des x. Lorsqu'on change x en $-x$, la valeur de y reste la même; par conséquent, la courbe est aussi composée de deux parties symétriquement placées par rapport à l'axe des y. A mesure que x augmente, y diminue. Ainsi, à partir du foyer, la courbe se rapproche constamment de l'axe des x. y ne peut pas croître indéfiniment, puisque sa valeur maximum est égale à $\frac{(2m+1)e}{n}$. x

Digitized by Google

ne peut croître non plus indéfiniment, parce que la quantité sous le radical ne peut prendre de valeurs négatives sans que y devienne imaginaire. Ainsi, la valeur maximum de x est donnée par l'équation

$1-\sqrt[3]{\frac{n^2-1}{(2m+1)^2e^2}}\sqrt[3]{x^2}=o$, d'où on déduit :

$$x_o=\frac{(2m+1)e}{\sqrt{n^2-1}}.$$

Comme y est nul pour ces deux valeurs de x_o, il en résulte qu'elles donnent les deux points où la courbe coupe l'axe des x. Si on calcule le coefficient différentiel $\frac{dy}{dx}$, on reconnaît facilement que la courbe touche chacun des axes aux points où elle les rencontre et qu'elle tourne constamment sa convexité vers l'origine des coordonnées. Elle offre donc 4 points de rebroussement, et il est facile maintenant de la construire.

Si on suppose $m=o$ et $n=\frac{3}{2}$ on trouve la courbe représentée dans la figure 31. ABCD est la lame réfringente, et s le point lumineux. Les deux arcs fu et fv tracés en ligne pleine représentent la caustique formée par les rayons lumineux qui émanent du point s. L'arc fu est donné par les rayons lumineux qui se dirigent vers la droite de la perpendiculaire, et l'arc fg est donné par ceux qui tombent vers sa gauche. Les deux arcs ponctués constituent la deuxième moitié de la courbe géométrique donnée par l'équation (m), mais ils ne font pas partie de la caustique. Les deux points u et v correspondent aux rayons lumineux qui

Digitized by Google

ne rencontrent la lame réfringente qu'à l'infini, et qui lui sont par conséquent parallèles..

Si on fait disparaître les radicaux de l'équation (m), on sera conduit à une équation du 6^{me}. degré qui ne renfermera que les puissances paires des variables.

VÉRIFICATIONS EXPÉRIMENTALES.

Lorsque l'on veut déterminer expérimentalement la position des foyers dans des appareils optiques tels que ceux que nous étudions, on éprouve toujours de grandes difficultés. Il est presque impossible, en effet, de faire exécuter ces appareils avec une exactitude mathématique, et quand même on serait assez heureux pour y parvenir, on trouverait encore de nombreuses chances d'erreur dans la mesure directe des différentes quantités dont on a besoin, et dans le procédé d'expérimentation lui-même. Cependant, en prenant toutes les précautions pour atténuer autant que possible les causes d'erreur, j'ai voulu voir jusqu'à quel point les résultats de l'expérience seraient d'accord avec ceux du calcul.

J'ai fait construire pour cela une sorte de lentille en verre (crown). C'est une masse de verre limitée par deux surfaces sphériques ayant leur centre exactement au même point. Le rayon extérieur a une longueur égale à 6^c, 57, et le rayon intérieur une longueur de 4^c,61. On a donc $\rho = \frac{4,61}{6,57} = 0,7016$. C'est avec cet appareil que j'ai essayé de déterminer la

Digitized by Google

position du foyer pour des rayons qui traversent la couche sphérique, en y pénétrant par la surface concave ou par la surface convexe. Mais, pour simplifier les expériences, j'ai supposé le point lumineux placé sur l'une des surfaces sphériques. Si on suppose que les rayons pénètrent par la surface convexe, le foyer est alors donné par la formule générale

$$z_0 = r\frac{\varphi(1-\rho)+\rho n(\varphi-1)}{\varphi n-\varphi(1-\rho)-\rho n(\varphi-1)}.$$

Mais ici, à cause de la position particulière du point lumineux, on a : $\varphi=1$, et la formule devient par conséquent : $z_0 = r\frac{1-\rho}{n-(1-\rho)}$. Or, on a : $r=4^c, 61$, $n=1,53$, $1-\rho=0,2984$; par conséquent,

$$z_0 = 4^c, 61\frac{0,2984}{1,53-0,2984}.$$

En faisant les calculs, on trouve $z_0=1^c, 117$. Ainsi, la formule donne, pour la distance du foyer au point d'émergence, $1^c, 117$.

La figure 10 montre comment l'appareil est disposé pour déterminer expérimentalement cette même distance. La lentille MNL est posée sur le support cylindrique EFGH, la convexité tournée en bas, et au point N on dispose un point noir très-petit. Cela étant, si un œil est placé au-dessus du point n, il est évident qu'il apercevra tout à la fois l'image du point N par réfraction à travers la lentille, et l'image du point n par réflexion sur la surface sphérique intérieure. Or, en faisant varier la position du point n, on pourra faire

Digitized by Google

coïncider son image avec celle du point N. Il n'y aura donc plus qu'à déterminer, au moyen de la formule $p'=\frac{pf}{f-p}$, la distance p' de l'image du point n au point v; cette distance devra être égale à z_o. La quantité p représente la distance du point n au point v; on l'a mesurée avec beaucoup de soin, et on l'a trouvée égale à 0°, 75; f exprime la moitié du rayon r, c'est-à-dire 2°, 30. En faisant les calculs, on trouve : $p'=1°, 112$. On a trouvé pour z_o 1°, 117. L'erreur est donc moindre que $\frac{1}{200}$ de la quantité cherchée.

Si les rayons lumineux, au lieu de pénétrer dans la couche réfringente par la surface convexe, y pénétraient par la surface concave, l'expérience pourrait encore se faire de la même manière. Dans ce cas seulement, les bords de la lentille devraient être bien dressés, de manière à pouvoir s'appliquer exactement sur un plan horizontal. On la poserait alors à plat, la convexité tournée en haut sur la table AB de l'appareil fig. 10; on marquerait un point noir au pôle de la face concave, et les expériences se feraient exactement de la même manière.

Pour déterminer la position du foyer dans une lame à faces parallèles, j'ai donné à l'appareil la disposition représentée dans la figure 32. AB représente la table de l'appareil figure 10. On dispose sur cette table le cylindre creux EFGH, dont les bords sont parfaitement dressés, et qui sert de support à la lame en verre, ou plutôt, afin d'obtenir une plus grande épaisseur, à un système de lames en crown. Un deuxième cylindre

Digitized by Google

efgh est placé dans l'intérieur du premier, de manière que leurs axes coïncident. Il sert de support à un fil tendu horizontalement sur ses bords, passant par son axe, et perpendiculaire au plan de la figure. Un œil placé au-dessus du point n pourra donc apercevoir 1°. l'image du point n vue par réflexion sur la face supérieure de la lame; 2°. l'image du fil s vue par réfraction à travers la lame. On fait mouvoir le point n jusqu'à ce que son image n' coïncide avec celle du point s. Ce résultat étant obtenu, voici comment la vérification se fait. On calcule d'abord la distance $n'a$ de l'image n' du point s au point a au moyen de la formule $y_0 = d - e + \frac{e}{n}$; puis, après avoir mesuré $nb = n'b$, on en retranche l'épaisseur $ab = e$ de la lame. La différence doit être égale à y_0. Or, dans une de mes expériences, on avait : $d = 3^c,82$, $e = 1^c,91$; n est d'ailleurs égal à 1,53, il est donc facile de calculer la valeur de y_0. On trouve ainsi : $y_0 = 3^c,158$. Dans la même expérience, on a trouvé pour la valeur de nb, $nb = 5^c,12$; en en retranchant e, on a $n'a = 3^c,21$. L'erreur est donc un peu moindre que $\frac{1}{60}$ de la quantité cherchée.

Les caustiques dont nous venons d'étudier la formation dans une lame réfringente donnent naissance à autant d'images virtuelles des points lumineux qui les engendrent. La première de ces images, c'est-à-dire celle que produisent les rayons lumineux qui traversent la lame, sans éprouver aucune réflexion intérieure, est toujours la plus voisine de la lame, et en

Digitized by Google

même temps la plus éclatante. Pour l'apercevoir, l'œil doit être placé derrière la lame réfringente, de manière à recevoir les faisceaux lumineux émergents. Si, en même temps, l'œil est placé sur la perpendiculaire abaissée du point lumineux sur la lame, l'image reste sur cette perpendiculaire, et le point lumineux n'éprouve aucune déviation; mais il est important de remarquer que la distance à la lame est diminuée, puisque le foyer, comme nous l'avons démontré précédemment, est toujours plus voisin de la lame que le point lumineux. Ainsi, quand on regarde des objets à travers une lame réfringente, même dans une direction à peu près perpendiculaire à la lame, ces objets paraissent toujours plus voisins qu'ils ne le sont en réalité. En général, pour les lames de verre que l'on emploie, le rapprochement est insensible, car il est proportionnel à l'épaisseur de la lame, et cette épaisseur est toujours très-faible. Le rapprochement a en effet pour mesurer la quantité $e\frac{n-1}{n}$. Pour le verre, $n=\frac{3}{2}$, ainsi le rapprochement, dans ce cas, est seulement égal au tiers de l'épaisseur du verre.

Quant aux autres images virtuelles, elles sont toujours invisibles quand l'œil reste placé sur la perpendiculaire à la lame qui passe par le point lumineux. Cela tient, d'une part, à ce que les faisceaux émergents qui produisent ces images secondaires ont sensiblement la même direction que le faisceau émergent qui produit la première image, et, d'une autre part, à ce que la première image étant de beaucoup la plus éclatante, elle efface toutes les autres.

Digitized by Google

Lorsque l'œil s'écarte de la perpendiculaire à la lame qui passe par le point lumineux, en se rapprochant de plus en plus de la lame, il ne tarde pas à apercevoir une deuxième image, puis bientôt une troisième, et il peut même en découvrir ainsi jusqu'à cinq placées les unes derrière les autres comme la théorie l'indique, mais l'éclat de ces images va toujours en s'affaiblissant avec une grande rapidité, et c'est pour cela qu'on n'en aperçoit jamais qu'un très-petit nombre.

Digitized by Google

QUATRIÈME PARTIE.

Des caustiques formées par les rayons lumineux qui, après avoir pénétré dans un milieu réfringent limité par deux circonférences concentriques, en sortent par la circonférence d'entrée, après avoir éprouvé intérieurement un nombre quelconque de réflexions.

Ici, comme dans la troisième partie de ce travail, les rayons lumineux peuvent passer du vide dans le milieu réfringent, en y pénétrant par la circonférence concave, ou par la circonférence convexe; nous étudierons donc encore chacun de ces deux cas dans deux paragraphes distincts.

§ 1er.

Les rayons lumineux pénètrent dans la couche réfringente par la circonférence concave.

La figure 29 montre suffisamment la marche des deux rayons lumineux infiniment voisins *si* et *si'*. Le premier se réfracte d'abord suivant *ii*, puis se réfléchit

Digitized by Google

au point I suivant Im, et enfin se refracte en m pour émerger suivant mt. Le deuxième rayon se comporte exactement de la même manière, et émerge suivant $m't'$. Les deux rayons émergents se coupent en un certain point y qui appartient à la caustique. Le point y sera entièrement déterminé, si on connaît 1°. la position du point m ou l'angle $moa=\lambda$, 2°. la direction du rayon émergent mt, ou l'angle $tmo=e$, 3°. enfin la longueur de la ligne $my=z$.

Il est aisé de voir d'abord que l'on a :

$$\lambda=i+\alpha-2u$$

équation qui fera connaître la position du point d'émergence, quand les angles i et u seront connus. Ces angles seront donnés, comme précédemment, par les équations

$$\text{Sin.}\, i=\varphi \,\text{sin.}\, \alpha$$
$$\text{Sin.}\,(s-u)=\rho \,\text{sin.}\, s$$

dans lesquelles φ représente le rapport $\frac{so}{r}$, et s est l'angle de réfraction déterminé par l'équation $sin.s=\frac{\varphi \text{sin.}\,\alpha}{n}$. Quant à l'angle d'émergence e, il est égal à l'angle d'incidence i, et il ne reste plus par conséquent qu'à déterminer z. Or, on y arrivera exactement par les mêmes calculs que précédemment, en comparant les deux triangles infiniment petits mym' et tyt'. On trouve d'abord l'équation :

$$z=r\sqrt{1-\varphi^2 \text{sin.}^2\alpha}\,\frac{di+d\alpha-2du}{2di+d\alpha-2du}.$$

Digitized by Google

Les valeurs des différentielles sont les mêmes qu'au paragraphe premier de la troisième partie ; on les éliminera donc au moyen des équations qui les donnent, et en continuant à représenter par les lettres A B C D E les mêmes radicaux qu'au paragraphe cité, on trouve :

$$(z) \qquad z=r\mathrm{B}\frac{\mathrm{CE}(\mathrm{B}+\varphi\mathrm{A})-2\varphi\mathrm{AB}(\mathrm{E}-\rho\mathrm{C})}{\mathrm{CE}(\mathrm{B}+2\varphi\mathrm{A})-2\varphi\mathrm{AB}(\mathrm{E}-\rho\mathrm{C})}.$$

La formule (z) est applicable à toutes les positions du point lumineux sur l'axe. Il faut remarquer seulement que, dans le cas où le point lumineux est compris dans la circonférence intérieure, le radical $\mathrm{A}=\sqrt{1-\sin.^2\alpha}$ devra changer de signe pour les valeurs de α plus grandes que 90°. Il faut encore remarquer que, d'après nos constructions, la partie de la caustique qui correspond aux valeurs positives de z est réelle, et la partie qui correspond aux valeurs négatives est virtuelle.

Le point lumineux étant situé dans la circonférence intérieure, il y a deux foyers ; on obtiendra le premier en faisant $\alpha=o$ dans la formule (z), et on obtiendra le second, en y changeant d'abord le signe de A, puis faisant $\alpha=180°$. Lorsque le point lumineux sera placé en dehors de la circonférence intérieure, il n'y aura plus qu'un seul foyer, ce sera celui qui correspond à $\alpha=o$. En introduisant ces hypothèses dans la formule, on trouve, pour les distances focales :

$$(1) \quad z_o=r\frac{n(1+\varphi)-2\varphi(1-\rho)}{n(1+2\varphi)-2\varphi(1-\varphi)} \ldots z_\pi=r\frac{n(1-\varphi)+2\varphi(1-\rho)}{n(1-2\varphi)+2\varphi(1-\rho)} \quad (2).$$

Digitized by Google

Dans les cours de physique, lorsqu'on veut vérifier par l'expérience l'exactitude des formules qui donnent la position du foyer dans un miroir sphérique concave, on emploie ordinairement des miroirs en glace étamée. Ces miroirs sont généralement formés par une couche de verre limitée par deux surfaces sphériques concentriques, dont la partie convexe a été étamée. Ainsi la formule (2) et les formules (1) et (2) leur sont applicables. Or, comme ces formules diffèrent de celles qui se rapportent à un miroir en métal, il est évident que les foyers du miroir en métal ne pourront coïncider avec ceux du miroir en glace étamée, et que, dans aucun cas, la vérification ne peut être rigoureuse. Cependant comme dans ces expériences on ne cherche pas à obtenir une grande exactitude, les miroirs en glace étamée pourront encore être substitués aux miroirs métalliques, si les foyers de ces deux sortes de miroir, sans coïncider exactement, suivent cependant, dans leurs variations, les mêmes lois générales. Malheureusement c'est ce qui n'a pas toujours lieu, et, si l'on omettait de remplir certaines conditions, dans la construction de ces miroirs, il pourrait arriver que, pour des positions du point lumineux qui donnent des foyers réels dans les miroirs métalliques, les foyers correspondants aux mêmes points fussent virtuels dans les miroirs en glace étamée.

Dans un miroir sphérique concave, en métal, lorsque le point lumineux est compris entre le centre de la sphère et l'infini, le foyer, comme nous l'avons vu dans la première partie, est toujours réel. Pour qu'il en fût de même dans un miroir ou glace étamée, il

Digitized by Google

faudrait que la valeur précédente de z_0 restât toujours positive pour toutes les valeurs de φ, et quels que soient ρ et n; or, c'est ce qui n'a pas lieu, comme nous allons le voir. Il est évident d'abord que le dénominateur de z_0 est toujours positif, quels que soient φ, ρ et n; par conséquent z_0 sera positif, nul ou négatif, suivant que l'on aura $n(1+\varphi)>2\varphi(1-\rho)$, $n(1+\varphi)=2\varphi(1-\rho)$, et $n(1+\varphi)<2\varphi(1-\rho)$. On tire de la première inégalité : $n>\frac{2\varphi(1-\rho)}{1+\varphi}$. Or, comme on peut supposer n aussi grand qu'on le voudra, on pourra toujours imaginer une matière réfringente pour laquelle, quels que soient φ et ρ, z_0 sera toujours positif, et le foyer toujours réel. La condition qui donne pour z_0 une valeur nulle, conduit à l'équation $n=\frac{2\varphi(1-\rho)}{1+\varphi}$. Or, comme n est nécessairement plus grand que 1, cette équation ne peut être satisfaite qu'autant que l'on aura : $2\varphi(1-\rho)>1+\varphi$, ou bien $\varphi(1-2\rho)>1$. Mais puisque φ est une quantité essentiellement positive, il faut que $1-2\rho$ soit lui-même positif, ce qui conduit à la condition $\rho<\frac{1}{2}$. Cette condition étant remplie, on pourra satisfaire à l'inégalité précédente, et ensuite à l'équation $n=\frac{2\varphi(1-\rho)}{1+\varphi}$ qui donnera pour z_0 une valeur nulle.

Occupons-nous maintenant de l'inégalité $n(1+\varphi)<2\varphi(1-\rho)$ qui exprime la condition pour que z_0 soit négatif. On en déduit d'abord $n<\frac{2\varphi(1-\rho)}{1+\varphi}$. Comme

Digitized by Google

n est plus grand que 1, il faut, pour que cette inégalité ait lieu, que l'on ait : $2\varphi(1-\rho)>1+\varphi$ ou bien $\varphi(1-2\rho)>1$. Or, comme φ est une quantité essentiellement positive, il faut que $1-2\rho$ le soit aussi, sans quoi l'inégalité serait impossible. On doit donc avoir $\rho<\frac{1}{2}$. On peut donc conclure de là que, pour que z_0 soit négatif, et le foyer virtuel, il faut d'abord que l'épaisseur de la couche réfringente soit plus grande que la moitié du rayon de la circonférence intérieure. Cette première condition étant remplie, il faudra ensuite que le point lumineux soit situé entre l'infini et le point de l'axe pour lequel on a : $\varphi=\frac{1}{1-2\rho}$. Enfin cela ne suffira pas encore, il faudra de plus que la valeur de n soit moindre que $\frac{2\varphi(1-\rho)}{1+\varphi}$.

L'inégalité $\varphi>\frac{1}{1-2\rho}$ montre que la plus petite valeur de φ correspond à $\rho=o$, ce qui donne $\varphi>1$. On peut donc affirmer que z_0 sera toujours positif, et le foyer toujours réel, lorsque le point lumineux sera situé dans la circonférence intérieure. Enfin l'inégalité $n<\frac{2\varphi(1-\rho)}{1+\varphi}$ peut se mettre sous la forme : $n<\frac{2(1-\rho)}{1+\frac{1}{\varphi}}$.

La plus grande valeur de n correspond à la plus grande valeur de la fraction $\frac{2(1-\rho)}{1+\frac{1}{\varphi}}$, c'est-à-dire à $\rho=o$ et à $\varphi=\infty$. Or, comme cette fraction se réduit alors à 2, on en conclut que, pour toutes les valeurs de n supérieures

Digitized by Google

à 2, z_o sera toujours positif, et le foyer toujours réel. Il faut donc conclure de cette discussion, que le foyer ne pourra jamais être virtuel, si les trois conditions $\rho < \frac{1}{2}$, $\varphi > 1$, $n < 2$ ne sont pas remplies.

Dans les miroirs sphériques en glace étamée que l'on emploie ordinairement, la condition $n < 2$ est remplie, mais la condition $\rho < \frac{1}{2}$ ne l'est jamais; par conséquent, on peut affirmer que, pour les miroirs employés dans les expériences d'optique, le foyer d'un point lumineux placé sur l'axe, entre le centre de la sphère et l'infini, est toujours réel; voilà pourquoi ils peuvent être employés, sans grand inconvénient, pour la vérification des formules qui donnent la position des foyers.

Occupons-nous maintenant du second foyer. Il est donné par la valeur de z_π dans la formule (2). Or, dans cette formule, le numérateur étant toujours positif, il est évident que z_π sera positif, infini ou négatif, suivant que l'on aura : $n(1-2\varphi)+2\varphi(1-\rho) > o$, $n(1-2\varphi)+2\varphi(1-\rho) = o$, $n(1-2\varphi)+2\varphi(1-\rho) < o$. Remarquons d'abord que, si φ ne surpasse pas la valeur $\frac{1}{2}$, les deux termes de l'expression $n(1-2\varphi)+2\varphi(1-\rho)$ sont toujours positifs. Ainsi, pour toutes les positions du point lumineux, depuis le centre jusqu'au milieu du rayon r, le foyer sera toujours réel, quels que soient ρ et n. Nous n'avons donc à nous occuper que du cas où le point lumineux est situé entre le milieu et l'extrémité du rayon r, c'est-à-dire où l'on a : $\varphi > \frac{1}{2}$;

Digitized by Google

mais alors, la quantité $1-2\varphi$ étant négative, le dénominateur de z_π peut se mettre sous la forme $2\varphi(1-\rho)-n(2\varphi-1)$, et nous chercherons les conditions pour que cette quantité soit positive, nulle ou négative.

Pour qu'elle soit positive, il faut que l'on ait : $n<\frac{2\varphi-2\varphi\rho}{2\varphi-1}$. Comme n est une quantité essentiellement plus grande que 1, il faudra, pour que la condition précédente puisse être remplie, que $2\varphi\rho$ soit plus petit que 1. Lorsque ρ est compris entre o et $\frac{1}{2}$, le produit $2\varphi\rho$ sera toujours plus petit que l'unité, pour toutes les valeurs de φ comprises entre $\frac{1}{2}$ et 1, et il sera toujours possible de trouver pour n des valeurs qui satisferont à l'inégalité précédente. A mesure que ρ augmentera, ou que l'épaisseur de la couche réfringente diminuera, les valeurs de φ pour lesquelles le produit $2\varphi\rho$ sera plus petit que 1 iront toujours en diminuant, en se rapprochant de $\frac{1}{2}$; et enfin, quand ρ sera égal à 1, il n'y aura plus aucune valeur de φ comprise entre 1 et $\frac{1}{2}$ pour laquelle le produit $2\varphi\rho$ soit plus petit que 1; on ne pourra donc plus satisfaire à l'inégalité $n<\frac{2\varphi-2\varphi\rho}{2\varphi-1}$, et les valeurs de z_π ne seront plus positives que pour les positions du point lumineux comprises entre le centre et le milieu du rayon.

Cette discussion nous fait voir que, ici encore, il existe une différence notable entre les miroirs en glace étamée et les miroirs métalliques. Dans ceux-ci, en effet,

Digitized by Google

le foyer est toujours virtuel, quand le point lumineux est situé entre le milieu et l'extrémité du rayon; dans les miroirs en glace étamée, au contraire, le foyer restera encore réel, pour toutes les positions du point lumineux au-delà du milieu du rayon, jusqu'à une certaine limite que les formules précédentes permettront de déterminer aisément, quand le miroir sera donné.

Pour que le foyer puisse se former à l'infini, il faut que l'on ait : $2\varphi(1-\rho)-n(2\varphi-1)=o$, d'où on tire : $n=\frac{2\varphi(1-\rho)}{2\varphi-1}$, valeur qui n'est admissible qu'autant que $2\varphi\rho$ est plus petit que 1. Cette condition pouvant être satisfaite par une infinité de systèmes de valeurs de φ et de ρ, il y aura aussi une infinité de valeurs de n pour lesquelles le foyer pourra se faire à l'infini.

Enfin, pour que le foyer soit virtuel, il faut que l'on ait : $2\varphi(1-\rho)-n(2\varphi-1)<o$, d'où on tire : $n>\frac{2\varphi-2\varphi\rho}{2\varphi-1}$. Comme n n'a pas de limite supérieure, on voit que, pour toutes les positions du foyer entre le milieu et l'extrémité du rayon, il y aura toujours une valeur de n au-delà de laquelle le foyer sera virtuel.

Jusqu'ici nous ne nous sommes occupés que de la caustique formée par les rayons lumineux qui n'ont éprouvé qu'une seule réflexion sur la circonférence extérieure. Nous allons maintenant chercher les équations de la caustique qui se produit après un nombre quelconque m de réflexions sur la circonférence extérieure. En se reportant à la figure 29, il est aisé de voir d'abord que si le rayon lumineux Im éprouve une

Digitized by Google

réflexion de plus en M sur la circonférence extérieure, l'angle *aom*, qui fixe la position du point d'émergence, va diminuer de $2u$, et qu'il éprouvera cette même diminution, à chaque réflexion sur la circonférence extérieure; par conséquent, en représentant par λ_m la valeur de cet angle, après m réflexions sur la circonférence extérieure, en y comprenant celle qui a lieu au point I, on aura :

$$\lambda_m = i + \alpha - 2mu.$$

Les valeurs de i et de n seront données par les mêmes équations que précédemment, et l'angle d'émergence sera toujours égal à i. Il ne reste donc plus qu'à déterminer la distance du point d'émergence au point de la caustique, distance que nous représenterons par z_m.

Nous aurons pour cela deux triangles infiniment petits, analogues aux triangles *mym'* et *tyt'* qui donneront :

$$\frac{z_m}{2r\sqrt{1-\varphi^2 \sin.^2\alpha} - z_m} = \frac{d\lambda_m}{d\lambda_m + 2di} = \frac{di + d\alpha - 2mdu}{3di + d\alpha - 2mdu},$$

de laquelle on tire :

$$z_m = r\sqrt{1-\varphi^2 \sin.^2\alpha}\,\frac{di + d\alpha - 2mdu}{2di + d\alpha - 2mdu}.$$

Il ne reste donc plus qu'à faire disparaître les différentielles $d\alpha$, di et du. On se servira pour cela des équations trouvées dans la troisième partie; mais, avant de faire la substitution, on y remplacera les radicaux par les lettres qui les représentent. On arrivera ainsi à l'équation suivante :

Digitized by Google

$$(z_m) \qquad z_m = rB\frac{CE(\varphi A+B)-2m\varphi AB(E-\rho C)}{CE(2\varphi A+B)-2m\varphi AB(E-\rho C)}.$$

En faisant $\varphi=\infty$ dans cette formule, on obtiendrait l'équation qui se rapporte aux caustiques principales, mais ces calculs ne présentant aucune difficulté, nous ne nous y arrêterons pas. Si on fait $\rho=1$, la couche réfringente disparaît, le binôme $E-\rho c$ devient nul, et on retombe, comme cela doit être, sur les formules qui s'appliquent à la réflexion sur une circonférence concave, et dont nous nous sommes occupé dans la première partie.

§ 2.

Les rayons lumineux pénètrent dans la couche réfringente par la circonférence convexe.

Toutes les constructions et tous les raisonnements que nous avons faits dans le paragraphe premier sont encore ici exactement applicables; nous nous contenterons donc de faire connaître les formules auxquelles on arrive. En supposant qu'il n'y ait qu'une seule réflexion sur la circonférence intérieure, la position du point d'émergence sera donnée par l'équation :

$$\lambda = i-\alpha+2u,$$

les angles i et u étant déterminés eux-mêmes par les équations :

$$\sin.i=\varphi\sin.\alpha$$

$$\sin.(u+s)=\frac{1}{\rho}\sin.s$$

Digitized by Google

dans lesquelles φ représente le rapport entre la distance du point lumineux au centre et le rayon R, et ε est l'angle de réfraction. Quant à l'angle d'émergence, il est égal à l'angle d'incidence i, et il ne reste plus par conséquent qu'à déterminer la distance z du point d'émergence au point correspondant de la caustique. Cette distance est donnée par l'équation

$$(z_1) \qquad z = \mathrm{RB}\frac{\mathrm{CG}(\varphi\mathrm{A}-\mathrm{B})+2\varphi\mathrm{AB}(\mathrm{C}-\mathrm{G})}{\mathrm{CG}(2\varphi\mathrm{A}-\mathrm{B})+2\varphi\mathrm{AB}(\mathrm{C}-\mathrm{G})}.$$

D'après les constructions qui ont été faites, pour obtenir cette équation, les valeurs positives de z devront être portées sur les prolongements des rayons émergents, et les valeurs négatives sur les rayons émergents eux-mêmes.

Pour obtenir la distance focale, il faut faire $\alpha = o$ dans l'équation (z_1), ce qui donne :

$$z_o = \mathrm{R}\frac{\rho n(\varphi-1)+2\varphi(1-\rho)}{\rho n(2\varphi-1)+2\varphi(1-\rho)}.$$

Dans le cas actuel, φ étant toujours plus grand que 1, on voit que le numérateur et le dénominateur sont toujours positifs; par conséquent, le foyer est toujours virtuel. Les miroirs convexes, en glace étamée, se comportent donc, sous ce rapport, comme les miroirs métalliques. Comme le dénominateur est toujours plus grand que le numérateur, on voit que le foyer est toujours compris entre la circonférence extérieure et le centre. Il est facile de reconnaître que z_o va constamment en augmentant avec φ; par conséquent, on aura la valeur minimum et la valeur maximum de

Digitized by Google

z_0, en faisant $\varphi=1$ et $\varphi=\infty$. On a, pour la première valeur de φ, $z_0=R\frac{2(1-\rho)}{2(1-\rho)+\rho n}$, et pour la seconde, $z_0=\frac{1}{2}R\frac{\rho n+2(1-\rho)}{\rho n+1-\rho}$. La valeur minimum de z_0 nous fait voir que le foyer n'atteindra jamais la circonférence extérieure. On voit de plus que, si n est plus petit que 2, le foyer ne pourra atteindre non plus la circonférence intérieure, que si $n=2$, il l'atteindra, mais sans pouvoir la dépasser, et enfin que si n est plus grand que 2, le foyer, pour certaines valeurs de φ, pourra pénétrer dans la couche réfringente. Il est aisé de voir que la valeur maximum de z_0 est toujours plus grande que $\frac{1}{2}R$; ainsi le foyer principal est toujours situé entre le centre et le milieu du rayon. Il faut conclure de cette discussion, que les limites entre lesquelles sont compris les foyers ne sont jamais les mêmes pour les miroirs en glace étamée et pour les miroirs métalliques.

On obtiendrait l'équation de la caustique principale en faisant, dans l'équation (z_1), $\alpha=o$, $\varphi=\infty$ et en remplaçant $\varphi\sin.\alpha$ par $\sin.i$. Quant aux caustiques formées par les rayons lumineux qui éprouvent plusieurs réflexions sur la circonférence intérieure, avant d'émerger, la détermination de leurs équations se ferait exactement comme dans le paragraphe premier, et nous croyons inutile de nous y arrêter.

Digitized by Google

APPLICATION DES FORMULES PRÉCÉDENTES.

RECHERCHE DE LA CAUSTIQUE FORMÉE PAR LES RAYONS LUMINEUX QUI, PARTANT D'UN POINT DONNÉ, PÉNÈTRENT DANS UNE LAME RÉFRINGENTE A FACES PARALLÈLES, ÉPROUVENT UN NOMBRE QUELCONQUE DE RÉFLEXIONS INTÉRIEURES, ET RESSORTENT PAR LA FACE D'ENTRÉE.

Lorsqu'un rayon lumineux *si*, fig. 30, parti du point *s*, tombe sur la face antérieure AB d'une lame réfringente, une portion du rayon réfracté *ie*, le réfléchit au point *e* suivant *ef*. Le rayon réfléchi *ef* le partage lui-même en deux autres, dont l'un émerge au point *f* suivant *fl*, et dont l'autre le réfléchit au point *f*, pour retourner à la face CD. Le nouveau rayon se comportera exactement comme le rayon *ie*, et ainsi de suite indéfiniment. Nous nous proposerons ici de rechercher la caustique formée par les rayons lumineux qui émergent par la face antérieure AB, après avoir éprouvé le même nombre de réflexions sur la face postérieure CD.

Ici, comme dans le cas de la transmission de la lumière à travers une lame réfringente, le problème pourrait être résolu directement; mais je préfère considérer la lame réfringente, ainsi qu'on l'a déjà fait dans la troisième partie, comme une couche sphérique à surfaces concentriques, et dont les rayons sont infinis. Nous pourrons alors déduire de la formule générale (z_m), après y avoir changé le signe du radical

Digitized by Google

$A = \sqrt{1 - \sin.^2\alpha}$, l'équation qui fera connaître la distance du point d'émergence f au point correspondant de la caustique. Les calculs sont exactement les mêmes que ceux que nous avons faits dans la troisième partie, pour opérer une transformation analogue; il est donc inutile de les répéter ici, et nous nous contenterons de faire connaître l'équation à laquelle on arrive. En représentant toujours par m le nombre de réflexions que le rayon lumineux a subies sur la face postérieure de la lame, avant d'émerger, on trouve :

$$z_m = \frac{d\sqrt{(n^2 - \sin.^2\alpha)^3} + 2mn^2e\sqrt{(1 - \sin.^2\alpha)^5}}{\sqrt{1 - \sin.^2\alpha}\sqrt{(n^2 - \sin.^2\alpha)^3}}.$$

Dans cette équation, d représente la distance sa du point lumineux à la lame, e l'épaisseur de cette lame, et α l'angle d'incidence. Elle ne suffirait pas pour construire la courbe, car il faut encore que l'on connaisse la position du point d'émergence et la direction du rayon émergent. La distance du point d'émergence au point a, fig. 30, se compose de la ligne ai, plus la ligne if répétée autant de fois qu'il y a de réflexions sur la face postérieure de la lame. En calculant ces deux lignes, on trouve, pour leur somme, $\frac{d\sin.\alpha}{\sqrt{1 - \sin.^2\alpha}} + \frac{2me\sin.\alpha}{\sqrt{n^2 - \sin.^2\alpha}}$. Quant à la direction du rayon émergent, il est facile de l'obtenir, puisqu'il forme avec la normale, au point d'émergence, un angle égal à α.

On peut aussi, comme dans le cas de la transmission de la lumière à travers une lame réfringente, trouver

Digitized by Google

l'équation de la courbe en coordonnées rectangulaires. En prenant pour la partie positive de l'axe des x la droite aB, et pour la partie positive de l'axe des y la droite at prolongement de sa, on arrive, par des calculs analogues, à l'équation suivante :

$$(y_m) \quad y=d+\frac{2me}{n}\sqrt{\left(1-\sqrt[3]{\frac{n^2-1}{4me^2}}\sqrt[3]{x_2}\right)^3}.$$

C'est cette équation que nous allons discuter pour déterminer la forme de la courbe. On reconnaît d'abord facilement, à l'inspection de l'équation (y_m), que si on mène une droite ML, parallèle à aB, et à une distance du point a égale à d, la courbe se composera de deux parties placées symétriquement par rapport à cette droite. Mais il faut remarquer que la portion de la courbe située au-dessous de ML représente seule la caustique. La forme de l'équation (y_m) montre encore que la courbe se compose de deux parties symétriquement placées par rapport à la droite at.

La courbe ne peut avoir de branches infinies, car les valeurs de x et de y ne peuvent croître au-delà de certaines limites. La valeur maximum de y correspond à $x=o$; or, pour cette valeur de x, on a :

$$y_o=d\pm\frac{2me}{n}.$$

Cette valeur de y_o, en ne prenant que le signe $+$, donne la distance au point a des foyers de toutes les courbes que l'on obtient en donnant à m toutes les valeurs entières, depuis 1 jusqu'à l'infini. Ces distances seront donc représentées par la série :

Digitized by Google

$$d+\frac{2e}{n},\ d+\frac{4e}{n},\ d+\frac{6e}{n},\ d+\frac{8e}{n},$$

dont chaque terme diffère de celui qui le précède de la quantité constante $\frac{2e}{n}$.

La valeur minimum de y correspond à la valeur maximum de x; or, cette dernière est donnée par l'équation $\frac{n^2-1}{4m^2e^2}x^2=1$, d'où :

$$x=\pm\frac{2me}{\sqrt{n^2-1}}.$$

La valeur correspondante de y est $y=d$. Ainsi, la courbe rencontrera la droite ML en deux points distants de l'axe at d'une quantité égale à $\frac{2me}{\sqrt{n^2-1}}$. En calculant le coefficient différentiel $\frac{dy}{dx}$, on reconnaîtra sans difficulté que la courbe est tangente aux droites st et ML aux points où elle les rencontre, et qu'elle tourne constamment sa convexité vers le point d'intersection de ces deux lignes.

En transportant l'origine des coordonnées du point a au point v, fig. 30, et prenant pour axes les droites vL et vt, on fera disparaître le terme d de l'équation (y_m). Si ensuite on chasse tous les radicaux, on arrivera à une équation du 6me. degré, et qui ne contiendra que les puissances paires des variables.

En appliquant les équations précédentes au cas où n est égal à $\frac{3}{2}$, on trouve la courbe représentée fig. 33. ABCD est la lame réfringente, s est le point lumi-

Digitized by Google

neux, *f* son foyer, *u* et *v* les deux points de la caustique qui correspondent aux rayons lumineux partis du point *s*, et parallèles à la lame ; *fu* et *fv* constituent toute la caustique, et les arcs ponctués *gu* et *gv* sont la deuxième moitié de la courbe géométrique.

VÉRIFICATIONS EXPÉRIMENTALES.

On peut vérifier la position des foyers dans les miroirs sphériques en glace étamée au moyen de l'appareil représenté fig. 10, et dans lequel MNL représente le miroir ou la couche sphérique, à surfaces concentriques. Lorsqu'un point lumineux est placé convenablement au-dessus du miroir, du côté de la concavité, un œil placé au-delà et sur l'axe, aperçoit généralement deux images réelles du point lumineux. L'une de ces images est formée par la simple réflexion sur la face antérieure du miroir ; nous n'avons pas à nous en occuper ici. L'autre est formée par les rayons lumineux qui, après avoir pénétré dans la couche réfringente, se sont réfléchis sur la face postérieure. Ces deux images ont sensiblement la même intensité, et on ne peut les distinguer l'une de l'autre par une différence d'éclat, à moins que l'on n'ait recours au moyen suivant. On fait plonger la surface convexe du miroir dans un vase contenant du mercure dont la surface est bien nette. Il est évident que, par là, on ne change rien à l'éclat de l'image formée sur la surface antérieure, tandis qu'on augmente considérablement celui de l'image qui se forme sur la sur-

Digitized by Google

face postérieure, et il devient dès-lors impossible de les confondre.

Les choses étant ainsi disposées, on place sur le miroir ML le plateau PQ percé en son centre d'un trou circulaire, dont le centre se trouve sur l'axe nt, et on pose sur le plateau une aiguille très-fine, dont la direction coïncide avec le diamètre du trou perpendiculaire au plan de la figure. L'œil étant alors placé au-dessus du point n, on fait mouvoir ce point, jusqu'à ce que son image la plus éclatante coïncide avec l'aiguille. On mesure alors avec beaucoup de soin la distance de l'aiguille à la surface concave du miroir ; c'est la valeur de z_0 donnée par l'expérience. On calcule ensuite cette même valeur au moyen de la formule $z_0 = r\frac{n(1+\varphi)-2\varphi(1-\rho)}{n(1+2\varphi)-2\varphi(1-\rho)}$, dans laquelle on connaît déjà, par des expériences préalables, r, n et ρ. Quant à la quantité φ, c'est-à-dire $\frac{no}{r}$, il sera facile de l'obtenir en déterminant la ligne no. Or, on a : $no = nv - ov = nv - r$. Ainsi tout se réduira à mesurer la distance de la pointe n au miroir.

On peut aussi vérifier facilement la position du foyer dans un miroir plan en glace étamée. On se sert pour cela du même appareil, fig. 10. On enlève d'abord la plaque PQ, puis le miroir MNL, et on dispose ensuite sur le support EFGH une lame en verre dont l'une des faces est étamée. Sur la face nue de cette lame on marque un point à l'encre, et on fait mouvoir la lame jusqu'à ce que ce point se trouve sur la verticale passant par le point n. Le point noir marqué sur la surface nue de la lame donne deux images, une première image par

Digitized by Google

simple réflexion sur la face nue de la lame et qui se confond avec l'objet, puis une deuxième image par réflexion sur la face étamée. En tenant l'œil au-dessus de la pointe n et faisant mouvoir cette pointe, il sera facile de faire coïncider son image sur la face nue de la lame, avec la deuxième image du point noir. On mesure alors la distance du point n à la lame; cette distance est égale à la distance focale du point noir marqué sur la lame. Or, cette dernière a pour expression $\frac{2e}{n}$. La vérification est donc facile à faire. Dans une expérience, j'ai trouvé, pour la distance du point n à la lame $0^c,99$. D'un autre côté, l'épaisseur de la lame était $0^c,76$, et l'indice n, 1,53; par conséquent $\frac{2e}{n} = \frac{2.0^c,76}{1,53} = \frac{1^c,52}{1,53} = 0^c,993$. L'erreur est donc moindre que $\frac{1}{300}$ de la quantité cherchée.

La théorie indique que, dans un miroir plan en glace étamée, il se forme un nombre infini de surfaces caustiques, dont chacune doit donner naissance à une image particulière du point lumineux. Il doit donc y avoir aussi un nombre infini d'images; mais leur éclat va constamment en s'affaiblissant, et cela tient aux mêmes causes qui ont été indiquées précédemment, dans le cas de la transmission des rayons lumineux à travers une lame réfringente.

Lorsqu'un objet brillant et très-petit, comme une tête d'épingle, est disposé devant un miroir plan en glace étamée, un œil, placé un peu obliquement, peut, dans des circonstances convenables, apercevoir

Digitized by Google

jusqu'à cinq ou six images de l'objet. La première, c'est-à-dire la plus voisine de la face antérieure du miroir, a peu d'éclat, à moins qu'on ne la regarde très-obliquement; elle est formée par la simple réflexion des rayons sur la face antérieure du miroir. La deuxième image est la plus intense de toutes, et, en général, c'est la seule que l'on aperçoive, parce que, ordinairement, c'est dans une direction à peu près perpendiculaire au miroir que l'on regarde les objets, et qu'alors les faisceaux lumineux qui contribuent à former les différentes images focales ayant sensiblement la même direction, la plus brillante efface l'éclat de toutes les autres. Quant aux autres images, elles vont en s'affaiblissant très-rapidement, et bientôt on cesse de les apercevoir. Il est aisé de reconnaître, du reste, que toutes ces images sont placées les unes derrière les autres, comme la théorie l'indique.

Digitized by Google

CINQUIÈME PARTIE.

Des caustiques formées par les rayons lumineux qui, après avoir pénétré dans une sphère réfringente, y éprouvent un nombre quelconque de réflexions, et émergent ensuite.

Lorsqu'un rayon lumineux *si*, fig. 34, tombe sur un cercle réfringent, le rayon réfracté *ie* se partage au point *e* en deux portions, une portion qui émerge suivant *ex*, et une portion qui se réfléchit suivant ee_1. De même, le rayon réfléchi ee_1 se partage au point e_1 en deux parties, une partie qui émerge, et une partie qui se réfléchit, et ainsi de suite indéfiniment. Nous nous occuperons d'abord des caustiques formées par les rayons lumineux qui émergent sans avoir éprouvé aucune réflexion intérieure, et nous étudierons ensuite les caustiques formées par les rayons lumineux qui émergent après avoir éprouvé un même nombre de réflexions intérieures.

Digitized by Google

§ 1er.

Les rayons lumineux sortent du cercle réfringent, sans avoir éprouvé de réflexion intérieure.

Soient *ex* et *e'x*, fig. 34, deux rayons lumineux émergents provenant des rayons incidents infiniment voisins *si* et *si'*; le point *x* sera un point de la caustique, et la position de ce point sera déterminée, si on connaît 1°. la position du point d'émergence *e*; 2°. la direction du rayon émergent, et 3°. la longueur de la ligne *ex*. Pour que la position du point lumineux *s* soit connue, il faut que l'on donne la distance *so* de ce point au centre du cercle, ou, ce qui revient au même, le rapport entre cette ligne et le rayon *r* de la circonférence; nous poserons donc, comme précédemment, $\frac{so}{r}=\varphi$, et φ devra être regardé, ainsi que *r*, comme des constantes données. Enfin, nous continuerons à représenter par α l'angle formé par le rayon incident avec l'axe *sab*.

La position du point d'émergence *e* sera donnée par l'angle *aoe*, que nous appellerons λ. Or, on a d'abord $\lambda=aoi+ioe$; mais, en représentant par *i* et *s* les angles d'incidence et de réfraction, on a : $aoi=i-\alpha$, $ioe=180°-2s$; donc, en substituant,

$$\lambda=180°+i-2s-\alpha$$

en joignant à cette équation les deux équations $\sin.i=\varphi\sin.\alpha$ et $\sin.s=\frac{\varphi\sin.\alpha}{n}$, on aura tout ce qu'il

Digitized by Google

faut pour déterminer complètement la position du point *e*. Quant à la direction du rayon émergent, on l'obtient immédiatement, en remarquant qu'il doit former avec la normale au point d'émergence un angle égal à l'angle d'incidence.

Pour obtenir la valeur de la ligne *ex* ou *z*, il faut comparer les triangles infiniment petits *xee'* et *xnn'*; ces triangles donnent : $\frac{xn}{xe'}=\frac{nn'}{ee'}$; mais en remarquant que $xe=z$, que $en=2r\sqrt{1-\varphi^2\sin.^2\alpha}$, et que, les lignes *xe* et *xe'* étant infiniment voisines, sont égales entr'elles, l'équation précédente devient : $\frac{2r\sqrt{1-\varphi^2\sin.^2\alpha}+z}{z}=\frac{nn'}{ee'}$.

nn' et *ee'* sont les différentielles des arcs *an* et *ae;* la première est positive, mais la seconde est négative, et il faudra, par conséquent, après l'avoir calculée, changer son signe, pour l'introduire dans l'équation précédente. L'arc *an*, ou plutôt l'arc qui lui correspond dans le cercle dont le rayon est égal à 1, est égal à $\lambda-(180°-2i)=3i-2s-\alpha$, et l'arc $ae=\lambda=180°+i-2s-\alpha$, d'où on déduit $d.\overline{an}=3di-2ds-d\alpha$, $d.\overline{ae}=di-2ds-d\alpha$. D'où, en substituant, et changeant le signe de la 2^e^. différentielle, l'équation précédente devient : $\frac{2r\sqrt{1-\varphi^2\sin.^2\alpha}}{z}+1=\frac{3di-2ds-d\alpha}{2ds+d\alpha-di}$, et de celle-ci, on tire sans difficulté :

$$z=r\sqrt{1-\varphi^2\sin.^2\alpha}\,\frac{2ds+d\alpha-di}{2di-2ds-d\alpha}.$$

Il ne reste plus qu'à calculer les différentielles *di* et *ds*, au moyen des valeurs de sin.*i* et de sin.*s*, données

Digitized by Google

précédemment, pour les substituer dans l'expression de z; mais, pour simplifier la formule, nous poserons : $\sqrt{1-\sin.^2\alpha}=A$, $\sqrt{1-\varphi^2\sin.^2\alpha}=B$, $\sqrt{n^2-\varphi^2\sin.^2\alpha}=C$, et on trouve alors, toutes simplifications faites,

$$(z) \qquad z=rB\,\frac{2\varphi AB+BC-\varphi AC}{2\varphi AC-BC-2\varphi AB}.$$

L'équation (z), jointe aux équations qui font connaître la position du point d'émergence et la direction du rayon émergent, suffira pour déterminer complètement la caustique.

Pour obtenir la position du foyer, il faut faire $\alpha=o$ dans l'équation (z). Cette hypothèse donne :

$$z_o=r\,\frac{\varphi(2-n)+n}{2\varphi(n-1)-n}.$$

Pour discuter cette équation, je supposerai successivement $n<2$, $n=2$, et $n>2$.

Soit d'abord $n<2$. Dans ce cas, le numérateur de z_o est toujours positif, et par conséquent z_o sera positif, nul ou négatif, suivant que le dénominateur sera lui-même positif, nul ou négatif. Or, il est aisé de voir que, depuis $\varphi=1$ jusqu'à $\varphi=\frac{n}{2(n-1)}$, le dénominateur de z_o est négatif; par conséquent, pour toutes les positions correspondantes du point lumineux, le foyer sera virtuel. Lorsqu'on donne à φ la valeur $\frac{n}{2(n-1)}$, le dénominateur de z_o est nul, et le foyer se fait par conséquent à l'infini. Enfin, pour toules les valeurs de φ comprises entre $\frac{n}{2(n-1)}$ et l'infini, le dénominateur est positif, et le foyer est réel.

Digitized by Google

Soit maintenant $n=2$. Alors, le numérateur de z_o se réduit à n, et est par conséquent positif. Le dénominateur devient $2\varphi-n$, quantité toujours positive. Lorsque $\varphi=1$, c'est-à-dire lorsque le point lumineux est situé sur la sphère, $2\varphi-n$ est nul, et le foyer est situé à l'infini. Lorsque φ augmente, depuis 1 jusqu'à l'infini, z_o diminue depuis l'infini jusqu'à o; le foyer se rapproche donc continuellement de la sphère, de telle sorte que quand φ est égal à l'infini, ou que les rayons sont parallèles, le foyer vient se faire sur la sphère elle-même.

Soit enfin $n>2$. Dans ce cas, le dénominateur de z_o est positif pour toutes les valeurs de φ, car, pour $\varphi=1$ il le réduit à $n-2$, et, à mesure que φ augmente, la partie positive $2\varphi(n-1)$ augmente, tandis que la partie négative $-n$ ne change pas. Ainsi, z_o sera positif, nul ou négatif, suivant que son numérateur sera lui-même positif, nul ou négatif. Or, il est facile de reconnaître que, depuis $\varphi=1$ jusqu'à $\varphi=\frac{n}{n-2}$, le numérateur est positif, et le foyer est par conséquent réel; pour $\varphi=\frac{n}{n-2}$, le numérateur est nul, et le foyer le fait sur la sphère; enfin depuis $\varphi=\frac{n}{n-2}$ jusqu'à $\varphi=\infty$, le numérateur est négatif, et le foyer est virtuel.

Occupons-nous maintenant de la caustique principale. Pour obtenir les équations qui s'y rapportent, il faut faire dans les formules précédentes $\alpha=o$, $\varphi=\infty$, et remplacer $\varphi\sin.\alpha$ par $\sin.i$. En représentant alors

Digitized by Google

par γ ce que devient la valeur précédente de λ, on trouve :

$$\gamma = 180° + i - 2s.$$

De même, si on représente par y ce que devient la valeur précédente de z, on trouve :

$$(y) \qquad y = \frac{r}{2}\sqrt{1-\sin.^2 i}\,\frac{2\sqrt{1-\sin.^2 i}-\sqrt{n^2-\sin.^2 i}}{\sqrt{n^2-\sin.^2 i}-\sqrt{1-\sin.^2 i}}.$$

En se rappelant que le rayon émergent forme toujours avec la normale, au point d'émergence, un angle égal à l'angle d'incidence, on aura tout ce qu'il faut pour construire la courbe par points. Mais il est plus commode d'employer l'angle que forme le rayon émergent avec l'axe; c'est pour cela que nous allons chercher la valeur de cet angle. Si par le centre o, fig. 34, on mène une droite ol, faisant avec la normale oe un angle égal à l'angle d'incidence i, cette droite sera parallèle au rayon émergent ex, et formera par conséquent avec l'axe ab le même angle que lui. Or, on évaluera cet angle d'une manière très-simple, en prenant la grandeur de l'arc $anel$, comme nous l'avons fait pour l'angle λ. On a évidemment $anel = ane + el$. Mais, en prenant les arcs dans le cercle dont le rayon est égal à 1, ane devient λ, et el devient i; ainsi l'arc qui correspond à $anel$ dans ce cercle, sera $\lambda + i$, ou bien, $180° + 2i - 2s - \alpha$. Dans le cas actuel, le point lumineux étant à l'infini, α est nul, et en représentant alors par ω ce que devient la valeur précédente de $\lambda + i$, on a :

$$\omega = 180° + 2(i - s).$$

Digitized by Google

Pour obtenir le foyer, il faut faire $i=o$ dans la valeur de y, ce qui donne :

$$y_o=\frac{r}{2}\frac{2-n}{n-1}.$$

Cette formule nous montre 1°. que si n est plus petit que 2, le foyer est réel ; 2°. que si $n=2$, le foyer est situé sur la sphère, et 3°. que si n est plus grand que 2, le foyer est virtuel. Nous allons donc discuter les équations de la caustique principale, pour rechercher quelle est la forme de la couche dans chacun de ces trois cas principaux.

Les points les plus remarquables de la caustique, et les plus faciles à déterminer, sont ceux où elle rencontre l'axe et la circonférence. Le point où elle rencontre l'axe est donné par la valeur précédente de y_o. Quant aux points où elle rencontre la circonférence, pour les obtenir, il faut chercher les valeurs de i pour lesquelles y est nul, ou bien encore pour lesquelles y étant négatif, est égal en grandeur absolue à la corde que détermine le rayon émergent. Or, il est aisé de reconnaître d'abord que, quel que soit n, il n'y a aucune valeur de i pour laquelle cette dernière condition soit satisfaite; ainsi, il ne nous reste qu'à chercher les valeurs de i qui rendent y nul. On les obtiendra, en posant les deux équations suivantes : $\sqrt{1-\sin.^2 i}=o$ et $2\sqrt{1-\sin.^2 i}-\sqrt{n^2-\sin.^2 i}=o$ lesquelles donnent :

$$i=90^\circ \text{ et } \sin.i=\sqrt{\frac{4-n^2}{3}}.$$

Digitized by Google

La première valeur de i correspond au dernier rayon lumineux émergent, et, comme l'angle d'émergence est égal à l'angle d'incidence, on voit qu'en ce point, la caustique touche la circonférence. Il faut remarquer de plus que cette valeur de i est indépendante de n; par conséquent, quel que soit l'indice de réfraction de la matière dont le cercle est formé, la circonférence sera toujours tangente à la caustique au point où celle-ci se termine. La valeur de sin.i, donnée par la 2^{me}. équation, n'est admissible qu'autant que n est plus petit que 2. Ainsi, pour les valeurs de n moindres que 2, il y aura un second point commun à la caustique et à la circonférence, et ce sera un point d'intersection; mais pour les valeurs de n supérieures à 2, ce point n'existera plus, et il n'y aura plus par conséquent qu'un seul point commun à la caustique et à la circonférence. Remarquons enfin que la caustique ne peut avoir de branches infinies, car il faudrait pour cela que le dénominateur de y devînt nul pour certaines valeurs de i, ce qui est évidemment impossible.

Indépendamment du foyer, on conçoit que la caustique peut encore avoir d'autres points sur l'axe. Cela arrivera toutes les fois que celui-ci sera coupé par une ou plusieurs branches de la courbe. Voici la marche à suivre pour trouver à la fois tous les points de la caustique qui sont situés sur l'axe. On commencera par chercher l'expression générale de la distance *em*, fig. 34, du point d'émergence à l'axe, comptée sur le rayon émergent, puis on l'égalera à la valeur précédente de y. On est conduit ainsi, après quelques simplifications, à l'équation suivante :

Digitized by Google

$$\text{Sin.}^2 i\left(3\sqrt{1-\text{sin.}^2 i}\sqrt{n^2-\text{sin.}^2 i}+3\text{sin.}^2 i-(1+n^2)\right)=o$$

laquelle renferme évidemment toutes les valeurs de i pour chacune desquelles on aura un point de la caustique situé sur l'axe. Cette équation se partage en deux autres :

$$\text{Sin.}^2 i=o$$

$$3\sqrt{1-\text{sin.}^2 i}\sqrt{n^2-\text{sin.}^2 i}+3\text{sin.}^2 i-(1+n^2)=o.$$

La première qui donne $i=o$ correspond au foyer, et nous n'avons pas à nous en occuper. Quant à la seconde, si on fait disparaître les radicaux, elle conduit facilement à l'équation $3(1+n^2)\text{sin.}^2 i=9n^2-(1+n^2)^2$, de laquelle on tire :

$$\text{sin.}^2 i=\frac{7n^2-n^4-1}{3(n^2+1)}.$$

Pour prendre une idée nette de la forme de la courbe, il ne suffit pas de savoir en déterminer quelques points; il faut encore que l'on connaisse les variations des angles γ et ω qui donnent, le premier, la position du point d'émergence, le second, l'inclinaison de la tangente sur l'axe. Pour cela, il faut chercher les coefficients différentiels $\frac{d\gamma}{di}$ et $\frac{d\omega}{di}$. On trouve facilement :

$$(1)\quad \frac{d\gamma}{di}=1-\frac{2\sqrt{1-\text{sin.}^2 i}}{\sqrt{n^2-\text{sin.}^2 i}},$$

$$(2)\quad \frac{d\omega}{di}=2\left(1-\frac{\sqrt{1-\text{sin.}^2 i}}{\sqrt{n^2-\text{sin.}^2 i}}\right).$$

Digitized by Google

En égalant à o le second membre de l'équation (1), on trouve : sin. $i=\sqrt{\frac{4-n^2}{3}}$. Cette valeur de sin.i est admissible lorsque n est plus petit que 2; ainsi, dans ce cas, il y aura un maximum ou un minimum. D'ailleurs, l'équation (1) montre que, pour de très-petites valeurs de i, $d\gamma$ est négatif; ainsi la valeur précédente de sin.i indique un minimum. On peut donc affirmer que depuis $i=o$ jusqu'à la valeur qui donne le minimum, l'angle γ va constamment en diminuant, et le point d'émergence s'éloigne de l'axe, de b vers e, fig. 34; et, depuis cette dernière valeur jusqu'à $i=90°$, le point d'émergence se rapproche de l'axe. Il faut encore remarquer que la valeur de i, qui donne le minimum, est aussi celle qui rend y nul. Quant à l'équation (2), il est évident que son second membre ne peut être nul pour aucune valeur de i; ainsi la valeur de ω varie constamment dans le même sens, et elle ne prendra jamais ni maximum ni minimum.

Nous allons maintenant appliquer les résultats auxquels nous sommes parvenus à la détermination de la forme de la caustique, en donnant à n certaines valeurs particulières. Supposons d'abord que le cercle réfringent soit de l'eau. On aura alors : $n=\frac{4}{3}$, et, par suite, $y_0=r$. Nous prendrons donc, à partir du point b, fig. 35, sur l'axe, une longueur $bf=r$, et le point f ainsi déterminé sera le foyer. Comme n est plus petit que 2, la caustique coupera la circonférence; et, pour avoir les deux points d'intersection, nous calculerons d'abord la valeur de i donnée par l'é-

Digitized by Google

quation $\sin.i = \sqrt{\frac{4-n^2}{3}}$. On a : $\sin.i = 0{,}8606$, $\sin.s = 0{,}6454$; d'où : $i = 59° 23'$, $s = 40° 12'$. En portant ces valeurs dans l'équation qui donne γ, on trouve : $\gamma = 159°$. Par conséquent, on prendra, à partir du point *a*, fig. 35, tant au-dessus qu'au-dessous de l'axe, un arc *akm* égal à 159°, et les deux points *m*, *m*, ainsi déterminés, seront les points d'émergence correspondants aux rayons incidents *si si*, pour lesquels l'angle d'incidence est égal à 59° 23′. Comme d'ailleurs la valeur correspondante de *y* est nulle, ces deux points *m*, *m* appartiennent à la caustique. Pour avoir les tangentes en ces mêmes points, on mènera les droites *ml ml*, faisant avec les normales aux points *m m* des angles égaux à 59° 43′. L'angle ω, que fait la tangente avec l'axe, allant constamment en augmentant, il est aisé de voir que depuis le point *f* jusqu'au point *m*, la courbe tourne constamment sa convexité vers l'axe. De plus, comme depuis $i = o$ jusqu'à $i = 59° 23'$, *y* est toujours positif, les parties *fm fm* de la courbe représentent toute la partie réelle de la caustique.

Depuis $i = 59° 23'$ jusqu'à $i = 90°$, *y* est toujours négatif. Ainsi les rayons lumineux compris entre *si* et *sk* donnent une portion de courbe, qui représente toute la partie virtuelle de la caustique. Pour $i = 90°$ *y* est nul, et le rayon émergent est tangent à la circonférence. Donc les points extrêmes de la caustique, correspondants à cette valeur de *i* se trouvent sur la circonférence, et de plus, ce sont des points de tangence. Pour les obtenir, il faut remarquer que, pour $i = 90°$, on a : $s = 48°35'$, ce qui donne : $\gamma = 172°50'$.

Digitized by Google

On prendra donc, à partir du point a, au-dessus et au-dessous de l'axe deux arcs akt akt égaux à 172°50′, et les deux points t et t, ainsi déterminés, appartiendront encore à la caustique. En remarquant 1°. que depuis $i=59°23'$ jusqu'à $i=90°$, l'angle ω continue toujours à croître; 2°. qu'entre les mêmes limites, l'angle γ décroît au contraire constamment, et que par conséquent le point d'émergence marche de m vers t; 3°. enfin que la courbe doit toucher la circonférence en t; on reconnaîtra, sans difficulté, que, à partir du point m, la caustique s'avance dans l'intérieur de la circonférence jusqu'à un certain point r, puis qu'elle revient sur elle-même, en donnant un nouvel arc rt qui tourne sa convexité vers la partie mt de la circonférence. Ainsi, indépendamment du foyer, la courbe nous offre encore deux autres points de rebroussement r r.

Cherchons maintenant à déterminer la forme de la caustique pour le cas où n est égal à 2. On a d'abord $y_0=0$; ainsi le foyer se trouve en f, fig. 36, sur la circonférence. D'un autre côté, l'équation $\sin.i=\sqrt{\frac{4-n^2}{3}}$ qui sert à déterminer les deux points d'intersection de la courbe avec la circonférence, donne $i=o$. Ainsi ces deux points m m, fig. 35, viennent coïncider en f, fig. 36, et toute la partie réelle de la caustique disparaît. C'est du reste ce que montre aussi l'équation (y), car pour $n=2$, toutes les valeurs de y sont négatives. Si on fait $i=90°$, on a : $\sin.s=\frac{1}{2}$, $s=30°$, et par suite, $\gamma=180°+30°$. Ainsi celui des deux points de tangence t t qui, dans le cas précédent, se trouvait au-dessus

Digitized by Google

de l'axe, passe maintenant au-dessous, et est placé à une distance du point *f* égale à 30°; celui, au contraire, qui était au-dessous, passe au-dessus, et se trouve aussi à une distance de 30° du point *f*. En construisant donc la courbe qui correspond à $n=2$, on trouve qu'elle a la forme représentée, fig. 36. Ce n'est, pour ainsi dire, autre chose que la partie virtuelle de la caustique fig. 35, dans laquelle on rapprocherait les deux points *m m*, de manière à les faire coïncider en *b*.

Si on donne à *n* des valeurs plus grandes que 2, les arcs *fr fr* diminuent de plus en plus, et les points de rebroussement *r r* se rapprochent de plus en plus de l'axe. Enfin, si on donne à *n* une valeur égale à $\sqrt{\frac{7+\sqrt{45}}{2}}$, c'est-à-dire une valeur à peu près égale à 2,6, les deux points de rebroussement *r r* viennent se réunir sur l'axe, et coïncident en même temps avec le foyer; par conséquent les deux arcs *fr fr* disparaissent complètement, et il ne reste plus que les arcs *rt rt*, dont les extrémités *r r* se trouvent sur l'axe. Il en sera de même pour toutes les valeurs de *n* plus grandes que 2, 6. On arrive à ces résultats, en cherchant les conditions pour que *y* soit égal à la distance du point d'émergence à l'axe, comptée sur le prolongement du rayon émergent. On arrive ainsi, après des calculs assez compliqués, à l'équation :

$$\sin.^2 i = \frac{7n^2 - n^4 - 1}{3(n^2+1)},$$

qui n'est admissible qu'autant qu'on donne à *n* des

Digitized by Google

valeurs supérieures à 2,6. Pour des valeurs de n comprises entre 2,6 et l'infini, la courbe conservera toujours la même forme. Enfin, si n est égal à l'infini, l'équation (y) devient : $y=-\frac{r}{2}\cos.i$; elle est donc la même que celle qui sert à déterminer la caustique formée par des rayons lumineux parallèles à l'axe qui se réfléchissent sur une circonférence concave ou convexe. On peut s'assurer aussi que la courbe représentée par cette équation est exactement celle qui est représentée, fig. 8.

Il y a encore un cas particulier où l'équation générale (z) se simplifie beaucoup; c'est celui où on a $\varphi=1$. Si on remplace d'abord $\varphi\sin.\alpha$ par $n\sin.s$, qui lui est égal, puis qu'on fasse $\varphi=1$, on retombe sur l'équation qui a été traitée 2e. partie, page 73, et qui se rapporte en réalité au même cas. Nous n'avons donc rien à ajouter ici à ce qui a été dit précédemment sur ce sujet.

Lorsque le point lumineux, sans être rigoureusement situé à l'infini, se trouve à une distance de la sphère très-grande par rapport à son rayon, la caustique diffère peu de celle qui est représentée, fig. 35. Celle-ci peut donc rendre compte de toutes les apparences que présente l'image d'un point lumineux, situé à une grande distance d'une sphère réfringente. Lorsque l'œil est placé au-delà du point f et sur l'axe, il aperçoit l'image du point lumineux au foyer f. Lorsque l'œil s'écarte de l'axe, l'image s'en écarte du côté opposé, et il y aura toujours une certaine position de l'œil, l, pour laquelle il apercevra l'image sur la sphère

Digitized by Google

même en *m*. L'œil continuant à s'écarter de l'axe, ne cessera pas d'apercevoir le point lumineux, jusqu'à ce qu'il arrive sur la tangente qui passe par le point *t*. A cet instant, il verra de nouveau l'image sur la sphère, au point *t*. S'il continue encore à s'écarter de l'axe, l'image disparaît brusquement, et ne reparaît plus. Tous ces résultats peuvent facilement se vérifier, soit au moyen d'une sphère pleine en verre, soit encore au moyen d'un vase sphérique en verre que l'on remplit d'eau.

§ 2.

Les rayons lumineux sortent du cercle réfringent, après avoir éprouvé un certain nombre de réflexions intérieures.

THÉORIE GÉNÉRALE DES ARCS-EN-CIEL.

Le rayon réfracté *ie*, fig. 34, n'émerge pas tout entier au point *e*; une portion se réfléchit suivant ee_1; en faisant l'angle de réflexion égal à l'angle d'incidence. Arrivé au point e_1, le rayon se dédouble encore; une portion émerge et une portion se réfléchit de la même manière, et ainsi de suite indéfiniment. Les rayons qui émergent, après avoir éprouvé un même nombre de réflexions intérieures, donnent lieu, par leurs intersections mutuelles, à une nouvelle caustique dont nous allons nous occuper.

Les rayons lumineux, parallèles à une droite donnée, qui tombent sur les gouttes d'eau sphériques, pro-

Digitized by Google

venant d'un nuage qui se résout en pluie, et qui émergent, après avoir éprouvé un certain nombre de réflexions intérieures, sont, comme on le sait, ceux qui donnent naissance au phénomène météorologique connu sous le nom d'arc-en-ciel. La solution du problème qui va nous occuper présente donc un haut intérêt, par son application à l'un des plus beaux phénomènes de la météorologie. Nous verrons, en effet, que les rayons lumineux qui produisent l'arc-en-ciel ne sont autre chose que les rayons assymptotiques des branches infinies de la caustique formée par des rayons parallèles ou émanant d'un point situé à l'infini.

Si nous supposons que les rayons qui émergent aux point e_1 et e_2 proviennent des deux rayons infiniment voisins si et si', le point d'intersection z de leurs prolongements appartiendra à la caustique; et on le déterminera, comme à l'ordinaire, par la position du point d'émergence e_1, par la direction du rayon émergent, et par la distance e_1z du point d'émergence au point correspondant de la caustique.

La position du point e_1 est donnée par l'angle qui correspond à l'arc $aebe_1$, lequel se compose de deux parties, ae et ebe_1. La première, ae, est égale, comme nous l'avons vu précédemment, à $180°+i-2s-\alpha$, et la seconde, ebe_1, est évidemment égale à $180°-2s$. Ainsi, en représentant par λ l'angle qui correspond à l'arc $aebe_1$, nous aurons : $\lambda=i-\alpha+2(180°-2s)$. Si le rayon éprouve encore une, deux, trois réflexions avant d'émerger, l'angle λ augmentera, en même temps, de une fois, deux fois, trois fois $180°-2s$, et

Digitized by Google

par conséquent, en représentant par λ_m la valeur qu'il prend après m réflexions, on aura :

$$\lambda_m = i - \alpha + (m+1)(180° - 2s).$$

La direction du rayon émergent est suffisamment déterminée par l'angle d'émergence, qui est égal à i; mais il est bon de connaître aussi l'angle que forme le rayon émergent avec l'axe. Pour cela, menons par le centre o, fig. 34, une droite oh parallèle au rayon émergent, et prenons, pour évaluer cet angle, la grandeur de l'arc ae_1eh, ou l'angle qui lui correspond. En supposant qu'il y ait eu m réflexions intérieures, et représentant alors cet angle par μ_m, nous aurons évidemment : $\mu_m = \lambda_m + hoe_1$; mais hoe_1 est égal à l'angle d'émergence ou à i; on aura donc :

$$\mu_m = 2i - \alpha + (m+1)(180° - 2s).$$

Enfin, pour obtenir la distance du point d'émergence e_1 au point correspondant z de la caustique, il faut observer que les deux triangles infiniment petits et semblables e_1ze_2 et n_1zn_2 donnent :

$$\frac{z_m}{2r\sqrt{1-\varphi^2\sin.^2\alpha} - z_m} = \frac{e_1e_2}{n_1n_2};$$

mais les arcs infiniment petits e_1e_2 et n_1n_2 sont les différentielles des arcs aee_1 et $aee_1 - e_1n_1$. Le rapport de ces arcs infiniment petits est d'ailleurs égal aux différentielles des arcs λ_1 et $\lambda_1 - (180° - 2i)$, ou bien, en supposant qu'il y ait eu m réflexions intérieures, au rapport des différentielles des arcs λ_m et $\lambda_m - (180° - 2i)$.

Digitized by Google

Ainsi, on aura : $\frac{z_m}{2r\sqrt{1-\varphi^2\sin.^2\alpha}-z_m} = \frac{d.\lambda_m}{d.\lambda_m+2di}$; ou, en remplaçant λ_m par la valeur précédente,

$$\frac{z_m}{2r\sqrt{1-\varphi^2\sin.^2\alpha}-z_m} = \frac{di-d\alpha-2(m+1)ds}{3di-d\alpha-2(m+1)ds},$$

on achèvera les calculs sans aucune difficulté, et on trouvera définitivement, pour la valeur générale de z_m :

$$(z_m) \quad z_m = r\,\mathrm{B}\,\frac{\varphi\mathrm{A}(2(m+1)\mathrm{B}-\mathrm{C})+\mathrm{BC}}{\varphi\mathrm{A}(2(m+1)\,\mathrm{B}-2\mathrm{C})+\mathrm{BC}},$$

les lettres A B et C représentant les mêmes radicaux que dans le paragraphe premier. Les valeurs positives de z_m donneront des points virtuels de la caustique, et les valeurs négatives des points réels. Pour obtenir la distance focale, il faudrait faire $\alpha = o$ dans l'équation (z_m). Nous ne nous arrêterons pas à discuter ces formules qui sont compliquées, et nous passerons tout de suite au cas particulier où l'on a $\varphi = \infty$. En représentant alors par γ_m, ω_m et y_m ce que deviennent λ_m, μ_m et z_m, on obtient :

$$\gamma_m = i+(m+1)(180^\circ-2s)$$

$$\omega_m = 2i+(m+1)(180^\circ-2s)$$

$$y_m = \frac{r}{2}\sqrt{1-\sin.^2 i}\,\frac{2(m+1)\sqrt{1-\sin.^2 i}-\sqrt{n^2-\sin.^2 i}}{(m+1)\sqrt{1-\sin.^2 i}-\sqrt{n^2-\sin.^2 i}}.$$

Digitized by Google

Pour obtenir la distance focale, il faut faire $i=o$, et l'on a :

$$f_m=\frac{r}{2}\frac{2(m+1)-n}{m+1-n};$$

ces formules permettront de déterminer toutes les caustiques principales formées par les rayons lumineux parallèles à l'axe, et qui ont éprouvé un nombre quelconque de réflexions dans l'intérieur de la circonférence. Il suffira, pour cela, de donner à m toutes les valeurs entières positives, depuis 1 jusqu'à l'infini.

En supposant d'abord que $m=1$, nous aurons les équations de la caustique principale formée par les rayons lumineux qui ont éprouvé une seule réflexion dans l'intérieur de la circonférence. Pour plus de simplicité, on pourra supprimer $2.180°=360°$, ou une circonférence tout entière, dans les formules qui donnent alors γ_m et ω_m. On obtient ainsi les équations :

$$\gamma_1=i-4s$$
$$\omega_1=2i-4s$$
$$y_1=\frac{r}{2}\sqrt{1-\sin.^2 i}\cdot\frac{4\sqrt{1-\sin.^2 i}-\sqrt{n^2-\sin.^2 i}}{2\sqrt{1-\sin.^2 i}-\sqrt{n^2-\sin.^2 i}}$$
$$f_1=\frac{r}{2}\frac{4-n}{2-n}.$$

La forme de l'équation qui donne f_1 montre, 1°. que le foyer sera virtuel pour toutes les valeurs de n comprises entre 1 et 2; 2°. qu'il sera situé à l'infini pour $n=2$; 3°. qu'il sera réel pour toutes les valeurs de n comprises entre 2 et 4; 4°. qu'il sera situé sur

Digitized by Google

la sphère pour $n=4$; et 5°. enfin, qu'il redeviendra virtuel pour toutes les valeurs de n comprises entre 4 et l'infini.

Pour trouver les points communs à la caustique et à la circonférence, il faut chercher les conditions pour que y_1 soit nul, ou bien encore pour qu'il soit égal à la corde que détermine le rayon émergent. Pour que y_1 soit nul, il faut que l'une ou l'autre des deux équations suivantes soit satisfaite :

$$\sqrt{1-\sin.^2 i}=o\,,\quad 4\sqrt{1-\sin.^2 i}-\sqrt{n^2-\sin.^2 i}=o.$$

La première donne :

$$\text{Sin.}^2 i=1\,,$$

et la seconde :

$$\text{Sin.}^2 i=\frac{16-n^2}{15}\,.$$

La première valeur de sin.$^2 i$ est toujours admissible, et elle donne un point de tangence qui correspond à $i=90°$; mais, pour que la seconde le soit, il faut que n soit plus petit que 4, ou, tout au plus, égal à 4. Pour que la valeur de y_1 soit égale à la corde que détermine le rayon émergent, c'est-à-dire à $2r\sqrt{1-\sin.^2 i}$, il faut que l'on ait :

$$\text{Sin.}^2 i=\frac{16-9n^2}{16-9}\,,$$

valeur qui n'est admissible qu'autant que l'on a $n<\frac{4}{3}$. La condition précédente étant toujours remplie quand celle-ci l'est, on peut affirmer que, pour toutes les valeurs de n plus petites que $\frac{4}{3}$, il y aura un point

Digitized by Google

de tangence entre la caustique et la circonférence, et, de plus, deux points d'intersection; que, pour toutes les valeurs de n comprises entre $\frac{4}{3}$ et 4, il y aura un point de tangence et un point d'intersection; et enfin que, pour toutes les valeurs de n supérieures à 4, il n'y aura plus qu'un seul point commun, le point de tangence.

Occupons-nous maintenant de la recherche des branches infinies. Pour que la courbe ait des branches infinies, il faut que le dénominateur de y_1 soit nul. Or, cette condition donne :

$$\text{Sin.}^2 i = \frac{4-n^2}{3},$$

d'où il est aisé de conclure que, pour toutes les valeurs de n comprises entre 1 et 2, la caustique aura des branches infinies, et qu'elle n'en aura jamais pour les valeurs de n supérieures à 2.

Pour connaître les variations de l'angle γ_1, nous chercherons son coefficient différentiel $\frac{d\gamma_1}{di}$. On trouve ainsi : $\frac{d\gamma_1}{di} = 1 - \frac{4\sqrt{1-\text{sin.}^2 i}}{\sqrt{n^2-\text{sin.}^2 i}}$, et, pour que ce coefficient différentiel soit nul, il faut que l'on ait :

$$\text{Sin.}^2 i = \frac{16-n^2}{15}.$$

Cette valeur de sin.$^2 i$ est la même que celle qui rend y_1 nul. Ainsi, la valeur de i, pour laquelle y_1 est nul, fait prendre en même temps à l'angle γ_1 qui fixe la

Digitized by Google

position du point d'émergence, une valeur maximum. Il est bien évident, d'ailleurs, que ce maximum n'aura lieu que pour des valeurs de n plus petites que 4.

Pour savoir si l'angle ω_1 que fait le rayon émergent avec l'axe peut prendre un maximum, il faut pareillement chercher son coefficient différentiel $\frac{d\omega_1}{di}$, et l'égaler à o. Or, on trouve $\frac{d\omega_1}{di}=2\left(1-\frac{2\sqrt{1-\sin.^2 i}}{\sqrt{n^2-\sin.^2 i}}\right)$; et, en égalant le second membre à o, on trouve :

$$\sin.^2 i = \frac{4-n^2}{3}.$$

valeur qui n'est admissible qu'autant que n est plus petit que 2. Ainsi, pour toutes les valeurs de n comprises entre 1 et 2, l'angle que forme le rayon émergent avec l'axe, ou bien, ce qui est la même chose, l'angle que forme la tangente à la courbe avec l'axe, prendra une valeur maximum. Il faut observer de plus que, pour les mêmes valeurs de n, la caustique aura des branches infinies, et que ce sera précisément le même angle d'incidence qui rendra y_1 infini, et qui fera prendre à ω_1 un maximun.

Il est facile maintenant, en donnant à n telle valeur particulière que l'on voudra, de déterminer la forme de la caustique; mais ici, à cause des applications que nous allons en faire à l'arc-en-ciel, il nous importe surtout de connaître la forme de la courbe, pour le cas où le milieu réfringent est de l'eau. En conséquence, nous ferons $n=\frac{4}{3}$ dans les formules précé-

Digitized by Google

dentes, et nous chercherons à construire les principaux points de la courbe.

On trouve d'abord, pour la distance focale, $f_1=2r$. Cette quantité étant positive, indique que le foyer est virtuel, et placé sur la circonférence en f, fig. 37. Depuis $\sin.i=o$ jusqu'à $\sin.i=\sqrt{\frac{4-n^2}{3}}$, y_1 reste positif, et va constamment en augmentant jusqu'à l'infini ; donc, entre ces limites, la caustique reste virtuelle, et donne une branche de courbe infinie qui aura pour assymptote le rayon émergent correspondant à l'angle d'incidence donné par la formule $\sin.i=\sqrt{\frac{4-n^2}{3}}$. Pour construire cette assymptote, j'observe d'abord qu'en remplaçant n par $\frac{4}{3}$, l'équation précédente donne $\sin.i=0,860$, d'où, $\sin.s=0,645$, et par suite, $i=59°\ 23'$, $s=40°\ 12'$. Au moyen de ces valeurs, on trouve : $\gamma_1=-101°\ 25'$, $\omega_1=-42°\ 2'$. On prendra donc, à partir du point a, fig. 37, au-dessous et au-dessus de l'axe, deux arcs ae et ae, égaux chacun à $101°\ 25'$, et les deux points $e\ e$ ainsi déterminés, seront les points d'émergence des rayons assymptotiques. Celui qui est au-dessous de l'axe correspond au rayon incident, situé au-dessus de l'axe, et faisant avec la normale l'angle de $59°\ 23'$. Celui qui est situé au-dessus, correspond à un rayon incident faisant le même angle avec la normale, mais situé au-dessous de l'axe. Enfin, pour avoir les directions de ces rayons émergents, on mènera par les points $e\ e$ deux droites *leu*, *leu*, faisant avec l'axe un angle de $42°\ 2'$. Ces deux

Digitized by Google

droites seront les assymptotes des deux branches virtuelles et infinies de la caustique dont nous venons de parler. Si on fait attention 1°. que les deux branches de la caustique dont nous nous occupons, doivent toucher l'axe au foyer f, 2°. qu'elles ont pour assymptotes les droites eu eu, et 3°. qu'entre les limites d'incidence 0° et 59° 23′, l'angle ω_1 ne cesse pas de croître, on verra facilement qu'elles tournent constamment leur convexité vers l'axe. En les construisant, on trouve les deux branches fd fd qui s'étendent jusqu'à l'infini.

Pour obtenir le point d'intersection de la caustique avec la circonférence, il faut chercher la valeur de i qui satisfait à l'équation $\sin.^2 i = \frac{16-n^2}{15}$, et pour laquelle y_1 est nul. Or, on trouve : $\sin. i = 0{,}973$, $\sin. s = 0{,}729$; d'où on tire : $i = 76° 50'$, $s = 46° 55'$; et par suite $\gamma_1 = -110° 50'$, $\omega_1 = 34°$. Par conséquent si, à partir du point a, on prend au-dessous et au-dessus de l'axe deux arcs am et am égaux chacun à 110° 50′, et que, par les points m et m ainsi déterminés, on mène des droites faisant avec l'axe un angle de 34°, ces droites mn mn représenteront les rayons émergents provenant des rayons incidents qui passent par les points k k, pour lesquels l'angle i est 76° 50′. Depuis $i = 59° 23'$ jusqu'à $i = 76° 50'$, c'est-à-dire pour tous les rayons incidents qui tombent sur l'arc ik, fig. 37, les valeurs de y_1 sont négatives, et devront être portées par conséquent sur les rayons émergents eux-mêmes, pour donner une branche réelle de la caustique. Cette branche réelle est aussi infinie, car, entre ces mêmes

Digitized by Google

limites, y_1 décroît depuis l'infini jusqu'à 0, et elle a pour assymptote la droite *la*. Pour $i=59^\circ 23'$, ω_1 prend une valeur maximum, et décroît ensuite constamment jusqu'à $i=90^\circ$. La branche réelle de la caustique tourne donc aussi sa convexité vers l'axe. En la traçant, on trouve la courbe *cm*, qui a pour assymptote la droite *el*, et qui est tangente en *m* à la droite *mn*.

Lorsque i est égal à 90°, on a : $s=48^\circ 35'$, ce qui donne : $\gamma_1=-104^\circ 20'$. Si donc, à partir du point *a*, on prend, au-dessous et au-dessus de l'axe, deux arcs *at at* égaux chacun à 104° 20′, les points *t* et *t*, ainsi déterminés, seront les points d'émergence correspondants aux deux derniers rayons incidents qui tombent aux points *h* et *h*. Cette même valeur de i rend y_1 nul; par conséquent *t* et *t* seront les derniers points de la caustique; et ce seront en même temps, comme nous l'avons vu précédemment, des points de tangence avec la circonférence. Depuis $i=76^\circ 50'$ jusqu'à $i=90^\circ$, y_1 reste constamment positif; par conséquent toute la portion correspondante de la caustique est encore virtuelle. Si maintenant on fait attention qu'entre les limites précédentes de l'angle d'incidence, γ_1 et ω_1 vont toujours en diminuant, et que y_1 d'abord nul pour $i=76^\circ 50'$, redevient nul pour $i=90^\circ$, on en conclura facilement que cette deuxième portion virtuelle de la caustique se compose, tant pour la partie qui est au-dessous de l'axe que pour la partie qui est au-dessus, de deux arcs *mr* et *rt*, qui se touchent en un point de rebroussement *r*.

Ainsi, en considérant seulement les rayons lumineux incidents situés au-dessus de l'axe, on voit que le

Digitized by Google

faisceau compris entre *a* et *i*, donne la branche virtuelle *fd*, au-dessus de l'axe ; que le faisceau compris entre *i* et *k* donne la branche réelle *cm* au-dessous de l'axe; et enfin que le faisceau compris entre *k* et *h* donne la partie virtuelle *mrt* au-dessous de l'axe. Quant aux rayons incidents qui tombent au-dessous de l'axe, ils donnent lieu aux autres parties de la caustique symétriquement placées par rapport à l'axe.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à voir comment on peut vérifier par l'expérience les résultats que nous venons d'obtenir. Je me suis servi pour cela d'un ballon en verre, d'une forme aussi régulière que possible. Le ballon ayant été rempli d'eau bien pure, on le dispose sur un cylindre creux vertical, qui lui sert de support et qui ne cache qu'une petite portion de la sphère. Cela fait, on place devant le ballon, et à la hauteur de son centre, la flamme d'une bougie, à une distance assez grande, pour que les rayons qui en émanent, et qui tombent sur le ballon, puissent être regardés comme sensiblement parallèles.

Les choses étant ainsi disposées, si on se place devant le ballon, du même côté que la flamme, et de manière que l'œil soit aussi voisin que possible de l'axe, on aperçoit une image renversée, bien nette, et qui paraît située sur la surface de la sphère, en *f*, fig. 37. A mesure que l'œil s'écarte de l'axe, l'image s'en écarte aussi, mais dans le sens opposé. En même temps, elle devient de moins en moins nette, ce qui tient à ce que la disposition des rayons blancs augmente de plus en plus, comme il serait facile de s'en assurer par le calcul. L'œil continuant à s'écarter de

Digitized by Google

l'axe, l'image ne cesse pas d'être visible; mais bientôt il arrive dans une position où il aperçoit subitement une tache lumineuse et irisée sur la surface convexe de la sphère. Cette tache n'est autre chose qu'une nouvelle image de la flamme, dont la figure 37 explique encore parfaitement l'apparition. En effet, si sur la tangente *tv* au dernier élément de la caustique, on prend un point quelconque *v*, il est évident que, par ce point, on pourra mener une tangente à la branche *fd* de la caustique, et une deuxième tangente à l'arc *rt*. Par conséquent, si un œil est placé en ce point *v*, il recevra en même temps deux faisceaux lumineux distincts, savoir, un faisceau émanant de la branche virtuelle *rt*, et un autre faisceau émanant du point *t*. Le premier produira l'image virtuelle qui n'a pas cessé d'être visible pour toutes les positions de l'œil, depuis l'axe jusqu'à la tangente *vt*; et l'autre, la tache lumineuse qu'on vient d'apercevoir sur la sphère. Cette dernière image est confuse et irisée, parce que la dispersion des rayons lumineux, qui n'a pas cessé de croître depuis $i=o$ jusqu'à $i=90°$, a acquis, pour cette dernière incidence, sa plus grande valeur.

Si l'œil continue toujours à s'écarter de l'axe, il ne cessera pas d'apercevoir deux images pour toutes les positions qu'il prendra entre la tangente *tv* et l'assymptote *el*. C'est qu'en effet, pour chacune de ces positions, on peut encore mener deux tangentes à la caustique, l'une à la branche virtuelle *fd*, l'autre à l'arc virtuel *trm*, ou à la branche infinie et réelle *mc*. Quand l'œil est arrivé sur l'assymptote *le*, il n'aperçoit plus qu'une seule image; ce qui doit être, puisque les deux tan-

Digitized by Google

gentes se confondent alors en une seule. Et enfin, s'il dépasse l'assymptote, cette image disparaît elle-même subitement. Dans ce cas, en effet, on ne peut plus mener aucune tangente à la caustique. Ceci suppose pourtant que l'œil est situé à une grande distance de la sphère, car s'il était placé dans l'espace triangulaire limité par l'arc *em*, la courbe *mc* et l'assymptote *el*, on pourrait encore, par ce point, mener une tangente à l'arc *trm*, ou à la branche *mc*, et avoir par conséquent une image.

On peut aussi démontrer facilement par l'expérience que l'angle ω,, formé par le rayon émergent avec l'axe, a un maximum ; *ahm*, fig. 38, représente le grand cercle horizontal du ballon plein d'eau, et disposé comme dans les expériences précédentes. En avant du ballon, c'est-à-dire du même côté que la flamme, on a placé deux écrans perpendiculaires à l'axe. Le premier AB est fixe, et couvre l'une des moitiés de la face antérieure de la sphère, qui ne peut par conséquent recevoir aucun rayon de la flamme. Le second CD est mobile; on peut le faire glisser horizontalement, de manière à découvrir une portion plus ou moins grande de la demi-face antérieure *aih*.

Supposons d'abord l'écran CD amené jusqu'en A, contre l'écran fixe. Alors la face *aih* est entièrement cachée, et par conséquent, l'écran AB ne recevant aucun rayon émergent, est dans une obscurité complète. Si on éloigne un peu l'écran CD, alors l'écran AB commence à s'illuminer, et on voit la lumière s'avancer progressivement de A vers B, à mesure que l'écran mobile marche de A vers C. Il doit en être

Digitized by Google

ainsi, puisque l'angle ω va constamment en augmentant, à mesure que les rayons lumineux incidents s'éloignent de l'axe. Cependant, en continuant toujours à faire mouvoir l'écran mobile dans le même sens, on remarque qu'il prend bientôt une position pour laquelle la lumière cesse de s'avancer sur l'écran fixe, de manière qu'elle ne dépasse jamais un certain point *l*, et qu'au contraire elle retourne vers le point A, à mesure que l'écran CD continue son mouvement dans le même sens. Il suit donc de là que, à partir d'un certain point *e*, l'angle du rayon émergent avec l'axe cesse d'augmenter, et commence au contraire à décroître. En continuant toujours d'éloigner l'écran mobile de l'axe, la lumière continue à marcher vers le point A, et elle s'arrête en un certain point *v*, lorsque la face *aih* est entièrement découverte. Cette expérience prouve donc, d'une manière frappante, l'existence d'un maximum pour l'angle ω_1, comme la théorie l'indique.

La branche *mc* de la caustique, fig. 37, étant réelle, chacun de ces points est beaucoup plus lumineux que tout l'espace environnant; par conséquent, en disposant un écran sur son trajet, le point de cet écran frappé par la caustique doit paraître plus lumineux que tout l'espace environnant. Si on imagine que l'on fasse tourner toute la figure autour de l'axe *af*, fig. 37, la branche réelle *mc* de la caustique va engendrer une surface de révolution infinie, qui sera plus lumineuse dans tous ses points que tout l'espace extérieur ou intérieur. En coupant cette surface par un plan perpendiculaire à l'axe, on devra obtenir sur ce plan

Digitized by Google

une circonférence lumineuse, dont le rayon croîtra à mesure que le plan s'éloignera de la sphère. Voici comment ce fait peut être vérifié par l'expérience.

Après avoir enlevé les deux écrans AB et CD, fig. 38, on dispose devant le globe, et à une petite distance de la face antérieure, un écran percé d'un trou circulaire d'un diamètre un peu plus grand que celui du ballon. On le place perpendiculairement à l'axe, et de manière que le centre du trou tombe sur l'axe. Les rayons lumineux qui émanent de la flamme passent alors librement à travers ce trou, et, en regardant la face de l'écran tournée du côté du ballon, on aperçoit un cercle lumineux et irisé, ayant son centre sur l'axe, et dont le rouge occupe le bord extérieur. L'expérience réussit beaucoup mieux en faisant tomber sur le ballon un faisceau de rayons solaires que l'on introduit dans une chambre obscure. L'expérience confirme donc encore, d'une manière complète, les résultats indiqués par la théorie.

Le cercle lumineux que l'on obtient sur l'écran est irisé, parce que la lumière que l'on emploie est de la lumière blanche. La valeur de l'angle ω_1, trouvée précédemment, indique que l'angle du rayon émergent avec l'axe est plus grand pour le rouge que pour toutes les autres couleurs, et qu'il est le plus petit pour le violet. Par conséquent, le rouge devra occuper le bord extérieur du cercle irisé, et le violet le bord intérieur, et ce seront les deux seules couleurs nettement séparées, parce que le corps lumineux a un diamètre apparent assez considérable. A une distance un peu grande de la sphère, la branche réelle *mc* de

Digitized by Google

la caustique se confond sensiblement avec son assymptote *el* ; par conséquent, on pourra alors regarder la surface caustique comme se confondant avec la surface conique engendrée par la révolution de l'assymptote *el* autour de l'axe.

Ainsi, un faisceau de rayons lumineux *blancs* et parallèles, en tombant sur une sphère réfringente, doivent engendrer, non pas une seule caustique, mais bien autant de caustiques différentes qu'il y a de rayons simples dans un rayon de lumière blanche. En ne considérant, par exemple, que les couleurs principales, on voit qu'un faisceau de rayons blancs parallèles produira sept caustiques, nettement séparées les unes des autres, et dont les assymptotes feront avec l'axe des angles croissant depuis le violet jusqu'au rouge.

Cela étant, il est facile de passer à l'explication du phénomène de l'arc-en-ciel qui n'est qu'une conséquence de tout ce que nous venons de dire. Concevons, dans une région de l'espace opposée à celle que le soleil occupe, une série de globules d'eau, comme ceux qui tombent d'un nuage, se succédant, sans aucune interruption, dans leur mouvement vertical. Ne considérons pour le moment que le centre du soleil, et, à un instant donné, joignons ce point au centre de l'un des globules. Cette droite représentera l'axe du globule autour duquel, comme nous venons de le dire, les rayons émanant du point lumineux produiront sept surfaces caustiques. Pendant le mouvement vertical du globule, l'axe commun de ces surfaces caustiques restera parallèle à lui-même, et ne fera que se déplacer dans le sens vertical. Supposons main-

Digitized by Google

tenant un observateur placé entre le soleil et le nuage, la face tournée vers celui-ci, il est visible que si, dans le mouvement descendant du globule, l'une des sept surfaces caustiques vient passer par l'œil de l'observateur, celui-ci aura la sensation de la couleur qui s'y rapporte; et comme ce globule sera suivi d'une infinité d'autres qui viendront prendre exactement la même position, la sensation sera continue, et l'observateur verra un point coloré sur le nuage. Il faut bien remarquer qu'à la distance à laquelle l'observateur se trouve du nuage, la surface caustique se confond avec son cône assymptotique; ainsi, ce sera suivant la direction de l'une des arêtes de ce cône que l'observateur verra un point coloré.

Supposons que ce soit la surface caustique correspondante au rouge qui vienne frapper l'œil de l'observateur, et appelons ω_r l'angle que forme l'arête de ce cône avec son axe. Si par le centre de la pupille et par le centre du soleil on mène une droite, cette droite qu'on appelle l'axe de vision sera parallèle à l'axe du cône assymptotique, et par conséquent, l'arête de ce cône qui passe par l'œil de l'observateur, formera aussi avec elle un angle ω_r. Maintenant concevons que l'on fasse tourner cette arête autour de l'axe de la vision, de manière qu'elle forme constamment avec lui l'angle ω_r; elle décrira alors une surface conique, dont la partie située au-dessus de l'horizon coupera le nuage de pluie suivant une courbe qui sera sensiblement une circonférence de cercle. Or, il est évident qu'il y aura à chaque instant, ou au moins à des instants qui se succéderont très-rapidement, un globule

Digitized by Google

d'eau qui rencontrera l'une quelconque des arêtes du cône que nous venons de décrire, précisément au point d'émergence du rayon lumineux pour lequel l'angle avec l'axe du globule est égal à ω_r. Donc l'œil apercevra sur le nuage de pluie un arc de cercle, coloré en rouge, et appartenant à une circonférence dont le diamètre apparent sera $2\omega_r$.

Supposons maintenant que ω_u représente le demi-angle du cône assymptotique pour la surface caustique qui correspond au violet, et décrivons encore autour de l'axe de la vision un deuxième cône ayant son sommet au centre de la pupille, et pour demi-angle ω_u; alors la partie de ce cône située au-dessus de l'horizon coupera le nuage de pluie suivant un arc de cercle appartenant à une circonférence dont le diamètre apparent sera $2\omega_u$, et qui paraîtra violet à l'observateur. Comme ω_u est plus petit que ω_r, l'observateur verra l'arc rouge en haut, et l'arc violet en bas, puis entre ces deux là, cinq autres arcs colorés, dans l'ordre même des couleurs du spectre.

Il est important de remarquer que les globules d'eau compris entre les deux surfaces coniques décrites autour de l'axe de la vision, et dont les demi-angles sont ω_r et ω_u, sont les seuls qui puissent contribuer à la formation de l'arc-en-ciel. En effet, considérons d'abord un globule d'eau situé en dehors de la surface conique ω_r, puis joignons, par une droite, l'œil de l'observateur à un point quelconque de ce globule; cette droite fera avec l'axe de la vision, et par conséquent aussi avec l'axe du globule, un angle plus grand que ω_r. Or, ω_r étant le plus grand de tous les angles

Digitized by Google

que forment avec l'axe du globule les rayons qui émergent, après avoir éprouvé une seule réflexion dans son intérieur, il est évident que la droite que nous venons de mener, ne pourra représenter la direction d'aucun rayon émergent. Donc tout globule pris en dehors de la surface conique ω_r, ne peut envoyer à l'œil aucun rayon lumineux, de quelque couleur que ce soit.

Prenons maintenant un globule d'eau en dedans de la surface conique ω_u, et joignons-le, par une droite, avec l'œil de l'observateur. Cette droite formera avec l'axe de la vision, et aussi avec l'axe du globule, un angle plus petit que ω_u, et elle pourra représenter par conséquent la direction de un ou même de deux rayons émergents; cependant l'œil ne recevra, suivant cette direction, la sensation d'aucune couleur déterminée. En effet, pour qu'un faisceau de rayons émergents puisse produire dans l'œil la sensation d'une certaine couleur, il doit satisfaire à deux conditions. D'abord il doit être composé de rayons homogènes, et ensuite il doit avoir une intensité suffisante pour affecter la rétine d'une manière efficace. Or, en portant les yeux sur la figure 37, il devient évident que les seuls rayons assymptotiques remplissent cette double condition; ce sont donc aussi les seuls qui pourront produire dans l'œil la sensation d'une couleur déterminée. Concluons de là que, en supposant toujours le soleil réduit à son centre, il n'y aura, parmi les globules qui composent le nuage de pluie, que ceux compris entre les surfaces coniques ω_r et ω_u qui pourront contribuer à la formation de l'arc-en-ciel.

Digitized by Google

Si maintenant on veut tenir compte du diamètre apparent du soleil, on expliquera, à la manière ordinaire, la largeur des bandes colorées. Mais il est inutile de nous arrêter sur ce sujet; nous avons voulu montrer seulement comment le phénomène de l'arc-en-ciel se lie à la forme de la caustique à laquelle donnent naissance les rayons lumineux qui ont éprouvé une seule réflexion dans une sphère réfringente.

Nous allons maintenant continuer la discussion des équations de la caustique formée après une seule réflexion, pour chercher les variations de forme qu'elle éprouve, quand on fait varier l'indice de réfraction depuis 1 jusqu'à l'infini. Puisque nous avons construit la caustique pour le cas particulier où $n=\frac{4}{3}$, c'est de cette valeur que nous partirons, et nous chercherons comment change la forme de la courbe, 1°. depuis $n=\frac{4}{3}$ jusqu'à $n=1$, 2°. depuis $n=\frac{4}{3}$ jusqu'à $n=\infty$.

A mesure que la valeur de n diminue, depuis $\frac{4}{3}$ jusqu'à 1, la valeur de f_1, tout en restant positive, diminue elle-même, depuis $2r$ jusqu'à $\frac{3}{4}r$. Ainsi, pour toutes ces valeurs de n, le foyer reste virtuel, et se trouve compris entre l'extrémité et le milieu du rayon of, fig. 37. Pour toutes ces valeurs de n, en exceptant toutefois la valeur limite $n=1$, la courbe conservera la même forme que celle de la figure 37; c'est-à-dire qu'elle se composera de deux branches virtuelles et infinies analogues aux deux branches fd, puis de deux branches réelles et infinies, telles que les branches cm, et enfin de deux arcs virtuels et finis, pareils aux arcs

Digitized by Google

mrt. Il faut seulement observer que, à mesure que n diminue, la valeur absolue de l'angle ω_1 va constamment en augmentant. On s'en assure, en calculant d'abord le sinus de la moitié de l'angle ω_1, et mettant ensuite, dans l'expression de ce sinus, la valeur de $\sin.i$ pour laquelle ω_1 est un maximum. On trouve ainsi : $\sin.\frac{\omega_1}{2}=\frac{\sqrt{\left(\frac{4-n^2}{3}\right)^3}}{n^3}$. Or, il est évident que ce sinus va constamment en agmentant, à mesure que n diminue; il en est donc aussi de même de ω_1. Lorsque n est égal à 1, on a : $\sin.\frac{\omega_1}{2}=1$, d'où $\omega_1=180°$; ainsi, l'angle ω_1 pourra croître jusqu'à 180°.

Lorsque n est égal à 1, la caustique perd toutes ses branches infinies, et les équations deviennent : $\gamma_1=-3i$, $\omega_1=-2i$ et $y_1=\frac{3}{2}r\sqrt{1-\sin.^2 i}$. Il est évident que, dans ce cas, la courbe n'est autre chose que la caustique formée par des rayons lumineux parallèles à l'axe, qui se réfléchissent sur une circonférence concave. Cependant, en comparant cette valeur de y_1 avec la valeur de z trouvée, première partie, p. 31, on voit qu'elles ne sont pas égales; mais cela tient à ce que ces deux lignes sont comptées, y_1 à partir du point d'émergence, et z à partir du point de réflexion, c'est-à-dire, à partir des extrémités opposées d'une même corde, de telle sorte que leur somme doit être égale à cette corde, c'est-à-dire à $2r\sqrt{1-\sin.^2 i}$, ce qui a lieu en effet.

Voyons maintenant les variations qu'éprouve la forme de la caustique, lorsque n croît depuis $\frac{4}{3}$ jusqu'à

Digitized by Google

∞. Autant que n est plus petit que 2, il est aisé de voir que la courbe conserve encore la même forme que celle de la figure 37; seulement, l'angle formé par les assymptotes avec l'axe va constamment en diminuant. Lorsque n atteint la valeur 2, la distance focale f_1 est infinie, et l'anglè des assymptotes avec l'axe est nul; par conséquent les deux branches virtuelles *fd fd*, fig. 37, disparaissent, et les deux branches réelles et infinies *cm cm* ont pour assymptote commune l'axe *aof*. Quant aux parties virtuelles *mrt mrt*, elles conservent toujours la même forme.

Pour toutes les valeurs de n comprises entre 2 et 4, f_1 est toujours négatif, et sa valeur absolue décroît constamment jusqu'à o; en même temps, y_1 ne prend plus aucune valeur infinie. Ainsi la courbe n'a plus de branches infinies; elle se compose de deux arcs réels et finis qui se touchent au foyer, et de deux arcs virtuels et finis, analogues aux arcs *mrt*. Pour $n=4$, f_1 est nul, et le foyer se trouve placé sur la circonférence, au point a. Les deux arcs réels disparaissent donc complètement, et il ne reste plus que deux arcs virtuels analogues à *mrt*. La courbe a alors la même forme que celle de la figure 36.

Lorsque n prend des valeurs plus grandes que 4, f_1 redevient positif, et le foyer reste virtuel jusqu'à $n=\infty$. En même temps, les deux points de rebroussement r r se rapprochent constamment de l'axe, et finissent par coïncider avec le foyer, pour une certaine valeur de n comprise entre 4 et ∞. La courbe perd alors les deux arcs *fr fr*, et passe ainsi de la forme représentée, fig. 36, à la forme qu'elle prend lorsque n est égal

Digitized by Google

à l'infini. Pour cette valeur limite de n, on a $f_1=\frac{r}{2}$. Ainsi, le foyer est situé au milieu du rayon. En même temps, la valeur de y_1 devient : $y_1=\frac{r}{2}\sqrt{1-\sin.^2 i}$, équation qui est exactement la même que celle de la page 31. La caustique sera donc encore la même que celle formée par des rayons parallèles à l'axe, qui se réfléchissent sur une circonférence, comme on peut s'en assurer directement, en suivant la marche géométrique des rayons lumineux. Cette courbe est représentée, fig. 8.

L'importance de ses applications à la formation du premier arc-en-ciel, nous a engagé à traiter un peu longuement le cas où les rayons lumineux émergent, après avoir éprouvé une seule réflexion intérieure. L'étude des caustiques formées après deux, trois, quatre... réflexions intérieures, ne présenterait pas plus de difficulté, et il est inutile par conséquent de nous y arrêter davantage. Cependant, comme le cas où les rayons lumineux éprouvent deux réflexions intérieures avant d'émerger, présente encore une application très-intéressante à la formation du deuxième arc-en-ciel, nous ferons connaître les équations qui s'y rapportent et la forme de la caustique qu'elles représentent.

Pour obtenir les équations de cette caustique principale, il suffit de faire $m=2$ dans les formules générales trouvées précédemment. On obtient d'abord pour γ_1 et ω_1, $\gamma_1=i+3(180°-2s)$, $\omega_1=2i+3(180°-2s)$, ces arcs devant toujours être comptés à partir du point a, fig. 34, et dans le sens $anbh$. Mais on peut

Digitized by Google

supprimer les trois demi-circonférences qui entrent dans ces formules, en convenant de compter les arcs à partir du point b, et toujours dans le sens *bhan*. Elles deviennent alors : $\gamma_2 = i - 6s$, $\omega_2 = 2i - 6s$. Comme les angles $i - 6s$ et $2i - 6s$ sont généralement négatifs, on pourra encore, pour plus de simplicité, changer les signes des seconds membres des équations précédentes, en convenant alors de porter les arcs γ_2 et ω_2 à partir du point b et *au-dessus* de l'axe, quand ils seront positifs, et *au-dessous* de l'axe, quand ils seront négatifs. Les formules deviennent alors :

$$\gamma_2 = 6s - i \ldots \omega_2 = 6s - 2i$$

$$y_2 = \frac{r}{2}\sqrt{1-\sin.^2 i}\cdot\frac{6\sqrt{1-\sin.^2 i}-\sqrt{n^2-\sin.^2 i}}{3\sqrt{1-\sin.^2 i}-\sqrt{n^2-\sin.^2 i}}$$

$$f_2 = \frac{r}{2}\,\frac{6-n}{3-n}.$$

La courbe déterminée par ces équations est représentée, fig. 39. Le foyer f est situé à une distance du point b égale à $\frac{7}{5}$ de r, et il est virtuel. Les rayons lumineux qui tombent au-dessus de l'axe, depuis l'incidence o jusqu'à l'incidence de 71° 50′, donnent une branche virtuelle et infinie fcd, qui a pour assymptote la droite *leu*. Cette droite passe par un point e distant du point a de 28° 52′, et elle forme avec l'axe ab un angle biu égal à 50° 58′. Les rayons lumineux qui tombent au-dessus de l'axe, sous des incidences comprises entre 71° 50′ et 81° 25′, donnent une branche de la caustique réelle et infinie, hm, qui a aussi pour

Digitized by Google

assymptote la droite *leu*, et qui se termine au point *m*, sur la circonférence. Enfin les rayons dont les incidences sont comprises entre 81° 25′ et 90°, donnent une troisième partie de la caustique, virtuelle et finie, *mrt*, qui commence en *m* sur la circonférence, s'avance d'abord jusqu'en un certain point *r*, dans l'intérieur de la circonférence, puis revient sur elle-même, pour se terminer en un certain point *t*, sur la circonférence, où elle lui est tangente.

Les rayons lumineux qui tombent au-dessous de l'axe, donnent naissance à des courbes identiques aux premières, et placées symétriquement par rapport à l'axe; savoir $fc'd'$, $k'm'$ et $m'r't'$.

Nous ne pousserons pas plus loin l'étude des caustiques formées par les rayons lumineux qui éprouvent un certain nombre de réflexions avant d'émerger; mais nous chercherons les conditions qui doivent être remplies pour que ces rayons lumineux puissent produire un arc-en-ciel. Les détails dans lesquels nous sommes entrés, relativement à la première caustique par réflexion, nous montrent que, pour que ce phénomène se produise, il suffit qu'il sorte du cercle réfringent, suivant une direction déterminée, un faisceau fini de rayons lumineux parallèles. Or, cette circonstance se présentera toutes les fois que la valeur générale de y_m, trouvée précédemment, pourra devenir infinie. Il faut donc égaler à *o* le dénominateur de y_m, et l'équation qui en résultera renfermera toutes les conditions nécessaires et suffisantes pour qu'il y ait un arc-en-ciel. En tirant de cette équation la valeur de $\sin.^2 i$, on trouve :

Digitized by Google

$$\text{Sin.}^2 i = \frac{(m+1)^2 - n^2}{(m+1)^2 - 1}.$$

Pour que cette valeur de $\text{sin.}^2 i$ soit admissible, il faut qu'elle soit plus petite que 1 et positive. La première condition est toujours remplie, mais pour que la seconde le soit, on doit avoir $m+1>n$. Or, comme m peut prendre toutes les valeurs entières depuis 1 jusqu'à l'infini, on voit qu'il y aura toujours une certaine valeur de m pour laquelle la valeur précédente de $\text{sin.}^2 i$ rendra y_m infini; de sorte que, pour ce nombre m de réflexions, et pour toutes les réflexions d'un ordre supérieur à celui-là, jusqu'à l'infini, les caustiques correspondantes donneront des arcs-en-ciel.

Il est bien entendu toutefois, que ces arcs-en-ciel, possibles en théorie, ne seront visibles en réalité qu'autant que le nombre de réflexions ne sera pas trop considérable. Pour l'eau, par exemple, dont l'indice de réfraction est égal à $\frac{4}{3}$, les deux conditions précédentes sont toujours remplies, quelle que soit la valeur de m. Ainsi les réflexions de tous les ordres peuvent donner des arcs-en-ciel. Cependant, comme on le sait, on n'en aperçoit en général que deux ou tout au plus trois, et encore les couleurs du troisième sont-elles extrêmement faibles, ce qui tient aux pertes considérables qu'éprouvent les rayons lumineux après chaque réflexion.

Avant de terminer, il nous reste encore à examiner une question qui présente quelque intérêt par ses applications à la météorologie. L'observation nous apprend que l'arc-en-ciel ne se forme jamais sur les

Digitized by Google

nuages ordinaires; et que c'est seulement au moment où leurs éléments se résolvent en pluie pour former des gouttelettes arrondies qui tombent sur la terre, que le phénomène apparaît. Ce fait suffit pour nous montrer que le nuage ne peut être composé de globules liquides pleins, comme ceux qui forment les gouttes de pluie. Les physiciens admettent en effet généralement que l'eau se trouve dans les nuages à l'état vésiculaire; c'est-à-dire que les éléments qui les constituent sont des espèces de vésicules dont la cavité est formée par une couche liquide limitée à l'extérieur et à l'intérieur par des surfaces sphériques concentriques. On conçoit que cette couche sphérique doit être extrêmement mince, car si elle avait une épaisseur considérable, rien n'empêcherait les rayons lumineux efficaces de se mouvoir dans son intérieur, en demeurant compris entre les deux surfaces sphériques, et dès-lors les phénomènes se passeraient exactement comme si la cavité intérieure n'existait pas, c'est-à-dire qu'il se produirait un arc-en-ciel sur le nuage tout aussi bien que sur la pluie. Si au contraire l'épaisseur de la couche sphérique est assez petite, le rayon efficace, après s'être réfracté dans son intérieur, rencontrera la deuxième surface sphérique, et se partagera en deux rayons, l'un réfléchi, l'autre réfracté, qui ne pourront, ni l'un ni l'autre, contribuer à la formation de l'arc-en-ciel. On voit donc qu'il existe, pour le rayon de la surface sphérique intérieure, une certaine valeur, au-dessous de laquelle le phénomène de l'arc-en-ciel se produira comme dans une sphère pleine, et au-dessus de laquelle la pro-

Digitized by Google

duction de ce phénomène sera impossible. C est cette valeur limite du rayon intérieur que nous allons essayer de déterminer.

Soit *aidba*, fig. 40, le grand cercle d'un globule d'eau, *si* le rayon incident efficace, et *id* le rayon réfracté correspondant. Abaissons du centre *o* une perpendiculaire *ok* sur le rayon *id*, et décrivons, du même centre, une circonférence ayant *ok* pour rayon. Il est évident que si la cavité sphérique de la vésicule liquide a un rayon plus petit que le rayon de cette circonférence, rien ne s'opposera à la marche du rayon réfracté *id* dans l'intérieur de la couche liquide, et l'arc-en-ciel se produira ; mais qu'il sera impossible, si le rayon de la cavité intérieure est plus grand que *ok; ok* est donc la valeur limite que nous cherchons. Représentons par R et par r les rayons *oi* et *ok*; on a alors évidemment : $r = R \sin. s = R \frac{\sin. i}{n}$. Mais, puisque *si* est le rayon efficace, on a : $\sin. i = \sqrt{\frac{4 - n^2}{3}}$ et par conséquent :

$$r = R \sqrt{\frac{4 - n^2}{3n^2}}.$$

En faisant le calcul, dans l'hypothèse $n = \frac{4}{3}$, on trouve: $r = R.0{,}645$. On trouverait de même, pour les rayons efficaces qui produisent le deuxième arc-en-ciel, $r = R.0{,}712$; et pour ceux qui produisent le troisième arc-en-ciel, $r = R.0{,}730$. Or, comme aucun de ces arcs-en-ciel n'est visible sur les nuages, il faut en conclure que, si les éléments qui les constituent sont

Digitized by Google

des vésicules liquides, le rayon de la cavité intérieure de ces vésicules est au moins égal aux sept dixièmes du rayon extérieur; ou, ce qui revient au même, que l'épaisseur de la couche liquide qui les forme, est tout au plus égale aux trois dixièmes de ce même rayon.

Digitized by Google

NOTE

SUR LA DÉTERMINATION DES POINTS DE REBROUSSEMENT DANS LES CAUSTIQUES.

Les caustiques formées par réflexion ou par réfraction, et dont l'étude a fait le sujet de ce mémoire, présentent, en général, deux espèces de points de rebroussement; les uns situés sur l'axe, et les autres en dehors de l'axe. Les premiers sont les plus importants, parce que ce sont ceux qui représentent les foyers de la caustique. Ce sont aussi les plus faciles à déterminer, puisqu'il suffira toujours, pour les obtenir, de faire α égal à 0° ou à 180°, dans les formules qui donnent la valeur de z. Les seconds, quoique d'une importance beaucoup moindre, méritent cependant de fixer l'attention. Au point de vue géométrique, ce sont des points très-remarquables de la courbe, et dont la position doit être fixée avec précision. Sous le rapport physique, ces points de rebroussement n'offrent pas un intérêt moindre, car la tangente en chacun de ces points représente l'axe d'un petit faisceau de rayons réfléchis ou réfractés, dont l'intensité est beaucoup plus grande que pour les points de la courbe qui l'avoisinent.

Malheureusement, la détermination de cette deuxième espèce de points de rebroussement est loin d'être aussi simple que celle des premiers. Pour les obtenir, il faut trouver une propriété qui les caractérise d'une manière nette, et qui, en même temps, puisse s'ex-

Digitized by Google

primer facilement au moyen des équations qui nous ont servi pour étudier la courbe. Or, il est aisé de découvrir cette propriété dans la composition de la différentielle du rayon vecteur que nous avons représenté généralement par z dans nos équations. On trouve en effet que cette différentielle dz se compose de deux parties, dont l'une n'est autre chose que la différentielle $d\sigma$ de l'axe de la caustique, et que cette partie $d\sigma$ de la différentielle dz est additive ou soustractive, suivant que le point de la caustique que l'on considère est situé à droite ou à gauche de la tangente au point de rebroussement. Cela étant, si on cherche d'abord l'expression générale de la différentielle dz, puis que, de cette équation on tire la valeur de $d\sigma$, et qu'enfin on égale cette valeur à o, on aura toutes les valeurs de α ou de i qui donnent un point de rebroussement de la caustique.

Nous allons d'abord appliquer cette méthode à la recherche des points de rebroussement des caustiques formées par réflexion sur une circonférence concave. Soient $a\ b\ c\ d....$, fig. 41, les points d'incidence, que nous supposons infiniment voisins les uns des autres; $aa'\ ba'\ cb'\ dc'....$ les rayons réfléchis correspondants, et par conséquent $a'b'\ b'c'\ c'd'....$ les éléments linéaires et infiniment petits de la courbe caustique. Nous supposerons que cette courbe a un point de rebroussement en g', et nous chercherons l'expression de la différentielle du rayon vecteur z, d'abord pour un point quelconque appartenant à l'arc $a'g'$, et ensuite pour un point appartenant à l'arc $g'l'$. Représentons par z la longueur du rayon vecteur cb' et par z'

Digitized by Google

la longueur du rayon vecteur dc'; puis, du point c' comme centre, et d'un rayon égal à $c'c$, décrivons l'arc cm. Alors il est évident que l'on aura : $z'=z+dm-c'b'$, et par conséquent, $z'-z=dm-c'b'$. Mais $z'-z$ n'est autre chose que la différentielle du rayon vecteur z, et $c'b'$ représente l'élément infiniment petit de la courbe, que nous représenterons par $d\sigma$. L'équation précédente devient donc : $dz=dm-d\sigma$. Quant à l'arc dm, il est facile d'obtenir son expression dans le triangle infiniment petit dcm, rectangle en m. On a, en effet : $dm=cd.\sin.dcm$, et, comme l'angle dcm n'est autre chose que l'angle d'incidence i, il vient : $dm=cd.\sin.i$. Il est facile d'obtenir la valeur de l'arc cd, qui n'est autre chose que la différentielle de l'arc ac; car l'arc ac est égal, comme nous l'avons vu ailleurs, à $r(i+\alpha)$, r étant le rayon oc. Ainsi on a : $cd=r(di+d\alpha)$, et, en substituant dans la valeur de dz, $dz=r\sin.i(di+d\alpha)-d\sigma$.

Passons maintenant à l'arc $g'l'$. Appelons z le rayon vecteur ii' et z' le rayon vecteur kk', puis du point i' comme centre, et d'un rayon égal à $i'i$, décrivons l'arc in. On aura alors évidemment : $z'=z+nk+i'k'$; ou bien, en faisant les mêmes substitutions que précédemment, $dz=r\sin.i(di+d\alpha)+d\sigma$. En comparant donc ces deux valeurs de dz, on voit que $d\sigma$ y entre avec des signes contraires, et, par conséquent, que cette fonction doit être nulle pour le point de rebroussement. Si donc on prend, dans l'une des deux formules qui précèdent, l'expression de $d\sigma$, et qu'on l'égale à o, on aura une équation qui renfermera toutes les valeurs de la variable indépendante α pour

Digitized by Google

lesquelles on aura un point de rebroussement de la caustique.

Les calculs étant trop longs et trop compliqués pour que je les développe ici, je me contenterai de faire connaître l'expression de la fonction $d\sigma$ à laquelle on arrive. On trouve :

$$d\sigma = 6r\varphi^2 \sin.\alpha \cos.\alpha \frac{\varphi^2 \cos.^2\alpha + \cos.^2 i + 2\varphi \cos.\alpha \cos. i}{\cos. i (2\varphi \cos.\alpha + \cos. i)^2} d\alpha.$$

La fonction $d\sigma$ se compose de trois facteurs dépendants de α, qu'il faudra égaler séparément à o, pour avoir toutes les valeurs de cette variable qui peuvent convenir à la question. On posera en conséquence :

$$\sin.\alpha = o$$
$$\cos.\alpha = o$$
$$\varphi^2 \cos.^2\alpha + \cos.^2 i + 2\varphi \cos.\alpha \cos. i = o.$$

La première équation donne $\alpha = o$ et $\alpha = 180°$. Ces valeurs donnent évidemment les deux points de rebroussement situés sur l'axe, ou les foyers. La deuxième équation donne $\alpha = \pm 90°$. Ainsi, lorsque l'angle α pourra croître jusqu'à 90° ou au-delà, il y aura encore deux autres points de rebroussement, en dehors de l'axe, et correspondants aux rayons incidents perpendiculaires à l'axe. La troisième équation peut se mettre sous la forme $(\varphi \cos.\alpha + \cos. i)^2 = o$, de laquelle on tire : $\varphi \cos.\alpha = -\cos. i$; ou bien, en élevant au carré, $\varphi^2 \cos.^2\alpha = \cos.^2 i$; ou bien, en remplaçant $\cos.^2 i$ par sa valeur $1 - \varphi^2 \sin.^2\alpha$, $\varphi^2 - \varphi^2 \sin.\alpha = 1 - \varphi^2 \sin.^2\alpha$, équation qui ne donne pas de valeur admissible pour $\sin.^2\alpha$ quand φ est différent de l'unité, et qui est satisfaite au

Digitized by Google

contraire pour toutes les valeurs de sin.$^2\alpha$ quand φ est égal à 1. Ainsi, quand le point lumineux n'est pas situé à l'extrémité du diamètre, il n'y a jamais d'autres points de rebroussement que ceux qui viennent d'être déterminés. Lorsque le point lumineux est situé à l'extrémité du diamètre, on a $\varphi=1$, et en même temps $i=\alpha$. L'équation $\varphi\cos.\alpha=-\cos.i$ devient donc $\cos.\alpha=-\cos.\alpha$ qui ne peut être satisfaite que pour $\alpha=90°$, de sorte qu'on retrouve la valeur déjà donnée par la seconde de nos trois équations.

Nous prendrons, pour deuxième application, la caustique formée par des rayons lumineux parallèles à l'axe, qui traversent une sphère réfringente, sans avoir éprouvé aucune réflexion intérieure. Par des constructions et par des raisonnements tout-à-fait analogues aux précédents, on trouvera, pour l'expression générale de $d\sigma$:

$$d\sigma=\frac{3}{2}r\sin.i\frac{4n^2\cos.i\cos.^2s-4n\cos.^2i\cos.s+\cos.^3i-n^2\cos.^3s}{n\cos.s(n\cos.s-\cos.i)^2}di.$$

Pour obtenir les points de rebroussement, il faut donc égaler à o les facteurs de $d\sigma$ qui font fonction de i, ce qui conduit aux deux équations :

$$\text{Sin.}\,i=o$$

$$4n\cos.i\cos.^2s-4n\cos.i\cos.s+\cos.^3i-n^2\cos.^3s=o.$$

La première de ces deux équations donne les points de rebroussement situés sur l'axe, ou les foyers. Pour résoudre la seconde, je l'écris d'abord sous la forme

$$\cos.i(4n^2\cos.^2s+\cos.^2i)=\cos.s(4n\cos.^2i+n^2\cos.^2s).$$

Digitized by Google

Elevant au carré les deux membres de celle-ci, mettant ensuite $8n^2\cos.^2i\cos.^2s$ en facteur commun, et observant enfin que $n^2\cos.^2s-\cos.^2i=n^2-1$, on trouve facilement :

$$8n^2(n^2-1)\cos.^2i\cos.^2s+(1-\sin.^2i)^2-(n^2-\sin.^2i)^2=o.$$

On remplacera, dans cette dernière équation, $\cos.^2s$ par sa valeur ; on achèvera ensuite les calculs qui ne présenteront plus de difficulté, et on sera conduit définitivement à l'équation :

$$5\sin.^4i-5(n^2+1)\sin.^2i-n^4+7n^2-1=o.$$

En résolvant cette équation, on trouvera :

$$\sin^2i=\frac{n^2+1}{2}\pm\frac{3(n^2-1)}{2\sqrt{5}};$$

mais il est évident que, en prenant le signe supérieur, on aurait une valeur plus grande que 1, et par conséquent inadmissible; ainsi, on aura seulement :

$$\sin.^2i=\frac{n^2+1}{2}-\frac{3(n^2-1)}{2\sqrt{5}},$$

valeur qu'on peut écrire sous la forme :

$$\text{Sin.}^2i=\frac{5(n^2+1)-3\sqrt{5}(n^2-1)}{10}.$$

Si on suppose que le cercle réfringent est de l'eau, on a : $n=\frac{4}{3}$, et en faisant alors les calculs, on trouve : $\sin.i=0{,}931$, d'où on déduit $i=68°44'$. Ainsi, la caustique présente, dans ce cas, deux autres points de rebroussement, en dehors de l'axe, et qui correspondent aux incidences 68° 44′ et −68° 44′.

Digitized by Google

Nous avons vu, dans la discussion de la courbe formée par des rayons lumineux parallèles à l'axe qui traversent un cercle réfringent, sans éprouver aucune réflexion intérieure, qu'il existe sur cette courbe deux points de rebroussement, situés en dehors de l'axe, pour toutes les valeurs de n comprises entre 1 et 2,6; que pour $n=2,6$ à peu près, ces deux points se réunissent sur l'axe et coïncident avec le foyer; et qu'enfin, pour toutes les valeurs de n supérieures à 2,6, la courbe ne présentait plus d'autres points de rebroussement que le foyer. Il importe de voir si la valeur précédente de $\sin.^2 i$ nous conduira aux mêmes conséquences, comme cela doit être si la méthode qui nous a servi pour déterminer les points de rebroussement est rigoureuse.

Pour que les valeurs de $\sin.^2 i$, données par l'équation précédente, soient admissibles, il faut, 1°. qu'elles soient plus petites que 1, 2°. qu'elles soient positives. On s'assurera d'abord, sans difficulté, que la première condition est toujours remplie quand n est plus grand que 1; mais il n'en est pas de même de la seconde. En effet, le numérateur de $\sin.^2 i$ peut se mettre sous la forme $3\sqrt{5}+5-n^2(3\sqrt{5}-5)$, ce qui nous montre que $\sin.^2 i$ va constamment en diminuant, à mesure que n augmente, qu'il est nul lorsque n^2 est égal à $\frac{3\sqrt{5}+5}{3\sqrt{5}-5}$ et qu'enfin il est constamment négatif pour les valeurs de n^2 comprises entre cette limite et l'infini. Or, en faisant les calculs, on trouve que $\frac{3\sqrt{5}+5}{3\sqrt{5}-5}$ est égal à

Digitized by Google

Fig. 29

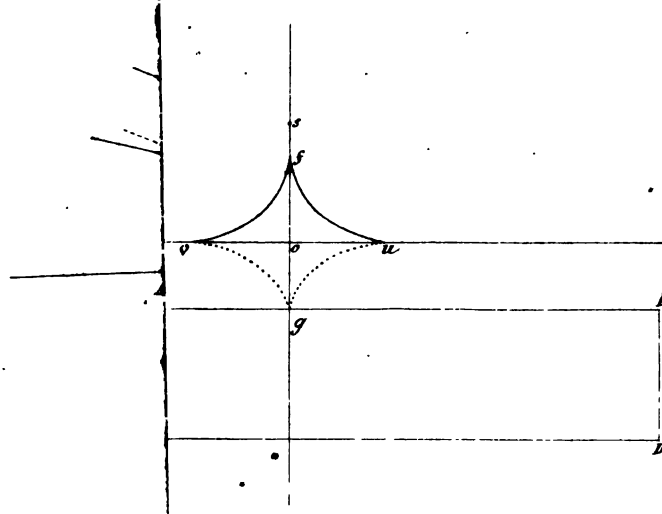

Fig. 30

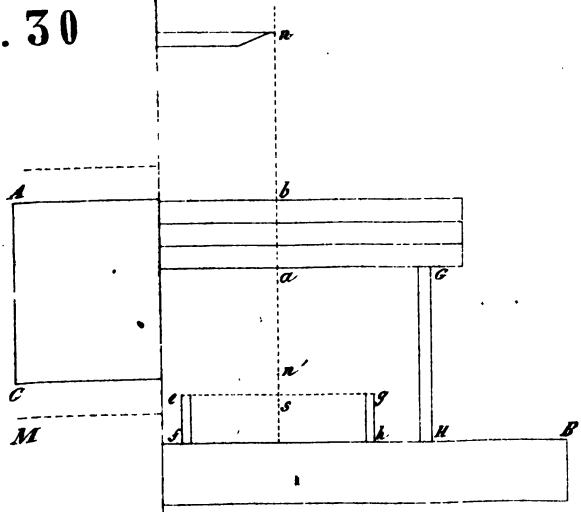

Digitized by Google

Digitized by Google

Fig. 3

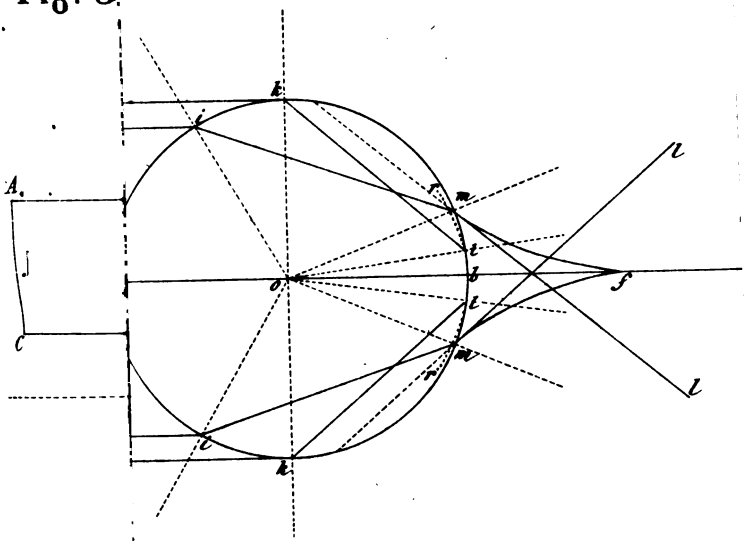

Fig. 34

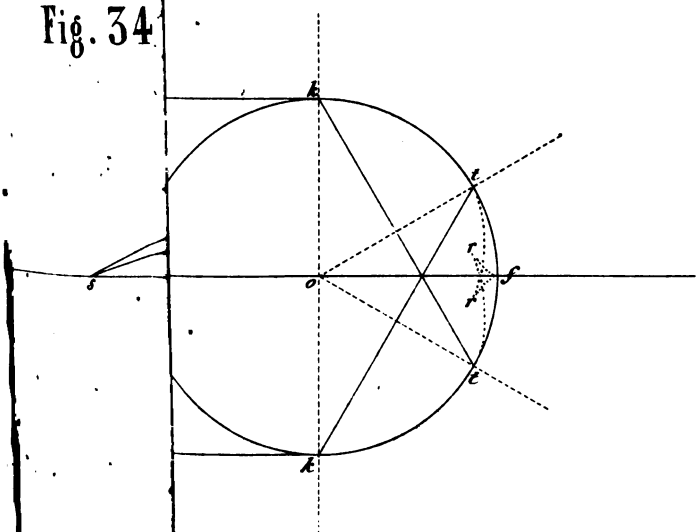

Digitized by Google

Digitized by Google

Fig. 37.

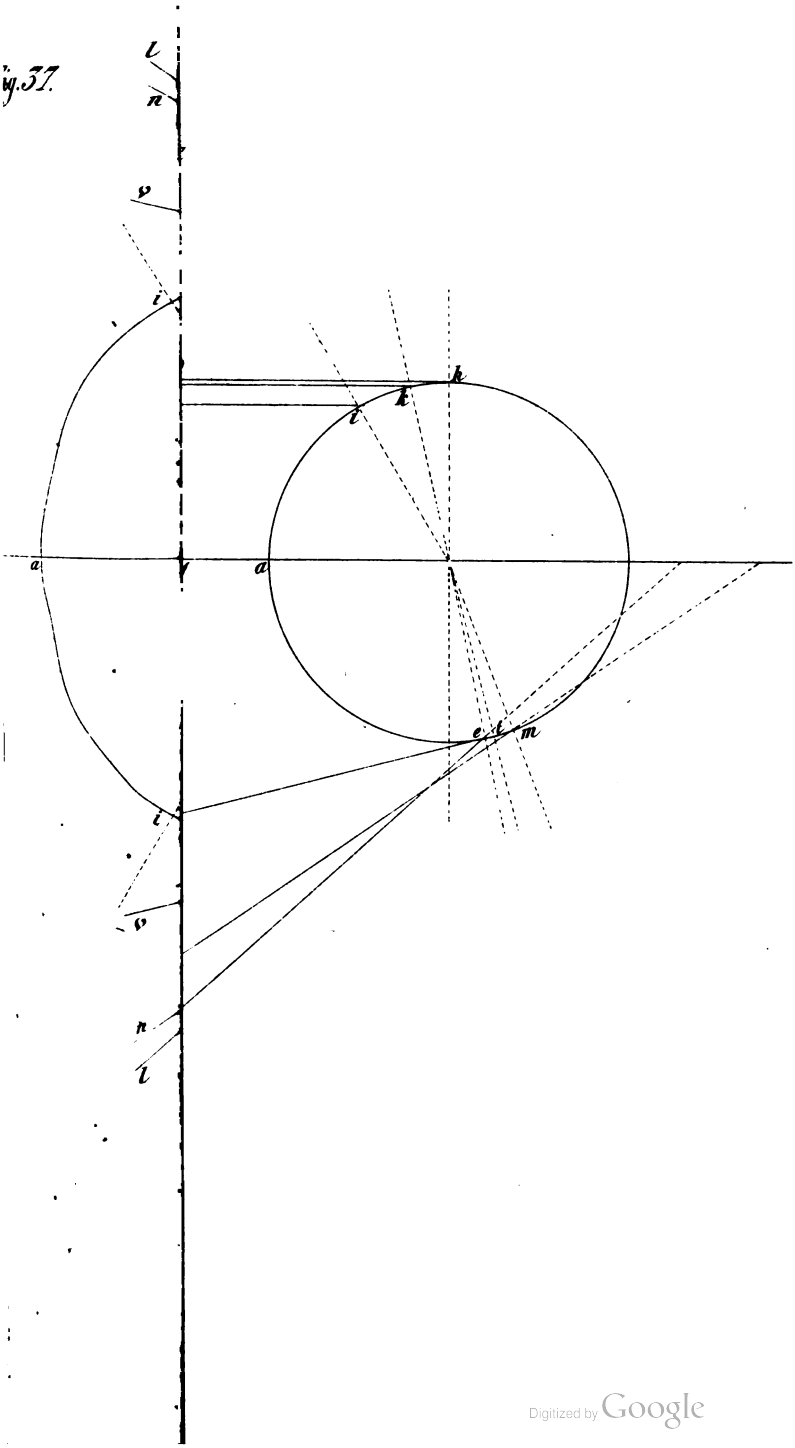

Digitized by Google

Digitized by Google

Fig. 4

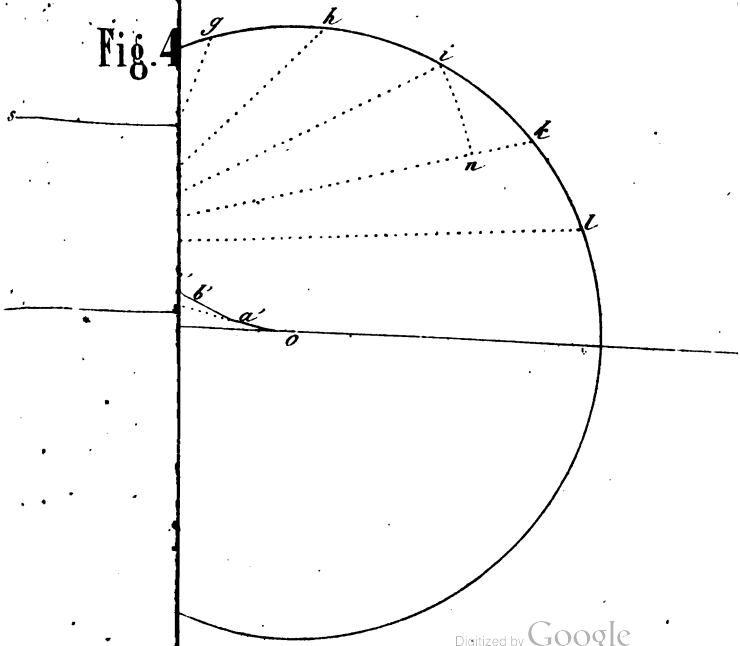

Digitized by Google

Digitized by Google

6,8547, dont la racine carrée est 2,61. Par conséquent, pour cette valeur de n, 2,61, les deux points de rebroussement viennent se réunir sur l'axe et au foyer, et pour les valeurs de n supérieures à cette limite, il n'y aura plus d'autres points de rebroussement que le foyer. Ce sont donc exactement les mêmes résultats que ceux auxquels nous avions été conduits par une toute autre voie.

Digitized by Google

SUR LA

TENDANCE DES RACINES

A CHERCHER LA BONNE TERRE;

Par M. DURAND,

Membre titulaire.

Existe-t-il dans les racines une tendance à chercher la bonne terre ou plutôt, par ce mot, doit-on entendre une sorte d'instinct qui leur ferait franchir de grandes distances, tourner d'impénétrables obstacles, pour atteindre telle ou telle sorte de terrain?

Duhamel du Monceau paraît être le premier qui l'ait dit. Depuis Duhamel, plusieurs physiologistes ont répété et répètent encore l'assertion de cet homme célèbre. Récemment, en effet, on présentait à l'Académie des Sciences (1), des arguments pour distinguer la tendance des racines vers la bonne terre, de leur tendance à descendre. Toutefois, nous devons le dire dès maintenant, nous n'avons trouvé nulle part

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, t. XVIII, p. 99.

Digitized by Google

d'observations précises, pas même celles de Duhamel, pour justifier une pareille assertion.

Notre opinion est que les racines ne s'accroissent en longueur et en diamètre qu'en raison du milieu dans lequel elles se trouvent, que la cause de cet accroissement est dans la nutrition des racines elles-mêmes, que leur direction, dans un sens plutôt que dans un autre, est la conséquence de quelque modification, soit dans cette fonction, soit dans leur organisation. C'est à établir cette opinion qu'est destiné le présent travail.

Mais la question de la tendance des racines vers la bonne terre en comprend une autre, à laquelle nous devons d'abord répondre : qu'entendons-nous par bonne terre?

La bonne terre n'est qu'une chose relative à telle ou telle forme végétale.

S'il faut aux plantes, en effet, pour vivre et se développer, de l'eau, de l'acide carbonique, des composés azotés, sources d'oxigène, d'hydrogène, de carbone et d'azote, il leur faut aussi des substances minérales, mais dont les qualités et les quantités doivent se trouver en rapport avec les besoins de la plante, rapport qui est constant pour une plante donnée ou pour une certaine classe de plantes. La végétation pourrait avoir lieu dans un sol qui ne lui offrirait que les matières minérales nécessaires, et l'air atmosphérique fournirait seul, dans ce cas, l'oxigène, l'hydrogène, le carbone et l'azote. La question de la bonne terre se réduirait à dire alors que c'est celle qui fournit, à une plante donnée, les substances salines

Digitized by Google

minérales dont elle a besoin pour accomplir toutes les phases de sa végétation, présentant, en outre, les propriétés physiques voulues pour transmettre aux racines les influences de l'air et les matières qu'il renferme. Mais s'il est vrai que la végétation s'accomplit dans ces conditions, il ne l'est pas moins que les plantes végètent plus promptement et qu'on en peut cultiver une quantité bien plus considérable sur une même étendue, quand le sol, outre les matières minérales salines qu'il doit toujours fournir, est encore pour les racines une source directe de carbone et surtout d'azote, dans la mesure et à l'état où elles puissent absorber ces corps.

Aussi, dans nos expériences sur la tendance des racines à chercher la bonne terre, la terre que nous considérions comme étant de la bonne terre était toujours composée de matières minérales proprement dites et d'humus.

Pour savoir d'ailleurs quelle terre convenait le mieux à une plante, nous avons fait développer celle-ci dans plusieurs espèces de terre; c'est la terre dans laquelle cette plante s'est le plus promptement et le mieux développée, que nous avons désignée sous le nom de *bonne terre*.

Cela dit, nous passons à la description de nos expériences.

I. Nous avons planté dans un terrain qui leur convenait, des melons et des courges. A 20 centimètres environ de la plante, nous avons fait un fossé circulaire et profond, d'une largeur de 3 ou 4 centimètres. Nous

Digitized by Google

avons mis au fond de cette excavation, des vases contenant de l'eau, et construits de manière à ce que celle-ci pût se réduire en vapeur. Au-dessus du point où les racines devaient sortir, nous avons placé une toile métallique qui recouvrait le fossé. Pour empêcher la lumière de pénétrer dans le fossé, toutes les fissures ont été fermées avec de la terre.

Ces dispositions ainsi prises, nous avons observé ce que sont devenues les racines, en émergeant de la terre et en projetant leurs extrémités dans le fossé, c'est-à-dire, dans une atmosphère humide et obscure.

Eh bien! dans un pareil milieu, les racines ne se sont pas allongées d'une quantité sensible; elles ont péri en émergeant de la terre où elles avaient d'abord végété. Il n'y avait cependant qu'une distance très-courte à franchir pour se trouver de l'autre côté du fossé, dans un sol semblable à celui d'où elles sortaient.

Nous nous sommes assuré qu'avec un peu d'eau à l'état liquide, ou un peu de mauvaise terre, on pouvait leur faire parcourir de grandes distances, les faire passer d'une bonne terre dans une autre bonne terre, bien qu'il y eût un espace assez grand à franchir.

II. Les expériences précédentes montrent que les racines ne manifestent pas, à une distance sensible, de préférence pour tel ou tel terrain, mais que la nourriture qu'elles tirent de la graine, étant épuisée, elles ne s'allongent qu'autant qu'elles sont placées dans l'eau à l'état liquide, ou dans un sol humide; mais ces expériences ne prouvent pas que si la racine était

Digitized by Google

sur la limite de deux milieux différents, elle ne se dirigerait pas vers celui qui lui fournirait toutes les matières dont elle a besoin, et en quantité suffisante.

D'autres expériences étaient donc nécessaires pour fixer définitivement notre opinion à cet égard.

Nous plaçâmes dans une boîte, à une certaine distance du fond, une toile métallique qui fut ensuite séparée en deux parties, au moyen d'une lame de verre extrêmement mince. On mit, en couches d'égale épaisseur, dans l'un des compartiments, de la bonne terre, et dans l'autre, de la fleur de soufre lavée à l'eau distillée. A 4 centimètres au-dessus de ces couches, une autre toile métallique fut également fixée à la boîte, et on recouvrit cette dernière toile d'une couche de terreau. Entre la couche de terre et celle de soufre (placées l'une et l'autre sur la toile inférieure) et la toile supérieure, se trouvait donc une couche d'air d'une épaisseur de 4 centimètres.

Des graines germantes de pois *(pisum sativum)* furent déposées sur la toile supérieure, dans la couche de terreau, et elles furent placées de telle manière que lorsque les radicules seraient saillantes et se trouveraient au-dessous de la toile, elles arriveraient, en suivant la verticale, dans la couche de soufre, mais si près de la couche de bonne terre placée sur le même plan, qu'il n'y aurait, pour ainsi dire, que la lame de verre qui se trouverait entre les radicules et la bonne terre. Des précautions furent d'ailleurs prises, pour que la lumière ne pût pénétrer dans l'intérieur de la boîte et influencer la direction des racines.

Digitized by Google

Les radicules descendirent en suivant la verticale, à peu près, mais toutes se dirigèrent dans le soufre, et aucune ne manifesta la moindre tendance pour la bonne terre; elles ne passèrent pourtant de celle-ci qu'à une distance de quelques millimètres.

III. Un pied de citrouille a été planté dans une terre suffisamment humide pour n'avoir pas besoin d'être arrosée pendant un certain temps. Tout autour de cette plante, à une distance de 20 centimètres, une excavation assez profonde, pour qu'on n'eût pas la crainte de voir les racines descendre au-dessous, a été pratiquée. Cette excavation qui avait 40 centimètres de largeur, a été remplie de bonne terre et de sable, disposés en couches alternatives ayant la même épaisseur et séparés par des lames de verre.

L'eau de l'atmosphère, en tombant sur la terre dans laquelle on avait planté la citrouille, aurait pu pénétrer dans les couches de sable et y former des veines de bonne terre. Pour éviter cet inconvénient qui aurait rendu notre expérience moins concluante, nous avons recouvert le sol d'une toile métallique imperméable, tout autour de la plante, dans une étendue de plus de 60 centimètres.

La plante a parfaitement végété. Lorsque nous avons pensé que les racines primaires et secondaires étaient arrivées dans les couches de sable et dans celles de bonne terre, nous avons examiné ces couches; nous avons vu alors autant de racines dans le sable que dans la bonne terre, seulement dans la bonne terre, elles avaient mieux végété et elles étaient plus grosses.

Digitized by Google

Si les racines cherchaient la bonne terre, on aurait dû en trouver beaucoup plus dans celle-ci que dans le sable, puisqu'en émergeant de la terre où elles avaient d'abord végété, elles se trouvaient sur la limite de deux milieux différents, l'un formé de bonne terre, l'autre de sable.

L'expérience répétée deux fois a donné deux fois le même résultat.

IV. Les expériences dont nous avons encore à rendre compte, quoiqu'elles ne soient pas plus concluantes que celles qui précèdent, ne sont cependant pas inutiles à la démonstration de la vérité que nous cherchons à établir.

Soit une caisse à deux compartiments, séparés par un diaphragme en toile métallique; dans l'un il y a du sable, dans l'autre de la bonne terre; une des surfaces de cette caisse est percée de trous pour l'écoulement de l'eau. Semez dans le sable des graines de pois *(pisum sativum)*; que sur le sable ait lieu un arrosement constant, vous verrez germer les graines et vous ne verrez aucune racine manifester la moindre tendance vers la terre.

Le but de cet arrosement constant était d'établir un courant d'eau qui, dirigé du sable dans lequel les graines étaient, vers la bonne terre, empêchait les sucs de celle-ci de s'infiltrer dans le sable et de venir ainsi influencer la direction des racines. Notre appareil était d'ailleurs placé presqu'horizontalement et il n'avait qu'une inclinaison très-faible, dirigée des graines et du sable vers la bonne terre.

Digitized by Google

V. En semant des graines d'espèces différentes (de *lathyrus adoratus*, par exemple), dans de la terre, sur du mercure, les racines ont toujours traversé le métal, lorsque les graines étaient assez solidement fixées dans la terre. Dans ce cas, les racines ont quitté le milieu qui leur fournissait les matériaux dont elles avaient besoin, pour se porter dans un autre, où il n'y avait que de l'eau distillée et du mercure.

Voici comment cette expérience a été exécutée :

Dans un vase cylindrique, en fer blanc, j'ai mis une couche de mercure avec un peu d'eau distillée; au-dessus du mercure, j'ai fixé une grille en fer que j'ai recouverte de coton, sur laquelle j'ai placé une couche de bonne terre un peu humide. Des graines ont été semées dans la terre. Leurs radicules ont traversé le diaphragme qui séparait la terre du mercure; elles sont arrivées dans la couche mercurielle, et y sont descendues à une profondeur plus ou moins grande.

Des expériences qui précèdent, la conséquence est facile à tirer : la tendance des racines à chercher la bonne terre n'existe pas. Les faits d'accroissement que présentent les racines, rentrent dans les lois connues. Si, dans deux veines de terre, l'une plus riche que l'autre en principes organisateurs, les racines s'accroissent plus vite en tous sens dans la première que dans la dernière, c'est qu'elles absorbent, dans le même temps, plus de matières, et qu'elles transmettent alors plus de sève aux branches et en reçoivent, en échange, plus de filets radiculaires.

Cette explication des faits ne tient pas, sans doute,

Digitized by Google

du merveilleux, comme celle qui prête aux racines la faculté de percevoir, à distance, certaines impressions et de se diriger vers tel ou tel terrain; mais la nature a par elle-même assez de poésie, sans lui prêter les fantaisies de notre imagination!

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES

DE CHARLES DE BOURGUEVILLE,

SIEUR DE BRAS;

Par M. F.-A. DE GOURNAY,

Membre titulaire.

Cavens cum cura ne verbo vel facto quemquam offenderet, et auctoritate sua duntaxat ad salutem omnium utens, non ad læsionem abutens. DE CARLENAS.

A une époque, où trop souvent l'hypocrisie politique déguise son appétit des richesses et des honneurs sous les noms de patriotisme et de philanthropie, il n'est pas sans intérêt et sans opportunité peut-être, de mettre en lumière un éminent caractère de citoyen qu'il n'est aucunement nécessaire de chercher dans les républiques d'Athènes ou de Rome; mais qui brille en plein XVI^e^. siècle, au milieu de la France monarchique et de notre cité même, glorieuse d'avoir été son berceau. Oui, j'en prends à témoin un des plus savants et des plus vertueux écrivains du siècle

Digitized by Google

de Louis XIV, l'illustre Huet, qui proclamait un jour cette vérité : « Personne n'a mieux mérité de Caen « que Charles de Bourgueville, si connu sous le nom « de M. de Bras. »

Si cet éloge, sous la plume du célèbre prélat, ne pouvait être que sincère et fondé, nous regrettons pourtant qu'il ne l'ait pas accompagné des faits qui le justifient, et qui eussent servi à l'édification de la postérité. En effet, elle n'a pas encore, faute de recherches et de documents, été suffisamment mise au jour la vie si longue et si bien remplie de notre vénérable compatriote qui plus d'une fois mérita la couronne civique, en s'occupant, jusque dans l'âge le plus avancé et quelquefois même au péril de ses jours, des intérêts de sa ville bien-aimée.

Jusqu'ici de trop courtes notices, en suivant seulement la trace de ses premiers pas dans le monde, ont laissé dans l'oubli les plus belles actions de son âge mûr et de sa vieillesse, celles-là même où il conçut et eut quelquefois le bonheur d'accomplir des choses utiles, pour la double gloire de Dieu et de l'Etat. Cet homme de bien par excellence, dont la vie presque séculaire fut sans tache, aurait pu dire comme le Psalmiste, si sa modestie lui eût permis ce témoignage d'estime : « J'ai marché dans mon inno- « cence, et mon pied n'a point dévié du droit che- « min. » *In innocentia mea ingressus sum; pes meus stetit in directo.*

Catholique de ferme croyance, mais tolérant et pacifique; royaliste fidèle, mais indépendant et libre;

Digitized by Google

magistrat intègre et laborieux dans l'ordre administratif et judiciaire; au milieu de l'anarchie politique et religieuse, plein de ce courage civil qui est le plus grand de tous les courages, selon Platon (1); de plus, père de l'histoire de Caen aux vieilles murailles alors couronnées de créneaux; enfin, premier desservant du culte d'un passé historique et monumental qui nous est cher, il n'a été jusqu'à présent représenté que d'une manière incomplète, quoique d'ailleurs méritoire. Je vais essayer à mon tour de retracer, plus ressemblante, cette physionomie noble à la fois et populaire (2). Mon désir est de peindre simplement cette vertu, comme elle s'est montrée elle-même, notamment dans le long duel entre l'idée du catholicisme et l'idée de la réforme.

M. de Bras représente le principe de liberté et de progrès uni à la foi catholique, et le principe d'autorité fondé sur la justice. Mais c'est surtout l'ineffable bonté de l'âme qu'on admire en cet homme d'élite, qui ne remplit jamais son cerveau de théories impraticables ni de rêveries anarchiques; mais qui chercha à faire éclore l'esprit de charité dans la tête du riche, et l'esprit d'ordre et de paix dans celle du pauvre; mais qui eut l'art de bien administrer cette ville en des temps très-difficiles, où souvent luttèrent de la voix et du glaive deux partis extrêmes, placés sous la ban-

(1) De leg.

(2) M. Dufeugray, ancien préfet, et M. Trebutien, bibliothécaire, m'ont beaucoup aidé dans la recherche des documents sur la vie de M. de Bras.

Digitized by Google

nière religieuse. N'est-ce pas là aussi un considérable mérite, qui vaut au moins celui d'avoir composé des odes et des stances plus ou moins habilement cadencées ?

I

C'est avec une franchise toute patriarcale, que M. de Bras raconte lui-même les exercices intellectuels de son enfance. *Né, du bon vouloir de Dieu, le 6 mars de l'an* 1504, expression charmante de naïveté, il avait à peine atteint sa dixième année, lorsqu'il perdit son père Jean de Bourgueville, avocat du Roi au bailliage de Caen, magistrat distingué que son fils devait de beaucoup surpasser. Son père et damoiselle Marguerite de Cairon, sa mère, le firent baptiser le soir du même jour, *comme il se faisoit de toute antiquité*, sur les fonts baptismaux de Saint-Pierre de Caen, *où ils résidoient et avoient maison* (1).

« Apres le decez de feu mon Pere qui deceda,

(1) Il est vraisemblable qu'il habitait alors rue du bas Gémare, aujourd'hui rue des Teinturiers, première habitation de sa famille. M. de Bras possédait aussi une maison rue Guilbert. C'est probablement celle qui se trouve au fond de la cour du n°. 37, et qui dépend d'une habitation de M. de Cauvigny. Au reste, il ne faut plus chercher que l'emplacement, car toutes les constructions sont d'une époque beaucoup postérieure.

Il existe aussi dans la rue d'Auge une maison du XVI°. siècle, connue sous le nom de *Maison du Saint-Esprit*, et qui a appartenu à M. de Bras, ainsi que le prouvent les titres de propriété

(Note de M. Trebutien.)

Digitized by Google

« dit-il, l'an 1514, je fus mis par ma Mere (1) et « Tutteur (2) à une Pedagogie qui se tenoit en la maison « de feu maistre Estienne Fernagu, pres sainct Estienne, « en l'an 1516, estant aagé de onze à douze ans, et « fut mon premier Precepteur en la langue Latine, « maistre Elloy du Mont, *homme docte et recreatif*, « bien versé à composer vers Latins et François. Et « depuis ès années 1517, 18 et 19, je continuay mes « estudes de Grammaire, au college du Bois, du quel « estait principal maistre Regnaud Maxime, curé de « Grangues et depuis chanoine au Sepulchre. Il avoit « soubs luy de doctes Regens. »

Depuis un siècle, pour ainsi dire, florissait à Caen l'Université pourvue de ses cinq facultés, dont l'image symbolique fut offerte aux regards de François Ier., lors de son entrée en cette ville, au moyen de cinq tuyaux de fontaine jaillissante qui arrosaient le jardin de la Science. Heureux le temps, où cette science était qualifiée *récréative* par un de ses fervents adeptes; où les études étaient fortes, parce que l'esprit n'était pas tendu sans réserve et sans limite; où, dans ce vieux style, simple comme une fleur des champs, transparaît et brille, chose rare, l'ancien écolier qui garde un pieux souvenir de la doctrine de ses maîtres, et en outre le sage qui, plein de jours et rassasié d'honneurs, rétroagit de bonne grâce vers l'époque de l'instruction solide de son enfance, parce que le contact du monde et la promotion aux premières charges en

(1) Marguerite de Cairon.

(2) Nicole de Bourgueville, curé du Guast.

Digitized by Google

sa ville natale, n'ont point altéré la candeur de son naturel !

Né de parents qui avaient *biens à planté*, selon le mot du temps (1), il ne fut point cependant un enfant gâté de la fortune. Il voulut par le travail devenir le fils de ses œuvres; il s'y livra corps et âme pour mériter et recevoir en l'année 1521, à l'âge de dix-sept ans, le degré de bachelier. Il nomme le jeune condisciple avec lequel il obtint ce grade (2). On n'oublie jamais un ami d'enfance, cet autre soi-même, ce premier confident de ses aspirations et de ses pensées, cet ami de tous les moments dont le temps nous sépare, et qu'un touchant souvenir rapproche toujours du cœur.

Pourvu du diplôme de bachelier, pourquoi quitte-t-il les cours de l'université de Caen, pour s'acheminer, comme il le dit lui-même, aux universités d'Angers et de Poitiers, dans les années 1524 et 1525? C'est que l'université de Caen, selon son aveu, « n'avoit « pas toujours eu de Mécènes, princes ou seigneurs « qui l'eussent favorisée et entretenue de docteurs « fameux » ; tandis qu'en l'université d'Angers, la renommée signalait alors à l'estime publique les noms des docteurs Vallin Gizay, Anguinaire Baro et Baudouin, comme elle publiait plus tard ceux d'Alciat et de Cujas en l'université de Bourges (3). C'est donc là

(1) Guy Lefèvre de la Boderie se sert de cette expression dans une pièce de vers adressée à M. de Bras.

(2) Guillaume Desmares de la ville de Caudebec.

(3) En l'année 1582, le. . . Délibération municipale sur la

Digitized by Google

qu'il s'était rendu de préférence, et tout vieux qu'il était, lors de la rédaction de ses Antiquités, il redisait: « Je me repute fort heureux d'avoir esté auditeur de « si doctes hommes. » C'est encore là vraisemblablement qu'il obtint le grade de licencié aux droits, après avoir soutenu des thèses et fait des lectures, « ce qui donnoit, ajoutait-il, occasion aux escolliers « de profiter aux lettres, pour monter en si hono- « rables degrez. »

Ainsi l'étude de la littérature et du droit partagea les occupations de sa sérieuse jeunesse. Et lorsqu'il lui arriva de faire aussi son offrande aux Muses, en s'exerçant dans un genre où l'entraînait la fantaisie plutôt que l'inspiration, ce fut toujours quelque sujet grave ou religieux qu'il traita; ce fut toujours un fond de choses parfaitement louable, encore bien que la forme laissât beaucoup à désirer. Du reste, ce n'est pas l'auteur d'épitaphes, de chants royaux et de ballades que nous proposons ici à l'admiration de nos concitoyens, quoiqu'il ait remporté quatre fois la palme au Puy du Palinod, fondé l'an 1527, en l'honneur de la conception de la Sainte Vierge; ce n'est même pas seulement l'historien, l'orateur savant que

proposition faite par M. d'O, nommé par Henri III gouverneur de la Normandie, de faire venir Cujas à Caen, pour y professer, et savoir quel traitement la ville lui donnerait. Il fut résolu de lui offrir 500 écus. Cujas, né en 1520 à Toulouse, avait, à cette époque, 62 ans. Les échevins remercièrent M. d'O, car ils désiraient vivement attirer dans leurs murs le célèbre professeur. Peut-être Cujas ne trouva-t-il pas suffisante la somme de 500 écus proposée par la ville.

(Registre XXIII, du 28 février 1582 au 21 mars 1583).

Digitized by Google

nous posons sur le piédestal; nous essayons d'honorer une grande âme qui fut au service d'un excellent esprit, s'il est vrai qu'une belle action vaille mieux qu'une belle page.

M. de Bras, avant d'entrer dans la carrière du juge et de l'administrateur, reste enseveli au sein de la retraite jusqu'à sa vingt-septième ou vingt-huitième année. Son esprit sage veut recueillir et amasser la gerbe du bon savoir, pour mieux servir ensuite son pays. Aussi s'emprisonne-t-il avec ses livres, si ce n'est pourtant lors de l'entrée à Caen de François Ier. et du Dauphin, où il apparaît au nombre des enfants d'honneur qui, avec les notables de cette ville, prennent part à cette magnifique solennité. Il a décrit, avec un certain charme de poésie, cette fête presque féerique où la population entière s'unit en un concert d'acclamations devant l'auguste chef de l'État. M. de Bras semble être là dans sa sphère, il a vu le bonheur des masses se traduire par des cris de joie unanimes, en présence de la grande autorité qui en est la source (1).

Cependant il a, depuis quelques années, vêtu la robe virile, son éducation est achevée; il est parvenu à l'âge où Cicéron débuta lui-même au barreau. Si l'on ne peut le comparer pour l'éloquence à l'Orateur romain; si sa vie n'est pas appelée à un aussi grand éclat, et s'il est destiné à se mouvoir dans un milieu plus étroit, il sent battre ses artères, autant que lui, pour son pays et sa ville natale en particulier. Cicéron fut un prodige de talent plus encore que de civisme, et

(1) Cette relation, rédigée par M. de Bras, a été insérée au Matrologe, tome 1er., folo. 188.

Digitized by Google

Brutus qui lui imputait d'avoir du penchant pour une servitude aisée, faisait assez ressemblant le portrait de ce grand républicain. Nous ne voyons rien, au contraire, de flottant et d'indécis dans le caractère de M. de Bras à qui il ne manqua qu'un plus grand théâtre, pour avoir la renommée d'un des premiers citoyens de France.

Il avait eu le malheur de perdre, en l'année 1532, Nicole de Bourgueville, curé du Guast, son tuteur et un de ses oncles, qui était mort d'une maladie épidémique. Il perdait un second père, le doux médecin de son âme, celui qui avait nourri sa vie intellectuelle de bons préceptes et de bons exemples. L'année suivante, l'occasion de mettre en plein exercice une activité d'intelligence qui ne se démentit jamais, s'offrit à M. de Bras alors âgé de vingt-neuf ans. Le décès de Guillaume Legrand, sieur de Bernières, lieutenant-général du Vicomte de Caen, laissait une charge vacante. Selon la loi du temps, le Vicomte avait le privilége d'y pourvoir; il fit choix du jeune de Bras, plein de zèle et d'avenir. Par arrêt du grand Conseil, sa nomination fut confirmée; mais bientôt le chancelier Duprat, s'attribuant la provision de tous les offices où il n'y avait gages, le révoqua de ses fonctions qu'il avait exercées durant à peine une année, en nommant un autre à sa place.

Pour se consoler de cet échec momentané, citoyen indépendant par sa richesse comme par son caractère, il suit François Ier. dans ses pérégrinations en Auvergne, en Languedoc et en Provence. A Lyon, il remarque le grand mouvement du commerce; à Tou-

Digitized by Google

louse, où il est témoin d'un lit de justice, il observe la marche des idées et les progrès de la science ; il visite avec la cour les principales villes de France. Il croit peut-être, comme le pigeon voyageur, que *quiconque ne voit guère n'a guère à dire aussi.* Quoi qu'il en soit, il voyage avec fruit, et, lorsqu'il revient à Caen pour ne point s'en éloigner désormais, il n'en est que plus apte à servir les intérêts de ses concitoyens, et à prendre l'initiative de salutaires institutions et d'utiles réformes. Son voyage avait duré à peu-près un an, lorsqu'il revint en cette ville où il fut témoin d'un solennel et dévot spectacle. Cinquante personnages y jouaient le mystère de l'*Hostie* et celui des *Douze Fils de Jacob*, pieux essais du théâtre de nos ancêtres qui attestaient la sincérité des croyances, au milieu des imperfections de l'art ! En ce temps-là, M. de Bras perdit encore un de ses oncles, Benoît de Bourgueville, curé de Beaulieu : c'était une nouvelle et profonde blessure pour son cœur ; car il avait l'esprit de famille et l'amour de ses proches, ce respectable lien qui seul nous attache à la terre.

Trois ans après, le 11 février 1539, il fut élu un des gouverneurs de cette cité par le suffrage public de ses concitoyens qui s'exerçait périodiquement tous les trois ans, *le mercredi jour des sainctes cendres, en la republicque de cette ville*, expression consacrée en ces temps anciens (1). Le lendemain, il fut ins-

(1) Remontrances au roi (Registre IV, p. 127). Avant l'ordonnance du 16 juillet 1564, les conseillers, gouverneurs et échevins étaient à la nomination de la ville. Cette ordonnance donna lieu à de vives remontrances dont le registre V fait mention.

Digitized by Google

tallé, avec les nouveaux échevins élus, par le bailli d'Auberville. Il avait le titre d'avocat pour le roi en l'élection de Caen. Dès-lors, l'amour du pays va commander à M. de Bras une foule de sacrifices, parce qu'un pieux désintéressement dit à ce grand travailleur : « C'est Dieu qui te paiera de tes travaux; « lève les yeux vers les saintes montagnes, là est ta « récompense. »

Un an s'était écoulé depuis son élection, lorsqu'il fut député vers le roi François Ier. pour soutenir les intérêts de la ville. Et c'est chose remarquable, dans le XVIe. siècle, que cette communication fréquente et directe de la commune avec le monarque qui, de son côté, correspond lui-même avec elle, et dont les lettres attestent la sollicitude et quelquefois toute la bonté (1). La délibération qui chargea M. de Bras d'une mission à la Cour, est du 11 août 1540 (2). Et si cette année 1540 flatte son amour-propre, elle réjouit aussi son cœur; car il y épouse en secondes noces Philippine du Buisson qui devait le rendre père d'une nombreuse lignée, de

(1) Voir, entre autres, les lettres missives envoyées par François Ier. aux échevins de Caen, lors de son avénement au trône.

(2) Sa députation avait pour but d'obtenir la délivrance des deniers dus à la ville et arrêtés par le général de Normandie, puis d'empêcher l'érection d'un grenier à sel à Bayeux, etc. On chargea M. de Bras de hâter la solution de ces questions financières pour lesquelles on savait son aptitude et son zèle.

Le dimanche 26 septembre 1540, il rendit compte de son voyage, et il fut décidé qu'il repartirait le 28 du même mois, pour avoir réponse à la requête présentée au roi par la ville : il lui fut accordé cinquante écus pour ses vacations.

Digitized by Google

sept fils et de sept filles. De ses sept fils, Guillaume (1), le seul qui avait survécu, fut tué à la bataille de Coutras; douloureux événement qui fait gémir son père, dans cette phrase aussi courte que tendrement plaintive: « Chose piteuse à referer speciallement à moy pour y « avoir esté tué mon fils unique, Guillaume de « Bourgueville, sieur de Brucourt, aux pieds de mon « dict seigneur de Joyeuse. »

Dans les audiences que M. de Bras avait obtenues du roi restaurateur des lettres, il avait eu l'heureuse occasion de faire entrevoir sa valeur administrative. Aussi n'est-on pas surpris que ce monarque, en l'année 1541, durant sa résidence à Châtellerault, trouve du plaisir à réparer, au profit d'un serviteur fidèle et méritant, l'injustice quelque peu brutale de son ex-chancelier Duprat. Il nomme M. de Bras lieutenant du bailli, c'est-à-dire du maire inamovible de Caen, sans être astreint à payer finance. Le chancelier Poyet le connaissait et lui rendit justice; il avait promis même *de le pourvoir en estat honorable :* promesse d'homme d'Etat qui n'était pas ici un leurre doré, un gracieux mensonge.

Trois siècles et plus se sont écoulés, depuis que M. de Bras, à peine nommé lieutenant du bailli en cette ville, convoqua les notables afin d'aviser au soulagement des pauvres. Il avait conçu le projet d'extirper

(1) Guillaume de Bourgueville avait épousé Anne de Bure, et de son union qui dura sept ans, était sorti un fils, connu sous le nom de Brucourt, et doué d'un esprit plein de grâce et d'originalité. Il eut lui-même un fils du nom de Bernardin qui mourut avant lui. Ainsi s'est éteinte la descendance masculine de M. de Bras.

Digitized by Google

le vagabondage et la mendicité. Comme nous tous, il vécut en des temps difficiles où plus d'un fléau leva la tête; mais, en présence de rudes obstacles, il se demandait seulement s'il était possible de les surmonter, et quand venait la réponse affirmative, il mettait sur-le-champ la main à l'œuvre pour les vaincre, avec cette force d'intelligence et de volonté, sans laquelle on n'accomplit jamais de grandes choses.

Nos économistes puiseront peut-être, dans les arrêtés municipaux qu'il provoqua et fit rendre, d'utiles documents, à une époque où il faut, par raison comme par devoir, se préoccuper de la misère. Nous ne concevons pas l'espoir qu'il n'y ait plus un jour de pauvres sur la terre; car le malheur, l'imprévoyance et le désordre en offriront de tout temps le douloureux spectacle. Mais, à l'exemple des maladies qui sont inséparables d'une nature déchue, la misère publique peut recevoir des remèdes ou des soulagements; et, s'il n'est pas possible d'augmenter la charité chrétienne qui se manifeste ici et ailleurs de mille manières, il est permis de croire qu'on puisse y donner une direction meilleure (1).

(1) « La France se voit placée, sous le rapport économique, dans cette alternative d'entrer incessamment dans les voies de la charité légale et des taxes obligatoires, ou de retourner résolument vers les traditions primitives de la charité religieusement organisée. Les secours à domicile, l'institution des *diaconies* remplaceraient à la fois, au grand avantage des pauvres et au grand profit du budget de l'assistance publique, les bureaux de bienfaisance, les hospices pour les infirmes et même les hôpitaux pour les malades. » Opinion de M. Moreau Christophe exprimée dans un écrit de M. Louis de Carné. *Revue des Deux-Mondes*, 1^er^. février 1852, tom. XII^e^., XXII^e^. année.

Digitized by Google

Pénétré de ces idées, M. de Bras se hâte de les répandre. Il travaille et sème à temps pour récolter de bonne heure. Il ne hasarde aucune théorie, il n'arme point d'un glaive ses systèmes économiques, il triomphe sans menace et sans terreur; en un mot, il mérite qu'on lui applique ce vers d'une de nos comédies:

Le véritable esprit marche avec la bonté.

Dans son premier arrêté sur la mendicité, il essaie le terrain où il marchera plus tard d'un pied ferme et assuré. Grâce à son initiative, le 20 janvier 1541, il est ordonné que « le dimanche suivant, sera par « chascune paroisse et eglise de la dicte ville et faux « bourgs fait une cueillette de deniers par un notable « personnage... et par un jour de chascune semaine « par les maisons, pour estre les deniers qui se trou- « veront baillez à l'un des tresoriers des paroisses, « pour en faire distribution aux pauvres domiciliez de « leurs paroisses, les quels auront esté enregistrez et « recongneuz pour vrais pauvres (1). »

Une agence de secours est établie; des quêtes hebdomadaires ont lieu, et il est fait défense aux pauvres de mendier, *sous peine corporelle et exemplaire* (2). Ces mots énergiques accusent la volonté de marcher

(1) Ordonnance enregistrée au Matrologe de la ville, tom. 1er. folo. 168 et suiv.

(2) « Et si aucuns, dit l'ordonnance, estoient trouvez faux des « mandians malades ou simulez pauvres, ils seront puniz par fusti- « gation par les lieux publics de cette ville ou d'autre punition cor- « porelle. »

Digitized by Google

dans la voie des réformes, et de guérir une des plus grandes plaies de la cité.

Cependant le nombre des pauvres s'est accru avec le temps, et les aumônes volontaires ne suffisent plus à leur alimentation. M. de Bras présente au parlement de Rouen une requête où il demande que *le bailli de Caen ou son lieutenant soit autorisé à faire cotisation raisonnable, tant pour les abbayes, marchands et autres riches manans et habitans, d'aucunes sommes de deniers par chascune semaine.* La requête est octroyée, et, le 29 avril 1550, devant ce magistrat respecté, et, en présence des avocat et procureur du roi, ainsi que des notables de la ville, il est pourvu à son exécution. Les précautions prises par ce sage économiste, pour assurer le succès de son projet d'éteindre la mendicité, sont dignes d'attirer l'attention : aussi donnons-nous la copie du grand acte de réforme dont M. de Bras eut la première idée et l'honneur principal. L'ordonnance municipale est du 29 avril 1550 (1).

(1) « Il sera faict une procession generale pour aller à l'Hostel-Dieu, au quel lieu sermon par le prieur de la maison... afin d'exhorter le peuple à observer la charité à l'endroit des pauvres, et augmenter les osmones en considération du grand nombre et la necessité où ils sont.

« Les tresoriers de chaque paroisse feront perquisition de tous pauvres necessiteux residens en leurs paroisses, dont sera par eux faict rolle des noms et surnoms pour estre apportez en la maison de la ville, et s'informeront par les notables voisins si ceux qui se diroient pauvres le sont à la vérité.

« Après avoir recogneu le nombre des pauvres, et fait savoir au certain la somme de deniers requise pour leur fournir l'alimentation, deux notables de chaque paroisse se transporteront aux maisons des

Digitized by Google

Cette grande mesure d'utilité publique suffirait seule pour rendre sa mémoire illustre et chère. Lorsque à la longue, trente ans plus tard, les précautions prises par une administration bien dirigée, tant que ce vénérable magistrat en fut le guide, tombèrent en désuétude, il était encore, malgré son grand âge, consulté sur l'établissement d'un bureau de bienfaisance. Son avis était d'exhorter les habitants à contri-

notables bourgeois et marchands, afin de les exhorter à continuer de donner la sepmaine, pour faire fonds aux dictes osmones à l'equipollent de ce qu'ils donnoient à leurs huis.

« Par chaque sepmaine, homme ou femme cueillera en chaque paroisse les autres osmones voluntaires pour les pauvres, tant de commun populaire que de notables personnes.

« Aux églises, la cohue, hostelleries et autres endroits publiques seront affichées bouettes, au dessus des quelles sera escript : *Pour les pauvres.*

« Les deniers seront mis aux mains d'un notable qui fera papier de recette par chaque sepmaine, et après distribuera à autres deputez, en chaque paroisse, autant de deniers qu'il sera requis pour l'aliment des pauvres.

« Defenses sont faictes aux pauvres de quêter par les eglises, rues, ni maisons sur paine de privation des dites osmones, paine corporelle, et estre releguez de la dicte ville.

« Les distributeurs d'osmones rendront compte au receveur-général, et celui-ci en la maison commune devant le bailli de Caen ou son lieutenant, en presence des officiers du roy et gouverneurs de la ville.

« Ung homme sera député en chaque paroisse pour avoir le regard sur les pauvres.

« Chaque hiver, un chauffoir sera etabli à l'une des grandes salles de la Maison-Dieu pour chauffer les pauvres.

« Defenses de mendier seront faictes à son de trompe, sous peine du fouet. » (Ordonnance enregistrée au Matrologe, tom. 1, fol°. 168.)

Digitized by Google

buer, selon leurs moyens, de quelque somme par chaque semaine pour la subvention des pauvres, et de *cotizer ceux qui seroient peu volontaires d'y faire debvoir, sans en exempter les abbayes et autres ecclesiastiques.* C'était, en d'autres termes, une association de secours qu'il organisait, un bureau d'assistance et de prévoyance qu'il créait, et même une taxe des pauvres qu'il votait, pour faire de nouveau disparaître un fléau qui devient un acte d'accusation contre la société, lorsqu'elle ne s'en émeut pas et méconnaît ainsi son principe conservateur.

L'esprit de charité dirigera M. de Bras dans tout le cours de sa longue vie, et nous le verrons fonder des rentes perpétuelles pour les indigents, quoique sa nombreuse famille semble devoir restreindre sa bienfaisance. Mais, véritable économe, il sait faire la part de chacun, et, quoique la moindre part soit la sienne, il trouve encore le moyen de laisser tomber de sa gerbe des épis pour le glaneur. Aussi sa parole sur ce sujet a-t-elle un poids immense, et l'on ne peut s'empêcher d'y sourire, lorsqu'il dit, à l'occasion d'un acte de libéralité exercé par un curé pour le bien commun de cette ville : « Ce qui doit servir « d'exemple à un grand nombre de riches, qui ne font « qu'amasser pour eux ce que leurs heritiers dilapi- « dent aprez leur decez, comme l'experience s'en voit « en ceste ville; encores qu'ils n'aient nombre d'en- « fans, et le plus souvent leurs biens et leur memoire « s'en perd avec le son des cloches. »

M. de Bras avait été un des jeunes gardes d'honneur de François Ier., lors de son entrée en cette ville; il

Digitized by Google

devait être, le 29 mars 1546, témoin des magnifiques funérailles que Paris fit à ce prince qui abandonnait la vie, à l'entrée d'une année tristement mémorable par une grande disette, et où « moururent grand nombre « de pauvres, comme aussy aucuns autres de bon estat « et de lettres (1). »

A cette époque critique, M. de Bras est encore la seconde providence des indigents, avec Duval de Mondrainville, célèbre armateur qui étendit le commerce de Caen jusqu'en Afrique et même jusque dans le Nouveau-Monde, homme de progrès et de génie qui nourrit plus d'une fois cette ville des grains apportés par ses navires, et par lui cédés au simple prix d'achat.

A la famine succède la peste, l'année suivante. La contagion sévit, depuis le mois de juin 1547 jusqu'après la Toussaint. Nouvelle occasion pour M. de Bras de témoigner à ses concitoyens son dévouement et sa prudence dans les mesures sanitaires qui sont prises. Puis, comme la municipalité du temps constitue une juridiction (2), il est, en l'année suivante, envoyé avec le bailli de Caen au Mont St.-Michel, afin d'informer sur l'évasion de trois Ecossais qui y avaient été détenus, comme accusés du meurtre d'un cardinal. Avant son départ, il avait eu à pleurer la mort de sa

(1) « Aux mois de Juin et Juillet, dit M. de Bras, courut une si grand cherté que le bled froment fut vendu trente sols le boisseau, l'orge vingt-quatre et vingt-cinq, etc. »

(2) Lettres patentes de Charles VIII, enregistrées au Matrologe de la ville, qui donnent au bailli la connaissance et juridiction des causes et matières des aides imposées sur la ville.

Digitized by Google

mère, qui s'était éteinte dans sa 70e. année, et pour laquelle, selon son pieux usage, il fit une épitaphe. Ainsi M. de Bras voyait successivement s'évanouir ses premières joies de famille. Sa vie, comme tant d'autres, fut un chemin dur et plein de ronces; mais la religion le soutenait, et il continua à marcher à la tête de tout progrès et de toute bonne institution en cette ville, où il provoqua, le 10 avril 1540 (1), et obtint, le 5 juin de la même année, l'érection d'une chambre de Monnaie. Une ordonnance du roi Henri II avait défendu aux receveurs des tailles de recevoir aucune monnaie rognée ni billon. De leur côté, les blatiers refusaient de prendre, pour le prix vénal de leurs grains, du billon et ce que l'on appelait monnaie courte. Un grand désordre s'ensuivait : « Tel « refus a causé chose lamentable à voir, » écrivait M. de Bras à l'amiral d'Annebault, gouverneur de la Normandie; ce qui fit expédier les lettres-patentes de l'érection d'un hôtel des monnaies en notre ville, où abondait alors le billon qui ne pouvait s'écouler ou se convertir facilement. « Mais, dit notre premier histo- « rien avec quelque humeur, nos habitans ont esté si « remis, nonchallans et negligens de garder et con- « server un si excellent privilege de monnoye, qu'ils « l'ont comme contemné, ou au contraire ils le de- « vroient de present remettre sus. »

(1) Procès-verbal contenant les causes de l'érection de la chambre des monnaies à Caen, et adressé à M. d'Annebault, amiral de France, lieutenant-général du roi et gouverneur de la Normandie. Voir le Matrologe, tom. Ier.

Digitized by Google

La sécheresse continue de l'année 1556 amena une grande stérilité et une autre effrayante disette, accompagnée « de si grands subsides et impostz à taille, que « le povre peuple ne pouvoit vivre. Mais il se fit « dans les villes, ajoute-t-il, de belles et notables « aumosnes, specialement en cette ville de Caen, » et tout porte à croire qu'il prit, comme par le passé, l'initiative des actes de bienfaisance publics et privés.

Homme d'ordre, quoique très-libéral; croyant, contre l'opinion de bien des gens, que payer ses dettes c'est s'enrichir, il raconte avec simplicité qu'il était d'avis, au conseil de l'Hôtel commun, en l'année 1558, que la ville amortît les six cents livres de rente qu'elle servait à M. de Beuvron, depuis l'entrée de François Ier. à Caen, en l'an 1532, à même les six mille livres que la ville de Rouen et autres villes franches avaient été condamnées à rembourser à notre cité.

Dès cette année 1558, une question bien autrement importante que celle de l'amortissement d'une rente due par la ville, divisait les esprits à Caen : c'était la grande question de réforme religieuse, connue sous le nom de protestantisme. Des malheurs publics ne tardèrent pas à augmenter ces divisions intestines qui devaient aboutir à des guerres sanglantes. En l'année 1559, était mort tragiquement Henri II, tué involontairement d'un coup de lance par Montgommery, au milieu d'un tournoi. Un nouveau roi mineur, des princes jaloux et mécontents, la mort prématurée du jeune François II, le bas âge de Charles IX, son successeur, les prêchés publics des protestants fréquentés à Caen, d'autant que *toutes choses nouvelles*

Digitized by Google

plaisent, tout cela fit « qu'à la fin, dit M. de Bras, se « rendirent appertement de ce parti là une grande « partie du peuple, specialement en ceste ville de « Caen. »

Qui ne sait que, les 8 et 9 mai 1562, jours néfastes, les sectaires firent main-basse sur tous les temples, églises et monastères de cette ville, qui furent pillés et saccagés? Mais tout le monde ne sait pas que M. de Bras fit preuve à la fois de la plus grande fermeté et de la plus sage modération. Les protestants avaient beau composer les deux tiers de la population et lui opposer l'argument de la force, il n'en condamna pas moins publiquement leurs actes de vandalisme, et *leurs si grands dommages sans aucun profit, qu'on estimoit la perte à plus de cent mille écus*, somme énorme pour le temps. Un jour, ces sacriléges démolisseurs qui s'étaient acharnés à détruire et à profaner ce que la ville renfermait de plus curieux et de plus saint, venaient demander à la justice le salaire de leurs peines. Ce salaire leur fut accordé par l'un des juges qui était de leur religion. « O chose detestable à referer! et toutes « fois veritable, s'écrie M. de Bras. J'y estois present, « mais sans pouvoir ni authorité, et mes remontrances « furent fort mal suyvies, *et moy en tres-grand* « *danger* (1). » Ces paroles ne répandent-elles pas un parfum d'héroïsme civique, et n'est-ce pas là pour le peintre un magnifique sujet? N'est-ce pas le lieu de

(1) « Si je voulois, ajoute-t-il, descrire et referer par le menu les « choses exquises qui furent desmolies, brisées et bruslées aux « susdits temples, un bon mois n'y suffiroit. »

Digitized by Google

mettre en relief cette figure à la fois douce et grave, telle que le temps nous l'a transmise (1)?

Les sépulcres du roi Guillaume et de la reine Mathilde furent eux-mêmes démolis. En vain M. de Bras, pour essayer de contenir les destructeurs de ces respectables monuments, se transporta sur les lieux, dans l'espoir qu'il amollirait le cœur des barbares; mais il n'en put rien obtenir... « J'eusse volontiers, dit-il, « faict procez verbal de ces discords, ruines et sacca- « gemens; mais tant s'en faut que ces violateurs « l'eussent permis, qu'il m'eussent offensé, ayans la « force aux mains, et moy sans authorité ni aide. »

Ainsi eurent lieu, dans cette fatale année 1562 et dans le cours de l'année suivante, la démolition de l'église du Sépulcre (2), la combustion de l'église du couvent des Cordeliers, la mutilation de l'abbaye de St.-Etienne, pour le seul profit des plombs dont elle était couverte, la ruine du couvent des Carmes, et tant d'autres faits monstrueux. « *Voilà de piteux actes* « *et bien peu reformez!* » s'écrie M. de Bras, seule exclamation de pitié et non pas de vengeance qui lui

(1) « On remarque un air de bonté et de noblesse dans les lignes du visage de M. de Bras que, de nos jours un peintre habile, M. Edmond Legrain, a si heureusement rendu dans le portrait qu'il a dédié à la bibliothèque de Caen. Si les règles de la physionomie pour juger du caractère, n'offrent pas de certitude, ici du moins elles sont d'accord avec la vérité.

(2) « Le duc de Bouillon, gouverneur pour le roi, mais partisan des calvinistes, la fit abattre à coups de canon, en 1562, sous prétexte que de cette position élevée, l'ennemi pourrait inquiéter le château. » (Note de M. Trebutien.)

Digitized by Google

échappe; quoique sa vie eût été menacée du glaive, quoiqu'il eût été imposé seul à deux cents écus par les troupes de reîtres conduits par le maréchal de Hessen, d'accord avec les protestants qui lui avaient livré le Château (1), et quoique enfin des pillages et dévastations eussent été consommés sous ses yeux, au mépris de l'édit de pacification publié par le Roi. Mais, à l'exemple du divin Maître, sa devise religieuse était : souffrance et pardon, comme sa devise politique fut celle de tout citoyen du temps : *Un Dieu, un Roy, une foy, une loy.*

Le roi de France avait alors treize ans, et, depuis la bataille de Dreux, il s'en venait reconquérant les villes de son royaume, et se faisant reconnaître de ses sujets. M. de Bras décrit encore, *de bon zèle et affection*, l'entrée du jeune prince à qui l'on fit, sans rancune des afflictions passées, une magnifique réception. Mais pas un vers, mais pas une ligne de prose ne sort de la plume de ce magistrat indépendant et si exempt de toute flatterie, qu'on peut lui appliquer ces paroles : « La France n'a rien produit dont elle doive plus s'ho- « norer que cette antique magistrature qui, même « sous le pouvoir absolu, conservait l'image de la « liberté dans l'indépendance de la justice. »

(1) « L'amiral de Coligny fit faire le prêche en 1562, dans la nef de l'église St.-Jean, par Théodore de Bèze qui suivait son armée, pour faire entendre aux fidèles que *l'argent est le nerf de la guerre ;* après quoi et par manière de conséquence, il fit asseoir et lever sur les habitants une contribution de dix mille écus qu'il eut soin de répartir sur les catholiques. » (M. Trebutien, *Caen, Précis de son histoire.*)

Digitized by Google

Un autre sentiment n'avait pas moins fortement pénétré dans son cœur : c'était l'amour des antiques institutions du royaume, et l'horreur des troubles civils. Aussi ne fit-il défaut à aucun des actes d'urgence que nécessitaient, en des temps de discordes, la sûreté de ses concitoyens et l'extinction des haines. La Maison-de-Ville l'abritait alors plus souvent que son toit particulier. Il prenait tantôt part à un arrêté qui contraignait les hôteliers, sous des peines sévères, à donner avis des étrangers qu'ils recevaient à loger, et qui autorisait même des visites et perquisitions domiciliaires, pour constater la présence d'armes ou de munitions de guerre, *à cause des troubles et occisions que l'on ventilloit estre preparés;* tantôt il participait à la sévère, mais indispensable mesure d'ordre qui défendait, le 27 avril 1563, d'injurier et de provoquer les gentilshommes et soldats préposés à la garde du Château, *sous peine d'être pendu et étranglé, sans autre figure de procès;* tantôt enfin, en cette même année 1563 où les dissensions civiles n'étaient qu'assoupies, il siégeait à l'Hôtel commun, pour dresser procès-verbal de l'élection triennale des gouverneurs et receveurs de la ville (1). Puis, lorsque les troubles religieux semblent enfin apaisés en cette ville, dès l'année 1564, M. de Bras, joignant à ses titres de conseiller du roi au siége présidial de Caen et de lieutenant particulier du bailli, celui de conservateur des priviléges de l'université, vient visiter et inspecter les colléges du Bois, des Arts,

(1) Registre XXVI, du 16 février 1585 au 7 avril 1586.
Le bailli faisait son mandement pour la réunion des habitants.

Digitized by Google

du Mont et du Cloutier, et recevoir les remontrances des professeurs qui portent surtout plainte contre le recteur Levallois, parce qu'il est vêtu de façon inconvenante, qu'il fréquente plutôt les prêches que les églises catholiques, et tolère même des prêtres mariés en l'état de principal et de doyen. M. de Bras rédige un curieux procès-verbal des dires et réponses de ce personnage et des autres parties assignées devant lui. C'est là qu'on lit cette réponse du recteur : « Pour le regard de ma robe, j'ay du temps des trou- « bles perdu mes biens, et je n'ay pas moyen d'en « avoir quant à present d'autres. »

Qui le croirait? Les sept docteurs régents de la Faculté de médecine déclarent que *de present ils n'ont aucuns auditeurs.* Une épidémie pourtant était venue se joindre, en l'année 1563, aux autres calamités, et avait dû fournir aux maîtres en l'art de guérir des occasions d'étude et d'enseignement. Mais le goût de la science médicale et des arts avait pris la fuite au milieu de la tempête, et comme la colombe de l'arche, il ne devait revenir qu'avec le calme.

Vous vous demandez peut-être comment M. de Bras pouvait suffire à tant de fonctions diverses, et passer du Présidial à la Maison-de-Ville et ensuite à l'Université, sans succomber à la tâche? C'est qu'il avait une de ces organisations puissantes, une de ces têtes actives pour lesquelles une heure d'oisiveté est impossible, autant que tout travail est facile. Rien de plus coulant et de plus net, en effet, que ses procès-verbaux, qui accusent une intelligence prompte et une rédaction presque aussi rapide.

Digitized by Google

Personne ne sera donc étonné de son élévation dans la magistrature, et de sa promotion, en l'année 1568, à la charge de lieutenant-général du bailli de Caen, devenue vacante par le décès d'Olivier de Brunville qui l'occupait, depuis l'an 1557 (1). Honoré de ce nouveau titre, M. de Bras témoigne le même zèle que par le passé. Les petits détails comme les grandes choses, rien ne lui répugne, rien ne lui est étranger, dès qu'il y a un service à rendre ou un devoir à remplir. Aussi le voit-on, le 11 novembre 1570, dressant et arrêtant le tarif ou la taxe du pain pour les boulangers, et, ce qui est plus digne de remarque, persistant dans son système de conciliation, au point que, le 24 août 1572, jour de la Saint-Barthélemy, Caen si tur-

(1) « Le samedi 28e. jour d'aoust 1568, noble homme Olivier de Brunville, licencié-ès-lois, conseiller du roi et lieutenant-général au siége présidial et bailliage de Caen, est allé de vie à trépas, en ung lieu par lui acquis et faict bastir, nommé Beauregard, en la paroisse de Herouville, au temple de la quelle il a été inhumé le même jour.

Le lundy ensuivant, 30e. d'aoust 1568, en la chambre du Conseil du siége présidial, devant nous Charles d'Auberville, chevalier, bailli de Caen, présence des juges, conseillers, gens du roy, gouverneurs et eschevins de la dicte ville assemblez, afin de nommer et opter trois personnages dignes et capables d'estre presentés au roy, nôtre sire, pour en estre l'un d'iceux pourvu, au dict estat et office de lieutenant general, pour le décès du sieur de Brunville, à quoi par la pluralité de la compagnie, ont été nommés noble homme M. Charles de Bourgueville, conseiller du roy et lieutenant de M. le bailli; Tanneguy Sorin, premier conseiller au siége présidial et docteur en chacun droit, et François Richard sieur de Hérouvillette, aussi conseiller du roy en icelui siége, de laquelle nomination sera envoyé procès-verbal à Mgr. le Chancelier. » Registre VIII, page 58 v°.

Digitized by Google

bulent et si divisé en l'année 1562, demeure tranquille et ne ressent pas le contre-coup de cette effroyable catastrophe.

Enfin, le 17 octobre 1573, ce magistrat respecté demande et obtient sa retraite; il touche à sa 70e. année. Mais, en même temps, des lettres-patentes du roi lui octroient le droit d'assistance et de suffrage aux assemblées du Bailliage, du Présidial et de l'Hôtel-de-Ville, et les mêmes priviléges dont il jouissait étant lieutenant-général; « à ce que, porte l'ordonnance, « à son exemple et imitation, chacun de noz officiers, « même ceulx qui sont constituez en semblables de- « grez, soient de plus en plus incitez à bien faire leur « debvoir en l'exercice et administration de leurs « charges (1). »

Jamais aucun fonctionnaire public obtint-il une retraite plus glorieuse du chef de l'État? M. de Bras avait alors plus de quarante ans de judicature, et sentait le besoin de faire une position honorable à son gendre Vauquelin de la Fresnaye, à qui il résigna sa charge. Puis, les années aussi l'avertissaient peut-être de dételer le cheval vieillissant; mais cette halte, mais ce repos eût été pour un autre un pénible labeur : c'était pour entrer dans les études historiques qu'il sortait des affaires; prodigieux vieillard qui se transforme et se multiplie.

(1) Ces lettres-patentes ont été enregistrées au Matrologe de la ville, tom. Ier., fol°. 221, sur la requête qui avait été présentée à cet effet par M. de Bras. Le roi Charles IX y déclare déroger à tous ses édits et ordonnances.

Digitized by Google

Et ne croyez pas que son activité se ralentisse sous le poids de l'âge; sa vieillesse a de la verdeur, et il reste au patriotisme du citoyen vertueux de nouveaux services à rendre. C'est pourquoi s'agit-il de venir au secours de la ville obligée de payer une contribution de dix mille livres à neuf compagnies commandées par M. de Lancosne, en l'année 1576, afin que ses troupes n'entrent pas en ville; M. de Bras se met à la tête de la souscription pour cent livres (1). Les habitants réclament-ils, en l'année 1578, pour la conservation de leurs priviléges; M. de Bras est encore un des premiers citoyens convoqués et prêts à appuyer la réclamation (2). Est-il question du projet de canaliser l'Orne, cette grande entreprise, un des plus beaux rêves de nos ancêtres, généreuse idée conçue par le gouverneur de la Normandie, François d'O, qui, le premier, proposa l'établissement d'un havre à Caen, détourna une partie de l'Odon, pour y assurer le nétoiement des rues, et voulut y faire venir le célèbre jurisconsulte Cujas (3); on trouve encore M. de Bras appuyant le projet de canalisation et votant pour l'établissement d'un droit sur *le pied fourchu*, c'est-à-dire

(1) Registre XV, année 1576, pag. 116.

(2) *Ibid.*

(3) Sa lettre du 26 mars 1580, adressée aux échevins et gouverneurs de Caen, leur annonçait qu'il leur envoyait Loys de Foix, ingénieur expérimenté, qui avait conduit le havre de Bayonne, et qu'il chargeait de lever les plans et de dire son avis sur le projet d'ouvrir un port à Caen. On ne trouve, dans les archives municipales, aucune trace ni du lieu où ce port devait être placé, ni des détails donnés par M. de Foix à qui Jean Gondouin, maître-voyer du bailliage de Caen, avait été adjoint.

Digitized by Google

sur le bétail qui passe par la rivière d'Orne, depuis Alençon jusqu'à la mer. « Mais cette entreprise, reprend « la majorité du Conseil, est une œuvre digne d'un « grand roy et non pas seulement des habitans de la « ville et gens du pays, pour la pauvreté et le peu de « moyens d'icelui. » Ainsi, faute de ressources suffisantes, est ajournée l'exécution de ce grand projet qui fut un premier pas dans le progrès, et dont on se souvint sous Henri IV, sous Louis XIV, sous Napoléon et enfin sous Louis-Philippe. Malgré la tentative infructueuse du 4 avril 1580, le nom de M. de Bras s'associe dans la même gloire à celui de M. d'O; car l'un conçut le projet, et l'autre indiqua le moyen d'exécution en l'appuyant. Ne séparons donc pas le génie de la vertu qui est sa meilleure compagne. Ne murmurons pas non plus contre l'inexécution d'un projet trop dispendieux alors pour notre cité, surtout lorsqu'on sait, en étudiant les registres de ses délibérations, que les pauvres y affluaient, et qu'un bureau était rétabli pour les secourir, en l'année 1583 (1). Mais on s'aperçoit que M. de Bras n'est plus là pour prendre l'initiative, et que s'il ne refuse jamais son concours à toute mesure utile, il n'est plus tout-à-fait l'âme du Conseil de la commune.

De nouveaux ferments de discorde couvent dans l'ombre; tout annonce, dès 1585, les premiers mouvements de la ligue dans notre pays divisé et malheureux, malgré la fertilité de son sol. La guerre civile semble être imminente, et la ville est pour ainsi dire

(1) Registre XXIV, du 25 mars 1583 au 18 février 1584.

Digitized by Google

mise en état de siége (1). Son anxiété dura longtemps; car trois ans après, une lettre d'Henry III recommandait encore aux habitants de faire bonne garde aux portes de la ville. Mais, dès le 21 novembre 1587, des dispositions avaient été prises par les échevins *pour la sûreté et tuition de Caen.* Enfin la ligue fut vaincue, et l'on sait que les échevins de cette ville furent les premiers à saluer l'avénement d'Henry IV au trône, *pourvu qu'il conservât la religion catholique qu'ils professoient.* Rien de plus légitime et de plus orthodoxe; car la foi devait prévaloir sur le royalisme dans le cœur du catholique. Mais ce qui est complètement étranger à M. de Bras, c'est la soif excessive de faveurs générales et particulières qui alors se manifesta.

Cette légère digression est une ombre à côté de la lumière qui environne la tête de notre excellent citoyen; car, jeune ou vieux, il ne fut jamais en quête des faveurs du pouvoir. Sa passion fut un amour de clocher, une fleur de patriotisme qui ne perdit jamais son parfum. Ainsi, en l'année 1588, à l'âge de 84 ans, il fait encore le guet, sentinelle attentive aux intérêts de la commune, et veut qu'on rende à la ville la jouissance des places, jardins, prés, creux et fossés à l'entour des murailles, qui avait été usurpée par les gouverneurs du Château et notamment par le capitaine Lago (2).

(1) Registre XXVI, du 16 février 1585 au 7 avril 1586, pag. 88, 89 et 131.

(2) « Ie faicts aussy aduertissement à mes concitoyens, que tout ainsy que le capitaine ou son lieutenant jouissent des fossez et ce qui est inherant au chasteau, les gouverneurs et habitans de la ville jouissent et à eux appartient pour la ville ce qui touche à leurs

Digitized by Google

Deux années auparavant, il avait déjà donné la mesure de son vigilant savoir, en lisant à l'Hôtel-de-Ville un discours sur les antiquités de Caen. On l'avait prié de le mettre au net, pour qu'il fît partie des archives; tant ce consciencieux et savant travail avait inspiré d'intérêt et de confiance (1).

En cette même année, il sollicitait l'établissement de fontaines publiques, si utiles à l'assainissement, à la commodité et à la propreté de la ville. Il indiquait même les lieux d'où il serait facile de faire venir l'eau, en se trompant de la meilleure foi du monde, et il concluait : « Je y offre de mes biens... Si j'estois en-« cores en auctorité, j'y ferois mon pouvoir (2). » Quoiqu'il eût résigné sa place depuis long-temps, sa voix était encore écoutée dans le Conseil. Le 6 septembre 1588, son nom figure honorablement parmi les citoyens appelés à délibérer sur une question de préséance entre Pierre Beaulart, greffier, notaire et secrétaire de la ville, et Guillaume Bauches,

murailles, et de tout temps en ont esté en bonne possession, et bailloyent à ferme, au proufit de la ville, fors depuis que le capitaine Lago Gascon, du temps des guerres civilles, les usurpa par entreprinse et de sa seule authorité, etc. » *Antiquitez*, p. 32.

(1) « Je crois que ce fut pendant que les échevins tenaient leurs « séances dans la maison du Parc-le-Roi, que M. de Bras leur com-« muniqua ses recherches et antiquités de la ville de Caen. » (Observation de M. Dufeugray, dans son travail sur les fontaines publiques, p. 42).

(2) « Une fontaine nous paraît nécessaire sur la place St.-Pierre. En l'élevant dans le style ogival secondaire, ce serait rendre hommage à la mémoire vénérée de M. de Bras qui avait eu cette pensée.» (M. Dufeugray, *Ibid.*, p. 68.)

Digitized by Google

procureur-syndic. Il y a plus; trois ans plus tard, le 27 février 1591, sur les bords de sa tombe, il apaise une émeute près d'éclater dans la salle des élections. M. Bauches était accusé tout haut d'avoir été ligueur, et, malgré la présidence du duc de Montpensier et la présence des fonctionnaires publics, il est impossible de calculer ce que serait devenu le mouvement populaire. Mais, semblable à cet imposant et beau vieillard de Virgile, M. de Bras se lève, et fort de ses quatre-vingt-sept ans et de sa popularité, il objurgue, il reprend le peuple de son insolence et de ses murmures. Et le peuple se tait aussitôt. Triomphe magnifique dû au seul ascendant de la vertu (1)!

Voyez encore l'influence d'un nom populaire. M. de Bras, dans le cours de sa magistrature, obtint à sa première demande l'établissement d'un bureau des pauvres, et parvint à l'extinction momentanée de la mendicité. Cette institution périt avec le temps, et tout le crédit de Lepelletier de Lafosse, ancien député aux Etats de Blois, ne suffit pas pour la rétablir. En vain

(1) Le 27 février 1591, sous la présidence du duc de Montpensier, au Siége Présidial, en présence des fonctionnaires publics, échevins, etc., après avoir exhorté les habitants à déposer toute passion et affection particulière en l'élection qu'il était requis de faire, et à choisir surtout gens de bien, bons catholiques et fidèles serviteurs du roy, aimant la paix publique, le bien et repos de la ville, M. de la Serre, avocat pour le roy, fit un discours sur l'origine de l'institution et établissement des échevins, etc. Cette élection ne se fit pas sans bruit. M. Bauches, procureur-syndic, fut accusé d'être ligueur; M. de la Serre le défendit de cette accusation, et M. de Bras fit taire les clameurs du peuple.

Digitized by Google

aussi, le 3 avril 1591, quelques mois après cette tentative infructueuse, Vauquelin de La Fresnaye, gendre de M. de Bras, provoque des recherches et des rapports, dresse des rôles pour le paupérisme; ce rapport n'a pas encore de suite : tant il est vrai que les grands obstacles ne sont franchissables que par certaines natures privilégiées.

Dans une autre délibération du 23 mai 1591, relative à l'entretien de quatre navires de guerre, pour assurer le trafic maritime sur nos côtes, M. de Bras donne encore son avis qui est de surseoir à statuer, jusqu'après la réponse du roi au député de la ville. Il semble que c'est la dernière fois que, malgré son grand âge, il va voter à l'Hôtel commun. Cependant son nom figure encore sur le registre de l'année 1592, quelques mois avant sa mort.

Il ne veut pas non plus quitter la terre, sans laisser à l'Université un souvenir de son passage en cette vie. Déjà, en l'année 1583, son nom avait été le premier inscrit sur l'état des dons faits à l'université de Caen, pour une somme une fois payée (1). De plus, le 15 janvier 1591, il lui fait don de vingt livres de rente, « affin d'exciter les supposts et professeurs des bonnes « lettres de Caen, à faire tout debvoir à l'instruction « des estudians, comme aussy ses petits fils, nepveus « et jeunesse tant de ceste dite ville que d'ailleurs à « profitter aux bonnes lettres soit de la jurisprudence

(1) On lit ces mots dans le registre L, 5e. feuille : « Etat des « dons faits à l'université de Caen en 1583. Le premier nom « inscrit est celui de noble homme Me. Charles de Bourgueville. »

Digitized by Google

« ou autres sciences, et que par tel moien ils puissent « parvenir aux estats et gouvernemens des republic- « ques pour le service de Dieu, du roy et du public. » Enfin sa parole suprême, résumant toute sa vie, s'élève encore pour sa ville natale. Par acte de donation du 25 janvier 1593, il augmente la rente perpétuelle qu'il avait constituée au profit des prêtres et pauvres de la paroisse St.-Pierre, et, quelques mois après ce nouvel acte de bienfaisance, le 5 novembre, il s'endort pour toujours du sommeil du juste, lorsqu'il approchait de sa 90e. année, sans avoir cessé d'être un des gouverneurs de la ville (1).

Tel est le tableau abrégé de la vie de M. de Bras; tel fut un des hommes qui ont le plus aimé et le mieux servi leur patrie; tel est le type du citoyen dont, pardonnez-moi cette citation, *rien n'est plus commun que le nom et rien plus rare que la chose.* Qui est-ce qui lit ou entend sans émotion ces mots placés à la tête de son livre des *Antiquitez* : « Ceux qui viennent... le long « de cette grande rue Humoise ou Exmoisine, ap- « perçoivent de beaux cadrans au haut de ceste « maison commune. Au dessoubs sont escripts en « grosses lettres ces mots, UN DIEU, UN ROY, UNE « FOY, UNE LOY, desirant qu'il plaise au Crea- « teur maintenir les habitans en ceste si saincte « volonté, et à ceux qui s'en sont des-unis d'y r'en-

(1) Il fut enterré, suivant Cahaignes, son contemporain et concitoyen, dans la chapelle de Bourgueville qu'on appelait de son temps la chapelle de l'*Ecce Homo*, et qui est située à droite du maître-autel de l'église St.-Pierre. C'est vraisemblablement celle qui est consacrée aujourd'hui à saint Vincent de Paul.

Digitized by Google

« trer, car aussi, *ce terme Civitas vaut autant à dire « que union de citoyens* ? » Et cependant cet historien vénérable qu'on ne peut lire sans l'aimer, cet excellent administrateur qu'on ne peut connaître sans l'admirer, et dont la vie et les services se lient intimement à l'histoire de notre ville, pendant tout le XVI^e^. siècle, ce sincère et fervent catholique qui n'offensa personne de parole ni de fait, et qui n'usa de son autorité que pour le bien de tous, sans en abuser jamais, selon le témoignage de Cahaignes, son contemporain, n'a encore obtenu rien de sa ville natale, pas la moindre médaille frappée à son effigie, comme au meilleur citoyen de Caen. Sa statue ou son buste n'apparaît ni à l'Hôtel-de-Ville, ni à l'Université, ni au Palais de Justice dont il fut la lumière pendant un demi-siècle. Pas une place, pas une rue n'a reçu ou conservé le nom de ce bienfaiteur; pas même une inscription sur la pierre ou le marbre ne recommande le respect public pour sa mémoire! Je me trompe : son portrait est à l'Hôtel-de-Ville, dans la salle de la Bibliothèque; mais qu'est-ce qu'un portrait pour tant d'éminents services rendus à la cité? Le temps est donc un injurieux tyran qui plonge dans l'oubli les meilleurs hommes comme les plus belles choses? Oh! non pas en cette ville si pieusement curieuse de ses illustrations, qu'elle les cherche parfois même hors de son sein...

Toi donc qui fus l'incarnation de l'esprit de charité; toi qu'on vit dévoué à ta patrie jusqu'à l'abnégation, et pour qui l'histoire et l'archéologie tressent chacune leur couronne; toi qui prouvas que le catholicisme signifie progrès et liberté; toi qui, en défendant les

Digitized by Google

monuments sacrés de ta ville natale, levas fièrement la tête et bravas toutes les menaces du glaive, pourquoi ne pouvons-nous saluer ici le bronze ou le marbre qui devrait te représenter à tous les yeux, pour nous exciter tous à imiter tes vertus civiques?

En attendant que la justice du pays s'émeuve enfin pour M. de Bras (1), nous essaierons en outre de consacrer au vénérable et premier historien des *Antiquitez de la province de Neustrie* une faible et périssable analyse, une feuille de chêne qui sera bientôt emportée

(1) « Au Nord-Est de la commune d'Ifs, se trouve le hameau de Bras, où il y avait anciennement une chapelle et un fief. Ce fief fut possédé par Charles de Bourgueville qui en prit le nom de *Monsieur de Bras*. Il ne reste plus aujourd'hui des anciens bâtiments qu'une tour carrée d'escalier, et une porte d'entrée au dessus de laquelle sont encore les armoiries de M. de Bras, qui portait *pallé d'or et d'azur de six pièces, au chef de gueules à trois fermoirs d'or.* On les voit aussi sur la cheminée de la cuisine ; mais cet écusson appartenait autrefois à la cheminée de l'étage supérieur, et en replaçant la pierre où il est sculpté, on l'a renversé et mis le haut en bas. M. Bouet l'a dessiné. » *(Note de M. Trebutien).*

Suivant une autre note de M. Léchaudé d'Anisy, dans son histoire de la maison de Clinchamps, Robert de Bourgueville aurait accompagné Guillaume en Angleterre. Mais, d'un autre côté, l'abbé De La Rue a écrit qu'il avait copié les listes des personnes qui accompagnèrent *le Conquérant*, et qu'il n'y avait trouvé aucun Bourgueville. Les Bourgueville sont alliés aux maisons de Bures et de Clinchamps.

M. de Bras se plaisait à reproduire, dans toutes ses œuvres, l'anagramme de son nom : *L'heur de grâce use l'oubli*, que le P. Martin a traduit ainsi : *Gratiæ felicitas oblivionem deterit*, et que nous traduisons à notre tour : « C'est la grâce qui sauve de l'oubli. » La piété de M. de Bras reportait à Dieu tous les avantages de la renommée.

Digitized by Google

par le vent; mais qui sera du moins un nouveau gage de notre respectueuse et juste admiration.

II.

La vocation de l'homme qui doit creuser son sillon et laisser trace de son labeur en cette courte vie, s'annonce dès ses plus tendres années. Les premières tendances de M. de Bras sont religieuses et patriotiques. Le premier épanouissement de sa pensée, le premier cri de son cœur est pour la Sainte Vierge, dans ses vers couronnés quatre fois aux concours du Palinod qui, institué à Caen en l'an 1527, y précéda de plus d'un siècle la fondation de l'Académie, en l'année 1652.

Le temps qui dévore tout n'a rien conservé de ses poésies restées manuscrites; il n'a épargné que celles qui ont été imprimées, et qui sont insérées dans ses œuvres en prose. Son poëme sur les actions du roi David, et son recueil de pièces de vers, que Huet trouvait brutes, ont disparu. Devons-nous les regretter? Non, si l'on juge le faire de M. de Bras par les épitaphes qu'on lit dans ses Antiquités; oui, si l'on en juge par ces deux jolies strophes, fragment de traduction d'une des héroïdes d'Ovide, où Didon se plaint du départ d'Enée. Et, remarquez-le bien, ces deux strophes sont insérées dans sa traduction de l'histoire des Grecs et des Troyens qu'il composa, dit-il, *dès le temps de sa plus vigoureuse jeunesse, en mémoire de ces bons Troyens dont nous disons tirer notre origine :*

Si ton partir de ce lieu
Vient de Dieu,

Digitized by Google

Je vouldrois qu'il eust encore
Daigné tes vaisseaux garder
D'aborder
Dessus le rivage More.

C'est ce Dieu qui jour et nuict
Te conduict
A la merci de Neptune;
C'est lui qui t'a fait ainsi
Jusque ici
Courir si longue fortune.

On ne trouve, dans le commencement du XVI^e^. siècle, qu'un très-petit nombre de strophes d'une aussi élégante facture et d'une coupe aussi heureuse. On en rencontre une, dans les *Etrennes* de Clément Marot, qu'on peut leur comparer :

A la beauté de l'Estrange
Face d'ange
Il donne longue vigueur,
Pourvu que son gentil cueur
Ne se change.

C'est, quatre-vingts ans au moins après les deux strophes de M. de Bras qui avaient jusqu'ici passé inaperçues, que Malherbe imita un peu de loin cette charmante coupe de vers, dans sa chanson sur le départ de la vicomtesse d'Auchy, en 1608 :

Ils s'en vont ces rois de ma vie,
Ces yeux, ces beaux yeux
Dont l'éclat fait pâlir d'envie
Ceux mêmes des cieux.

Encore est-il vrai que les sixains de M. de Bras ont

Digitized by Google

plus de grâce naïve et d'harmonie continue que les quatrains de Malherbe; que pas un mot n'y a vieilli, si ce n'est par malheur le verbe *partir*, pris substantivement comme *le dormir* et *le boire* de La Fontaine, mot qui nous semble plus euphonique que le mot *départie* employé sous le règne d'Henry IV et par ce roi lui-même dans sa chanson à Gabrielle; mot meilleur aussi, poétiquement parlant, que celui de *départ* consacré de nos jours. Mais une renommée de poëte ne se fonde point sur deux strophes. Les sonnets, rondeaux et épitaphes que M. de Bras a glissés dans ses œuvres en prose, comme une réminiscence de ses premières études, nous font douter de son vrai mérite poétique. Il a plutôt toutes les qualités de l'antiquaire et du penseur chrétien.

Toutefois quatre vers qu'il a placés au pied de l'image d'Hector, dans sa traduction de *la Guerre de Troie*, méritent encore un souvenir, à raison de l'idée noble et fière que surtout le dernier vers exprime :

> Cest Hector Phrygien, rempart de la Phrygie,
> Quand par le fer d'Achille il souspiroit sa vie,
> Disoit : « ô Grecs, jettez au loin de vous mon corps;
> « Car le lievre encor craint la peau des lions morts. »

Nous ne savons rien digne d'être ajouté à ce très-léger bagage poétique, et nous croyons servir la mémoire de M. de Bras par notre discrétion. C'est seulement comme historien, qu'il est depuis long-temps vénéré parmi nous. Son histoire de Caen est assurément, après sa vie publique, ce qui mérite le plus de louanges; mais il convient de compléter son portrait par l'analyse critique de tout ce qu'il a produit au jour.

Digitized by Google

Nous aurons plus d'une occasion de reconnaître que ce docte et consciencieux écrivain eut le défaut d'une de ses éminentes qualités, une trop grande facilité à croire ce qui n'est pas dogme religieux, ou article de foi. Ce caractère primitif semble appartenir à l'âge des patriarches, et, quand il arrive d'accuser sur ce point quelque erreur de son esprit, on se croit en même temps forcé de glorifier son cœur. C'est ce défaut de critique qui lui fit entreprendre son premier ouvrage de longue haleine, intitulé : *L'Histoire véritable de la guerre des Grecs et des Troyens* (1).

Il composa cette traduction, comme une œuvre patriotique, en suivant l'opinion accréditée qui faisait remonter le nom et l'établissement de la monarchie française à l'immigration dans la *Germanie* d'une colonie troyenne, ayant Francus à sa tête (2). Les Francs étaient connus, dès l'an 240, sous le troisième Gordien. Des tribus franques, stationnées entre le Rhin, le Mein et le Weser, se précipitèrent dans la Gaule orientale et la Belgique. Aurélien, tribun de la sixième légion romaine, qui avait pris position sur le Rhin,

(1) « *Non moins*, dit-il sur le titre, *se rapportant à ce temps, « que resentant la docte et pure antiquité, escrite premièrement en « grec par Dares de Phrygie; depuis traduite en latin par Cor- « nille Nepveu, et faite françoise par Charles de Bourgueville.* »

(2) Frédegaire, t. II, p. 394; Chroniq. de St.-Denis, édit. de D. Bouquet. Nos vieux romanciers avaient imaginé qu'un nommé Francus ou Francion, prétendu fils d'Hector, s'était soustrait à la ruine de Troie, et réfugié, après bien des aventures, dans le Nord de l'Europe.

Digitized by Google

parvint à expulser momentanément ces pillards et coureurs d'aventures, et les soldats romains, après la victoire, chantaient ce refrain d'un hymne guerrier, près de partir pour leur expédition contre les Perses : *Mille Francos, mille Sarmatas occidimus, mille, mille, mille Persas quærimus.* Saint Jérôme, en la vie de saint Hilarion, nous apprend que ce qui avait été autrefois appelé Germanie, était de son temps nommé France. « Mais, dit l'historien Pasquier, disputer « de la vieille origine des nations, c'est chose fort « chatouilleuse. »

D'un autre côté, M. de Bras qui, lors de la mise au jour de sa traduction, n'était pas encore sorti des guerres civiles qui attristèrent dix-sept années de sa vie, était excité à exposer toutes les misères dont la guerre est accompagnée, afin que ses compatriotes profitassent des exemples du passé. De plus, épris de la vogue qu'avait eue, au moyen-âge, et que conservait encore de son temps l'histoire attribuée à Darès de Phrygie, *témoin oculaire de la guerre de Troie*, et dont une traduction en vers français avait été composée dès le XI^e^. siècle, il mit à son tour la main à l'œuvre. Il crut que cette histoire appartenait réellement à Darès; tandis que, provenant d'un pseudo-Darès, elle avait été composée du V^e^. au VIII^e^. siècle, et n'existait déjà plus à son époque, si ce n'est dans une traduction latine faussement encore attribuée à Cornelius Nepos (1). Aussi, plein d'une foi trop vive, M. de Bras

(1) Il paraît que l'histoire de Darès de Phrygie existait encore, au temps de Claude Elien qui vivait sous le règne d'Antonin-le-Pieux. (Var. hist., lib. XI, cap. II.) Mais depuis long-temps, elle

Digitized by Google

confie-t-il au lecteur bénévole que, dans cette histoire purgée des mensonges de Dictys de Crète, « la vérité « luit comme le soleil entre les estoiles. » A la fin de sa traduction, il s'applique même à noter les discordances qui existent entre l'histoire de Darès et celle de Dictys, et la vraisemblance à ses yeux est toujours et semble être, en effet, pour Darès. Homère et Virgile ont, dit-il, puisé leurs fictions dans les récits de Dictys, notamment tout ce qui regarde la colère d'Achille et l'atroce vengeance qu'il exerça sur le cadavre d'Hector; la trahison de Diomède et d'Ulysse à l'endroit de Palamède qui, au contraire, fut élu après Agamemnon le commandant suprême de l'armée grecque; la fable de la biche tuée par Agamemnon près du bois de Diane; le projet d'immoler Iphigénie et de conclure un mariage entre elle et Achille, quand au contraire ce héros voulait épouser Polixène, fille de Priam; toutes les ruses de Sinon et la fable du Cheval de bois dont une tête était seulement gravée ou sculptée en

n'existe plus, et l'œuvre latine qui survit a été faussement attribuée à Cornelius Nepos. La prétendue lettre de dédicace adressée à Crisp. Salluste, n'est pas de l'élégant écrivain, son neveu. Le fond et la forme de cette épître répugnent à cette supposition, comme l'a très-bien fait remarquer la savante dame Dacier. Elle est d'un faussaire de la basse latinité, *ineptus scriptor*, convaincu plus d'une fois, dans le cours de son histoire, d'ignorance et de mensonge. Gaspard Scioppius, latiniste très-compétent, disait que le style de cette histoire, à chaque page, rappelait des locutions de cloître ou de tabellionnage. L'histoire de Dictys de Crète, par son style, prouve aussi qu'elle appartient à un siècle obscur; de sorte que le plus grand doute s'élève sur ces deux histoires apocryphes dont les auteurs sont encore inconnus.

Digitized by Google

dehors de la porte Scée à Troie, par où Anténor, Polydamas et Enée eurent la lâcheté d'introduire les Grecs durant la nuit, en livrant leur patrie à la cruauté de ses ennemis. Ainsi, dans l'histoire vraie ou supposée de Darès, Enée joue un rôle infâme, et il a fallu tout le talent de Virgile, pour effacer la tache de la plus lâche et de la plus odieuse trahison.

L'auteur, quel qu'il soit, du livre latin traduit par M. de Bras, fut un audacieux faussaire, s'il ne puisa pas ses documents à des sources certaines; car son livre offre le portrait de tous les princes et de toutes les princesses des armées grecque et troyenne, avec les plus minutieux détails qui descendent jusqu'à la couleur de leurs cheveux et de leur teint.

La cause ou seulement le prétexte de la guerre de Troie fut-il une violation d'hospitalité et l'enlèvement d'Hélène par Pâris, comme l'a écrit Dictys; ou bien cet enlèvement de la femme de Ménélas ne fut-il qu'un acte de représailles, selon Darès, pour forcer les Grecs à rendre Hésione, sœur du roi Priam, ravie et donnée à Télamon, lors du premier sac de Troie? Priam avait-il à venger cette injure et la mort de son père Laomédon, tué par les soldats d'Hercule, au milieu de la prise et du pillage de la capitale de ses états? Sur cette question d'histoire ancienne, nous n'avons qu'un témoignage probable, mais incertain. Qu'importe, au surplus, la vérité sur un point de critique, où la curiosité seule du philologue est intéressée?

Bornons-nous donc, car c'est une nécessité de position, à la critique de l'œuvre de M. de Bras, dont le style clair et simple ne manque pas de charme. Lim-

Digitized by Google

pide et coulant comme l'eau du rocher, il a toute la transparence de la vérité jointe à l'attrait du conte. On y voudrait pourtant effacer quelques mots d'une autre époque qui sont des anachronismes, par exemple le titre d'*infante* qu'il donne à Hésione, sœur de Priam, et celui de *gentilhomme* qu'il accorde volontiers à un chef de guerre. Il advient même que cet écrivain, ordinairement si grave, se prend à railler quelquefois, et place ces deux vers-ci au bas du portrait d'Hélène :

> Pâris ravit Hélène aussi douce forcée,
> Que doucement sa force est d'elle repoussée, etc.

Mais le ton général de son récit est calme et sérieux, comme dans ce passage sur Andromaque préoccupée d'un songe qui lui a annoncé, la nuit précédente, la mort de son cher Hector, s'il retourne sur le champ de bataille :

« Deslors, dit le traducteur, elle commence à « s'exclamer avec larmes, et plaintes femenines : de « sorte qu'elle esmeut tous les habitans de la ville à « compation. Elle tout esplorée court au Palais vers le « Roy, luy reciter ce que elle avoit veu par vision en « songe, et que neantmoins les gracieuses prieres « qu'elle avoit faictes à Hector, de ne aller pour ce « jour a la bataille, il s'estoit disposé et promptement « fait armer sans crainte, afin de s'y trouver, voire « plus hastivement que de coutume. Et des lors se « jetta avec son petit fils Astianax aux pieds de Priam, « à fin qu'il eust à faire rappeller Hector de son en- « treprise. »

N'est-ce pas là, dans toute sa précision nécessaire,

Digitized by Google

la mise en scène d'une tendresse qui est devenue proverbiale, depuis qu'Homère surtout l'a retracée de son vigoureux pinceau?

La traduction moderne n'aurait peut-être pas l'avantage de cette langue naïve de nos pères qui, surtout ici, offre une douceur égale à sa simple et convenable brièveté. Pour rendre fidèlement le texte, le traducteur n'a pas eu d'obstacles sérieux à vaincre; car le latin, tout plat et incorrect qu'il soit, est très-facile à comprendre. Là, où l'original est elliptique, M. de Bras ajoute la pensée sous-entendue, avec une liberté dont on ne peut guère lui faire de reproche (1). Aussi ne l'accusons-nous que de son manque de critique; car il y a, dans l'original, des fautes de langue et d'autres erreurs qui auraient dû éveiller l'attention du traducteur (2). Mais les beaux jours de la critique ne luisaient pas encore.

Dans cette gymnastique intellectuelle de sa jeunesse, M. de Bras n'eut pas pour but une vaine satisfaction

(1) On lit dans le texte latin : *Laomedon cum equestri copia ad mare venit, et cœpit prœliari.* M. de Bras ajoute à cette pensée celle qui naturellement la précède, et qu'elle sous-entend elliptiquement : « On apporte nouvelles au roy Laomedon de la descente « d'une armée navalle arrivée, de la part des Grecs, au port de « Sigée, ou des lors il se transporte avec grand nombre de gens de « guerre, et commence a combattre. »

(2) On y rencontre des locutions telles que celles-ci :

Acriter ambo concurrunt, pour *una in hostes impetum faciunt; induciæ exeunt*, pour *induciæ finiuntur; quadratus* pour *quadrata statura; prœlium colliditur* pour *prœlium committitur, confertur; Nireus, optimus facie* pour *optima facie*, etc.

Digitized by Google

d'amour-propre, ni le stérile avantage de prouver ici combien il était bon latiniste : il ne lui arriva jamais de se poser comme savant, lorsqu'il traduisit du latin, du grec, ou même de l'hébreu, et qu'il explora la mine de l'antiquité profane et sacrée.

III.

Il avait acquis la conviction, dans le cours de sa longue et honorable magistrature, que l'oubli ou la négation de Dieu et des principes de morale avait conduit la main des grands coupables dont il provoqua le châtiment. Dès-lors, quoiqu'il parût, disait-il, plus propre à son état de traiter des matières de droit, ou de discourir sur des questions d'administration, il crut faire une entreprise agréable à Dieu et utile aux hommes, en rajeunissant la vieille thèse de l'*Immortalité de l'âme et de la résurrection des corps*. Mais tout en étalant ses richesses de logique et d'érudition, il disait en toute humilité de cœur : « me submettant à la cor-« rection de tous fidèles catholiques. »

Les raisons naturelles sont les premières armes dont il frappe les incrédules. Sa dialectique pressante révèle un homme habitué aux joutes de la controverse; et M. de Bras dut être, dans le ministère public, un rude athlète pour les orateurs du barreau. S'il emploie la méthode qui se fonde sur l'autorité, c'est après avoir épuisé l'argument philosophique. Il prend même soin d'énoncer le motif pour lequel il ne combattra pas les objections du matérialisme, avec le seul glaive de la logique :

Digitized by Google

« Mais pour ce que nos adversaires, dit-il, ne se « contentent d'aucunes raisons, et demeurent en- « durcis en leurs erreurs, il est bien nécessaire de « soy aider pour les confuter de raisons spirituelles « et divines. Car toutes les solutions à leurs argu- « ments que jay jusques icy admenées en avant, ne « sont que naturelles.

Veut-on d'abord avoir un spécimen de son argumentation philosophique et de son style sévère? Voici comme il répond aux matérialistes qui assimilent l'homme aux animaux pour sa destinée :

« Les brutes (aus quelles les malheureux nous « veulent comparer) n'eurent et n'ont jamais ceste « aprehension de la mort, désir et espoir d'immor- « talité, ne crainte de peine future, sinon par ad- « venture quand elles se sentent prises de ceulz qui « les poursuivent. Mais bien autrement il advient « aux hommes les quelz vivent en cest espoir d'im- « mortalité et de ressusciter, non point par leur nature « simplement, mais pour ce qu'ilz ont outre les brutes « volonté, mémoire et entendement, voire et sont « capables de choses spirituelles et divines, qui est « une raison entre les autres admirable. »

Tel est le ton grave suivi par l'auteur dans son discours, d'où les déductions logiques sont autant d'anneaux d'une même chaîne, et où il tire une à une les conséquences à tirer des trois facultés de l'âme qu'il vient d'énoncer. Aucun homme, dit-il, ne fait acte de vertu dont il n'espère une bonne renommée après sa mort, et c'est cette espérance d'immortalité qui mène aux grandes choses. Le corps ne désire rien, sinon

Digitized by Google

choses temporelles, caduques et de peu de durée. L'âme, au contraire, souffre injustement pour le bien de la chose publique; elle souffre ou entreprend par vertu, quoique le corps y résiste volontiers; elle perçoit choses surnaturelles et divines; elle ne s'altère, ni ne dépérit avec le corps, et Platon, en son *Banquet*, a dit que, « quand les yeulx corporels com-« mencent à perdre leur force et vigueur, ceulx de « l'âme commencent à veoir plus clairement. » Les animaux se nourrissent instinctivement dès leur naissance; l'homme, au contraire, à son entrée au monde et dans ses premières années, ne vivrait pas si ses parents ne veillaient à ses besoins. Plus grand, il triomphe par l'art des animaux plus forts que lui; il résiste aux appétits de son corps par la force de son intelligence, en l'état de santé ou de maladie. « Venu « au pas de la mort, soit par condemnation de justice « ou mort naturelle, il n'est pas d'athées qui n'aient « purement confessé leur erreur, et cogneu qu'ilz « avoient necessité de miséricorde. » Et c'est ici qu'une fois encore entre mille on peut juger de l'excellence de son cœur :

« Je ne veulz pas repeter, dit-il, ce qu'une infinité « de gentz doctes ont allegué des justes punitions « que raisonnablement doibvent souffrir les vicieux. » Toutefois sa conclusion est que la vertu et le crime ne recevant pas toujours ici-bas, l'une la récompense, l'autre le châtiment dus à leurs œuvres, il est juste que Dieu, dans une autre vie, en soit le rémunérateur ou le vengeur.

Puis, ouvrant un trésor d'érudition, il met en avant

Digitized by Google

l'autorité des plus savants philosophes du paganisme. Il cite le pseudo-Mercure ou Hermès Trismégiste, en ses dialogues intitulés *Pimandre*, autrement *la Pensée de la divine puissance*. Il s'appuie sur Platon, et analyse *le Timée* et le *Phédon*, sans oublier le 1^er^. et le 10^e^. livres de sa *République*, où ce grand philosophe expose ce qui sera fait de l'homme après sa mort. Il rapporte la doctrine d'Aristote, en son livre du *Monde*, celle de Xénophon en sa *Cyropédie*, celle de Cicéron en ses *Tusculanes*, en son premier livre des *Offices*, et en son livre de *la Vieillesse*. Il traduit même avec bonheur le fameux passage, dans lequel Cicéron aspire au jour où il reverra en la demeure fortunée des âmes, son ami Caton :

« O que je repute ce jour là heureux, au quel je me « trouveray au concile et compagnie des ames, quand « je me departiray de ceste tourbe, et amas d'ordure « et meschanceté de ce monde, etc ! »

Est-il besoin de dire que notre auteur en appelle jusqu'aux poëtes Orphée, Hésiode, Homère, Eschyle, Sophocle, Ménandre, Philémon, Pindare, Virgile, Ovide, Lucain, dont il essaie de traduire les vers immortels ? Ce concert presque unanime des plus grands génies, élevé en l'honneur de Dieu et de l'immortalité de l'âme, a quelque chose de réjouissant dans sa gravité même. Enfin M. de Bras, se reposant de son excursion scientifique, se résume en employant les formes du syllogisme. Mais il n'est qu'à la moitié de sa course. Il croit que les solutions qu'il a données sont suffisantes, pour vaincre et terrasser les opinions malheureuses des Epicuriens. « Mais, dit-il, pour

Digitized by Google

« ceulx qui ne sont encores fortifiez en la vraie foy « et esperance en Dieu, j'admeneray en avant aucunes « allegations spirituelles et de l'Escripture, etc. »

C'est là surtout que son cœur semble s'épanouir, comme la fleur à un premier rayon de soleil. Il est là, comme le voyageur sur une terre hospitalière et amie qu'il a long-temps habitée, et où il s'est joyeusement acclimaté. L'Ancien et le Nouveau Testament, les Prophètes, les Apôtres, les saints Pères, rien ne lui semble inconnu, depuis Moïse, premier historiographe du monde, jusqu'aux agiographes qui ont écrit plus de quatre mille ans après lui. Il suit aussi Jésus-Christ dans ses trois années de prédication, et s'attache à prouver que sa vie sans tache et sa sublime parole ne purent être celles d'un homme; qu'aucun être humain ne lui est comparable; qu'ainsi la doctrine de l'immortalité de l'âme qu'il prêcha, doit amener notre croyance. Il combat ailleurs la doctrine des Anabaptistes, qui s'imaginent que l'âme dort jusqu'au jour du jugement dernier. Il démontre enfin que les matérialistes se prévaudraient mal et à tort du passage de l'Ecclésiaste, où, entre autres choses, il est dit « que « l'homme ignore si les esprits des brutes descendent « aux enfers, et si les esprits des fils d'Adam montent « aux cieux. »

« Salomon, répond M. de Bras, veult déduire « que l'homme, en ce qui est de la chair, est sujet « aux mêmes passions que la brute; et quand il faict « mention de l'esprit, il n'entend parler que de l'esprit « de vie sensitive et charnelle et non pas de l'âme « immortelle. Puis, Salomon parle en la personne des

Digitized by Google

« Epicuriens, et non de son opinion ou jugement ; « car au dernier chapitre il enseigne ainsi son filz : Tu « as ouï la fin de tous mes propos, *crains Dieu et garde « ses commandemens : car c'est le tout de l'homme : « pour ce que Dieu admenera tout en jugement, mesmes « tout ce qui est caché soit bien soit mal... Que la pouldre « retourne en terre, comme elle y a esté, et que l'esprit « retourne à Dieu qui l'a donné.* »

Tel est, réduit à une très-simple expression, le travail remarquable de M. de Bras pour lequel il s'était aidé, sans pourtant y emprunter autre chose que quelques idées générales, d'un livre latin qui faisait partie de sa bibliothèque, et qui maintenant appartient à la Bibliothèque de Caen et a pour titre : *Joannis Neovillei Genvillani, de pulchritudine animi, libri quinque. In Epicureos et atheos homines hujus seculi.* Ce livre imprimé et publié en l'année 1556, facilita les recherches d'érudition de M. de Bras, à qui l'on ne peut reprocher que d'avoir été, à la fin de sa dissertation, l'écho du compilateur Suidas. La divinité de Jésus-Christ, pour nous être démontrée, n'attend pas la preuve citée par cet écrivain à l'occasion de la Sainte Vierge, fleur sans tache, rose du ciel, qui, étant elle-même un divin mystère, ne doit être atteinte d'aucun souffle profane.

IV

M. de Bras était parvenu à sa 72e. année, lorsqu'il entreprit un autre ouvrage de longue haleine, auquel il travailla trois ans; car il le publia, le 10 avril 1579,

Digitized by Google

sous ce titre-ci : *Les Discours de L'Église, Religion et de la Justice.* La préface de ce livre, où il a répandu le plus de science, est du 1er. janvier 1578 : « La vérité, « dit-il, m'a excité à exprimer les abus et malversa- « tions qui se commettent de ce temps en tous estats, « avec la plus grande modestie que j'ay peu. »

Ces discours divisés par livres et chapitres, traitent de questions ecclésiastiques et séculières : « Mon « intention, ajoute-t-il, est de purement déclarer, à « l'aide de Dieu, ce qui serait bon à reformer pour « nous unir. »

Depuis sa retraite des affaires publiques, il ne voulait demeurer oisif. Le temps, dans ses ravages, semblait l'avoir épargné, et lui avoir laissé toute la sève et la vigueur de l'âge mûr. Il ne demandait à Dieu des années que pour lire les saintes Écritures. Aussi est-ce un savant qui ne peut être bien apprécié ici que par un théologien; c'est un vieux soldat qui s'arme et est prêt à combattre pour l'Église visible et militante; c'est un nouvel interprète des passages difficiles de l'Écriture; c'est un autre Jérémie qui se plaint avec amertume du relâchement de discipline des prélats, des abbés et des prêtres « *qui sont pasteurs sans paistre les* « *troupeaus, sans prescher l'Évangile en leurs bénéfices,* « *ny faire autre acte digne de leur vocation et charge.* » Entendez-le s'écrier :

« On n'aspire plus aux prelatures et dignitez eccléé- « siastiques, sinon pour les biens et pour s'enrichir. « Et dit-on de present par proverbe commun, lors- « qu'il y eschet la vaquance d'une évesché ou abbaie, « est-elle belle? combien est-ce qu'elle vaut? ou est

Digitized by Google

« affermée? et non quel troupeau, quelle charge et « quel devoir il y convient faire, comme faisoient « ceux de l'Église primitive. »

Il se plaignait, quoiqu'il fût gentilhomme et riche, que, lors des promotions aux hautes dignités ecclésiastiques, on fît plus d'attention à la race et aux revenus en bénéfices des candidats, qu'à leur doctrine et bonne vie; il se plaignait que les prélats ne résidassent pas sur leurs évêchés et ne prêchassent point; il se plaignait surtout des mauvais prêtres qui, le plus souvent, n'étaient point punis des crimes qu'ils commettaient, et qui, se fiant sur l'impunité, n'en avaient que plus d'audace à en commettre de nouveaux; tandis que leurs complices qui n'avaient lettres de tonsure, étaient fouettés, pendus et décapités. Et il concluait qu'il plût à Dieu et aux supérieurs de réformer de tels abus « qui sont, disait-il, fort pernicieux à son Église, « et par trop nuisibles à la République. » Mais, ajoute-t-il dans la préface de son second livre: « Comme le bon vigneron coupe les branches superflues et inutiles de la vigne et n'arrache pas du tout « sa vigne, ainsi seroit il mieux et plus expedient de « retrancher ce qui est inutile, que perdre et arracher « du tout l'Église, vigueur de nostre Dieu. »

Ainsi l'auteur se pose en réformateur, mais non pas en novateur révolutionnaire qui veuille tout détruire, sans savoir comment il rebâtira son édifice imaginaire. Et si, fidèle et docte catholique, il combat la doctrine des Luthériens et des Calvinistes; s'il s'attache à prouver la vérité des sept sacrements reconnus par le catholicisme, il prêche aussi la tolérance par ces douces et belles paroles :

Digitized by Google

« Et aussi c'est chose bien certaine, que jamais la « doctrine de Dieu ne sera engravée ny infuse au « cueur des personnes par la force ny armes, et fusse « mesmes contre les Turcs, Juifs, Mahumetistes et « autres infidelles : d'autant que la foy est un don de « Dieu. »

Puis, ne croyez pas que sa parole grave ne se permette jamais une innocente et spirituelle ironie. En parlant du sacrement de mariage, ne dit-il pas :

« Et aussi aucuns mariages se font plus par avarice, « que pour amitié qu'on ait l'un avec l'autre. Les au- « tres se contractent... d'aucunes riches et vieilles « veufves qui prennent de jeunes hommes. — Mais « *la penitence de jalouzie* suit bientôt le peché. »

Dans le second livre, il disserte de l'Eucharistie et se plaint que les blasphèmes proférés contre ce sacrement aient entraîné à leur suite les guerres civiles, depuis dix-sept ans. C'est dans sa dissertation sur la messe, qu'il paraît avoir été quelque peu hébraïsant. C'est là qu'il combat le calvinisme sur la transsubstantiation du pain et du vin; c'est là que, selon son touchant aveu, il veut *réduire et augmenter la croyance de ceulx qui ont esté devoyez.*

Il explique le culte des images, qui n'est qu'une simple vénération pour ce qu'elles représentent. Il soutient l'efficacité de la prière des vivants pour les morts, en s'appuyant de l'autorité de saint Paul qui, parlant à Timothée, dit qu'Onésiphore a prié que Dieu fît miséricorde à sa famille et à lui-même; puis, il cite saint Augustin qui pria pour sainte Monique, sa mère, après son trépas. Il discute aussi la question du

Digitized by Google

célibat des prêtres, et conclut, après de savantes recherches, que le mariage empêcherait le prêtre de vaquer à son pieux ministère, et que, d'un autre côté, en face des saints mystères, la pureté du corps et de l'âme est de droit strict. Il dit aussi quelques mots des jeûnes et des abstinences; il approuve la macération de la chair, toujours prête à se révolter contre l'esprit. Si le saint service de la messe se pratique en latin, ajoute-t-il, c'est que le latin est la langue de tous les pays. Enfin il combat l'hérésie d'Helvidius qui, soutenant que la Sainte Vierge était tachée du péché originel, comme toute autre femme, se prévalait de ces paroles de l'Evangile : *La Vierge enfanta son fils premier né;* et de ces autres paroles proférées par la Sainte Vierge devant J.-C., quand elle le trouva disputant dans le Temple, à l'âge de douze ans, avec les docteurs : *Ton père, tes frères et moi, nous te cherchions.* Il soutient avec vérité que le mot frères doit être remplacé ici par celui de cousins.

On pourrait reprocher à l'auteur de n'avoir pas assez creusé certaines matières, par la raison même de leur grand nombre; mais il y a là en général un puits de savoir, et l'homme qui se croit seulement un voyageur sur la terre appelé à de plus hautes destinées, trouve du profit à suivre M. de Bras dans ses excursions morales et scientifiques.

Son dernier discours est consacré à la justice : « Piété « et justice, dit-il, sont les deux soutiens d'une Ré« publique catholique. » Or, il se plaint que la justice soit mal administrée, depuis les guerres civiles qui ont tout altéré, et semé des haines et des procès entre les

Digitized by Google

familles les plus considérables, et aussi parmi celles du pauvre peuple.

Quel lugubre tableau fait-il des abus et excès du XVI^e^. siècle ! Quoique ce morceau d'éclat soit connu, comme ayant été cité *in extenso*, je croirais laisser un vide dans mon appréciation des œuvres de M. de Bras, si je n'en donnais au moins un extrait :

« Certainement les hommes sont de present si de-
« pravez à commettre tous vices, et font si peu de cas
« de contrevenir aux commandemens de Dieu et des
« rois, qu'il ne s'aperçoit plus de christianisme à l'en-
« droit du peuple. Le grand seigneur le plus souvent
« usurpe par authorité l'heritage de son vassal, pour
« l'approprier au sien. Aucuns juges font injustice,
« supportans le riche contre le pauvre. Au moyen de
« quelque present, les advocats et procureurs pro-
« longent les procez par inventions et tergiversa-
« tions.

« Il y a si peu d'égalité gardée par aucuns officiers,
« esleus au département des tailles, que les plus pau-
« vres villages et personnes sont les plus chargez. Mais
« aussy il seroit raisonnable que les supérieurs y prin-
« sent garde, advertissent et donnassent bon conseil à
« sa majesté, *de ne faire lever si grandes finances sur*
» *son pauvre peuple*, sinon en cas d'urgente necessité,
« et que les pauvres personnes y peussent satisfaire
« sans estre emprisonnez : *pour ce que le corps de*
« *l'homme est libre, et ne doit estre detenu sinon pour*
« *crime*. Mais on leur faict tenir prison, et ne leur
« est baillé le pain du roy.

« Chose piteuse et deplorable ; *car si les criminels*

Digitized by Google

« *mesmes ne leur donnoient de leur pain, ils pourroient* « *mourir de faim.*

« Les marchands ne font plus de cas de farder et « sophistiquer leur marchandise, usans de faux poix « et mesures. Les usures se praticquent publique- « ment sans honte ny crainte aucune, *à vingt, trente,* « *voire quarante pour cent.*

« Les sergents font des pilleries intolerables, et de « faux exploits, comme mesme les notaires et tabel- « lions commettent plusieurs faussetez. »

Entendez-vous ce vieux magistrat émérite parlant comme saint Paul, et foudroyant le siècle de sa parole libre et pourtant mesurée? L'entendez-vous, sous la monarchie absolue, plaider la cause du pauvre peuple, et proclamer avec plus de franchise et d'autorité que tant d'utopistes à courte vue, que le corps de l'homme est libre, et ne doit être emprisonné que pour crime?

Le catholicisme et le royalisme voulaient donc dire alors liberté et justice, amour et respect de tout ce qui porte le nom d'hommes, grands et petits, forts et faibles, riches et pauvres! Et, remarquez-le bien, c'est, sous la forme de conseil au roi, qu'il prie les hommes d'Etat influents de provoquer d'urgentes réformes dans les lois du pays; l'apparente rudesse de ses paroles n'a rien d'hostile ni de séditieux.

N'est-ce pas là une des plus éloquentes tirades que le XVI^e^. siècle ait produites? M. de Bras ne parlait pas ici comme le poëte latin à la mordante hyperbole. Sa conscience pure aurait eu plus d'un scrupule, si tout ce dont il se plaignait n'eût pas été l'exacte vérité. Cet homme modèle, ce magistrat aux idées généreuses, veut en

Digitized by Google

outre que, sans payer finances, la science et la vertu parviennent aux charges de la magistrature : « Tels « estats, dit-il, ne doivent estre vendus, mais donnez « liberallement à ceux qui en sont dignes. » Et il cite Platon en sa *République*, et Plutarque en ses *Politiques*, pour établir l'abus de la vénalité des charges. Il veut aussi que, par toute sorte de moyens honnêtes, on supporte le pauvre peuple qui est courbé sous le faix des impôts.

L'auteur ne s'arrête pas dans le cercle des idées spéculatives ; c'est un homme pratique, un homme d'action incessante qui, comme nous l'avons vu, marche à la tête de toute institution bonne à créer, et de tout progrès utile à encourager.

Avec quelle joie secrète qui transparaît dans son style, M. de Bras raconte-t-il le beau trait de courage du président La Vacquerie, sous le règne de Louis XI ! Ce prince avait envoyé des lettres de jussion au Parlement de Paris, pour qu'il eût à enregistrer son édit qui supprimait la Pragmatique-Sanction. Il voulait ainsi complaire au cardinal Balue, légat du Saint-Siège. Louis XI qui ne plaisantait guère, en demandait l'homologation aux membres du Parlement, sous peine de mort : « A quoy « ce bon president La Vacquerie, dit M. de Bras, pour « oster la crainte aux plus timides de la Cour, excita « le corps d'icelle, pour aller vers sa majesté, avec « leurs robes rouges purpurées, leurs mortiers d'or, « et grands chapperons. A quoi sadicte majesté, « voyant une si grave et notable compagnie de cent « senateurs, considera leur vertu et constance, s'en « admira, les mercia de leur bon conseil et fidelle « service. »

Digitized by Google

On croirait, à ce récit, voir M. de Bras lui-même au milieu des courageux magistrats, donner une preuve nouvelle de sa patriotique indépendance. Il termine ce discours, où il donne tant de marques non-seulement de sa grandeur d'âme, mais encore de sa profonde connaissance des lois, en recommandant de rechercher les savants qui restent et de leur assigner d'honorables traitements, pour faire refleurir les quatorze universités de France. Ainsi cette noble et droite intelligence rêvait, il y a plus de deux cents ans, de salutaires réformes pour le bonheur de sa patrie, et le temps les a pour la plupart consacrées.

V.

Nous arrivons à l'œuvre la plus connue, aux *Recherches et Antiquitez de Caen* qui ont fondé la renommée de M. de Bras, quoique sa vie publique soit à nos yeux un bien plus beau titre d'illustration. Mais qui est-ce qui, avant notre faible essai, connaissait cette vie, pourtant si pleine d'actions utiles et désintéressées? Ah! c'est une preuve entre mille, que l'homme le plus dévoué à l'intérêt public, ne doit chercher ni espérer de récompense sur la terre. Ce qu'il a fait de bien porte souvent des fruits que d'autres cueilleront, sans qu'un souvenir pieux vienne consoler son ombre.

M. de Bras, en pâlissant, le premier, sur nos vieilles archives, matériaux épars et confus de notre histoire, fit un travail difficile et consciencieux qu'il lut un jour à l'Hôtel-de-Ville, et que les échevins le prièrent d'achever. Il y a, dans ce précieux livre, du mérite d'his-

Digitized by Google

torien, d'antiquaire, d'archéologue, de littérateur et même de poëte; car sa prose est plus poétique que ses vers. Il est surtout curieux, au double point de vue historique et monumental. Premier historien de Caen, M. de Bras est aussi le premier archéologue, c'est-à-dire le père de cette science qui a fait tant de progrès de nos jours, et qui s'attache aux monuments comme à la pensée encore vivante des siècles.

Il confesse, dans sa préface, et nous nous garderons de le contredire, qu'il a assez brièvement écrit de l'origine de l'ancienne province de Neustrie, et expliqué la mutation de ce nom en celui de Normandie. C'est, en effet, la partie la plus faible de son livre, et l'on s'aperçoit que cette portion de son travail n'était regardée par lui que comme un accessoire et comme le préambule de l'histoire de Caen, qu'il publia dans un temps où il était le plus ancien juge de France, c'est-à-dire à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Il rappelle d'abord les étymologies si nombreuses et si peu satisfaisantes du nom de Caen. Là, il nous fait déjà sourire à son style naïf et piquant, tout en ne répondant pas à notre attente philologique :

« Aucuns, dit-il, ethimologisent sur ce nom latin de « *Cadomus*, *quasi Casta domus*, maison chaste, pour « la continence que gardoyent les citoyens, hommes « et femmes, en pudicité, *et je desire que ceste ethimo-* « *logie là luy fust demeuree comme veritable.* » Voilà pourtant, dès les premières pages, un léger grain de ce sel que Huet n'apercevait pas.

Puis, quelques lignes plus bas, à la fin de la description si poétiquement riante des plaisirs et passe-

Digitized by Google

temps de la jeunesse, en la saison printanière, soit dans l'ancienne île de la Cercle, soit sur la chaussée haute et spacieuse qui s'élevait comme un pont, au milieu des deux prairies, ne dit-il pas encore avec quelque spirituelle malice : « Il se faut bien persuader « et croire que, aux festes de ce beau printemps et « saison d'esté, *les dames, damoiselles, bourgeoises, et « jeunes hommes n'oublient rien de ce qui est propre « pour bien se parer et monstrer.* »

Puis encore, lorsqu'il décrit les passe-temps de la jeunesse, s'amusant dans les mois d'avril, de mai et de juin, aux jeux de l'arbalête, du papegai, de la danse et des mascarades, il se prend à sourire à ces plaisirs comme les autres : « Je y vis, dit-il, une autre « fois courir les personnes qui faisoyent de folles en- « treprises, et portoient de petites enseignes où elles « estoyent peintes, avecques des escriteaux; l'un vou- « loit menger les charettes ferrees, un autre toucher « la lune avecques le doigt, un autre qui entrepre- « noit *faire taire les femmes* qui lavent la buée, etc. « Vray que les accoustremens de ceux qui represen- « toyent ces passe-temps n'estoyent de velours, satin « ny soyes. *Aussy l'on ne faisoit point decreter leurs « terres pour leurs debtes.* »

Faut-il d'autres exemples pour prouver que le style de M. de Bras est empreint de cette bonhomie, qui ressemble assez souvent à celle de La Fontaine, où se mêle une douce ironie.

Il raconte les grands vents qui soufflèrent, le 19 mars 1519, après midi : « Le vent, dit-il, abattoit les « gros chesnes, ourmes, pomiers et plusieurs édifices.

Digitized by Google

« Il jesta la grande vistre du chœur Sainct-Pierre de « Caen, en la rivière ; brief l'on pensoit que la fin « du monde fut proche, *ce qui donna grande crainte à « plusieurs.* »

C'est avec non moins de grâce de style qu'il décrit ce vieux Caen qui n'existe plus, et notamment ces hautes et larges murailles, d'où « l'on a le plaisir, « dit-il, de voir flotter les navires sur ceste rivière, et « à travers ces delectables et larges prairies, puis des- « cendre et charger les marchandises. »

Vous croyez voir et toucher du doigt, tant son crayon est exact, cette primitive Maison commune bâtie sur le pont St.-Pierre, anciennement appelée de Dernetal; le pont Frilleux aux quatre grandes arches, situé à Vaucelles entre deux grandes prairies; la longue et large chaussée de l'Isle-Saint-Jean, qui était alors la voie et qui devint ensuite la rue Exmoisine ou St.-Jean; la grande rue St.-Pierre avec ses porches dont les restes ont été détruits de notre temps; cette belle croix aux cinq colonnes de vingt pieds de haut, élevée sur la place qui récemment encore portait son nom; le Château avec son donjon, son église, ses deux chapelles et ses maisons qui en faisaient une petite ville; les portes de la cité et tant d'autres monuments ou édifices que les générations et le temps ont détruits. On croirait entrer dans une galerie de tableaux de famille, représentant au naturel les anciennes demeures de nos pères. Rien n'échappe à l'œil scrutateur et fidèle du peintre. Il retrace ce qui a été et ce qui est, temples ou églises, monastères et autres lieux de dévotion, monuments importants ou curieux, rivières qui bai-

Digitized by Google

gnent nos murailles, etc. Il fait connaître les progrès de la ville et ceux qu'il espère, ses privilèges, ses droits, ses propriétés, son budget, le prix de ses vivres, denrées et marchandises, jusqu'à ses modes et jusqu'aux mœurs de ses habitants, dont Louis XI et Henri V d'Angleterre faisaient l'éloge. Le bailliage de Caen, son administration municipale, son université, tous les faits mémorables et contemporains sont mis également en lumière. On remarque bien çà et là quelques invraisemblances, comme l'or de Tracy, le mercure de l'hôtel Levallois, le jongleur italien, surnommé *le Volleur*, la comète de Nostradamus; mais il lui faut passer ces naïvetés, en faveur de tant de faits utiles ou curieux qu'il nous a révélés. En effet, sous le titre de *bons avertissements*, il annonce que des fontaines pourraient être établies pour l'assainissement, la commodité et la décoration de la ville; que les habitants ont la propriété de tout ce qui touche à leurs murailles, et qu'un des gouverneurs du Château, le capitaine Lago, avait usurpé ce droit; qu'il convient de respecter le principe d'élection triennale pour les gouverneurs, pairs et échevins, et de pourvoir aux offices vacants de jurés des métiers, les bourgeois « dechuz de biens, « non par leur malversation, mais par fortune et vieil- « lesse; que la ville de Caen qui est grande, spacieuse « et bien peuplée, assise en bon et fertile pays pres « de la mer, est l'une des villes du royaume où les « marchands pourront mieux et convenablement s'as- « sembler et venir de toutes parts, tant par mer que « par terre, » et qu'un homme fort ingénieux du nom de Floris (de Foix), voulut entreprendre de rendre

Digitized by Google

l'Orne navigable en amont, ce qui sert de renseignement aux gouverneurs qui poursuivraient cette entreprise de navigation, etc., etc. N'oublions pas non plus que c'est lui qui a conservé la mémoire des merveilles de l'art catholique détruites par les protestants, en les retraçant d'une main pieuse et fidèle.

Son patriotisme ne s'arrête pas à sa ville natale, il s'étend à tout ce qui porte le nom de France. Aussi lui arrive-t-il d'élargir le cercle de ses études historiques, et d'élever son essor. De toutes parts, les événements contemporains pressent et navrent son cœur. Ennemi de tout ce qui est violence et désordre, il raconte les guerres religieuses de son temps, en donnant tort aux deux partis tour-à-tour. S'il déteste les sacrilèges mutilations des monuments sacrés, et surtout les horribles massacres des prêtres catholiques commis par les protestants, il ne dissimule pas que « souz le voile de la deffence catholique, « se sont ensuivis meurtres cruels et enormes, avec « vengeances, pilleries, ravissements de biens, blas- « phêmes execrables, combustions, demolitions de « bastimens, et autres infinis maux (1). » C'est pourquoi il s'écrie, dans toute l'amertume de son âme : « O bon Dieu! que peut l'on estimer de si piteux « spectacles, sinon que nos pechez sont cause de ton « courroux et yre contre ton peuple. Certainement « les Turcs Mahumétistes, Juifs et autres infidelles, « ne commettent entre eux de plus detestables crimes « que font les Chrestiens.... »

(1) Préface des Discours de l'Eglise et Religion, p. 4.

Digitized by Google

Toute l'histoire des guerres civiles est écrite avec cette rare impartialité, quoique M. de Bras fût aussi ferme catholique qu'homme de France; mais son amour de la vérité, mais son cœur sans cesse prêt à dire à ses ennemis ces mots : *union et oubli*, dirigeait sa plume. Il est, en un mot, l'historien qu'on admire toujours et qu'on imite rarement; c'est l'écrivain qui accuse les faits et qui pardonne aux hommes. Voilà ce qui explique ses réticences sur la Saint-Barthélemy, jour néfaste qu'il laissait au jugement de Dieu; voilà ce qui explique aussi sa verve et son abondance, lorsqu'il s'agit de mentionner un heureux événement ou une action glorieuse. L'âme de M. de Bras transparaît surtout dans la phrase remarquable qu'il écrivit, lorsqu'il eut résigné sa charge de lieutenant-général en faveur de Vauquelin de la Fresnaye, son gendre : « Non « pas, dit-il, que je fusse ennuyé de servir au public; « mais pour ma vieillesse, à l'exemple d'un Quintius « Cincinnatus, d'un Curius et autres sénateurs romains, « comme aussy pour passer le reste de mon aage à « lire l'Escriture-Saincte et contempler les faicts admi- « rables de Dieu et de nature. » Ces seuls derniers mots disent plus que tout éloge.

Il fut non seulement un savant historien et antiquaire, mais encore le père de l'archéologie qu'il semble avoir inaugurée, le 29 août 1562, lorsqu'il fit faire un *pourtrait* du temple du Saint-Sépulcre que « j'ay, « dit-il, intention faire tailler en pierre, pour le poser « au cymetiere du dict Sepulchre, afin que nos enfans, « nepveux, et successeurs le puissent veoir, et re- « gretter la structure telle que je leur presente. » Le

Digitized by Google

duc de Bouillon, sous le prétexte que le Château pouvait être inquiété des positions élevées du temple, l'avait fait démolir tant à coups de canon que de marteau, et M. de Bras en voulut au moins avoir une sainte et curieuse image.

Son histoire prouve aussi qu'il eut de temps en temps le souffle de la muse. Ses études d'antiquaire ne jetèrent aucune glace sur son esprit, et la poésie avec lui orna sans altérer la vérité. Qui est-ce qui ne sait sa belle description de la tour St.-Pierre « ceste « tour pyramide, qui semble avoisiner les nues? » Tout le monde connait également la peinture si fraîche et si vive qu'il fit des passe-temps et des jeux de la jeunesse de Caen, au XVI^e^. siècle. On pourrait joindre à ces tableaux quelques-unes de ses autres images, par exemple, celle qui représente le théâtre qu'on dressa près de l'église St.-Jean, en l'honneur de François I^er^., lors de son entrée à Caen, au mois d'avril 1532. Mais laissons les jeux poétiques, pour revenir à la partie sérieuse de l'histoire de M. de Bras. Elle est terminée par un discours sur *les Universitez, Académies et Gimnasies*, et c'est là qu'en dernier lieu nous allons l'examiner comme érudit et comme littérateur.

Traçant d'abord à grands traits l'histoire de la science humaine qui remonte à Moïse, il descend l'échelle des temps, pour jeter un regard rapide sur la philosophie grecque et sur la mythologie païenne dont il se rit en passant. Cette partie de l'œuvre est une assez faible introduction; ce vestibule n'est pas digne du temple; le sujet n'y est qu'effleuré, et je ne reconnais pas ici l'érudition patiente et sincère de l'auteur.

Digitized by Google

Du reste, ne lui faisons pas plus de reproche qu'il n'en mérite. Il voulait arriver à blâmer quelques poëtes chrétiens de son temps de ce qu'ils suivaient les fictions païennes, avec lesquelles le spiritualisme religieux devait rompre. Il louait, au contraire, Ronsard de son *Hercule chrétien*, du Bellay de sa *Monomachie* et de sa *Lyre chrétienne*, Belleau de ses *Traductions de Job*, et Desportes de ses *Prières catholiques*. Dans sa sainte colère contre toute *la Gentilité*, il désirait qu'on changeât jusqu'aux noms païens des mois et des jours : *recedant vetera, nova sint omnia*, s'écriait-il. Inspiré de la foi catholique, il combattait la renaissance de l'art païen ; il voulait qu'on substituât le spiritualisme chrétien à la forme sensuelle de la pensée ; il proscrivait l'idéal impur de l'idolâtrie, et brisait en poésie comme en religion tous les objets du faux culte (1). Au XVII^e^. siècle, Bossuet eut la même idée ; mais, malgré l'ascendant de son génie, il ne parvint pas à la faire adopter. C'était pourtant une réaction littéraire qui, si elle eût été accomplie, pouvait avoir sur les mœurs une haute influence. Le beau, en effet, attire le bien ; et si, dès le XVI^e^. ou le XVII^e^. siècle, le christianisme

(1) Ce fut par inadvertance, sans doute, que M. de Bras dérogea à sa théorie littéraire. Un jour, Bertaut, qui devint plus tard évêque de Séez et premier aumônier de la reine, lui dédia un sonnet justement laudatif. M. de Bras lui répondit par une même pièce de vers, où il lui promettait qu'il monterait au Parnasse et boirait de *ceste eau Caballine à longs traits jour et soir*. Faire abreuver un jeune poëte, âgé de 18 ans, à la fontaine du cheval Pégase, c'était à son tour user de cette mythologie que pourtant il proscrivait.

Digitized by Google

eût pénétré plus avant dans les lettres, en y détruisant tout l'élément païen, le désordre des idées n'aurait peut-être pas eu plus tard la même intensité. Enfin le génie chrétien a triomphé, en prouvant que son ciel n'était pas moins poétique que l'Olympe et ses faux dieux; qu'il avait plus de grandeur et de majesté, et que son spiritualisme était pour l'art une inépuisable mine d'or. Ainsi, long-temps avant Châteaubriand, un magistrat et échevin du XVI^e^. siècle avait demandé la grande réforme littéraire qui devait seulement s'accomplir près de trois cents ans plus tard.

Après avoir salué l'espérance de jours meilleurs pour la poésie, M. de Bras, éclairé de cet esprit droit et fin qui devine le bien ou le mieux, et qui jamais ne s'égare, M. de Bras, dis-je, rentre dans la voie qu'il a glorieusement parcourue, celle de l'histoire; car il n'est que momentanément et sans prétention un érudit littéraire. Il entreprend donc l'histoire de l'Université de Caen : il se souvient que non seulement il a le titre de conservateur de ses priviléges, mais qu'il a bu à son sein le lait des bonnes lettres qui font l'homme instruit et le vertueux citoyen. Aussi, dit-il, à l'occasion de l'érection qu'en fit Henri V, en l'année 1431, qu'elle est « l'un des plus precieux joyaux, ou, pour mieux « dire, fructueux arbres que l'on y eust peu planter, « par ce qu'il a depuis rapporté de delicats, gracieux « et savoureux fruicts de bonne doctrine. » Après avoir indiqué le nom du premier recteur qui fut Michel Tregor, l'auteur, partisan sincère du système électoral, approuve l'élection des recteurs qui se renou-

Digitized by Google

velait tous les six mois, aux fêtes de Notre-Dame en mars, et de St.-Michel en septembre. Il n'oublie la mention d'aucune des propriétés ni d'aucun des revenus donnés à l'Université, tant par Henri V que par ses successeurs. C'est un fils qui veille sans cesse à la vie et à la prospérité de sa mère; car il se plaint de la vente que l'abbé du Mont-St.-Michel avait faite du collége du Mont, alors transformé en un magasin de marchandises; il se plaint des évêques et abbés qui ne sont plus soucieux de « *leur mère Université*, et si remis de devo- « tion, qu'ils louent et afferment leurs maisons aux « artisans, etc. » De plus, il éveille encore l'intérêt en décrivant le cérémonial des réceptions des licenciés aux droits, qui soutenaient leurs thèses de deux en deux ans au mois de mai, et qui, portant *chapeaux de fleurs sur leurs bonnets*, distribuaient des dragées comme aux fiançailles. Il n'excite pas moins la curiosité, en racontant l'ancien usage des colléges dont les régents et les écoliers, la veille des Rois, jouaient, aux carrefours de la ville, des farces sur des charrettes et des chevaux. Agréable et utile antiquaire, dont on peut critiquer certaines étymologies, données vraisemblablement sans une mûre attention; mais qui vous fait passer de si bonnes heures à lire ses Antiquités; homme de dévouement et de progrès, joignant l'action à la parole et les bonnes œuvres aux bons conseils; vénérable vieillard qui, presque chargé du poids d'un siècle, maniait encore la plume avec une ardeur juvénile, pour la paix et l'union des hommes, l'utilité de sa ville natale et le plaisir de la postérité, M. de Bras nous fait, à sa gloire, sortir ce cri du cœur : Honneur

Digitized by Google

au meilleur citoyen de Caen; honneur à son premier historien!!! (1).

(1) Nous devons au zèle intelligent de M. G.-S. Trebutien, bibliothécaire-adjoint de notre ville, une nouvelle édition des *Recherches et Antiquitez* de M. de Bras, livre qui était devenu d'autant plus rare, que la famille de l'auteur en avait, après sa mort, par des motifs qui nous sont inconnus, détruit un grand nombre d'exemplaires. Le savant éditeur a fait acte de bon goût et de pur patriotisme, en provoquant et en dirigeant la réimpression d'un excellent ouvrage dont il n'existait presque plus que deux contrefaçons incorrectes. Selon son expression caractéristique et vraie, ce livre « est un monument de mœurs et de langage. » Nous nous empressons d'annoncer que le dépôt des exemplaires qui en restent est chez M. Hardel, imprimeur-libraire, à Caen, rue Froide-Rue.

Digitized by Google

MALHERBE.

RECHERCHES SUR SA VIE

ET

CRITIQUE DE SES OEUVRES;

Par M. F.-A. DE GOURNAY,

Docteur ès-lettres, membre titulaire.

> Grammairien-poëte, sa tâche avant tout était de réparer et de monter, en artiste habile, l'instrument dont Corneille devait tirer des accords sublimes, et Racine des accords mélodieux.
>
> M. Sainte-Beuve.

La ville de Caen n'a rien omis pour honorer la mémoire de Malherbe, un de ses trois plus illustres enfants (1), son fils de prédilection qu'elle a comblé d'honneurs par dessus les autres; car, à vrai dire, que n'a-t-elle pas fait pour lui? Table de marbre noir qui indique en lettres d'or le lieu et la date de sa

(1) Malherbe, comme poëte, Huet, comme savant, et M. de Bras, comme administrateur et historien de Caen, sont les trois grandes figures que cette ville présente en tête de ses illustrations.

Digitized by Google

naissance (1); place, voisine de son berceau, dépouillée de son vieux nom religieux pour être revêtue de celui du poëte (2); médailles en divers métaux et jetons en argent frappés à son effigie (3); magnifique portrait en pied, peint par un de nos grands maîtres et placé à l'entrée de la belle Bibliothèque de la ville, comme pour l'inaugurer ou en faire les honneurs (4); buste et statuette en deux endroits publics; statue

(1) Cette plaque de marbre commémorative a été posée, le 25 février 1814, contre la façade de la maison où est né Malherbe, par les soins de MM. de Baudre et Lair, au nom et aux frais de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

(2) La place de *la Belle-Croix* se nomme aujourd'hui *Place Malherbe.*

(3) M. P.-A. Lair a fait, en l'année 1815, frapper en l'honneur de Malherbe une médaille de bronze qu'il a distribuée à de nombreux souscripteurs. Elle est l'œuvre d'un graveur habile, M. E. Gatteaux. M. Lair possède, en outre, une collection de médailles de Malherbe fondues en d'autre métaux, tels que vermeil, platine, zinc, etc. Elles sont toutes enchâssées sous verre, dans un cadre qui sert, entr'autres objets, d'ornement à la chambre consacrée au grand homme par ce bienveillant et respectable ami des arts.

Les jetons en argent servant à constater, aux séances de l'Académie, la présence des membres titulaires qui la composent, sont aussi frappés à l'effigie de Malherbe.

(4) Ce portrait est l'œuvre de Robert Lefèvre, né à Bayeux, et c'est, sur l'invitation de M. Lair, que ce peintre célèbre a reproduit la physionomie du poëte. Finsonius, peintre provençal d'un grand talent, fit aussi le portrait de Malherbe, son contemporain; mais nous ignorons ce qu'il est devenu. Du Moustier, un des disciples de notre grand lyrique, en retraça plus d'une fois les traits, et quelques personnes compétentes croient qu'on doit à son pinceau le portrait de son maître qui orne le cabinet particulier de la Bibliothèque de la ville.

Digitized by Google

de bronze, au seuil du palais de l'Université, s'élevant sur la même ligne que celle de Laplace, une des plus grandes gloires scientifiques du monde (1); en vérité, rien ne lui manque, si ce n'est l'accessoire essentiel de toute haute renommée, une biographie exacte, une étude consciencieuse de sa vie jusqu'ici effleurée ou plutôt travestie; car on ne peut saluer de ce nom la relation qu'on attribue à Racan, un de ses disciples, et qu'on dit avoir été altérée (2). D'ailleurs, en écrivant la

(1) Cette statue, fondue par Dantan aîné, a été inaugurée en l'année 1847, au milieu d'une grande solennité académique.

Il existe à Caen une autre statue de Malherbe; c'est celle que Segrais fit sculpter en pierre, et qui représente le poëte avec les attributs d'Apollon, une lyre à la main. Cette statue, haute de deux mètres environ, et posée sur un piédestal également en pierre, est maintenant la propriété de M. Lair qui l'a fait placer dans la cour de son hôtel, à l'ombre de beaux lauriers. On y lit ce médiocre quatrain composé par Segrais :

Malherbe, de la France éternel ornement,
Pour rendre hommage à ta mémoire,
Segrais, enchanté de ta gloire,
Ta consacré ce monument.

(2) « Racan, dit l'abbé Joly, dans ses Remarques sur le Dictionnaire « de Bayle, pag. 514 et suiv., étoit incapable de donner au public « un tissu de contradictions et d'absurdités qui blessoient également « et la mémoire de son maître et sa propre réputation. » L'abbé Joly croit donc que les Mémoires de Racan, avant d'être publiés, passèrent de main en main, et que plusieurs personnes qui avaient connu Malherbe se firent un plaisir, les unes de bonne foi, les autres par malignité, de les augmenter, plus souvent selon leur caprice ou sur des bruits incertains, que suivant les lois de la bienséance et de la vérité.

Biblioth. franç. par l'abbé Gouget, t. xv, p. 184.

Digitized by Google

biographie de son illustre maître, Racan n'interrogea que ses souvenirs et ne fit de ses Mémoires qu'un recueil d'anecdotes, puisées dans ses causeries avec Malherbe. Il ne visita point les deux patries, les lieux de naissance et d'adoption du poëte, Caen et Aix, où il lui eût été facile de recueillir des documents certains. Quoique riche et maître de son temps, il ne se mit pas en peine de rassembler les éléments d'une vie illustre, épars en Normandie, en Provence et à Paris : de là tant de lacunes et d'erreurs. Mais, par bonheur, un laborieux académicien d'Aix s'est, de nos jours, préoccupé de notre poëte qui passa ses plus belles années sous le ciel de la Provence. Ses recherches ont porté leurs fruits, et il est parvenu à découvrir le contrat de mariage de notre grand lyrique et la copie irrécusable d'une pièce très-intéressante qui porte pour titre : *Instruction de F. de Malherbe à son fils* (1). Grâce à ces deux premiers documents, une partie des nuages qui couvraient la vie du grand homme s'est dissipée, et nous avons essayé d'augmenter la lumière, en remontant aux sources. Rien d'intime ne transpirant dans les vers de Malherbe, le moins expansif des poëtes passés et présents, nous avons heurté contre plus d'une difficulté. Dans ce travail plein d'épines, nous n'avons rien épargné pour jeter quelque jour sur une vie importante à connaître, puisqu'elle est celle du père de

(1) M. Roux-Alpheran a, sur cette *Instruction*, publié un travail dans les Mémoires de l'Académie d'Aix. Depuis cette publication, M. Th. de Chennevière a mis au jour le texte de ce document, d'après une copie inexacte; mais plus tard on a découvert l'original qui est déposé à la Bibliothèque de Carpentras.

Digitized by Google

la poésie française. Nous avons cru que quelque intérêt moral et littéraire pouvait s'attacher à cette étude. Nous serions-nous trompé?

I.

François de Malherbe naquit à Caen, en l'année 1555, dans une maison située à l'angle des rues Notre-Dame et de l'Odon (1). Le toit sous lequel il vint au jour a depuis long-temps disparu. En l'année 1582, le père du poëte fit bâtir, sur l'emplacement de l'ancienne maison, celle qui existe actuellement, comme le constataient deux inscriptions anciennement gravées au fronton de chaque lucarne. Sur l'une on lisait ces mots :

FRANCISCVS MALERBÆVS
HASCE ÆDES EXTRVI CVRAVIT
1582.

Sur l'autre :

(1) Les registres des actes de baptême de la paroisse St.-Etienne, sur laquelle Malherbe est né, ont été perdus; mais la date de son décès est connue, elle est du 16 octobre 1628. Or, il est constant qu'alors il avait accompli sa 73e. année. Par conséquent en remontant l'échelle des temps, on arrive à l'année 1555. Ses parents s'étaient mariés, le 13 juillet 1554. Il naquit donc dans un des mois de juin, juillet, août ou septembre 1555. Pour préciser cette date, je me suis informé si l'acte de célébration du mariage de Malherbe n'existait point encore à Aix. M. Roux-Alpheran, honorable académicien de cette ville, a répondu que l'acte en question n'existait plus, mais que, existât-il, on n'y découvrirait point ce qu'on cherchait, vu qu'à cette époque on ne mentionnait pas la date de la naissance dans les actes de mariage.

Digitized by Google

CIVITATIS ORNAMENTO
LARIVMQUE AVITORVM
MEMORIÆ (1).

Malherbe était d'une ancienne maison noble de Normandie. Le neveu du poëte, Eléazar II du nom, conseiller au Bailliage et Présidial de Caen, fut maintenu avec ses frères dans la qualité de noble d'ancienne race, qualité qui avait alors de l'importance, puisqu'elle constituait un droit d'immunité ou d'exemption de toute espèce de charges (2).

(1) Ces inscriptions historiques, enlevées par le nouveau propriétaire, ont disparu de la maison de Malherbe. Elles ont été pieusement recueillies avec les pierres qui les portent par M. Lair, et déposées à l'entrée de son hôtel.

(2) Sur la question de savoir si la famille Malherbe à laquelle appartient le poëte, était noble ou non noble, il intervint, le 2 janvier 1644, une sentence du sieur de la Potherie, Intendant de la Justice, Police et Finances en la Généralité de Caen, qui maintint les sieurs de Malherbe en leur noblesse, comme sortis de l'ancienne famille des Malherbe de St.-Aignan. Cette sentence fut confirmée, le 19 septembre 1645, par arrêt des requêtes de l'Hôtel du Roi, qui fit inhibitions et défenses au sieur de la Rivière de Missy et tous autres de troubler André, Eléazar, Jacques, Augustin et Pierre de Malherbe, en ladite qualité, à peine de 3,000 livres d'amende et de tous dépens, dommages et intérêts, et condamna en outre ledit de la Rivière aux dépens tant de la cause principale que d'appel. De plus, l'arrêt que nous avons lu dans tous ses détails, ordonna que, par devant le rapporteur du procès, les mots d'inscription de faux, mis au dos des pièces produites par lesdits de Malherbe, et contre lesquelles ledit de la Rivière s'était inscrit en faux, seraient rayés.

C'est après cette décision définitive, rendue sur pièces vues, vérifiées et énoncées dans l'arrêt, que le rédacteur de généalogies satiriques intitulées : *Mémoires ou Chroniques d'une partie des familles de Caen*, a faussement avancé que les Malherbe dont était le poëte,

Digitized by Google

Les armoiries de sa famille étaient d'hermines à six roses de gueules. Il se vantait (1) qu'un de ses pères avait accompagné le duc Guillaume à la conquête d'Angleterre, et que les écussons de ses armes avaient été peints, par l'ordre du Conquérant, dans une salle de l'abbaye de St.-Etienne de Caen, et dans une autre salle de l'abbaye du Mont-St.-Michel (2). Il se

venaient d'un tanneur qui s'établit à Caen; que du tanneur sortit *Guillaume*, avocat, qui eut pour fils *François*, conseiller au Bailliage, père du poëte et d'Eléazar, et que « les enfants de celui-ci « ayant été inquiétés par le sieur de la Rivière Missy, en 1640, « ils obtinrent un arrêt de maintenue par la cabale des Jésuites et « au moyen de quelque argent qu'ils donnèrent au procureur-général « des requêtes de l'Hôtel. » On reconnaît là l'insinuation calomnieuse d'un plaideur qui a perdu son procès et qui maudit ses juges. Cet article, évidemment inspiré par la malveillance et l'animosité, ne mérite que le mépris. Il y a d'ailleurs pour la famille Malherbe force de chose jugée.

(1) Berthelot, poëte satirique, dans sa parodie d'une chanson de Malherbe, a dit :

Vanter en tout endroit sa race
Plus que celle des rois de Thrace,
Cela se peut facilement;
Mais que pour les armes d'hermine,
Il ait beaucoup meilleure mine,
Cela ne se peut nullement.

(2) La tradition des moines qui attribue à Guillaume les premières peintures d'écussons, est erronée. La peinture des armoiries date seulement du XIV^e^. siècle. « Si l'on veut savoir mon opinion sur « l'origine de ces armoiries, dit l'abbé De La Rue, dans ses *Essais* « *historiques sur la ville de Caen*, t. II, p. 90, je dirai que je les « crois de la moitié du XIV^e^. siècle, et qu'elles appartiennent presque « toutes à des familles qui donnèrent des abbés et des religieux à « l'abbaye de St.-Etienne. » « On sçait que ces armoiries sont beaucoup

Digitized by Google

disait aussi un des rejetons du Malherbe de St.-Aignan qui vendit la terre de ce nom, à deux myriamètres environ de notre ville, pour subvenir aux frais de

« plus récentes que le duc Guillaume, et qu'elles n'y ont été mises « que vers la fin du XIV^e^. siècle. » Huet, *Origines de Caen.* « Les « armoiries qui se voyent à l'abbaye de St.Etienne ne sont tout au « plus que de 300 ans. » Segrais, t. I, p. 202. Nous trouvons une indication précise de l'époque où ces armoiries furent dessinées, dans les *Mémoires historiques* inédits de Dom Jean de Baillehache: « Du temps de Robert du Chambry, vingt-et-unième abbé de « St.-Etienne, les armes des plus notables maisons de la province « de Normandie avec quelques alliances, furent peintes et repré- « sentées en plusieurs salles et lieux les plus fréquentés de cette « abbaye, et non pas du temps de Guillaume-le-Conquérant, comme « quelques-uns s'étoient imaginé, pour rendre leurs nom et famille « plus anciens. » Guillaume de Chambry fut abbé de St.-Etienne depuis 1368 jusqu'en 1393.

Cependant on lit dans le *Dictionnaire de la noblesse française*, par La Chesnaye des Bois, au mot Malherbe :

« Eléazar de Malherbe, fils de François et de Louise Le Valois, « fut conseiller au Bailliage de Caen, et y mourut. Marie Lambert, « sa veuve, fit dresser, le 13 juin 1619, un procès-verbal par le « lieutenant-général de Caen des armes des seigneurs de Malherbe « qui sont peintes dans l'abbaye de St.-Etienne de Caen. Les « religieux presens attesterent scavoir par tradition des religieux « qui les avoient précédés, que ces armes avoient eté peintes, par « ordre du duc Guillaume, en faveur de la noblesse qui l'avoit « suivi à la conquête du royaume d'Angleterre. » Nonobstant cette tradition, tout porte à croire que les armoiries furent peintes long-temps après la conquête, et que les noms de ceux qui avaient été les amis et les bienfaiteurs du monastère, n'y furent pas mis en oubli. Du reste, la solution de cette question d'ancienneté nobiliaire n'importe guère à la mémoire de Malherbe, dont l'illustration personnelle est la plus importante de ses lettres de noblesse. Ces

Digitized by Google

son expédition à la Terre-Sainte (1). En un mot, jamais écrivain ne sentit plus que lui son homme de qualité.

Son père était conseiller au Bailliage et Présidial de Caen. Il portait, comme lui, le prénom de François. On trouve sa signature qui est assez belle sur les registres du Présidial, où il est désigné sous le nom de *noble homme François Malerbe sieur Digny, conseiller du roy au Siége Présidial de Caen* (2). Il avait, outre la science du droit et l'expérience des affaires, un caractère grave et des mœurs austères ; c'était un type de magistrat. Il avait épousé, le 13 juillet 1554, Louise Le Vallois, fille d'Henry, sieur d'Ifs, et de Catherine Le Joly. Troisième fils de Guillaume et de Marie d'Elbeuf, il était déjà sur l'âge, lorsque, le 25 janvier 1595, il

armoiries furent dessinées par Destouches, en l'année 1700, où M. Foucault, Intendant de Caen, le chargea de ce travail qu'on trouve à la Bibliothèque nationale, au dépôt des manuscrits, n°. 7481.

(1) Cette question héraldique est à résoudre entre les Malherbe *aux roses* dont notre illustre poëte fait partie, et les Malherbe *aux lions*. *Adhuc sub judice lis est.*

(2) Fac-simile de la signature de François de Malherbe, père du poëte, en l'année 1571.

Digitized by Google

partagea avec Bertrand, son frère aîné, la succession paternelle. Il mourut, en l'année 1606, entouré de l'estime publique et parvenu à un très-grand âge, sans aucune infirmité. Il avait résigné sa charge à Eléazar, son fils puîné (1). On a écrit qu'il s'était fait huguenot vers la fin de sa vie ; mais le docteur de Cahaignes, son contemporain, ne mentionne point ce fait grave dans l'article biographique sur ce magistrat qui était encore inscrit avec sa femme et ses filles, dans les années 1593 et 1596, au catalogue des communiants de Pâques, en la paroisse St.-Etienne. Ainsi ce prétendu changement de religion qui n'est attesté par aucun témoin du même temps, reste dans le domaine de l'invraisemblance et de l'erreur (2).

Malherbe fut l'aîné de neuf enfants (3). Il reçut le

(1) Dom Jean de Baillehache nous apprend qu'un des fils d'Eléazar de Malherbe prit l'habit religieux en l'abbaye de St.-Etienne de Caen, le dernier jour d'octobre 1613.

(2) Nous croyons qu'on a confondu le père de notre poëte avec le religieux Bénédictin de St.-Etienne de Caen, Dom Richard Malherbe, qui fut condamné par le Chapitre général de l'abbaye, le 19 août 1613, « pour s'estre laissé emporter, dit le même Jean de « Baillehache, à des appétits sensuels plutôt qu'à Dieu, et s'estre rendu « heretique et huguenot. » Il n'est pas sans intérêt de rappeler que ce fut à la sollicitation du cardinal Duperron, qu'il ne fut pas donné suite au jugement porté contre Richard Malherbe qui mourut à Landes, quelque temps après. Il était fils de Louis Malherbe, écuyer, de la paroisse de Sepvans, et de damoiselle Nicolle de Grimouville. Ses armes étaient différentes de celles de Malherbe de St.-Aignan.

(3) Ces neuf enfants étaient, dans l'ordre généalogique :

François, Jeanne 1re. du nom, Eléazar, Pierre, Josias, Marie, Jeanne 2e., Etienne et Louise.

Jeannne 1re., Josias et Etienne moururent en bas âge. Pierre

Digitized by Google

nom de baptême de son père dont la fortune, sans compter les biens de son épouse, se composait de 140 à 150 acres de terre en labour, pré, jardins, plants, bois taillis et de haute futaie, dans les communes d'Arry et de Missy, auxquelles se joignaient des maisons et bâtiments tant à la campagne qu'à la ville, avec quelques rentes actives. De plus, il fallait que ce chef d'une nombreuse famille jouît d'une grande aisance, car il bâtit une maison assez considérable, à la place de l'ancienne, en l'année 1582; il acheta, à peu de temps de là, une petite maison voisine (1), et fonda, à la même époque, un don de 16 écus 2 tiers au profit de l'Université (2). Il devait tenir un état de

mourut à Lisieux, au retour du siége de La Fère, âgé de 17 ou 18 ans.

Jeanne 2e. épousa un trésorier de France, le sieur Fauconnier dont elle eut plusieurs enfants.

Marie devint la femme du sieur de Réveillon Putecoste en premières noces, et du sieur Robert de Marolles en secondes noces. Elle laissa de la postérité.

Louise fut mariée au sieur de Colombiers Guerville, et devint mère de deux enfants, garçon et fille.

Eléazar que le poëte appelait *le grand Eléazar*, *mon frère*, épousa Marie Lambert d'Ouville, près Falaise, par contrat du 21 mars 1594, reconnu le 25 mars 1595. A sa mort, il fut inhumé dans le chœur de l'église St.-Etienne. Sa veuve fut aussi inhumée dans le même chœur, le 1er. janvier 1644.

(1) Cette petite maison dont Malherbe parle dans *l'Instruction à son fils*, fut vraisemblablement achetée par son père pour agrandir la cour et faire le jardin qui primitivement la décorait.

(2) Dans la liste dressée, le 24 octobre 1583, des dons faits à l'Université, et transcrite au long par M. de Bras, on lit ces mots :

Maistre François Malerbe, sieur Digny, conseiller au siége présidial. . . . . XVI escus, II tiers.

Digitized by Google

maison confortable, puisque ses ressources lui permettaient de donner un précepteur à chacun de ses deux fils (1). Le poëte eut, en effet, pour diriger ses études, les sieurs Lamy et Dinot successivement (2). Son père, qui le destinait à la magistrature et voulait lui résigner sa charge, ne négligea rien pour son instruction. Après l'avoir mis quelque temps dans les pédagogies de Caen, il l'envoya à Paris, un an, dans le pensionnat où était son cousin Malherbe de Mondrainville; puis, il le fit partir pour les universités de Bâle et d'Heidelberg, sous la direction de son précepteur Dinot qui l'y surveilla deux années (3). Quoique transporté sur une terre ennemie du catholicisme et de la noblesse, l'étudiant n'y perdit aucune de ses croyances, et fut toujours aussi franc catholique que fier et brave gentilhomme (4).

La pièce de vers qu'il dédia, dans sa jeunesse, à Michel Desprez, professeur d'éloquence et recteur de l'Université, et qui fait partie du *Bouquet des fleurs de Sénèque*, révèle, malgré ses imperfections, des études fortes et des convictions religieuses. Il y disait qu'à la mort :

> Le corps perd, l'âme regagne
> Sa première liberté.

Il écrivait à Nicolas de Troismonts, sieur de Champgoubert :

(1) *Instruction* de Malherbe à son fils Marc-Antoine.
(2) Ibid.
(3) Ibid.
(4) Voir sa correspondance et ses poésies.

Digitized by Google

Sage qui seulement en Jésus-Christ s'assure,
Et qui s'attend mourir pour vivre après toujours;

puis, au premier président du parlement de Normandie :

Je meurs, Groulart, d'ouïr sortir des hommes
Tant de mépris de la divinité,

et à Daniel de la Place, sieur de Fumechon :

Mais je hais plus que tous ceux-ci
Nos athéistes sans souci.

Etudia-t-il à Caen sous l'illustre Roussel, professeur de rhétorique? Eut-il là, comme l'avance le P. Martin, pour condisciples Davy Duperron et Bertaut qui devinrent par la suite, celui-là, évêque d'Evreux et cardinal; celui-ci, évêque de Séez? Malherbe qui, dans son *Instruction à son fils*, cite jusqu'aux noms de Philippe et de Varin, au pensionnat desquels son père le fit entrer et demeurer quelque temps, ne pouvait guère oublier le nom de Roussel, s'il avait été un de ses maîtres ou plutôt son principal professeur. Il est donc vraisemblable qu'il acheva ses études en Allemagne, où il contracta le goût du latin qu'il conserva toute sa vie. Il y avait, en effet, dans cette tête-là, de l'étoffe d'érudit comme de poëte.

De retour en sa ville natale, fit-il des lectures, l'épée au côté, à l'exemple du jeune Vauquelin des Yveteaux, fils de Vauquelin de la Fresnaye qui fut le gendre de M. de Bras? Le P. Martin qui raconte encore ce fait, ne cite pas la source où il l'a ouisé. Quoi qu'il en soit, le

Digitized by Google

jeune Malherbe ne consuma point les heures d'émancipation dans le *far-niente* qui souriait à plus d'un disciple de son âge et de sa condition. De bonne heure il eut, au contraire, une grande rectitude d'esprit et le désir de laisser trace de son passage dans le monde.

Il avait à peine 21 ans, lorsqu'au mois d'août 1576, il quitta la maison de son père pour s'attacher au service du duc d'Angoulême, fils naturel d'Henry II. Grand-Prieur de France, ce prince avait été envoyé en Provence commander en l'absence du maréchal de Retz, frappé de paralysie pendant son gouvernement de cette province. Arrivé à Aix, Malherbe y prit le titre d'écuyer de Caen et de premier secrétaire de Mgr. le Grand-Prieur de France. Là, il se dit aussi fils d'un conseiller au parlement de Normandie, petit mensonge d'amour-propre par lequel il élevait son père d'un échelon dans la magistrature; vanité de jeune homme qui croyait se grandir aux dépens de la vérité. Pendant les dix ans que le Grand-Prieur résida en Provence, Malherbe resta auprès de lui, sans retourner en Normandie. Il s'était facilement acclimaté sur cette terre méridionale qu'il vantait surtout *à cause de la douceur de la conversation.* Le haut patronage du prince l'avait mis en rapport avec l'élite de la société d'Aix. Il semble aussi qu'il s'était pris de passion pour une belle provençale qu'il chanta sous le nom de Nérée, anagramme du nom de Renée, commun dans le pays. Sur ses vieux jours, n'écrivait-il pas : « Je ne saurais nier que, « lorsque j'étais jeune, je n'aye eu les chaleurs de « foye qu'ont les jeunes-gents; mais ce n'a jamais esté « jusques à pouvoir aimer une femme qui ne me ren-

Digitized by Google

« dist la pareille (1). » Or, la beauté qu'il avait adorée pendant quatre ans, dédaigna son encens et ses vœux ; aussi ajoutait-il :

J'eus honte de brûler pour une âme glacée,
Et sans me travailler à lui faire pitié,
Restreignis mon amour aux termes d'amitié.

Ailleurs il avait dit, en haine des trop longues amours :

C'est la toile sans fin de la femme d'Ulysse,
Dont l'ouvrage du soir au matin se défait.

De la philosophie partout, jusque dans l'amour, ce fut là une des originalités de Malherbe, le plus positif des amants et des poëtes. Malgré cet échec, il ne se désespéra point; il demanda et obtint la main d'une veuve qui, à trente ans, pleurait déjà la perte de deux maris (2). Etait-ce, à son occasion, qu'il écrivait un jour, dans un moment de bonne humeur et de galanterie : « Je ne trouve que deux belles choses au « monde, les femmes et les roses, et deux bons mor- « ceaux, les femmes et les melons (3). » Mais il paraît qu'il pouvait se passer des primeurs. Son amour du pays natal ne dégénéra pas non plus en nostalgie.

(1) Lettre xxx, liv. I, édit. Ménage.

(2) Son premier mari avait été Jean de Bourdon, écuyer d'Aix, sieur de Bouq, dont elle avait un fils, Jean-Honoré, qui survécut à Malherbe, son beau-père, et à sa mère. Son second mari fut Balthazar Catin, sieur de St.-Savournin, lieutenant du sénéchal au siége de Marseille, dont elle n'avait point eu d'enfants, petit homme bossu, au rapport de Nostradamus, un des historiens de la Provence. Cet écrivain appelait Malherbe *son vieil et très-singulier ami.*

(3) Lettre citée *supra.*

Digitized by Google

Nature privilégiée! Plein de flegme ou d'enthousiasme à propos, il montra que le génie n'est autre que le bon sens à l'état de perfection. Sans doute, il rêva plus d'une fois, dans ses dix ans d'absence, sa famille et son clocher; mais il avait toujours présente cette pensée de sa *Consolation* à Duperrier :

> Vouloir ce que Dieu veut est la seule science
> Qui nous met en repos.

Il se fit donc raison, et crut trouver dans cette veuve, de trois ou quatre ans seulement moins jeune que lui, ce qui était son rêve d'or, son divin idéal : « Mon « souhait, écrivait-il, ne s'arreste point à la privation « de la douleur, il va aux délices; Dieu qui s'est re- « penty d'avoir fait l'homme, ne s'est jamais repenty « d'avoir fait la femme (1). »

Donc, s'alliant à une des familles les plus nobles et les plus considérées du Midi de la France, il épousa, le 1er. octobre 1581, âgé de 26 ans, Madeleine de Carriollis, née du mariage de Louis, président au parlement de Provence, avec Honorée d'Escalis (2).

Avant ces noces qui se célébrèrent sous d'heureux auspices, son royal protecteur avait été mis à de rudes épreuves. Sa mission, en effet, était d'éteindre les discordes qui, depuis long-temps, incendiaient cette contrée; son projet était de réduire à l'obéissance la

(1) Lettre XVII, liv. II, même édit.

(2) Une des minutes faisant partie du dépôt de Me. Lavarde, notaire à Caen, et portant la date du 22 juin 1586, est une procuration des époux Malherbe à Me. Duloup, procureur au Parlement de Provence, passée devant Aubert et Caillot, tabellions à Caen.

Digitized by Google

faction des protestants. Aussi l'histoire dit-elle qu'un an s'était à peine écoulé depuis sa venue, que déjà il mettait, avec un corps d'armée de six mille hommes, le siége devant Menerbe, une des plus fortes places des religionnaires. Malherbe le suivit dans cette expédition; mais y tira-t-il l'épée? Rien, en ces temps de guerre civile, n'éclaircit le doute sur ce point. Ce que l'on sait pour tout, c'est que le siége dura 15 mois, et que la ville se rendit, le 9 décembre 1578.

Cependant les fonctions du Grand-Prieur n'étaient qu'intérimaires, et le comte de Suze ayant été nommé définitivement gouverneur de Provence, le prince, mécontent de perdre son poste provisoire, se retira à Marseille où il devint général des galères. Malherbe dut l'accompagner dans sa nouvelle résidence, et habiter avec lui ce port célèbre jusqu'au mois de juin 1579, où le Grand-Prieur revint à Aix, après que la reine l'eut nommé gouverneur de la province.

Depuis cette époque jusqu'au 2 juin 1586, où il fut tué par un capitaine des galères, nommé Altoviti, le

Cette minute porte ces deux signatures très-lisibles de *Malherbe* qui signait alors son nom sans *h*, et de *Madaleine de Carriollis*, sa femme :

Digitized by Google

prince appliqua son zèle à la répression des ligueurs et des huguenots. Malherbe ne put donc être ligueur, quoique ses biographes l'aient tous ainsi qualifié. Ne disait-il pas du penchant de son siècle aux nouveautés :

> En ce fâcheux état, ce qui nous réconforte,
> C'est que la bonne cause est toujours la plus forte.

Or, on ne peut présumer qu'il ait combattu la cause qu'il appelait la bonne. De plus, son alliance avec la fille du président de Carriollis qui s'expatria pour demeurer fidèle au monarque légitime, indique la ligne de conduite politique qu'il suivit. Cette union fut prospère, et Malherbe paraît avoir tendrement aimé sa femme; il mit en pratique le sentiment qu'il exprimait dans ces vers-ci :

> Quant à moi, je dispute avant que je m'engage;
> Mais, quand je l'ai promis, j'aime éternellement.

Il se créa, il est vrai, selon la mode ridicule du temps, et dans un âge même avancé, deux dames de ses pensées, Caliste et Arténice, la vicomtesse d'Auchy et la marquise de Rambouillet : c'était de l'amour platonique ou plutôt de la galanterie à la façon de Pétrarque; car rien au monde ne fait suspecter la pureté des mœurs de ces deux célèbres dames, dont la première paraphrasait l'épître de saint Paul aux Hébreux (1), et dont la seconde tenait bureau de

(1) La vicomtesse d'Auchy acheta d'un docteur en théologie, nommé Maucors, des homélies sur les épîtres de saint Paul, qu'elle fit imprimer avec son portrait. Un jour Gombaud, pour éprouver son savoir, lui demanda comment elle avait entendu un passage de saint Paul qu'il lui récitait : « Hé, répondit-elle, cela y est-il? »

Digitized by Google

bel esprit, ouvert à tous les gens de lettres et grands seigneurs les plus renommés de l'époque. Je n'en crois guère les scandaleuses anecdotes de Tallemant des Réaux, à l'endroit de la vicomtesse d'Auchy. Les amours de Malherbe, comme le disait Racan, étaient des amours honnêtes, et j'ajoute passablement absurdes. Rien de plus fade et de plus médiocre, en général, que ses vers et que sa prose épistolaire, au sujet de cette dame qui n'était pas belle et qu'il chanta, lorsqu'il était déjà vieux.

Quoique deux fois veuve, sa femme était jeune encore quand il l'épousa, et ceux qui le raillaient de son mariage, n'en pouvaient rire qu'à cause des troisièmes noces de Madeleine. Aussi, pour faire chorus avec les rieurs, disait-il : « Mon mariage a été une licence poétique. » Il en sortit, à d'assez longs intervalles, trois rejetons auxquels Malherbe survécut (1).

Elle avait établi chez elle une sorte d'académie, succursale de celle du cardinal de Richelieu. Elle faisait la savante et n'était à peu près qu'une précieuse ridicule. « Elle n'avoit, dit Tallemant des Réaux (1), « rien de beau que la gorge et le tour du visage. » Et cependant Malherbe célébrait ainsi sa beauté :

Amour est dans ses yeux, il y trempe ses dards.

M^me^. de Rambouillet, ayant eu connaissance de ce vers, dit que l'auteur avait raison ; car les yeux de cette dame pleurant presque toujours, l'amour pouvait y trouver de quoi tremper ses dards tout à son aise. Lingendes fit des vers sur la voix de la vicomtesse, quoiqu'elle n'ait jamais eu la réputation de bien chanter.

(1) *Henry*, né le 21 juillet et baptisé, le 1^er^ août 1585, en l'église de la paroisse S^te^.-Madeleine d'Aix. Son parrain fut Henry d'Angou-

(1) Tom. I, p. 206 et suiv.

Digitized by Google

Après comme avant son mariage, et, en dépit même de son franc parler avec le Grand-Prieur (1) comme

lême, Grand-Prieur de France et gouverneur de Provence. Sa marraine fut Marthe Faure de Vercors, quatrième femme du président de Carriollis. Cet enfant mourut à Caen, le 29 octobre 1587, âgé de deux ans trois mois et sept jours. Il fut inhumé dans une des églises de cette ville. Une longue épitaphe en forme de prosopopée, fut composée par son père et placée sur sa tombe.

Jourdaine, née le 22 septembre 1591, en Normandie, et morte de la peste ou d'une maladie épidémique, à Caen, le 23 juin 1599. Sa marraine était Jourdaine de Montmorency, épouse de M. de la Vérune, gouverneur du château de Caen. Cette enfant résidait alors chez son aïeul paternel. Sa mère était retournée seule en Provence, en l'année 1593. Malherbe ne l'y rejoignit qu'au mois de mai 1595. Revenu seul dans son pays, au mois d'août 1598, il eut la douleur d'assister aux derniers moments de sa fille, qui mourut chez son grand-père Malherbe, avec sa cousine germaine Madeleine de Réveillon, atteinte de la même maladie et vivant sous le même toit. C'est à l'occasion de cette mort, que Malherbe écrivit à sa femme une des douze lettres extraites d'un des porte-feuilles de Baluze. Les originaux de ces lettres ont été récemment retrouvés et publiés. On remarque, dans la touchante épître de Malherbe à sa femme, une expression continue de cette sensibilité vraie qui est rare dans son style.

Laurent-Marc-Antoine, né à Aix, le 24 décembre 1600 et tué en duel par de Fortia de Piles, le 13 juillet 1627, et inhumé le 15 du même mois, dans l'église des PP. Minimes de cette ville. Son parrain était Laurent de Carriollis, frère de la femme du poëte et président au parlement de Provence. Il avait été récompensé du zèle que son père avait montré pour la cause d'Henry IV, par le don que le roi lui avait fait de cette charge, avec dispense d'âge et de service. Son père était un de ces magistrats qui s'étaient retirés à Pertuis, à Manosque et à Sisteron, pendant que la Ligue levait la tête au siége principal de la Cour du Parlement.

(1) Le Grand-Prieur s'amusait parfois à faire des vers. Un jour, voulant éprouver Malherbe, il invita Duperrier à les réciter et à

Digitized by Google

avec tout le monde, il demeura son premier secrétaire, tant que le prince vécut. Ce puissant protecteur avait, en l'année 1585, tenu sur les fonts baptismaux, le fils aîné du poëte, et lui avait donné son prénom Henry : c'était, après neuf ans de relations de cabinet, un témoignage certain de contentement et de bienveillance. Il n'est donc pas surprenant que, dans les premiers mois de 1586, avant la catastrophe qui devait lui enlever cet éminent patronage, Malherbe écrivit à une beauté cruelle qu'il avait aimée :

> Car peut-être qu'alors les bienfaits d'un grand prince
> Marieront ma fortune avecque le bonheur.

Tout porte à croire, en effet, que sa fortune eût été faite, sans la fin prématurée du Grand-Prieur. Indépendant de sa famille dont il ne recevait aucun secours, depuis qu'il était *addomestiqué* chez le prince, il était à même de pourvoir aux besoins de sa maison nouvelle. En se mariant, il avait en outre touché une dot de 4,600 écus, tout en conservant des droits éventuels sur la succession de ses parents et de la famille de sa femme. La concorde semble avoir régné entre ses principaux alliés et lui. Durant son long séjour à Aix, à diverses reprises, il habita constamment la maison de la sœur aînée de sa femme (1).

s'en attribuer la composition. A la récitation, le prince en fit l'éloge, et demanda à Malherbe comment il les trouvait : « *Mauvais*, « repondit-il, *et c'est vous, Monseigneur, qui les avez faits.* » Le prince eut le bon esprit de ne point se fâcher de la franchise de son secrétaire. Nous avons puisé cette anecdote dans *l'Histoire générale de Provence* par l'abbé Papon, t. IV, p. 256.

(1) Cette habitation s'appelait *la maison Margalet*, située rue

Digitized by Google

Un jour il s'en éloigna pourtant, afin de respirer de nouveau l'air de sa Normandie qu'il n'avait vue depuis dix ans. Il y rentrait avec le printemps et cette joie de l'hirondelle qui retourne à son nid. Ce voyage lui semblait devoir être plein de délices; mais il fut traversé par la mort tragique du Grand-Prieur, c'est-à-dire que sa carrière était brisée et que sa fortune s'évanouissait. Combien surtout alors il regretta de n'avoir point suivi les conseils de son père qui eût voulu lui faire prendre la robe au lieu de l'épée! Ses regrets tardifs eurent leur franche expression, dans la lettre qu'il écrivit, le 14 octobre 1626, à M. de Mantin (1):

« Il y aura bientost trois ans que vous vous employastes à me faire avoir pour mon fils un office de conseiller au parlement de Provence. Je suis toujours bien d'advis que l'épée est la vraye profession de gentil-homme. Mais que la robe face préjudice à la noblesse, je ne vois pas que cette opinion soit si universelle comme elle l'a esté par le passé. Tous les siècles n'ont pas un mesme goust... Pour moy, je confesse librement que je suis très-marry de n'avoir esté sage, quand je le devois et pouvois estre; mais le regret en est hors de saison. J'ay fait la faute en ma personne, je la veux reparer en la personne de mon fils. »

Courteissade, paroisse S^te^.-Madeleine, et attenante à un moulin à huile qui y existe encore aujourd'hui, sur la gauche, en entrant dans cette rue par celle de *Nazareth*.

(1) La date de 1616 qui est donnée à cette lettre dans l'édition de Ménage, est évidemment fausse. Nous l'avons remplacée par celle de 1626 qui est assez vraisemblable.

Digitized by Google

Il était de retour en son pays natal, au mois d'avril 1586. Le Grand-Prieur mourut le 2 juin suivant. Ce funeste événement qui changeait les destinées de Malherbe, força son épouse de le rejoindre en Normandie, où elle vint peu de jours après (1), apportant avec elle son premier enfant, âgé seulement de onze mois, « et non sans beaucoup de sollicitudes et d'incommo-« dités (2). » Dès le mois de septembre de la même année, les deux jeunes époux, affligés de leur mauvaise étoile, se retirèrent dans l'habitation de leur cousine, Malherbe de Mondrainville (3).

(1) Voir la procuration passée par les époux Malherbe au profit du sieur Duloup, devant Aubert et Caillot, tabellions à Caen, le 22 juin 1586. Sa femme était à peine arrivée, qu'à cette date, Malherbe se transporta avec elle en leur étude, et constitua pour son fondé de pouvoir Sébastien Duloup aux fins de recouvrer trois mille écus dix sols que devaient divers particuliers. Cette somme faisait partie de la dot de la dame de Malherbe, et fut reprêtée par le mandataire à la communauté de Brignole, en avril 1589, pendant que les époux Malherbe étaient encore en Normandie.

(2) *Instruction* de Malherbe à son fils.

(3) Il paraît que le sieur Duloup reçut les intérêts de la somme prêtée, sans en faire parvenir un denier aux époux Malherbe qui furent alors obligés de recourir aux emprunts, pendant leur séjour en Normandie. Seulement en l'année 1595 où Malherbe retourna à Aix, il compta du principal et des intérêts avec le sieur Duloup, qui avait été chargé de recevoir les trois mille écus de dot dus à la dame de Malherbe, et de recouvrer de Jean Sauvacane, rentier des biens du feu capitaine Bourdon sieur de Bouq, premier mari de ladite dame, la somme de 49 écus 10 sols à elle dus, pour arrérages d'aliments et avances faits à Jean-Honoré Bourdon, son fils, pendant l'espace de treize mois, suivant une liquidation d'experts du 17 mai 1581.

Digitized by Google

Depuis le coup qui l'avait frappé, notre poëte, dans la fleur de l'âge, ayant à peine passé sa 31e. année, devenu époux et père, se borna-t-il à la culture des lettres, en attendant une autre position? On était encore sous le règne d'Henry III qui prodiguait l'or pour un sonnet, et récompensait même d'assez mauvais vers, par de gros bénéfices et de bons évêchés. Malherbe se garda bien de négliger ce généreux monarque. Il lui dédia, en l'année 1587, un an environ depuis son retour à Caen, un poëme intitulé: *Les Larmes de saint Pierre*, et imité de l'italien de Tansillo. On y remarque, entr'autres choses, quatre strophes de louangeuse dédicace, où il félicite ce prince d'avoir fait *un visage d'or à cette âge ferrée*, relevé *l'épaule courbée de l'Eglise* et essayé *ses premières armes* contre les ennemis de la foi.

Les deux vers suivants:

> Un jour qui n'est pas loin, elle (l'Eglise) verra tombée
> La troupe qui l'assaut et la veut mettre bas,

semblent éclos d'une muse plus animée de la foi catholique qu'inspirée du génie des beaux vers. Ce poëme pourtant était une des premières pierres du monument que Malherbe devait élever à sa gloire. Mais sa réputation, avec cette ébauche où déjà brillent des lueurs de talent, ne parvint pas jusqu'à la cour. Peut-être le dernier des Valois était-il trop distrait par le bruit des armes, pour lire l'essai du jeune poëte bas-normand, qui ne fut pas inscrit sur la feuille des bénéfices et qui en conserva quelque ressentiment. Qui est-ce qui, en effet, ne reconnaît le portrait

Digitized by Google

d'Henry III, dans cette strophe satirique qui fait partie des stances composées par Malherbe pour Henry IV allant en Limousin?

Quand un roi fainéant, la vergogne des princes,
Laissant à ses flatteurs les soins de ses provinces,
Entre les voluptés indignement s'endort,
Quoique l'on dissimule, on en fait peu d'estime,
Et si la vérité se peut dire sans crime,
C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort.

De plus, on lit une invective contre les mignons d'Henry III, où il dit que *la toile tragique des maux de la France* fut ourdie par la discorde, *née de leur mollesse léthargique.* On rencontre là une strophe qui fait croire que notre lyrique eût réussi dans la satire et l'épigramme, si en ce genre il se fût exercé davantage. Il est à croire que ces derniers vers ne furent pas publiés du vivant du roi; autrement, Malherbe eût contrevenu à ses principes de prudence, en brisant gratuitement son avenir. Voici cette strophe :

Les peuples pipés de leur mine
Les voyant ainsi renfermer,
Jugeoient qu'ils parloient de s'armer
Pour conquérir la Palestine,
Et borner de Tyr à Calis
L'empire de la fleur de lis;
Et toutefois leur entreprise
Etoit le parfum d'un collet,
Le point coupé d'une chemise
Et la figure d'un ballet.

A quoi Malherbe passa-t-il son temps, pendant ses neuf années de retraite en Normandie, lui qui disait

Digitized by Google

un jour : « Il y a de la sottise à faire un métier de la poésie ; on n'en doit point espérer d'autre récompense que son plaisir, et un bon poëte n'est pas plus utile à l'Etat qu'un bon joueur de quilles (1). »

Quoiqu'il eût une assez mauvaise mine (2) que cachaient un peu ses moustaches retroussées et sa barbe taillée en pointe, grand et bien fait (3), il avait la santé robuste qui convient à un homme d'armes, et, dans tout le cours de sa vie, cette vigueur naturelle fut tellement inaltérable qu'il écrivait à Balzac :

« Je n'ay, grâces à Dieu, de quoy murmurer contre la constitution que la nature m'avoit donnée. Elle estoit si bonne qu'en l'âge de 70 ans, je ne sçay que c'est *d'une seule des incommoditez* dont les hommes sont ordinairement assaillis en la vieillesse. Et si c'estoit estre bien que de n'estre point mal, il se voit peu de personnes à qui je deusse porter envie (4). »

Il vivait à ses frais, sans recevoir aucune subvention de sa famille et sans toucher rien de ses revenus d'Aix. En homme exact et calculateur, il ne mentionne aucun cadeau que lui eût fait son père, si ce n'est un tonneau plein du nectar normand. Et de là vint qu'il fut contraint de faire divers emprunts dont il a donné le détail dans l'*Instruction à son fils* : « De toutes lesquelles sommes il m'a fallu, écrit-il, entretenir moy et ma famille depuis ledit an 86, en septembre, jusques en

(1) Tallemant des Réaux, t. I^er., p. 169.

(2) Lettre XXXV à Malherbe du Bouillon qui demandait le portrait du poëte, son cousin.

(3) Tallemant des Réaux, t. I^er., p. 160.

(4) Lettre à Balzac, édit. Ménage, p. 151.

Digitized by Google

l'an 93 que ma femme s'en revint en Provence. Après qu'elle fut partie, je me tins toujours séparé, et n'allay que fort rarement manger chez mon père. »

Ces détails donnés par Malherbe lui-même sur sa situation, ne font pas supposer qu'il eût pris un service actif dans l'armée (1). Il épiait seulement de nouvelles

(1) La vie militaire de Malherbe est d'une impénétrable obscurité. Aucune action d'éclat ne l'aura probablement signalée. Nous ne doutons nullement de sa bravoure; mais les circonstances lui ont manqué pour la mettre au grand jour. Il est vraisemblable qu'il prit du service sous le duc de Guise, gouverneur de Provence, comme il en avait pris sous le duc d'Angoulême, son premier protecteur; mais il ne paraît pas qu'il ait exercé sous lui les fonctions de secrétaire.

On lit, dans les Mémoires très-suspects attribués à Racan que, pendant la Ligue, Malherbe et le sieur de la Roque qui fut, dit-on, attaché comme lui au service du duc d'Angoulême, gouverneur de Provence, poussèrent si vivement Sully, l'épée à la main, que ce ministre en garda rancune au poëte, ce qui nuisit à l'avancement de sa fortune. Ce fait, s'il n'est faux, est très-invraisemblable; car, en aucun temps de sa vie, Malherbe ne fut et ne put être ligueur : sa conscience et son intérêt à la fois s'y opposaient. Les guerres religieuses et civiles répugnaient à l'humanité de son cœur et à la droiture de son esprit; et, s'il eut le malheur, comme tout porte à le présumer, de tirer l'épée à côté du duc d'Angoulême, son royal patron, contre les protestants ou d'autres compatriotes, il eut le bon esprit de taire ses belliqueuses et lamentables prouesses. Malherbe, comme Horace, fut la personnification du tact et du bon sens; mais je ne crois pas que, comme celui-ci, il eût jeté lâchement son bouclier et fui du combat. Il y avait, dans les veines du poëte normand, plus de sang martial que dans celles du poëte latin. Je crois même que les seules occasions d'être un vaillant soldat ont manqué à Malherbe, et j'aurais été d'humeur, si j'eusse été son contemporain, à lui répéter ce qu'un jour lui dit la régente Marie de Médicis : « Malherbe, prenez un casque. »

Digitized by Google

occasions de se produire, et l'on sait « qu'il n'épargnait point sa veine pour se procurer une meilleure fortune (1). »

L'entrée solennelle à Caen du duc d'Epernon, gouverneur de Normandie, depuis la mort du duc de Joyeuse, tué à la bataille de Coutras, semblait être pour lui une occasion de montrer ses talents. C'était le 14 mai 1588. Mais « le duc d'Espernon, dit M. de « Bras, étant retourné de Caen vers le roy en la ville « de Chartres, où il s'estoit retiré, il remect ledict « gouvernement de Normandie en sa main : duquel « gouvernement et estat de son lieutenant-general Sa « Majesté pourveut Mgr. le duc de Montpensier. Et le « lundy jour de l'Assomption Nostre-Dame 1588, les « sieurs officiers, gouverneurs et habitans de ceste vilie « le recoyvent, et luy font une tres-solennelle en- « tree (2). » MM. de Cahaignes et du Montbernard furent appelés par les échevins, afin de composer des vers latins et français, à l'occasion de cette solennité (3).

On est quelque peu surpris de ne point trouver, dans le recueil des actes de l'Hôtel commun, le procès-verbal de la journée de réception du gouverneur François de Bourbon, duc de Montpensier, à la suite de la lettre du prince qui avertissait les conseillers et échevins de Caen de son arrivée en cette ville, le samedi 13 août 1588, ni de la réponse des échevins qui le prièrent de remettre son entrée au lundi suivant.

(1) Daniel Huet.
(2) Pag. 299, édit. Trebutien.
(3) Registre XXVIII, p. 39, v°.

Digitized by Google

Ce procès-verbal nous apprendrait si Malherbe qui versifia plus tard pour ce prince une demande en mariage, ne mit point dès-lors sa muse à contribution pour le fêter.

Un an ne s'était pas écoulé, qu'Henry III qui, maintes fois dans ses lettres officielles, avait reconnu la fidélité de notre ville à la cause royale, fut frappé, au camp de St.-Cloud, d'un coup de couteau par Jacques Clément; et, chose remarquable et curieuse, c'est une circulaire portant une de ses plus fermes et plus belles signatures, qui donne aux échevins de Caen des détails sur les circonstances du régicide. Il y conçoit l'espérance d'une prompte guérison, lorsque bientôt il succombe à sa blessure. Henry IV aussitôt annonce son avénement au trône par droit de naissance, et MM. Malherbe et de Digny sont au nombre des notables de la ville que, le 13 décembre 1589, l'autorité convoque en la demeure du lieutenant-général, pour ouïr la lecture des lettres du nouveau roi : le père et ses fils n'étaient donc pas regardés comme des partisans de la Ligue. Deux ans plus tard, Malherbe composait des stances pour le duc de Montpensier qui demandait en mariage la princesse de Navarre, sœur d'Henry IV. Ce fait nouveau ne confirme-t-il pas l'opinion que l'illustre poëte ne combattit jamais la cause qu'il appelait la bonne et légitime; quoique, avant l'abjuration du monarque, on pût en toute conscience soutenir les intérêts religieux de la Ligue; car la foi catholique pouvait s'effrayer de l'avénement au trône d'un prince protestant. Cependant vous voyez Malherbe composer des vers pour François de Bourbon qui aspire à la

Digitized by Google

main de la sœur d'Henry IV ; vous l'entendez ensuite chanter l'un des lieutenants du monarque, le duc de Guise, à l'occasion de la réduction de Marseille à l'obéissance royale, et lui consacrer notamment ces deux strophes :

Cet effroyable colosse,
Casaulx, l'appui des mutins,
A mis le pied dans la fosse
Que lui cavoient les destins.
Il est bas le parricide :
Un Alcide, fils d'Alcide,
A qui la France a prêté
Son invincible génie,
A coupé sa tyrannie
D'un glaive de liberté.

Déjà tout le peuple more
A ce miracle entendu ;
A l'un et l'autre Bosphore,
Le bruit en est répandu :
Toutes les plaines le savent
Que l'Inde et l'Euphrate lavent :
Et déjà, pâle d'effroi,
Memphis se pense captive,
Voyant si près de sa rive
Un neveu de Godefroi.

Dès l'année 1593, M^me^. de Malherbe était retournée en Provence, tandis que son mari n'y revint que deux ans après. On ne peut expliquer cette séparation momentanée que par une raison étrangère à leur union qui ne paraît avoir été altérée en aucun temps.

La muse de Malherbe était déjà connue avantageusement à Caen; car il fut prié, le 9 juin 1593, de

Digitized by Google

composer des vers en l'honneur de la princesse Catherine de Navarre, sœur du roi Henry IV, qui devait bientôt faire son entrée en cette ville. Ce n'était qu'une devise ou inscription, destinée à décorer les pièces d'architecture qui devaient être montées à la porte Millet et à la porte de l'hôtel où devait résider la princesse, comme l'indique la délibération qui fut, le même jour, prise par les échevins (1).

Ce fut en l'année 1595 que Malherbe rejoignit son épouse, en laissant sa fille Jourdaine aux soins du vieux conseiller, son père. C'était en cette année-là que le duc de Guise avait été nommé gouverneur de Provence. Malherbe retournait à Aix tenter la fortune. Suivit-il le prince dans son expédition contre Marseille, dont le consul Casaulx fut cinq ans le maître? Un quatrain qui fait partie des fragments d'une ode à Henry IV, en l'an 1596, révèle au moins les sentiments politiques de l'auteur :

> Casaulx, ce grand Titan qui se moquait des cieux,
> A vu par le trépas son audace arrêtée,

(1) « Sur l'avertissement que M. de la Verune avoit reçu, le 9 « juin 1593, que Madame, sœur du Roi, devoit de bref venir en « ceste ville, pour aviser aux choses concernant sa reception et « entrée en ceste ville, a esté appellé M^e^. Josué Gondouin, lequel « a esté prié de penser quelque invention d'architecture propre et « gentille, pour parer la porte Millet et la porte de son logis, et « qu'il en vienne rapporter demain, en ce lieu, à sept heures. « Seront priés MM. Desprez, Mont-Bernard et Malherbe de trouver « quelques gentilles inventions et quelques vers françois pour l'ap- « plication d'icelle, et les rapporter à demain en ce lieu. » Registre XXXII, p. 86.

Digitized by Google

Et sa rage infidèle, aux étoiles montée,
Du plaisir de sa chute a fait rire nos yeux.

Nous ne croyons pourtant pas que Malherbe ait jamais approuvé sans restriction la conspiration de Libertat qui tua le consul Casaulx dans un piége qu'il lui avait tendu; car son action fut, à vrai dire, un assassinat auquel d'odieux éloges furent donnés, sans compter une gratification de cent mille écus que reçut Libertat avec le titre de viguier de Marseille. Nous aimons mieux penser que Malherbe félicitait seulement cette ville d'être rentrée sous l'obéissance du pouvoir légitime. Nous voudrions aussi effacer des stances qu'il composait à la même époque, je ne sais pour quelle dame, personnage réel ou idéal. Des maximes d'une morale relâchée, comme celle-ci :

Ces vieux contes d'honneur, invisibles chimères,
Qui naissent aux cerveaux des maris et des mères, etc.,

ne vont pas à ce poëte généralement sérieux et réservé. Mais quoique franchement catholique au fond, Malherbe était quelquefois païen dans la forme, et pouvait dire, à l'exemple d'Ovide :

Vita verecunda est, Musa jocosa mihi.

Les traits de folle imagination étonnent surtout dans cet homme grave qui défendait ses intérêts comme un docteur en droit, qui faisait rendre au procureur Duloup des comptes de clerc à maître, comme l'eût fait un avocat normand, et qui, en un mot, pourrait de temps en temps passer pour un homme de robe longue, habitué à l'argo de la chicane et aux subtilités de la dialectique. Il faut le voir, dans l'*Instruction à*

Digitized by Google

son fils qu'il rédigeait neuf ans plus tard, employer les mots techniques du droit, et donner le détail des procès qu'il eut à soutenir, à l'occasion du placement des deniers dotaux de sa femme. En homme d'ordre, il mentionne ses emprunts et les remboursements qu'il a faits. On citerait peu de poëtes d'une aussi régulière exactitude et d'une administration aussi exemplaire.

Au mois d'août 1598, il revenait en Normandie revoir ses vieux parents et sa fille alors unique qu'il leur avait confiée, car il avait perdu son fils aîné, dès son premier voyage au pays natal. Il ne tarda pas à perdre aussi sa fille qui mourut chez son aïeul d'une maladie épidémique. La lettre où il annonce à sa femme la nouvelle de la mort de cette fille chérie, fait montre d'un peu trop de rhétorique et de manie d'esprit, au milieu d'une grande douleur. Toutefois, nous la reproduisons ici presque entière, ne fût-ce que pour faire taire la critique qui reproche à Malherbe son insensibilité :

« J'ay bien de la peine à vous escrire ceste lettre, « mon cher cœur, et je m'assure que vous n'en aurez « pas moins à la lire. Imaginez-vous, mon âme, la plus « triste et la plus pitoyable nouvelle que je sçaurois « vous mander, vous l'entendrez par ceste lettre. Ma « chere fille et la vostre, nostre belle Jordaine, n'est « plus au monde. Je fonds en larmes en vous escrivant « ces parolles, mais il faut que je les écrive, et faut, « mon cœur, que vous ayez l'amertume de les lire... « Je m'estois proposé de vous consoler, mais comment « le ferois-je, estant désolé comme je suis? Recevez « cet office d'un autre, mon cœur, car, de moy, je ne

Digitized by Google

« puis si peu me représenter cest objet et me resouvenir « que je n'ay plus ma très-chère fille, que je ne perde « toutes les considérations qui me devroient donner « quelque patience, et ne haysse tout ce qui me peut « diminuer ma douleur. J'ay aymé uniquement ma fille; « j'en veux aymer le regret uniquement... Mais que « fais-je, ma chère âme; je me devrois contenter de ne « vous consoler point, sans vous donner par ces discours « si tristes et si mélencoliques, sugect de vous attrister « dadvantage. A la nouveauté de cest accident, un de « mes plus profonds ennuys, et qui donnoit à mon âme « des atteintes plus vives et plus sensibles, c'estoit que « vous n'estiez avecques moy pour m'ayder à pleurer « à mon aise... Pleust à Dieu, mon cher cœur, que cela « eust esté! je serois rellevé de ceste peine de vous « escrire de si deplorables nouvelles, etc. »

Dans cette année 1599 où il avait lui-même si grand besoin de consolation, il écrivait des vers de condoléance à une dame Lévêque, d'Aix, sous le nom de Caritée, à l'occasion de la mort de son mari; il adressait les stances célèbres à Duperrier qui, comme lui, venait de perdre sa fille. Dans cette poésie tiède, le père a disparu; on ne rencontre plus que le poëte-philosophe, la théorie étant toujours plus facile que la pratique du stoïcisme. C'est dans l'épître de Malherbe à sa femme qu'il faut juger son cœur, et non dans des stances faites de commande et de sang-froid, sur un sujet quelquefois idéal, traité d'avance, corrigé et rajusté, selon les besoins du moment, comme la *Consolation* à Duperrier qui sortit du moule de celle à Cléophon. Malherbe était un second Paraclet; il

Digitized by Google

consolait en prose la princesse de Conti sur la mort de son frère, dans une épître de trente pages, que Godeau, évêque de Vence, regardait comme un chef-d'œuvre, et où l'on trouve des raisonnements tels que celui-ci : « Que ne dites-vous, comme il est « très-veritable, que M. votre frere ayant à mourir, « a esté bien heureux de rencontrer une mort qui « l'ait exempté d'estre cinq ou six mois dans un lit, « à souffrir, outre la rigueur de son mal, l'importunité « des remedes que l'on eust inutilement essayez pour « le guerir? » Il consolait aussi en prose la marquise de Montlor, son cousin Malherbe du Bouillon et M. de Termes, frère du duc de Bellegarde; il consolait en vers le président de Verdun, trois ans après que celui-ci avait perdu sa femme et qu'il était remarié; il consolait la reine Marie de Médicis, l'académicien Colletet et plusieurs autres. Et quoique l'on puisse gloser sur tant de consolations, force est d'avouer que, par la *Consolation* à Duperrier, Malherbe prenait rang parmi les grands poëtes; il avait mis au jour deux strophes dont l'une est le type de l'élégance et de la délicatesse du langage, et l'autre celui de la beauté de l'image jointe à la pensée philosophique (1).

(1) Ronsard avait dit de Cassandre :

Quand en avril, par l'herbe la plus tendre,
Elle va, fleur, mille fleurs ravissant.

Mais les deux vers si connus :

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin,

sont incomparablement supérieurs non seulement par la forme, mais par le fond de la pensée. Ils portent l'empreinte d'une mélancolie profonde, à l'occasion de la courte existence de tout ce qui est beau sur la terre.

Digitized by Google

A quelque temps de là, au mois de décembre 1599, lesté d'un assez léger bagage poétique, Malherbe rentrait à pleines voiles dans sa bonne ville d'Aix, à l'occasion du passage de Marie de Médicis qui devait avoir lieu quelques mois plus tard. On sait qu'Henry IV, après avoir fait déclarer son mariage nul avec Marguerite de Valois, épousa par procureur à Florence la fille de François de Médicis, grand-duc de Toscane, le 5 octobre 1600. Or, cette princesse arriva à Marseille, le 3 novembre suivant, et, quelques jours après, Malherbe lui présentait une ode à son passage à Aix. C'est à cette ode qu'il dut sa fortune et une grande partie de sa gloire, c'est de là que naquit sa haute renommée littéraire. Cinq ans devaient pourtant se passer, avant qu'il reçût quelque récompense de son mérite poétique et fît son entrée à la cour, en cet âge d'or des poëtes.

C'est le cardinal Duperron qui, le premier, porta sur Malherbe le jugement qui devait être confirmé par un critique plus compétent et plus influent, au XVII^e^. siècle. Henry IV ayant un jour demandé au prélat s'il faisait encore des vers, celui-ci lui répondit : « Que « depuis que Sa Majesté lui faisoit l'honneur de l'em- « ployer dans ses affaires, il avoit abandonné cet « exercice, et que d'ailleurs il ne falloit plus que qui « que ce soit s'en mêlât après un gentilhomme de « Normandie, établi en Provence, nommé Malherbe, « qui avoit porté la poésie françoise à un si haut point, « que personne n'en pouvoit jamais approcher. » Ce témoignage impartial et désintéressé fait honneur à Duperron qui fut aussi un enfant illustre de la Normandie. Son éloge pourtant eût été une semence

Digitized by Google

perdue, sans une circonstance heureuse qui força Malherbe de se rendre à Paris, en l'année 1605. Il n'était pas encore, comme il le dit plus tard, *dans cet âge penchant, où le peu de lumière est si près du couchant;* il avait à peine passé le demi siècle. Vauquelin des Yveteaux était alors précepteur du Dauphin; il rappela le nom de son compatriote à Henry IV qui le manda au palais. Aussi, plus tard, Malherbe se vantait-il d'avoir été appelé à la cour, sans avoir fait aucune démarche pour s'y produire. « Il y a en ce mois où « nous sommes, écrivait-il à Racan, le 10 septembre « 1625, justement vingt ans que le feu roy (Henry « IV) m'envoya quérir par M. des Yveteaux, me « commanda de me tenir près de luy, et m'asseura « qu'il me feroit du bien. » Et remarquez avec quelle fierté il repousse toute idée de faire une démarche ou seulement une demande qui humilierait son amour-propre, lors même qu'elle devrait améliorer sa fortune : « La nécessité est forte, écrit-il une autre fois « à l'évêque de Mende, mais elle ne l'est pas assez « pour me faire faire une seconde prière à un homme « à qui la première n'a de rien servy. Il me pouvoit « faire du bien; je luy pouvois donner des louanges. Il « me semble que ce qu'il eust eu de moy valoit bien ce « que j'eusse receu de luy. Puisqu'il ne l'a pas voulu, « il le faut laisser là. Me voilà dechargé d'une grand'- « peine. »

Malherbe ne rêva pourtant toute sa vie que la pension d'homme de lettres, et Vauquelin des Yveteaux lui reprochait, avec quelque brutalité, de demander l'aumône le sonnet à la main. Ce précepteur de Louis XIII parlait ici fort à son aise, lui, céliba-

Digitized by Google

taire et un des mieux rentés du temps. Jusqu'à la mort d'Henry IV, Malherbe n'aurait eu qu'une existence précaire, c'est-à-dire une pension de mille livres du duc de Bellegarde qui le logea chez lui, à la recommandation du roi, l'admit à sa table et lui entretint un domestique et un cheval, s'il n'eût hérité de son père, un an environ après son entrée chez le grand-écuyer de France qu'on surnommait *M. le Grand.* Il eut bien aussi le titre de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; mais ces honneurs-là devaient être accompagnés d'un riche patrimoine pour avoir tout leur éclat. Malherbe était assez riche pour un homme de lettres et trop peu pour un homme de cour, en contact avec d'augustes personnages. Henry IV, on le sait, rétribuait le moins possible ses plus fidèles serviteurs. En vain Malherbe composait pour lui des devises, des emblèmes, et ne pouvait dire aussi haut que Régnier :

De porter un poulet je n'ai la suffisance;

en vain était-il le poëte de la cour, faisant des vers pour *Alcandre* qui les trouvait extrêmement agréables et lui renouvelait de très-belles promesses, « Dieu « sait, écrivait-il à Fabri de Peiresc, quand j'en « verrai quelque effet. » Le roi gascon s'en tint aux promesses dorées (1), et c'était là le juste prix de la seule grande faiblesse qu'on puisse reprocher à un

(1) Le roi lui avait notamment promis une pension sur la première abbaye ou le premier évêché qui vaquerait. « Cela me « tiendra encore ici quelque temps, écrivait-il; car, sans cette « esperance, j'aime trop la liberté pour m'en priver si long-temps. » Lettre XVII à Peiresc.

Digitized by Google

grand esprit. Comment la plume ne se brisa-t-elle pas dans les mains du poëte, lorsqu'elle retraçait ces trois vers qui se rapportent à la passion d'Henry IV pour la princesse de Condé?

N'en doute point, quoi qu'il avienne,
La belle Oranthe sera tienne;
C'est chose qui ne peut faillir (1).

Je suis presque marri que la vérité me contraigne de montrer, en passant, cette tache à l'habit de Malherbe; mais *amicus Plato, magis amica veritas.* Sans la franchise, quel éloge a du prix? Le poëte suait sang et eau à préconiser un illustre règne : « Vous verrez « bientôt, écrivait-il à Peiresc, près de 400 vers que « j'ai faits sur le roy. Je suis fort enthousiasmé, parce « qu'il m'a dit que je lui montre que je l'aime, et « qu'il me fera du bien (2). »

Malherbe eût aussi bien fait de chanter les bords de l'Orne qui le rappelaient, en l'année 1606, où il eut le malheur de perdre son vieux père. La lyre qui, en l'année 1604, avait redit la belle strophe suivante, n'avait point perdu ses cordes :

L'Orne comme autrefois nous reverroit encore,
Ravi de ces pensers que le vulgaire ignore,

(1) La princesse de Condé, Charlotte de Montmorency, dont Henry IV était éperdument amoureux, devait épouser M. de Bassompierre. Il le fit venir et le dissuada en disant : « Je suis resolu « de la marier à mon neveu le prince de Condé... Je donnerai à « mon neveu, qui est jeune et aime la chasse cent mille fois « mieux que les dames, cent mille francs par an pour passer son « temps, et je ne veux d'autre grâce d'elle que son affection, sans « rien prétendre davantage. » Mém. de Bassompierre, t. 1, p. 224.

(2) Lettre v au même.

Digitized by Google

Egarer à l'écart nos pas et nos discours;
Et, couché sur les fleurs comme étoiles semées,
Rendre en si doux ébats les heures consumées :
Que les soleils nous seroient courts !

Les lots et partage des maisons, terres et rentes ayant appartenu à *noble homme François Malerbe, sieur Digny*, furent, selon le vœu de la Coutume de Normandie, faits et présentés par Eléazar de Malherbe, fils puîné, le 6 juillet, et déposés, le 17 du même mois de l'année 1606, devant les tabellions de Caen, Roque et Martin, en présence des sieurs Potier et de Missy, témoins (1). Le poëte, en sa qualité d'aîné,

(1) Sur cet acte de partage que j'ai eu le hasard de découvrir dans l'étude de Me. Lavarde, notaire, à Caen, les deux frères Malherbe ont signé leur nom sans *h*. Eléazar signait ainsi son

Fac-simile de la signature d'Eléazar Malherbe, frère du poëte :

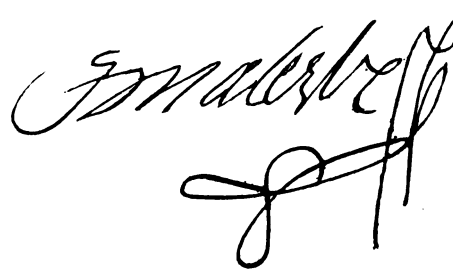

Fac-simile de la signature du poëte :

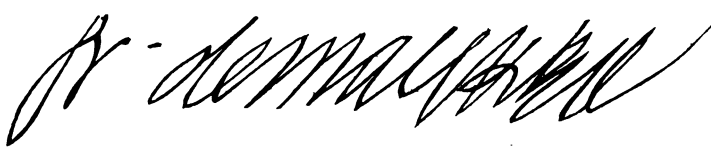

nom sur le plumitif des Assises de cette ville, de 1608 à 1612;

Digitized by Google

ayant le droit de choisie, prit le second lot, composé d'environ 70 acres en terres labourables, prés, plants et jardins, situés en la commune de Missy, aux fontaines du Digny et au hameau des Forges. De plus, il eut en partage la maison, avec cour et jardin, occupée par feu son père, en la paroisse de St.-Etienne, près la Belle-Croix, à l'angle de la rue Costy, maintenant rue de l'Odon, et de la Grand'rue, aujourd'hui rue Notre-Dame. A ce lot étaient ajoutées quelques faibles rentes en argent, bled et orge, et des faisances de peu d'importance. Les rentes passives à sa charge, tant pour les légitimes de ses sœurs que pour d'autres causes, ne s'élevaient qu'au total de 163 livres 10 sols par an, sauf à supporter pour sa part le douaire de sa mère qui vécut jusqu'au 21 novembre 1613, où elle avait atteint sa 82e. année. « C'étoit, dit le « docteur de Cahaignes, son contemporain, une « femme de mœurs exemplaires et patriarcales. »

Malherbe n'avait donc pas trop à se plaindre de son étoile, et si, notamment dans une de ses lettres à Louis XIII, il supposait sa famille pauvre et ruinée,

je crois qu'il conserva cette orthographe jusqu'à la fin de sa vie. Il écrivait son nom à l'italienne; son frère aîné crut devoir l'écrire à la latine, à partir de l'année 1610, peut-être lorsqu'une épigramme où il était désigné sous le nom de *mala herba*, fut lancée contre lui par un partisan du poëte Ronsard. Richelet, dans son *Tombeau de sainte Marthe*, a donné le quatrain qui contient ce jeu de mots :

Hoc tamen, hoc unum est sanctis quod manibus optem
Aggeribusque tuis, ut vernus semper inumbret
Flos tumulum, palmæque illum diadema coronet,
Laurusque, et *mala* te nunquam premat *herba* sepultum.

Digitized by Google

c'était d'une pauvreté relative qu'il entendait parler; c'était une forme de style employée pour éveiller l'intérêt et provoquer la munificence royale. Il était passé maître en cet art qu'un jour il enseignait à une de ses parentes, en l'exhortant à lui envoyer pour M^me^. de Longueville, *une lettre où elle feroit bien la piteuse* (1).

Malherbe ne tarda pas à retourner *en ses quartiers*, selon son expression : deux ou trois de ses pièces de vers en font foi. Tantôt il habitait Paris qu'il appelle *une douce demeure* (2), tantôt il résidait à Fontainebleau, « en la chambre que vous savez, où je suis « accommodé comme un prince, » écrivait-il au conseiller Peiresc (3). C'est de cette année 1606, que date l'origine de sa correspondance avec ce savant magistrat auquel il donnait des détails sur ce qui se passait à la cour. Il y a, comme dans toutes les lettres familières et confidentielles, du remplissage, des *nigeries*, selon le mot de l'auteur. Mais cette correspondance a un mérite réel, et l'*Abrégé de l'histoire de France* par M. Michelet aurait été plus conforme à la vérité, si l'auteur, à l'occasion du régicide de Ravaillac, eût consulté notamment la LXII^e^. lettre de la collection qui rectifie ce que Malherbe avait mandé lui-même sur le compte des prédictions d'un nommé Labrosse (4). Ses récits n'ont aucun caractère

(1) Lettre V du porte-feuille de Baluze, *à sa belle et chère cousine.*

(2) Lettre XVI à Peiresc.

(3) Lettre III au même.

(4) Lettre LXII à Peiresc. « Je vous avois mandé que Labrosse

Digitized by Google

politique; on voit qu'il n'est point initié aux grands secrets de cour, et qu'il n'aperçoit à peu près que la surface des choses. Sa femme et son fils unique, Marc-Antoine, né à Aix, en la première année du XVII^e^. siècle, résidaient en cette ville, pendant qu'il habitait la capitale : de là cette correspondance suivie avec un ami fidèle, sur la bourse duquel il levait, de temps en temps, des tributs d'argent qu'il acquittait. Il donne à ses lettres le nom de *gazetilles*, et c'est, en effet, le nom qui leur appartient. Nous reviendrons sur cette correspondance intime et curieuse, dans la partie littéraire de ce travail.

L'éloignement de ce qu'on a de plus cher au monde dépeuple et attriste les lieux les plus agréables. Aussi ne faut-il pas s'étonner que Malherbe écrive un jour de la ville qu'il habite : *Le séjour de ce malplaisant lieu de Fontainebleau.* Ce qui adoucissait l'amertume de cette séparation, c'était l'espérance, *le dernier habit dont il faut se dépouiller* (1), nouvelle image échappée à son imagination. « Je ne sais pas, dit-il, « à quel parti me fera résoudre la fortune, c'est-« à-dire si je deviendrai normand ou si je deviendrai « provençal ; car je suis combattu de beaucoup de

« avoit fait avertir le roi que le lendemain il seroit tué, ou courroit « la plus grande fortune qui se peut courir sans mourir ; mais il « n'en est rien ; celui qui l'avoit dit tout haut dans la chambre de « la reine, et qui se vantoit que Labrosse s'étoit adressé à luy, se « donnoit cette vanité, comme depuis il s'est vérifié : l'on dit qu'il « est assez coutumier de faire de semblables traits. »

(1) Lettre III extraite d'un des porte-feuilles de Baluze.

Digitized by Google

« considérations de côté et d'autre (1). . . Marc-
« Antoine vous fera voir des vers que j'ai faits
« pour le roy; il les a si exactement loués, *que je*
« *crains qu'il ne pense que nous soyons quittes : ce n'est*
« *pas là comme je l'entends;* car s'il trouve des vers
« qu'il m'a commandés de nouveau aussi bons que
« les précédents, je suis résolu de lui parler de
« *grille* (2), c'est-à-dire d'*une pension.* Il m'a tant de
« fois dit qu'il me veut faire du bien, que je crois
« qu'il ne s'offensera point de ma requête, et puis je
« la ferai accompagner de la recommandation de la
« reine, *et en ma présence*, afin que je sache à qui
« avoir l'obligation du succès (3). »

Ce monarque qu'il vantait à juste titre en disant : « Nous avons un roi parfaitement sage, et qui n'a « point de passion plus grande que l'amour de son « Etat (4)... Le roi veut être roi, et le sera tant qu'il « vivra (5), » lui commandait bien tantôt une ode et tantôt une élégie (6); mais il ne lui donnait que des remercîments pour *ses vers étincelants et de lumière et d'art* (7). Henry IV avait derrière lui un surintendant des finances qui n'eût pas donné à Desportes dix mille écus de rente pour des sonnets, et qui limitait la munificence royale. Aussi Malherbe ne parle-t-il de

(1) Lettre XVIII à Peiresc.
(2) Paraphe du roi en forme de grille.
(3) Lettre XLIV à Peiresc.
(4) Lettre XXXVIII au même.
(5) Lettre LIV au même.
(6) Lettre LV au même.
(7) Vers remarquable de Régnier.

Digitized by Google

ce ministre que peu de fois dans sa correspondance; encore est-ce d'abord avec aigreur :

« M. de Sully est en faveur plus que jamais. J'ai « été long-temps sans vouloir non pas croire, mais « ouïr cette nouvelle; mais quand je l'ai ouï dire « à des personnes qui vont au cabinet, *j'ai cru qu'il « n'y avoit rien qui ne se pût faire* (1). »

Après la mort d'Henry IV, il écrit de nouveau à son ami : « M. de Sully a vu qu'il n'étoit plus ce qu'il « étoit du temps du feu roy (2). Il ne laisse pas de « se preparer à faire merveilles contre les nouveaux « pensionnaires; vous pouvez penser comme j'en suis « en alarme. Il est vrai que la reine, en me promettant « la mienne, a usé de ce mot d'*absolument;* nous « saurons dans dix à douze jours ce qui en sera. »

Quatre ans plus tard, lorsqu'une pension lui est assurée par la reine, il modifie singulièrement son langage à l'égard de l'ancien ministre d'Henry IV : « M. de Sully arriva mardi, et le lendemain de matin « il fut trouver le roy aux Tuileries, qui le reçut si « bien qu'il ne se pouvoit mieux. La reine commanda « qu'il entrât et alla cinq ou six pas au devant de luy « et luy dit : M. de Sully, vous soyez le bienvenu! « je suis bien aise de vous voir, et luy répéta ces « paroles plusieurs fois. Il n'y a ici personne qui ne « soit bien aise de sa venue, et qui ne desire qu'il « rentre au maniement des affaires (3). »

(1) Lettre XXIII à Peiresc.

(2) Lettre LXXII au même, du 23 décembre 1610.

(3) Lettre CLXV au même.

Digitized by Google

C'est ainsi que le poëte s'était quelquefois plaint de l'oubli où était tombée sa muse. Il n'en faisait pas moins chanter au duc de Bellegarde les vers les plus touchants qu'il ait jamais composés, et où il déplorait la fin tragique du roi. C'est là qu'il dit de la reine, avec un accent de vraie sensibilité :

Quiconque approche d'elle a part à son martyre,
Et par contagion prend sa triste couleur ;
Car, pour la consoler, que lui sauroit-on dire
En si juste douleur ?

Quelque soir en sa chambre apparois devant elle,
Non le sang à la bouche et le visage blanc,
Comme tu demeuras sous l'atteinte mortelle
Qui te perça le flanc :

Viens-y tel que tu fus, quand aux monts de Savoie
Hymen en robe d'or te la vint amener ;
Ou tel qu'à Saint-Denis, entre nos cris de joie,
Tu la fis couronner.

A partir de cette mort cruelle et inattendue, la vie de Malherbe entre dans une nouvelle phase, et la régente du royaume se charge d'accomplir les promesses du feu roi, son époux, en assurant d'abord au poëte une pension de 1,500 livres, qu'elle augmenta deux ou trois ans après. « J'ai fait voir à la reine, « écrit-il à Peiresc, au mois de juin 1613, les devises « que j'ai faites pour elle ; elle les a trouvées fort à « son goût, ce que je crois pour ce qu'elle l'a dit, « *mais encore plus pour ce qu'elle m'a augmenté ma « pension de cent écus.* » C'est vers la fin de cette année 1613, qu'il perdit sa respectable mère. La reine lui envoya un de ses officiers lui faire ses compliments

Digitized by Google

de condoléance, auxquels il répondit : « Qu'il ne « pouvoit se revancher de l'honneur que lui faisoit « la reine, qu'en priant Dieu que le roy son fils pleurât « sa mort aussi vieux qu'il pleuroit celle de sa mere. »

Malherbe fut reconnaissant des dons et des attentions de la reine : « Notre reine, écrivait-il, n'a pas « seulement la prudence du feu roy, mais elle en a « encore la bonne fortune (1). » Une autre fois il écrivait : « Je ne vois point d'orage de ce côté-là « (les protestants), ni d'ailleurs; nous avons Dieu « pour nous, et sommes gouvernés par une très-bonne « et très-sage reine (2). » Il chanta les heureux succès de sa régence, et en son honneur il composait ces beaux vers :

C'est en la paix que toutes choses
Succèdent selon nos désirs;
Comme au printemps naissent les roses,
En la paix naissent les plaisirs;
Elle met les pompes aux villes,
Donne aux champs les moissons fertiles,
Et de la majesté des lois
Appuyant les pouvoirs suprêmes,
Fait demeurer les diadèmes
Fermes sur la tête des rois.

Il resta attaché au service du duc de Bellegarde, jusqu'à ce que l'âge le forçât à la retraite. Alors il se mit en chambre garnie, mais assez mal meublée, où il trônait au milieu de ses disciples et de ses amis. Il

(1) Lettre XCVI à Peiresc.
(2) Lettre LXXXI au même.

Digitized by Google

s'y trouvait fort à l'aise, car il écrivait à Racan : « Pour l'hiver, je suis d'advis que nous le passions « à Paris. C'est un lieu où toutes choses me rient. « Mon quartier, ma rue, ma chambre, mon voisinage « m'y appellent et m'y proposent un repos que je ne « pense point trouver ailleurs. Quand j'estois jeune, « le goust de la jeunesse m'y eust ramené ; mais à « d'autres saisons d'autres pensées. Ce n'est plus à « un homme de mon âge à chercher les plaisirs; « quand il les chercheroit, il ne les trouveroit pas. « Il luy doit suffire de n'estre point dans les incom- « moditez (1). »

Tout vieux qu'il était, il montrait un courage juvénile : « Si le roy s'en retourne, écrivait-il à son « cousin, me voilà prest à le suivre, et s'il demeure, « prest à demeurer auprès de luy. Je ne pense pas « estre plus heureux sous le fils que j'ay esté sous le « pere; mais il n'importe. Le temps que j'ay à vivre « est si peu de chose, que je ne dois pas faire diffi- « culté de le hasarder. » Il s'agita jusqu'à la fin de sa vie pour rendre sa condition meilleure. A la mort d'Henry IV, il se tourne vers la reine, comme devant le soleil levant. Il fait fructifier sa maxime que « la monnoye dont les petits payent les bienfaits « des grands, c'est la gloire. » Il écrit au cardinal de Richelieu pour lui recommander sa vieillesse et sa mauvaise étoile (2); il prie un autre prélat de

(1) Lettre XIII du 10 septembre 1625, liv. II. Edit. Ménage, avec remarques de Chevreau.

(2) Lettre I, liv. II, ibid.

Digitized by Google

le recommander au cardinal *qui avait promis de faire ses petites affaires* (1). Il dit ailleurs que « sa fortune « est un monstre qui ne mourra jamais, ou mourra « de la main de cet Hercule (2). » Il ajoute : « Mgr. « le cardinal m'a promis toute sorte de faveurs; vous « pouvez penser si j'en dois espérer bonne issue : « sitost que j'en serai hors, je m'en vais luy rendre « en rime ce qu'il m'aura presté en prose. Je suis « vieux et, par conséquent, contemptible aux Muses « qui sont femmes; mais en son nom, je crois que je « ne leur demanderai rien qu'elles ne m'accordent. « Il a esté cinq ou six jours à Grosbois; il en revient « demain; il se porte bien, grâces à Dieu. Vous « pouvez penser comme je prie pour un homme qui « m'a dit qu'il veut faire toutes mes affaires (3). » Et lorsqu'il écrivait ces mots à l'endroit du grand distributeur des grâces royales, il avait reçu, quelques années auparavant, un bienfait signalé du monarque; car, le 30 juin 1617, Louis XIII lui avait fait don des places de vingt-deux maisons à bâtir dans l'enclos de la darsine du port de Toulon (4), et de salines dans un lieu appelé Castigneau. Ces deux concessions importantes n'empêchaient pas le cours de la pension

(1) Lettre III, ibid.

(2) Ibid.

(3) Lettre CCXIV à Malherbe du Bouillon, du 19 décembre 1626.

(4) L'emplacement seul concédé à Malherbe vaudrait aujourd'hui un million de francs. Il paraît que les salines n'existent plus depuis long-temps. Le fait de donation relatif aux salines m'a été attesté par M. Dufeugray qui a été plusieurs années sous-préfet à Toulon, et qui a pris connaissance du titre de concession au profit de Malherbe.

Digitized by Google

de 1,800 livres, ni les gratifications accidentelles, comme une de 500 écus qu'il reçut pour un sonnet au roi (1). Aussi n'est-on point surpris que, dans sa reconnaissance, il s'écrie : « Dieu garde nos rois, et « fasse tomber les malheurs du siècle sur autres têtes « que sur celles qui nous sont si chères (2) ! » On est plus étonné qu'il demande encore que, dans le don qui lui avait été fait d'un certain nombre de places à bâtir, on employât le droit de *lods et ventes*, afin que la gratification fût entière (3).

Plus il avançait en âge, et moins il songeait à revenir en Normandie, *d'où il vouloit retirer le peu qu'il y avoit* (4). Il est vrai que les procès qu'il y soutenait ne l'y attiraient que par contrainte : « Je suis icy, « écrivait-il à Duperron, accroché encore pour quel- « ques jours à deux ou trois méchans procez, et « n'attends que d'avoir trouvé quelque fil à ce laby- « rinthe pour m'en retourner en nos quartiers (5). « Je suis bien malheureux, écrivait-il plus tard à « Patris, conseiller au Bailliage et poëte distingué; « mais je ne pense pas estre au point de ne pas trouver « un ami qui m'aide à me dépouiller. Quand cela « seroit, je ferai passer ma rente par décret, pour « couper racine aux craintes imaginaires. Un Normand « ne pense pas estre bien fin, s'il ne forme des

(1) Lettre XXXIII, du 28 février 1624, au même.

(2) Lettre CXCII à Peiresc.

(3) Lettre II, porte-feuille de Baluze.

(4) Lettre à son cousin du Bouillon, extraite du porte-feuille de Baluze.

(5) Lettre II, liv. II, à l'évêque d'Evreux; édit. Ménage.

Digitized by Google

« difficultez en une affaire où il n'y en a point. Le « texte a beau être clair, il y veut des gloses, et « Dieu sçait quelles (1). »

C'est en l'année 1627 où il écrivait cette lettre, qu'il eut le malheur de perdre son fils unique, tué en duel par Charles de Fortia de Piles. Tout porte à croire que ce jeune homme qui était sur le point d'entrer au Parlement de Provence, à titre de conseiller, avait été le provocateur (2). Il fut tué à quatre lieues d'Aix, où son corps fut rapporté et inhumé dans l'église des Pères Minimes de cette ville. Malherbe, prétendant que son fils avait été assassiné, écrivit à l'archevêque d'Aix, le 2 janvier 1628 : « L'Eglise qui abhore le sang, doit abhorer les san- « guinaires, et vous ne favoriserez pas l'impunité de « ceux qui ont répandu le sang de mon povre fils. »

Cependant le roi était occupé au siége de la Rochelle. « Dieu veuille, écrivait alors Malherbe, que « bientôt je vous mande la prise de la Rochelle! Le « roy me dit qu'il n'avoit jamais vu de si beaux vers « que ceux que je lui avois donnés : je lui dis que « j'en allois faire pour la prise de la Rochelle qui « seroient encore meilleurs; il me dit que je le fisse. « Voilà de la besogne pour moi (3). »

Malherbe, en effet, ne s'était pas trompé, et l'ode

(1) Lettre IX, du 30 mars 1627, extraite du porte-feuille de Baluze.

(2) Voir les *Recherches biographiques sur Malherbe* par M. Roux Alpheran.

(3) Lettre dernière à Peiresc, du 3 avril 1628.

Digitized by Google

prophétique sur la prise de ce boulevard des protestants, est une de ses plus belles pièces lyriques : ce fut le chant du cygne. Le cardinal de Richelieu à qui elle avait été adressée, y répondit : « Je prie Dieu « que d'icy à trente ans, vous nous puissiez donner « de semblables témoignages de la verdeur de vostre « esprit, que les années n'ont pu vieillir qu'autant « qu'il falloit pour l'espurer entièrement de ce qui « se trouve quelquefois à redire à ceux qui ont peu « d'expérience (1). »

Cependant, Malherbe ne perdait pas de vue la poursuite judiciaire contre ce qu'il appelait les assassins de son fils, qu'il *vouloit mettre*, disait-il, *le plus avant qu'il pourroit dans le chemin de grève.* « Ma « cause est bonne, ajoutait ce père irrité; je com- « battray partout et vaincray partout avec l'ayde de « Dieu, fût-ce dans Jérusalem et devant les douze « lignées d'Israël (2). » Non seulement il adressa une plainte en forme à Louis XIII sur ce malheureux événement qui le privait *d'un fils qui fut si brave et qu'il aima si fort;* mais encore il fit le voyage de la Rochelle, pour présenter lui-même sa supplique au roi qui n'y eut aucun égard, et laissa le vieux gentilhomme, tout désespéré, s'en revenir avec le germe d'une maladie qui devait bientôt le conduire au tombeau. Le roi n'avait, en effet, rien à décider dans

(1) Lettre tirée des *Archives des affaires étrangères*, et publiée dans le *Journal des savants de Normandie.*

(2) Lettre sans suscription, mais probablement écrite à Scipion Duperrier, avocat célèbre au Parlement de Provence, et fils de François Duperrier, ami de Malherbe.

Digitized by Google

cette affaire, du ressort de la justice qui, malgré les plaintes de Malherbe et de sa femme, ne condamna le meurtrier qu'au paiement d'une somme de 800 livres, destinée à une fondation pieuse. Elle considéra ce duel comme une rencontre malheureuse et excusable. Dès l'année 1622, en effet, Marc-Antoine avait eu une querelle avec de Piles que Malherbe qualifie de *petit officier*, et avait été envoyé par son père en Normandie, attendre le pardon général des duels, à l'occasion du mariage de Madame Henriette, fille d'Henry IV, avec Charles I^er^., roi d'Angleterre. Au mois de juin 1627, de Piles ayant épousé Marguerite de Covet, fille du premier président du parlement de Provence, et des fêtes ayant probablement lieu à Aix et dans les terres de la famille de la mariée, le fils de Malherbe eut, à cette occasion, la vive altercation dont l'issue fut si fatale. Il semble que ce jeune homme n'eut pas de témoins de son côté, ce qui fut pour son père le principal chef d'accusation d'assassinat articulé contre le meurtrier (1). Aussi écrivait-il, quelques jours avant de décéder lui-même : « Mes « parties adverses se vantent d'avoir eu leur grâce. « Je les attends à l'enterinement de leurs lettres. « Peut-être s'imaginent-ils que mon âge me fera « craindre les incommoditez d'un si long voyage; « ils se trompent : la même cause qui m'a fait mes- « priser l'esté, me fera mespriser l'hyver. Les fortes

(1) Tallemant des Réaux donne les détails suivants sur la mort du fils de Malherbe : « Voici comme ce pauvre garçon fut tué. « Deux hommes d'Aix ayant querelle, prirent la campagne ; « leurs amis coururent après; les deux partis se rencontrèrent en « une hôtellerie ; chacun parla à l'avantage de son ami. Le fils de

Digitized by Google

« affections ne trouvent rien qui les arreste (1). » Il avait même un instant conçu le projet de provoquer en duel le meurtrier de son fils, et aux remontrances qu'on lui faisait sur l'inégalité d'âge entre son adversaire et lui, il répondait : « Ma vieillesse est pour « moi une raison d'engager le combat, car je risque « un denier contre une pistole. » Vingt-deux jours après avoir écrit la lettre énergique dont nous venons de faire mention, et qui prouve à la fois son affection et son courage, Malherbe, ayant reçu les sacrements de l'Eglise, mourut à Paris, le 16 octobre 1628, assisté de François d'Arbaud de Porchères, cousin de sa femme, qui l'avait soigné dans sa courte maladie. Malherbe lui légua la moitié de sa bibliothèque. C'était un de ses disciples chéris, auquel il remit, en mourant, le soin de faire imprimer ses œuvres, *tant en prose qu'en poésie.* Il avait institué légataire de ses autres biens, Vincent de Boyer, petit-neveu de sa femme, déshéritant ainsi sa propre famille, contre laquelle il avait plaidé (2). Il fut inhumé dans l'église de St.-Germain-l'Auxerrois.

« Malherbe était insolent, les autres ne le purent souffrir, ils se « jetèrent dessus et le tuèrent. Celui qu'on accusoit s'appeloit Piles. « Il n'étoit pas seul sur Malherbe, les autres l'aidèrent à le dé- « pêcher. » *Mémoires*, tom. I, p. 192.

(1) Lettre XII et dernière de la collection de Baluze, à M. le Gros, le 24 septembre 1628.

(2) L'illustre poëte laisse un seul arrière-petit-neveu, chargé de conserver son nom et de s'en rendre digne, car un nom aussi célèbre est pour toute sa famille un glorieux stimulant. Ce nom, du reste, est honorablement porté par ses descendants, et nous devons à l'un d'eux, M. François-Auguste de Malherbe, ce petit

Digitized by Google

II.

Avant Malherbe, la lyre avait déjà rendu des sons gracieux, naïfs et doux, notamment sous les doigts

tableau généalogique, où ne figurent que le père, le frère et les neveux de Malherbe qui portent son nom, savoir :

François de Malherbe, écuyer, sieur de Digny,
conseiller au Bailliage et Siége Présidial de Caen,
marié à Louise Le Vallois d'Ifs.

Eléazar de Malherbe, conseiller au Bailliage et Siége Présidial de Caen, marié à Marie Lambert d'Ouville.	François de Malherbe, gentilhomme de la chambre du Roi, poëte illustre, marié à Madeleine de Carriollis.

Eléazar de Malherbe, deuxième du nom,
conseiller audit Bailliage,
marié à Madeleine Allain.

Jacques de Malherbe,
marié à Marie-Anne Barbey.

Simon-Jacques de Malherbe, sieur d'Allemagne,
marié, en premières noces, à Louise-Marguerite Eurry,
et, en secondes noces, à Françoise-Michel de Lavaley.

Jaques-François de Malherbe,
issu du second mariage de Simon-Jacques,
marié à Marie-Jeanne-Thérèse de Clinchamps.

Gustave-Eléazar de Malherbe, marié à Marie-Justine-Armande de St.-Aignan.	François-Auguste de Malherbe, marié à Louise Le Harivel de Flagy, propriétaire en la commune d'Allemagne, près Caen.
Tancrède-Eléazar de Malherbe et trois filles.	Marie-Juliette-Augustine, de Malherbe.

Digitized by Google

de Charles d'Orléans, de Martial d'Auvergne, de Clément Marot et de la belle cordière, Louise Labbé, au talent saphique; mais elle n'avait encore fait ouïr aucun accent noble, élevé, soutenu, digne en un mot du chant héroïque.

Ronsard avait eu la fantaisie de hérisser de mots scientifiques et hybrides, une langue qui s'était jusque-là montrée simple et piquante, dans la prose gauloise de Rabelais et de Montaigne, et dans la poésie originale de Marot. Ce pédantisme malencontreux, cette érudition inopportune parvint à séduire deux ou trois générations sans goût; on crut à la possibilité du calque, et non pas de la seule imitation des grâces littéraires d'Athènes. C'était toute une révolution d'idées, de grammaire et de syntaxe, c'était le chaos dans la poésie, qu'amenait Ronsard avec ses pastiches d'érudition grecque et italienne. Déjà le mal s'enracinait, et le savant, mais maladroit pétrarquiste détrônait le goût littéraire et propageait son école. Vainement la partie saine de la société repoussait son idée révolutionnaire. Il fallait qu'un esprit droit et ferme relevât l'art penchant et menacé de ruine, et personne n'arborait encore un autre drapeau. Desportes et Bertaut résistaient, il est vrai, aux suggestions du fougueux novateur; mais ils avaient l'haleine trop courte pour entreprendre et soutenir la réaction littéraire : ils étaient, en effet, de ces écrivains à moyenne vue ou de ces esprits de médiocre portée, qui sont plutôt nés pour rester disciples que pour devenir maîtres. La résolution, la foi seule accuse le génie, et leur muse sans nerf et sans précision, était

Digitized by Google

timide, quoique assez réglée ; elle ne possédait ni la science du rhythme et de l'harmonie, ni surtout l'enthousiasme, ou *ces ailes de flamme* qui, selon la vive image de J.-B. Rousseau, *ravissent une âme au céleste séjour*. On attendait un rénovateur ; *enfin Malherbe vint*, et des accents dignes de l'ode se firent entendre pour la première fois.

Le premier, en effet, il prit avec mesure et sagesse le ton solennel qui convient à la poésie lyrique, et joignit au bon sens, à l'à-propos des idées, la pureté et l'élégance du style. Ce qui lui manqua, c'est la sensibilité qui suppose une nature tendre et expansive. Ce poëte, de la famille d'Horace qu'il aimait par dessus les autres, grave, sentencieux, positif comme lui, semble avoir sucé le même lait, à seize cents ans de distance; et, s'il eût aussi comme lui vécu dans l'âge d'or de la poésie, il aurait peut-être atteint tous ses genres de mérite. Au surplus, il lui fallut du génie pour deviner, et un grand succès pour faire adopter le mécanisme régulier de notre langue qui, à l'instar de notre politique, fut sujette à tant de vicissitudes et de révolutions. Il s'en empara en conquérant et resta maître du champ de bataille : voilà sa gloire qui est grande et qui vivra autant que la France.

L'école de Ronsard voulait qu'on fût savant et mystérieux en poésie ; c'était une secte d'initiés qu'elle organisait, et dont le langage ésotérique devait être inaccessible au vulgaire. Une langue, où les noms ne se déclinent pas et sont suivis d'un attirail d'articles et d'auxiliaires, ne peut se plier aux inversions latines, et pourtant Ronsard prétend mouler le vers français

Digitized by Google

sur le vers latin. Malherbe, grammairien-poëte, entreprend la réforme de ce système d'obscurité pédantesque, et n'admet comme mots français que ceux admis par le peuple. C'est aux halles et sur les ports, comme il l'apprend lui-même, qu'il étudie sa langue et se compose un style clair, châtié, précis, quelque peu raide, mais grave et élevé. Il met à la raison les révoltés, et, comme Henry IV, il triomphe des rebelles : aussi ces deux grands souverains semblent-ils se tenir la main dans l'histoire.

En vain dira-t-on que Desportes, avant Malherbe, avait déjà rappelé la muse sur les traces de Marot, dans certains vers où il dépouille l'affectation puérile qui lui est familière. Un faux ton de galanterie domine généralement dans les écrits de cet auteur, le mieux pensionné des beaux-esprits du temps; car Henry III l'enrichit d'une foule d'abbayes et de plus de dix mille écus de rente, ce dont se prévalait le satirique Régnier, qui repoussait ainsi les critiques de Malherbe et de ses partisans contre son oncle :

> Telles je les croirai, quand ils auront du bien,
> Et que leur belle muse à mordre si cuisante,
> Leur donn'ra comme à lui dix mille escus de rente.

Bertaut n'eut pas non plus la hauteur de vues et de pensées de notre auteur, ni son talent de versification, ni son art de varier le rhythme, quoiqu'il ait montré parfois plus de sensibilité dans ses vers. L'enthousiasme de Malherbe est sérieux; il n'est généralement pas accompagné de ces grâces mélancoliques et rêveuses qu'on remarque dans la poésie

Digitized by Google

spontanée. Tout avec lui est un peu tendu et trop discipliné. La grande rectitude de son esprit lui donne une exactitude vigoureuse, mais ne le rend pas aussi passionné et aussi tendre qu'on le désirerait pour sa gloire.

Le plus grand service qu'il ait rendu aux lettres, c'est d'avoir préparé l'avénement du siècle de Louis XIV et servi de guide à Corneille. Le poëte Théophile Viaud ou de Viau avait raison, lorsqu'il disait en mauvais style :

> Je ne fus jamais si superbe,
> Que d'oster aux vers de Malherbe
> Le françois qu'ils nous ont appris (1).

Il se forma lentement et progressivement, et plus il avançait en âge, plus la vigueur de son esprit semblait croître, plus l'aile de sa muse prenait d'envergure. Il n'y eut pas de point d'arrêt pour son talent ; mais ses premiers essais sont loin de mériter le titre de coups de maître. On en pourrait, du reste, dire autant de nos plus grands poëtes. De la *Nymphe de la Seine* aux chefs-d'œuvre d'*Andromaque* et d'*Athalie*, la distance est presque incommensurable. Toutefois, quoi qu'en dise Tallemant des Réaux, les commencements de Malherbe ne furent pas pitoyables, parce qu'il aurait composé deux mauvais vers qui, entre autres, lui sont échappés (2). Un de ses premiers essais, les

(1) *Biblioth.* de Viollet Leduc.

(2) Une de ses élégies débutait ainsi :

> Doncques tu ne vis plus, Généric, et la mort,
> En l'avril de tes ans, te montre son effort.

Digitized by Google

Larmes de saint Pierre (1), poëme imité de l'italien de Tansillo, renferme un petit nombre de vers qui déjà révèlent une facture supérieure, quoique la pièce soit très-défectueuse, à tous les points de vue. En parlant des enfants ou saints Innocents qui furent immolés par Hérode, il dit :

Ce furent de beaux lis qui, mieux que la nature,
. . . . . .
S'en allèrent fleurir au printemps éternel.
. . . . . .
Le soir fut avancé de leurs belles journées.

Puis, le vers et l'hémistiche qu'André Chénier admirait, font partie de la même composition :

Et d'un voile tissu de vapeur et d'orage
Couvrant ses cheveux d'or...

Jamais, d'un seul trait, l'aurore n'a été mieux peinte. Mais, en général, il y a du mauvais goût dans ce poëme, ou plutôt dans cette ébauche que plus tard l'auteur désavoua. On n'y trouve pas encore cette pureté, cette transparence, cette fermeté de style que l'exercice de son art lui fit atteindre. Cependant, cette composition, peu louable dans son ensemble, n'est pas dépourvue de beautés de détail.

L'éloge d'Henry III offre des fleurs de style dans ces vers-ci :

(1) Lorsque Malherbe eut saisi l'idée du beau, ses *Larmes de saint Pierre* lui déplurent au point qu'il refusait de s'en avouer le père. C'est ce que Racan et Guyet avaient plus d'une fois assuré à Ménage.

Digitized by Google

. . . Tant d'ennemis à tes pieds abattus,
Pâles ombres d'enfer, poussière de la terre,
Ont connu ta fortune....

Saint Pierre, ce glorieux repentant qui soupire *sur la nuit où son cœur s'est plongé;* ce disciple contrit qui voudrait *écouler sa vie en un fleuve de larmes,* s'exprime quelquefois en termes choisis et dignes du Prince des Apôtres. Il se plaint de la vie qu'il apostrophe de cette manière :

On voit par ta rigueur tant de blondes jeunesses,
Tant de riches grandeurs, tant d'heureuses vieillesses,
En fuyant le trépas au trépas arriver;
Et celui qui, chétif, aux misères succombe,
Sans vouloir autre bien que le bien de la tombe,
N'ayant qu'un jour à vivre, il ne peut l'achever!

Mais, par contre, souvent la muse de Malherbe n'est qu'aux rudiments de l'art, quoiqu'on applaudisse à ces autres vives et chaleureuses paroles de l'Apôtre, qui se souvient de la Montagne et des saints lieux qu'il a visités avec le Sauveur :

. . . . . Pas adorés de moi,
Vous avez une odeur de parfums d'Assyrie.

La nuit, il se lamente,

Et vivantes sans fin ses angoisses demeurent.

Le jour renaît,

Et déjà devant lui les campagnes se peignent
Du safran que le jour apporte de la mer.

Le jour grandit, *sa parole se lasse*, et le remords

Témoigne assez le mal qui n'a point de *témoin*.

Digitized by Google

Cette courte analyse a pour but de mettre en relief quelques-unes des beautés peu nombreuses de cette pièce imparfaite, mais non pas indigne d'attention. Du reste, nous qui n'avons pas assisté à la réforme de notre idiôme poétique, aux longues conférences, aux sérieux débats qui s'ouvrirent sur la grammaire, sur la prosodie, sur tout le mécanisme de la poésie lyrique; nous qui avons trouvé les choses faites, l'art constitué, la langue perfectionnée, nous ne nous rendons pas un compte bien exact des difficultés qu'il fallut vaincre, et des problèmes qu'une tête puissante pouvait seule résoudre. Aussi étions-nous un peu surpris, au temps de notre jeunesse, de ne pas découvrir une seule ode de Malherbe sans tache, si ce n'est peut-être la paraphrase d'une partie du psaume CXLV. Mais nous aurions dû réfléchir que Corneille, qui procède en droite ligne de Malherbe, et qui fit faire un si grand pas à la poésie, est lui-même, comme il l'avait prévu, « habillé « maintenant à la vieille mode. » De Corneille à Racine, à La Fontaine et à Boileau, la langue poétique a fait encore un progrès, qui a été le dernier avant qu'elle fût fixée. Or, quelle a été l'origine, la cause de ce perfectionnement? Question qu'il convient de se poser d'abord, et, une fois la question résolue en faveur de Malherbe, force est d'excuser les imperfections des œuvres du célèbre écrivain, qui rompit avec le faux goût dominant, et qui, le premier, arbora le drapeau de la réforme littéraire.

Dans son ode sur la *Bienvenue de Marie de Médicis*, on observe déjà une marche ascendante; là brillent quelques strophes à peu près irréprochables,

Digitized by Google

indépendamment d'images choisies et brillantes :

Peuples, qu'on mette sur la tête
Tout ce que la terre a de fleurs;
Peuples, que cette belle fête
A jamais tarisse nos pleurs :
Qu'aux deux bouts du monde se voie
Luire le feu de notre joie,
Et soient dans les coupes noyés
Les soucis de tous ces orages,
Que pour nos rebelles courages
Les dieux nous avoient envoyés.

Telle n'est point la Cythérée,
Quand, d'un nouveau feu s'allumant,
Elle sort pompeuse et parée
Pour la conquête d'un amant :
Telle ne luit en sa carrière
Des mois l'inégale courrière ;
Et telle dessus l'horizon
L'Aurore au matin ne s'étale,
Quand les yeux mêmes de Céphale
En feroient la comparaison.
. . . . . .

La voici, peuples, qui nous montre
Tout ce que la gloire a de prix;
Les fleurs naissent à sa rencontre
Dans les cœurs et dans les esprits...

Puis, le poëte entre dignement en matière, en nous offrant des idées nobles et riantes comme le sujet. Ici, avec le goût du beau qui ne l'abandonne guère, il entend bien d'abord l'ordonnance de la strophe; ensuite il a de l'harmonie, des pauses bien senties, des images justes et sobrement employées, du grandiose même, en

Digitized by Google

un mot, de sages emportements. L'éloge avant-coureur de la naissance du futur Dauphin qui deviendra :

De la terre entière le maître
Ou par armes ou par amour,

est un agréable à-propos qui sert de pendant à la louange donnée à Henry IV :

Lui de qui la gloire semée
Par les voix de la renommée,
En tant de *parts* (1) s'est fait ouïr,
Que tout le siècle en est un livre.

Malheureusement, ce tableau qui commença la réputation de Malherbe, offre au moins autant d'ombre que de lumière. On y rencontre quelques figures forcées, comme *languir à son aise en la prison de vos cheveux.* On y surprend même avec peine l'expression de certaine pensée licencieuse, à la manière de Catulle, en tête de ces deux vers pleins de convenance dans un épithalame :

C'est là qu'il faut que les années
Lui coulent comme des journées.

Mais le poëte qui a fait un faux pas, se relève, et il termine son ode par ces fiers et lyriques accents :

Guise, en ses murailles forcées,
Remettra les bornes passées
Qu'avoit notre empire marin ;
Et Soissons, fatal aux superbes,
Fera chercher parmi les herbes
En quelle place fut Turin.

Les stances commandées par Henry IV allant en

(1) Ce mot, dérivé du latin et signifiant contrées ou régions, a vieilli.

Digitized by Google

Limousin, en 1605, sont un bouquet de fleurs poétiques encore plus belles. Rien n'est, littérairement parlant, plus digne du roi le plus populaire de la France, que la plupart des stances, et notamment celles-ci, où Malherbe chante les bienfaits de son règne :

La terreur de son nom rendra nos villes fortes :
On n'en gardera plus ni les murs ni les portes ;
Les veilles cesseront au sommet de nos tours ;
Le fer mieux employé cultivera la terre,
Et le peuple qui tremble aux frayeurs de la guerre,
Si ce n'est pour danser n'*orra* plus de tambours.

Tu nous rendras alors nos douces destinées ;
Nous ne reverrons plus ces fâcheuses années,
Qui pour les plus heureux n'ont produit que des pleurs :
Toute sorte de biens comblera nos familles ;
La moisson de nos champs lassera les faucilles,
Et les fruits passeront la promesse des fleurs.
. . . . . .
Qu'il vive donc, Seigneur, et qu'il nous fasse vivre !

Il n'est guère possible de vanter les biens présents, sans y comparer les maux passés, pour montrer, comme le dit Malherbe, *quelle force a la main qui nous a garantis.* Et d'abord, il se reporte religieusement à Dieu qui, *parmi tant de rochers que leur cachent les ondes*, peut seul sauver la France et son roi. C'est là qu'une strophe, à moitié voilée, rappelle la nature inquiète et changeante qui, hélas ! n'a pas cessé d'être la nôtre :

Un malheur inconnu glisse parmi les hommes,
Qui les rend ennemis du repos où nous sommes ;
Et comme s'ils vivoient des misères publiques.....

Digitized by Google

Mais Henry IV a terrassé la révolte, et Malherbe ajoute :

Quand la rébellion, plus qu'une hydre féconde,
Auroit pour le combattre assemblé tout le monde,
Tout le monde assemblé s'enfuiroit devant lui.

Puis, il se refuse à croire que le bon roi veuille jamais employer à ses desseins le despotisme militaire :

Il n'a point son espoir au nombre des armées,
Etant bien assuré que ces vaines fumées
N'ajoutent que de l'ombre à nos obscurités.
L'aide qu'il veut avoir, c'est que tu le conseilles;
Si tu le fais, Seigneur, il fera des merveilles,
Et vaincra nos souhaits par nos prospérités.
. . . . . .
Les vertus reviendront de palmes couronnées....

Cette poésie, à la fois nerveuse et douce, ne laisserait presque rien à désirer, si toutes les stances ressemblaient à celles-ci; mais l'or y a de l'alliage. Non seulement certains mots que l'auteur emploie sont surannés, comme en ce vers :

. . . . . L'innocence
Que *dedans* la misère on faisoit *envieillir;*

mais, ce qui nous semble être une imperfection plus grande, c'est que le poëte n'a point de ces inspirations naïves, de ces soudains jaillissements, de ces chants sympathiques qui pénètrent jusqu'à nos moelles, de ces rayons ou éclairs qui font épanouir l'âme, de ces paroles ailées qui nous transportent dans un monde idéal. Quoiqu'il soit loin d'être aussi sec et aussi froid

Digitized by Google

que le disait, en plaisantant, le cavalier Marini, Malherbe est trop souvent raisonneur; la lyre à la main, il craint trop le désordre et le délire de la passion. Mais, en revanche, son lyrisme est sage quoique élevé, son enthousiasme mesuré; ses stances tombent avec grâce; son rhythme est varié et artistement approprié à chaque sujet; ses métaphores sont presque toujours belles et justes; toute la partie géographique de sa poésie est d'une rare élégance; son langage est précis et ferme, sa rime soignée et riche, son tour harmonieux, la pause, au troisième vers, ponctuellement observée, selon la règle prescrite par Maynard, un de ses *escoliers*, qu'il estimait être l'homme de France qui savait le mieux faire les vers, en sous-entendant, après lui. Moins raide et moins tendu que de coutume, là déjà son style se colore et se nuance, là brillent ces deux diamants :

La moisson de nos champs lassera les faucilles,
Et les fruits passeront la promesse des fleurs.

Qui est-ce qui ne sourirait aussi à ces charmantes métaphores, en vers de dix, de neuf et de huit syllabes?

Tout le siècle est un livre de sa gloire.
. . . . . .
L'air est plein d'une haleine de roses,
Tous les vents tiennent leurs bouches closes.
. . . . . .
Nos jours filés de toutes soies
Ont des ennuis comme des joies.

L'air plein d'une haleine de roses, est une expression

Digitized by Google

d'une infinie délicatesse, et au moins d'une aussi fraîche beauté que cette locution de Ronsard dans l'*Odelette* :

Cueillez, cueillez votre jeunesse.

En parlant de la branche des Bourbons qui promet de s'étendre, Malherbe se sert de cette autre gracieuse image :

Que de leur feuillage sans nombre
A jamais ils puissent faire ombre
Aux peuples de tout l'univers.

Parle-t-il de Marie de Médicis ?

Que dis-tu de cette belle âme
Quand tu la vois si dignement
Adoucir toutes nos absynthes ?

S'il ose donner un conseil au roi Louis XIII, qui vient d'épouser Anne d'Autriche, et à qui il souhaite une postérité nombreuse, il compose ce quatrain plein de délicatesse et d'esprit :

Réservez le repos à ces vieilles années
Par qui le sang est refroidi :
Tout le plaisir des jours est en leurs matinées ;
La nuit est déjà proche à qui passe midi.

Il a aussi des vers sentencieux à la façon d'Horace, son poëte favori (1). Parle-t-il de la vanité des gran-

(1) « Malherbe avoit Horace dans son cabinet, sous le chevet de « son lit, sur sa toilette, dans sa mémoire, aux champs, à la ville, « et il l'appeloit ordinairement son *Bréviaire ;* c'est ce que j'ai appris « de M. de Grentemesnil qui a fort connu Malherbe. » Lettre de Moisant de Brieux à de Saint-Clair Turgot, conseiller d'Etat.

Digitized by Google

deurs et du néant des rois, lorsque la mort les a frappés, il dit :

Comme ils n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flatteurs.

Veut-il flétrir la gloire des méchants, il ajoute :

On la voit sèche et morte aussitôt qu'elle est née.

Parle-t-il du repos qui suit le trépas, il fait cette heureuse comparaison :

Un homme dans la tombe est un navire au port.

Ces maximes ressemblent aux touffes de fleurs qui, de distance en distance, émaillent des champs de verdure; mais en aucun temps Malherbe ne les prodigue. On a dit qu'il avait *ronsardisé* en Provence, et je suis assez enclin à le croire; car, quelques mois avant sa mort, dans l'Ode à M. de la Garde, au sujet de l'*Histoire Sainte* de celui-ci, il revenait probablement à d'anciennes habitudes, en disant :

Les plaisirs nous vont décevant,
Et toutes les faveurs humaines
Sont *hémérocalles* d'un jour.

On surprend là un mot emprunté du grec qui semble former un pléonasme, puis, on remarque un hiatus plus bas :

Car l'âme qui *lui est* transmise,
Félonne ne doit pas fuïr,
Pour sa damnation encourir.

Ce sont là, sans contredit, des ténèbres profondes après une éclatante lumière.

Malherbe pourtant corrigeait avec soin ses vers, et c'est à cette correction laborieuse et sensée que nous devons le quatrain célèbre où la destinée de mademoi-

Digitized by Google

selle Duperrier est comparée à celle de la rose. Ces quatre vers délicieux avaient eu de détestables frères aînés qui nous ont été conservés :

Mais elle étoit du monde où les plus belles choses
Font le moins de séjour,
Et ne pouvoit rosète être mieux que les roses
Qui ne vivent qu'un jour (1).

Ce n'est donc pas à la correction d'un prote intelligent ou heureux, que Malherbe doit la perfection d'élégance et de délicatesse de sa strophe, mais à une heureuse inspiration de sa muse en travail. Il n'était point du nombre de ces écrivains qui, comptant trop sur leur facilité, composent toujours et ne corrigent jamais. Il disait, au contraire, qu'après avoir fait un poëme de cent vers ou un discours de trois feuilles, il fallait se reposer dix ans. Et Balzac, sous la forme hyperbolique, ajoutait : « Le bonhomme Malherbe « gâta une demi-rame de papier à faire et à refaire « une seule stance. » Il ne paraît pas avoir été doué du talent d'improvisation, quoiqu'il ait un jour improvisé un quatrain. Faut-il l'en plaindre? Cette faculté improvisatrice, toute prodigieuse qu'on la suppose, est généralement stérile. Les grands écrivains n'ont pas improvisé leurs chefs-d'œuvre, ils ont remis cent fois l'ouvrage sur le métier; produire vite, c'est rarement produire bien. Un jour, Henry IV montra à Malherbe les quatre vers suivants :

Toujours l'heur et la gloire
Soient à votre côté;

(1) Voir l'édition des œuvres de Malherbe par Ménage.

Digitized by Google

De vos faits la mémoire
Dure à l'éternité !

« Malherbe, dit Tallemant des Réaux, sur le champ « et sans en lire davantage, les retourna ainsi :

Que l'épée et la dague
Soient à votre côté ;
Ne courez point la bague,
Si vous n'êtes botté. »

C'était une moquerie finement indirecte de la pauvreté du quatrain présenté par le roi.

Il fallait lui pardonner ses brusqueries et son impitoyable purisme qui le faisait surnommer le tyran des mots et des syllabes ; et, lorsqu'il était de belle humeur, il se qualifiait lui-même de grammairien à lunettes (1) et à cheveux gris. Il se disait aussi avoir travaillé, depuis bien des années, à dégasconner la cour, sans avoir pu y réussir.

L'Ode sur le voyage d'Henry IV à Sedan était celle qu'il estimait le plus. C'est là, en effet, que ce poëte qui se vantait d'être connaisseur en musique (2), a mis peut-être le plus d'harmonie, avec le vers heptasyllabique. Il n'inventa aucun rhythme, mais aucun poëte de son temps n'en fit un aussi bon choix :

(1) Le 10 août 1607, il écrivait à Duperrier que sa vue commençait à baisser. Lettre xx^e^. du recueil des épîtres à Peiresc.

(2) Racan qui jouait quelque peu du luth, disait que Malherbe n'avait point d'oreille pour la musique, et qu'il n'avait jamais pu faire de vers sur les airs que les musiciens lui avaient donnés. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier qu'il n'eût à un haut degré le sentiment musical en poésie.

Digitized by Google

Tel qu'à vagues épandues
Marche un fleuve impérieux,
De qui les neiges fondues
Rendent le cours furieux :
Rien n'est sûr en son rivage ;
Ce qu'il trouve il le ravage,
Et traînant comme buissons
Les chênes et leurs racines,
Ote aux campagnes voisines
L'espérance des moissons ;

Tel, et plus épouvantable,
S'en alloit ce conquérant,
A son pouvoir indomptable
Sa colère mesurant.
Son front avoit une audace
Telle que Mars en la Thrace ;
Et les éclairs de ses yeux
Etoient comme d'un tonnerre
Qui gronde contre la terre,
Quand elle a fâché les cieux.

. . . . . .

Va, monarque magnanime ;
Souffre à ta juste douleur,
Qu'en leurs rives elle imprime
Les marques de ta valeur :
L'astre dont la course ronde
Tous les jours voit tout le monde,
N'aura point achevé l'an,
Que tes conquêtes ne rasent
Tout le Piémont, et n'écrasent
La couleuvre de Milan.

Ce sera là que ma lyre,
Faisant son dernier effort,
Entreprendra de mieux dire
Qu'un cygne près de sa mort ;

Digitized by Google

Et, se rendant favorable
Ton oreille incomparable,
Te forcera d'avouer
Qu'en l'aise de la victoire,
Rien n'est si doux que la gloire
De se voir si bien louer.

Il ne faut pas que tu penses
Trouver de l'éternité
En ces pompeuses dépenses
Qu'invente la vanité.
Tous ces chefs-d'œuvres antiques
Ont à peine leurs reliques :
Par les Muses seulement
L'homme est exempt de la Parque,
Et ce qui porte leur marque
Demeure éternellement.

Par elles traçant l'histoire
De tes faits laborieux,
Je défendrai ta mémoire
Du trépas injurieux;
Et quelque assaut que te fasse
L'oubli, par qui tout s'efface,
Ta louange, dans mes vers,
D'amaranthe couronnée,
N'aura sa fin terminée
Qu'en celle de l'univers (1).

Ces accents mâles et fiers n'avaient pas encore avant lui retenti sur la lyre. La vigueur du style, le petit nombre de syllabes de chaque vers, destiné à donner

(1) J'ai cité six strophes de cette ode, à cause de l'estime particulière qu'y portait Malherbe. Il est vrai que le rhythme rapide et la précision vigoureuse de cette poésie inconnue jusqu'à lui, en France, étaient propres à satisfaire la délicatesse de son goût.

Digitized by Google

plus d'énergie à la pensée, tout annonçait un nouveau monde littéraire et l'avénement d'une poésie modelée et ciselée comme l'antique. Aussi n'est-il point surprenant que, peu de temps après sa sortie de l'Oratoire, La Fontaine, ayant entendu lire, à Château-Thierry, une des odes de Malherbe, se soit pris d'admiration pour ce poëte, dont il fit dès ce moment sa lecture favorite. *Il pensa me gâter*, dit-il; en effet, le genre où La Fontaine a excellé, n'avait rien à démêler avec le genre pompeux et altier de Malherbe.

Dans cette ode, remarquable surtout par la verve et la précision, on note, comme ailleurs, quelques transpositions de noms et de verbes, une locution surannée, comme celle-ci : *consulte de se cacher*, et quelques strophes imparfaites. Cependant, telle qu'elle est, elle l'emporte sur tout le lyrisme contemporain, par la force et l'élévation des idées, comme par la couleur originale du style.

Notre poëte ne se serait-il point trompé, en préférant cette ode à ses autres pièces lyriques? L'ode à Louis XIII, sur le siége de la Rochelle, et la paraphrase d'une partie du psaume CXLV, nous semblent au moins l'égaler. Comme ces strophes ont une odeur de vaillance et de poésie! C'est presque l'idéal du genre :

De quel péril extrême est la guerre suivie,
Où je ne fisse voir que tout l'or du Levant
N'a rien que je compare aux honneurs d'une vie
Perdue en te servant?
. . . . . .

Ceux à qui la chaleur ne bout plus dans les veines,
En vain dans les combats ont des soins diligens :

Digitized by Google

Mars est comme l'Amour : ses travaux et ses peines
Veulent de jeunes gens.

Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages;
Mon esprit seulement, exempt de sa rigueur,
A de quoi témoigner en ses derniers ouvrages
Sa première vigueur.

Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore
Non loin de mon berceau commencèrent leur cours :
Je les possédai jeune et les possède encore
A la fin de mes jours.

C'est de l'orgueil, mais de l'orgueil supérieurement poétique. De bonne foi croirait-on que ces vers et d'autres qu'on aurait pu citer, si tout le monde ne les savait par cœur, fussent éclos d'une tête plus que septuagénaire; croirait-on surtout que deux siècles et demi nous en séparassent? Quelle verve, quelle fierté d'âme et de langage! La critique ne peut pourtant approuver l'intolérance extrême exprimée, dans la strophe suivante, contre les protestants :

Marche, va les détruire, éteins-en la semence;
Et suis jusqu'à leur fin ton courroux généreux,
Sans jamais écouter ni pitié ni clémence
Qui te parle pour eux.

Le feu de l'enthousiasme a fait éclore ici un quatrain auquel la charité seule pardonne. Nous aimons mieux citer, en souriant à sa grâce, cette autre strophe, dédiée à la reine-mère, pendant sa régence. Il s'adresse aux muses :

Quand le sang bouillant en mes veines
Me donnoit de jeunes désirs,

Digitized by Google

Tantôt vous soupiriez mes peines,
Tantôt vous chantiez mes plaisirs;
Mais aujourd'hui que mes années
Vers leur fin s'en vont terminées,
Siéroit-il bien à mes écrits
D'ennuyer les races futures
Des ridicules aventures
D'un amoureux en cheveux gris?

Dans cette ode, comme dans presque tout son lyrisme, Malherbe a choisi avec soin, et varié avec bonheur ses mélodies. La poésie n'est-elle pas la musique de l'âme? Sur la flûte pastorale, il célèbre d'abord la paix de la régence :

Nos champs même ont leur abondance,
Hors de l'outrage des voleurs;
Les festins, les jeux et la danse
En bannissent toutes douleurs.
Rien n'y gémit, rien n'y soupire;
Chaque Amaryllе a son Tityre,
Et, sous l'épaisseur des rameaux,
Il n'est place où l'ombre soit bonne,
Qui soir et matin ne résonne
Ou de voix ou de chalumeaux.

Mais la trompette héroïque va bientôt retentir; c'est d'ailleurs l'instrument qui convient pour chanter la future vaillance du fils d'Henry IV. Malherbe, soldat-poëte, tresse des couronnes à la gloire des armes comme à celle des arts et de la paix. Il a vu de près ce roi dont il a dit :

Quelle terre n'est parfumée
Des odeurs de sa renommée?

ce roi qui, à son titre d'héritier légitime du trône,

Digitized by Google

joignait le juste suffrage des peuples, et qui pourtant est mort assassiné! Il croit, en se trompant de la meilleure foi du monde, en revoir une ressemblante image dans le jeune héritier de la couronne, et il chante :

Qui doute que si, de ses armes
Ilion avoit eu l'appui,
Le jeune Atride avecque larmes
Ne s'en fût retourné chez lui;
Et qu'aux beaux champs de la Phrygie
De tant de batailles rougie,
Ne fussent encore honorés
Ces ouvrages des mains célestes,
Que jusques à leurs derniers restes
La flamme grecque a dévorés?

Cette strophe finale a du *mens divinior* pour souffle inspirateur; c'est, à l'exception d'un vers faible, du lyrisme très-beau et très-digne d'un *faon de lionne*, car c'est ainsi qu'un peu plus haut Malherbe appelle le jeune prince. Les trois derniers vers qui contiennent le trait poétique, rappellent, sans craindre la comparaison, ces deux vers d'Horace qui terminent aussi un de ses plus beaux chants lyriques :

Post certas hiemes uret Achaicus
Ignis Iliacas domos.

C'est ainsi qu'il est permis d'imiter les anciens, sans se mêler dans le *troupeau servile* des copistes. Toutefois, dans cette ode recommandable à plus d'un titre, des inégalités et des négligences nous montrent que, dans la carrière ouverte par le génie, l'art marchait encore d'un pas mal assuré.

Digitized by Google

L'ode religieuse, la plus sublime de toutes, parce qu'elle ouvre à l'âme le plus vaste horizon, a malheureusement peu exercé la verve de Malherbe. Là pourtant, il est très-vraisemblable qu'il eût beaucoup réussi. La majesté des saintes Ecritures, l'élévation du lyrisme des prophètes, la tendance de notre poëte au grandiose, jointe à ses convictions religieuses, tout appelait sa muse à quitter le cercle étroit de notre planète et à s'élancer dans l'infini, pour célébrer celui dont il disait :

Tu me sembles si grand et nous si peu de chose !

Quatre fois seulement il a monté sa lyre sur le ton religieux, et, dans la paraphrase du psaume VIII, le moins beau de ses chants sacrés, on remarque déjà un premier élan de l'âme qui donne de grandes promesses :

O sagesse éternelle, en merveilles féconde !
Mon Dieu, mon Créateur,
Que ta magnificence étonne tout le monde,
Et que le ciel est bas au prix de ta hauteur !

Cet essor a plus d'étendue et de durée dans la paraphrase du psaume CXXVIII. Louis XIII y parle des factieux qui pensaient triompher de sa jeunesse :

J'étois dans leurs filets, c'étoit fait de ma vie;
Leur funeste rigueur, qui l'avoit poursuivie,
Méprisoit le conseil de revenir à soi;
Et le coutre aiguisé s'imprime sur la terre
Moins avant que leur guerre
N'espéroit imprimer ses outrages sur moi.

Digitized by Google

Dieu, qui de ceux qu'il aime est la garde éternelle,
Me témoignant contre eux sa bonté paternelle,
A selon mes souhaits terminé mes douleurs.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

La gloire des méchants est pareille à cette herbe
Qui, sans porter jamais ni javelle ni gerbe,
Croît sur le toit pourri d'une vieille maison.
On la voit sèche et morte aussitôt qu'elle est née.
. . . . . .
. . . . . .

Dix années séparent ces deux compositions, et c'est la plus avancée en âge qui l'emporte pour la clarté, la pureté, l'élégance du style. Dans la première, on note encore une inversion forcée, l'emploi du régime avant le verbe, une locution et un mot qui ont vieilli. La seconde qui a aussi ses imperfections, annonce pourtant une pratique plus sûre et plus régulière de la langue.

Les stances spirituelles composées en 1619, sont à la fois sans grands défauts et sans grandes beautés. On y remarque pourtant ces vers caractéristiques :

Nos affections passagères,
Tenant de nos humeurs légères,
Se font vieilles en un moment.

Le peuple de France aurait-il fait mentir la poésie de Malherbe? Demandez la réponse à nos révolutions.

Enfin la paraphrase d'une partie du psaume CXLV, pièce sans date, ne laisse à peu près rien à désirer :

Digitized by Google

N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde;
Sa lumière est un verre, et sa faveur une onde
Que toujours quelque vent empêche de calmer.
Quittons ces vanités, lassons-nous de les suivre :
C'est Dieu qui nous fait vivre,
C'est Dieu qu'il faut aimer.

En vain, pour satisfaire à nos lâches envies,
Nous passons près des rois tout le temps de nos vies
A souffrir des mépris, à ployer les genoux :
Ce qu'ils peuvent n'est rien; ils sont, comme nous sommes,
Véritablement hommes,
Et meurent comme nous, etc.

Nous avons la mesure du talent de Malherbe, dans l'ode héroïque et religieuse où il se pose de temps en temps comme modèle, et où la sublimité de la pensée, quand il a le bonheur d'être inspiré, s'allie aux grâces de la forme. Là, comme il arrive à l'origine des arts, les perles assez rarement apparaissent; mais le plan est tracé, les lois du langage sont publiées, la théorie nouvelle a reçu son exécution; il ne manque à l'invention que le graduel perfectionnement des années. Malherbe fait apprécier ce progrès dans le cours de ses œuvres. C'est surtout dans les stances qui ne lui demandaient pas l'enthousiasme et le grandiose de l'ode, qu'il s'est élevé à la plus grande pureté de style. Il avait atteint sa 60e. année, lorsqu'il mit une douzaine de sixains sur les lèvres d'un berger, à l'occasion d'un ballet où Madame Elisabeth, princesse d'Espagne, représentait Pallas. Alors Louis XIII et son auguste mère se disposaient à partir pour conduire cette princesse, et recevoir en même temps

Digitized by Google

l'infante Anne d'Autriche que le roi devait épouser. Si je ne craignais de trop allonger cette étude, je citerais le poëme tout entier, pour témoigner de l'élégance continue du style, de l'habile choix des idées et de la suave mélodie des strophes. Malherbe, dans le genre, n'a rien produit d'aussi savoureux que cette poésie presque sans défaut :

Houlette de Louis, houlette de Marie,
Dont le fatal appui met notre bergerie
Hors du pouvoir des loups,
Vous placer dans les cieux en la même contrée
Des balances d'Astrée,
Est-ce un prix de vertu qui soit digne de vous?

Où ne voit-on la paix, comme un roc affermie,
Faire à nos Géryons détester l'infamie
De leurs actes sanglants;
Et la belle Cérès, en javelles féconde,
Oter à tout le monde
La peur de retourner à l'usage des glands?

Un siècle renaîtra, comblé d'heur et de joie,
Où le nombre des ans sera la seule voie
D'arriver au trépas :
Tous venins y mourront comme au temps de nos pères,
Et même les vipères
Y piqueront sans nuire ou n'y piqueront pas.

La terre en tous endroits produira toutes choses;
Tous métaux seront or, toutes fleurs seront roses,
Tous arbres oliviers;
L'an n'aura plus d'hiver, le jour n'aura plus d'ombre,
Et les perles sans nombre
Germeront dans la Seine au milieu des graviers.

Ce serait en vain qu'on chercherait, dans le lyrisme

Digitized by Google

de Malherbe, l'ode purement philosophique. Ce grand poëte ne chantait pas seulement pour le plaisir de chanter; il désirait que ses accents eussent de l'écho dans les palais, et, quoiqu'il ne fût pas précisément un flatteur, il était très-aise que sa louange portât ses fruits.

Nous voilà qui arrivons à l'ode anacréontique ou à la chanson qui, de nos jours, a eu tant de renommée et de funeste influence, lorsqu'elle s'est laissé envahir par la politique.

Hors de l'ode, on a dit que Malherbe n'avait point réussi dans la chanson, ni dans les stances amoureuses. « Malherbe, disait mademoiselle de Scudéry, n'a pas « l'âme délicate pour l'amour, quoiqu'il ait une « délicatesse admirable dans ses vers. » Mlle. de Scudéry avait raison; ce défaut venait de ce que les amours du poëte étaient feintes, et qu'on n'exprime bien que ce que l'on sent. On croit pourtant découvrir, par exception, quelque délicatesse dans la chanson sur le départ de la vicomtesse d'Auchy :

Ils s'en vont, ces rois de ma vie,
Ces yeux, ces beaux yeux,
Dont l'éclat fait pâlir d'envie
Ceux mêmes des cieux.
Dieux, amis de l'innocence,
Qu'ai-je fait pour mériter
Les ennuis où cette absence
Me va précipiter ?
. . . . . .
Les affligés ont en leur peine
Recours à pleurer;
Mais quand mes yeux seroient fontaines,

Digitized by Google

Que puis-je espérer ?
Dieux, amis de l'innocence, etc. (1).

On pourrait citer encore avec honneur le sonnet fait à Fontainebleau, sur l'absence de la même :

Beaux et grands bâtiments d'éternelle structure, etc.

Il y a une idée, un trait, à la fin de cette petite pièce remarquable :

Mais, quoique vous ayez, vous n'avez point Caliste,
Et moi je ne vois rien quand je ne la vois pas.

Du reste, on reconnaît encore plus d'esprit que de sentiment dans ce sonnet; ce n'est pas ainsi que doit parler l'amour. Malherbe avait surtout la tête de poëte définie par Horace :

Ingenium cui sit, cui mens divinior atque os
Magna sonaturum.

On le raillait de temps en temps de ses amours imaginaires; et, quoique Balzac fût le franc admirateur de son talent, il disait : « En écrivant autrefois aux « dames, on finissoit par *je vous baise les mains et suis*, « etc. On ne souffrirait pas cela présentement. Mal- « herbe, au lieu de *je vous baise les mains* finissoit « par *je vous baise les pieds*, en écrivant à sa maîtresse, « probablement parce qu'elle portait le nom d'un « pape, celui de Calixte. » Mais il rendait hommage

(1) Cette chanson fut mise en musique par le compositeur Boisset.

Digitized by Google

aux grandes qualités de son style, en écrivant à Chapelain, dans une charmante lettre (1) : Si vous ne le « sçavez pas, je vous apprends qu'il y a autant de « différence de rossignol à rossignol, que de poëte à « poëte. Il y en a de la première et de la dernière « classe. Nous avons quantité de Maillets et de. . . .; « mais nous avons aussi quelques Malherbes. »

Il y aurait de l'exagération sans doute à dire comme l'évêque Godeau, dans son discours liminaire suivi d'une édition des œuvres du poëte : « Retirez-vous, « profanes, chaque ligne est sacrée. » Mon enthousiasme pour mon illustre compatriote ne va point jusque-là : *on affaiblit toujours tout ce qu'on exagère;* mais je crois pouvoir affirmer que sa renommée ne surpasse point son mérite, et que personne n'a mieux fait le vers que lui, quand il s'est mis en peine de le bien faire.

Est-ce la méditation et l'art, comme le disait Tallemant des Réaux, qui l'ont fait poëte? La solution de cette question présente trop peu d'intérêt pour que nous la traitions. Passons plutôt à l'examen de sa prose épistolaire; car s'il prépara Corneille, il forma aussi Balzac dont notamment la correspondance avec Chapelain est un chef-d'œuvre de correction, d'élégance et d'esprit. Si le maître est plus négligé que le disciple, il a, en revanche, plus de ces grâces naïves qui trouvèrent leur perfection sous la plume de madame de Sévigné; il a de l'enjouement et du trait, quoiqu'il ne paraisse jamais écrire en présence de la postérité, et

(1) La XXVI^e^. de la collection.

Digitized by Google

qu'il écrive, au contraire, comme on devise au coin du foyer domestique.

III.

Ses lettres, si l'on en croit M. Sainte-Beuve, *sont d'un négligé et d'un trivial qui passent les bornes de la licence épistolaire* (1). Ce critique leur reproche la pauvreté et la sécheresse. Nous croyons que son jugement sévère doit être de beaucoup modifié, quand on a examiné le fond et la forme des choses.

« Je suis bien aise, monsieur mon cousin, écrivait « un jour le poëte, que mes lettres vous soient agréa- « bles. Vous en parlez selon mon goust, quand vous « dites qu'en les lisant vous pensez m'ouïr deviser au « coin de mon feu : c'est là, ou je me trompe, le stile « dont il faut ecrire les lettres (2). »

Malherbe, pénétré des vrais principes du style épistolaire, y aurait-il contrevenu? Toutes ses lettres ne sont pas des chefs-d'œuvre; mais il en est de très-curieuses et de très-bien écrites.

Ses mauvaises lettres sont ses épîtres d'amour. C'est là qu'on rencontre de la passion fausse et sophistiquée, exprimée de la sorte :

« Soyez froide, soyez rigoureuse, soyez cruelle, « mon affection pour cela ne sortira point de son *assiette*. « Elle est en un port où les vents ne lui peuvent nuire, « de quelque costé qu'ils soufflent. »

(1) Poésie française au XVI^e^. siècle, tom. I^er^., p. 204.

(2) A M. Malherbe du Bouillon, procureur du roi au bailliage de Caen, le 22 décembre 1627.

Digitized by Google

Ce langage précieux et fade est celui d'un vieux Céladon; mais ce n'est pas ainsi qu'il écrit toujours; autrement, ses épîtres seraient ridicules.

Il existe trois recueils de ses lettres : le premier renferme sa correspondance avec divers; le second, sa correspondance avec Peiresc; le troisième, les douze lettres imprimées d'abord sur des copies, qui avaient été trouvées dans un des porte-feuilles de Baluze, et qui ont été réimprimées ensuite d'après les originaux ou autographes retrouvés. Ces lettres faisant suite à ce mémoire, vont être publiées avec des notes par M. G. Mancel, un des bibliothécaires de la ville.

Le recueil des lettres à divers est divisé en deux livres. Dans le premier livre, on lit ces mots de la première lettre adressée à Henry IV : « V. M. m'a fait cest « honneur de me dire qu'elle vouloit que je me tinsse « auprès d'elle, et que je m'assurasse qu'elle me « feroit du bien. »

Malherbe n'avait point le désir de faire son épitaphe comme Régnier, qui disait avoir *vécu sans pensement, se laissant aller doucement à la bonne loy naturelle.* Il faisait des vers à bon escient et moyennant récompense; il ne perdait pas de vue les promesses du monarque, comme celui-ci les oubliait. Après la lettre au roi, viennent des épîtres qui sont presque toutes consolations. La trentième et dernière du livre est surtout piquante. Malherbe avait l'esprit tourné à l'épigramme, comme tous nos meilleurs poëtes lyriques : « On se noye en amour, écrivait-il, aussi bien « qu'en une rivière. Il faut donc sonder le gué de l'un

Digitized by Google

« aussi bien que de l'autre, et n'eviter pas moins que « le naufrage, la domination de je ne sçay quelles « suffisantes qui veulent faire les rieuses à nos depens. « Celle à qui vous en voulez est très-belle, très-sage, « de très-bonne grâce et de très-bonne maison. Elle a « tout cela, je l'advoüe; mais le meilleur y manque. « Elle ne vous aime point.... Vous avez ouï dire « qu'avecque le temps et la paille les nefles se meu- « rissoient. C'est ce qui vous fait esperer que si vous « n'estes aimé à ceste heure, vous le pourrez estre « quelque jour. Je vous accorde que ce n'est pas une « difficulté que vous ne puissiez vaincre ; mais accordez- « moy aussi que vous aurez bien de la peine à la « combattre. Quand on se veut tromper, il ne se faut « point tromper à demy. Vous estes en possession de « souffrir des rebuts, vous en avez fait l'apprentissage « en plusieurs bonnes escholes; il est temps de faire « votre chef-d'œuvre et prendre vos lettres de maistrise. « Or, sus, prenez-les, soyez dupe et archidupe si bon « vous semble; ce ne sera jamais avec mon approbation. « Je vous regarderay faire, comme on regarde un amy « se perdre, après qu'on a fait tout ce qu'on a pu « pour le sauver. »

Le deuxième livre renferme des lettres au cardinal de Richelieu, à l'évêque de Mende, à Racan, à Balzac, à de Mantin, à son cousin Malherbe du Bouillon, à Patris, conseiller au bailliage de Caen (1), à Duperron, évêque d'Evreux, et à quelques autres.

(1) Il appelait Patris son *meilleur et plus certain amy*. Lettre du 5 novembre 1624.

Digitized by Google

Voici, par exemple, comme il écrit à Balzac (1) :

« Il est de l'applaudissement universel comme de « la quadrature du cercle, du mouvement perpetuel, « de la pierre philosophale et telles autres chimères. « Tout le monde le cherche et personne ne le trouve. « Travaillons à l'acquerir tant qu'il nous sera possible, « nous n'y reussirons non plus que les autres. Ceux qui « ont dit que la neige est noire ont laissé des succes- « seurs qui, s'ils ne disent la même impertinence, en « diront d'autres qui ne seront pas de meilleure mise. « Il est des cervelles à fausse equierre aussi bien que « des bastimens. Ce seroit une trop longue et trop forte « besogne de vouloir reformer tout ce qui ne se trouve- « roit pas à nostre gré. »

Il a d'autres fois une manière très-originale d'écrire, lorsqu'il parle de l'histoire de d'Aubigné (2) :

« Le meilleur que j'y voie, c'est que ses mensonges « ne feront pas geler les vignes, et que les denrées « seront à la halle au prix qu'elles ont accoutumé. »

« Quelque habit que l'on porte en ce monde, « écrit-il à sa sœur, et par quelque chemin que l'on y « marche, on arrive tousjours au mesme lieu. Cette « vie est une pure sottise (3). »

« Nous sommes tous en la jurisdiction de la fortune. « Elle nous baille le vent en prouë et en pouppe « comme il luy plaist (4). »

Il peint bien les hommes, et notamment le

(1) Lettre XVII, liv. II.
(2) Lettre XXIX, liv. II, à Malherbe du Bouillon.
(3) Lettre XIX, liv. II.
(4) Lettre XXIX, ibid.

Digitized by Google

premier personnage du temps, le cardinal de Richelieu :

« Nos maladies que chacun estimoit incurables, ont « trouvé leur Esculape en notre incomparable cardinal. « Il nous a mis hors du lit ; il s'en va nous rendre notre « santé parfaite, et après la santé un teint plus frais, « et une vigueur plus forte qu'en siècle qui nous ait « jamais precedez... L'esprit, le jugement et le courage « ne furent jamais en homme au degré qu'ils sont en « luy. Pour ce qui est de l'interest, il n'en connoist « point d'autre que celuy du public. Il s'y attache « avec une passion, si je l'ose dire, tellement dereglée, « que le prejudice visible qu'il fait à sa constitution « extrêmement delicate, n'est pas capable de l'en « separer... »

Est-ce là du style trivial et du hors-d'œuvre? Ces détails sur un grand ministre sont convenablement donnés et paraissent pleins d'intérêt. Il en est de même, lorsqu'il s'adresse directement à Duperron, évêque d'Evreux; il sait user de formes polies et de paroles courtoises. Il n'est pas toujours l'humoriste et le bourru qu'on a parfois blâmé :

« Je n'ignorois pas, lui écrit-il, combien le bien- « faire est un doux exercice aux âmes genereuses, « et sçavois bien qu'en la vostre, cette qualité se trouvoit « aussi admirable qu'en nulle autre. Mais estant de si « longue main accoustumé de vivre parmy les epines, « que je ne pouvois tenir une rose que pour un songe « ou pour un prodige, si je vous estimois capable de « faire une notable courtoisie, je ne le pensois nulle- « ment estre de la recevoir. »

Digitized by Google

On croirait lire une phrase de Sénèque. N'en soyons pas trop surpris, lorsque Malherbe traduisit un de ses ouvrages. Cet exercice lui avait à la fois nui et profité: son style, devenu plus piquant, y perdit parfois la grâce et la naïveté.

La seconde collection renferme ses lettres à Peiresc (1), durant sa longue séparation de sa femme et de son fils, c'est-à-dire depuis 1606 jusqu'en 1628, ou depuis son séjour à Paris jusqu'à sa mort (2). Ces lettres qui n'ont aucune suite et dont le sujet varie à l'infini, sont curieuses par les anecdotes et les traits de mœurs qu'on y rencontre fréquemment.

Tantôt c'est *M. le Grand* qui lui commande de faire des vers pour les dames (3); tantôt c'est le roi qui lui en demande, de manière *qu'il ne s'y faut plus endormir* (4).

Heureux temps de poésie et de fêtes, depuis 1605 jusqu'à 1610, où la cour dansait des ballets, courait la bague et chassait le sanglier! La guerre civile était éteinte; le roi travaillait au bonheur de son peuple et à l'embellissement de sa capitale: « Le marché d'en-« clore les faubourgs dans la ville, écrivait Malherbe,

(1) Peiresc mourut en l'année 1540, suivant une lettre de Balzac à L'Huillier, conseiller du roi, t. I^er^, p. 154 des *Lettres choisies*. Il y dit : « Nous avons perdu en ce rare personnage une pièce du nau-« frage de l'antiquité, et les reliques du siècle d'or. »

(2) La correspondance avec Peiresc est interrompue depuis la fin de 1615 jusqu'en 1621, parce que Malherbe passa ces six années en Provence.

(3) Lettre I, février 1606.

(4) Lettres III et XXXIII.

Digitized by Google

« est fait et y commencera-t-on... On continuera ce qui « est commencé hors des Tuileries jusqu'à la porte « Saint-Denis, et, du costé de l'Université, depuis le « bord de l'eau, vis-à-vis des Tuileries jusqu'à la porte « Saint-Victor, vis-à-vis de l'Arsenal (1). »

« Si vous revenez à Paris d'ici à deux ans, écrivait-il « une autre fois, vous ne le connoîtrez plus : le pavillon « du bout de la galerie est presque achevé, la ga- « lerie du pavillon au bastiment des Tuileries est fort « avancée ; les fenestres de l'etage du bas sont faites ; « l'eau de la pompe du Pont-Neuf est aux Tuileries ; « mais le plus grand changement est en l'isle du Palais « où l'on fait un quai qui va du Pont-Neuf au pont aux « Meuniers, comme l'autre va du Pont-Neuf au bout du « pont Saint-Michel. Il y a à ceste heure un grand « ordre à Paris pour les boues, parce que les maisons « sont taxées deux fois plus qu'elles ne l'etoient (2). »

On trouve çà et là des détails topographiques qui intéressent l'art et le progrès ; on y rencontre aussi des traits piquants comme ceux-ci :

« Quelquefois quand les rois sont au cabinet, les « peuples croient qu'ils parlent de changer le pôle « arctique à l'antarctique, et le plus souvent ils pren- « nent des mouches (3). »

La succession de Clèves avait mis un peu la cour en émoi, et, durant quelque temps, coururent des bruits de guerre. Le feu allait être à tous les coins de la Flandre, et Malherbe, à cette occasion, mandait à son ami :

(1) Lettre XXIV à Peiresc, du 20 janvier 1608.
(2) Lettre XXXII, du 3 octobre 1608, au même.
(3) Lettre XXX au même.

Digitized by Google

« Je vous ecris si souvent, que je m'epuise de pa-
« roles et de nouvelles. La guerre de Cleves avoit
« donné quelque esperance à nos braves d'employer
« leur courage et leurs especes, et aux curieux
« d'avoir de quoi s'entretenir; mais nous sommes tres
« à sec de ce costé là. M. de Nevers a eté reçu par
« l'empereur en ses demandes, tellement qu'on nous a
« mis hors d'interest. La saison de mars est passee,
« nous sommes en celle d'amour qui regne fort absolu-
« ment. Ils ne valent tous deux rien; mais encore le
« beau-fils vaut mieux que le beau-père (1). »

Parle-t-il de la marquise de Verneuil, c'est encore avec une certaine malice spirituelle :

« Cependant que le roy a eté ici, il n'a point vu
« madame la marquise (de Verneuil), en quoi il a
« trompé beaucoup de gens et peut-estre elle la pre-
« miere. »

Veut-il rire de la vénalité des charges de la magistrature?

« M. de Rey enfin est demeuré premier president
« de Rouen, M. de Jambeville n'ayant pas voulu l'estre
« aux conditions que le roy vouloit. On dit que le roy
« en a refusé trente mille pistoles d'un des presidens
« de Rouen. Il y a des fous de robes longues aussi bien
« que de courtes, et en Normandie comme ailleurs,
« encore qu'on l'appelle *le pays de sapience* (2). »

Veut-il rire de lui-même, il écrit : « Si vous estes
« paresseux, vous me le ferez devenir; je n'y suis que

(1) Lettre XLII, du 23 août 1609, au même.
(2) Lettre XXIV au même.

Digitized by Google

« trop porté de mon naturel : imaginez-vous comme j'y « triompherai, quand je le serai par votre exemple (1). »

Puis, « Je crois que M. de Valves vous aura fait « voir ma traduction que j'ai faite du psaume CXXVIII : « *Sæpe expugnaverunt me a juventute mea.* Il y a dix ou « douze jours que je la donnai au roy et à la reine. La « reine, après l'avoir lue, commanda à madame la prin- « cesse de Conti de la lire tout haut. Cela fait, la reine « me dit : « Malherbe, approchez-vous », et me dit tout « bas à l'oreille : » « Prenez un casque. » « Je lui « répondis que je me promettois qu'elle me feroit « mettre en la capitulation. Là dessus elle se mit à « rire, et me dit qu'elle le feroit. »

Comme on le voit, il se met souvent en scène dans ses lettres, mais il y met aussi les grands personnages du temps et le jeune roi lui-même dont il rappelle cet à-propos : « L'on m'a dit que l'autre jour le roy dit « qu'il ne vouloit pas qu'on l'appelât Louis-le-Bègue, « mais Louis-le-Juste, et certainement on m'a assuré que, « depuis peu de jours, quelqu'un lui faisant une plainte, « le roy lui répondit : « Mon ami, je vous ai presenté « une oreille; je garde l'autre pour votre partie. » Ce « prince donne de très-grands temoignages qu'un jour « il se saura faire obéir, et qu'il aimera la justice (2). »

Cette correspondance, tout enjouée qu'elle soit à la surface, révèle de temps en temps de la tristesse; au fond, l'éloignement de sa femme le rend inquiet, troublé, chagrin. Il n'a point de nouvelles sur son

(1) Lettre XCXIX, au même.
(2) Lettre CLXV.

Digitized by Google

compte, et il la croit malade. Dès que la cour sera partie à son voyage de Bayonne pour la réception de la future reine, Anne d'Autriche, il se promet de partir en Provence et se prépare à y faire tout-à-fait sa retraite. « S'il m'étoit permis, dit-il, de vous « mander de nos niaiseries de cour, j'aurois assez « de quoi vous entretenir; mais il ne faut point se « brouiller volontairement (1). La reine s'en va lundi « à St.-Germain où Mesdames lui préparent le plaisir « d'une comédie qu'elles-mêmes doivent reciter : « voilà par où nous allons recommencer les passe- « temps de la cour qui seront à leur comble, quand « le roy et Messieurs ses frères seront en âge de les « goûter (2). Il y a sur le tapis un certain ballet de « Madame avec dix Nymphes; j'ay charge de faire les « vers (3). »

Malherbe et la cour pouvaient dire alors du feu roi Henry IV :

Deus nobis hæc otia fecit.

Aussi le poëte écrivait-il : « Ce sont chimères que « de penser à la guerre... Le voyage (du roi) a fait « des merveilles, et pour le moins a-t-il fait connoître « que le roy n'est ni boiteux, ni bossu, ni nourri dans « du coton, comme on l'avoit fait accroire aux pro- « vinces... La cour ne fut jamais grande comme elle « est, tant est grand le nombre de gentilshommes qui, « de tous costés, viennent trouver le roy (4). »

(1) Lettre LXXIX.
(2) Lettre LXXXV.
(3) Lettre XCVII.
(4) Lettre CLX.

Digitized by Google

Les lettres les plus intéressantes de cette collection sont celles sur la mort d'Henry IV. Le style en est simple, grave et approprié au sujet. On ne peut écrire l'histoire de ce monarque, sans les consulter et en profiter. On y respire un parfum de franchise et d'honnêteté.

Parfois aussi, mais en passant, il s'occupe un tant soit peu de philologie. Il ne fait, à vrai dire, qu'indiquer la question à résoudre, en ajoutant : « Mais « à vous, docte. » Il y a, dans la collection, une lettre curieuse entre autres, c'est celle où il annonce avoir vu la salle des armoiries en l'abbaye de St.-Etienne de Caen. « Le temps et la rage des premiers huguenots, « dit-il, ont tellement delabré ce qu'il pouvoit y avoir, « qu'il n'y est rien demeuré d'entier (1). » C'était au mois de juillet 1621 qu'il écrivait ces mots, en ajoutant qu'il pensait être à Paris sous peu de jours. Il était encore à Caen, le 23 novembre 1622. Il paraît que tous ses immeubles, fonds de terre et maisons, étaient vendus dès cette époque; car il ne parle dans ses lettres que d'une rente de 500 livres qu'il voulut vendre plus tard. La dernière lettre du recueil, datée de Paris le 3 avril 1628, quelques mois avant sa mort, mentionne la lettre de remercîment que le cardinal de Richelieu lui avait adressée, à l'occasion de son ode sur la prise de la Rochelle (2).

Quant aux douze lettres extraites d'un des portefeuilles de Baluze qui les avait copiées, elles ont été

(1) Lettre CXCV, du 8 juillet 1621, datée de Caen.

(2) Lettre CCXVII.

Digitized by Google

mentionnées dans le cours de cette étude. Ces lettres sont de dates très-différentes ; il y en a une de l'année 1599 et l'autre du 24 septembre 1628, quelques jours avant son décès (1). Il se plaignait d'être malheureux, et pourtant il avait une pension de la reine, il jouissait de l'héritage de ses parents et de la concession gratuite de salines et surtout d'un terrain à bâtir dans le port de Toulon, qui seul aujourd'hui le rendrait millionnaire (2) !

IV.

Malherbe emploie, de temps en temps, des mots qui ont vieilli ; mais on remarque dans son style un très-petit nombre de fautes de langue ; il était grammairien-poëte, sachant cinq langues, si l'on en croit les citations qui ornent sa correspondance. « Avec quelle atten-« tion, dit Balzac dans le *Socrate chrétien*, vouloit-il « qu'on l'écoutât, quand il dogmatisoit de l'usage et de « la vertu des particules ! » Tous ses biographes ont répété, et j'aurais mauvaise grâce de ne pas dire à mon tour, qu'à son lit de mort, il reprit sa garde

(1) La correspondance de Malherbe appelle une étude spéciale. En effleurant seulement cette partie accessoire de mon travail, j'en ai dit assez, ce me semble, pour prouver que M. Sainte-Beuve ne l'avait point lue en son entier, lorsqu'il l'a si brièvement et si rigoureusement critiquée.

(2) Le roi Louis XIII qui avait fait la concession à Malherbe de l'emplacement de 22 maisons à bâtir, avait chargé le concessionnaire, lorsqu'elles seraient bâties, d'une redevance de deux écus par maison et des droits seigneuriaux, en cas d'aliénation. On ne sait si Malherbe fit bâtir les maisons qui bordent les quais du port de Toulon.

Digitized by Google

d'une faute de français qui lui était échappée, voulant défendre jusqu'à la mort la pureté de sa langue maternelle. « La poésie, dit avec raison M. Sainte-Beuve, « prit avec lui de la solennité et de la pompe ; la prose « prit de la correction et de la netteté ! » Il tint haut son style et, jusqu'à un certain point, il accomplit la promesse qu'il avait faite en ces vers-ci :

Les Muses hautaines et braves
Tiennent le flatter odieux,
Et, comme parentes des dieux,
Ne parlent jamais en esclaves.

Les petits vers de sept ou huit syllabes, très-rares dans Desportes et Bertaut pour les sujets sérieux, étaient propres à exprimer de grandes choses avec la précision qui plaît dans le lyrisme élevé : Malherbe en fit un sage emploi. Il sut varier aussi la coupe de ses vers.

Les stances avec grâce apprirent à tomber.

Il devina le génie de la langue qu'il pétrit et qu'il façonna ; il redressa et corrigea les défauts de ses devanciers, donna le souffle à la statue et renouvela le miracle de Pygmalion. Racan, Colomby, Maynard, Touvant, Yvrande, d'Arbaud de Porchères, Du Moustier devinrent ses disciples et lui composèrent une petite cour, au point qu'un étranger venant un jour demander le président Maynard chez Malherbe, celui-ci répondit brusquement : « Il n'y a ici d'autre pré- « sident que moi. »

Il aimait, dans de justes limites, à créer des mots. Il en fit un, par exemple, qu'il avait toujours sur les

Digitized by Google

lèvres et qui était son fils de prédilection, le mot *fleuraison* ou *floraison* (1). Il fut à lui seul toute une académie, car les décisions postérieures de ce corps savant n'ont pas été plus souveraines que les siennes, et ce fut en vain quela fille adoptive de Montaigne, mademoiselle de Gournay, par son amour des poésies de Ronsard, l'appelait *schismatique des Muses;* il est seul resté debout et vainqueur, dans cette grande lutte littéraire.

Ses principes de versification furent sévères. Outre la richesse de la rime et l'heureux accord des sons, il posa ses autres règles avec une sorte de despotisme. Il ne trouvait rien de bien dans Ronsard et dans Desportes. Un jour, il en fit ses martyrs et se mit à effacer tous leurs vers, exécution suprême et trop rigoureuse. En effaçant les vers défectueux de ces deux poëtes, il en cotait en marge les raisons, et un exemplaire de Desportes était presque tout entier bordé de ses observations critiques. Le livre de Ronsard ainsi maculé de corrections n'a pas été retrouvé; celui de Desportes seul a pu être découvert et révéler l'opinion de Malherbe sur la versification. Ainsi ce poëte n'est pas précisément un grammairien qui ait entrepris de codifier les lois du langage; c'est plutôt un critique de sens et de goût qui, d'un ton toujours magistral et quelquefois dur, émet ses doctrines avec une grande justesse de goût, pour instruire son siècle. C'est le premier maître des grammairiens et des écrivains français.

(1) Lettre de Moisant de Brieux à M. de Saint-Clair Turgot, conseiller d'Etat, p. 111.

Digitized by Google

Mon intention n'est pas de donner ici une seconde édition du travail de Saint-Marc, ce que ne comporte point cette étude littéraire. Il suffira de dire que Malherbe condamnait les hiatus, les enjambements d'un vers à l'autre, les mauvaises césures ou faux repos à l'hémistiche, les rimes défectueuses, les inversions ou transpositions dures et forcées, la cacophonie, les mauvaises alliances de sons, le retranchement des syllabes à quelques mots et l'augmentation de syllabes à d'autres, et différentes autres négligences familières aux poëtes du temps. Il proscrit aussi ce qu'on est convenu d'appeler *cheville* ou *bourre*, c'est-à-dire des mots inutiles qui ne se rencontrent dans le vers que pour les besoins de la mesure ou de la rime. Le président de Maynard qui fut un poëte estimé de Malherbe, disait que les vers de celui-ci étaient pleins de *bourre*. Mais c'est assez rarement qu'on y rencontre des locutions parasites comme celle-ci : « La merveille *à nulle autre pareille.* » Le disciple sur ce point jugeait trop sévèrement son maître.

Notre poëte condamnait les solécismes et les barbarismes, la suppression ou le mauvais placement des articles ou des pronoms, l'impropriété des termes ou des tours, les mauvaises constructions, les expressions basses ou triviales, les tautologies, l'obscurité, l'équivoque, etc. Ici Malherbe passait de la grammaire à la partie de la rhétorique connue sous le nom d'élocution; c'était un abrégé de cours qu'il faisait : il eût été un excellent professeur, sans son bégaiement naturel et sa vocation pour les armes. Il censu-

Digitized by Google

rait enfin vivement les *concetti* italiens, à l'écueil desquels sa jeune muse avait sombré, les puérilités, le pédantisme ou l'érudition inopportune, l'affectation d'esprit, les métaphores et comparaisons forcées, le mauvais choix et l'excès des épithètes, les idées disparates, les pensées fausses et tout l'attirail des inventions mauvaises. Voilà à peu près le fond de la critique de Malherbe; voilà comment il ouvrit le premier les yeux du public à la lumière du goût, en mettant ses préceptes en pratique, et en montrant que l'heureuse disposition des choses et des mots l'emporte quelquefois sur les choses et les mots mêmes, aussi bien que *la façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.* Notre illustre compatriote est donc le premier législateur du Parnasse français; il a devancé et préparé Boileau, comme il a formé Corneille et tous les grands écrivains du XVII^e^. siècle; c'est donc une gloire que notre ville ne pouvait et ne peut encore trop mettre en lumière.

Pour compléter notre étude sur ce grand homme, il nous reste à parler de ses essais de traduction.

V.

Il vivait à une époque favorable à ce genre d'exercice, car les gens de lettres étaient alors très-érudits; l'antiquité était une mine qu'ils exploraient avec curiosité. Ce n'était ni le zèle ni la science qui leur manquaient, c'était le goût, sans lequel l'imagination ne produit que des énormités en littérature. Malherbe ne fut pas un savant du premier ordre; il était pour

Digitized by Google

cela trop amoureux de la paresse : « Premièrement, « écrivait-il un jour, j'aime fort à ne rien faire, etc. (1). » Mais pourtant il eût été de notre temps un érudit dont les articles n'auraient peut-être pas été peu goûtés, en lui supposant l'art moderne ; car, lorsqu'il entreprenait une œuvre quelconque, c'était sérieusement qu'il l'abordait sous toutes ses faces ; puis, il corrigeait et toujours corrigeait.

Sa traduction du traité *De Beneficiis* de Sénèque a-t-elle du mérite ? Si on l'envisage sous le seul aspect de la fidélité au sens du latin, la solution est affirmative. Mais, pour traduire convenablement un auteur, suffit-il de ne pas commettre des contre-sens ou autres bévues de ce genre? La traduction, au contraire, pour être la fidèle image de l'œuvre originale, doit rendre les qualités du style. Or, je ne remarque pas dans la version de Malherbe, cette élégance quelquefois recherchée du latin, ni cette précision qui va, de temps en temps, jusqu'au laconisme. En veut-on, entre autres, un frappant exemple? Le latin dit : *Hoc et magni animi et boni proprium est, non fructum beneficiorum sequi, sed ipsa, et post malos quoque bonum quærere.* Malherbe a ainsi traduit ce passage : « Une ame est vrayement genereuse qui fait bien « pour l'amour du bien mesme, sans penser ailleurs, « et qui pour avoir trouvé beaucoup de meschans, « ne laisse pas de chercher un homme de bien. »

Je préfère la manière de MM. Alfred et Gustave de Wailly, traducteurs du I^er^. livre de cette œuvre

(1) Lettre XXVII à son cousin du Bouillon.

Digitized by Google

capitale de Sénèque; elle est bien plus conforme au génie du latin. On sait d'ailleurs combien, en ce siècle, l'art de la traduction a fait de progrès : « C'est « la marque d'une âme grande et belle de ne cher- « cher d'autre fruit du bienfait que le bienfait lui- « même, et, après l'expérience de tant de méchants, « de croire encore à la vertu. »

J'ai noté quelques mots pris en un sens abandonné de nos jours, comme celui de *plaisir* signifiant *bienfait* dans cette phrase : « Qui n'a reconnu le « premier plaisir reconnaîtra le second. » Puis encore on pourrait citer des locutions surannées, telles que celle-ci : « Nommer les filles *premier que* les meres. » En résumé, cette traduction n'est qu'un bien petit fleuron, presque inaperçu, de la couronne de Malherbe, et nous ne nous en occuperons pas plus long-temps.

On sait qu'il traduisit en outre le XXXIII^e^ livre de Tite-Live, qui avait été retrouvé en Allemagne. C'est toujours le même faire et le même cachet de style.

Terminons : on s'expose à l'erreur en jugeant l'homme par le poëte. Comme poëte, il n'eut guère d'entrailles, sa fibre ne fut point sensible, si ce n'est dans quelques-unes des stances composées sur la mort d'Henry IV. Et pourtant son contemporain, Moisant de Brieux, rapporte *qu'il avoit l'âme assez tendre et qu'il étoit charitable* (1). Il était brusque, mais obligeant et serviable. « Louez-moy de vouloyr beaucoup, écrivait- « il un jour, et me plaignez de ne pouvoir rien (2). » Il

(1) Lettre à de Saint-Clair Turgot, conseiller d'Etat.

(2) Lettre VI de la collection de Baluze.

Digitized by Google

était fier gentilhomme, et souvent il disait à Racan que « c'étoit une folie de se vanter d'estre d'une ancienne « noblesse ; que plus elle étoit ancienne, plus elle étoit « douteuse. » Il était partisan de l'autorité, lorsqu'il disait « qu'un bon sujet ne doit avoir de religion que « celle de son prince, et qu'il ne falloit point se mesler « de la conduite d'un vaisseau où l'on n'est que simple « passager. » Et il répondait une autre fois à quelqu'un qui se plaignait de la mort de deux jeunes princes : « Allez, vous ne manquerez jamais de maître. » Il bégayait et avouait plaisamment qu'il était *de Balbut, en Balbutie ;* cependant il avait la manie de réciter ses vers qu'il prétendait pouvoir avaler, parce qu'ils étaient les siens. Il parlait avec enthousiasme de tout ce qui a rapport aux règles de la langue; mais il parlait peu et ne disait mot qui ne portât. Il passa toute sa vie à faire des vers et de la prose, et il s'appelait, lui et Racan, *deux arrangeurs de syllabes.* Il fut brave, puisque tout vieux qu'il était, il se disait prêt à suivre le jeune roi Louis XIII dans ses expéditions, et il n'a pas dit un mot qui révèle le moindre trait de la vie militaire à laquelle il semble s'être dévoué (1). Il aimait beaucoup sa femme, et il n'en parle dans sa correspondance, que pour lui faire parvenir l'argent dont elle a

(1) Malherbe disait, avec un juste orgueil, de la vaillance des Français se battant contre les étrangers :

. . . . . Nos épées,
Si fortes et si bien trempées,
Qu'il faut leur céder ou mourir.

Mais quand il se rappelait les guerres civiles et religieuses

Digitized by Google

besoin, si ce n'est pourtant lorsqu'il craint qu'elle ne soit malade, vu l'absence de nouvelles. Concluons de là que Malherbe, comme le disait l'historien provençal Nostradamus, son contemporain et son ami, fut un *homme très-singulier*. Cette originalité ne l'empêcha pas d'avoir de vrais et de nombreux amis; parce qu'il passa toujours pour être d'un commerce franc et honnête. Aussi disait-il, un pied déjà dans la tombe :

. . . . . Content
D'avoir vécu dedans le monde
Prisé, quoique vieil, abattu,
Des gens de bien et de vertu (1).

Et il ajoutait en prose : « Je me puis donner cette « vanité, que tout ce qu'il y a d'eminent en France, « j'entends de ceux qui me connoissent, me fait cest « honneur d'estimer et desirer mon amitié (2). »

Racan, en lui envoyant une pastorale, lui écrivait : « Je vous envoye une pastoralle, non pas tant pour « l'estime que j'en fais que pour celle que je fais de « vous. Je sçay bien que votre jugement est si general- « lement approuvé, que c'est renoncer au sens com- « mun, que d'avoir des opinions contraires aux vos-

qu'il lui avait fallu traverser, il disait avec peine et humilité :

Assez de funestes batailles
Et de courages inhumains
Ont fait, en nos propres entrailles,
Rougir nos déloyales mains.

Ce souvenir seul était bien propre à l'empêcher de parler de ses faits d'armes.

(1) Ode à de Lagarde.

(2) Lettre xxx à Peiresc.

Digitized by Google

« tres. » Voilà un digne éloge de la justesse de son jugement littéraire. Et, ce qui prouve aussi la sûreté et la facilité de son commerce, c'est le long temps qu'il passa dans la maison du duc d'Angoulême et en suite dans celle du duc de Bellegarde. Il faut donc reprocher à son esprit plutôt qu'à son cœur, la fameuse épitaphe de M. d'Is. J'aurais voulu pour lui que ce ridicule jeu de mots, s'il n'est odieux, n'eût pas été imprimé. Il jette un peu d'ombre sur sa physionomie noble et sereine; mais n'en croyons pas le poëte et absolvons l'homme qui, dès sa 21e. année, s'était créé une position indépendante de ses parents, et qui ne les fatigua jamais de demandes intéressées.

Malherbe resta fidèle à ses croyances catholiques, et parla toujours de Dieu et de la religion avec respect. Dans l'ode très-défectueuse par lui dédiée à M. de la Garde, qui lui avait envoyé son livre de l'*Histoire Sainte*, il disait en l'année 1628, quelque temps avant son décès :

> Non, Malherbe n'est pas de ceux
> Que l'esprit d'enfer à déçus.

Et l'action répondit à l'expression de ces sentiments orthodoxes, car il mourut en recevant les derniers sacrements. Le poëte qui avait dit à Louis XIII, allant châtier la rébellion des Rochellois :

> Il suffit que ta cause est la cause de Dieu ;

le tendre et affectueux époux qui, à l'occasion d'une maladie de sa femme, fit vœu d'aller d'Aix à la Sainte-Baume, à pied et tête nue, si Dieu lui accordait sa

Digitized by Google

guérison, ne pouvait que mourir dans la communion des fidèles.

De plus Malherbe fut dévoué à son pays et à son roi. Ombrageux et fier, quand il s'agissait d'honneur national, il ne voulait qu'en aucun cas la France démentît sa gloire. Tous les arrogants, disait-il, qui se mesureront contre elle,

> Feront voir à toute la terre
> Qu'on est brisé comme du verre,
> Quand on choque les fleurs de lis.

Il glorifiait jusqu'à notre origine fabuleuse :

> . . S'il est vrai que nous sommes
> Issus de ces nobles aïeux,
> Que la voix commune des hommes
> A fait asseoir entre les dieux.

Après avoir flétri les guerres intestines qui avaient désolé si long-temps la patrie, *plus ardent qu'un athlète à Pise*, il célébra le bonheur de la paix sous la régence de Marie de Médicis, *ce joyau d'honneur et de foi*, comme il la qualifiait. Ce qui est surtout digne de remarque, c'est que de sa poésie nerveuse il flagellait, à l'occasion, l'esprit révolutionnaire qui, en dépit des bienfaits d'Henry IV, levait souvent la tête. Il détestait et réprouvait ceux

> . . . dont l'aveugle manie
> Dresse des plans de tyrannie,
> Pour bâtir quand il sera mort.

A la lecture de ces vers composés contre un lâche régicide, ne se croirait-on pas en plein 93 ? Le démon

Digitized by Google

de la révolte qui promet tant de libertés et de merveilles aux peuples, n'a donc été, dans tous les temps et dans tous les lieux, que la tyrannie et la cruauté sous le masque d'un patriotisme hypocrite!

Attaché à l'autorité légitime, Malherbe n'eût pas été pourtant, si je ne me trompe, indifférent aux libertés publiques d'accord avec les principes de la monarchie. S'il était, à bon titre, contraire aux factieux de son temps, ou, comme il le disait, à

> Ces François qui n'ont de la France
> Que la langue et l'habillement,

il n'eût pas volontiers courbé le dos sous la servitude, lui qui vantait Henry IV pour avoir *coupé la tyrannie d'un glaive de liberté*; lui qui disait à Louis XIII, jeune encore :

> Et le monde croira, *s'il doit avoir un maître*,
> Qu'il faut que tu le sois (1).

S'il louait le premier président de Verdun, c'était pour son impartialité. La justesse de son esprit et la droiture de son cœur approuvaient

> . . Les lois qui n'exceptent rien
> De leur glaive et de leur balance.

En vantant les ancêtres du duc de Bellegarde, il le

(1) On objectera que Malherbe encensa le pouvoir; mais le pouvoir méritait ce noble encens. « On s'honore soi-même, disait Mi« rabeau, en respectant les chefs qu'on a choisis. » L'éloge, il est vrai, est plus que le respect; mais pourquoi ne louerait-on pas ce qui est louable, sans être soupçonné de flatterie? On peut seulement reprocher à notre grand poëte les vers satiriques qu'il fit contre le maréchal d'Ancre, car il n'est ni généreux ni juste d'insulter à un ennemi tombé.

Digitized by Google

félicitait d'avoir joint à la noblesse héréditaire le mérite personnel, et d'être devenu lui-même son aïeul :

> Tu ne veux pas, comme la lune,
> Luire d'autre feu que du tien (1).

Enfin Malherbe n'a point usurpé sa célébrité, et, quoi qu'en ait dit un académicien, jeune alors (2), les grands honneurs qui lui ont été décernés étaient dus à sa mémoire : son astre brille, dans la pléiade poétique de son siècle, *velut inter ignes luna minores.* Il est notre premier maître de langue, notre premier législateur en prose et en vers; il a créé notre poésie lyrique, et, si l'on ne veut pas que cela soit du génie, qu'est-ce donc qui mérite ce nom ?

(1) Malherbe, gentilhomme judicieux, ne vantait pas uniquement les titres nobiliaires. Il savait pourtant que dans un livre intitulé : *Les anciennes histoires d'Outre-mer*, les armes de Jean de Malherbe, chevalier, seigneur de St.-Aignan, un de ses ancêtres, étaient figurées à la suite des armes des rois de France et d'Angleterre et de celles de plusieurs princes et grands seigneurs. Le sieur Jean de Malherbe portait en ses armoiries *d'hermines à six roses de gueules*, comme on le voit dans le livre mentionné ci-dessus, et dont l'existence a été même constatée dans l'arrêt rendu par l'Hôtel des requêtes du roi, le 19 septembre 1645. Tout autorisait donc notre grand poëte à croire qu'un de ses pères, Malherbe *aux roses*, avait fait partie des expéditions d'Outre-mer. Mais non content seulement des titres d'une noblesse ancienne et incontestable, il aspirait avec raison à s'anoblir lui-même et à faire souche en s'illustrant.

Ici nous devons réparer une omission. Dans le tableau généalogique des descendants de l'illustre poëte, aurait dû figurer le nom de mademoiselle Aimée-Françoise-Charlotte de Malherbe, à côté des noms de MM. Gustave-Eléazar et François Auguste de Malherbe, ses frères.

(2) M. H. Martin, aujourd'hui doyen de la Faculté des lettres de Rennes.

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES

DE MALHERBE,

MISES EN ORDRE PAR M. G. MANCEL,

Conservateur de la Bibliothèque de Caen, membre titulaire de l'Académie.

Depuis quelques années on a donné, dans différents recueils, des lettres inédites de Malherbe. Les *Mémoires de l'Académie d'Aix*, 1840, *Recherches biographiques sur Malherbe et sa famille*, par M. Roux-Alpheran, la *Revue de Bibliographie analytique* par MM. Miller et Aubenas, t. II, 1841, p. 257 et suiv. et le *Bulletin des Comités historiques*, année 1850, p. 144 et suiv., ont surtout fourni un nombre considérable de documents; mais, malgré l'importanee de ces publications, ils s'y trouvent comme perdus. Par le

Digitized by Google

fait même de leur caractère spécial, ces recueils ne peuvent, en effet, parvenir entre les mains du plus grand nombre des lecteurs. L'Académie de Caen ayant jugé à propos de réimprimer ces pièces, et nous ayant chargé de les rassembler, nous nous sommes consciencieusement occupé de ce travail, en nous aidant des renseignements qu'a bien voulu nous communiquer M. Hauréau, correspondant de l'Académie de Caen, qui, il y a peu de temps, était encore conservateur des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, et a procuré aux Comités historiques une partie des lettres reproduites ici. Elles sont extraites d'un des portefeuilles de Baluze. Ces lettres, jointes à l'*Instruction de F. Malherbe à son fils*, éditée en 1846, par M. Ph. de Chennevières, sont le complément nécessaire des œuvres du restaurateur de la poésie française.

Digitized by Google

I.

A Madame de Malherbe (1).

J'ay bien de la peine à vous escrire ceste lettre, mon cher cœur, et je m'assure que vous n'en aurez pas moins à la lire. Imaginez vous, mon âme, la plus triste et la plus pitoyable nouvelle que je sçauroys vous mander, vous l'entendrez par ceste lettre. Ma chere fille et la vostre, nostre belle Jordaine (2), n'est plus au monde. Je fonds en larmes en vous escrivant ces parolles; mais il faut que je les escrive, et faut, mon cœur, que vous ayez l'amertume de les lire. Je possédois ceste fille avec une perpétuelle crainte, et m'estoit advis, si j'estois une heure sans la voir, qu'il y avoit un siècle que je ne l'avois veue. Je suis, mon cœur, hors de ceste apréhension; mais j'en suis sorty d'une façon cruelle et digne de regrès, s'il en feust jamais une bien cruelle et bien regretable. Je m'estois proposé de vous consoler; mais comment le ferois-je, estant désolé comme je suis? Recevez cest office d'un autre, mon cœur, car, de moy, je ne puis si peu me représenter cest objet et me resouvenir que je n'ay plus ma très chère fille, que je ne perde toutes les considérations qui me devroient donner quelque patience, et ne haysse tout ce qui me peut diminuer ma douleur. J'ay aymé uniquement ma fille; j'en veux

Digitized by Google

aymer le regret uniquement. Le mal qui me l'a ostée ne m'ostera pas le contentement que j'ay de m'en affliger. Mais que fais je? ma chère âme; je me devrois contenter de ne vous consoler point, sans vous donner par ces discours si tristes et si mélencoliques, sugect de vous attrister dadvantage. A la nouveaulté de cest accident, un de mes plus profonds ennuys, et qui donnoit à mon âme des atteintes plus vives et plus sensibles, c'estoit que vous n'estiez avecques moy pour m'ayder à pleurer à mon aise, sçachant bien que vous seule qui m'esgalez en intérest, me pouviez esgaller en affliction. Pleust à Dieu, mon cher cœur, que cela eust esté! je seroys rellevé de ceste peyne de vous escrire de si déplorables nouvelles, et vous hors de ce premier estonnement qui fait (*qu'il*) faut que les âmes les plus roides et les plus dures sentent au premier assaut que leur donne ceste douleur. Mais puisqu'il en faut sortir, et que vous différer davantage ceste lamentable histoire, c'est différer vostre résolution, je vous diray que le dimanche, etc., etc. (3).

(1) La Bibliothèque Nationale ne possède qu'une copie ancienne de cette lettre (M. B. Hauréau).

(2) Jordaine de Malherbe, née le 22 septembre 1591, morte de la peste le 23 juin 1599. Son épitaphe, dressée par Malherbe, se trouve dans le recueil de la Bibliothèque Nationale. Voici cette épitaphe restée inédite jusqu'à aujourd'hui :

Passant, sy tu n'as quelque souspir à me donner, fais ton chemin; je ne t'appelle point. Mais tu t'arrestes, et semble garder la multitude de ces funestes objetz; ton imagination est disposée à quelque pityé : à la bonne heure. Je te vay dire qui parle à toy : c'est Jordaine de Mal-

Digitized by Google

herbe, fille unique de François de Malherbe et de Magdaleine de Carriolis, et née de cette province. Tu sçais la noblesse et l'antiquité des Malherbe de Sainct-Agnan : mon pere est au rang de ceux qui sont connus de son siecle et peut-etre les futurs n'ignoreront point qu'il a vescu. Ma mere est fille de M. Louis de Carriolis, cons. du Roy en son conseil d'Estat et president depuis au Parlement de Provence. C'est assez de mon parentage. La vanité n'habite point aux lieux où je suys. Il est raisonnable que je te dye quelque chose de mes austres quallités naturelles, des tray du visaige, de la proportion de la taille et de la disposition de toutes les parties du corps..... m'avoit donné de quoy les remembrer. Mon esprit et mon ingenue sembloit exceder la portée de mon age; mon humilité m'avoit acquis la bonne grace de ceux à qui ie devois du respect, et ma douce conversation la bienveillance amicale de tout le monde. Que me restoit-il à desirer? Rien. Je pouvois vivre heureuse, si j'eusse pu vivre. Mais il estoit escrit, loin de moi, dans le livre du ciel : je n'avois esté donnée que pour estre ostée et n'estois rendue au monde que pour en sourtir le neufviesme mois de ma huitiesme année. Je fus blessée de deux pestes et de six charbons, qui dans trois jours m'eurent envoyée où tu me voys. Mon mal commença le dimanche, à sept heures du matin, il finit et me finit le mercredy du suivant, environ deux heures aprez minuit. Veux-tu sçavoir que fist mon pere au conflict de ceste maladye; tout jusqu'à la temerité. Sa piesté fust inexpugnable aux conseils que ses amis lui donnerent de me quiter. Il me vist abandonnée de tout le monde et demeura seul auprez de moy. Je ne prins ni viande ni remede d'austres mains que des siennes. Je fus portée entre ses bras par tout où le chagrin me fist desirer d'aller. Que veux-tu que ie te dye? La prudance ne lui montra poinct de perils qu'il ne meprizat, ni l'amour d'offices qu'il ne me rendist. En fin il essaya tout, et tout lui fust inutile. Si la mort eust voulu ceder ou pardonner, elle ne fust point venue avec tant d'apareil. Ce qu'il fist alors, ce qu'il dist, ce qu'il devint, il faut que tu l'imagines; les parolles ne vont poinct si avant. Mais que diras-tu de ce que ie n'oze rien dire de ma mere? La comprendras-tu du nombre de ceux que l'aprehension du danger fist retirer d'auprez de moy? O, si tu le fais, que tu t'abuses! Combien estimes-tu qu'elle ait fait de plaintes de la fortune, pour luy avoir envié la gloire de me tesmoigner son affection en ce dernier besoin. De combien penses-tu qu'elle dust racheter la certitude de me perdre pour l'incertitude de me sauver? Mais elle estoit en Provence où la condiction de ses affaires l'avoit appelée assés de temps auparadvant. Ceste occasion la fist douloir

Digitized by Google

plus tard, mais non plus moderement. Elle eust bien voulu regagner sur mon pere l'advantage qu'il avoit d'avoir esté le premier à me pleurer; mais comme elle s'estoit opiniastrée à vaincre, il s'estoit opiniastré à n'estre point vaincu. Passant, tu serois bien aise que je t'entretinsse plus longtemps; mais que te sçaurois-ie dire de grand d'une si petite vie? Je nasquis le 22 de septembre 1591, et decedai le 23 de juin 1599. Va-t-en donc et conte chez toi que tu as veu la tombe de la fille la plus passionement aymée et la plus inconsolablement regretée qui fust iamais. Mon tres cher pere et ma tres chere mere m'ont fait ce pitoyable present. S'ilz vivent, prie pour le soulagement de leur ennuy; s'ilz ont vescu, pour la retribution de leur pieté.

La vanité avec laquelle Malherbe revient, dans cette épitaphe, sur l'antiquité de sa race, détruit le sentiment que l'on a éprouvé devant l'expression de douleur vraie de la lettre adressée à sa femme. Cette même vanité jette encore un même caractère de froideur sur l'épitaphe qu'il composa en 1587 pour la tombe de son premier fils, et qu'a donnée M. Roux-Alpheran. Qu'eût dit Malherbe, s'il eût vu un de ses plus zélés biographes, M. Roux-Alpheran lui-même, mettre en doute l'authenticité de sa filiation et baser ce doute justement sur l'empressement que le poëte met à tout propos pour l'affirmer?

(3) Ici s'arrête la copie de la Bibliothèque Nationale (M. B. Hauréau).

II.

Lettre à M. Fabri de Peiresc (1).

MONSIEUR,

Je vous supplye de mettre cette lettre dans le paquet que vous baillerez à monsieur du Mas (2), et m'envoyer la résolution du billet que je laissay hier au soir à votre homme pour vous bailler. Je vous remercie de vos belles et bonnes prunes, et prie Dieu qu'il me tienne sain pour vous servir (3).

Digitized by Google

(1) Peiresc (Nicolas Claude Fabri de), conseiller au parlement de Provence, l'un des plus savants antiquaires des XVI^e^. et XVII^e^. siècles, né au château de Beaugencier, en Provence, en 1580, mort en 1637. C'est à lui que sont adressées les lettres qui composent le t. II, de l'édition de Malherbe, donnée par M. Blaise en 1822. Celles que nous donnons comme lui ayant été adressées, ont été omises par cet éditeur, bien qu'elles fissent partie du manuscrit de la Bibliothèque Nationale qu'il a reproduit.

(2) Ce personnage nous est inconnu.

(3) Ce billet ne porte ni date ni signature, il devait être joint à une lettre qu'il serait difficile d'indiquer *(Revue de Bibliographie)*.

III.

Au même.

Fontainebleau, 2 octobre 1606.

MONSIEUR,

Je ne veux pas payer les effets dont vous m'avez tesmoigné vostre bienveillance, en vous offrant la mienne avecque des paroles; mais puis que pour ceste heure la fortune ne me donne point de moyen de faire autre chose, si veux je que vous ayez quelque gage des promesses que je vous ay faites de me souvenir tant que je vivray de l'honneur que j'ay receu de vous en toute sorte d'offices, où l'occasion s'est présentée de m'obliger. Ceste lettre m'en servira, s'il vous plaist, attendant que quelque meilleur se mette en sa place, et vous l'accepterez avecque vostre courtoisie accoustumée. J'escris tousjours, etc.... (1).

(1) Ce début de lettre avoit été omis dans l'édition de M. Blaise, t. II, p. 3 (voyez cette édition), et dans celle de M. Parelle, Paris, 1825, t. II, p. 151 *(Rev. de Bib.)*.

Digitized by Google

IV.

Au même.

A Fontainebleau, ce mardi 10e. d'octobre 1606.

MONSIEUR,

Je veux que vous voyiez le désir que j'ay de me conserver en vostre souvenance et par conséquent en vostre bonne grâce, et puis que je ne le puys faire autrement, pour le moins veux je que le papier me rende ce bon office. Je vous escrivis, etc... (1).

(1) Ce commencement est omis dans l'éd. de M. Blaise, t. II, p. 7 (voyez cette édition).

V.

Au même.

A Paris, ce 8 decembre 1607 (1).

Ce me seroit un crime capital de ne vous escrire point par cette ocasion; mais pour cela vous n'aurez point de nouvelles, car il est minuit sonnée. Mons. le premier Président, à qui j'escris tout ce que nous en avons, vous en fera part. Il me suffit que par ces trois lignes je vous tesmoigne qu'il me souvient des obligations que je vous ay, et que je désire que vous continuiez de m'aimer. Si je ne le puys mériter d'autre façon, au moins sera ce en vous en priant et animant de toute mon affection. Faites le donc, Monsieur, et me con-

Digitized by Google

servez en voz bonnes grâces comme vostre plus humble et plus affectionné serviteur.

FR. DEMALERBE.

M. du Moustier (2) a commencé le troisième portrait; aussy tost qu'il sera achevé vous le recevrez avecque les deux autres (3), vous l'avez fort obligé par ce que vous luy avez envoyé. Tout son desir est de vous contenter en ceste ocasion et vous servir en toutes où il en aura le moyen. M. du Perrier *(sic)* (4) m'excusera pour cette fois; je luy baise bien humblement les mains et suis son serviteur.

(1) Ms. Peiresc de la Bibl. Nat. — Malherbe n'a pas indiqué l'année, mais elle est au dos de la lettre (*Revue de Bibliog.*).

(2) MM. Miller et Aubenas qui, les premiers, ont reproduit cette lettre dans la *Revue de Bibliographie*, ont écrit à tort DE MONSTIER; cet artiste est nommé du Mousthier dans la XXIII^e^. lettre de l'éd. de M. Blaise, t. II, p. 43. — C'est le fameux Daniel du Moustier qui mourut en 1631 après avoir peint les portraits de la plupart des personnages célèbres des cours de François I^er^., Henry IV et Louis XIII. Il a fait quelques vers assez bons, qu'on trouve dans les recüeils du temps; il assistoit aux petites conférences de Malherbe et le voyaît presque tous les jours. Dans quelques-unes de ses lettres le poëte l'appelle mon compère « J'ai envoyé votre lettre à votre compère et au mien » dit-il à Peiresc dans sa lettre CXXXVI.

(3) Malherbe parle de ces portraits dans la XXIII^e^. lettre de l'éd. de M. Blaise : « J'oubliois à vous dire que le sieur du Moustier est si « content de vous, qu'il n'est pas possible de plus : il vous eust « envoyé le portrait de M. le premier Président, et à M. du Perrier « celui de M. le cardinal du Perron; mais il attend que le mien « soit achevé, ce qui sera, Dieu aidant, cette semaine prochaine. « Pour les deux autres, je vous reponds qu'ils sont faits, car il « me les a apportés à voir; mais pour ce qu'il dit qu'ils se gâteroient

Digitized by Google

« d'être roulés, et qu'il les veut envoyer étendus comme ils sont « dans une cassette, il veut attendre qu'ils soient tous trois ensemble; « je l'en solliciterai, en sorte que vous serez content.... »

On connaît à Caen deux portraits de Malherbe, l'un appartenant à M. P.-A. Lair, et représentant le poëte lorsqu'il était encore dans la vigueur de l'âge; l'autre déposé dans la Bibliothèque publique de la ville, et qui le représente dans sa vieillesse. Ni l'un ni l'autre ne sont signés; mais, après avoir confronté le dernier avec celui signé du Moustier dans les éditions des œuvres de Malherbe de 1630 et 1631, nous croyons pouvoir affirmer que ce portrait est authentique, et que la ville de Caen possède un original, ou l'un des originaux (il y en eut probablement plusieurs) de du Moustier.

(4) Les différentes éditions de Malherbe écrivent Du Perrier, du Perier ou Duperrier. La famille Duperrier Dumourier, qui prétend descendre de l'ami de Malherbe, a conservé cette dernière orthographe.

VI.

MONSIEUR (1),

Je viens d'arriver de la ville et jusqu'à ceste heure il ne m'estoit point souvenu d'escrire en Provence, si bien que je n'ay eu loisir que d'escrire un mot à ma femme, que je vous envoye pour mettre, s'il vous plaist, en vostre paquet. Vous ferez mes excuses à M. de Peresq. Par la première commodité je luy payeray l'usure de ce retardement. Bonsoir, monsieur. Je vous baise bien humblement les mains et à M. de Cazan (2).

(1) Ms. Peiresc, Bibl. Nat. — Ce billet qui, comme on le voit, n'est point adressé à Peiresc, n'a pas de date; mais il doit être à peu près de la même époque que la lettre précédente (*Revue de Bibliog.*).

(2) Nous n'avons trouvé aucun détail sur ce gentilhomme.

Digitized by Google

VII.

A M. de Peiresc.

A Paris, ce 20 avril 1608.

MONSIEUR,

Puisque vous avez ici M. de Valavez, vostre frère, il me deschargera de vous escrire les nouvelles. Il est assez curieux pour s'en aquitter dignement, et certainement je ne croy pas qu'il soyt bien aisé de vous rien mander qui en vaille la peine. Cela me garde d'escrire à M. le premier Président. Il y a trois ou quatre jours que le voyage de Provence fut résolu à Fontainebleau. Mais avecque tout cela je ne le croy non plus qu'auparavant. Je voudroys bien que la Court m'y menast; nous verrons ce qui en sera. Continuez de m'aimer, je vous en supplye, Monsieur, et de me tenir pour vostre très humble et très affectionné serviteur (1).

FR. DEMALERBE.

(1) Ms. Peiresc, Bib. Nat. — *(Revue de Bibliog.)*.

VIII.

Au même.

12 janvier 1609 (1).

MONSIEUR,

Si jusques à ceste heure je me suys plaint légère-

Digitized by Google

ment de vostre silence, c'est à ceste heure que je le puys faire à bon escient. J'estoys résolu de m'en revenger et ne vous escrire de six mois, j'eusse dit de six ans si je pensoys que ma vie pust aller jusques là. Mais le porteur qui appartient à un de mes amis bien intime et bien particulier m'a mis hors de colère pour ce que, pour le vous recommander, il a fallu que j'aye rompu mon serment. Il n'a pas afaire de vous, mais de M. vostre père, à cause que son procès est aux Comptes. Je vous supplye, Monsieur, qu'il connoisse que vous m'aimez. Je sçay bien ce qui en est; mais je prens plaisir que les obligations que je vous ay soient publiées, afin que ce me soit d'autant plus de suget de penser à les aquitter. Je ne vous en sçauroys avoir une plus chère que cestecy. Adjoustez la donc aux précédentes. Je vous escriray plus au long par le premier; par ceste voye vous n'aurez que vos trois ou quatre lignes. Je suys tousiours vostre très humble serviteur.

MALHERBE.

(1) Ms. Peiresc, Bibl. Nat.—*(Revue de Bibliog.)*.

IX.

Au même.

MONSIEUR (1),

J'avoys oublié à vous dire que je fis moy mesme porter la lettre que vous m'aviez recommandée à l'orfevre de la Maque. Si tost qu'il en vit le dessus,

Digitized by Google

il me dit que c'estoit de son filz et me promit de luy faire responce. A ceste heure comme j'ay esté sur le point de clorre mon paquet, je l'ay envoyé avertir. Il a dit qu'il avoit escrit trois fois depuys la lettre que je luy rendis. Le sire Beys (2) me vient d'envoyer une lettre que vous trouverez enclose dans ce paquet, avec une autre de M. du Moustier (3) qui a esté très content de ce que vous luy avez envoyé. Bonjour, Monsieur, ma letre est d'hier au soir et ce billet est d'aujourd'huy 28 de juin 1609, jour de saint Jean.

Votre très humble serviteur,

FR. DEMALERBE.

(1) Ms. Peiresc — *(Revue de Bibliog.)*.

(2) C'étaient ce même personnage et le précédent qui servaient le plus souvent d'intermédiaires à Malherbe et à Peiresc dans leur correspondance.

(3) Voir la note de la lettre V, p. 339.

X.

Au même.

A Paris, ce.... juillet 1609.

MONSIEUR (1),

Depuys vous avoir escrit celle que vous recevrez par ceste mesme voye, j'ay receu ce matin sur les onze heures ung paquet que vous m'adressez pour M. Cenami et une lettre pour M. de Valavez. J'ay porté

Digitized by Google

l'un et l'autre incontinant chez M. Marc, au quel il a laissé charge de tout ce qui le concerne, et de là je m'en suys allé chez le sieur de Prédesegle (2); je ne l'ay point trouvé; mais j'ay laissé à ses gentz le nom de mon logis par escrit, et leur ay dit qu'ilz m'envoyassent la responce demain au matin; ce qu'ilz m'ont promis faire. Asseurez vous, Monsieur, que partout où je pourray quelque chose pour vostre contentement vous me trouverez disposé comme vostre très humble et plus affectionné serviteur.

FR. DEMALERBE.

(1) Il y a plusieurs mots déchirés. — Ms. Peiresc, Bibl. Nat. — (*Revue de Bibl.*).

(2) A l'exception de M. de Valavez, frère de Peiresc, les personnages cités dans ce billet nous sont inconnus; leurs noms apparaissent deux ou trois fois dans les correspondances de Malherbe.

XI.

Au même.

A Paris ce X^e^. janvier 1610.

MONSIEUR,

Il y a cinq ou six jours que je vous escrivys tout ce que nous avions de nouvelles, au moins tout ce dont il me souvint. Ce qui me resta lors, et ce qui depuys est survenu, vous le verrez en un mémoire que j'en envoye à M. le premier Président (1); et le ferez voir, s'il vous plaist, à M. le président Cariolis (2), qui par mesme moyen vous communiquera quelque autre

Digitized by Google

particularité que j'ay mise dans sa lettre. Il n'est pas possible que je rescrive tant de fois une mesme chose. Vous m'en dispenserez, s'il vous plaist, Monsieur, et m'aimerez tousiours comme vostre plus humble et plus affectionné serviteur.

MALHERBE.

Je vous prie me faire ce bien, de baiser bien humblement les mains à M. le président de la Cepède (3), et luy faire part de ce que je vous escris. C'est une amitié que la sienne, que je tiens extrêmement chère, et que je veux conserver par toutes sortes de tesmoignages de mon affection. Je luy escrivys par ma dernière depesche. Cela me gardera de l'importuner par cettecy (4).

(1) Voir la note de la lettre XV, p. 349.

(2) Parent de la femme de Malherbe.

(3) Ami de Malherbe et de Peiresc; premier président à la Chambre des comptes d'Aix.

(4) Ms. Peiresc, Bib. Nat. – *(Revue de Bibliog.)*.

XII.

Au même.

MONSIEUR,

Ce mot n'est que pour vous adresser la lettre de Monsieur Prédesegle. Il a esté diligent à faire la responce; je le veux estre aussy à la vous envoyer. Adieu, Monsieur, je suys avecque l'affection accoustumée vostre très humble serviteur.

Digitized by Google

Je vous avoys escrit que j'escriroys à messieurs nos premiers présidents (1) quand j'auroys leurs responces. Je les ay eues depuys et leur escris par cette voye; mais c'est si en haste que vous ne laisserez pas, s'il vous plaist, de leur faire part de ce que je vous escris (2).

(1) Du Vair et de la Cépède. — Voir la note 3 de la lettre XI, p. 345, et la note de la lettre XV, p. 349.

(2) Ce billet n'a point de date, mais il est placé dans le manuscrit Peiresc entre deux lettres du mois de janvier 1610 (*Revue de Bibl.*).

XIII.

Au même.

Mars 1612 (1).

MONSIEUR,

Vous avez résolu avec Mrs. voz enfans de m'accabler d'obligations. C'est bien à la vérité quelque sorte d'injure, mais ell' est trop douce pour m'en plaindre. Seulement regretteray-je que par quelque service je ne puisse rayer une seule de tant de faveurs par lesquelles vous me tesmoignez journellement vostre amitié. Accroissez la gloire de vostre courtoisie, et continuez de m'aimer sans espérance quelconque de ressentiment. Aussy feray-je beaucoup si je puis aller jusques à la reconnoissance. J'espère presque l'un aussi peu que l'autre, mais si ne laisseray-je pas de me juger digne que vous me teniez tousiours pour vostre serviteur très humble et très affectionné, puisque en mon ame je me

Digitized by Google

reconnoys tel aussy véritablement que personne à qui vous donniez ceste qualité.

(1) Ms. Peiresc, Bib. Nat. — Cette date n'est pas de la main de Malherbe *(Revue de Bibliog.)*.

XIV.

MONSIEUR (1),

Je suys le plus retenu que je puys à vous importuner, mais vous sçavez que, dans les délibérations grandes et petites, la nécessité est une raison à laquelle il n'y a point de réplique. Il y a environ trois ans qu'il vous plut me faire expédier un don de quelque nombre de places de maisons à bastir dans l'enceinte du port de Toulon (2). Il fut oublyé d'y employer le droit de lots et ventes, qui est, à mon avis, ce que l'on appelle direct. Je vous supplye très humblement, Monsieur, pour couper chemin à ceux qui m'y voudroient troubler, de m'en vouloir accorder la gratiffication entière, et, en la déclaration qui vous en sera présentée, me tesmoigner que vous voulez que je continue de faire estat de vostre protection, comme je continue, Monsieur, et continuerai toute ma vie d'estre

Votre très humble et très affectionné serviteur.

(1) Cette lettre imprimée sans date par M. Hauréau, doit être, ainsi que la suivante, de 1618. L'une et l'autre sont évidemment adressées à Peiresc ou à La Cépède.

(2) « Au mois de juin 1615, Malherbe, alors gentilhomme ordi-« naire de la chambre du Roi, présenta un placet à Sa Majesté, ten-« dant à obtenir, en pur don, un terrain où il se proposait de faire

Digitized by Google

« bâtir des maisons sur les deux côtés du port de Toulon. Les consuls de cette ville s'opposèrent vivement à cette concession; mais « les trésoriers généraux de France ayant reconnu que le projet de « Malherbe était utile, le Roi, par un brevet signé de sa main et daté « du dernier juin 1617, lui fit don des places de vingt-deux maisons « qui pouvaient être bâties dans l'enclos de la darsine (*) du port de « Toulon, d'un et d'autre côté, à la charge, lorsqu'elles seraient « bâties, d'une cense annuelle de deux écus par maison, et des « droits seigneuriaux, en cas d'aliénation, au profit de Sa Majesté. « Ce brevet fut suivi de lettres patentes du Roi, adressées aux cours « souveraines de Provence, où elles furent enregistrées au mois d'avril « 1618, malgré les nouvelles oppositions des consuls de Toulon. M. « Alpheran (*Recherches sur Malherbe*, p. 30) a donné de longs et « curieux détails sur cette affaire, sans toutefois pouvoir décider si « Malherbe a fait construire lui-même, en vertu de cette concession, « les maisons qui bordent les quais du port de Toulon (*Revue de « Bibliog.* p. 283).

(*) Darse ou Darsine, petit bassin. — La partie d'un port de mer la plus avancée dans la ville, bordée d'un quai et fermée d'une chaîne, qui sert à retirer les bâtiments de mer, et à tenir à flot les bâtiments désarmés..... Sur l'océan, ces lieux retirés du grand port où les navires sont plus en assurance, s'appellent *paradis*, *chambre*, *bassin* (*Dictionnaire de Trévoux*).

XV.

MONSIEUR,

Toutes les foys que j'ay désiré quelque chose, j'en ay eu de sy mauvais succès que je m'estois résolu de ne désirer jamais rien; mais il n'y a remedde. Je feray encore cest essey de ma fortune, quant ce ne seroit que pour vous vérifier ce qui se dit communément, que l'espéransse est le dernier abit dont il faut se dépouiller: sy je me suis trompé ce ne sera pas sans excuse, puisque ce sera sur la promesse que vous m'ayez fait de la

Digitized by Google

faveur de M. le Garde des Sceaux (1) et de la vostre. Il n'y a gueres d'aparensse que l'on travaille aux penssions. Je vous ay veu sy prompt et sy franc à m'offrir ceste offre que je n'oserois estre cérémonieux à vous en réquérir. Sy en ceste occasion, il vous faut dire quelque chose à mon avantage, je ne croy point que ma vanité soit déraisonnable de vous assurer que vous n'en rougirez point. Et pour le moins aurez vous travaillé pour un des hommes du monde qui a le plus d'envye de vous témoigner qu'il est et sera tant qu'il vivra, etc.

(1) Ce garde des sceaux était Guillaume du Vair, premier président du parlement de Provence jusqu'en 1616 et avec qui Malherbe avait, lorsqu'il habitait Aix, formé une liaison assez étroite; c'est lui que Malherbe, dans sa correspondance, appelle si souvent « M. le premier Président » sans autre désignation.

XVI.

MONSIEUR (1),

L'une des choses du monde que je fais le plus mal volontyers, c'est d'importuner ceux à qui je ne puis faire service. Mais que ferois-je en cette occasion? Une pauvre damoiselle affligée a besoing de vostre protection et me supplye de vous la demander pour elle. Seroys-je sy dur et sy mal gracieux de luy refuser cest office? Je ne saurois, Monsieur, et mesmes, ayant la connoissance que j'ay de vostre courtoisye, qui saura bien considérer le mouvement que j'ay en ceste prière. Combien il est mal aisé de n'estre point esmeu en

Digitized by Google

l'aflictlon d'une parente comme elle m'est! Je ne vous dys rien du fait, car vous le savez assez. Il me suffit de vous assurer que les obligacions qu'elle vous aura me toucheront comme sy elles estoient faictes à moy mesme, et me rendront satisfait des offres qu'il vous a plu me faire de vostre amytié, laquelle ne me sauroit estre tesmoignée en meilleur suject. Je vous en conjure, Monsieur, et vous supplie de vouloir me tenir en vos bonnes grasses, comme, etc.....

Vous usez trop de cérémonie en mon endroit et ne connoissez comme je sers volontiers mes amis. L'afection avec laquelle j'embrasseray vostre affaire vous tesmoignera que vous y devés aller avec plus de liberté. Je n'ay point l'honneur de vous conoistre, mais la recommandation que m'en fait M^r^..... me seront (*sic*) des solliciteurs assés diligents pour me faire aporter, en ce qui sera de vostre contentement, tout ce qui sera de mon pouvoyr. Je regreteray extremement le défaut que peut-estre mon peu de crédit vous y fera trouver, mais au moins, y verrez-vous, s'il plaist à Dieu, assés clair pour me donner la qualité de, etc., etc.

(1) M. Hauréau qui copiait les minutes ou brouillons même des lettres de Malherbe a, sans doute par suite du peu d'ordre du manuscrit, confondu ce fragment de correspondance et le suivant sous une même rubrique. Nous avons cru devoir les diviser, parce qu'ils ne sont évidemment pas écrits à la même personne. Il serait difficile de deviner à qui ils étaient destinés; le ton cérémonieux du premier ne permet même pas de supposer qu'il fût adressé à Peiresc ou à La Cépède, correspondants habituels du poëte.

Digitized by Google

XVII.

BELLE ET CHÈRE COUSINE (1),

J'endure de vos belles paroles, par ce qu'elles viennent de vous que j'aime et que j'honore comme je doy; mais, je ne les approuve pas pour ce qu'elles s'addressent à moy, qui suys trop à vous pour estre traité avecque ces superfluités. Trèves de tout cela, s'il vous plaist, chère cousine : reservez votre bien dire à quelque ocasion où il vous sera plus nécessaire. Ce qui s'escrit avecque vérité se doit escrire sans artifice; je m'en vas vous en monstrer l'exemple : s'il vous est agréable, vous le suivrez.

J'ay receu vostre lettre du deuxiesme de ce moys : ce ne m'a esté rien de nouveau que vostre homme face ce qu'il fait; il ne me trompera point. Vous sçavez ce que je vous en ay tousjours dit : j'y persiste. Nous verrons Mons. d'Estricy et moy de tirer de madame de Longueville la lettre que vous désirez; peut-estre le voudra-t-elle bien faire, mais c'est assavoir si ce sera avec fruit. Je suys d'advis que, pour nous donner suget de luy faire cette requeste, vous m'envoyiez une lettre pour elle où vous ferez bien la piteuse. Ce sera là que vostre esloquence ne sera point mal à propos; car il faudra que, pour donner du poids à ce qu'elle escrira, elle escrive de sa main; et je scay bien que ce n'est pas chose à quoy ceste sorte de gens se dispose trop facilement. Quand vous ferez des recommandations, ou à M^r^. de Beaumont, ou à Mons^r^. d'Estricy, faites vos

Digitized by Google

compliments un peu plus cérémonieux, afin que je leur puisse monstrer vos lettres, et que, par vostre honnesteté, ilz connoissent qu'ilz n'ont point mal employé leur courtoisie (2). Et quand mesme vous leur voudriez escrire un petit mot, je ne croy pas qu'il fust mal à propos pour vous. Tout aussytost que j'ay receu vostre lettre, je m'en allay moy-même porter celle de madamoyselle de la Houssaye. Elle me doit demain bailler sa responce; mais vous ne l'aurez que par la première commodité, parce que j'auroys peur que le messager ne fust party. C'est une bonne femme et qui vous aime bien. Au demeurant, ma chere cousine, vous ne me faites mention que de deux de mes lettres. Il y en a une troisième; mais je crois que lorsque vous m'escrivistes, vous ne l'aviez point encores receue. Je suis résolu pour n'y estre point trompé de tenir registre de la despense que cela coute.

Mons^r. de Montbazon est en Bretagne, aux Estats, d'où il ne reviendra pour le plutost qu'à la fin du moys prochain. Mons^r. de Nonneau y est avec lui. Je luy garderay vostre lettre pour son retour. Je vous bailleray encore un autre advis, que vous avez mis en vostre lettre M^me^. de Longueuille après M^r^. de Montbazon. Mais cela m'a empesché de monstrer vostre lettre à M^r^. d'Estricy. Il y a des personnes qui se piquent légèrement. Voilà pourquoi il est bon d'aviser à tout. Tassin, le messager, est celuy qui m'a rendu vostre lettre. Je vous prie que je sache sy vous la luy avez fait bailler à Caen, ou s'il est passé par le lieu où vous estes. Je vous feray tousjours tenir mes lettres par la mesme voye que jusqu'à ceste heure, si vous

Digitized by Google

ne le commandez autrement. La semaine qui entrera lundy, ne se passera point que l'affaire de M. Le Marié ne soit faite, si elle se doit faire. J'y feray comme en chose qui me touche, ou, pour mieux dire, comme en chose qui m'est recommandée par la personne du monde qui a le plus de pouvoir sur moy.

Adieu, belle et chère cousine, je vous prie de baiser bien humblement les mains à Mr. mon cousin, votre oncle, et à M. de Ranville (3). Ilz verront icy tous deux que je suys leur très humble serviteur.

(1) Nous croyons que cette cousine est Marie Malherbe, fille de Jacques Malherbe, sieur du Bouillon, de la paroisse St.-Sauveur de Caen, épouse de Pierre Blouet, sieur de Than, citée dans un manuscrit sur la noblesse que possède la Bibliothèque publique de Caen (*Mss. de Quens*).

(2) L'importance de ce passage est réelle en ce qu'on y retrouve, encore une fois, l'esprit minutieusement pointilleux dont on a pu juger par tout ce qui reste de Malherbe, notamment par son *Instruction à son fils*.

(3, Baillehache, sieur de Ranville.—Tous les autres noms contenus dans cette lettre sont ou trop historiques, ou trop peu importants, pour que nous ayons cru devoir leur consacrer une note spéciale.

XVIII.

A la même.

CHÈRE COUSINE,

Aiant à vous tesmoigner le désir que j'ay et que j'auray toute ma vie d'estre enfermé en vostre mémoire, je me suis extrêmement resjouy que ce porteur

Digitized by Google

m'ait offert la comodité de m'y remectre. Ceux qui sont heureux montrent leur affection par les effetz, les malheureux comme moy sont réduits aux parolles. Louez-moy de vouloyr beaucoup et me plaignez de ne pouvoir rien.

XIX.

MONSIEUR MON COUSIN (1),

Je suys bien aise que mes amis ayent fait bonne réception à mes livres. J'en eusse envoyé davantage d'exemplaires, si je n'eusse eu peur d'avoir trop de juges en une mauvaise cause; mais, puisqu'ainsy est, pour contenter ceux qui vous ont fait des plaintes que les ay oubliez, je vous en envoye encore six que vous distribuerez comme il vous plaira. Si je n'ay point nommé M..... (2) ce n'a pas esté faute d'affection. Au contraire, je n'ay parlé des trésoriers de l'Espargne que pour l'amour de luy, parce que véritablement je luy ay de très grandes obligations; mais ce qui est différé n'est pas perdu. Je le metray bientost en quelque lieu où il ne sera pas moins en son lustre qu'il eust esté icy. Pour le livre que vous m'avez envoyé, je vous jure que je l'ay trouvé très bien fait et je me trompe, ou il est de mon parentage, nom et armes (3). J'en bailleray les exemplaires à ceux à qui vous les envoyez. *Si M. de Vernay* (4) *vient icy je traiteray volontiers avec luy. Je n'attens autre chose, tant j'ay de haste d'avoir retiré de Normandie ce peu que j'y ay. Je croy que je ne manqueray point de marchans pour ma rente. Je loue fort votre dessein sur la*

Digitized by Google

terre de Saint Aignan, et vous exhorte, mon cher cousin, de remettre en notre maison une terre qui y a esté si longtemps, qu'elle porte notre nom et nous le sien (5). *J'ay receu la rescription que m'avoit faite M. de Vales* (6) *par M. de Vales luy-mesme. Il restoit icy depuis hier au soir* (7). Je vous remercie très-humblement de tant de soin et de peines que je vous donne, et désire en pouvoir prendre quelque revanche; mais je ne sçay si la fortune m'en donnera jamais le moyen, et bien que M. de Luynes m'ait promis des merveilles, je suys si malheureux que je n'ose rien espérer. Tout ce que j'aurai jamais de moyens ne sera pas employé selon mon souhait, si vous n'y recuiellez quelque fruit de tant d'obligations que je vous ay. Adieu, Monsieur mon cher cousin. Je suis toujours

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

MALHERBE, etc.

Paris, ce 10 de février 1621 (8).

Je me souviendray de l'affaire de la Paulette (9), mais jusqu'à ceste heure, il n'y a rien de certain que je sache.

(1) La suscription de cette lettre est mise à la fin dans l'édition donnée par M. Hauréau : « A Monsieur Monsieur de Bouillon, procureur du roy au bailliage de Caen. » — De Bouillon-Malherbe s'était spécialement chargé des affaires de son cousin en Normandie.

(2) Le nom a été effacé par Malherbe. (Note de M. Hauréau.
— Nous croyons qu'il s'agit de François Malherbe, sieur de Bouillon, trésorier-général de France à Caen.

Digitized by Google

(3) Ce livre a évidemment paru à Caen; mais nous ne connaissons, sauf quelques ouvrages de médecine et de controverse religieuse, d'autre écrit publié dans cette ville à cette époque que le petit in-8°., imprimé par Michel Yvon, en 1621, sous le titre de la *Prise de Saint-Jean-d'Angely*. Nous ignorons si c'est là ce livre que Malherbe a « trouvé très bien fait et qu'il croit de son parentage, nom et armes. »

(4) Neveu de Malherbe par alliance. — Le 26 juin 1611, M^e^. Charles du Verney escuier, conseiller du Roi, lieutenant-général des eaux et forêts au bailliage de Caen, de la paroisse St.-Pierre..... et damoiselle Loyse Malherbe, fille de M^e^. Eleazard Malherbe escuier, conseiller du Roi au siége présidial de Caen..... mariés à St.-Etienne de Caen (Bib. de Caen. — *Familles nobles de Normandie; ms. de Quens*).

(5) La terre de St.-Agnan fut effectivement achetée par la famille de Bouillon-Malherbe.

(6) Dans une autre lettre de Malherbe, en date du 27 septembre 1618, il parle ainsi de M. de Vales a M. de Bouillon Malherbe : « Ce Mons. de Valles dont vous parloit M. de Cagny en sa lettre, « présenta il y a environ un mois une requeste au Conseil pour faire « quelque recherche des faux nobles. M. de Valetot Bailleul maistre « de requestes luy fut baillé pour commissaire. Il me dit que si je le « voulois aller voir, il me monstreroit les papier qu'il avoit produit, « où nous et nos armes estions au rang des plus anciens. Mais je ne « m'en suis point mis en peine, pource que ce n'est point chose qui « soit mise en doute, etc.... »

(7) Cette phrase, donnée par nous en caractères italiques, est supprimée dans la lettre. M. Hauréau l'a reproduite en note dans son édition.

(8) On a vu que les deux lettres précédentes n'ont point de dates, elles doivent être à peu près de la même époque que celle-ci.

(9) Droit annuel sur les charges de la magistrature, ainsi nommé de son inventeur, Charles Paulet, secrétaire de la chambre du Roi. Malherbe revient à plusieurs reprises, dans ses lettres, sur les questions soulevées par la perception de ce droit. Une fois ou deux il désigne aussi, sous le nom de *la Paulette*, la célèbre demoiselle

Digitized by Google

Paulet, fille du secrétaire, qui se fit autant remarquer par ses galanteries que comme habituée de l'hôtel de Rambouillet.

XX.

Monsieur (1), avec mon impudence accoustumée je vous supplye très humblement de me continuer la faveur que vous m'avez faite de m'escrire des nouvelles. Je fis voir vos lettres à M. le marquis de Mosny (2) qui en fut extrêmement satisfait parce qu'il n'en avait point d'ailleurs, ou, s'il en avoit, elles n'estoient ny si certaines ny si particulières que les vostres.

(1) Ce fragment est le post-scriptum d'une lettre publiée dans Blaise, t. XV, p. 473, à la date du 17 juin 1621 (Caen). Il manque dans l'édition. (*Revue de Bibliog.*)

(2) On lit dans le corps de la lettre : « M. le marquis de Mauny « qui est notre gouverneur, comme vous savez.... » — Louis de la Marck, marquis de Mauny, petit-fils de Henry Robert, duc de Bouillon, gouverneur de Normandie. Ce fut lui qui désarma les protestants de Caen, en 1621, comme le duc de Longueville l'avait fait à Rouen et à Dieppe, dans la crainte qu'ils ne fomentassent des troubles en se joignant aux rebelles.

XXI.

MONSIEUR (1),

Ceux qui n'auront imaginé entre vous et M. de Termes (2) autre amitié que celle que met ordinairement la nature entre deux frères, se seront précipités à vous consoler de la perte que vous en avez faite ; et pour y avoir esté les plus diligens, présumeront-ils avoir esté les plus affectionnez. Quand à moy, qui depuis tant d'an-

Digitized by Google

nées que je suis continuellement à la cour, j'ai eu du loisir assés de remarquer en vous un soin de père à luy procurer du bien, en luy une submission de filz à vous rendre de l'honneur, et en tous deux une conjonction de volonté digne de meilleures ames que celles de nostre siècle. J'ay eu de la peine à croire qu'en tout ce que l'on vous pouvait dire, il y ait de quoi arrester des larmes qu'une affection forte comme la vostre et un mérite relevé comme le sien, vous conseilleroient de faire couler continuellement. A ceste pensée, j'en adjoustois une autre, que quand bien ceux qui vous consolent, auroyent esté assez heureux pour obtenir quelque chose de vous selon leur intention, il se faut assurer qu'au premier de tant de lamentables objets qui vous environnent, toutes leurs raisons sortiroient de vostre mémoire, et qu'ils demeureroient avecques le déplaisir du médecin qui voit rengager une maladie dont il a trop hardiment espéré la guérison. Vous oyez M^me^. de Termes crier les hauts cris, appeller le deffunt, vous appeler, se nommer la plus désolée femme qui soit au monde, et renonçant au respect et à la bienséance, donner des tesmoignages d'une âme la plus troublée et la plus en désordre à qui jamais un semblable incommodement soit arrivé (3). Vous voyez auprès d'elle messieurs vos petits neveux, qui tantost passant le temps à quelque gentillesse de la portée de leur âge, se font estimer d'autant plus misérables qu'ils ont moins de connoissance de leur infortune, et tantôt vous regardant avec une tristesse imitée sur le visage de leur mère, semblent vous dire : « Monsieur nous avons

Digitized by Google

esté vos neveux, à ceste heure nous serons vos enfants. » A cela, Monsieur, que peut même faire la tendresse de vos sentiments, que monter au plus haut point où un bon naturel la puisse mettre? Votre douleur que j'apuie ostera-t-elle les résistances de vostre esprit qui rejette tout ce qu'il aura gousté de remonstrances, comme vous rejetteriez une poison que vous auriez avallée sans y penser?

Voilà, monsieur, les considérations qui, jusqu'icy m'ont empesché de vous escrire, et tellement empesché que si je n'eusse craint de faire mal interpréter mon silence, la résolution de me taire estoit infailliblement celle que j'eusse embrassée le plus volontiers.

Aujourd'hui que par ma longueur j'ai fait connoistre ma modestie en une entreprise si difficile, et mon estonnement en un accident si déplorable, je veux contribuer à ce triste compliment ce que vous pouvez espérer de ma foiblesse (1). Il est certain que des raisons dont nous nous servons en la consolation, celle dont l'usage est le plus ordinaire, c'est d'essayer de trouver quelque défaut en la chose qui est regrettée, pour, en la faisant moins estimer à celuy qui l'a perdue, luy faire porter plus patiemment le déplaisir qu'il a d'en estre privé. Et certes, encore que la gloire ait toujours esté la plus forte passion de M. de Termes, et que ce soit pour elle qu'après tant de périls qu'il a cherchés, il a finalement rencontré celuy qui luy a cousté la vie, je ne doy point douter qu'il ne fust très aise que par la diminution de ses louenges, on peut diminuer vostre affliction. Mais quand tout ce qu'il y a de calomniateurs au monde s'accorderoient à faire la

Digitized by Google

censure de sa vie, où prendroient ils le sujet de leur médisance, qu'ils ne se rendissent ridicules et ne fissent tourner à leur honte ce qu'ils ont imaginé contre sa réputation? S'il faut considérer ses meurs, n'estoient-elles pas tellement formées sur les vostres, et par ceste seule raison tellement hors de reproche, qu'il est impossible que jamais, à la court, on se propose une émulation qui apporte plus de gloire, ny un exemple qui soit imité plus difficilement? S'il est question de son courage, qui est-ce qui est si peu du monde qui ne sache que depuis le siege de Rouen où fut le commencement de ses armes, jusques à ce lieu abominable où a esté la fin de ses jours, il ne s'est passé occasion grande ny petite, en laquelle, pour le service du Roy qui est toujours le party des gens de bien, il n'ait esté des premiers à se mettre dans le péril, et des derniers à s'en retirer? Qui n'a point ouy parler de ce fameux duel où, devant Amiens, à la veue de la France et de l'Espagne, n'ayant pas encore dix-sept ans, il tua un des principaux capitaines des assiégés, qui estoit venu faire un deffy à ceux de nostre armée, et par ceste preuve, précédée et suivie d'une infinité d'autres, obligea le maréchal de Biron à souhaiter qu'il fust son frère, et le feu roy qui en avoit esté spectateur à dire une chose que depuis il a souvent répétée; que s'il avoit à se battre en duel, il ne voudroit aucun autre que Termes pour son second (4). Qui est-ce qui ne sçait point qu'autant de fois que nos brouillons domestiques ont eu quelque relâche, autant de fois il est allé tirer l'épée hors du royaume, et soustenir les intérêts et

Digitized by Google

la gloire de la France et mesme des étrangers? N'a-t-il pas fait la guerre de Hollande, auprès de M. le comte Maurice, en présence de M. de Savoye et avec M. le maréchal de Lesdiguières, comme si, par une gratification extraordinaire, la fortune l'eust tout exprès voulu mener en des lieux où ses actions glorieuses en toutes autres circonstances, le fussent encore en celle d'estre faites aux yeux de trois des capitaines de nostre siècle à qui ceux du passé peuvent moins faire de comparaison?.....

(1) Bien que cette lettre ne porte pas de suscription, on voit aisément qu'elle est adressée au duc de Bellegarde, puisqu'elle est écrite à l'occasion de la mort de son frère, M. de Termes. Par la même raison, la date en est facile à déterminer : le baron de Termes ayant été tué au siège de Clérac, le 22 juillet 1621, et Malherbe s'excusant, dans sa lettre même, de son silence trop prolongé, il dut l'envoyer, s'il l'envoya, en effet, un mois ou six semaines après. On voit dans des lettres à Peiresc, datées de Caen, des 6 et 7 août 1621, qu'elle n'était pas encore commencée à cette époque. Il est même possible qu'elle n'ait jamais été achevée; la minute imprimée par M. Hauréau est restée imparfaite, et Malherbe semble, dans les trois lettres dont nous venons de parler, avoir été dans l'intention de faire imprimer la *lettre de consolation* (c'est ainsi qu'il la nomme) qu'il composait, et nous savons qu'elle ne le fut pas. Quant aux *lettres de consolation*, on peut conjecturer, d'après la correspondance générale de Malherbe elle-même, notamment par sa lettre à la princesse de Conti, que c'était un genre de littérature qui, quoique complètement ignoré aujourd'hui, n'en fut pas moins assez en vogue autrefois.

(2) M. Parelle, dans l'édition qu'il a donnée des lettres de Malherbe, p. 4, a confondu le baron de Termes, un des protecteurs de Malherbe, avec son ancêtre, le maréchal de Termes.

(3) C'est la baronne de Termes, Catherine de Mirebeau-Chabot,

Digitized by Google

que Malherbe et Racan ont désignée dans leurs œuvres sous l'anagramme d'*Arthenice*. Elle fut loin de répondre à l'idée que Malherbe se fait de sa douleur dans la lettre à M. de Bellegarde; dès les premiers jours de son veuvage, elle se compromit par sa coquetterie et finit par se remarier. Tallemant des Réaux parle ainsi de ce second mariage : « Cette folle épousa depuis ce fou de « Président Vigné (Vignier), premier Président du parlement de « Metz, qui est mort lié et gueux. Quand elle eut fait cette extra- « vagance, Mademoiselle du Tillet la fut voir, et faisant semblant « de ne rien savoir, elle lui dit : Que veulent dire vos gens, « Madame ma mie (elle appelait ainsi toutes les femmes), ils « vous appellent Madame Vigné; vous avez un bon et beau nom, « pourquoi ne vous appellent-ils pas Madame de Termes? — Hé! « Mademoiselle, dit l'autre, c'est que j'ai épousé M. le Président « Vigné. — Jésus! ma mie, que dites-vous là? reprit Mademoiselle « du Tillet; si vous aimiez ce garçon, eh bien!..... Dieu pardonne, « Madame ma mie, mais les hommes ne pardonnent point. »

(4) Tous les écrits du temps, et notamment la *correspondance générale* de Malherbe lui-même, parlent du caractère chevaleresque, disons-le, de l'esprit duelliste du baron de Termes.

XXII.

A M. de Patris, gentilhomme ordinaire de Monseigneur (1).

MONSIEUR,

M. de Villemontée (2) vient d'envoyer la lettre que je vous fais tenir par ce porteur. Je croy qu'il vous escrit tout ce qu'il y a de nouveau. Pour moy je ne sçay rien. Le Roy est à Saint-Germain, la Reyne icy et Monsieur aux Illes. Il s'en doit aller jeudy treuver le Roy. Les affaires du monde sont calmes, les miennes le seront quelque jour s'il plait à Dieu.

Digitized by Google

Souvenez-vous, s'il vous plait, de celle dont je vous ay parlé. Je suis bien malheureux, mais je ne le pense pas estre jusqu'à ce point là que je ne treuve un amy qui m'ayde à me despouiller. Quand cela seroit, je feray passer ma rente par décret et par ce moyen couperay chemin aux craintes imaginaires que l'on me met en avant. Il faut dire la vérité : que ce n'est point sans cause que nostre nation est descriée de vouloir trop faire la sage. Ces défiences sont justes aux choses douteuses, mais un normand ne pense pas etre bien fin, s'il ne forme des difficultés en une affaire où il n'y en a point. Le texte a beau estre clair, il y veut des gloses, et Dieu sçait quelles. Mon cousin de Coulomby (3) sera bientôt par de là. Il s'est offert à me pleger. Je gage que, sous ombre de quelques cinq ou six mille francs qu'il peut devoir, ils luy voudront faire acroire qu'il n'est pas recevable; mais, grâces à Dieu, il n'en est pas réduit là. Nous n'avons point encore de premier Président : mon opinion est que ce sera le Président d'Osambray (4).

C'est de quoy je ne me soucie guères : je me soucie bien plus, M^r^...., d'estre conservé en vos bonnes graces comme votre tres humble et tres affectionné serviteur,

MALHERBE.

A Paris, ce 30 mars 1627.

(1) Pierre Patris ou Patrix, poëte, né à Caen en 1583, mort à Paris le 6 octobre 1671. Il n'est plus guère connu que par sa célèbre pièce de vers :

Je songeois cette nuit que, de mal consumé, etc.

(2) « Villemontée est d'une assez bonne famille de Paris.... Il

Digitized by Google

« devint maître des requêtes, et eut l'intendance de Poitou, où « sa femme et lui, aussi bons ménagers l'un que l'autre, faisaient « une fort grande dépense..... Il fut contraint de vendre ses terres « pour payer une partie de ses dettes; de peur même qu'on ne le « mît en prison, il se fit prêtre, et sa femme retourna dans un « couvent..... Letellier fit donner *(l'évêché de)* St.-Mâlo à Ville- « montée, qui n'en jouit encore que par économat, à cause « que sa femme n'a point fait de vœux, mais a seulement « protesté devant le St.-Sacrement qu'elle ne vivroit point comme « une femme avec son mari. » (Tallemant des Réaux, *Anecdotes*, t. III).

(3) Voir la note 1 de la lettre XXIII, p. 366.

(4) Ce fut le Président Jérôme de Hacqueville.

XXIII.

A Paris, ce 5 de novembre 1624.

MONSIEUR MON TRÈS CHER COUSIN (1),

J'oubliay, la dernière fois que je vous vous escryvis, de vous faire tenir la lettre de Madame Jouan (2), pour responce à ce que vous me mandiez de l'argent qu'elle avoyt receu de vous. Elle me dit là dessus assez de choses, mais il eust fallu faire un procèz verbal. J'ay mieux aimé qu'elle vous en ait escrit elle-mesme que de charger ma mémoire de si mauvaise marchandise. Vous luy en manderez votre volonté. Pour les nouvelles du monde, S^t^. Bonnet (3) vint mercredy dernier de l'armée, envoyé aux Reynes de la part du Roy. Il leur escrit le passage des troupes qui ont esté envoyées en l'isle pour en desnicher les Anglois sous la charge de M. le maréchal de Schomberg. Il y a six mille deux cents hommes de pied, deux cens chevaux, et environ sept ou huit

Digitized by Google

centz volontaires à qui le Roy a baillé luy mesme jusques à quatre ou cinq cents piques. Il n'est demeuré personne auprès de luy que M. de Souvray, le commandant son frère, S^t^. Simon et le vieux S^t^. Michel. Tout ce qui estoyt près de Monsieur y est allé; Dieu les veuille tous conserver et M. Patris (4) en particulier, comme mon meilleur et plus certain amy! Nos gentz n'ont mené autre canon que ces douze ou quinze petites pièces venuës de Hollande, que la Reine mère donna au Roy, il y a, ce me semble, trois ou quatre ans. On recommence à parler de la venuë de l'armée d'Espagne; le Roy mande à la Reyne qu'elle sera icy au premier jour. M. de Guise, par une lettre du 22^e^. du passé, mande à madame sa mère que d'heure à autre il attend l'armée Espagnole, et que, si tost qu'elle sera venuë, il espère qu'il fera quelque chose qui sera crié sur le Pont-Neuf. On fait prier par toutes les églises pour le succez. Je seray fort trompé s'il n'y a au refrein des Anglois : *sed non et venisse volent.* Adieu, Monsieur mon cher cousin, vous ferez part de cette lettre à mon cousin du Bouillon. Quand il sera à Caen, je luy escriray. Vous le prierez, s'il vous plaist, d'effectuer l'avance qu'il vous a promise des 500 liv. de ma rente; mais vous le lui direz, s'il vous plaist, comme de votre part. J'apprens cette fois pour toutes à n'espérer jamais secours d'un teston du costé de Normendie. Je suys d'une humeur si aisée à obliger que l'on m'oblige même quand on ne m'oblige point. Celuy à qui on preste doit, celuy à qui on reffuse ne doit rien. Tellement que de quelque façon que le dé tombe, j'y trouve tousiours ma chance. Je voudroys bien que Dieu

Digitized by Google

me donnast quelque moyen de le servir, il verroit comme je suis franc, et le peu de cas que fais de ce que les autres estiment beaucoup. Adieu encore un coup, Monsieur mon très cher cousin, c'est

Votre très humble et très obligé serviteur.

MALHERBE.

(1) *Au dos :* A Monsieur, Monsieur de Coulomby conseiller du Roy en ses conseils d'état et privé. » — François de Cauvigni, sieur de Coulomby, Colombi, ou Collombi, l'un des premiers membres de l'Académie françoise, étoit cousin de Malherbe, et mourut vers 1648. (St. Marc). — C'était un des élèves de Malherbe qui disait de lui : « Coulomby a bon esprit, mais il n'a point le génie à la poésie. » Cette lettre qui appartient à M. Lalande, l'un des plus riches collecteurs d'autographes de Paris, a été imprimée dans la *Revue de Bibliographie ;* sa date, 5 *novembre* 1624, est évidemment fautive, puisqu'elle a rapport aux évènements du siège de la Rochelle qui fut entrepris seulement le 10 août 1627.

(2) Nom inconnu.

(3) Le maréchal de Toyras. — Tous les personnages cités ensuite sont trop célèbres pour que nous ayons besoin de leur consacrer aucune note biographique.

(4) Voir la note 1 de la lettre XXII, p. 363.

XXIV.

MONSIEUR (1)

Quand vous ne m'eussiéz pas escrit vostre sentiment sur la mort de mon pauvre fils, je n'eusse pas laissé de le croire tel que vostre lettre me l'a tesmoigné. Ceux qui ont le goust que vous avéz se fairoient tort de n'aymer pas ce qui est aymable, et je puis dire qu'il l'estoit à aussy haut point que nul autre de son

Digitized by Google

âge et de sa qualité. Le tesmoignage qu'en a donné M. de Guize au Roy, aux Reynes et à toute la Cour devant sa mort, et depuis en ma présance et en mon absance, me fait croire que j'en puis parler de ceste façon. L'amitié de vostre maison est la plus ancienne et la plus particulière que j'aye contractée en Provence. M. vostre père l'a entretenue avec tant de bons offices que je n'en doy pas moins attendre de vous. Je sçay bien que les exemples n'imposent point de nécessité ; mais vraysemblablement ils donnent quelque disposition. Ce que vous faite pour moy, vous le faites pour un amy inutile ; mais aymer gratuitement, c'est aymer généreusement. Je suis icy, avec beaucoup d'autres, attendant que le conseil des parties soit estably en quelque lieu, pour y continuer la poursuite contre nos assassins et les mettre le plus avant que je pourray dans le chemin de Grève. On m'a dit que Cauvet (2) est allé à Rome. Si c'est pour des pardons, il s'abuse. Ceux dont il a besoin ne se prennent pas en ce lieu-là. Qu'il aille où il voudra ; j'espère luy faire voir qu'il y a d'autres gens que les Roys qui ont les mains longues. Les Espagnols ont ce proverbe, que celuy qui menasse ne frape jamais bien. Je n'y sçauray que faire. Ma cholère est trop juste pour ne luy laisser pas ses coudées franches. Sy le corbeau qui nous a donné ceste euf vient par deça, comme quelques uns le disent, nous le verrons. Pour moy je n'y voy rien qui l'y puisse amener, que la vanité de faire voir à la Cour et au Conseil que la Provence a son *Timon* aussi bien que la Grèce. Sy c'est là son dessain, je n'y ay rien à dire. Encore luy advoueray-je que le Provençal a de quoy

Digitized by Google

l'enchérir par dessus le Grec. Tout ce que je demande c'est que l'on nous baille un parlement. Les assassins disent qu'ils ne veulent point de Grenoble. De ce costé là nous sommes d'accord. Je me doute qu'ils voudroient Paris, mais je ne le veux pas. Le judaïsme s'est estendu jusque sur la Seine. Il serait à sohéter qu'il fut demuré sur le Jordain, et que ceste canaille ne fut point meslée comme elle est parmy les gens de bien. Il n'y a remède. Ma cause est bonne, je combattray partout et vaincray partout avec l'ayde de Dieu, fût-ce dans Jérusalem et devant les douze lignées d'Israël (3). Vous en verréz l'yssue, M., et quelque jour vous en réjouyréz avec vostre, etc.

(1) M. Roux Alpheran, dans ses *Recherches biographiques sur Malherbe*, a donné cette lettre, dont l'orthographe s'éloigne souvent de celle du poëte, d'après une copie manuscrite du XVII^e^. siècle : « On ne voit pas, dit-il, à qui cette lettre est adressée, la suscription « ne s'y trouvant pas; mais je suis porté a croire qu'elle fut escrite à « Jean de Gallaup-Chastueil, avocat-général à la Cour des comptes, « ou à Scipion Dupérier, avocat au Parlement. » Nous ignorons les raisons qui ont déterminé les conjectures de M. Roux Alpheran, mais il nous semble tout aussi naturel de penser que Malherbe l'écrivait soit à Peiresc, soit au président de La Cépède avec lesquels il n'avait cessé d'être en relation. Cette lettre n'a pas de date mais elle a dû suivre de fort près la mort de Marc Antoine de Malherbe, tué en duel, ou, suivant Malherbe, assassiné, au mois de juin 1627, par Ludovic de Fortia, sieur de Piles.

(2) Ou plutôt Covet, conseiller au parlement de Provence, parent de de Bormes, second de de Piles.

(3) De Piles et les autres Fortia passaient pour être d'origine juive; Malherbe n'a manqué nulle part à exploiter cette supposition qui favorisait sa haine. Cependant, dès la fin du XVI^e^. siècle, toutes les branches de la maison Fortia firent sans difficulté leurs preuves

Digitized by Google

pour être admis dans l'ordre de Malte, d'où l'on excluait une telle origine, et où l'on exigeait quatre degrés de noblesse dans chacune des lignes paternelle et maternelle.

XXV.

MONSIEUR (1),

Je ne scay quand je pourray avoir l'honneur de voir monseigneur le Cardinal. C'est pourquoy ayant jetté les yeux sur tous ceux par qui je luy pouvoys faire savoir la vérité de l'assassinat de mon povre fils, je n'en ay point trouvé de qui, par toutes sortes de raisons, je deusse plus apparemment espérer ce bon office que de vous, Monseigneur. L'archevesque d'Aix (2), par un goust particulier, aime le conseiller Cauvet, père de Bormes et beau-père de Piles, qui est l'assassin (3). Je ne puis deviner pour quoy, sinon parce qu'il veut aimer son compétiteur; mais tant y a qu'il l'aime et luy donne contre moy de l'assistance en tout ce qui dépend de luy, jusques à avoir déffendu à son grand vicaire de donner un monitoire qui luy est demandé, et prier M^gr^. le vice légat d'Avignon de m'en faire le mesme refus. Je pris dernièrement la hardiesse de m'en plaindre à monseigneur le Cardinal, qui me promit de luy en escrire. Je crains de luy estre importun, en luy allant demander ceste lettre. Je vous supplie, Monsieur, par la haine que tous les gens de bien doivent au mal, et par l'opinion que j'ay d'estre auprès de vous en quelqu'estime, de la vouloir soliciter pour moy, et la mettre entre les mains de quelqu'un qui la rende fidellement.

Digitized by Google

Toute la méchanceté d'un homme n'est pas à commettre les crimes; il y en a une bonne partie à les protéger. C'est ce qui me fait estonner pour quoi Monseigneur d'Aix veuille en tesmoigner son affection à un marouſle comme Fortia, et méprise sa réputation. J'espère que l'avertissement que luy en fera Monseigneur, luy ouvrira la veue, et lui donnera de meilleures pensées. Les bonnes natures comme la votre savent que c'est de ces sentiments. Cela m'excusera de cette importunité, et vous acquerra une obligation que vous aurai d'être toute ma vie, etc., etc.

(1) Cette lettre, dont la date doit être à peu près de la même époque que la précédente et qui est écrite à un grand personnage, puisque Malherbe l'appelle Monseigneur, nous semble adressée au duc de Guise, qui avait pris à cœur l'affaire du malheureux père, comme on peut le voir par divers passages de la correspondance générale.

(2) Alphonse-Louis Duplessis de Richelieu, frère aîné du Cardinal, nommé archevêque d'Aix, à la fin de l'année 1625, décédé le 23 mars 1653.

(3) Voir les notes 2 et 3 de la lettre précédente.— Gaspard de Covet, baron de Bormes, depuis conseiller garde-des-sceaux au parlement d'Aix, que Malherbe accusait de complicité du meurtre de son fils Marc-Antoine, épousa en 1638, une des héritières de Malherbe; apparemment les deux familles s'étaient depuis long-temps reconciliées.

XXVI.

MONSIEUR,

Quelque remerciement que je vous fisse, je ne le vous sçauroys faire si grand qu'il ne fust beaucoup

Digitized by Google

au dessus de l'obligation que je vous ay. C'est pourquoy je ne feray point un effort qui me seroyt inutile. La nécessité excuse ceux qui font ce qu'ils ne doivent pas, et l'impossibilité ceux qui ne font pas ce qu'ils doivent. C'est en celle-cy que je prendray ma garantie. Et d'ailleurs M. d'Astruc (1) qui, à mon très grand regret, par la cessation du conseil des parties, s'en retourne en Provence, vous tesmoignera là dessus mon sentiment bien mieux que je ne le vous sçauroys escrire. Je seroys injuste, Monsieur, de désirer que vous fussiez contre Cauvet. Le goust en l'élection des amis, doit estre libre comme en celle des viandes. C'est une fantaisie qui ne reçoit point de conseil et encore moins de contrainte. Mais aussy ne penseroys je pas bien juger de vos bonnes inclinations, si je craignoys de vous supplier comme je fay, Monsieur, très humblement de n'être point contraire aux affligez. Vous voyez jusques à quel point et en quel age nous le sommes. Après cela il n'y a plus rien à dire : *Les longs voyages sont tousjours incommodes, mais il s'en faut beaucoup qu'ils ne le soyent en esté comme en hyver.* Je n'oseroys vous promettre le payement d'une si grande dette. Pour avoir cette hardiesse, il faudroit estre appuyé d'une fortune meilleure que la mienne. Toutes fois estant le temps fertile, comme il est, de toute sorte d'accidents, ce ne seroit pas chose trop miraculeuse qu'il en produisist quelqu'un où vous connussiez que m'avoir fait plaisir, c'est l'avoir fait à un homme qui n'estoyt pas indigne de le recevoir. Pour le moins, Monsieur, aurez vous ceste satisfaction en vous mesme de m'avoir accordé ce qu'un homme

Digitized by Google

de vostre conscience et tenant la place que vous tenez auroit de la peine à me refuser. L'Eglise qui abhorre le sang, doit par conséquent abhorrer les sanguinaires. Et je me trompe, ou, à prendre les choses du bon biais, ce seroit aimer le sang que de favoriser l'impunité de ceux qui le répandent, et surtout de l'abominable façon dont ceux à qui j'ay à faire ont répandu celuy de mon povre filz. Mais je ne suis pas théologien : voilà pourquoy je ne vous en diray pas davantage. Il me suffira de vous faire une autre très humble prière. C'est Monsieur, que je soye en vostre esprit comme y doit estre

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

MALHERBE.

A Mgr. l'archevêque d'Aix.

A Paris, ce 2 de janvier 1628.

(1) André d'Astruc, avocat au parlement d'Aix, qui fut chargé de la poursuite des meurtriers de Marc-Antoine et à qui Malherbe et sa femme léguèrent, en mourant, une partie de leur héritage pour qu'il continuât, après sa mort, le procès intenté par eux.

(2) Nous avons deux brouillons de cette lettre, entre lesquels il y a de légères différences. Cette phrase est supprimée dans le plus correct (M. B. HAURÉAU).

XXVII.

MONSIEUR,

Je n'use pas de votre courtoisie, j'en abuse : ma consolation est qu'en cette hardiesse, vous voyez la bonne opinion que j'ay de vous, puisque je vous tiens

Digitized by Google

infatigable au plus glorieux exercice qu'ait un bon naturel, qui est de faire plaisir. On m'escrit de Provence que mes parties se vantent d'avoir eu leur rémission. Je n'en croy rien, pour ce que je sçay que si cela estoit, vous en eussiez mandé quelque chose par de çà. Mais quand il seroit vray, je ne m'en metz guères en peine. Ce n'est pas là que je les attens. La pierre qui les fera choper et choir, s'il playt à Dieu, ce sera l'entérinement. Nous en verrons l'esbattement à cette St. Martin, ou bientost après. Je vous supplie bien humblement, Monsieur, s'ilz l'ont presentée, ou s'ilz la présentent, de prendre la peine de m'en faire avoir une copie pour me préparer à combattre ce fantosme. Ils n'ont pas trouvé leur conte à la Jarnes, je ne pense pas qu'ils le trouvent mieux à Toulouze. Peut-estre s'imaginent ils que mon age me fera craindre les incommodités d'un si long voyage. Ils se trompent : la même cause qui m'a fait mespriser l'esté me fera mespriser l'hyver. Les fortes affections ne trouvent rien qui les arreste : celle que j'ay en ceste cause est du nombre. J'aurai, Monsieur, celle de vous tesmoigner combien je suis vostre serviteur, etc., etc.

A Monsieur Le Gros (1).

Le 24 septembre 1628 (2).

(1) Inconnu.

(2) La date de cette lettre est de toute la correspondance de Malherbe celle qui est le plus rapprochée de l'époque de sa mort.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

FRANÇOIS BOISARD,

Par M. Julien TRAVERS,

Secrétaire de l'Académie (1).

La commune d'Yvetot, près de Valognes, est la patrie de François Boisard : il y naquit le 26 janvier 1786.

Elevé à Caen chez sa tante, femme de Jean Boisard, pharmacien en chef de la Grande-Armée, il fit ses études à l'Ecole centrale, où ses professeurs, Bouysset et Frédéric Vaultier, le citèrent comme un sujet d'élite et qui ferait honneur à la Normandie.

Le 7 février 1804, il partit pour aller au camp de Montreuil-sur-Mer, où l'attendait son oncle, et il servit sous ses ordres comme pharmacien de 3e. classe.

A la levée du camp, il se rendit à l'armée d'Italie, marcha sous Napoléon dans le Wurtemberg, et fut témoin de la honteuse capitulation de la ville d'Ulm. Nommé aide-major le 1er. juillet 1806, il fit les cam-

(1) Cette notice a été lue dans la séance de l'Académie, du 23 janvier 1852.

Digitized by Google

pagnes de Prusse et de Pologne, passa en Espagne, en 1808, à la suite du huitième corps, quitta ce corps pour l'armée du Centre, et reçut le titre de pharmacien major à la Grande-Armée, le 19 juin 1813.

Boisard était à Dresde, le 10 novembre. Cette date est celle d'une capitulation célèbre. « Elle fut violée, dit-il, dans son *Itinéraire d'un prisonnier*, comme toutes les autres : on procédait par le parjure à l'établissement de la Sainte-Alliance. »

Cet *Itinéraire*, journal intéressant, mais trop court, où il raconte ses impressions de captivité, nous apprend qu'il fut conduit en Hongrie, et qu'il rentra en France, par le pont de Kehl, le 17 juin 1814. Il nous apprend encore comment il charmait ses ennuis sur le sol étranger. « Occupé, dit-il (à la date du 21 « janvier 1814), à revoir les dernières pages d'un « ouvrage dont la scène est dans ma patrie, j'échappais « par l'étude et mes souvenirs au dégoût de ma situation « présente. Quelquefois, en découvrant de ma fenêtre « les campagnes neigeuses de la Moravie et les bords « désolés de la March, je m'abandonnais à une douce « mélancolie que je répandais ensuite, sans y penser, « sur les tableaux que j'avais à peindre (1). Ma « prison me rappelait celle de Gil Blas à Ségovie,

(1) Boisard ne dit pas ici, il ne dit nulle part quel fut le modèle de ses tableaux champêtres. Nous l'avons récemment découvert, en achetant un livre de sa bibliothèque vendue à l'encan. Ce livre est l'*Estelle* de Florian. Il porte les marques d'une longue fatigue, et il a prêté ses marges à 150 notes environ, qui prouvent une étude éclairée, sérieuse, assidue. Ces notes donneraient du prix à une nouvelle édition d'*Estelle*.

Digitized by Google

« que j'avais visitée au mois de mars précédent. Je « n'étais pas, comme lui, entre les mains d'un cha- « pelain consolateur. »

Cet ouvrage, achevé dans la Hongrie, c'est *Nérelle*, pastorale en cinq livres, où l'auteur s'est plu à peindre les sites aimés qu'il avait long-temps parcourus, d'Athis à Cormelles, du val de Saire au monastère de Barbery. Singulier choix que celui d'un tel sujet, ou plutôt d'un tel genre de composition! Quel amour du con traste! L'auteur, en changeant de pays, n'avait changé que de champs de bataille; le sang avait coulé à flots sous ses yeux, il entendait chaque jour les cris des ambulances, aidait à panser les blessures, faisait en hâte ces liniments grossiers que leur effrayante quantité ne permettait pas d'exécuter *selon la formule*; et, s'arrachant par la pensée à ces scènes déchirantes, il peignait les mœurs idéales de bergers normands, il combinait les éléments peu nombreux d'un drame fort simple, exilait Sylvanire loin de Nérelle, aplanissait les obstacles au retour, et, par un double mariage, dénouait une trame légèrement tissue.

« Quelque longs, dit-il en finissant l'ouvrage, « quelque cruels que soient les jours de l'absence, « le moment du retour le fait oublier, quand on re- « trouve dans sa patrie les objets de sa tendresse, « et qu'on y rapporte le même cœur. Mais ce bon- « heur dont jouissait Sylvanire est accordé à peu « d'exilés. Le temps, l'intérêt, l'inconstance des « hommes donnent bientôt aux choses une face nou- « velle. Tout change, tout se corrompt, tout se « détruit. Les fleurs de l'amitié se flétrissent; les haines

Digitized by Google

« poussent des racines profondes. Le voyageur revient « plein d'espoir : il revoit le lieu de sa naissance, et « ne le reconnaît pas ; sa famille est dispersée, ses « amis, s'ils existent encore, ont formé d'autres « liaisons ; l'arbre qu'il planta à son départ a été « abattu par des mains étrangères ; il est lui-même un « étranger dans son pays natal. Il s'assied en pleurant « sur des ruines, et s'étonne de rester seul avec ses « souvenirs. »

Ce dernier alinéa fut écrit sans doute après le retour de Boisard. La durée de ses services militaires avait été de dix ans et quatre mois, long espace dans la vie de l'homme, à toutes les époques de notre histoire, et surtout à l'époque impériale. Que de changements dans la cité normande où rentrait l'auteur de Nérelle ! que d'amis disparus ! que de familles en deuil ! La guerre avait demandé tous les jeunes hommes, et peu revenaient aux foyers paternels : beaucoup avaient péri, sans qu'on pût dire à leurs mères s'ils étaient ensevelis sous les neiges, engloutis dans les fleuves ou moissonnés par le canon des batailles : temps affreux, où le sang le plus généreux coulait, non plus pour la défense et l'honneur de la patrie, mais pour le caprice et l'ambition d'un seul !

Boisard, qui n'avait qu'un traitement temporaire de réforme, prit le goût des études sérieuses, se fit recevoir avocat, plaida quelques causes, et renonça vite au barreau pour entrer dans une administration financière. Nommé percepteur à Vieux-Pont, le 31 octobre 1815, il fut appelé peu de temps après

Digitized by Google

dans les bureaux de la préfecture du Calvados, et passa chef de division dès le 1er. juin 1817.

Nous avons dit plus haut qu'il s'était consolé de la patrie absente en composant *Nérelle*, roman pastoral en cinq livres. Cette même année 1817, il livra aux presses de Poisson, cette peinture de la vie champêtre, telle qu'il l'avait rêvée, et son modeste in-18 obtint un succès d'estime. L'édition s'écoula, et l'auteur, en réimprimant cette pastorale, chez Pagny, en 1846, put dire de la manière dont cette composition avait été reçue du public : « On l'accueillit « avec une faveur marquée; elle eut des prôneurs « jusque dans le clergé, et obtint, sans y prétendre, « les honneurs du feuilleton. »

La nouvelle édition fut enrichie d'opuscules, également réimprimés, à l'exception de 69 pensées portant le titre d'*Ægri somnia*. Ces opuscules sont : *Fragment d'un Voyage en Espagne; Itinéraire d'un Prisonnier; Notice sur les Cziganys de Hongrie.* Ils sont écrits avec clarté, pureté, élégance, et ne laissent guère à désirer que plus d'étendue. On aimerait à lire de curieux détails, que savait évidemment l'auteur, et qu'il eût exprimés avec talent.

Les fonctions que Boisard avait remplies comme percepteur, celles qu'il remplissait comme chef de division à la préfecture, le déterminèrent à coordonner une foule de lois, de décrets, d'ordonnances et de décisions, disséminés dans les bulletins ou épars dans les archives des bureaux. En 1820, il publia le *Manuel des percepteurs, ou collection méthodique des dispositions législatives et réglementaires auxquelles ces comptables sont tenus de se conformer;* Caen, Le Roy, in-8°. L'ou-

Digitized by Google

vrage est divisé en quatre livres. Le premier traite de l'institution des percepteurs, de leurs fonctions et de leur responsabilité; le second, du recouvrement des contributions directes; le troisième, du mode de constater les recettes et les dépenses, et de la comptabilité communale; le quatrième, des attributions diverses des percepteurs. On y trouve la connaissance la plus complète de la matière : aussi a-t-il eu en peu d'années plusieurs éditions (1).

En 1828, M^me^. la Duchesse d'Angoulême fit un voyage à Cherbourg. Son Altesse Royale désirait connaître les noms des principaux fonctionnaires qui venaient lui rendre leurs hommages; elle demanda au Préfet du Calvados l'*Almanach des adresses* ou l'*Annuaire* de son département. Il fallut avouer que le Calvados n'avait ni Annuaire, ni Almanach qui le suppléât. « Tant pis! dit la Dauphine; car les administrés doivent connaître les administrateurs, et la nomenclature des fonctionnaires a naturellement sa place dans un Annuaire ou dans un Almanach. » Le Préfet trouva l'observation d'autant plus judicieuse, qu'elle venait de l'auguste épouse de l'héritier présomptif de la couronne; il affirma qu'un Annuaire paraîtrait pour le 1^er^. janvier 1829. La promesse fut tenue.

Le comte de Montlivault avait Boisard sous la main; il lui confia la rédaction de l'Annuaire, et depuis 1829, cet ouvrage périodique n'a pas cessé de paraître. La

(1) Nous ne connaissons que la 1^re^., plus un *Supplément au Manuel des percepteurs*; Caen, Le Roy, 1824, in-8°. de 139 pages. En avançant que le *Manuel* eut plusieurs éditions, notre garant est le fils de l'auteur.

Digitized by Google

24e. année était sous presse et fort avancée le jour de la mort du rédacteur. Quelques instants avant d'expirer, il faisait écrire à un ami pour vérifier l'exactitude d'une assertion que renfermait une feuille en épreuve.

C'est ici le lieu d'apprécier cette collection de vingt-quatre volumes qui n'ont pas toujours rencontré des juges bienveillants. Il n'est pas difficile de signaler les plus graves défauts de ces volumes. Le plan a varié, et toujours ils ont présenté des lacunes regrettables. Mais ne soyons pas si rigoureux sur ce qui manque, et sachons gré de ce qu'on nous donne.

Si l'on compare l'Annuaire de 1829-1852, aux anciens Annuaires et Almanachs du Calvados, il n'y a que des éloges à donner à Boisard. De rien il a fait quelque chose, d'un calendrier il a fait un livre. La connaissance qu'il a du département est complète; son style ferme, correct, parfois élégant, relève le mérite de ses résumés substantiels, où chaque matière est abrégée en termes précis, parce que l'auteur en possède les moindres détails. Sous le titre de *Topographie*, Boisard a donné de bonnes esquisses du pays qu'il voulait décrire, et publié l'histoire de plusieurs villes, comme Caen, Bayeux, Vire, Falaise, Condé-sur-Noireau, etc. Il a désiré que son ouvrage tînt lieu d'une *Statistique* longtemps projetée, et qui semble encore loin de l'exécution.

Parmi les importantes additions au plan primitif, nous devons mentionner de nombreuses biographies, devenues les matériaux d'un livre spécial dont nous ne tarderons pas à parler.

Une addition plus importante encore eut lieu lorsqu'une loi, du 10 mai 1838, décida que les délibé-

Digitized by Google

rations des Conseils généraux seraient portées à la connaissance du public par la voie de la presse. Les procès-verbaux de chaque session du Conseil général du Calvados furent insérés dans l'Annuaire; ils en formèrent la première partie, et laissèrent peu de place à la seconde, qui, dans quelques volumes, il en faut convenir, fut à peu près nulle ou fort insignifiante. La liste même des fonctionnaires en a presque disparu.

C'est aux continuateurs de cette utile publication, à compléter les volumes qui feront suite aux vingt-quatre qui ont vu le jour. Puissent-ils conserver l'ordre et le style du fondateur! Plus ils auront de mérite, plus ils sentiront que la tâche est difficile.

Boisard n'était pas enthousiaste; mais son patriotisme était aussi éclairé que ferme. Ami d'une liberté sage, que l'Empire avait étouffée, que la Restauration avait combattue, il salua de grand cœur la monarchie de Juillet. Il lui sembla qu'une charte *consentie* et non plus *octroyée*, qu'une tribune enfin libre, que tous les principes démocratiques, tempérés par le contrepoids de l'autorité royale, donneraient à la France des siècles de bonheur. Ses illusions furent bientôt détruites.

Quand il vit à quels excès pouvait impunément se porter la presse, à quelle audace montaient les partis, à quelles intrigues descendait le pouvoir, il conçut de sérieuses alarmes, et son avis fut celui de beaucoup d'honnêtes gens qui se réunirent pour fonder un journal. Une grande part lui fut donnée dans la direction de la nouvelle feuille, et, le 11 novembre 1834,

Digitized by Google

parut le premier numéro du *Mémorial du Calvados, de l'Orne et de la Manche, journal politique, littéraire et commercial*, paraissant trois fois la semaine, format in-f°.

Boisard y fit des articles d'une grande distinction; mais le *Mémorial* avait un tort grave près des lecteurs qu'il voulait convertir : il était rédigé sous l'influence de la préfecture. On est fait en Normandie comme dans le reste de la France : on approuve la vérité; mais on se laisse facilement aller à l'erreur, parée du clinquant de l'opposition. Le pacifique auteur de l'*Annuaire* se lassa de lutter contre les doctrines anarchiques, peut-être aussi contre quelques patrons du journal, et il continua ses travaux administratifs et littéraires.

Depuis 1830, il était conseiller de préfecture; depuis le 7 mai 1834, jusqu'à la révolution de Février 1848, il remplit les fonctions de secrétaire-général.

Quoique cette révolution n'eût point ses sympathies, elle lui confia bientôt l'administration de l'arrondissement de Vire. Après y avoir été sous-préfet plusieurs mois de 1849, il revint à Caen, comme conseiller de préfecture. Fatigué de travaux et de maladies, détrompé sur la constance des opinions politiques et sur la valeur de la plupart des amitiés, moraliste morose, comme tous les penseurs qui vieillissent, il vivait dans une sorte de solitude, se retirant chaque soir dans son habitation de Cormelles : il y est mort le 22 novembre 1851.

Boisard était membre associé de l'Académie de Caen et de quelques autres Sociétés savantes. Il avait été

Digitized by Google

nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, à la fin de 1833, et élu, le 25 mai 1834, chef du bataillon cantonal de Mondeville.

Nous avons dit plus haut que, parmi les additions au cadre primitif de son *Annuaire*, se trouvaient de nombreuses biographies. Il les réunit, les augmenta, les compléta, et elles parurent, au commencement de 1848, sous ce titre : *Notices biographiques, littéraires et critiques sur les hommes du Calvados, qui se sont fait remarquer par leurs actions et par leurs ouvrages;* Caen, Pagny, in-12 de 364 pages.

Ce dernier ouvrage de Boisard a été jugé sévèrement comme ses Annuaires. Sans doute ce n'est pas un travail propre à satisfaire les biographes, les bibliographes et les curieux. Sans doute il a trop resserré son cadre, trop condensé les résultats de ses recherches, trop laissé d'anciennes célébrités dans l'oubli. Nous aurions voulu, nous, qu'il usât un peu plus de la loupe, pour trouver nos petits grands hommes, exhumer, en quelque sorte, tous ceux qui ont eu quelque vogue dans leur temps, tous ceux qui ont tenté d'arriver à la gloire, par des livres imprimés; nous aurions réclamé une place pour Nicolas Burget, au XVII^e^. siècle, pour l'abbé Gautier, au XVIII^e^., pour Faucillon, Alfred Jouenne, Wains-Desfontaines et tant d'autres, au XIX^e^.; nous aurions désiré plus d'étendue à la plupart des notices, des détails faciles à trouver sur beaucoup d'auteurs dont les ouvrages et même les noms ont été trop vite effacés du souvenir de leurs contemporains; nous aurions su gré au biographe départemental de s'être livré à des re-

Digitized by Google

cherches bibliographiques et de les avoir consignées dans son livre. Mais ces désirs et ces vœux doivent être réprimés; évidemment nous avions tort : il eût fallu six volumes in-8°. pour traiter, d'après nos principes, le recueil des notices si heureusement abrégées par Boisard, et où trouver des acquéreurs pour un ouvrage aussi considérable? L'auteur a certainement eu raison de ne pas dépenser beaucoup de temps et beaucoup d'argent pour faire un excellent travail, uniquement à l'usage de quelques amateurs.

Un grand mérite des *Notices biographiques, littéraires et critiques sur les hommes du Calvados*, c'est que, si des écrivains obscurs sont légèrement et brièvement traités, si l'auteur n'ose guère les mentionner que *pour mémoire*, il consacre d'assez longs articles aux auteurs d'un vrai talent comme Chênedollé, Malfilâtre, Malherbe, Montchrestien, les frères d'Aigneaux, etc. Ses appréciations, d'ailleurs, n'ont rien de cette complaisance dont se font mal à propos une loi la plupart des biographes de localité. Pour relever le mérite des célébrités du pays, ils s'abusent eux-mêmes sur leur valeur, et les hissent sur des montagnes où l'œil des connaisseurs les aperçoit encore plus petits. Boisard était mûr et calme; son jugement littéraire, fort exercé, ne s'est point mépris, et les hommes de parti, les sectaires religieux, les fougueux révolutionnaires ont été traités, dans son style net et ferme, avec une louable indépendance.

Nous désirons vivement qu'on retrouve cette noble qualité dans la notice qui précède.

Digitized by Google

ÉPISODE
DE LA LIGUE;

Par M. JALLON,

Premier-Président de la Cour d'appel, Président de l'Académie.

ASSASSINAT DU PREMIER-PRÉSIDENT BRISSON.

1re. journée—jeudi 14 novembre 1591.

« Oui, mes frères, ce sont les Politiques qui vous « ont affamés pendant le siège de Paris! Ce sont eux « qui s'entendent avec le Béarnais pour vous ramener « la famine et la peste! Déjà nous avons saisi leurs « principaux affidés!... »

« Où sont-ils? » se mit à crier la foule qui, dans la soirée du 14 novembre 1591, se pressait sur la place St.-Jacques, autour du curé Lepelletier; « où « sont-ils? pour qu'on en fasse bonne et prompte « justice?..... »

« Nous y avons pourvu, mes enfants, et nous les « avons expédiés par eau, avec une corde au cou, « aux hérétiques de Rouen. »

« Vive notre curé de St.-Jacques! Vive la messe! « A bas les hérétiques! »

Digitized by Google

« Très-bien, mes amis; mais ce zèle d'exclamation « ne suffit pas; quand vous vous serez cassé ventre « et poumons à crier : Vive notre curé !... les Politiques « qui sont dans Paris n'en seront pas moins bien « portants et gorgés d'or! »

« A bas les Politiques! Tuons les Politiques!... »

« A la bonne heure, tuons les Politiques, surtout « ceux qui ont acquitté ce coquin de Brigard; — vous « savez, Brigard le renégat, l'espion du Béarnais; « eh bien! Messieurs de la Grand'Chambre l'ont « acquitté; ils lui ont dit : Merci, M. Brigard, vous « êtes des nôtres; nous désirons, comme vous, le « retour des Huguenots et le massacre des Catholiques; « oui, ces gueux de conseillers et ce vieux Barrabas « de Brisson, ils lui ont dit merci, au lieu de le « faire pendre; ils croient, les misérables, que nous « resterons les bras croisés, et que nous ne mettrons « plus la main à la serpe et au couteau. — N'est-ce « pas qu'ils s'abusent (oui, oui)? N'est-ce pas que « le moment est venu de faire une saignée de St.- « Barthélemy? Voyez-vous, la mort des Politiques, « c'est la vie des Catholiques, c'est leur sang qui « réjouit notre sainte mère l'Eglise, qui lave et qui « purifie le sanctuaire : il faut extirper l'hérésie et « couper la gorge à la maladie; autrement c'en est « fait de la religion, de vous, de vos enfants dont « ils perdent l'âme et dont ils souillent le corps! »

« Mort, mort aux Politiques! »

Et la foule exaltée proférait d'horribles imprécations. C'était un spectacle tout à la fois effrayant et bizarre, que ce rassemblement d'hommes et de femmes, si

Digitized by Google

différents de langage, de costume et d'état. — Les uns priaient agenouillés sur les marches de la croix St.-Jacques; d'autres, couverts d'une cuirasse, se donnaient une attitude guerrière, qui n'eût été que grotesque, si le choc du fer n'avait retenti dans ces rangs, pressés comme par un signal de mort et d'extermination! Il y en avait qui, vêtus d'un surtout noir, avec une croix rouge sur la poitrine, et portant des torches à la main, traversaient tous les groupes, qu'ils animaient du geste et de la voix... Mais rien n'égalait la fureur des femmes!.... « Ah! disaient-elles, « ils veulent encore nous réduire à la famine; et, « pour calmer nos souffrances, nous jeter du pain « fait avec des ossements; ou bien nous laisser, pour « nourriture, les cadavres de nos enfants!... » — Et toutes, à ce souvenir atroce, conjuraient leurs maris d'empêcher le retour de ces temps déplorables. Ce n'étaient que malédictions contre les hérétiques et contre le Parlement! — Cependant l'émeute grossissait de plus en plus. Elle prit un caractère tellement sérieux que le curé de St.-Jacques, qui voulait retarder jusqu'au lendemain l'exécution des crimes résolus dans le Conseil des Dix, intervint de nouveau pour éteindre l'incendie qu'il avait si imprudemment allumé!

« C'est bien; vous êtes des gens de cervelle et vous « comprenez à demi-mot les commandements de « l'Eglise; c'est plaisir que de vous prêcher la foi, « et vos bras, comme vos langues, feront leur office; « je le reconnais; aussi demain.... »

« Cette nuit, cette nuit, s'écria-t-on de toutes « parts. »

Digitized by Google

« Demain! répéta le prêtre d'une voix plus ferme; « êtes-vous en état de grâce pour commencer une « lutte qui veut une âme pure et un bras fort? Cette « nuit... vous la passerez à prier, et demain à com- « battre, s'il le faut, pour le soutien de la religion. » — Et le peuple se retira docile aux instructions du curé de St.-Jacques.

Non loin du quartier où éclataient ces désordres, trois personnes attendaient avec la plus vive anxiété quelle en serait l'issue. — L'appartement où elles se trouvaient était vaste et faiblement éclairé par une lampe; les boiseries en noyer sculpté et brunies par le temps, reflétaient à peine cette lumière pâle et tremblante. Une portière en velours noir cachait la porte d'entrée, et devant les croisées, pratiquées dans l'épaisseur des murs, se déployaient d'amples rideaux de soie rouge. Au-dessus de la cheminée, était placée une glace de Venise; des fauteuils en cuir de Cordoue, une table recouverte d'un tapis et quelques meubles d'ébène, incrustés de cuivre et d'étain, complétaient l'ameublement de ce salon. — Debout, près de la cheminée, un homme, qu'à sa barbe grise on pouvait croire âgé de soixante ans, paraissait plongé dans une méditation profonde. Sa figure sévère et triste portait l'empreinte d'un caractère grave et d'une vie austère; par intervalles, on voyait tomber de ses yeux quelques grosses larmes qu'il s'efforçait de cacher; c'était le Premier-Président Brisson. — A ses côtés et lui tenant la main qu'elle pressait avec tendresse, sa femme, Denise de Vigny,

Digitized by Google

le suppliait de quitter Paris au plus vite, et sa fille, à peine âgée de 15 ans, joignait ses supplications à celles de sa mère. L'arrivée de Jean Prevost, curé de St.-Severin, et le meilleur ami de Brisson, interrompit pour un instant cette scène de douleur.

Jean Prevost, curé de St.-Severin, s'était montré l'un des plus zélés partisans de la Ligue. Les débauches de Henry III, la cruauté de son gouvernement et l'assassinat du duc de Guise, l'avaient entraîné vers une faction dont il ne pénétrait pas alors les projets ambitieux. N'était-il pas rassuré, d'ailleurs, sur la sainteté de la cause qu'il avait embrassée, par l'assistance et par le concours que lui prêtaient les membres du Parlement, des princes de l'Eglise et des hommes d'Etat tels que Jeannin, Villeroi et le cardinal de Gondy? Entré dans la Ligue avec ces illustres citoyens, pour défendre la religion et la patrie, il en sortit avec eux pour protester contre les crimes commis au nom de ces intérêts sacrés. Ils avaient tous horreur d'une faction vendue à l'Espagne, parlant de liberté sans la comprendre, de justice en violant ses arrêts, de miséricorde divine en faisant entendre jusque dans le temple de Dieu d'impitoyables paroles. Tous les gens de bien, tous les magistrats intègres imitèrent cet exemple et témoignèrent des mêmes sentiments. C'est ainsi que s'était formée l'amitié qui unissait Brisson et le curé de St.-Severin; ils pleuraient ensemble sur les malheurs de la France, et ils appelaient de tous leurs vœux le retour et l'avénement de Henry IV. Ces vœux, quoique soigneusement enfermés dans leurs cœurs, se manifestaient quelque-

Digitized by Google

fois au dehors, tant il est difficile de retenir longtemps l'expression d'un sentiment louable et d'une espérance légitime! Ces opinions, partagées par un grand nombre de citoyens, leur avaient fait donner la dénomination de Politiques, et avaient servi de prétexte aux persécutions dont ils étaient tous l'objet; mais, en réalité, c'était leur fortune et leur vertu que l'on persécutait. Le sacerdoce dont Jean Prevost était revêtu, écartait de lui tout danger de mort; il n'en était pas de même du président Brisson, qui n'avait pour protéger sa vie que cette main de justice, alors impuissante pour atteindre et pour frapper les coupables.... Aussi, ses jours étaient-ils menacés; et c'était pour les sauver, que le curé de St.-Severin venait, tout ému, au milieu de la nuit, se joindre à cette famille éplorée, afin d'accélérer sa fuite.

« Hâtez-vous, mon ami, j'ai assisté à leurs conci-
« liabules; ils parlaient d'emprisonner et d'égorger
« les Politiques, surtout les membres du Parlement
« qui ont contribué à l'acquittement de Brigard. —
« Vous le savez, ce sont de mauvaises bêtes et
« capables de tous les crimes!... »

« Que puis-je faire? Fuir?... et comment? Les
« portes de Paris s'ouvriront-elles pour un homme
« de mon rang, à une heure aussi avancée dans la
« nuit? Le tenter, ce serait justifier leurs soupçons!
« Prendre des mesures de rigueur contre ces furieux?..
« Mais vous ignorez donc, mon digne ami, que nous
« sommes désarmés, et que le duc de Mayenne,
« quoiqu'il ne les aime pas fort, nous a défendu d'y
« toucher!.... S'il nous en avait donné le pouvoir,

Digitized by Google

« vous verriez bientôt qu'ils ne sont pas si mauvais « garçons que vous les faites! Mais... nous ne pouvons « rien, et nous ne sommes juges que de ce qu'il plaît « au Duc de nous laisser juger; l'appui qu'il nous « devait, il l'a mis au bras de cette méchante et vile « populace!.... »

« Mais enfin, reprit le curé de St.-Severin; attendrez-« vous qu'ils vous arrachent de votre demeure, et « qu'ils vous séparent à toujours de votre femme et « de votre enfant?... » Et tous, renouvelant leurs instances, le conjuraient de fuir, ou de se coucher jusqu'à l'arrivée du Duc de Mayenne.....

« Mais la fuite est devenue impossible.... Et pour « me cacher avec quelque espoir de salut, où trou-« verai-je tout-à-coup une retraite assez sûre pour « échapper aux recherches de mes ennemis?... Ce « projet, qui n'a pas le temps d'être mûri, loin « d'écarter le danger, le rendrait plus certain!... » — Puis tombant dans un profond découragement. « Tenez « à vous dire vrai, mes enfants, je sens que je me noie, « que le courant m'entraîne, et que je ne puis me « sauver que par une faveur spéciale de la Provi-dence! »—Ces dernières paroles réveillèrent toutes les craintes : ce n'était que gémissements, que désespoir dans cette chambre, autrefois asile des joies tranquilles et témoin de l'union la plus douce et la plus fortunée.

Enfin, après une longue discussion sur les moyens à suivre dans des circonstances aussi critiques, il fut convenu que, le lendemain, de très-bonne heure, le Premier-Président assemblerait le Parlement, et

Digitized by Google

provoquerait un arrêt de hors la loi contre les fauteurs de troubles; la garde Napolitaine devait, en même temps, recevoir l'ordre de se tenir sous les armes, prête à venir en aide au Parlement, et le Duc de Mayenne l'invitation pressante de hâter son retour à Paris.

Ces dispositions rendirent quelque calme à cette malheureuse famille. D'ailleurs, quelque imminent que fût le danger, il paraissait difficile de croire que les Seize, désunis entre eux et perdant de leur crédit sur le peuple, oseraient arrêter en plein jour le chef du Parlement. Un pareil attentat n'était guère supposable, à raison même de son audace, et Brisson, que son titre, que son immense savoir, que ses rares vertus faisaient respecter et chérir de sa Compagnie, pouvait se flatter de conjurer l'orage qui grondait autour de lui. Le curé de St.-Severin, acceptant cet espoir, se retira, en saluant d'un regard affectueux ces deux nobles femmes auxquelles la fureur des partis réservait encore de si rudes épreuves.

« Allons, cessez vos larmes, leur dit Brisson; je le « crois, il ne m'arrivera rien de fâcheux! Et toi, mon « enfant, ne sanglotte pas autant, car j'ai besoin de tout « mon courage et de toute ma liberté d'esprit pour juger « ma position : adieu, laissez-moi seul. » — Puis il embrassa sa femme qu'il aimait tendrement, et voyant sa fille agenouillée, il la baisa au front, et déposa sur cette tête d'ange ses derniers vœux et ses dernières bénédictions.

Digitized by Google

2e. journée—vendredi 15 novembre 1591.

Le lendemain, vendredi, 15 novembre, une foule considérable se précipitait vers le pont St.-Michel et les rues adjacentes; il faisait à peine jour et cependant tous les marchands qui tenaient boutique dans ces quartiers fréquentés étaient déjà levés. Ce n'était pas pour affaires de commerce : ceux qui savaient la cause de ces rassemblements s'étaient munis d'épées et de pistolets; les autres, poussés par un sentiment de curiosité, ou plus circonspects, voulaient juger l'émeute avant d'y prendre part. Les archers du guet, mis dans la confidence du mouvement qui se préparait, n'avaient reçu aucun ordre pour le prévenir; de telle sorte qu'ils semblaient l'approuver, et encourager par leur présence les timides et les incertains. On vit bientôt arriver le curé de St.-Jacques, lequel, accompagné de Labruyère, de Sainctyon, le boucher, et de plusieurs autres membres de la faction, se rendait en toute hâte au quartier des Espagnols, afin de notifier au capitaine Ligorette, leur commandant, l'arrêt de proscription que, par un indigne subterfuge, Bussi-le-Clerc et le commissaire Louchart avaient fait signer des principaux chefs de l'Union. Il fut salué à son passage par de vives acclamations. — De l'autre côté du pont St.-Michel, et sur le Marché-Neuf, s'avançait en tumulte un grand nombre d'ouvriers et de mendiants, pour la plupart tête nue et manches retroussées, et portant en triomphe un petit homme gros et joufflu, emprisonné dans une cuirasse et fièrement armé d'une

Digitized by Google

hallebarde : « Place au curé de St.-Cosme ! Vive la « Ligue ! A bas les Politiques ! criait-on de tous côtés. » « Bien dit, mes enfants, et je vous promets que vous « n'attendrez pas long-temps ; le cou des Politiques « leur démange, et nous connaîtrons dans peu le court « et le long de leurs infamies. » Comme son confrère de St.-Jacques, il avait une mission importante à remplir, celle d'obtenir l'appui, ou, au moins, la neutralité de la garde Napolitaine. A chaque instant la foule augmentait, et présentait l'aspect le plus varié et le plus étrange : c'étaient des religieux du cordon de St.-François, dit le petit cordon, des bourgeois avec arquebuse et mèche allumée, des huissiers tout étonnés de leur projet d'insulte envers le chef de la magistrature, et des écoliers de l'Université, lestes et fringants, avec la dague au côté, agaçant les femmes, se moquant des maris, riant de tout, sans résolution arrêtée, pas plus celle du bien que celle du mal ; choisissant d'abord l'émeute comme un passe-temps, sauf ensuite à mettre au service du plus faible leur jeune courage et les inspirations d'un noble cœur. Rires et malédictions, discours insensés, sages conseils, tout se confondait dans ce chaos de voix et d'opinions contraires. Mais ce qui fixa pour un moment l'attention générale, ce fut le curé Launoy, chanoine de Soissons et président ordinaire du Conseil des Seize. Il avait d'abord été prêtre, puis huguenot, ensuite il s'était marié, et après la mort de sa femme qu'il avait hâtée par d'indignes traitements, il avait repris la religion catholique comme un manteau destiné à couvrir sa conduite impure et scandaleuse ;

Digitized by Google

depuis, on l'avait surnommé fesse-chambrière à cause de ses ignobles amours avec ses servantes. Bas et cruel, ennemi de tout ce qui était juste et honnête, il ne permettait à personne les vertus qu'il n'avait pas; la populace l'aimait beaucoup ; il est vrai qu'il en parlait le langage grossier et qu'il en partageait tous les goûts; crapuleux et turbulent, on le rencontrait dans tous les mauvais lieux, comme à la tête de toutes les séditions. — A ses côtés marchait Bussi-le-Clerc, procureur au parlement de Paris, après avoir été maître en fait d'armes; conservant de son premier métier la forfanterie d'un spadassin, et s'accommodant du second pour mettre à l'aise sa probité équivoque. Ce Bussi-le-Clerc était une espèce de bravache en robe noire, moitié civil, moitié militaire. Après la journée des Barricades, il se posa en homme de guerre, et c'est alors que, fier de commander à la milice, il abdiqua sa robe et sa toque de procureur, et tira son épée du fourreau, cette vieille épée de bretteur qui prêtait du courage à sa lâcheté. — Il jouissait, ainsi que Launoy, d'une popularité immense; il la devait à ses airs de matamore et à une certaine éloquence de poumons qui tenait éveillés ses stupides admirateurs. — Tels étaient les deux chefs que s'était choisis la Ligue, et qui, au nom de la religion et de l'humanité, allaient commander le plus impie et le plus horrible des assassinats.

Neuf heures sonnaient à l'église de Notre-Dame, et la foule impatiente réclamait le signal d'une destruction qu'elle voulait étendre sur tous les quartiers de la ville, lorsque de l'extrémité du pont St.-Michel,

Digitized by Google

ces mots : « Le voilà ! le voilà !... » retentirent au loin, annonçant la présence d'un personnage longtemps attendu; puis, à ce cri d'une effrayante unanimité, succéda bientôt un long silence; la multitude étonnée et presque respectueuse, se retirait devant un homme dont la démarche était calme et le regard assuré. La gravité de son maintien, l'éminence de ses fonctions et plus encore la sainte confiance avec laquelle il s'offrait à la mort, avaient fait tomber la colère du peuple. — En face de ces passions tout-à-l'heure déchaînées, Brisson, car c'était lui qui marchait ainsi dans sa force et dans sa dignité, Brisson les tenait toutes en suspens; tant est vrai, tant est sublime, l'ascendant de la vertu et d'une conscience pure sur des caractères avilis et des consciences troublées ! — Il n'eût fallu, dans cet instant décisif, qu'une voix généreuse pour convertir au bien tous ces hommes abusés; mais les factieux avaient trop intérêt au désordre, pour ne pas empêcher qu'une aussi fâcheuse hésitation se prolongeât davantage. Ils savaient fort bien que les impressions du peuple, quoique fortes, sont peu durables; qu'elles obéissent le plus souvent à l'influence du mal, et qu'elles appartiennent surtout au dernier qui s'en empare; trop endurcis d'ailleurs pour comprendre la pitié, trop compromis enfin pour s'arrêter entre un passé implacable et les espérances de l'avenir, ils brusquèrent l'arrestation du Premier-Président. Lenormand et Auroux, tous les deux membres du Conseil des Dix, allèrent donc à sa rencontre et le saisirent au collet.

Digitized by Google

« Que me voulez-vous, Messieurs? »

« Nous te le dirons plus tard. »

« Mais vous ne pouvez ignorer qui je suis? »

« C'est vrai, car tu es Brisson l'hérétique, Brisson le conspirateur!.... »

Ces injures, répétées avec une imperturbable audace, ramenèrent toutes les haines qui s'en allaient; la voix revint aux plus timides, et les regards baissés se relevèrent insolemment sur ce visage où se peignait une douloureuse indignation. — Rien n'est tel que le malheur pour faire du cœur aux lâches, surtout au peuple, dont l'abaissement trouve son compte à la chute des grands qu'il déteste et qu'il envie. — Brisson seul, avec sa vertu, l'avait rendu humble et presque soumis; Brisson arrêté et conduit comme un vil criminel, n'était plus pour ce peuple inconstant qu'un homme vulgaire, qu'un magistrat déchu, qu'un condamné. Aussi, dans toutes les rues qu'il traversait, se faisaient entendre des hurlements et des menaces de mort : femmes, enfants, vieillards, tous indistinctement se ruaient sur son passage, voulant jouir de sa misère. Malheur à l'imprudent que ce spectacle aurait ému! car les larmes avaient leur surveillant et leur juge. Les amis du Premier-Président, trop facilement convaincus de l'inutilité de leurs efforts, se cachaient pour n'être pas reconnus, et surtout pour que, dans sa détresse, Brisson ne fît pas un dangereux appel à leur amitié peureuse. — La pitié des bons lui devenait donc stérile, tandis que la haine des méchants se fortifiait de l'indifférence de ses amis et de la faiblesse du gouvernement. C'est

Digitized by Google

ainsi qu'abreuvé de mille outrages, le chef du Parlement entra comme un malfaiteur dans la prison du Châtelet.

Dès six heures du matin, le geôlier de cette prison avait eu connaissance du projet d'arrestation du Premier-Président. On lui avait promis la place de concierge du palais, à condition qu'il livrerait ses clefs et qu'il mettrait à la disposition des Seize la salle du Conseil. — Cette promesse était plus que suffisante pour vaincre ses scrupules; aussi les conjurés n'eurent-ils qu'à se louer de son empressement à les servir! Ils s'étaient donc réunis au nombre de six dans cette salle transformée en Cour criminelle, les coupables occupant le siège des magistrats, et les magistrats devant occuper le banc des coupables. Ainsi institué au nom du crime et pour le crime, ce tribunal se composait de Crômé, conseiller au grand Conseil, homme ambitieux et méchant; de Leleu, ancien huissier au Parlement, bien décidé à se venger sur celui qui en était le chef des souvenirs humiliants de son premier état; de Senault, clerc du greffe, petit écrivassier toujours disposé à grossoyer un arrêt de mort. Hameline, espèce de ligueur encapuchonné, à figure sinistre, le commissaire Louchart, fort en crédit auprès des maquignons, puis, enfin, Rozeau, l'exécuteur des hautes-œuvres, complétaient l'assemblée. — Ils délibéraient entre eux sur les moyens de tuer vite et sans bruit les victimes qu'on devait leur fournir, lorsqu'ils furent interrompus par Crucé le procureur, Crucé, l'un des plus ardents promoteurs de la Saint-Barthélemy.

« Vive la messe! mes amis, nous le tenons enfin

Digitized by Google

« messire Barnabé Brisson ! ah ! cette fois nous lui en-
« seignerons la manière de rendre des arrêts expédi-
« tifs ; c'est Auroux et Lenormand qui ont commencé
« cette excellente besogne, que nous achèverons con-
« venablement, je l'espère, avec l'aide de ce gros
« garçon ; n'est-ce pas Jean Rozeau ? » — Et Jean Rozeau se mit à rire.

« Et le peuple, comment se comporte-t-il ? » demanda Crômé.

« A merveille ! il veut exterminer tous les Politiques
« depuis que nous avons publié le grand manifeste de
« l'Union, et annoncé le retour de la famine et du
« siége de Paris. »

« Mais les Espagnols et les Napolitains ?.... »

« Resteront neutres, s'ils ne sont pas pour nous. »

« A-t-on arrêté Tardif et Larcher ? »

« Oui, certes ; arrêtés tous les deux ! et dans quel-
« ques instants ils tiendront compagnie à leur véné-
« rable Président. Mais allons au plus pressé : — Ah
« ça, Rozeau, cet endroit est-il commode pour pendre
« trois hommes ? Tu vois cette poutre ; il me semble
« qu'avec quelques brassées de corde on ne peut
« trouver place plus convenable ; qu'en dis-tu ? »

« C'est bien vrai, répondit Rozeau ; mais je n'ai pas
« le droit d'exécuter sans une ordonnance de justice,
« et vous ne me l'avez pas encore remise, M. Crucé ? »

« Est-ce que tu as besoin d'ordonnance, tête-bleu !
« quand nous sommes là et que tu reçois nos ordres ? »

« Mais s'il m'en arrive malheur ? »

« Sais-tu ce qui t'arrivera avec tes beaux retarde-
« ments ? ce sera d'être pendu à la même poutre...
« allons, à la besogne !.... »

Digitized by Google

« Mais... je n'ai pas apporté de cordes, et je vais « sortir pour en demander. »

« Halte-là! dit Crucé, j'irai moi-même; je te « trouve un peu trop hésitant, mon garçon, pour « te permettre le grand air. Ce diable de Rozeau « qui fait le sensible!... »

« Cependant, M. Crucé, je ne puis..... » « Trêve « d'observations! et songe à nous obéir promptement; « je te promets d'ailleurs une besogne qui ne te « gâtera pas la main. » Puis, il quitta la salle pour se procurer des cordes. Aussitôt après, le conseiller Crômé fit amener Brisson.

Il comparut accompagné d'un guichetier. Il fallait tout le fanatisme de cette époque, pour n'être pas touché jusqu'aux larmes, à l'idée des tourments qui menaçaient cette grande existence. Confiant dans la pureté de ses intentions, rassuré d'ailleurs par le souvenir des services qu'il avait rendus à la Ligue, comme si des services dont la révolte profite, il sortait autre chose que de l'ingratitude ou d'implacables ressentiments; plein d'espoir enfin dans le zèle et dans la puissance du Parlement, zèle et puissance déjà paralysés par la peur, Brisson ne croyait pas sa vie en danger : tant d'audace et tant de cruauté lui semblaient impossibles; et puis, il avait besoin de vivre pour sa famille et pour la science, et ce besoin d'un noble cœur l'entretenait encore dans une funeste sécurité.

« Brisson, lui demanda le conseiller Crômé, avez- « vous écrit au Roi de Navarre? »

« Avant de répondre, je vous demanderai aussi de

Digitized by Google

« quel droit vous portez atteinte à ma liberté, et « si, en ma qualité de chef du Parlement institué « par Mgr. le duc de Mayenne, ce n'est pas à moi « qu'il convient plutôt de vous interroger sur les « causes de mon arrestation, qu'à vous de me faire « subir un interrogatoire que je regarde comme un « nouvel attentat sur ma personne? »

« Nous ne te reconnaissons plus pour le chef du « Parlement; mais pour un Politique vendu au « Béarnais, » s'écrièrent avec violence Senault, Leleu et Louchart.

« Et moi je ne vous reconnais pas pour mes « juges! » En ce moment, Crucé rentrait, et lui frappant sur l'épaule : « Il ne s'agit pas de discuter « nos droits et les tiens, car, quoi qu'il arrive, ton « compte est réglé, et j'apporte avec moi de quoi te « desserrer les dents et te délier la langue. »

« Je ne vous comprends pas. »

« Cela veut dire, répondit Hameline, d'un ton « larmoyant et les yeux levés au ciel, cela veut dire « que le Seigneur t'a aujourd'hui touché de lui rendre « l'âme, et que c'est une grande faveur pour toi de ne « point mourir en public comme traître à la ville! »

« Mourir ici! m'assassiner! et quel est donc mon « crime? »

« D'abord... répondez à nos questions :

« Avez-vous écrit au Roi de Navarre? »

« Jamais. »

« Ne lui avez-vous pas fait don de votre vaisselle « d'argent? »

Digitized by Google

« Non; elle m'a été volée dans la nuit du 11 au 12 « avril de la présente année. »

« Pourquoi Brigard n'a-t-il pas été condamné? »

« Je n'ai pas seul prononcé son arrêt; c'est le « Parlement qui l'a renvoyé absous. »

Le conseiller Crômé se disposait à continuer l'interrogatoire, lorsque Lenormand, Crucé et leurs complices s'écrièrent : « En voilà assez! Avec sa « langue dorée et ses mensonges, il n'aurait jamais « tort; qu'on le juge et qu'on en finisse! »

« Brisson!... nous te condamnons donc à mort, « comme atteint de trahison et du crime de lèze-« majesté divine et humaine... »

« C'est bien cela, mort au traître! mort à l'héré-« tique!... »

« Où sont les témoins qui m'accusent de trahison? « Comment! c'est moi qu'on soupçonne d'hérésie? « moi tout dévoué à l'Eglise et à la sainte Union!... « Vous avez donc oublié qu'après la journée des « Barricades, j'étais resté à Paris pour recomposer « le Parlement, et qu'après l'assassinat de Mgr. le « duc de Guise, je marchais à la tête du Conseil pour « offrir la lieutenance-générale du royaume à Mgr. « de Mayenne et affranchir la France du serment de « fidélité envers Henry de Valois!..... »

« C'est-à-dire que tu acceptais le fauteuil d'Achille « de Harlay, et que, ton ambition une fois satisfaite, « tu protestais ensuite contre cet honneur qui te « venait du peuple, afin, sans doute, d'en mériter « plus tard, auprès de ton maître, la tranquille et « légitime possession!.... »

Digitized by Google

« Comme vous cependant j'ai enduré les horreurs « du siège de Paris, et j'ai refusé comme vous de « reconnaître un roi hérétique. »

« C'est vrai, tu ne reconnaissais pas en public le « roi de Navarre; mais tu correspondais avec lui, au « moyen d'émissaires qui lui vendaient tous les secrets « de l'Etat. »

« C'est une calomnie! »

« Allons donc! Personne de nous n'ignore que tu « as les fleurs de lis bien avant gravées dans le cœur, « et que tes prétendus actes d'adhésion et de dévoue- « ment à la Ligue, n'ont été de ta part que d'infâmes « calculs pour te ménager la faveur du Béarnais. »

« Je vous jure... » « Assez, assez, qu'il soit pen- « du!.... »

Sur l'ordre qui lui en fut réitéré, l'exécuteur des hautes-œuvres s'approcha du Premier-Président pour le garotter.

« Retirez-vous!.... Je ne suis point un criminel; « montrez-moi l'arrêt qui me condamne. Ah !... ne « me tuez pas! ma vie appartient à la science, à mon « pays qui attend le fruit de mes veilles et de mes « longues études.... De grâce,... permettez seulement « que j'achève mon ouvrage sur l'instruction de la « jeunesse: comme catholiques, comme pères, comme « citoyens, vous devez tous vous intéresser à cette « œuvre.... Eh bien! pour cela, je ne vous demande « pas d'être libre; confinez-moi au pain et à l'eau, « entre quatre murailles; traitez-moi comme un « malfaiteur, j'y consens; mais, au nom de Dieu! « ne m'assassinez pas, et laissez-moi, quelque temps

Digitized by Google

« encore, vivre des douceurs de l'étude et des conso-
« lations de ma famille.... »

On ne répondit que par des sarcasmes et des rires d'incrédulité aux sollicitations du savant et aux supplications du père. Quoi de plus étrange, en effet, pour ces hommes d'ignorance et de superstition, que l'aumône de quelques jours demandée au nom de la science? Quoi de moins appréciable encore pour ces êtres cruels, que cet appel aux sentiments de la nature! Le bourreau s'empara donc de Brisson et lui lia fortement les mains. Aussitôt que le Premier-Président sentit le contact de ces liens infâmes, il cessa de gémir et de supplier; il avait compris que sa mort était résolue, et il voulait mourir en chrétien et en magistrat, la prière dans le cœur et la dignité sur le front. Son visage que la douleur avait un instant bouleversé, reprit alors cet air de calme et de grandeur, attribut des âmes fortes. Aux légitimes emportements de la colère, succéda une entière résignation, et, sauf quelques larmes qui coulaient silencieuses sur ses joues pâles et flétries, larmes de père envoyées à sa fille, on ne pouvait surprendre en lui aucune marque de faiblesse ou d'effroi. L'homme innocent avait pardonné à ses meurtriers, le magistrat aux profanateurs de la loi, et le chrétien avait offert à Dieu le sacrifice de sa vie; n'emportant de son passage sur la terre, ce séjour des rudes épreuves et des amères déceptions, que les affections saintes qui lui venaient du ciel pour y remonter avec lui!....

Au moment de l'exécution, le bourreau lui présenta une croix de bois, celle que d'ordinaire on accordait

Digitized by Google

aux patiens menés au gibet : — « Cette croix, mon ami, « est pour des malfaiteurs; ouvre-moi mon justaucorps « et tu trouveras sur mon cœur une croix faite du bois « de la vraie croix; c'est celle-là que je veux baiser « avant de mourir. »

Le bourreau l'approcha des lèvres de Brisson, qui la baisa avec transport; puis sa bouche murmura quelques paroles qui n'étaient que pour Dieu. On n'attendit pas la fin de cet acte de contrition, et l'exécuteur, aidé de Hameline et de Senault, le pendit à la grande poutre de la salle du Conseil. Un instant avant, il prononça ces mots que l'histoire a recueillis : « O Dieu, « que tes jugements sont grands!... » Agité par les convulsions de la mort, ou par les secousses du bourreau, le corps se balançait au-dessus de la tête des juges, lorsqu'on fit entrer le conseiller Larcher. A cette horrible vue il ne put contenir son indignation. Ami du Premier-Président, admirateur de ses écrits, pénétré de vénération pour son caractère, il ne pensa qu'à son ami lâchement assassiné, et sans vouloir défendre une vie désormais importune.... — « Achevez en moi, détes- « tables bourreaux, achevez ce que vous avez si cru- « ellement commencé sur ce vertueux magistrat; « dépêchez, misérables! Ce sera pour moi un grand « honneur que de courir pareille fortune que la sienne; « et, au surplus, je vous ajourne tous devant le tri- « bunal de Dieu pour avoir réparation du crime que « vous avez commis! »

Cette allocution pleine de véhémence, ce mépris de la mort sans éclat et sans ostentation causèrent une stupéfaction générale. On se hâta d'en finir avec cet

Digitized by Google

homme dont le regard intimidait et dont la voix prophétique semblait une voix descendue d'en haut pour annoncer l'exaltation du juste et l'éternel châtiment de ses meurtriers. — Il ne restait plus que le conseiller Tardif; on l'apporta presque mort dans l'enceinte de la salle; sa frayeur était si grande qu'il ne put articuler aucune parole, et le bourreau ne pendit qu'un cadavre.

C'est ainsi que, le vendredi 15 novembre 1591, à dix heures du matin, périrent d'un supplice ignominieux, le Premier-Président et deux conseillers du parlement de Paris : jour de sang et d'iniquité! et cependant enseignement terrible et salutaire, donné par la révolte elle-même à la faiblesse qui tolère ses désordres, ou qui subit ses récompenses! — Si, au lieu de s'asseoir sur le siège d'Achille de Harlay, Brisson eût repoussé le dangereux honneur de lui succéder, il aurait pu peut-être traverser sans péril ces temps si malheureux, et, livré tout entier à ses études de prédilection, mériter l'oubli des méchants et sauver sa mémoire du reproche de faiblesse ou d'ambition; mais plutôt jurisconsulte qu'homme d'Etat, il se prit à l'espoir trompeur de concilier les partis. — C'était sans doute le rêve d'un homme de bien, rêve qui, pour Brisson, commença sous l'hermine et finit sous la corde.

Le crime était donc consommé! Les factieux en comprirent alors toute l'énormité. Tant que le meurtre les avait distraits, ils s'étaient senti du courage; mais le cœur leur faillit à la vue de ces corps inanimés. Interdits et tremblants, ils n'osaient pas s'entre-re-

Digitized by Google

garder, dans la crainte de trahir leurs angoisses et de se dévoiler leur laideur; puis se rappelant avec effroi les derniers accents de leurs victimes, ils demeuraient immobiles sur leurs sièges. On eût dit, à voir cette immobilité, qu'ils avaient peur, soit en faisant le moindre mouvement, soit en prononçant le moindre mot, de réveiller d'implacables ressentiments; on eût dit encore, à les voir ainsi courbés vers la terre, que les trois cadavres avaient posé le pied sur leurs têtes coupables. Ils furent tirés de cette espèce de léthargie par les cris du peuple qui réclamait sa part de la révolte; il voulait, le peuple, que la livraison de ses magistrats lui rapportât quelque bénéfice, et c'est dans le pillage de leurs biens qu'il comptait l'obtenir. Toutefois, le moment n'était pas venu de faire droit à cette demande, surtout avant l'égorgement de tous les Politiques; il fallait donc temporiser et calmer d'abord l'effervescence populaire. Cette mission difficile fut confiée, d'un commun accord, à plusieurs membres influents du clergé; principalement au curé de St.-Germain-l'Auxerrois, prédicateur furibond qui, du haut de la chaire, avait déclaré qu'il s'estimerait heureux de pouvoir étrangler le roi de Navarre, et à l'évêque de Senlis, autre ligueur qui s'était frayé un chemin aux dignités de l'Église à travers le sang et la fange. On leur adjoignit Bussi-le-Clerc. L'ordre fut ensuite donné de distribuer dans tous les quartiers de la ville la liste des Politiques. A côté de leurs noms, on lisait l'une de ces trois lettres D. P. C. dagué, pendu, chassé. La mort ou l'exil. — Chacun se conforma scrupuleusement aux

Digitized by Google

instructions qu'il avait reçues; mais le peuple lassé refusa de prêter son bras, sans profit pour lui-même. Ces dispositions peu rassurantes provoquèrent de nouvelles mesures de la part des factieux, et après une délibération fort animée, ils s'avisèrent de la plus cruelle et de la plus étrange des résolutions. Brisson, vivant et indignement calomnié, leur avait été d'un merveilleux secours; on mit en réquisition son cadavre pour l'exposer sur la place de Grève, et lui infliger encore le supplice de la calomnie : ils espéraient beaucoup de cette atroce combinaison, afin de rendre au peuple sa première énergie. L'exécution en fut renvoyée au lendemain.

3e. journée—samedi 16 novembre 1591.

Le lendemain donc, 16 novembre, vers six heures du matin, on vit sortir de la prison du Châtelet une centaine de personnes armées, les unes avec des hallebardes et des arquebuses, les autres avec des épées à large garde. Il y en avait qui s'étaient affublés d'une cuirasse sur leur pourpoint, costume de précaution indiquant une origine et des habitudes bourgeoises; quelques-uns, couverts de leurs manteaux, portaient à la ceinture des pistolets et des poignards; d'autres enfin, le visage presque caché sous un chapeau de feutre gris, à rebords garnis d'une ganse verte, éclairaient cette marche de nuit avec des torches de résine. Suivaient des membres de plusieurs corporations, des pénitents de toutes les couleurs, la confrérie de saint François, puis les curés de St.-

Digitized by Google

Jacques, de St.-André-des-Arts, de St.-Benoît, et l'évêque de Senlis, envoyant tous à la foule ébahie de ce singulier pêle-mêle, force bénédictions mélangées d'injures et d'imprécations contre les hérétiques et le roi de Navarre.

Derrière cette cohue, s'avançaient lentement trois crocheteurs portant sur leur dos trois cadavres nus. Sur chacun de ces cadavres était fixé un écriteau infamant, tracé en grosses lettres, au-dessus duquel on avait attaché une lanterne dont la lumière, pâle et agitée par le vent, ajoutait encore à l'horreur de cette scène. — C'étaient les restes de Brisson et de ses deux amis. — Crucé et Jean Rozeau, l'exécuteur, les escortaient. — Un peu en arrière, Bussi-le-Clerc, armé de pied-en-cap, marchait fièrement à la tête d'une compagnie d'élite, sous la protection de laquelle s'étaient prudemment réfugiés les principaux chefs de la Ligue.

L'arrière-garde se composait des mendiants de Paris et d'un grand nombre de détenus, rendus à la liberté sous condition de nouveaux crimes. — Cette troupe se dirigeait sur la place de Grève où, depuis la veille, on avait dressé un échafaud que la faction des Seize espérait utiliser. De toutes les rues qui aboutissaient à cette place, affluait un grand concours de monde. C'était une agitation, un tumulte et des luttes affreuses qui cessèrent à l'arrivée du convoi. Les gens armés qui le précédaient firent entendre les cris accoutumés : A bas les Politiques! Mort à l'hérésie! et le peuple s'unissait déjà à ces cris de vengeance. Mais quand apparurent ces trois croche-

Digitized by Google

teurs, avec ces trois cadavres dont les pieds traînaient dans la boue, et dont la gorge traversée par un crampon de fer laissait suinter un sang livide et décomposé, alors il s'éleva de cet immense rassemblement un long murmure d'épouvante et d'indignation. Si quelques-uns, plus hardis, s'approchaient afin de lire l'écriteau, ils se reculaient aussitôt avec horreur, à la vue de ces corps nus et de ces visages hideusement contractés par les convulsions de la mort. Ceux-là même qui avaient aidé au meurtre par leurs provocations, en accusaient hautement l'horrible exécution. Ces cruautés de détail qui torturaient jusqu'à des membres inanimés, ces nudités, oubli sacrilége du respect dû aux morts, toutes ces ignominies jetées à profusion sur des hommes si élevés pendant leur vie par le rang, le pouvoir et la vertu, et si indignement traités après leur mort, excitaient des sentiments universels de réprobation. Tous regrettaient ces magistrats dont la justice allait leur manquer. Cette réaction si peu prévue déconcertait toutes les mesures, et les chefs de la conjuration hésitaient entre une prompte retraite et de nouvelles tentatives pour ramener la multitude. Ce dernier moyen prévalut, et Bussi-le-Clerc, monté sur l'échafaud, demanda au peuple d'où lui venait cet accès de pitié pour des coupables; pour des traîtres qui, la veille, avaient essayé d'ouvrir aux ennemis la porte St.-Jacques. « En vérité, je ne vous conçois plus, ajouta-« t-il, avec vos soupirs et vos gémissements hors de « saison : ce Brisson que vous pleurez était un héré-« tique endurci et un espion du Béarnais. »

Digitized by Google

« C'est faux! C'est faux! Il était bon catholique et « dévoué à la Ligue! »

« C'était un traître vendu au roi de Navarre, et « qui, lors du siège de Paris, n'a pas peu contribué « à prolonger les horreurs de la famine! »

« Non, non! Il partageait son pain avec nous, il « se montrait secourable aux pauvres et pitoyable « aux malheureux!... »

« Vous avez donc oublié l'acquittement de Brigard, « et les menées infâmes de ces gueux de conseillers, « qui n'ont de rigueur que pour vous, qui vivent « dans le luxe pendant que la misère vous dévore... « Mais vous êtes donc devenus stupides?... Est-ce « que vous ne savez pas que le Parlement prépare « des gibets pour les plus zélés d'entre vous à la sainte « cause de l'Union!... »

« Des gibets!... C'est pour toi, c'est pour les assas- « sins de Brisson! A bas le brigand!... A bas le meur- « trier! » — Mille voix menaçantes, surgissant de tous les points de la place, couvrirent bientôt la voix de Bussi-le-Clerc qui, tout effrayé, descendit rapidement de l'échafaud, afin de ne pas rester plus long-temps en vue de la colère du peuple. Les prêtres risquèrent bien quelques prédications fanatiques, mais ils furent accueillis par des huées. — Attendre davantage, c'était donc braver un danger certain. Aussi, tous ces ligueurs si puissants la veille, tout ce clergé si sûr de son ascendant, toutes ces compagnies bourgeoises si fières de leur accoutrement militaire, tous ces misérables enfin que la potence ou la prison revendiquaient, s'enfuirent précipitamment devant les poursuites et les imprécations de la multitude.

Digitized by Google

Deux heures après, on ne voyait plus sur la place de Grève que les débris de l'échafaud renversé par le peuple, et quelques personnes agenouillées auprès de ces trois cadavres qu'une main pieuse avait couverts d'un manteau.

Le soir, deux femmes vêtues de deuil et donnant des signes d'une profonde douleur, s'y rendirent accompagnées de quelques serviteurs fidèles. A leur approche, tous les assistants s'inclinèrent avec respect. C'étaient la fille et la femme de Brisson venant réclamer son corps. L'exécuteur, auquel ce corps appartenait, ne le donna pas; il le vendit !

Riom, 26 mars 1839.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

FRANÇOIS LE MÉTEL DE BOIS-ROBERT,

DE CAEN;

Par M. HIPPEAU,

Membre titulaire de l'Académie.

Quelques historiens ont fait naître Bois-Robert à Rouen; mais les témoignages de Huet (1), de Halley (2), de Patrix (3) et de plusieurs autres écrivains normands contemporains, ne permettent pas de douter que la ville de Caen n'ait été sa patrie.

(1) *Origines de Caen*, 2e. édition, p. 379.

(2) Voici des vers latins composés par Halley sur Bois-Robert, dont ils résument l'histoire :

Est quoque Cæsarea generatus in urbe Metellus;
Ingenii Vates peramœni; Academicus una;
Murice romano radians; regni ille minister
Dilexit quem Richelius, sacroque merentem
Donavit lituo, medicis qui doctior ægrum
Sanare alloquioque ipsum recreare faceto
Qui norat, curis dum respiraret ab altis.
(Ant. Hallæi opusc. Miscel., p. 19).

(3) Patry, Patris ou Patrix, né à Caen en 1583, et mort en

Digitized by Google

François Le Métel de Bois-Robert, ce célèbre abbé de Châtillon, qui dut à son humeur joviale et à ses bons-mots la faveur d'un grand ministre et des avantages que ne lui auraient pas procurés ses vertus canoniques, naquit à Caen, vers l'année 1592, dans la paroisse de Froide-Rue.

L'évêque d'Avranches, l'abbé d'Olivet et les auteurs de l'*Histoire du théâtre français*, assurent que son père était procureur à la Cour des Aides de Rouen. Bois-Robert dit seulement dans ses épîtres, où nous puiserons des renseignements précieux pour sa biographie, qu'il exerçait la profession d'avocat, et qu'il s'y distingua. C'est à Rouen qu'habitait la plus grande partie de sa famille; il nous entretient bien plus souvent du lieu où résidaient ses *frères* et *neveux*, que de la ville qui l'avait vu naître. Il avait existé anciennement, et il existait encore à Caen, en 1745, si l'on en croit les frères Parfait, des familles du nom de Le Métel. Dans un sonnet qui porte la date de 1616 (1), Bois-Robert prend lui-même le titre d'avocat en cour. Il est probable qu'il ne se montra

1671, âgé de 88 ans. Il est l'auteur des vers si souvent cités :

Je songeais cette nuit que, de mal consumé,
Côte à côte d'un pauvre on m'avait inhumé, etc.

Cf. les frères Parfait, *Histoire du théâtre français*, Paris, 1745, t. V, p. 10.

(1) Ce sonnet est imprimé dans un recueil de quatorze sermons prêchés à Rouen par frère Martin Le Noir, religieux augustin, et imprimé à Rouen sous ce titre singulier : l'*Uranoplée, ou navigation du lict de mort au port de la vie, utile pour assister les malades.*

Digitized by Google

pas bien assidu au barreau. Il faisait déjà trop de vers pour qu'il lui restât assez de temps pour travailler ses plaidoyers. Nous le trouvons dès cette époque au milieu des joyeuses compagnies, ne songeant qu'à jouer et à faire bonne chère, passionné pour le théâtre, enrichissant les recueils du temps des produits de sa muse enjouée et facile, et déjà en possession d'une grande réputation d'homme d'esprit, de bon convive et de plaisant conteur. Nous le voyons aussi à la même époque à Paris, à Blois, à Londres, à Rome, partout ailleurs enfin qu'à son barreau de Rouen (1). Pour suffire à cette existence vagabonde et dissipée, Bois-Robert fut obligé de se mettre à la solde des grands seigneurs dont les poëtes achetaient le patronage par leurs sonnets, leurs madrigaux, leurs épîtres et leurs pompeuses dédicaces (2). Parmi

(1) Tallemant des Réaux se donne le malin plaisir de raconter une aventure passablement scandaleuse qui l'avait, dit-il, forcé de quitter la ville de Rouen. De toutes les anecdotes de ce genre, nous nous contenterons de ne croire que la moitié : ce sera malheureusement pour Bois-Robert beaucoup trop encore.

(2) Corneille dédia *Cinna* au riche partisan Montauron qu'il comparait à Auguste; par la raison qu'Auguste ayant uni la clémence à la libéralité, M. de Montauron, libéral comme Auguste, devait, comme lui, réunir les deux vertus. On assure que la dédicace avait valu à Corneille mille pistoles. On ajoute qu'il avait dû d'abord dédier cette pièce au cardinal Mazarin, mais qu'il préféra M. de Montauron qui payait mieux. Ce Montauron s'étant ruiné, Scarron disait :

Ce n'est que maroquin perdu
Que les livres que l'on dédie,
Depuis que Montauron mendie.

Digitized by Google

tant de muses pensionnées, celle de Bois-Robert ne fut pas la moins féconde. Plusieurs de ses épîtres ne sont que des placets rimés (1). Vivre à la cour et s'y maintenir sans trop faire rougir les grands personnages qui voulaient bien l'admettre en leur compagnie, n'était pas chose facile; et il ne lui fallut que trop souvent recourir à des expédiens peu compatibles avec l'indépendance et la dignité de l'homme de lettres. Nous doutons que le jeu, qu'il aimait avec fureur, lui ait été jamais d'un bien grand secours. Il était trop honnête homme, sans doute, pour ne pas perdre plus souvent qu'il ne gagnait. Nous n'acceptons non plus qu'avec réserve plusieurs anecdotes qui sembleraient indiquer qu'il ne portait pas très-loin la délicatesse sur ce point, et entr'autres celle qui lui fait demander à tous les hauts et puissants seigneurs de sa connaissance des volumes destinés, disait-il, à composer sa bibliothèque, et qu'il vendait immédiatement aux libraires. Dans tous les cas, ses dépenses auraient absorbé bien vite les produits d'une aussi pauvre industrie (2).

Il fut attaché d'abord au cardinal Du Perron, puis à la reine Marie de Médicis qu'il suivit à sa petite

(1) Les *Epîtres en vers et les autres œuvres poétiques* de Bois-Robert forment deux volumes, dont le premier a été imprimé en 1647, et le second en 1659.

(2) Sorel, dans le V.e livre de son *Francion*, fait porter cette honnête spéculation non sur des livres, mais sur des instruments de musique, luths, violes, mandores, épinettes, guitares, que *Mélibée* (c'est-à-dire Bois-Robert) arrache par ses importunités aux grands seigneurs pour les leur revendre ensuite à un prix exorbitant.

Digitized by Google

cour de Blois, rimant des vers en l'honneur de la reine-mère, présidant aux comédies qu'elle faisait jouer pour donner à penser au duc de Luynes qu'elle ne songeait qu'à ses plaisirs, et commençant une traduction du *Pastor fido* qu'il termina plus tard (1). En 1623, on représenta au Louvre un ballet composé par lui, en compagnie de Théophile, de Saint-Amant, de Duvivyer et de Sorel. Ce ballet avait pour titre les *Bacchanales;* Bois-Robert avait composé pour sa part le récit des esclaves qui conduisaient le triomphe de Bacchus, le récit de Bacchus, des vers pour un coupeur de bourse, pour le Grand-Prieur, représentant un coureur de nuit, pour MM. de Longueville et M. d'Elbeuf, représentant des donneurs de sérénades, et enfin pour M. le duc de Montmorency, représentant un débauché dans les mascarades.

Il accompagna, en 1625, la duchesse de Chevreuse en Angleterre, lors du mariage de Henriette de France avec Charles Ier. S'il y recueillit quelques-uns des avantages que ses spirituelles saillies lui procuraient auprès des grands, il y éprouva aussi quelques-uns des inconvénients attachés à sa profession d'homme d'esprit. Lord Holland ne put lui pardonner d'avoir appelé l'Angleterre *un pays barbare.*

Bois-Robert avait été malade en arrivant à Londres, et il croyait avoir le droit de se plaindre, sans offenser

(1) C'est de cette époque que date sa liaison avec le célèbre Balzac, qui lui conserva toujours son estime et son affection, et dut se trouver en même temps que lui à Blois, où l'avait conduit le duc d'Epernon.

Digitized by Google

l'orgueil britannique. Une gratification de 300 jacobus l'ayant réconcilié avec le climat, il voulut faire sa paix avec le noble lord, en le priant de remarquer qu'il appellerait barbare tout pays où il serait malade, fût-ce même le paradis terrestre; mais qu'il ne pouvait dire que du bien de ceux où les rois se montraient si généreux à son égard. Il eut beau faire; ni prose, ni vers ne purent calmer la colère du noble lord; et la duchesse de Chevreuse lui apprit trop tard que ce n'était pas uniquement par amour-propre national que le comte Holland s'était irrité contre lui. Bois-Robert s'était amusé un jour à le contrefaire pendant que le roi d'Angleterre et le comte lui-même étaient cachés derrière une tapisserie (1). On se ferait à moins un ennemi mortel.

En 1630, le pape Urbain VIII lui faisait à Rome l'accueil le plus distingué. Charmé des grâces piquantes de sa conservation (nous aimerions mieux pouvoir dire de ses vertus), le souverain Pontife lui ouvrit la carrière ecclésiastique, en lui donnant le prieuré de Nozay en Bretagne (2). Les motifs qui lui valurent cette faveur, malgré des antécédents qui ne fai-

(1) Tallemant des Réaux.

(2) Bois-Robert nous apprend dans une épître adressée au prince de Conti (Recueil de 1659, p. 16) qu'après avoir joui pendant dix ans de ce prieuré, situé aux environs de Châteaubriant, et affermé par lui *cent soixante et dix livres*, il le vendit à un sieur du Bot, dit Launé, qui mourut avant d'avoir signé le contrat. Le père du prince de Conti s'en était alors emparé et l'avait affermé trois cents livres. Mais le fils faisant droit à la requête versifiée par le bénéficiaire dépossédé lui restitua généreusement son prieuré.

Digitized by Google

saient guère présager un homme d'église, doivent être rapportés dans les termes mêmes qu'emploie Bois-Robert pour rappeler cette importante circonstance de sa vie :

En six cent trente, étant en cour de Rome,
Le pape Urbain, ce saint et savant homme,
Sur quelque bruit dont il fut abusé,
Que d'Apollon, j'étais favorisé,
Me voulut voir; et me fut si propice,
Qu'un mois après, vaquant un bénéfice
Dans la Bretagne, il me le conféra;
Et ce levain d'autres biens m'attira;
Car pour l'Eglise il me fallait un titre,
Je n'aurais eu sans lui crosse ni mitre;
L'épée encore en toute sûreté
Dans son fourreau pendrait à mon côté,
S'il ne m'eût point inspiré la pensée
De la soutane en trois mois endossée.

Auprès du pape Urbain VIII, la recommandation d'Apollon devait être toute-puissante, on le conçoit (1); et Bois-Robert n'eut jamais la prétention de faire croire qu'il eût pris au sérieux des fonctions assez légèrement acceptées, et conférées aussi pour des raisons bien peu graves. Lorsque, de retour en France, il entra définitivement dans les ordres sacrés, il n'obéit ni à des motifs sérieux ni à une conviction bien puissante. Il ne se piqua jamais d'être dévot. Il s'en expliqua franchement

(1) Urbain VIII, Mathieu Barberini, avait la prétention d'être un grand poëte : ses vers latins et italiens ont été imprimés à Paris, en 1642.

Digitized by Google

plus d'une fois, et principalement dans une de ses épîtres à M. Du Pin :

Du Pin qui m'as canonisé,
Mais bien plutôt ironisé
Dedans ton bel adieu de Forge,
Tu n'as pas menti par ta gorge,
Mais par ta main, en ce seul mot
Où tu m'as traité de dévot ;
Car tu ne m'as pas fait connaître
Qui je suis, mais qui je dois être (1).

En 1634, pourvu d'un canonicat à Rouen (2), il se montra beaucoup moins touché de cet honneur qu'il ne fut effrayé par la pensée que sa nouvelle dignité le condamnait à la résidence. Une seule ville pouvait lui convenir ; c'était Paris : une seule existence lui paraissait digne d'envie ; c'était celle que l'on mène à la cour. Aussi eut-il bien soin de n'avoir à Rouen, autant qu'il le put, que son domicile légal, comme nous le dirions aujourd'hui : il avait ailleurs son domicile réel. Toutes les fois qu'il fut obligé de s'exiler dans son canonicat, il ne s'éloigna pas des joyeuses sociétés dont il était l'âme, sans exprimer les plus vifs regrets. Il se vengeait de l'ennui qu'il venait trouver au milieu de ses confrères, en leur jouant plus d'un mauvais tour ; et s'il partageait leurs travaux, c'était d'une façon assez

(1) Recueil de 1647, p. 137.

(2) Chapelain lui écrivant, le 3 août de la même année, l'exhortait « à vivre avec sagesse et retenue dans le lieu de son canonicat et surtout à ne point y avoir de familiarité avec les femmes, de peur qu'il « n'oubliât sa condition présente et qu'il ne fût tenté de chanter autre « chose que des psaumes et des leçons. »

Digitized by Google

peu édifiante, si nous nous en rapportons à ses propres aveux :

S'il faut parfois que je soutienne
Ou le répons ou bien l'antienne,
Je n'en saurais venir à bout :
Je mets le désordre partout,
Et, par un ton plaisant et rare,
Je leur suis brutal et barbare (1).

Il n'était pas néanmoins *brutal* et *barbare* avec tout le monde. Pendant un séjour forcé qu'il fit à Rouen, une demoiselle de Toussy, qui depuis fut la maréchale de la Motte, était tombée malade dans l'abbaye de Saint-Amand, dont sa sœur était abbesse. Bois-Robert, consultant plus les règles de la galanterie que les exigences de la discipline, promit assez légèrement à la malade que l'on ne sonnerait point les cloches de la cathédrale, le jour de la Nativité de la Vierge. Il s'empresse d'adresser à ce sujet une requête en vers à MM. du Chapitre, pour les prier de vouloir bien décréter :

Qu'on n'entendra plus dans la ville
Georges d'Amboise, *Estouteville*,
Et *Rigaut*, qui nous étourdit,
Que tout l'office ne soit dit,
Puisque leur son fâche et réveille
Une incomparable merveille (2).

Ces raisons étaient excellentes sans doute ; mais, le jour de la Nativité, les cloches sonnèrent aussi bruyam-

(1) Recueil de 1659, p. 37.
(2) Ibid., p. 62.

Digitized by Google

ment que jamais. Le lendemain paraît une longue épître de Bois-Robert à mademoiselle de Toussy : il assure que c'est une rivale en beauté, mademoiselle de Beuvron, qui par son crédit a empêché que le Chapitre ne lui donnât un témoignage de bienveillance, dans l'espoir que la contrariété qu'elle éprouverait deviendrait fatale à ses charmes. Là-dessus grande rumeur : le Chapitre pense que si la poésie a ses licences, Bois-Robert a dépassé les bornes qu'il convient d'y mettre. On prend ses plaisanteries au sérieux ; son interdiction est prononcée ; il en appelle comme d'abus, les rieurs se mettent de son côté, et le Chapitre mieux inspiré a le bon esprit de lever l'interdiction.

Bois-Robert ne demanderait pas mieux que d'abandonner des fonctions qu'il remplit de si mauvaise grâce ; mais une raison supérieure lui rend l'exactitude obligatoire. *Autrement*, dit-il lui-même, *adieu mes pauvres droits !*

C'est ce qu'il répond mélancoliquement toutes les fois qu'il s'excuse de ne pas accepter aussi souvent qu'il le désirerait les agréables passe-temps que lui procureraient ses amis du grand monde :

> Car je ne gagne pas la maille,
> Si dans le chœur je ne travaille,

écrivait-il à M. Du Pin qui l'engageait à venir à Forge, où l'attendait une société, amie comme lui du plaisir :

> Le distributeur à l'obit
> Vient faire son petit débit ;
> Sous le surplis, ou sous la chape
> Toujours quelque méreau j'attrape,

Digitized by Google

Et pourtant jamais je ne dis
Libera ni *De profundis.*
. . . . . .
Dis donc à nos chers paladins
A nos dames, à nos blondins,
Bref à tous ceux qui me demandent,
Que c'est vainement qu'ils m'attendent,
Que Forge fait tout mon souci,
Mais qu'il faut que je vive ici
Jusques au quinzième d'octobre,
Et que je vive en *homme sobre:*

Dure nécessité dont il se dédommage dans les fréquentes échappées qu'il fait à Paris.

Ce fut avec une satisfaction facile à concevoir que le chanoine de Rouen saisit l'occasion de s'établir enfin à Paris d'une manière définitive. Présenté au cardinal de Richelieu, bientôt après admis dans son intimité, il sut se concilier si bien sa faveur qu'il lui devint tout-à-fait nécessaire. Le grand homme qui gouverna pendant vingt ans le monarque jaloux du ministre dont sa seule gloire est d'avoir compris le génie, avait besoin de se soustraire de temps en temps aux sombres préoccupations de la politique. Il lui fallait des courtisans qui, comme Bois-Robert, toujours en fonds de gaîté, d'esprit et de malice, pussent dissiper par leur seule présence la profonde mélancolie, qui est le partage de ceux que l'ambition condamne au triste honneur de gouverner les hommes. Dans cette tâche, où déjà excellait le comte de Bautru, Bois-Robert déploya un talent incomparable. Richelieu l'en récompensa magnifiquement. Il lui donna la riche abbaye de Châtillon-sur-Seine, le prieuré de la Ferté-sur-Aube et plusieurs

Digitized by Google

bénéfices; il le décora du titre de grand-aumônier du Roi et voulut enfin qu'il fût conseiller d'État. Il obtint plus tard du chancelier Séguier des lettres d'anoblissement pour son père. C'est ce qu'il nous apprend dans une épître adressée par lui au chancelier, pour lui demander une abolition pour ses neveux qui avaient tué un brave (un duelliste de profession):

Quand tu me fis mon père gentilhomme,
A mon retour du voyage de Rome,
Avec l'honneur tu glissas un poison
Très-dangereux qui gâta ma maison.
Non sans chagrin j'oyais souvent ma mère,
Noble de sang, reprocher à mon père
Qu'il n'était pas de même qualité,
Et je me mis enfin de son côté.
Je te pressai, tu me fus favorable;
D'un avocat tu fis un écuyer.

Ne nous irritons pas trop de cette accumulation de faveurs jetées avec tant de complaisance sur la tête du poëte qui rendait des services, en songeant à la noble indigence d'un autre poëte contemporain qui se contentait de faire des vers sublimes. La postérité saura bien remettre à leur place le bouffon de Richelieu et l'auteur de *Cinna*. Contentons-nous d'en rire, comme le fait Malleville dans le rondeau bien connu que le P. Rapin regardait comme le chef-d'œuvre du genre :

Coiffé d'un froc bien raffiné
Et revêtu d'un doyenné
Qui lui rapporte de quoi frire,
Frère René devient messire
Et vit comme un *déterminé*.

Digitized by Google

Un prélat riche et fortuné
Sous son bonnet illuminé
En est, s'il faut ainsi le dire,
Coiffé.

Ce n'est pas que frère René
D'aucun mérite soit orné,
Qu'il soit docte, qu'il sache écrire,
Ni qu'il dise le mot pour rire;
Mais seulement, c'est qu'il est né
Coiffé.

Il y a toujours un peu d'exagération même dans les critiques les mieux méritées : malgré l'assertion de Malleville, frère René savait trouver mieux que personne le mot pour rire. C'était là sa spécialité auprès du cardinal, qu'il accompagnait à la ville, à la cour, à Ruel, à Paris, à la guerre même (1); et tout en convenant qu'il y avait de l'exagération dans le traitement affecté à l'emploi, on doit reconnaître que Bois-Robert s'en acquitta consciencieusement. Toujours en verve d'esprit et de bonne humeur, il égayait son Eminence par les mille contes que lui suggérait sa féconde imagination; il recueillait avec soin, pour les lui rapporter, les anecdotes piquantes ou scandaleuses (celles-ci de préférence, bien entendu); c'était un admirable conteur. Le ministre aimait surtout en lui, dit-on, *cette niaiserie affectée*, familière aux habitants de Caen, que Patrix se vantait d'avoir enseignée à Voiture (2); raillerie d'un effet d'autant

(1) Lettres manuscrites de Chapelain.

(2) Huet, *Origines de Caen*, p. 379. Cf. *Histoire de l'Académie française*, t. II, p. 99.

Digitized by Google

plus sûr qu'elle semble échappée à la bonhomie, et que la malice de l'expression contraste avec le ton grave et sérieux de celui qui parle.

C'est sans doute une qualité précieuse que l'esprit. Dans cette heureuse disposition à saisir en tout le côté plaisant ou ridicule, à donner à sa pensée une expression vive et originale, il y a quelque chose qui séduit et qui entraîne irrésistiblement. Au contact des hommes tourmentés, pour ainsi dire, de cet incessant besoin, nous recevons une excitation qui nous fait participer à leur exubérance de vie, et nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver pour ceux dont la vive intelligence agit si puissamment sur la nôtre, un sentiment qui ressemble à de la reconnaissance. Que sera-ce si le caractère le plus habituel de l'homme qui possède ce rare avantage est une franche et intarissable gaîté, un humeur libre et communicative, dont l'influence n'est pas seulement l'étincelle qui réveille, mais encore le rayon qui réchauffe, une joie expansive qui, comme le vin généreux, précipite le mouvement de la vie et chasse bien loin toute préoccupation importune?

Bois-Robert était un des privilégiés de cette famille de joyeux et libres esprits à qui la fortune a donné le pouvoir de dérider les fronts les plus soucieux, d'épanouir les cœurs les plus austères. Comment n'aurait-il pas fait fortune dans une région où l'on est plus disposé à récompenser les talents agréables qu'à encourager les vertus solides?

Il n'est guère permis cependant de se faire illusion sur la nature du rôle, peu digne d'envie, qu'eut à rem-

Digitized by Google

plir Bois-Robert auprès du ministre qui, pour récréer son imagination assombrie, l'avait choisi comme d'autres avaient pris Triboulet ou l'Angéli. Triste condition que celle de ces hommes qui s'engagent à être gais et spirituels par ordre, et qui, semblables au pauvre esclave du chasseur, se fatiguant sans fin pour le plaisir d'un autre, ont été dressés en quelque sorte à rapporter, sur un signe du maître, la saillie et le mot pour rire!

Pour ne pas avoir trop à souffrir de cette nécessité de paraître toujours avec le sourire sur les lèvres, il faudrait pouvoir se détacher de tout ce qui tient au côté sérieux de l'existence : c'est ce que fit Bois-Robert. Nul ne marcha dans la vie d'un pied plus leste et plus cavalier. Nous avons vu déjà qu'il avait fait bon marché des obligations que lui imposaient ses fonctions cléricales. Dans cette distribution de bénéfices, de prieurés et d'abbayes, à laquelle, depuis l'opulent abbé de Tyron, personne n'avait eu une plus riche part que lui, il n'avait jamais envisagé que l'avantage d'avoir amplement, comme le dit Malleville, *de quoi frire*, et de vivre *comme un déterminé*. Il s'était dégagé avec la même facilité de toutes les préoccupations assujettissantes qu'entraîne l'accomplissement des devoirs de la société et de la famille. Hâtons-nous d'ajouter (car il est juste de noter tout ce qui peut recommander l'homme auquel nous aurons occasion d'adresser plus d'un grave reproche), que cette insouciance et cette légèreté, nécessaires peut-être à l'emploi dont il s'était chargé, ne prenaient leur source ni dans l'insensibilité, ni dans l'égoïsme. Si Bois-Robert

Digitized by Google

ne se distingua pas précisément par les vertus que les fonctions ecclésiastiques devraient rendre obligatoires, il se montra du moins toujours affectueux, indulgent et serviable.

Dans le poste qu'il occupait au Palais-Cardinal, son crédit était pour le moins aussi considérable que celui du médecin Citois, ou de Bautru, l'introducteur des ambassadeurs. On abusa souvent jusqu'à l'excès de son désir d'obliger. Si Richelieu n'accordait pas toujours ses faveurs aux plus dignes, il eut la gloire néanmoins d'avoir, avant Louis XIV et Colbert, hautement encouragé les arts et les lettres, en accordant avec une générosité toute royale des gratifications et des pensions que Louis XIII fit disparaître d'un trait de plume, après la mort de son ministre.

Bois-Robert s'était appliqué surtout à faire arriver les faveurs du cardinal aux pauvres honteux de la république des lettres. Il s'était mis sur le pied d'être toujours, ainsi qu'il le disait lui-même, le *solliciteur des muses affligées.*

Le grand Armand, je le confesse,
M'a témoigné quelque tendresse,
Comme il crut voir en mon esprit
Quelque charme, qui le surprit;
J'en eus des faveurs singulières,
Aux heures les plus familières;
J'en répandis sur maint auteur,
Et me fis le solliciteur
Des pauvres muses affligées
Qu'un dur siècle avait négligées.

(1) Épître à M. Lager. Recueil de 1659, p. 52.

Digitized by Google

Cette bienveillance, autant que l'enjouement de son esprit, ne pouvait manquer de rendre Bois-Robert agréable et cher à tous les gens de lettres. Il n'est pas un seul des beaux-esprits de son temps qui n'ait fait l'éloge de ses aimables qualités, célébré son esprit et vanté ses productions poétiques. Il les eut tous pour amis, même ceux qu'il avait obligés, ce qui n'est pas commun. On ferait un volume des compliments en vers et en prose qui lui sont adressés par les plus célèbres auteurs, et comme il ne comptait pas au nombre de ses vertus la modestie et l'humilité chrétiennes, il nous fournit lui-même le moyen d'en compléter la liste. Il en a imprimé une bonne partie dans les différents ouvrages qu'il a publiés. Nous y trouvons les noms de Corneille, de Mascaron, de Sarrazin, de Balzac, de Voiture, de Maynard, de Gombaud, de Conrart, de Chapelain, de Ménage et de bien d'autres.

Mairet, l'auteur de *Sylvie* et de *Sophonisbe*, lui avait rendu toutes sortes de mauvais offices auprès du duc de Montmorency dont il était secrétaire; la catastrophe qui coûta la vie à son puissant protecteur, ruina le malheureux poëte; Bois-Robert apprit qu'il était presque réduit à mourir de faim. Lui seul osa insister auprès de l'implacable Richelieu en faveur de Mairet. « Ah! monseigneur, lui avait-il dit, quand ce ne serait qu'à cause de *Sylvie*, toutes les dames vous béniront d'avoir fait du bien au pauvre Mairet; » et il avait obtenu pour lui une pension. C'était se venger noblement.

Gombaut, que M^me^. de Rambouillet appelait le

Digitized by Google

beau ténébreux, avait été bien plus coupable : il avait amèrement critiqué les vers de Bois-Robert, et cela en sa présence et en parlant à sa personne. « Vers détestables ! Voilà de mauvaises expressions! Je n'y suis point accoutumé. » — « Ah! mon cher monsieur Gombaut, s'était écrié Bois-Robert, en se mettant comiquement à genoux devant lui, accoutumez-vous-y, je vous en prie, pour l'amour de moi ! » Le farouche critique n'avait pas été désarmé par tant de soumission. Bois-Robert lui fit néanmoins obtenir une pension. C'était ainsi qu'il se faisait pardonner sa haute fortune et l'avantage d'être *né coiffé*.

Il critiquait, il raillait, il éclatait même plus d'une fois en boutades assaisonnées d'un sel assez grossier; mais enfin il obligeait. On ne cite guère que Desmarets qui se soit plaint d'avoir été desservi auprès du cardinal par Bois-Robert; il prétendait que celui-ci avait récité, comme étant de lui, d'assez méchants vers dans lesquels Richelieu était rudement attaqué.

Placé si près de la source des faveurs et des grâces, il ne pouvait manquer de parents. Plus d'un cousin, « abusant d'un fâcheux parentage », vint frapper à sa porte. Il s'en plaint d'une manière plaisante dans quelques-unes de ses épîtres et particulièrement dans celle qu'il adressait, en 1647, au chancelier Séguier :

Pour mes péchés Dieu m'a donné des frères
Et des neveux dont je suis accablé.
Sans ton appui j'aurais l'esprit troublé,
Car tous les jours ces bourreaux domestiques
Auprès de toi me donnent cent pratiques,
Et ta bonté pour leurs seuls intérêts

Digitized by Google

Prodigue en vain sa cire et ses arrêts.
De jour en jour ces légères cervelles
Par le courrier font demandes nouvelles :
S'ils étaient morts, je vivrais trop heureux,
Car je n'ai peine au monde que par eux.
Mais ne crains pas que le ciel m'en délivre ;
Pour mes péchés il veut les laisser vivre ;
Ils n'ont chagrin, ni peine, ni souci,
Et je les trouve en tous lieux comme ici.
Ces malheureux, qui sentent leur ressource,
Tendent toujours quelque piège à ma bourse,
Et la rendraient légère comme vent,
Sans les *gratis* que j'escroque souvent,
Et qui feraient ensemble grosse somme.
Melchisedech était un heureux homme,
Et son bonheur est l'objet de mes vœux,
Car il n'avait ni frères, ni neveux.

Bois-Robert avait, en effet, un frère, Antoine Le Métel, auteur d'un livre très-licencieux connu sous le titre de *Contes de d'Ouville*. Cet ouvrage ne l'avait pas enrichi ; il n'avait pas tiré non plus de bien grands bénéfices des dix comédies qu'il avait composées (de 1637 à 1650).

Bois-Robert (auquel on a quelquefois attribué à tort les contes de d'Ouville) avait eu plus d'une fois à se plaindre de ses procédés, et il aurait pu dire de son frère ce que Boileau a dit du sien :

Je trouve en lui cent bonnes qualités,
Mais je n'y trouve point un frère.

Il le soulagea néanmoins tant qu'il put :

Le pauvre d'Ouville est mon frère ;
Il a le titre d'hydrographe,

Digitized by Google

D'ingénieur, de géographe;
Mais, avec ces trois qualités,
Il est gueux de tous les côtés;
Bref, il n'a plus d'autre ressource
Que l'argent qu'il trouve en ma bourse.

Tout en donnant son argent au *pauvre d'Ouville*, il peste souvent contre lui; mais ces emportements de bourru bienfaisant nous font moins de mal que certaine épitaphe dans laquelle Malherbe joue assez tristement sur le nom de M. d'Is. Bois-Robert du moins se contentait d'envoyer poétiquement son frère à tous les ..... je crois n'avoir pas besoin de citer textuellement Bois-Robert pour expliquer où, dans ses moments de mauvaise humeur, il envoyait son frère d'Ouville.

La part active qu'il prit à la fondation de l'Académie française, est pour lui un titre sérieux à la reconnaissance des hommes de lettres. Il avait fait partie de cette société des cinq auteurs (1), qui seconda Richelieu

(1) Ces cinq auteurs étaient *L'Etoile*, *Colletet*, *Bois-Robert*, *Rotrou et Corneille*. Voltaire pense que ce dernier était assez subordonné aux autres, qui l'emportaient sur lui par la fortune ou par la faveur. Leur talent aussi devait se montrer plus docile à un travail où il fallait se garder de porter de l'originalité et de l'indépendance.

On peut rappeler ici qu'à cette époque, la Normandie qui avait donné le jour à Corneille, à Bertaut, à Malherbe, à Bois-Robert, à Rotrou, à Scudéri, à St.-Amant, etc., était regardée comme la province la plus littéraire de la France. La Pinchère, Angevin, auteur d'une tragédie d'Hippolyte (1635) s'excuse, dans sa préface, d'avoir osé mettre le nom de son pays en gros caractère au frontispice de son ouvrage : « Car, dit-il, comme autrefois pour être estimé dans la Grèce, il ne fallait que se dire d'Athènes, et pour avoir la réputation

Digitized by Google

dans ses louables efforts pour hâter les progrès de l'art théâtral. On sait que le grand ministre, au milieu de ses graves occupations, trouvait encore assez de loisir pour prendre part à tous les débats littéraires agités à cette époque. Il faisait lui-même des vers, il se plaisait à fournir des sujets aux poëtes qu'il s'était donnés pour collaborateurs, il corrigeait leur travail, et faisait représenter dans son palais avec une grande magnificence les pièces auxquelles il avait mis la main. Les vers du cardinal n'avaient d'autre mérite (si c'en est un), que celui d'être faits avec beaucoup de facilité. Bois-Robert lui avait adressé pour ses étrennes des stances dans lesquelles, après de grands éloges donnés à la *merveille du siècle*, *au plus grand des hommes*, *étonnement de l'univers*, il le priait de faire en sorte que d'Arbaut, le trésorier de l'épargne, lui donnât un peu de sa prose. Richelieu lui improvisa cette réponse :

Bois-Bobert, en vain tu t'amuses
A chercher du secours chez moi :
Si tu veux enrichir tes muses,
Il te faut adresser au roi.
Si pourtant ton esprit s'étonne
Du grand éclat qui l'environne,
Je consens à parler pour toi.

Après avoir attendu pendant quelques semaines les effets d'une protection qu'il avait de bonnes raisons

de vaillant, il fallait être de Lacédémone, maintenant pour se faire croire excellent poëte, il faut être né dans la Normandie. »

Digitized by Google

pour croire toute-puissante, Bois-Robert revint à la charge en adressant au ministre les vers suivants :

On dit que ma fortune est faite ;
Mes envieux sont étonnés
Depuis qu'ainsi l'on interprète
Les vers que vous m'avez donnés ;
Chacun me flatte et me salue,
On me montre au doigt par la rue,
Mon nom court jusque dans les champs ;
Mais, ô seul homme que j'implore,
Sur ce nom, je ne puis encore
Trouver crédit chez les marchands.
Achevez des faveurs si grandes ;
Considérez, esprit parfait,
Que, sur le sujet des demandes,
Je suis épuisé tout-à-fait ;
Je ne ferais plus rien qui vaille.
Permettez donc que je travaille
Bientôt sur un remercîment ;
Car c'est un champ où rarement
Les muses se sont exercées.

Ce fut en 1635, que l'Académie française fut définitivement constituée. Déjà depuis plusieurs années Bois-Robert faisait partie de la réunion qui se tenait chez Conrart, et qui se composait de Godeau, de Gombaut, de Giry, de Habert, de Cerisy, de Malleville et de Serisay : il parla de cette société au cardinal, et lui fit naître la pensée d'en former un corps qui pût s'assembler régulièrement sous la protection de l'autorité publique. Pélisson n'a pas oublié de faire connaître la part que prit Bois-Robert à l'établissement officiel de l'Académie, soit en faisant adopter ses statuts par le ministre, soit en les faisant plus tard enregistrer au

Digitized by Google

Parlement par le président Séguier. Du reste, Bois-Robert n'était pas homme à passer sous silence un fait auquel il devait attacher une juste importance :

Je suis abbé mitré :
Plus grands rimeurs ont plus mal rencontré ;
Et j'eus encor fortune assez amie,
Quand je formai l'illustre Académie,
Et fis qu'Armand en fut le protecteur.
Après sa mort, qui fut notre disgrâce,
Le grand Séguier prit dignement sa place ;
Il m'honora de la même amitié,
Qui par le temps s'accrut de la moitié.
Ce rare esprit, ce merveilleux génie,
Dans son repos aimait ma compagnie,
Et de mes vers, pleins de naïveté,
Il chérissait la douce liberté.

Il ne fut pas le dernier à lancer contre la docte Compagnie les épigrammes dont fut saluée sa naissance (1).

Avant que St.-Evremond eût mis en scène les auteurs du fameux Dictionnaire, Bois-Robert avait ainsi caractérisé leurs travaux :

L'Académie est comme un vrai chapitre :
Chacun à part promet d'y faire bien ;
Mais tous ensemble ils ne tiennent plus rien.
Depuis six ans dessus l'F on travaille,
Et le destin m'aurait fort obligé
S'il m'avait dit : tu vivras jusqu'au G.

Le second historien de l'Académie, l'abbé d'Olivet,

(1) « Il y avait fait entrer, dit Tallemant, bien des *passe-volants* : on les appelait les enfants de la pitié de Bois-Robert. » On sait que l'on donnait le nom de *passe-volants* à des comparses employés par les capitaines pour grossir leurs compagnies, dans les jours de revue.

Digitized by Google

moins sévère que Bois-Robert, reconnait que si les académiciens n'allaient pas très-vite pour leur Dictionnaire, ils pouvaient du moins recueillir de salutaires avis sur les mérites ou les défauts de leurs œuvres, dont ils se donnaient mutuellement communication. Bois-Robert appelait cela *se divertir* :

> Voilà comment nous nous divertissons,
> En beaux discours, en sonnets, en chansons;
> Et la nuit vient qu'à peine on a su faire
> Le tiers d'un mot pour le Vocabulaire.
> J'en ai vu tel aux Avents commencé
> Qui vers les Rois n'était guère avancé.

A l'Académie, comme ailleurs, il ne pouvait être un homme sérieux; l'érudition n'avait jamais été son fort, et il n'aurait pas voulu, même à l'Académie :

> D'un divertissement *se* faire une fatigue.

L'épître dans laquelle Bois-Robert rend ainsi compte des occupations de l'Académie, est adressée à Balzac,

> Divin Balzac, prince de l'éloquence.

Il lui donne de la lenteur de l'Académie une raison que nous ne saurions accepter; c'est que ses travaux ne sont pas suffisamment payés : Sans cela, dit-il, nous ferions bientôt la nique à l'Académie de La Crusca. Nous trouvons dans la même épître, sur Balzac et ses amis, quelques jugements que nous croyons utile de recueillir :

> On ne voit plus l'agréable Voiture
> Dont tu m'as fait une riche peinture,

Digitized by Google

Dans ces beaux vers qui, de majesté pleins,
Font honte aux vers des plus doctes Romains.
Il cherche ailleurs de plus doux exercices :
C'est sous un dais qu'il trouve ses délices.
Là son débit n'est jamais contrôlé,
On l'applaudit sitôt qu'il a parlé.
Ton vieux MAYNARD, ce merveilleux génie,
Nous y fait voir la muse rajeunie,
Qui sous la presse augmente sa vigueur,
Et qui des ans méprise la rigueur.
Ton CHAPELAIN, dont le bel art excelle,
Nous y fait voir sa guerrière Pucelle,
Et des hauts-faits qu'on n'eût jamais poussés
Si fortement dans les siècles passés.
Là chaque auteur sa marchandise étale.
Ton nom surtout remplit toute la salle ;
Quand de la poche on tire quelqu'écrit
Frais émoulu qui part de ton esprit,
A ce grand nom on porte révérence ;
Chacun s'approche, on fait un grand silence ;
Mais on le rompt par exclamations,
Tant ce beau style émeut nos passions !
Et n'est auteur si discret, qui ne fasse,
En t'écoutant, grimace sur grimace (1).

En signalant les causes de la faveur singulière dont Bois-Robert jouissait auprès du cardinal de Richelieu (qui le traita comme un enfant gâté que l'on punit quelquefois, mais à qui l'on pardonne toujours), j'ai signalé son talent de conteur. Il n'avait pas de rivaux dans l'art de composer ses récits, de se mettre lui-même en scène, d'imiter la voix et de contrefaire les gestes des personnages qu'il faisait parler. Tel conte, plaisant dans sa bouche, aurait perdu tout son sel

(1) Épître à M. de Balzac. Recueil de 1647, p. 30.

Digitized by Google

dans la bouche d'un autre. Il ne le savait que trop bien :

J'ai, ce dit-on, un charme singulier
Dans l'entretien, qui m'est particulier ;
Je sais ranger les choses dans leur place ;
Je raille et conte avec certaine grâce,
Qui fait qu'on n'ose après moi répéter
Ce que j'ai dit, de peur de le gâter.

Son triomphe était l'*Histoire des trois Racans*, rapportée par Tallemant des Réaux d'une manière trop piquante pour qu'on ne voie pas clairement qu'il l'avait écrite après l'avoir souvent entendu raconter par Bois-Robert lui-même. Il est question, dans cette histoire, de M^lle^. de Gournay, la fille adoptive de Montaigne, si célèbre par son attachement à la langue du XVI^e^. siècle, qu'elle défendait avec beaucoup de verve contre les épurations excessives apportées par l'école de Malherbe. Le chevalier de Bueil et Yvrande, sachant que le poëte Racan devait aller faire une visite à cette vieille demoiselle, qui lui avait fait hommage d'un de ses ouvrages, s'avisèrent de se présenter l'un après l'autre chez elle, sous le nom de Racan. Le premier était accueilli avec beaucoup d'empressement et de courtoisie ; la visite du second paraissait étrange à M^lle^. de Gournay, qui cependant finissait par lui adresser quelques paroles agréables ; mais quand un troisième visiteur, qui était le véritable Racan, se faisait annoncer sous ce nom, la pauvre demoiselle, toute déconcertée, le recevait fort mal, trouvait sa conversation ennuyeuse, ses manières sans distinction, sa prononciation détestable, et peu s'en fallait qu'elle ne le mît à la porte de sa maison. Bois-

Digitized by Google

Robert faisait rire aux larmes en racontant les tribulations du pauvre Racan, dont il contrefaisait la prononciation, quelquefois en présence de Racan lui-même, qui s'écriait : *il dit v'lai! il dit v'lai!*

Bois-Robert voulut que Richelieu pût connaître par lui-même l'héroïne du conte : il la lui amena, et le cardinal, qui était dans un de ses bons jours, lui fit un compliment composé en entier de vieux mots pris dans son *Ombre*. Elle vit bien que le cardinal voulait rire. « Vous riez de la pauvre vieille, dit-elle; mais riez, grand génie, riez! Ne faut-il pas que tout le monde contribue à votre divertissement? » Surpris de sa présence d'esprit, Richelieu lui demanda pardon et la combla de politesses. Lorsqu'elle fut partie, il dit à Bois-Robert : il faut faire quelque chose pour M^lle^. de Gournay; je lui donne deux cents écus. Mais, ajouta Bois-Robert, qui ne laissait jamais échapper de semblables occasions sans en tirer tout le parti possible, M^lle^. de Gournay a auprès d'elle M^lle^. Jamyn, bâtarde d'Amadis Jamyn, qui fut page de Ronsard. — Ajoutez 50 livres pour M^lle^. Jamyn, dit en riant le cardinal. — Mais ne donnerez-vous rien à M^me^. Piaillon, sa chatte? — Eh bien! 25 fr. pour M^me^. Piaillon. — Mais elle a chatonné. — Une pistole donc pour les chatons.

Tel était, lorsqu'il avait été mis en joyeuse humeur par les contes de Bois-Robert, le redoutable ministre dont la main signa les arrêts de mort de Chalais, de Marillac, de Montmorency, de Cinq-Mars et de l'infortuné de Thou!

Dans l'obligation où Bois-Robert se croyait être de chercher sans cesse de nouveaux amusements pour le

Digitized by Google

cardinal, on conçoit qu'il n'observa pas toujours avec un respect scrupuleux les règles de la convenance et du bon goût. Comment aurait-il eu le courage de retenir une épigramme qu'il était sûr de voir applaudir et une plaisanterie qui devait faire rire? Il s'attira l'inimitié de Maugars, grand musicien plein d'amour-propre, en l'engageant à demander au cardinal le prieuré *Cranétroit*, vacant, disait-il, dans le diocèse de Vannes. Richelieu, s'associant lui-même à cette bouffonnerie, en fit expédier les provisions à Maugars, et l'on peut juger de la colère de celui-ci lorsqu'il connut la vérité.

Il n'avait pas rendu moins furieux contre lui un aumônier du cardinal, nommé Mulot. Un jour que Richelieu, n'étant encore qu'évêque de Luçon, lui montrait un chapeau de castor qu'il essayait : me sied-il bien, Bois-Robert, dit-il? — Pas mal, Monseigneur, mais il vous irait encore mieux s'il était de la couleur du nez de votre aumônier. M. Mulot était présent, et le rouge qui lui monta au visage dut rendre encore plus frappante la comparaison malencontreuse (1).

(1) Nous pardonnerions à Bois-Robert toutes ces plaisanteries plus ou moins heureuses; mais il aurait dépassé toutes les limites que nous pouvons mettre à notre indulgence sur ce point, s'il était vrai que, pour flatter le cardinal dans un des sentiments qu'il est triste de voir associés en lui à tant de grandeur et de génie, il eût fait jouer en sa présence une parodie du Cid par les laquais et les marmitons. Dans cette pièce D. Diégue aurait dit à son fils :

Rodrigue, as-tu du cœur?

Et Rodrigue aurait répondu :

Je n'ai que du carreau.

Digitized by Google

La plupart des contes faits par Bois-Robert sont devenus des comédies. Ce n'est pas un petit honneur pour lui d'avoir fourni au grand homme qui se vantait de prendre son bien partout où il le trouvait, deux des scènes de *l'Avare*. Molière avait sans doute entendu Bois-Robert raconter comment le président de Bercy avait rencontré chez un usurier son fils venant y emprunter de l'argent à gros intérêts. — Ah! débauché! c'est toi ! s'écriait le père. — Ah ! vieux usurier ! c'est vous ! répliquait le fils.

Il avait mis en scène une certaine *comtesse d'Ortie*, sans s'imaginer qu'il existât une famille de ce nom. Lorsque son histoire fut devenue une comédie, un gentilhomme se présenta chez lui : il venait le remercier d'avoir bien voulu donner son nom à un des personnages de sa pièce, attirant ainsi sur lui, disait-il, l'attention du roi et de la cour qui, jusqu'à ce moment, n'avaient jamais pris garde à sa personne. —Si je l'avais su, disait Bois-Robert, en racontant la visite du comte d'Ortie, j'aurais appelé mon héroïne la comtesse de *la Ronce*. — Il y a une famille de ce nom, lui répondit-on, et c'eût été bien pis !

Il était difficile d'entendre sans rire une autre anecdote racontée par Bois-Robert, et dont M. de Beuvron et M. de Croisy, son frère, faisaient les frais. Un jour qu'ils étaient à la campagne, il vint une pluie qui dura cinq heures ; c'était au mois d'avril. Ils se promenèrent pendant tout ce temps dans une salle, en s'approchant de temps en temps de la fenêtre, et sans se dire autre chose l'un à l'autre que ces mots : Mon frère, que de foin ! — Mon frère, que d'avoine !

Digitized by Google

Il vint un jour trouver la célèbre Ninon de l'Enclos (1); il était tout hors de lui. *Ma divine*, lui dit-il, je vais me mettre au noviciat des Jésuites : je ne sais plus que ce moyen-là de faire taire les méchants. J'y veux demeurer trois semaines, au bout desquelles je sortirai sans qu'on le sache, et l'on m'y croira encore. Tout ce qui me fâche, c'est que ces Messieurs-là (Bois-Robert employait un autre mot) me donneront de la viande lardée de lard rance, et pour tous petits-pieds, des lapins de grenier. Je ne m'y saurais résoudre.

Il revint chez Ninon le lendemain. J'y ai pensé, lui dit-il, ce sera assez de trois jours ; cela produira le même effet. Ninon le voit revenir encore le surlendemain : *Ma divine*, j'ai trouvé plus à propos d'aller aux Jésuites; je les ai assemblés, je leur ai fait mon apologie; nous sommes le mieux du monde ensemble. Je leur plais fort, et, en sortant, un petit frère m'a tiré par ma robe en me disant : Monsieur, venez nous voir quelquefois; il n'y a personne qui réjouisse plus les Pères que vous.

Dans une petite pièce ayant pour titre la *Belle plaideuse*, il avait introduit une conversation qu'avait eue Ninon avec M^me^. Paget. Cette dame se plaignait à elle-même de ce que Bois-Robert voulait quitter son quartier pour aller au faubourg St.-Germain, par amour, disait-elle, pour une je ne sais qui de Ninon. Et Ninon lui répondait : « Il ne faut pas croire tout ce qu'on

(1) C'était à l'époque où il était en butte à de graves accusations dont nous parlerons plus tard, et que nous aimons à considérer comme calomnieuses.

Digitized by Google

dit, Madame; on pourrait en dire autant de vous et de moi. »

Bois-Robert lisait et récitait les vers avec un talent égal au moins à celui qu'il déployait en faisant ses contes, si spirituellement amusants. Il se vante d'avoir été un *grand dupeur d'oreilles*. En répondant à Conrart et à Sarrazin, qui l'engageaient à publier ses œuvres, il leur disait que ses vers perdraient tout l'agrément qu'il savait leur donner en les lisant lui-même (1) :

On embellit la cadence et la phrase,
Quand on prononce un vers avec emphase,
Qui, sans justice honorant son auteur,
Dupe l'oreille et corrompt l'auditeur.
Quelqu'un dira de moi la même chose;
Et que mes vers, qui semblent de la prose,
Par leur naïve et nette liberté,
De mon récit prenaient force et beauté.
En récitant, de vrai, je fais merveilles;
Je suis, Conrart, un grand dupeur d'oreilles:
Par ce talent j'aurais de Mondori,
Comme d'Armand, été le favori.

Ce Mondori, dont je suis encore obligé de rapprocher le nom de celui de l'abbé de Châtillon, n'était autre que le célèbre comédien dont la déclamation, à la fois naturelle et savante, était, à cette époque, l'objet de l'admiration générale. Tristan l'Hermite,

(1) On disait au contraire de Corneille, qu'il ne fallait l'entendre qu'à l'hôtel de Bourgogne.

Dans un billet à Pélisson, Corneille disait de lui-même :

Et l'on peut rarement m'écouter sans ennui,
Que quand je me produis par la bouche d'autrui.

Digitized by Google

dans la préface de sa tragédie de *Penthée*, dit de lui : « Jamais homme ne parut avec plus d'honneur sur la scène. Il s'y fait voir tout plein de la grandeur des passions qu'il représente; et comme il est préoccupé lui-même, il imprime fortement dans les esprits tous les sentiments qu'il exprime. »

Vigneul-Marville lui rend le même témoignage.

Or, Bois-Robert que nous avons déjà montré plus assidu au théâtre qu'à l'église, réunissant les talents de l'acteur et du poëte, excellait, sinon à écrire, du moins à déclamer la tragédie et la comédie.

« Le ton de sa voix, dit le *Ménagiana*, était doux et agréable; il avait le geste beau et beaucoup de feu. Il entrait si bien dans la passion qu'il voulait représenter, qu'on en était charmé. » Le cardinal ayant voulu entendre Mondori, ce comédien *poussa si bien une passion*, suivant l'expression du temps, en présence du ministre, que celui-ci ne put retenir ses larmes. Bois-Robert dit qu'il ferait encore mieux, et même en présence de Mondori. Le jour fut pris. Mondori s'étant rendu chez le cardinal, Bois-Robert déclama avec tant de force, que Mondori, tout bon comédien qu'il était, versa des larmes en entendant le même morceau qu'il avait précédemment déclamé.

Ce talent lui fit donner le nom de Mondori.

On raconte qu'un jour, aux Minimes de la place Royale, où il entendait la messe, à genoux sur un prie-Dieu fort propre, se faisant remarquer par sa bonne mine et par un grand bréviaire qu'il tenait ouvert devant lui, quelqu'un demanda à M. de Coupeauville, abbé de la Victoire, qui était cet abbé?—

Digitized by Google

C'est, répondit M. de Couppeauville, l'abbé Mondori, qui doit prêcher cette après-midi à l'hôtel de Bourgogne.

Ce même M. de Couppeauville rencontrant une autre fois Bois-Robert qui s'en revenait à pied de la comédie, lui demanda où était son carrosse? — On me l'a saisi et enlevé, répondit celui-ci, pendant que j'étais à la comédie. — Quoi! s'écria M. de Couppeauville, à la porte de votre cathédrale! L'affront n'est pas supportable!

Bois-Robert acceptait assez volontiers ce nom d'abbé Mondori, qui lui fut souvent donné et qu'il trouvait tout naturel, s'inquiétant fort peu de mettre la dignité de sa vie au niveau du caractère sacré dont il était revêtu. Mais quoique l'on ne portât pas bien loin alors le sentiment des convenances, il lui arriva quelquefois de les violer avec assez d'éclat pour s'attirer de fâcheuses affaires. Son puissant protecteur pouvait bien, en faveur de son esprit et de sa joyeuse humeur, lui permettre de grandes libertés dans le tête-à-tête : mais entouré lui-même d'un nombreux cortége d'ennemis et d'envieux, il se croyait obligé de sévir contre les scandales qui pouvaient avoir au-dehors quelque retentissement. C'est ce qui arriva dans la circonstance suivante :

C'était le jour de la première représentation de *Mirame* (1), pour laquelle le cardinal avait dépensé plus de cent mille écus et dont il faisait les honneurs,

(1) L'*Aveugle de Smyrne* et la *Comédie des Thuileries* avaient été représentées en 1633.

Digitized by Google

dans le magnifique théâtre qu'il venait de faire construire. Toute la cour y avait été appelée, et les illustres invités, introduits par les ecclésiastiques et les évêques (1) dont Richelieu faisait ses grands maîtres des cérémonies, avaient rempli la salle. Le cardinal avait eu soin de dresser lui-même la liste des personnes qui devaient y être admises. Bois-Robert cependant y fit entrer deux femmes d'une réputation équivoque. La duchesse d'Aiguillon, qui lui portait cette haine que les parents des grands ont ordinairement pour les favoris, profita de cette occasion pour le perdre. Elle représenta au cardinal combien Bois-Robert avait été coupable en profanant son palais, sans respect pour la présence de la reine et de toute la cour. Le roi qui en fut informé, lui dit, avec le petit air de triomphe qu'il prenait toujours lorsqu'il avait le bonheur de trouver son ministre en faute, que Bois-Robert déshonorait sa maison. Richelieu se vit donc forcé, malgré les larmes et les supplications de Bois-Robert, de lui interdire sa présence.

— Si vous connaissiez, dit celui-ci à Bautru, les personnes au sujet desquelles on m'accuse, vous en seriez surpris : il ne faut que voir leur figure pour être persuadé de mon innocence. — Comment! répliqua Bautru; est-ce que leur laideur peut être pour vous

(1) Le célèbre Jean de Werth assistait à l'une de ces représentations, en 1641, au moment où le directeur de Port-Royal, Saint-Cyran, était enfermé au château de Vincennes. Interrogé sur la beauté du spectacle, il répondit que cela était très-beau ; mais que ce qu'il trouvait le plus étonnant, c'était de voir dans le royaume très-chrétien *les évêques à la comédie et les saints en prison.*

Digitized by Google

un motif d'excuse ? Vous n'en êtes que plus coupable !

Cette disgrâce n'était pas la première qui eût frappé l'abbé de Châtillon, et les moyens employés pour lui faire encourir la défaveur du ministre font honneur au génie inventif des courtisans, contre lesquels l'expérience ne l'avait pas encore suffisamment prémuni.

Richelieu ayant composé une tragédie assez ridicule, la duchesse d'Aiguillon et le maréchal de la Meilleraye engagèrent Bois-Robert à essayer de faire comprendre au ministre que cette pièce n'était pas digne de son génie, et qu'il ferait bien de ne pas en permettre la représentation. Bois-Robert donna dans le piège, et l'évêque de Luçon (j'allais dire l'archevêque de Grenade), le prenant par les épaules, l'avait assez rudement mis à la porte.

Mais cette première disgrâce n'avait duré que quinze jours. Richelieu était à Ruel; fatigué d'une longue et ennuyeuse conversation qu'il avait eu à subir : Qui est là, demanda-t-il à son médecin Citois? — Monseigneur, il n'y a que ce pauvre Bois-Robert, que j'ai rencontré tantôt dans le parc, et qui allait se jeter dans l'eau, si je ne l'en eusse empêché. — Allons, allons, faites-le entrer. Bois-Robert ne se le fit pas dire deux fois, et n'eut besoin pour faire sa paix que de deux ou trois bons contes dont il régala son Eminence.

Mais il ne lui fut pas aussi aisé d'effacer le souvenir de son incartade au théâtre du Palais-Cardinal. Ce n'est pas que ses nombreux amis l'eussent abandonné dans son malheur. Il fut, au contraire, l'objet des plus

Digitized by Google

pressantes sollicitations; et nous pouvons considérer comme fort honorables pour lui, les nombreuses sympathies qu'il sut inspirer dans cette occasion. L'Académie française crut devoir demander par une députation la grâce du coupable, après quelques mois d'exil. Le cardinal reçut fort bien les députés, et après leur avoir dit qu'ils méritaient d'avoir un confrère moins étourdi, il ajouta que l'heure du pardon n'était pas encore venue. Une épître en vers, dans laquelle, au milieu d'éloges délicats donnés au ministre, Bois-Robert plaisantait avec son esprit et sa malice ordinaires sur les courtisans, et sur les manières embarrassées avec lesquelles ils l'abordaient depuis qu'il avait cessé d'être en faveur, les sollicitations de Bautru, et surtout les instances de Citois, qui savait apprécier mieux que personne l'influence favorable qu'exerçait sur la santé de son illustre malade (1) la gaîté de Bois-Robert, finirent par faire céder une colère qui ne demandait pas mieux que de se laisser désarmer. L'absence avait été bien longue. Voilà Bois-Robert introduit enfin dans le cabinet du ministre : celui-ci l'embrasse en sanglottant; Bois-Robert ne peut, contre sa coutume, trouver une larme : il prend le parti de se trouver mal. Mazarin présent à l'entrevue fait venir un chirurgien, et l'on tire à Bois-Robert trois palettes de sang. C'était le seul

(1) On sait que ce médecin avait coutume de dire au cardinal : « Monseigneur, tous nos drogues seront inutiles si vous n'y mêlez un peu de Bois-Robert. » Plus d'une fois pendant le cours de cette dernière disgrâce, il avait ajouté à ses ordonnances la formule : « *Recipe Bois-Robert ;* prenez deux drugmes de Bois-Robert. »

Digitized by Google

bien, disait celui-ci plus tard, que lui eût fait le successeur de Richelieu (1).

Mais il ne put jouir long-temps de sa rentrée en grâce : c'était en 1642, et ce fut précisément dans le courant de cette année que mourut le cardinal.

La mort du cardinal, suivie de près de celle de Louis XIII, apporta un grand changement dans l'existence de Bois-Robert. Ce n'est pas que, grâce à la munificence de son illustre protecteur, il ne possédât le moyen de vivre encore assez agréablement, au milieu des grands personnages dont il s'était concilié les bonnes grâces pendant qu'il était en faveur. Il eût pu même être considéré comme très-riche, s'il ne fallait pas évaluer la richesse d'après ce que l'on dépense et non d'après ce que l'on reçoit. Les premières années de la *bonne régence*, célébrées par Saint-Evremond, convenaient parfaitement à ses goûts, tout mondains, et aux habitudes de dissipation qu'il avait contractées ; mais Mazarin n'avait recueilli la succession de son prédécesseur que sous bénéfice d'inventaire, et Bois-Robert n'y ayant pas été compris, ses libres entrées à la cour, dont il avait si long-temps joui comme d'un droit, durent être sollicitées par lui comme une faveur. Le temps était arrivé où, du métier de courtisan, jadis pour lui si doux et si facile, il ne connaîtrait plus que les charges et les déceptions. Une nouvelle carrière venait de s'ouvrir aux ambitieux, dont la foule s'empressait autour des personnages qui allaient occuper la scène politique : Bois-Robert ne dut prétendre qu'à l'honneur de n'être pas tout-à-fait oublié.

(1) Tallemant des Réaux.

Digitized by Google

La famille du ministre qui l'avait si long-temps couvert de sa puissante protection, n'avait jamais eu pour lui, nous l'avons vu, une bien vive affection; et, bien qu'il eût, en homme habile, fait sa cour à la duchesse d'Aiguillon avec une ponctualité d'autant plus rigoureuse qu'il se savait moins aimé, il n'avait reçu de la nièce de Richelieu que ces protestations chaleureuses et ces promesses multipliées, qui se prodiguent aux hommes que l'on ménage en apparence, parce qu'on les craint, mais qu'on est bien décidé à ne jamais servir, parce qu'on n'a pas besoin d'eux.

« L'abbé de Marmoutiers, mon neveu, lui avait « dit plusieurs fois Mme. d'Aiguillon, peut disposer de « plusieurs prieurés, vous en aurez un. »

Donc, aussitôt que Bois-Robert apprenait qu'il vaquait un de ces prieurés, il accourait chez la duchesse; mais toujours aussi il arrivait une demi-heure après que le prieuré avait été donné à un autre. Lui seul pouvait dire combien de fois il fut leurré de vaines espérances; il s'en lassa enfin. Il n'était pas encore aussi aguerri qu'il le fut plus tard contre ce supplice de l'attente, que l'orgueil des grands seigneurs se plaît à infliger à ceux qui les importunent de leurs sollicitations.

Il s'avise un jour d'aller dire à Mme. d'Aiguillon, qu'elle peut lui faire obtenir le prieuré de Kermassonnet, vacant, dit-il, depuis peu de jours. — « Quel « malheur, mon pauvre Bois-Robert, s'écrie la du- « chesse, un rival trop heureux sort à l'instant d'ici, « emportant sa nomination à ce prieuré de Kermas- « sonnet! — En êtes-vous bien sûre, Madame la du-

Digitized by Google

« chesse? — Certainement; mais consolez-vous; je « vous promets le premier bénéfice vacant. — Ma- « dame, dit alors Bois-Robert, justement irrité, si « c'est celui-là qui doit enfin m'écheoir, je prie Dieu « que ce ne soit pas un prieuré en l'air comme celui « de Kermassonnet, que vous n'avez pas plus donné à « un autre que refusé à moi; car ce prieuré n'existe « pas. » La duchesse se mordit les lèvres, détesta plus que jamais l'ancien favori de son oncle, mais du moins ne lui promit plus rien.

Plus tard, Bois-Robert eut le bonheur de se venger à sa manière. En 1659, le roi et la cour quittaient la ville de Lyon, et le marquis de Richelieu n'avait pas un teston pour continuer son voyage; l'abbé de Châtillon vient généreusement à son secours en lui prêtant 300 pistoles. Le grand-maître sachant qu'il avait donné cet argent dont la restitution lui semblait plus que problématique (1), se moqua de lui : — « Je fais, « lui répondit Bois-Robert, ce que vous devriez faire. « Pour moi je me souviendrai toujours qu'il est le « neveu du cardinal de Richelieu. »

Il ne fut pas plus heureux auprès de Mazarin, malgré les épîtres en vers et les éloges emphatiques dont il accabla son Eminence. C'est en vain qu'il lui disait, en lui adressant une de ses requêtes versifiées:

> Grand cardinal, qui seul sur tes épaules,
> Plus fort qu'Atlas, portes le faix des Gaules;

il parvenait rarement, après l'avoir attendu plusieurs

(1) Bois-Robert néanmoins fut payé, contre son attente.

Digitized by Google

heures au passage, à obtenir du ministre tout-puissant un regard ou une parole. Aucune des années qui allaient s'écouler ne devait plus ressembler à cette année 1640, qu'il regrettait tant, et à laquelle il aurait volontiers demandé que l'on s'adressât pour avoir de ses nouvelles, ainsi que Balzac le faisait pour l'an 1624.

Tout était changé aussi dans ses rapports avec les grands, toujours habitués à mesurer le degré d'estime qu'ils accordent, sur le crédit que l'on paraît avoir. Ils avaient fait la cour à l'homme en faveur; ils se contentèrent d'accueillir gracieusement l'homme d'esprit. Ce contraste entre son bonheur du passé et les déceptions du présent, fait plus d'une fois l'objet de ses plaintes; il oppose souvent, dans ses épîtres, le temps où il pouvait tout pour les autres, à celui où il ne peut plus rien pour lui-même. Il parle de la cour en homme expérimenté. C'est ainsi qu'il écrit au comte de Noailles (1) :

La faveur de tout temps, comme au siècle où nous sommes,
A toujours déguisé les visages des hommes;
De ce venin subtil on est souvent gâté;
J'en parle en homme expert, Comte, j'en ai tâté.
Tu sais que ma faveur, aux provinces connue,
A fait quelque embarras autrefois dans ma rue,
Je ne fais que partir d'où tu viens d'arriver;
J'ai vu, comme tu vois, des grands à mon lever;
Plusieurs de tes suivants ont même été les nôtres,
Et je pense avoir fait le fat comme les autres.

Mais c'est surtout dans les épîtres qu'il adresse à

(1) Recueil de 1647, p. 17.

Digitized by Google

Mazarin lui-même qu'il exprime avec le plus d'énergie les sentiments que provoque en lui l'amertume de sa vie présente, comparée aux douceurs de sa vie passée :

Tu me plaindrais, toi qui m'as vu paraître
Au cabinet d'un grand et puissant maître,
D'être réduit à venir dès midi,
Chaque lundi, comme chaque jeudi,
Retenir place en vain dans un passage
Commode à ceux qui cherchent ton visage :
Je dis en vain, car tu passes ailleurs.

Dans une autre épître, il expose d'une manière assez vive et assez plaisante jusqu'à quel point tout est changé pour lui dans sa ville natale, où il était accueilli autrefois avec tant d'empressement et d'égards :

Tous les matins on voyait arriver,
Drus comme auteurs, Normands à mon lever;
Et, pour servir cette race importune,
J'ai bien souvent hasardé ma fortune.
Tant qu'ils ont vu que faveur m'a duré,
Dieu sait combien ils m'ont tous honoré!
Si quelquefois j'allais dans la province,
J'étais par eux régalé comme un prince;
Les présidents, qui jamais ne sortaient
Pour visiter, d'abord me visitaient;
Un mois devant on savait ma venue,
On me tirait le chapeau dans la rue,
On m'adorait, et les plus apparents
Payaient d'Hozier pour être mes parents.
J'ai vu tel noble, illustre de naissance,
Qui se vantait d'être en mon alliance,
Et me disait, venant m'entretenir :
« L'honneur que j'ai de vous appartenir. »

Digitized by Google

Mais aujourd'hui qu'on me sent inutile,
On me regarde, en notre bonne ville,
Comme un autre homme; et ces gens si soumis,
Tous ces flatteurs, soi-disant mes amis,
Tous ces zélés qui me faisaient paraître
Un cœur si franc, ont peine à me connaître.
Ceux qui portaient ma gloire jusqu'aux cieux
Sont devenus médisants, envieux (1), etc.

On se rappelle ce courtisan qui s'étant aperçu de la baisse de son crédit auprès des Grands, avait prié le roi de lui frapper familièrement sur l'épaule, espérant ainsi avec raison se relever tout d'un coup dans l'esprit de ceux que La Fontaine a nommés

Peuple caméléon, peuple singe du maître.

Bois-Robert demande à Mazarin un service du même genre. Qu'il lui adresse, ou même qu'il fasse semblant de lui adresser la parole, en présence de ces Normands qui lui tournent le dos depuis qu'ils le croient sans crédit; et cela suffira pour qu'ils se remettent à le saluer comme par le passé, et (ce qui vaudrait encore mieux) à le *régaler comme un prince.* Ses prétentions, du reste, sont loin d'être exagérées; il ne demande au ministre que de l'admettre à l'honneur de lui faire la cour,

A tout le moins une ou deux fois
Chaque semaine ou chaque mois.

Le vent de la faveur était décidément tourné d'un

(1) Recueil de 1659, p. 1re.

Digitized by Google

autre côté. Il faut dire aussi que Bois-Robert jouait de malheur. Il se crut un jour sur le point d'entrer tout-à-fait dans les bonnes grâces du premier ministre. On lui avait parlé avec le sourire de la bienveillance sur les lèvres, on lui avait adressé des compliments sur ses vers, on avait promis qu'on lui ferait du bien; mais, au moment où le pauvre Bois-Robert avait besoin, pour réussir, de se montrer plus pressant et de faire une cour plus assidue, il fut obligé de partir pour son prieuré de la Ferté-sur-Aube, où des désastres multipliés réclamaient sa présence.

Jamais il n'avait éprouvé une contrariété plus vive en quittant Paris :

Ce doux Paris, ce Paris adorable,
Ce seul séjour de l'homme raisonnable;
(Car, sans mentir, je ne vois ni ne sens
Partout ailleurs ni raison ni bon sens.)

Il ne se consola qu'en faisant rire ses bons amis de la cour aux dépens de ses moines :

Colomb n'a jamais découvert
Lieu plus sauvage et plus désert;
Tout me déplait et tout me choque
Dans cette maudite bicoque.
Nos plus honnêtes officiers
Portent des clous à leurs souliers,
Et ces coquins, pleins de misère,
Ont pourtant un *monsieur le maire*,
Avec cinq ou six échevins,
Aussi gueux que des Quinze-Vingts;
Chaque moment me dure une heure;
Dans cette importune demeure,
Je ne vois, pour me consoler,

Digitized by Google

Pas un seul homme à qui parler.
Mes moines sont cinq pauvres diables,
Portraits d'animaux raisonnables,
Mais qui n'ont pas plus de raison
Qu'en pourrait avoir un oison.
Ils ont courte et maigre pitance;
Mais ils ont grosse et large panse,
Et par leur ventre je connoi
Qu'ils ont moins de soucis que moi.
Sans livre, ils chantent par routine
Un jargon qu'à peine on devine;
On connaît moins dans leur canton
Le latin que le bas-breton;
Mais ils boivent, comme il me semble,
Mieux que tous les cantons ensemble.
J'entends braire, matin et soir,
Ces cinq paysans vêtus de noir (1).

Nous concevons que Bois-Robert ne se plaise que médiocrement au milieu de ses moines champenois; mais il ne se trouve pas mieux dans son charmant prieuré de Châtillon-sur-Seine, et nous avons vu déjà qu'il ne visitait ses chanoines de Rouen que lorsqu'il n'avait rien de mieux à faire. L'amour du pays, si puissant chez les habitants de sa province, n'avait jamais jeté chez lui de bien profondes racines; il avait un grand grief contre la Normandie :

C'est un pays que le soleil
Ne peut regarder de bon œil,
Où nul fruit n'honore sa sève
Que celui qui fit pécher Eve (2).

(1) Epître à M. Citois. Recueil de 1647, p. 60.
(2) Epître à M. de Césy. Recueil de 1659, p. 47.

Digitized by Google

Il aurait mieux aimé sans doute y trouver celui qui fit pêcher Noé.

Autre symptôme de son changement de fortune : il ne peut être payé de ses pensions; mille obstacles s'opposent toujours à ce qu'il les touche exactement. C'est ce que nous apprennent ses lettres à l'abbé Fouquet, tout puissant auprès de son frère; à M. Citois, fils du médecin son ancien ami, et premier commis du surintendant des finances; à Mme. de Chalais; à M. de Castille, trésorier de l'épargne; à tous ceux enfin dont l'intervention peut lui faire obtenir un peu de cet argent, dont il a si grand besoin et qu'il a presque toujours dépensé d'avance.

La vente de ses ouvrages, ou la représentation de ses pièces, aurait pu lui procurer quelques ressources dans un autre temps; car il pouvait, comme l'abbé Pellegrin,

Déjeuner de l'autel et souper du théâtre.

Mais les droits d'auteur étaient bien loin de valoir ce qu'ils ont rapporté depuis, et les dix-neuf pièces de Bois-Robert, comédies, tragédies ou tragi-comédies, ne valaient pas mieux que celles de Hardy, de Claveret ou de l'Etoile, dont la représentation rapportait net *trois écus* à leurs auteurs (1). La publication de

(1) Nous nous contenterons de donner ici la liste des pièces de Bois-Robert; elles ne réussirent guères qu'auprès de son patron, dit Voltaire :

1633. Pyrandre et Lysimène, ou l'heureuse tromperie, tragi-comédie. — 1638. Les rivaux amis. — 1640. Les deux Alcandres. — 1640. Palène. — 1641. Le Couronnement de Darie. — 1642. La

Digitized by Google

ses deux volumes d'épîtres en vers ne lui rapporta que des compliments. L'abbé Bourdelot le place sans façon au-dessus de Catulle :

Legi versiculos tuos, METELLE,
Urbanos, faciles et elegantes :
Hinc sordet mihi durior Catullus
Versu difficili et laborioso.

Ce distique de Ménage n'est pas moins flatteur :

Sermones patrio scripsit sermone Metellus
Parcere vult famæ dum, Venusine, tuæ.

« Il ne se fera point de débit de mon latin, lui écrit « Balzac, que *Metellus* n'y prenne son droit et que « vous ne vous trouviez chez Balzac en aussi grosses « lettres que chez Horace, où vous avez vu plusieurs « fois :

Motum ex Metello consule civicum.

« Le prélat vaut bien le consul (1). »

vraie Didon, ou Didon-la-Chaste; tragédie. — 1649. La jalouse d'elle-même; comédie. — 1653. La folle gageure, ou les divertissements de la comtesse de Pembrock; comédie. — 1653. Les trois Orontes, ou les trois semblables; comédie. — 1654. Cassandre, comtesse de Barcelone; tragi-comédie. — 1654. La belle plaideuse; comédie. — 1654. Les généreux ennemis; idem. — 1655. L'Inconnue; idem. — 1655. L'Amant ridicule; idem. — 1656. Les coups d'Amour et de Fortune, ou l'heureux infortuné. — 1656. La belle Invisible, ou la constance éprouvée; tragi-comédie. — 1657. Théodore, reine de Hongrie; tragi-comédie. Voir les tomes V et suivants, de l'*Histoire du Théâtre français*, par les frères Parfait, qui ont donné une courte analyse de chacune de ces pièces. Cf. le *Catalogue du duc de Lavallière.*

(1) C'est sans doute en voyant son nom ainsi latinisé que Bois-

Digitized by Google

Nous faisons grâce à nos lecteurs de la prose emphatique de Mascaron, qui a composé la préface du premier volume des œuvres de Bois-Robert en style d'oraison funèbre; mais nous ne devons pas oublier que Corneille a pu écrire, en parlant des vers de l'abbé de Châtillon :

Le temps respectera tant de naïveté,
Et pour un seul endroit où tu me donnes place,
Tu m'assures bien mieux de l'immortalité
Que Cinna, Rodogune, et le Cid, et l'Horace.

Le bon Corneille ne croyait pas un mot de cela, sans doute; et d'ailleurs tous ces éloges s'adressaient beaucoup moins au poëte qu'à l'homme obligeant et serviable, qui n'avait usé de son crédit que pour se rendre utile à ses confrères. Il méritait qu'on s'en souvînt (1).

Robert disait qu'il avait envie de se faire descendre de la famille romaine des Metellus. — Ce ne sera toujours point, lui dit quelqu'un, de *Metellus-Pius*.

(1) Les deux volumes d'épîtres, dont nous avons parlé plus haut, ne renferment pas toutes les productions poétiques de Bois-Robert. On trouve des vers de lui dans deux recueils qui parurent en 1619, *Le Temple d'honneur* sur la mort du baron d'Ardres, et le *Cabinet des Muses*. On en voit aussi dans le *Recueil des plus beaux vers de Malherbe et autres*, imprimé en 1626, et dans celui de 1638. En l'année 1627, il avait imprimé une *Paraphrase sur les sept psaumes de la pénitence*. Il est l'éditeur d'un ouvrage intitulé : *Le Parnasse royal, ou les immortelles actions du roi très-chrétien et très-victorieux monarque Louis XIII*, in-4°., imprimé en 1635. Il y a inséré une épître dédicatoire en prose, et cinq petites pièces en vers. Un autre volume, aussi in-4°., publié sous ce titre : *Le Sacrifice des Muses, au grand cardinal Richelieu*, contient quatorze

Digitized by Google

Son invariable attachement au parti de la cour pendant toute la durée de la Fronde, aurait dû, bien mieux encore que ses vers à la reine, au roi et au cardinal, le maintenir en faveur et même lui faire obtenir de nouvelles grâces. Il avait dirigé contre la Fronde et les seigneurs qui, par ambition, avaient abandonné la cause royale, d'assez vives attaques, dans un sonnet dont le cardinal de Retz n'avait que trop fidèlement gardé le souvenir (1).

Il accompagna, en 1659, la petite cour de la régente à Poitiers, où il annonçait à ses amis, qui croyaient *le Mazarin* perdu, le retour du ministre triomphant et le rétablissement de l'autorité royale (2).

Pendant tout le temps qui s'écoula depuis la mort de Richelieu, ce qui manqua le moins à Bois-Robert ce fut l'affection de ses amis. Il avait grand besoin de leurs bons offices pour se soutenir à la cour et continuer à y faire quelque figure. Malheureusement il fut obligé d'employer, pour conserver sa position, les moyens peu honorables dont il avait usé pour y arriver. Il lui

pièces de vers de lui. On peut enfin en lire quelques autres dans *L'élite des bouts rimés de ce temps*, ouvrage publié en 1651.

(1) Comme il se trouvait, après le rétablissement de l'ordre, dans le salon même du fameux coadjuteur, celui-ci l'invita à réciter son sonnet. Bois-Robert s'approcha de la fenêtre, regarda dans la rue et revint au coadjuteur en disant : « Je le ferais volontiers, Monseigneur, mais votre fenêtre est trop haute. »

(2) L'épître dans laquelle Bois-Robert donne ainsi la preuve de sa sagacité politique, est écrite à Scarron, sous le nom de M^lle^. de Neuillan; on y trouverait des détails assez piquants sur le séjour de la cour à Poitiers. Recueil de 1659, p. 87.

Digitized by Google

fallut toujours continuer le rôle qu'il avait accepté auprès du cardinal de Richelieu :

> Faire le badin tout le jour
> Sur le coffre d'une antichambre.

Telle était, ainsi qu'il l'avoue lui-même, sa principale occupation à la cour.

Une existence à laquelle avaient toujours manqué la gravité et la tenue ne pouvait être couronnée par une vieillesse digne et honorée; l'âge lui avait d'ailleurs fait perdre la vivacité qui avait pu lui faire pardonner des saillies qui ne se distinguèrent jamais par leur délicatesse. Ses plaisanteries et ses contes satiriques continuaient à amuser; mais, comme il s'était habitué peu à peu à ne ménager personne, il avait fini par se rendre redoutable par des indiscrétions qui n'avaient même pas respecté la reine; et malheureusement il avait cessé d'être assez puissant pour qu'il pût impunément se faire craindre.

Une lettre écrite à Spon par Gui-Patin à la date du 18 mai 1655, nous apprend qu'une nouvelle disgrâce vint encore le frapper :

« Avant que de partir, le roi a fait commandement « à l'abbé de Bois-Robert, âgé de soixante-trois ans, de « sortir de Paris, pour divers jurements qu'il avait pro- « férés du nom de Dieu, après avoir perdu son argent « contre les nièces du cardinal Mazarin. On dit aussi « que le Père Annat, jésuite, confesseur du roi, du- « quel il s'était moqué en le contrefaisant (1), a bien

(1) Son aventure avec lord Holland ne l'avait pas corrigé, comme on le voit.

Digitized by Google

« aidé à lui procurer cet exil qu'il a mérité d'ailleurs. « C'est un prêtre qui vit en goinfre, fort déréglé et « fort dissolu. »

Tel est le jugement que Gui-Patin porte sur Bois-Robert, parvenu alors à un âge où il aurait dû être plus sage, et nous sommes malheureusement forcé d'y souscrire. Nous n'insisterons pas d'ailleurs trop fortement sur la question de ses mœurs, de peur d'y trouver la confirmation d'accusations tout autrement graves que nous voudrions pouvoir attribuer exclusivement à l'exagération de ses envieux et de ses ennemis. Nous ne voulons point prendre à la lettre les anecdotes que rapporte le *Menagiana*, et nous ne considérerons point comme des vérités démontrées les médisances de Tallemant des Réaux, ou celles de l'auteur de *l'Ecolier de Salamanque* (1). Nous avons bien assez de sa passion effrénée pour le jeu, qui lui faisait perdre quelquefois des sommes énormes (2), de son amour pour la bonne chère et de ses goûts tout-à-fait profanes pour les divertissements et les plaisirs du monde, sans que nous ayons besoin de surcharger le catalogue déjà si long de ses faiblesses.

Quoi qu'il en soit, la disgrâce dont parle Gui-Patin parut beaucoup trop sévère; de généreux protecteurs,

(1) Scarron.

(2) Il perdit en une seule fois dix mille écus en jouant contre le duc de Roquelaure, qui aimait l'argent et voulut être payé. Bois-Robert, en vendant tout ce qu'il avait, ne put réunir que 14,000 liv.; il les donna au duc de Roquelaure en lui offrant pour appoint une pièce de vers, qu'il ne put faire accepter qu'avec l'intervention de Bautru.

Digitized by Google

et entr'autres M^lle. de Mancini (1) et le duc d'Ayen qui prit chaudement son parti sans le connaître (2), sollicitèrent et obtinrent sa grâce. Il avait rappelé à la reine-mère, dans un sonnet qui est bien moins une justification qu'une humble prière, les droits qu'il croyait avoir à son indulgence :

Pour six mois entiers me bannir (3) !
C'est trop souffrir, belle Ennemonde.
Je n'en murmure ni n'en gronde ;
On m'a cru justement punir.

Si l'on avait fait souvenir
La meilleure reine du monde
De ma vigueur contre la Fronde,
Ma disgrâce aurait dû finir.

Quand tout Paris l'a déchirée,
Je l'ai constamment adorée ;
Sa gloire a fait tout mon souci.

Cela n'a point de répartie :
Je crois qu'elle m'en aime aussi ;
Mais qui bien aime, bien châtie.

La nouvelle de sa rentrée à la cour fut presque un événement. Son retour eut lieu en 1658, et le gazetier Loret, en consignant le fait dans son journal versifié,

(1) Tout en témoignant hautement sa reconnaissance à M^lle. de Mancini, Bois-Robert prétendait qu'elle n'avait sollicité son retour que pour être payée de 40 pistoles qu'elle lui avait gagnées au jeu. Il s'agit ici de Marie de Mancini qui, devenue duchesse de Bouillon, fut, comme on le sait, la protectrice de La Fontaine.

(2) Voir l'épître de remercîment que Bois-Robert lui adressa à ce sujet.

(3) Son exil dura deux ans.

Digitized by Google

prouve incontestablement combien on s'intéressait à l'incorrigible abbé de Châtillon :

Monsieur l'abbé de Bois-Robert,
Auteur bien parlant et disert,
Lequel, depuis mainte semaine,
N'était vu de Roi ni de Reine,
D'autant qu'auprès leurs Majestés,
On lui prêtait des charités.
Enfin lundi son Eminence,
Présupposant son innocence,
Obtint vers elles son retour,
Au gré des grands et de la cour,
Où l'on chérit cet homme rare,
Qui fait des vers comme un Pindare,
Et qu'on aime de tous côtés,
Pour ses aimables qualités.

Fut-il plus sage après son retour et sut-il mettre à profit la leçon qui venait de lui être donnée? On ne se hasarderait pas beaucoup en assurant qu'il mourut dans l'impénitence finale (1). On l'avait obligé après son retour de dire la messe quelquefois (2) ; on ajoute

(1) Il était déjà vieux lorsque, se rendant un jour à un grand dîner, il fut appelé dans la rue St.-Anastase, auprès d'un homme blessé à mort ; que quelques personnes entouraient. Il s'approcha, et tout entier à ses préoccupations, il se contenta de dire au moribond pour toute exhortation : « Mon camarade, pensez à Dieu et dites votre *Benedicite*. » Et puis il s'en alla.

(2) « Voilà toute ma dévotion évanouie! » dit un jour M^me^. de Cornuel en apercevant Bois-Robert à l'autel. « Il me semble, disait-elle un autre jour, qu'après avoir trouvé Bois-Robert disant la messe, je retrouverai Tiercelin en chaire. Je crois que sa chasuble est faite d'une jupe de Ninon. »

Digitized by Google

même que M^me^. de Châtillon, sa voisine, le porta à faire une fin chrétienne (1). Si nous nous en rapportons à une notice manuscrite qui fait partie d'un ouvrage composé par le frère Martin et conservé à la bibliothèque de Caen, sous le titre d'*Athenæ Normannorum*, Bois-Robert aurait passé les dernières années de sa vie dans les sentiments les plus religieux, plein de repentir pour ses erreurs, sa vie licencieuse et les nombreux scandales qu'il avait donnés. Sa mort arriva le 30 mars 1662, et fut annoncée *à la ville et à la cour* par l'auteur de la *Muse historique*, qui se crut obligé de composer son épitaphe; l'échantillon que nous venons de donner du talent poétique de Loret nous dispense de la rapporter (2).

(1) Les anecdotes rapportées par Tallemant des Réaux prouvent que celui-ci ne croyait guère à sa conversion : « Comme son confesseur lui disait que Dieu avait pardonné à de plus grands coupables que lui. — Oui, mon père, dit Bois-Robert, il en est de plus grands : l'abbé de Villarceaux notre hôte, par exemple (il lui en voulait parce qu'il lui avait gagné de l'argent au jeu), est sans doute un plus grand pécheur que moi, et cependant je ne désespère pas que Dieu ne lui fasse miséricorde. »

« Je me contenterais, lui fait encore dire Tallemant, d'être aussi bien avec Notre-Seigneur que je l'ai été avec le cardinal de Richelieu. »

(2) Jean Loret, né à Carentan vers l'an 1600 et mort à Paris au mois de mai 1665, a écrit à M^lle^. de Longueville, depuis duchesse de Nemours, *des lettres en vers*, contenant les nouvelles du temps, depuis le 26 octobre 1652, jusqu'au 29 mars 1665 inclusivement. Les années 1650 et 1651, adressées, la première au roi, et la seconde à la reine, forment un recueil à part, que Loret publia en 1658.

On lira avec plaisir l'intéressante notice que M. Pezet a consacrée à Loret dans le dernier volume des *Mémoires de la Société académique de Bayeux*.

Digitized by Google

Ce que le bon Loret ne savait pas, c'est qu'au moment où mourait l'ancien favori de Richelieu, une ère toute nouvelle venait de s'ouvrir; c'est que pendant toute la durée de ce règne, que Louis XIV avait, aussitôt après la mort de Mazarin (1), inauguré d'une manière si brillante, il eût été difficile que Bois-Robert et ses ouvrages pussent trouver leur place. Sous un prince plein de feu et amoureux de la solide gloire, une vive impulsion devait être donnée au génie de la nation. L'ordre était déjà rétabli dans les finances et dans toutes les branches de l'administration. A défaut de cette moralité sévère qu'il ne faut point demander à la vie dissipée des cours, le jeune monarque avait imposé du moins cette observation des convenances, cette décence extérieure et ce respect de soi-même, que l'abbé de Châtillon n'avait pu ni connaître, ni mettre en pratique pendant sa longue carrière. Quant à ses ouvrages, ils étaient destinés, comme toutes les productions médiocres dont s'était contenté le goût encore bien peu sûr de ses contemporains, à tomber dans un profond oubli, aussitôt qu'apparaîtraient les chefs-d'œuvre dont allait justement s'enorgueillir la France du grand siècle.

(1) Mazarin était mort le 9 mars 1661.

Digitized by Google

POÉSIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

AGAR.

SCÈNES DRAMATIQUES;

Par Mme. Lucie COUEFFIN,

MEMBRE ASSOCIÉ-CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE.

Digitized by Google

PERSONNAGES:

ABRAHAM.
SARA.
AGAR.
ISAAC.
ISMAEL.
UN ANGE.
Le chef des moissonneurs.
Une suivante de Sara.
Plusieurs serviteurs.

La scène est, au premier acte, dans la tente d'Abraham; au second acte, dans le désert.

Digitized by Google

AGAR.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

(Le jour commence à paraître.)

ABRAHAM *(seul)*.

O Dieu de l'univers, seul Dieu de vérité,
Qui, jetant sur ma vie un regard de bonté,
As fait, loin des sentiers où règne un vain tumulte,
Mon cœur pour ton amour, ma raison pour ton culte!
Pour m'attacher à toi par des nœuds plus puissants,
Tu m'arrachas aux bords chers à mes premiers ans,
Et tu créas pour moi, loin de l'idolâtrie,
Un asile nouveau, plus doux que la patrie.
Sois loué mille fois, sois loué par mon cœur,
Pour tous les biens versés sur ton vieux serviteur.
Pourrait-il un moment en perdre la mémoire?
Tu lui prodiguas tout : honneurs, richesses, gloire;
A l'heureux Abraham tu donnas de tes mains
Les trésors qu'ici-bas demandent les humains;
Et, d'un dernier prodige honorant ma vieillesse,

Digitized by Google

Tu m'accordes un fils, un enfant de promesse,
Par qui mes descendants, chers et saints à tes yeux,
Seront vantés un jour chez nos derniers neveux!

Seigneur, je te bénis au lever de l'aurore;
Quand le soleil s'éteint, je te bénis encore;
Garde-moi tes bontés, veille sur ma maison;
Que nul souffle d'orgueil n'y jette son poison!
Entre mes serviteurs fais régner l'abondance,
La paix, le dévoûment et surtout l'innocence!

SCÈNE II.

ABRAHAM, AGAR, ISMAEL *portant des fleurs.*

AGAR *(au fond, à Ismaël).*

L'instant est favorable, et Sara dans ce lieu
N'a point encor paru. (*A Abraham*) Sainte image de Dieu,
Notre maître et seigneur, permets que ta famille,
Avant l'heure où la main s'attache à la faucille,
Se prosterne à tes pieds, en bénissant ta loi.

(*Elle s'agenouille ainsi qu'Ismaël.*)

ABRAHAM (*les relevant*).

Lève-toi, chère Agar; Ismaël, lève-toi.
J'aime l'affection que vous faites paraître,
Et je suis votre ami bien plus que votre maître.

(*Il embrasse Ismaël.*)

Digitized by Google

AGAR.

Reçois de notre enfant ces guirlandes de fleurs ;
Il en a pour toi seul assorti les couleurs.

(Ismaël présente les fleurs à Abraham.)

ABRAHAM (*souriant*).

C'est à l'aube des jours que la rose sait plaire ;
Plutôt qu'à moi, mon fils, offre-les à ton frère,

ISMAEL.

Non, père.

AGAR.

Que dis-tu ? qui ? lui ! notre Ismaël
Honorer Isaac ?

ABRAHAM.

Tu sais que l'Eternel
A cet enfant chéri, l'orgueil de ma vieillesse,
A donné tous les droits avec le droit d'aînesse.

AGAR.

Oui. Mais je sais aussi qu'Ismaël, fier et beau,
Peut dompter le bélier le plus fort du troupeau ;
Que son bras tend déjà l'arc aux flèches pesantes ;
Qu'il est idolâtré dans tes champs, sous tes tentes ;
Et que, si tu voulais, lui montrant ton amour,

Digitized by Google

Pour ton digne héritier le proclamer un jour,
Tes serviteurs charmés, prompts à le reconnaître,
Croiraient revoir en lui leur grand et noble maître.

ABRAHAM.

Quel démon t'a dicté ces conseils ennemis?
Qu'à son frère Ismaël Isaac soit soumis!...
Dieu peut-il transporter sa faveur éclatante
Du fils de la maîtresse au fils de la servante?
Ne troublez pas mon cœur, qui les aime tous deux,
Par ces divisions et ces débats fâcheux.

AGAR.

J'ai pourtant bien des fois roulé dans ma pensée
Mes projets, mes désirs.

ABRAHAM (*s'éloignant*).

Insensée! Insensée!

AGAR.

Laisse à ton Isaac la garde des troupeaux,
Le verger le plus riche et les prés les plus beaux;
Voilà ce qui convient à sa débile enfance.
Donne à notre Ismaël ton épée et ta lance,
Qu'il soit ton chef de guerre, et bientôt ton appui!
Comme il fut avec toi, Dieu veut être avec lui.
Le feu de tes regards jaillit de sa prunelle;
Et fier autant que toi, si le péril l'appelle,
Tel qu'à Melchisédech tu t'offris autrefois,
Il reviendra traînant le butin de cinq rois.

Digitized by Google

ISMAEL.

Oui, j'en atteste ici ma mère bien-aimée,
Je voudrais commander une puissante armée ;
Tu me verrais courir aux combats sans effroi,
S'il s'agissait de vaincre ou de mourir pour toi.

ABRAHAM (*à Agar qui veut parler*).

Plus un mot, chère Agar ; l'Egypte, ta patrie,
Dans l'oubli du Seigneur trop long-temps t'a nourrie.
Tu connais mal encore et nos lois et nos mœurs ;
Respecte-les du moins. De tes folles erreurs
Chasse l'illusion, comme l'on fait un songe.
Malheur, malheur à toi, si ton cœur la prolonge !

SCÈNE III.

ABRAHAM, AGAR, ISMAEL, SARA, ISAAC, UNE SUIVANTE.

SARA (*apercevant Agar*).

Déjà l'Egyptienne ! Eloignons-nous, mon fils.

ISAAC.

Saluons Abraham.

ABRAHAM.

Que mes enfants unis
Rendent grâces au Dieu qui protège leur père.

Digitized by Google

SARA (*avec amertume*).

Approchez, Isaac, du fils de l'étrangère ;
Abraham vous admet à ce comble d'honneur.

ABRAHAM.

Pourquoi, chère Sara, ces paroles d'aigreur ?
Pourquoi vous montrez-vous offensée et jalouse ?
N'êtes-vous pas ma sœur et mon auguste épouse ?

SARA.

Pardonne, ô mon époux, à mes longs déplaisirs,
Et que ton indulgence accueille mes soupirs ;
Console-moi, toi seul peux finir mes alarmes.

ABRAHAM.

Que vois-je ? Vous pleurez ! Qui peut causer vos larmes ?

ISAAC.

Mon père, ordonne-lui de calmer sa douleur ;
Je ne sais quel nuage a passé sur son cœur :
Quand je veux l'embrasser, sa tristesse redouble.

ABRAHAM.

Ah ! c'est trop hésiter ; éclaircissez ce trouble.

SARA.

Eloignez ces enfants, cette femme surtout.

Digitized by Google

ABRAHAM.

Retirez-vous, Agar.

AGAR (*à part*).

Oh! j'irai jusqu'au bout.
Mon fils, en qui déjà tant de noblesse brille,
Sera chef d'un grand peuple et roi de la famille,
Il n'obéira pas à ce fruit arraché,
Par grâce, d'un rameau que l'âge avait séché.

(Elle sort avec son fils. La suivante emmène Isaac.)

SCÈNE IV.

ABRAHAM, SARA.

(Ils restent quelques moments en silence.)

ABRAHAM.

Eh bien! nous sommes seuls, parlez en assurance;
Dites à votre époux d'où naît votre souffrance,
Quel malheur vous ravit le repos et l'espoir?

SARA.

Un malheur que jamais je n'eusse osé prévoir.
Celui qui fut l'arbitre et l'orgueil de ma vie,
Celui par qui mes jours coulaient dignes d'envie,
Mon époux, autrefois ma gloire et mon soutien,
A déchiré mon cœur et m'a fermé le sien.

ABRAHAM.

Que dites-vous, Sara? Quelle injuste pensée!

Digitized by Google

Qui peut l'avoir fait naître en votre âme offensée?
Qui? moi! vous chérir moins? Ah! j'atteste les cieux...

SARA.

Ne jurez point, Seigneur, ou chassez de ces lieux
Cet enfant adoré, l'enfant de votre esclave,
Qui s'égale à mon fils et trop souvent le brave;
Tandis que, déployant l'orgueil de sa beauté,
Sa mère insulte en paix à ma caducité.

ABRAHAM.

Ne vous souvient-il plus que votre bouche même,
Comme gage envers vous d'une amitié suprême,
Pour qu'un fils adoptif consolât vos vieux jours,
Me demanda jadis, ô mes saintes amours,
En me montrant Agar, de prendre pour épouse
Celle dont vous semblez aujourd'hui si jalouse?

SARA.

Il est vrai. Mais alors aurais-je pu prévoir
Que les biens du matin renaîtraient pour le soir;
Et que Dieu me gardait cette faveur dernière
D'enfanter Isaac et d'être vraiment mère?

ABRAHAM.

Isaac est ma joie et mon seul héritier.

SARA.

Pourquoi donc Ismaël vient-il l'humilier?
Pourquoi, dans tous leurs jeux, affecte-t-il sans cesse
D'opprimer, d'accabler sa docile faiblesse?

Digitized by Google

ABRAHAM.

A leurs jeux enfantins quel sens attachez-vous?

SARA.

Ecoutez, Abraham. Ce n'est point le courroux
Qui m'anime. J'en crois mes sinistres présages;
Je vois notre avenir se couvrir de nuages,
Si vous n'éloignez pas pour jamais Ismaël.
Hélas! j'irai bientôt aux pieds de l'Éternel
Rendre compte des jours employés sur la terre;
Bientôt on couvrira du voile funéraire
Ces traits que votre cœur autrefois adora,
Lorsqu'aux bords étrangers, fier époux de Sara,
Vous vîtes Pharaon et le roi de Gérare
Vous envier tous deux une beauté si rare.
Eh bien! ne souffrez pas que j'emporte au tombeau
De mes pressentiments le douloureux fardeau!
Et ne répandez point sur mon heure suprême
L'amertume des maux promis au fils que j'aime!
Qu'Ismaël, que sa mère, heureux par vos bienfaits,
Loin de vous, d'Isaac, habitent pour jamais.
Me le promettez-vous?

ABRAHAM.

Non, je ne puis encore
Leur prononcer l'arrêt que votre bouche implore;
Mais je veille sur eux, et si, dans leur orgueil,
Ils osent vous blesser d'un seul mot, d'un coup-d'œil,
Alors je comprendrai qu'un Dieu juste et sévère
Veut sauver Isaac et parle par sa mère.

Digitized by Google

SCÈNE V.

ABRAHAM, SARA, AGAR, ISMAEL, ISAAC, LA SUIVANTE, LES SERVITEURS.

LES SERVITEURS (*derrière le théâtre*).

Vive, vive Ismaël ! Qu'il soit roi des moissons !

SARA.

Entendez-vous ces cris et ces folles chansons?

ABRAHAM.

Ah Dieu !

LE CHEF DES MOISSONNEURS.

Maître adoré, tes serviteurs fidèles
Vont nouer aujourd'hui les premières javelles ;
Permets qu'obéissant à notre antique loi,
Pour régler les travaux nous proclamions un roi ;
Et que, de ton pouvoir heureux dépositaire,
Il apprenne à porter le sceptre héréditaire.

ABRAHAM.

J'applaudis au dessein qui vous anime tous ;
Chers et bons serviteurs, quel prince nommez-vous?

LE CHEF DES MOISSONNEURS.

Ton Ismaël, ton fils.

Digitized by Google

AGAR.

N'est-il pas ton image?
Sa fierté, sa raison égalent son courage.
Il saura commander en se faisant chérir,
Et son père de lui n'aura point à rougir.

ABRAHAM (*bas à Agar*).

Malheureuse, tais-toi!

AGAR.

Tu vois comme on l'adore!
A ton consentement ajoute un mot encore,
D'unanimes transports partout vont éclater.

SARA (*bas à Abraham*).

Leur arrêt, Abraham hésite à le dicter.

AGAR (*à Abraham*).

De ton silence heureux confirme la promesse :
Nomme ton héritier, le fils de ta tendresse.

ABRAHAM.

Ah! c'en est trop, Agar, votre sort est rempli.

(*Silence.*)

LE CHEF DES MOISONNEURS.

Dans un sombre chagrin il semble enseveli.

Digitized by Google

ABRAHAM.

Agar, mère imprudente autant que criminelle,
Du Seigneur, aujourd'hui, subis la loi cruelle :
J'ai voulu t'épargner; mais je sens à la fin
Qu'il me faut te frapper en déchirant mon sein.
De ton aveugle amour sois à jamais punie!
Retourne à tes déserts ; ton orgueil t'a bannie
De ces lieux où tu crus un jour donner la loi,
Et les champs d'Abraham seront fermés pour toi.

AGAR (*tombant à genoux*).

Tu peux tout, Abraham, sur ton humble servante ;
Mais mon fils?

SARA.

Il suivra sa mère repentante.

AGAR.

Viens, partons, Ismaël.

ISMAEL.

Pourquoi quitter ce lieu?

ABRAHAM.

Hélas! marchez tous deux sous la garde de Dieu.

Digitized by Google

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

AGAR, ISMAEL.

AGAR. (*Elle tient son fils par la main, et elle a une cruche d'eau sur l'épaule.*)

Toujours la solitude et ses horreurs cruelles!

ISMAEL.

Ma mère, retournons aux rives paternelles;
Nos jours près d'Abraham étaient si beaux, si doux!

AGAR.

La tente d'Abraham ne s'ouvre plus pour nous;
La haine nous poursuit, la haine nous exile,
Désormais le désert est notre unique asile.

ISMAEL.

On nous hait! Mais pourtant je n'ai fait aucun mal,
Et vous êtes si bonne!

AGAR (*à part*).

Ah! l'orgueil est fatal,
Il nous perdit tous deux! (*Haut.*) Mon fils, la jalousie
Rend injuste et cruel; elle a sur notre vie
Répandu ses poisons : Dieu veut nous éprouver.

Digitized by Google

ISMAEL.

Mais il est notre père, il voudra nous sauver,
N'est-ce pas?

AGAR.

O mon fils!

ISMAEL.

Vous gémissez, ma mère?

AGAR.

Oui, tu seras sauvé, je le crois, je l'espère.

ISMAEL.

Oh! combien j'ai souffert dans ce triste chemin!
La fatigue, la soif, la chaleur et la faim,
Supporter tout cela sans qu'un fruit, un nuage
Vienne vous rafraîchir!

AGAR.

Mon enfant, le courage
Méprise les tourments; la résignation
Les accepte avec foi comme expiation.
La douleur est le lot de l'homme sur la terre!
Dieu mit sur tous nos jours sa main rude et sévère;
Mais son règne se borne à ces terrestres lieux,
Et tous ses aiguillons s'émoussent dans les cieux.

ISMAEL.

Vous ne craignez donc pas la mort?

Digitized by Google

AGAR (*à part*).

Sa voix m'enivre!
(*Haut.*) Non, je crains seulement, mon fils, de te survivre.

ISMAEL.

La mort, qu'est-ce en effet? Un moment. Mais souffrir,
Avoir soif, avoir faim!

AGAR.

Heureux qui peut mourir
Avant que d'avoir vu les maux de ce qu'il aime!

ISMAEL.

Oh! vous dites bien vrai! je le sens par moi-même
Quand je vous vois pleurer.

AGAR.

Cher enfant, mes amours.
Ne puis-je te sauver en te donnant mes jours?

ISMAEL.

Que ferais-je ici-bas, privé de votre vue?

AGAR.

Ismaël! ô Sara, vous l'avez entendue
Cette voix, et la vôtre a dicté notre arrêt!

(Moment de silence.)

Digitized by Google

Ne désespérons point : Dieu peut, quand il lui plaît,
Aux mortels accablés tendre une main propice.

ISMAEL.

Qu'il étende sur nous sa bonté protectrice !
Une citerne, hélas ! une source, un ruisseau !

AGAR.

Dans ce vase, mon fils, il reste encor de l'eau ;
C'est mon dernier trésor, et tu la boiras toute.

ISMAEL.

Non, nous partagerons jusqu'à la moindre goutte.

AGAR.

En conservant tes jours je sauverai les miens.

(Moment de silence.)

ISMAEL.

O ma mère !

AGAR.

Ismaël !

ISMAEL.

Voyez, je me soutiens
A peine ; je languis, je meurs de lassitude,
Je voudrais bien dormir.

Digitized by Google

AGAR (*à part*).

Oh ! que l'épreuve est rude !
(*Haut.*) Oui, mon fils, le repos te rendra la santé ;
Auprès de ce buisson, du soleil abrité,
Etends-toi.

ISMAEL (*se couchant*).

Vous aussi.

AGAR.

Non, non, sur toi je veille,
C'est mon repos à moi. — Le voilà qui sommeille ;
Puisse-t-il un instant oublier sa douleur !
Hélas ! sur tous ses traits quelle triste pâleur !
Combien il est changé ! La main de la souffrance
A séché sur son front les roses de l'enfance !...
Seigneur, si votre bras ne menaçait que moi,
J'accepterais vos coups sans plainte et sans effroi ;
Mais lui, lui, cet enfant, l'orgueil de ma tendresse,
Entendre ses soupirs, contempler sa détresse !.....
C'est trop, mon Dieu, c'est trop ! N'aurez-vous pas pitié ?
Les mères ont au cœur une telle amitié,
Mon Dieu, si vous saviez ! Mon enfant que je t'aime !
Mais il gémit encore. Eh quoi ! le sommeil même
N'interrompt point ses maux ! Son visage est brûlant,
Et toujours ce soleil, ce ciel étincelant !
Oh ! ne pourrais-je pas, avec mon voile sombre,
Pour un moment du moins lui créer un peu d'ombre ?

(Elle cherche à tirer la branche à elle pour y attacher son voile : dans le mouvement qu'elle fait, elle renverse le vase déposé à ses pieds.)

Digitized by Google

O malheur, ô malheur! mon enfant, qu'ai-je fait?
Plus d'eau! plus rien? Seigneur, êtes-vous satisfait?
Cette eau, c'était sa vie à mon amour rendue,
Et l'avide désert en un instant l'a bue.....

(Elle tombe accablée de douleur.)

ISMAEL (*s'éveillant*).

Mère!

AGAR.

Mon fils!

ISMAEL.

J'ai soif, le feu brûle mon sein.

AGAR.

Pitié, Seigneur, pitié!

ISMAEL.

Touchez plutôt ma main.....
Ayez compassion du mal qui me dévore!
Apportez-moi cette eau que vous gardez encore.....
Une goutte..... je meurs!

AGAR.

C'est moi qui dois mourir!
Pardon, mon Ismaël, prends mon dernier soupir!
Mourons tous deux... Cette eau....

ISMAEL.

Mère, vous l'avez bue

Digitized by Google

AGAR.

Oh ! tu ne le crois pas.

ISMAEL.

Tout se trouble à ma vue ;
La douleur m'égarait, mère, pardonnez-moi.

AGAR.

Ce soleil dévorant brillait toujours sur toi,
J'ai voulu t'abriter, j'ai renversé le vase.....
Que la foudre du ciel à tes genoux m'écrase !

ISMAEL.

Hélas ! consolez-vous : ce secours réservé,
Ménagé si long-temps, il ne m'eût pas sauvé ;
A mon ardente soif il n'aurait pu suffire.

AGAR.

Mon fils, quelle pâleur ! mon fils, ta voix expire !

ISMAEL.

Donnez-moi votre main ; que je la baise encor !

AGAR.

Oh ! la sienne se glace ! ô mon Dieu, c'est la mort !
C'est la mort ! Ismaël, parle encore à ta mère ;
Un seul mot, un adieu !... Du poids de ta colère.
O Seigneur, jusqu'au bout veux-tu nous accabler ?
Non, non, l'espoir me reste, et j'ai tort de trembler.....

Digitized by Google

Mon enfant renaîtra sous ta miséricorde.....
Oh ! sa vie ! ô mon Dieu ! que ta bonté l'accorde !

(Elle tombe près de son fils. On entend un chœur d'anges dans le lointain.)

L'ANGE (*derrière le théâtre*).

Agar !

AGAR.

Qu'ai-je entendu ! quelle céleste voix
Commande à ma douleur et l'enchante à la fois ?
Où suis-je ?

(La toile du fond se lève et l'on aperçoit l'Ange tenant une palme à la main. Le théâtre change et représente un frais paysage.)

SCÈNE II.

L'ANGE, AGAR, ISMAEL.

L'ANGE.

Agar.

AGAR.

Seigneur !

L'ANGE.

Dissipez vos alarmes.

Digitized by Google

AGAR.

Vous voyez à vos pieds le sujet de mes larmes,
Mon enfant qui se meurt, mon trésor, Ismaël.

(Se précipitant aux genoux de l'Ange.)

Oh ! rendez-moi l'espoir, vous qui venez du ciel !

L'ANGE.

Aux ordres du Seigneur êtes-vous résignée ?

AGAR.

Oui, je suivrai la loi par Dieu même enseignée ;
S'il le veut, dans mon cœur comprimant mes sanglots,
Je bénirai son nom. Mais, pour combler mes maux,
Venez-vous en ces lieux comme un juge sévère ?
Ou, pour nous protéger, venez-vous comme un frère ?
Mon courage succombe, et le doute est mortel.

L'ANGE.

Verriez-vous expirer votre fils Ismaël,
Sans offenser les cieux par le moindre murmure ?

AGAR.

Si Dieu veut jusque-là frapper sa créature,
Je mourrai sans me plaindre. Ah ! je l'appelle en vain !
S'il respirait encore, il sentirait ma main ;
Il entendrait ma voix, si chère à son oreille ;
Mon enfant ! Ismaël !... Aucun cri ne l'éveille !...
Son nom fut mon orgueil, il sera ma douleur.

L'ANGE.

Vous qui pleurez un fils, doutez-vous du Seigneur ?

Digitized by Google

AGAR.

Non ! sa droite affranchit des fers les mains captives ;
Il change les rochers en des sources d'eaux vives ;
Il peut tout ; il protège, il soutient l'univers ;
Il entend mes soupirs perdus dans ces déserts.
Eh bien ! pardonne-moi l'excès de ma souffrance ;
Je m'abandonne à toi, Seigneur ! Mon espérance
S'humilie à tes pieds. Qu'il revive pour toi,
Pour t'aimer, te bénir, et pour suivre ta loi ;
Et si mon désespoir fut compté pour un crime,
Frappe, je te bénis en tombant ta victime !

L'ANGE.

Un prodige nouveau pour vous s'est révélé.
Que l'espoir luise enfin dans ce cœur consolé !

(L'Ange touche la terre de sa palme et fait jaillir une source.)

Voyez, autour de vous, ces ondes jaillissantes,
Ces gazons toujours frais, ces moissons opulentes.

AGAR.

Je ne vois qu'Ismaël et son affreux sommeil.

L'ANGE.

Ne doutez point, Agar, à l'heure du réveil. —
Seigneur, que votre loi sur l'enfant s'accomplisse !

AGAR.

O Dieu consolateur, j'adore ta justice !
Mon enfant se ranime, et je vois sur ses traits

Digitized by Google

La pâleur s'effacer... Oh ! si je m'abusais !.....
Non, sa main n'est plus froide ; achève ton ouvrage !
Eloigne de la mort l'épouvantable image,
Dieu des mères, mon Dieu !.. Son œil s'ouvre... Je meurs...

(Elle tombe.)

L'ANGE.

Ranimez-vous, Agar ; après tant de douleurs,
Que le bonheur pour vous à jamais se prolonge !
Retrouvez votre fils !

AGAR.

Quoi ! ce n'est point un songe !
Tu m'es rendu ! La vie a des moments si doux !

ISMAEL.

Dieu m'a guéri, ma mère, et je renais pour vous.

AGAR.

Viens.... Mais, non ; au Seigneur nos premières pensées,
Il m'a rendu mon fils ! Pour nos peines passées
Et pour notre bonheur tout mon cœur le bénit.

ISMAEL.

Que ne lui dois-je pas, mère ? il nous réunit !

L'ANGE.

Jouissez désormais d'un bonheur sans mélange.
Pour mieux vous éprouver, Dieu voulut que son Ange

Digitized by Google

Fût ministre envers vous de peine et de pardon.
Donnez à votre fils la crainte de son nom ;
Et surtout inspirez à sa docile enfance
L'humble foi, l'amour pur et la reconnaissance.

AGAR.

Ah ! que pourrais-je offrir pour de si grands bienfaits ?

L'ANGE.

Que votre exemple, Agar, console désormais
Les mortels accablés du poids de leur misère,
Qui dans un Dieu vengeur méconnaîtraient un père !

Digitized by Google

OUVRAGES

OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

MM.

AKERMAN. Remains of pagan Saxondom, principally from tumuli in England, described and illustrated by, etc.

AUBER (l'abbé). Sur la restauration, l'entretien et la décoration des églises.

BLANCHET. Premier Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur sur l'enseignement et le développement de la parole dans les établissements de sourds-muets belges et allemands.

BOUILLIER. Mémoire sur la vision en Dieu de Malebranche.

BREULIER (A.). Considérations nouvelles sur la numismatique gauloise.

BORDEAUX (Raymond). De la législation des cours d'eau dans le droit français ancien et dans le droit moderne, ouvrage couronné par la Faculté de droit de Caen. — Statistique routière de Lisieux à la fron-

Digitized by Google

tière de Normandie. — Statistique routière depuis l'entrée dans le département de l'Eure jusqu'à la jonction à la route directe de Paris. — Notice biographique sur M. le général marquis de Chambray. — Sur le Dictionnaire des abréviations par M. Chassant. — Note sur la porte de secours du château de Caen. — Sur les réparations de la cathédrale d'Evreux. — Sur la statue couchée, sculptée par M. Douin, pour le tombeau de M. Jamet. — Principes d'archéologie pratique, appliqués à l'entretien, la décoration et l'ameublement des églises.

BOSQUET (M^lle^. Amélie). La Normandie romanesque et merveilleuse.

BOVET (Félix). Fragments inédits des confessions de J.-J. Rousseau, tirés des manuscrits de la Bibliothèque publique de Neufchâtel.

CASTEL (P.-A.). Voyage agronomique, descriptif et archéologique dans le centre et l'est de la France. — Rapport sur l'Exposition universelle de Londres.

CAUSSIN DE PERCEVAL. Installation de M. Caussin de Perceval en qualité de procureur-général (1851).

CHABOUILLET. Observations sur une statuette représentant un rétiaire, ainsi que sur divers monuments relatifs à cette classe de gladiateurs.

CHARMA. Sur les fouilles exécutées au Châtillon, près

Digitized by Google

Benouville. Compte-rendu à la Société des antiquaires de Normandie.

COCHET. Notice historique et descriptive sur l'église prieurale de Sigy.

CORBLET (l'abbé). Hypothèses étymologiques sur les noms de lieux de Picardie.

DAVID. Histoire de la Syrie ancienne et de la Syrie moderne (Univers pittoresque).

DE BEAUREPAIRE. Notice biographique sur Marc-Isambart Brunel, ingénieur, etc. — St.-Pierre-sur-Dive. L'abbé Haymon et son petit livre.

DE BEAUREPAIRE (Charles). Notice sur Jean Masselin.

DE BEAUREPAIRE (Eugène). Vauquelin de la Fresnaye. — Etudes sur Guillaume de Saint-Pair. — Histoire de deux sonnets, étude littéraire sur le XVII^e^. siècle.

DE CAUMONT. Relation d'une promenade archéologique faite en Bretagne, en septembre 1849, par MM. de Caumont, de Soultrait et Bouet.

DE FORMEVILLE. Sentences rendues par les commissaires enquêteurs réformateurs, envoyés dans la baillie de Caen vers l'an 1300. — Les barons fossiers et les férons de Normandie.

Digitized by Google

DELISLE (Léopold). Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen-âge.

DE GIRARDOT. La Sainte-Chapelle de Bourges. — Biographie de M. A. Boin.

DE GOURNAY (F.-A.). De l'influence des académies ou corps savants et littéraires sur l'état moral et matériel de la société. — Malherbe. Recherches sur sa vie et critique de ses œuvres. — Etude sur la vie et les ouvrages de Charles de Bourgueville, sieur de Bras.

DE MAROLLES. Des greniers d'abondance, appropriés à notre époque.

DE SOULTRAIT (Georges). Rapport archéologique sur l'église de Cuiseaux (Saône-et-Loire).

DEZOBRY. L'histoire en peinture, ou épisodes historiques propres à être traduits en tableaux.

DORTÉE. Poésies.

DOYÈRE. Etude du lait au point de vue physiologique et économique.

DUCHESNE (E.-A.). Histoire statistique du choléra-morbus dans le onzième arrondissement de Paris, pendant l'épidémie de 1849. — Mémoire sur les

Digitized by Google

empoisonnements par les huîtres, les moules, les crabes et par certains poissons de mer et de rivière.

DU MONCEL (Théodore). L'électricité appliquée aux sciences. Anémographie électrique. — L'électricité appliquée à l'industrie. Des électro-moteurs.

DUFEUGRAY. Chemin de fer de Paris à Cherbourg par Chartres, Alençon, Falaise, Caen, Bayeux, etc. Réfutation des discours prononcés, dans les séances des 2 et 3 mai dernier, par MM. Passy, de Vatimesnil et Thiers, faite au Conseil d'arrondissement de Caen, par un de ses membres.

DURAND. Sur les tendances des racines à chercher la bonne terre.

DURAND (Gustave). Essai sur Merlin (de Douai).

ENAULT (Louis). Les tableaux du maréchal Soult. — Le salon de 1852.

GÉNIN. Lettre à M. Paulin Paris, membre de l'Institut. — Lettre à un ami sur l'article de M. Paulin Paris.

GOMART. Le château de Ham et ses prisonniers.

HÉBERT-DUPERRON. Quelques aperçus sur Alcwin. — Etudes sur les Dits mémorables de Socrate. — Etudes biographiques. Arcésilas. — Extraits du Journal de Valognes sur divers ouvrages modernes.

Digitized by Google

— Discours prononcés à des distributions de prix au collége de Valognes. — Bardesane.

HIPPEAU (C.). Le Bestiaire divin de Guillaume, clerc de Normandie, trouvère du XIII^e^. siècle, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, avec une Introduction sur les Bestiaires, Volucraires et Lapidaires du moyen-âge, considérés dans leurs rapports avec la symbolique chrétienne.

HOLLAND. Der abentenerliche simplicissimus.

HUARD (Ferd.). Les Cadoméennes, fables.

LAIR. Lithographie représentant l'ancien hôtel des monnaies à Caen. — Temple de Caen, construit au Bourg-l'Abbé en 1611 et détruit en 1685. — Lithographies ayant pour sujet les courses de chevaux à Caen, les 26 et 27 août 1837. — Fragments d'études sur les poëtes français du XVI^e^. siècle, par M. F. Vaultier.

LAISNÉ. Recherches sur l'affaire des Nu-Pieds, arrivée à Avranches en 1639. — Nouveau travail sur la guerre des Nu-Pieds. — Troisième travail sur la sédition des Nu-Pieds. — Notes sur le Mont-St.-Michel. — Nouvelle Note sur des lieux voisins du Mont St.-Michel. — Notice sur Guillaume de Saint-Pair.

LAMBERT (Ed.). Notice sur l'ancienne nécropole de la

Digitized by Google

cité de Bayeux, et sur une inscription en l'honneur de Constantin-le-Grand, qui y a été découverte.

LECERF. La science et la raison humaine en présence des maux et des dangers qui menacent l'ordre social. — Du jeu considéré comme amusement dans les réunions de parents et d'amis; étude morale. — De l'Enseignement supérieur et des Facultés.

LE CHANTEUR DE PONTAUMONT. Précis historique sur l'hôpital de la marine à Cherbourg. — Notice sur les rosières de Briquebec (1776-1789), texte français, et traduction boliandaise par M. Edmond de Busscher.

LONGPÉRIER (Adrien). Lettre à M. Ch. Lenormant sur deux vases peints, antiques, du musée du Louvre. Le rhéteur Tisias. Polycrate, roi de Samos.

MAURY (Alfred). Des hallucinations hypnagogiques, ou des erreurs des sens dans l'état intermédiaire entre la veille et le sommeil. — Considérations pathologico-historiques sur les hallucinations, à propos de l'ouvrage de M. Calmeil sur la folie. — Examen de certains points de l'itinéraire que les Arabes et les Persans suivaient au IX^e^. siècle pour aller en Chine, d'après la relation dont Renaudot a donné anciennement la traduction, et que M. Reinaud a retraduite récemment avec plus de fidélité. — Compte-rendu de l'exposition faite au palais de l'Institut, par M. Vincent, de ses travaux sur la musique ancienne.

Digitized by Google

MÉNANT (Joachim). Mémoire du maréchal de Vauban sur les fortifications de Cherbourg.

MICHAUX (Clovis). Les douze heures de la nuit, esquisse en vers, 2e. édition. — Odes d'Horace, traduction en vers français. — Ce qu'on dit et ce qu'on pense. La moquerie.

MUNARET. Supplique au Président de la République en faveur de la création d'une maison et d'une caisse de retraite pour les médecins vieux et infirmes.

PETTIGREW. A history of Egyptian mummies, etc. — On superstitions connected with history and practice of medicine and surgery. — Contributions towards a history of the Society of antiquaries. — Substance of a clinical lecture on a case of hydrophobia. — On the Gloucestershire tankard, and peg tankards in general.

PIERRE (Isidore). Du sel employé comme engrais. — De l'influence que peuvent exercer les sulfates sur le rendement des prairies artificielles à base légumineuse. — Résumé des leçons de chimie agricole, faites à la Faculté des sciences de Caen. Marnes. — Recherches sur les propriétés des liquides et en particulier sur leur dilatation. — Fragments d'études sur l'état de la science des engrais et des amendements chez les anciens Romains. — Recherches sur les dilatations. — Note relative à l'emploi du sel sur les terres. — Essais relatifs à l'influence de

Digitized by Google

quelques sulfates sur la végétation des prairies naturelles. — Recherches sur la thermométrie. — De l'emploi de la chaux pour l'amendement des terres.

PILLET (V.-E.). Notre-Dame de la Délivrande. — Chênes historiques. — Le président La Barre.

POIGNANT. La cloche Georges d'Amboise, 2e. chronique normande. — Le Rhin et les provinces rhénanes. — Six mois de l'histoire de France.

PUISEUX. Des insurrections populaires en Normandie pendant l'occupation anglaise au XVe. siècle.

RAOUL-ROCHETTE. Mémoire sur les jardins d'Adonis. — Courtes observations sur les tombeaux des rois à Jérusalem.

RAYNAL. Discours prononcé à la rentrée de la Cour d'appel de Caen, le 4 novembre 1851.

RENAULT. Revue monumentale et historique de l'arrondissement de Coutances. 1re. livraison.

REQUIN (A.-P.). Notice médicale sur Naples. — Généralités de la physiologie ; plan et méthode à suivre dans l'enseignement de cette science. — Hygiène de l'étudiant en médecine et du médecin. — Des prodromes dans les maladies. — De la spécificité dans les maladies.

ROGER. Régime pénitentiaire fondé sur la charité.

Digitized by Google

ROSSIGNOL (Cl.). Des libertés de la Bourgogne, d'après les jetons de ses Etats.

SIMON (aîné). Projet de colonisation d'une partie des landes de Gascogne et de Bordeaux.

TARDIF (Adolphe). Des origines de la communauté de biens entre époux.

TOUSSAINT. Sur le mouvement du pendule en tenant compte de la rotation de la terre.

TRAVERS (Julien). Concours de poésie ouvert à l'occasion de l'inauguration de la statue équestre de Guillaume-le-Conquérant dans la ville de Falaise. — Annuaire du département de la Manche pour 1851. — Id. pour 1852. — L'Anti-rouge, almanach anti-socialiste, anti-communiste pour 1852. — Notice biographique sur François Boisard.

VIEILLARD (P.-A.). Notice biographique sur Daniel Saint.

VINGTRINIER. Réflexions sur les sociétés de secours mutuels et particulièrement sur le réglement de l'Alliance, fondée à Rouen le 1er. janvier 1850, et compte-rendu de la situation de cette société au 31 décembre 1851.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES,

QUI ADRESSENT LEURS PUBLICATIONS A L'ACADÉMIE DE CAEN.

Académie française.

Académie des sciences morales et politiques.

Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale, et de la Société française de statistique universelle, à Paris.

Athénée des arts, à Paris.

Société philotechnique, à Paris,

Société de géographie, à Paris.

Société des antiquaires de France, à Paris.

Société de l'histoire de France, à Paris.

Société d'émulation d'Abbeville.

Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain, à Bourg.

Société industrielle d'Angers.

Comité horticole de Maine-et-Loire, à Angers.

Société d'Arras, pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

Société Eduenne, à Autun.

Société des sciences, d'agriculture et arts du Bas-Rhin, à Strasbourg.

Athénée du Beauvaisis, à Beauvais.

Société archéologique de Béziers.

Société des sciences et belles-lettres de la ville de Blois.

Digitized by Google

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

Société d'agriculture et de commerce de Caen.

Société de médecine de Caen.

Société linnéenne de Normandie.

Société des antiquaires de Normandie.

Société philharmonique du Calvados.

Société d'horticulture du Calvados.

Association normande.

Société française pour la conservation et la description des monuments historiques.

Société vétérinaire de la Manche et du Calvados.

Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts des arrondissements d'Avranches et de Mortain.

Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de Bayeux.

Société d'émulation de Cambrai.

Société d'agriculture, arts et commerce de la Charente, à Angoulême.

Société académique de Cherbourg.

Société des sciences naturelles et d'antiquités de la Creuse.

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Société médicale de Dijon.

Société d'agriculture, sciences naturelles et arts du Doubs, à Besançon.

Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure.

Société académique, agricole, industrielle et d'instruction de l'arrondissement de Falaise.

Digitized by Google

Académie du Gard, à Nîmes.

Commission des monuments historiques de la Gironde, à Bordeaux.

Société Havraise d'études diverses, au Havre.

Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire, à Tours.

Société d'émulation du département du Jura, à Lons-le-Saulnier.

Société académique de Laon.

Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.

Société d'agriculture, sciences et arts de Limoges

Société d'émulation de Lisieux.

Société académique de la Loire-Inférieure, à Nantes.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

Société nationale d'agriculture, etc., à Lyon.

Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de Mâcon.

Comice horticole de Maine-et-Loire, à Angers.

Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche, à St.-Lo.

Société d'agriculture, sciences et arts du Mans.

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, à Châlons.

Académie de Marseille.

Académie de Metz.

Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, à Metz.

Société industrielle de Mulhouse.

Digitized by Google

Société des sciences, lettres et arts de Nancy.

Société académique de Nantes.

Société d'agriculture, sciences et arts de Poitiers.

Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

Académie de Reims.

Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de Rochefort.

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Rouen.

Société libre d'émulation de Rouen.

Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, à Rouen.

Société libre des pharmaciens de Rouen.

Société des sciences naturelles et des arts de St.-Etienne (Loire).

Société des sciences, arts, belles-lettres et agriculture de Saint-Quentin.

Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de la Sarthe, au Mans.

Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, à Versailles.

Académie des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres et arts du département de la Somme.

Académie des Jeux-Floraux, à Toulouse.

Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var, à Toulon.

Digitized by Google

Société d'émulation du département des Vosges, à Epinal.

Société d'archéologie de Belgique, à Anvers.

Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand.

Académie de Milan.

Historic Society of Lancashire and Cheshire.

Société d'archéologie et de numismatique de St.-Pétersbourg.

Institution Smithsonienne, à Washington.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉGLEMENT.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉGLEMENT

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

ARTS ET BELLES-LETTRES

DE CAEN.

ART. I^er^.

L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen se compose de membres honoraires, de membres titulaires, et d'associés-résidants ou correspondants.

ART. II.

Le nombre des membres honoraires n'est pas limité. Ils ont rang immédiatement après le bureau et jouissent des mêmes droits que les membres titulaires.

ART. III.

Le nombre des membres titulaires est de trente-six.

ART. IV.

Celui des associés-résidants ou correspondants est illimité. Ils prennent place parmi les membres titu-

Digitized by Google

laires dans les séances publiques ou particulières, mais sans avoir voix délibérative.

ART. V.

Toute nomination de membre honoraire est précédée d'une présentation faite par écrit, signée par un membre honoraire ou titulaire, et remise cachetée au président ou au secrétaire. Tout membre titulaire qui en fait la demande devient de droit membre honoraire.

Les membres titulaires ne peuvent être pris que parmi les associés-résidants.

Toute nomination d'associé-résidant ou correspondant est précédée d'une présentation dans les mêmes formes que lorsqu'il s'agit d'un membre honoraire: elle doit être, en outre, accompagnée d'un ouvrage imprimé ou manuscrit composé par le candidat.

La présentation et les pièces à l'appui sont renvoyées à l'examen de la Commission d'impression, qui fait, à la séance suivante, un rapport sur les titres du candidat. Dans le cas où la Commission conclut au rejet du candidat, elle doit en informer le membre qui a présenté. Celui-ci peut retirer sa présentation.

Les lettres de convocation annoncent s'il doit y avoir des élections ou des nominations.

ART. VI.

L'Académie, après avoir entendu le rapport de la Commission, procède immédiatement aux nominations, ou les renvoie à une autre séance, qu'elle détermine.

Digitized by Google

ART. VII.

Lorsqu'il s'agit d'un membre titulaire, l'élection a lieu au scrutin et par bulletins nominatifs. — S'il s'agit de la nomination d'un membre honoraire, d'un associé-résidant ou correspondant, il est voté par *oui* ou par *non* sur chaque candidat proposé.

Pour être élu ou nommé, il faut avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et le tiers au moins des voix des membres titulaires composant l'Académie.

Si des membres honoraires prennent part au scrutin, il faut, pour être élu ou nommé, obtenir, en sus du nombre de suffrages qui vient d'être exprimé, un nombre de voix égal à la moitié au moins de celui des membres honoraires ayant pris part au scrutin.

En cas d'élection d'un membre titulaire, si le premier tour de scrutin ne donne pas de résultat, l'Académie procède immédiatement à de nouveaux scrutins ou renvoie à une séance ultérieure qu'elle détermine.

En cas de nomination d'un membre honoraire, d'un associé-résidant ou correspondant, il faut, pour qu'il y ait lieu à un second tour de scrutin, que le candidat ait obtenu la majorité des suffrages exprimés.

ART. VIII.

Les officiers de l'Académie sont : un Président, un Vice-Président, un Secrétaire, un Vice-Secrétaire et un Trésorier.

Ces dignitaires sont indéfiniment rééligibles, à

Digitized by Google

l'exception du Président, qui ne peut être réélu qu'après un an d'intervalle; il devient de droit Vice-Président.

ART. IX.

Il sera créé une Commission d'impression composée de six membres titulaires nommés à cet effet, auxquels seront adjoints le Président et le Secrétaire de l'Académie.

La Commission ainsi composée choisit dans son sein un Président et un Secrétaire : elle se réunit sur la convocation de son Président. En cas de partage, son Président a voix prépondérante.

Ses fonctions sont d'examiner et de faire connaître par des rapports ou par des lectures les titres des candidats, les travaux offerts à l'Académie (1), les manuscrits que renferment les archives; d'établir avec les Sociétés savantes de la France et de l'Etranger les relations qu'elle croira utiles aux sciences, aux arts et aux lettres; de prononcer sur les travaux qui pourront être lus en séance publique ou imprimés dans les Mémoires de l'Académie.

(1) Dans la séance du 26 mai 1848, l'Académie, sur les observations de plusieurs de ses membres, a décidé qu'on ajouterait la note suivante à son réglement :

« Tous les membres sont invités à déposer dans la bibliothèque « de l'Académie un exemplaire de chaque ouvrage qu'ils publie- « ront. Aucun rapport ne sera fait, dans le sein de la Compagnie, « sur les travaux imprimés ou manuscrits, offerts par les membres « titulaires et par les membres associés-résidants. »

Digitized by Google

ART. X.

De nouveaux membres pourront être temporairement adjoints à la Commission d'impression, et des Commissions spéciales être créées toutes les fois que l'Académie le jugera convenable.

ART. XI.

Les membres du bureau sont renouvelés chaque année dans la séance de novembre, à la majorité absolue des suffrages des membres présents. Si la majorité n'est pas acquise aux deux premiers tours de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballotage entre les deux membres qui ont obtenu le plus de voix au second tour. En cas de partage égal des voix, le plus âgé obtient la préférence.

Les six membres de la Commission d'impression sont nommés pour deux ans, au scrutin, par bulletins de liste, à la majorité absolue des suffrages des membres présents; et, dans le cas de non-élection au premier tour de scrutin, la pluralité des suffrages décide au second. Ils sont renouvelés par moitié tous les ans à la première séance de novembre. Les membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an d'intervalle.

ART. XII.

Toutes les nominations se font au scrutin; les autres délibérations se prennent de la même manière, à moins

Digitized by Google

que le Président ne propose d'y procéder à haute voix sans qu'il y ait réclamation.

ART. XIII.

L'Académie tient ses séances le quatrième vendredi de chaque mois, à sept heures précises du soir; le jour et l'heure des séances peuvent être changés. Elle prend vacances pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

ART. XIV.

L'Académie tient, en outre, des séances publiques. Le jour, l'heure, le lieu et l'objet de ces séances sont fixés par une délibération.

ART. XV.

Tous les membres titulaires sont tenus d'assister au moins à cinq séances dans l'année.

Il est distribué des jetons de présence, dont l'Académie détermine la forme et la valeur.

ART. XVI.

Les membres titulaires qui auraient laissé passer une année sans paraître à aucune séance, ou deux années sans présenter aucun travail, et ceux qui auraient cessé de résider à Caen, deviennent de droit membres associés. Il sera pourvu sans retard à leur remplacement.

1er. avril 1841.

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES, TITULAIRES, ASSOCIÉS-RÉSIDANTS ET ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE CAEN, AU 1er. AOUT 1852.

Bureau.

Année 1851-1852.

MM.
JALLON, *président.*
DE GOURNAY, *vice-président.*
TRAVERS, *secrétaire.*
ROGER, *vice-secrétaire.*
CHAUVIN, *trésorier.*

Commission d'impression.

Année 1851-1852.

MM. JALLON, TRAVERS, } membres de droit.

Digitized by Google

MM. EUDES-DESLONGCHAMPS,
HIPPEAU,
LE FLAGUAIS,
PIERRE,
PUISEUX,
DE GOURNAY.

} membres élus.

Membres honoraires.

MM.

MÉRITTE-LONGCHAMP, membre de la Société des antiquaires de Normandie.

SUEUR-MERLIN, membre de plusieurs Sociétés savantes.

ROBERGE, membre de la Société linnéenne de Normandie.

RAISIN, directeur honoraire de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie.

Membres titulaires.

MM.

1. LAIR, secrétaire de la Société d'agriculture et de commerce de Caen.
2. LE SAUVAGE, professeur à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie.
3. DAN DE LA VAUTERIE, membre de la Société de médecine.

Digitized by Google

4. EUDES-DESLONGCHAMPS, professeur d'histoire naturelle, doyen de la Faculté des sciences.
5. ROGER, professeur d'histoire à la Faculté des lettres.
6. LECERF, professeur honoraire de droit civil, membre de plusieurs Sociétés savantes.
7. DE CAUMONT, correspondant de l'Institut, directeur de la Société française pour la conservation des monuments.
8. BERTRAND, doyen de la Faculté des lettres et maire de la ville de Caen.
9. LE FLAGUAIS (Alphonse), homme de lettres.
10. DE GOURNAY, ancien avocat, docteur ès-lettres.
11. TRAVERS, professeur de littérature latine à la Faculté des lettres.
12. DES ESSARS, conseiller à la Cour d'appel.
13. BONNAIRE, professeur de mathématiques transcendantes à la Faculté des sciences.
14. SIMON, ingénieur, directeur du cadastre.
15. VASTEL, directeur de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie.
16. DE FORMEVILLE, conseiller à la Cour d'appel.
17. CHARMA, professeur de philosophie à la Faculté des lettres.
18 MANCEL, bibliothécaire de la ville de Caen.
19. GUY, architecte.
20. PUISEUX, professeur d'histoire au Lycée.
21. CHAUVIN, professeur à la Faculté des sciences.
22. GERVAIS, avocat, membre de la Société des antiquaires de Normandie.
3. TROLLEY, professeur de droit administratif.

Digitized by Google

24. PIERRE, professeur de chimie à la Faculté des sciences.
25. DURAND, professeur à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie.
26. HIPPEAU, professeur de littérature française à la Faculté des lettres.
27. DESBORDEAUX, membre de la Société d'agriculture et de commerce.
28. LATROUETTE, docteur ès-lettres.
29. LEBOUCHER, professeur de physique à la Faculté des sciences.
30. DESROZIERS, recteur de l'Académie du Calvados.
31. ENAULT, avocat.
32. JALLON, premier président de la Cour d'appel.
33. CAUSSIN DE PERCEVAL, procureur-général.
34. LEROY, préfet du Calvados.
35. DUPONT, membre de la Société des antiquaires de Normandie.
36. DE BOISLAMBERT, professeur à l'Ecole de droit.

Membres associés-résidants.

MM.

CHANTEPIE, ancien inspecteur de l'Académie universitaire.
THOMINE, ancien professeur à la Faculté de droit.
DELACODRE, notaire honoraire.
BLANCHARD, ancien ingénieur.

Digitized by Google

MOUNIER, ancien ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées.

TOSTAIN, ingénieur en chef des travaux maritimes du Calvados.

LE CŒUR, chef des travaux anatomiques à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie.

LE BASTARD-DELISLE, conseiller à la Cour d'appel.

D'OSSEVILLE, ancien maire de la ville de Caen.

DE GUERNON-RANVILLE, ancien ministre.

DEMIAU DE CROUZILHAC, conseiller à la Cour d'appel.

GAUTIER, professeur de langues vivantes.

CHAUVET, professeur de philosophie au Lycée.

BOUET, peintre, membre de la Société des antiquaires de Normandie.

LANDOIS, proviseur du Lycée.

MORIÈRE, membre de plusieurs Sociétés savantes.

COURTY, membre de la Société des antiquaires de Normandie.

BERTAULD, professeur suppléant à la Faculté de droit.

DUFEUGRAY, ancien préfet, membre de la Société d'agriculture.

Mme. PIGAULT, née Faucon, peintre.

JOLY, professeur de rhétorique au Lycée.

G. BESNARD, professeur à l'Ecole de droit.

LE PELLETIER, avocat.

VAUTIER (Abel), député au Corps législatif.

RÉMUSAT, docteur en médecine.

Digitized by Google

Membres associés-correspondans,

NATIONAUX ET ÉTRANGERS.

MM.

DE TILLY (Adjutor), ancien député, à Villy, près Villers-Bocage.

DU BOIS (Louis), ancien sous-préfet, à Mesnil-Durand, près Livarot.

LESCAILLE, ingénieur en retraite, à St.-Germain-en-Laye.

VIGNÉ, docteur en médecine, à Rouen.

JACQUELIN-DUBUISSON, docteur en médecine, à Paris.

THIEBAULT DE BERNEAUD, naturaliste, à Paris.

DE MAIMIEUX, homme de lettres, à Paris.

GUITTARD, docteur en médecine, à Bordeaux.

DE LA RUE, juge de paix, à Breteuil.

DE SÉGUIER, correspondant de l'Académie des inscriptions, à Paris.

LE HÉRICIER DE GERVILLE, antiquaire, à Valognes.

DAWSON TURNER, naturaliste, à Yarmouth.

VIEILLARD, conservateur-chef de la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris.

LE TERTRE, bibliothécaire, à Coutances.

DE SURVILLE, ingénieur.

THURET, homme de lettres, à Rouen.

Digitized by Google

DE HAMMER (le chevalier Joseph), orientaliste, à Vienne (Autriche).
AGAARD, naturaliste, à Lunden (Suède).
BOURDON (Isidore), docteur en médecine, à Paris.
LONDE, docteur en médecine, à Paris.
BOYELDIEU, avocat, à Paris.
POLINIÈRE (Isidore), médecin des hospices, à Lyon.
ARTUR, professeur de mathématiques, à Paris.
DE BEAUREPAIRE, ancien secrétaire d'ambassade, à Louvagny, près Falaise.
JOLIMONT, peintre, à Paris.
DIEN, graveur, à Paris.
SERRURIER, docteur en médecine, à Paris.
DE VENDEUVRE, ancien préfet, à Vendeuvre.
ELIE DE BEAUMONT, ingénieur des mines, à Paris.
GIBON, maître de conférences à l'Ecole normale, à Paris.
GRATET-DUPLESSIS, ancien recteur de l'Académie de Douai, à Paris.
LAMBERT, conservateur de la bibliothèque, à Bayeux.
DUPIN (Charles), membre de l'Académie des sciences, à Paris.
DE MONTLIVAULT, ancien officier de marine, à Blois.
DESNOYERS (Jules), naturaliste, à Paris.
COUEFFIN, ancien ingénieur géographe, à Bayeux.
PETITOT, statuaire, à Paris.
CHESNON, ancien principal de collége, à Evreux.
AMENTON, homme de lettres, au château de Meudon.
GREY JACKON, à St.-Servan.
MARCEL (J.-J.), orientaliste, à Paris.

Digitized by Google

HERBERT SMITH (Edouard), membre de l'Académie de Cambridge (Angleterre).

PESCHE, juge de paix, au Russey (Doubs).

Mme. COUEFFIN (Lucie), à Bayeux.

GIRARDIN, professeur de chimie, à Rouen.

GATTEAUX, graveur et sculpteur, à Paris.

DE LA MARRE (l'abbé), membre de la Société des antiquaires de Normandie, à Coutances.

WOLF (Ferdinand), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Vienne.

TOLLEMER (l'abbé), proviseur du lycée du Puy.

REY, membre de la Société des antiquaires de France, à Paris.

LE NOBLE, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris.

MARTIN, doyen de la Faculté des lettres de Rennes.

COUPPEY, juge au tribunal de Cherbourg.

MASSON, agrégé près la Faculté des sciences de Paris.

PILLET (Victor-Evremont), professeur de rhétorique au collége de Bayeux.

LE BRETON (Théodore), bibliothécaire, à Rouen.

GUILLAUME, juge au tribunal de Besançon.

A. BOULLÉE, ancien magistrat, à Paris.

BOUCHER DE PERTHES, directeur des douanes, président de la Société d'émulation d'Abbeville.

SANTAREM (le vicomte de), membre de la Commission centrale de la Société de géographie, à Paris.

MOLCHNEHT (Dominique), sculpteur, à Paris.

ROCQUANCOURT, ancien directeur de l'Ecole militaire, à Saint-Cyr.

Digitized by Google

SIMON-SUISSE, agrégé de philosophie près la Faculté des lettres de Paris.

BATTEMAN, jurisconsulte anglais.

PINGEON, secrétaire de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

DE BRÉBISSON, naturaliste, à Falaise.

LA FRESNAYE, naturaliste, à Falaise.

BOULATIGNIER, membre du Conseil d'Etat, à Paris.

DE TOCQUEVILLE (Alexis), membre de l'Académie française, à Paris.

LE PRÉVOST (Auguste), membre de la Société des antiquaires de Normandie, à Bernay.

VÉRUSMOR, homme de lettres, à Cherbourg.

LAMARTINE (Alphonse), membre de l'Académie française, à Paris.

DOYÈRE, professeur d'histoire naturelle au lycée Henri IV, à Paris,

BEUZEVILLE, homme de lettres, à Rouen.

BERGÈS, ancien professeur de mathématiques au collége de Coutances.

RAVAISSON, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

DE LA SICOTIÈRE, avocat, à Alençon.

HOUEL (Ephrem), inspecteur des haras, à Rennes.

MUNARET, docteur en médecine, à Lyon.

BAILHACHE, professeur de seconde au lycée du Mans.

D'HOMBRE-FIRMAS, naturaliste, à Alais.

HUREL, professeur de seconde au collége de Falaise.

VINGTRINIER, docteur en médecine, à Rouen.

LAISNÉ, ancien principal du collége d'Avranches.

Digitized by Google

DUMÉRIL (Edélestand), homme de lettres, à Paris.
PEZET, président du tribunal civil de Bayeux.
BELLIN, avocat, à Lyon.
ANTONY-DUVIVIER, homme de lettres, à Nevers.
SAISSET, agrégé de philosophie près la Faculté des lettres de Paris.
BERGER, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne, à Paris.
VIOLLET, ingénieur, à Paris.
SCHMITT, professeur de mathématiques au lycée de Bordeaux.
DESAINS, professeur de physique au lycée Bonaparte.
CASSIN, recteur de l'Académie d'Angers.
SANDRAS, recteur de l'Académie de Rennes.
LE FILLEUL DES GUERROTS, homme de lettres, au château des Guerrots (Seine-Inférieure).
RICHARD, préfet du Finistère.
PORCHAT, ancien recteur, à Lausanne.
QUATREFAGES, naturaliste, à Paris.
LALOUEL, ancien professeur de langue anglaise au collége de Bayeux.
MAIGNIEN, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble.
ROSSET, homme de lettres, à Lyon.
DE ROOSMALEN, professeur de débit et d'action oratoires, à Paris.
CAP, directeur du journal de pharmacie, à Paris.
CASTEL, ancien secrétaire de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de Bayeux, à Saint-Lo.

Digitized by Google

JAMIN, professeur de physique au lycée Louis-le-Grand.

FAURE, professeur à l'Ecole normale de Gap.

DELACHAPELLE, secrétaire de la Société académique de Cherbourg.

DANJOU, organiste de la métropole, à Paris.

AMIOT, professeur de mathématiques au lycée St.-Louis, à Paris.

DE LIGNEROLLES, docteur en médecine, à Planquery.

DUMONT, avocat à St.-Mihiel.

A. DELALANDE, avocat, à Valognes.

MAGU, à Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne).

STIÉVENART, doyen de la Faculté des lettres de Dijon.

DÉZOBRY (Ch.), homme de lettres, à Paris.

DE BANNEVILLE, diplomate.

TURQUETY (Edouard), homme de lettres, à Rennes.

CHARPENTIER, directeur de l'Ecole normale d'Alençon.

POIGNANT (Adolphe), homme de lettres, à Rouen.

RENAULT, vice-président du tribunal civil, à Coutances.

JAMES (Constantin), docteur en médecine, à Paris.

LE HÉRICHER, professeur de rhétorique au collége d'Avranches.

SALVANDY, ancien ministre de l'Instruction publique, à Paris.

LE VERRIER, sénateur, membre de l'Académie des sciences, à Paris.

HUE DE CALIGNY, lauréat de l'Académie des sciences, à Versailles.

EGGER, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

Digitized by Google

DELAVIGNE, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Toulouse.

MAILLET-LACOSTE, professeur honoraire de la Faculté des lettres de Caen, à Paris.

BOCHER, ancien préfet du Calvados, à Passy.

GASTAMBIDE, procureur-général près la Cour d'appel d'Amiens.

EDOM, recteur de l'Académie de la Sarthe.

SORBIER, procureur-général près la Cour d'appel d'Agen.

CAMARET, ancien recteur de l'Académie de Caen, à Douai.

RIOBÉ, substitut, au Mans.

BOUILLET, ancien proviseur du lycée Bonaparte.

BORDES, conservateur des hypothèques, à Pont-l'Evêque.

ENDRÈS, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, au Mans.

LE CHANTEUR DE PONTAUMONT, trésorier-archiviste de la Société académique de Cherbourg.

LEPEYTRE, ancien procureur-général près la Cour d'appel de Caen.

M^me^. QUILLET, à Pont-l'Evêque.

M^lle^. ROSALIE DU PUGET, à Paris.

MOREL, lauréat de l'Académie de Caen, à Paris.

DE KERCKHOVE, président de la Société d'archéologie de Belgique, à Anvers.

MÉNANT (Joachim), substitut, à Vire.

HOCDÉ, officier d'Académie, à Paris.

DUPRAY-LAMAHÉRIE, substitut, à Argentan.

COCHET, curé de Neuville-le-Pollet, membre de plusieurs Sociétés savantes.

Digitized by Google

BLANCHET, docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris.

HOLLAND, homme de lettres, à Tubingen.

DELISLE (Léopold), membre de la Société des antiquaires de Normandie, à Valognes.

CHASSAY (l'abbé), professeur de philosophie au grand séminaire de Bayeux.

CHÉRUEL, professeur d'histoire à l'Ecole normale, à Paris.

POTTIER (André), conservateur de la bibliothèque publique de Rouen.

BOUILLIER, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon.

DE BUSSCHER (Edmond), secrétaire de la Société royale de Gand.

HALLIWELL (James-Orchard), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Londres.

ROACH SMITH (Charles), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Londres.

Mme. DE MONTARAN, à Paris.

Mme. EUGÈNE D'HAUTEFEUILLE, à Agy, près de Bayeux.

DUVAL-JOUVE, ancien professeur de philosophie, à Grasse (Var).

GÉNIN, ancien chef de division au ministère de l'Instruction publique, à Paris.

GURNEY (Daniel), membre de plusieurs Sociétés savantes, à North-Runcton, dans le comté de Norfolk, en Angleterre.

LE BIDARD DE THUMAIDE, procureur du roi, à Liège.

LE GRAIN, peintre, à Vire.

Digitized by Google

DE GIRARDOT, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Bourges.

CLOGENSON, conseiller à la Cour d'appel de Rouen.

DANIEL, inspecteur-général des études, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, à Paris.

DE VALROGER, professeur à l'Ecole de droit de Paris.

WALRAS, inspecteur de l'Académie du Nord, à Douai.

MERGET, professeur au lycée de Bordeaux.

QUENAULT-DESRIVIÈRES, inspecteur de l'Académie de la Seine-Inférieure, à Rouen.

LEROUX (Eugène), dessinateur-lithographe, à Paris.

DE CHENNEVIÈRES, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris.

CHOISY, bibliothécaire de la ville de Falaise.

DECORDE, curé de Bures (Seine-Inférieure), membre de la Société des antiquaires de Normandie.

SIRAUDIN, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Bayeux.

TARDIF (Adolphe), ancien élève de l'Ecole des chartes, à Paris.

TARDIF (Jules), id., à Paris.

LUNEL (Benestor), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris.

DE SOUZA BANDEIRA (Herculano), professeur de philosophie à l'Académie des arts, à Fernambouc.

VALLET DE VIRIVILLE, professeur à l'Ecole des chartes, à Paris.

LOUANDRE (Charles), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris.

Digitized by Google

DE SOULTRAIT, antiquaire, à Mâcon.

HAURÉAU, ancien conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris.

MORISOT, ancien préfet du Calvados.

BOSQUET (M^lle^. Amélie), à Rouen.

LE NORMAND (René), naturaliste, à Vire.

LAMBERT, inspecteur des écoles, à Pont-l'Evêque.

DE BEAUREPAIRE (Eugène), élève de l'Ecole des chartes, avocat, à Avranches.

DE ROZIÈRES, professeur à l'Ecole des chartes.

BORDEAUX (Raymond), avocat, à Evreux.

MICHAUX (Clovis), juge d'instruction au tribunal civil de la Seine.

DAVID (Jules-A.), orientaliste, à Joigny.

HÉBERT-DUPERRON, principal du collége de Valognes.

LOTTIN DE LAVAL, littérateur et voyageur, près de Bernay.

REQUIN, professeur à la Faculté de médecine de Paris.

WRIGHT (Thomas), correspondant de l'Institut de France, à Londres.

PETTIGREW, vice-président de l'Association archéologique de la Grande-Bretagne, à Londres.

AKERMAN, secrétaire de la Société royale des antiquaires de Londres.

MAURY (Alfred), l'un des conservateurs de la bibliothèque de l'Institut, à Paris.

Digitized by Google

AVIS.

Le secrétaire de l'Académie reçoit fréquemment des réclamations, soit des Sociétés savantes, soit des membres correspondants, qui croient avoir des lacunes dans leurs collections, parce qu'ils ont vu plusieurs années s'écouler sans recevoir aucune publication de l'Académie de Caen. Cette Compagnie ne s'étant imposé aucune cotisation avant l'année 1851, n'a pu faire imprimer qu'un petit nombre de volumes. En voici la liste :

Mémoires de l'Académie des belles-lettres de Caen. . . . . 1754, 1 vol.
Id. . . . . 1755, id.
Id. . . . . 1756, id.
Id. . . . . 1760, id.
Séance publique du 2 décembre 1762. . . id.
Rapport général sur les travaux de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, jusqu'au 1^er^. janvier 1811, par P.-F.-T. Delarivière, secrétaire. . . . . 1811, 1 vol.
Id. . . . . 1816, id.
Mémoires de l'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. 1825, id.
Id. . . . . 1829, id.
Id. . . . . 1836, id.
Id. . . . . 1840, id.
Id. . . . . 1845, id.

Digitized by Google

Mémoires de l'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. 1847, id.

Id. . . . . 1849, id.

Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. 1851, id.

Id. . . . . 1852, id.

L'Académie ne peut disposer en faveur de ses membres ou des Sociétés correspondantes, que des trois derniers volumes.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

RECHERCHES SUR LA THERMOMÉTRIE, ET EN PARTICULIER SUR LA COMPARAISON DU THERMOMÈTRE A AIR AVEC LES THERMOMÈTRES A LIQUIDES; *par M.* J. Isidore PIERRE, *professeur à la Faculté des sciences de Caen.* 1

Tableau synoptique, représentant l'expression numérique de quelques-unes des propriétés physiques principales d'un certain nombre de liquides bouillant au-dessous de 100°. 14

Tableau synoptique représentant l'expression numérique de quelques-unes des propriétés physiques principales d'un certain nombre de liquides bouillant au-dessus de 100°. 16

1re. Série. *Tableau comparatif des indications du Thermomètre à air et de Thermomètres construits avec différents liquides, en prenant pour point fixe supérieur la température d'ébullition du liquide, et pour point fixe inférieur la température de la glace fondante.* 23

2e. Série. *Tableau comparatif des indications du Thermomètre à air avec celles des Thermomètres construits avec divers liquides, en prenant pour points fixes*

Digitized by Google

de leur échelle commune de graduation la température de la glace fondante et celle de l'ébullition de l'eau sous la pression 0^{m}. 760. 30

DE LA FORMATION DES CAUSTIQUES DANS LES MILIEUX RÉFRINGENTS, TERMINÉS PAR DEUX SURFACES SPHÉRIQUES CONCENTRIQUES; *par M.* LEBOUCHER, *professeur à la Faculté des sciences de Caen.* 44

Troisième partie. *Des caustiques formées par les rayons lumineux qui, après avoir pénétré dans un milieu réfringent, limité par deux circonférences concentriques, en sortent par la circonférence opposée à celle d'entrée, après avoir éprouvé intérieurement un nombre quelconque de réflexions.* 44

Quatrième partie. *Des caustiques formées par les rayons lumineux qui, après avoir pénétré dans un milieu réfringent, limité par deux circonférences concentriques, en sortent par la circonférence d'entrée, après avoir éprouvé intérieurement un nombre quelconque de réflexions.* 71

Cinquième partie. *Des caustiques formées par les rayons lumineux qui, après avoir pénétré dans une sphère réfringente, y éprouvent un nombre quelconque de réflexions, et émergent ensuite.* 92

SUR LA TENDANCE DES RACINES A CHERCHER LA BONNE TERRE; *par M.* DURAND, *membre titulaire.* 144

Digitized by Google

ETUDE SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE CHARLES DE BOURGUEVILLE, SIEUR DE BRAS; *par M.* F.-A. DE GOURNAY, *membre titulaire*. 153

MALHERBE. RECHERCHES SUR SA VIE ET CRITIQUE DE SES OEUVRES; *par M.* F.-A. DE GOURNAY, *membre titulaire*. 223

LETTRES INÉDITES DE MALHERBE, *mises en ordre par M.* G. MANCEL, *conservateur de la bibliothèque de Caen, membre titulaire*. 331

NOTICE SUR FRANÇOIS BOISARD; *par M.* Julien TRAVERS, *secrétaire de l'Académie*. 374

EPISODE DE LA LIGUE; *par M.* JALLON, *premier président de la Cour d'appel, président de l'Académie*. 385

NOTICE SUR FRANÇOIS LE MÉTEL DE BOIS-ROBERT; *par M.* HIPPEAU, *membre titulaire de l'Académie*. . 413

POÉSIE. AGAR, scènes dramatiques; *par M^me^*. Lucie COUFFIN, *membre associé-correspondant de l'Académie*. 469

Ouvrages offerts à l'Académie. 497

Sociétés correspondantes. 509

Réglement. 517

Liste des membres. 525

Caen, imp. de A. Hardel. Octobre 1855.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

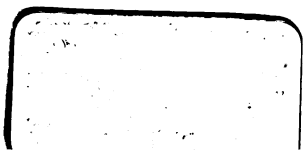

Digitized by Google